

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

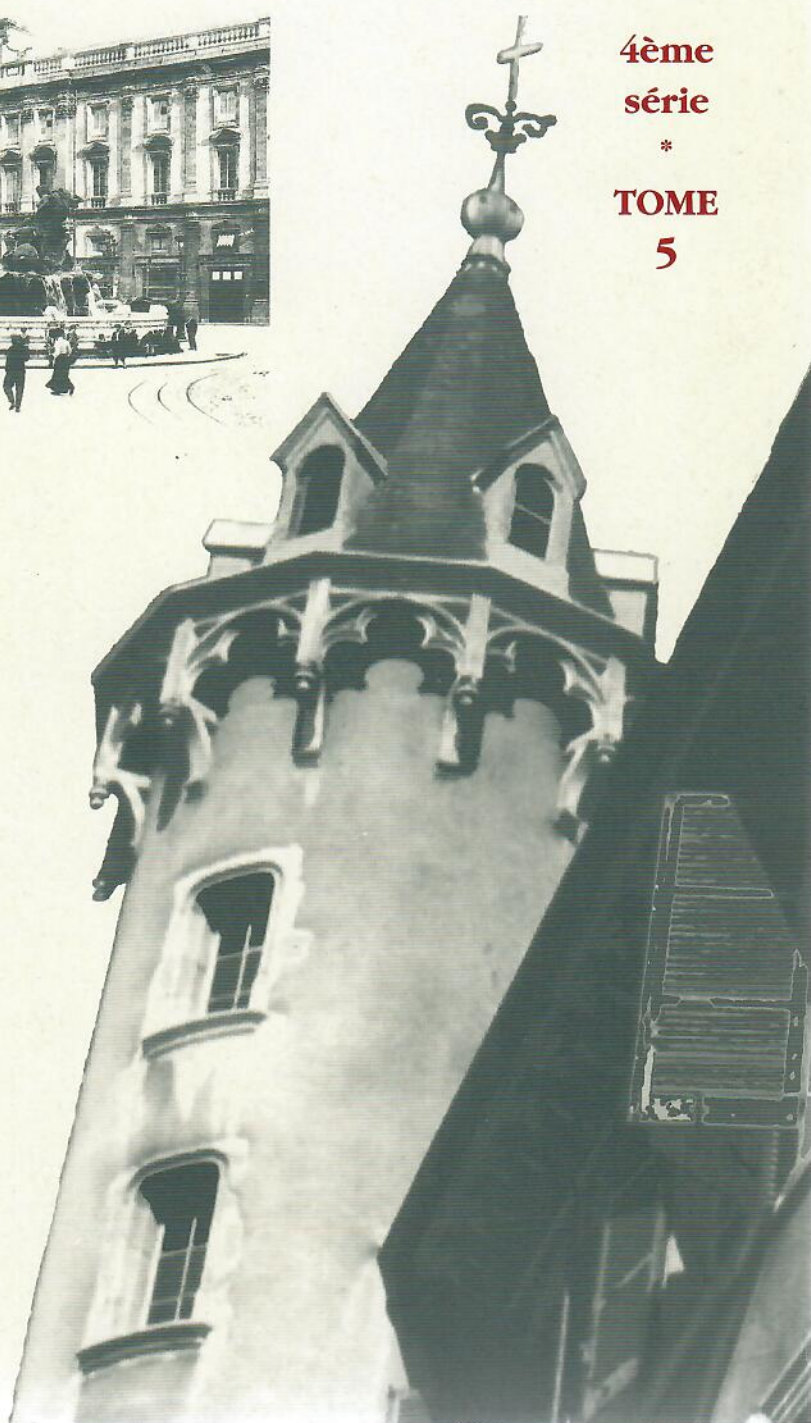
DE LYON



4ème
série
*
TOME
5



LYON
2005



MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE

Ce volume est consacré à son 40^e
avec l'histoire de la ville de Lyon
et du Grand Centre de la ville



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Académie des Sciences et Belles-Lettres et Arts de Lyon
1984 071272

Ce volume de Mémoires a été édité
avec l'aide de la Ville de Lyon
et du Conseil Général du Rhône

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT



VILLE DE LYON

Académie des Sciences et Belles-Lettres et Arts de Lyon

ISSN 07678975

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

pour l'année 2005

4ème

Série

*

TOME

5

Édition de l'Académie

~~2006~~

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

pour l'année 2002

1999

1998

TOME

*Envoyez toute correspondance concernant l'Académie au Président,
ou à l'un des Secrétaires généraux, à l'adresse suivante :*

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
4, Avenue Adophe-Max - 69005 LYON

tél : 04.78.38.26.54

fax : 04.72.77.90.56

mél : academie-sciences-lyon@libertysurf.fr

Édition de l'Académie
2002

1^{ère} partie

LA VIE DE L'ACADÉMIE

Paris 1871

LA VIE DE L'ACADÉMIE

I
LES ACADÉMICIENS

**MEMBRES DE L'ACADÉMIE
DÉCÉDÉS EN 2005**

Membres titulaires :

Barthélémy DREVON
Gabriel PÉROUSE
Maurice PONT
Jacques ROUGIER

Membres Correspondants :

Frédéric CHARVET
Jean GAILLARD
Henri ROMAGNESI (1999)
Maurice VERNAY

Membre d'Honneur associé

Corrado ROSSO

ÉTAT DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 2005

PROTECTEUR DE L'ACADÉMIE
M. LE MAIRE DE LYON

MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES ET TITULAIRES

I. CLASSE DES SCIENCES

a. Membres titulaires émérites :

MM. Jean-François CIER (1973) (1990), *Acad. Médecine* (1979).
 Jack BOST (1973) (1996) A.P.
 Louis DAVID (1976) (1997) A.P.
 René WALDMANN (1977) (1997) A.P.
 Joseph FROGET (1978) (1998) *Corr. Nat. Acad. Vét.* (1970)
 et *Acad. Nat. Agr.* (1972).
 Paul GUINET (1978) (1998), *Acad. Médecine* (1985).
 Guy MONNET (1978) (1998).
 André MARTIN (1980) (2000) A.P, T.
 Charles RUHLA (1983) (2003) S.G.
 Jacques BOIDIN (1982) (2003) A.P.
 Armand SARAZIN (1974-1979),(1990-2004).
 Joseph JANIN (1988-2005).

b. Membres titulaires (24 sièges) :

Première section

Mathématiques, Astronomie, Physique et Chimie, Sciences appliquées
(9 sièges)

MM. Joseph REMILLIEUX (1992) A.P.
 Jacques RENAULT (1996).
 Michel ROBATEL (1997).
 Michel DÜRR (1998).
 François SIBILLE (2000).
 Gérard PAJONK (2001) S.G.
 Pierre CRÉPEL (2004).
 Jean Paul MARTIN (2005).

 (*) A.P : Ancien Président - P : Président - C : Chancelier - S.G : Secrétaire Général - T : trésorier -
 B : Bibliothécaire - A : Archiviste.

La date placée à la droite du nom est celle de l'admission.

Pour les membres titulaires émérites, une seconde date est celle du passage à l'éméritat.

Deuxième section

Sciences naturelles, biologiques, vétérinaires et agronomiques
(8 sièges)

- MM. René MOUTERDE (1988).
Pierre LAVIOLETTE (1992).
Noël MONGEREAU (1996) A.C.
Claude JEAN-BLAIN (1998).
Gérard CHAVANCY (1999).
Philippe LEBRETON (2001).
André REVOL (2001).
Christian DUMAS (2004).

Troisième section

Sciences médicales (7 sièges)

- MM. Hanno NEIDHARDT (1990).
Alain BOUCHET (1991) A.P.
Marc TRILLET (1993) A.P., C.
Jules TRAEGER (1997).
Claude LAPRAS (2002).

II. - CLASSE DES LETTRES ET ARTS

a. Membres titulaires émérites :

- MM. Henri HOURS (1961) (1992) A.P.
Jean-Gabriel MORTAMET (1976) (1992).
François-Régis COTTIN (1976) (1996).
Pierre LOUIS (1962) (1996) A.P.
René BRAGARD (1989) (1998).
René GAGES (1992) (2002).
Michel LAFERRÈRE (1983) (2003) A.P.
Louis CHAINE (1985) (2003).
Félix ROLLET (1988) (2004).
Henri BUET (1985) (2005) S.G.

b. Membres Titulaires (28 sièges) :

Première section

Littérature, Poésie, Philologie, Éloquence (7 sièges)

- MM. Robert FAVRE (1986) A.P.
Paul GRAVILLON (1992).

Jean-Pierre LANDRY (1997).
 Denis REYNAUD (1999).
 Mme Michèle DEBIDOUR (2000).
 M. Michel LE GUERN (2004).

Deuxième section

Histoire, Géographie, Archéologie (6 sièges)

MM. Bernard GRILLET (1990).
 Jean BURDY (1992), B.
 Jean-Pierre GUTTON (1997), A.
 Mme Marguerite YON (2000).
 MM. Jean-Paul BRAVARD (2002).
 Paul FEUGA (2004).

Troisième section

Philosophie, Morale, Sciences juridiques et économiques (9 sièges)

MM. Paul MALAPERT (1986) A.C, A.P.
 Denis-Clair LAMBERT (1992) P.
 Dominique BERTRAND (1996).
 Jacques FAYETTE (1996).
 Mme Yvonne LAMBERT-FAIVRE (2000) S.G.
 MM. Jean-Marie CHANON (2003).
 Régis NEYRET (2004).
 Mme Sophie CHAINE (2005).

Quatrième section

Beaux-Arts, Musique, Urbanisme (6 sièges)

MM. Jacques FILLEUL (1986), S.G.
 Marcel CORNELOUP (1990).
 Bernard TÉTU (2002).
 Jean-François GRANGE-CHAVANIS (2003).
 Renaud LÉONHARDT (2004).

MEMBRES D'HONNEUR ASSOCIÉS

1977 MM. Marius-François GUYARD (Paris), *ancien Recteur de l'Université de Lyon.*
 1978 Mme Christiane DESROCHES-NOBLECOURT (Paris).
 MM. Henri AMOUROUX (Paris), *Ac. des Sciences morales et politiques.*
 1979 Baron Georges SION (Bruxelles), *Académie Royale de langue française.*
 1980 Michel JOUVET (Lyon), *Ac. des Sciences.*
 1984 Alain MICHEL (Paris).

- Mme Arlette MICHEL (Paris).
- 1985 Mme Madeleine AMBRIÈRE (Paris).
- 1986 MM. Jorge AMADO (Brésil).
- 1988 Henri GROUÈS (Abbé Pierre), (Paris).
Ange VLACHOS (Athènes).
- 1991 Jean LECLANT, *Ac. des Inscriptions et Belles-Lettres*.
Michel MERCIER, *Président du Conseil Général du Rhône*.
- 1996 Edmond REBOUL (Bandol) A.P.
- 1997 François REY-COQUAIS (Paris).
Richard COOPER (Oxford).
Gaston TUAILLON (Grenoble).
- 1998 Xavier ELLIE (Lyon).
Raymond HAMELIN (Paris).
Jean-Marie PELT (Paris).
René RÉMOND (Paris), *Ac. Française*.
- 1999 Claude COHEN-TANNOUDJI (Paris), *prix Nobel*.
Jean-Hervé DONNARD (Grenoble).
- 2000 Charles ANDRÉ (Lyon).
Eugene CIZEK (Bucarest).
François CLARKE (Lyon).
Jean DERCOURT (Paris), *Ac. des Sciences*.
Jacques DUPAQUIER (Paris), *Ac. des Sciences morales et politiques*.
Yvon GATTAZ (Paris), *Ac. des Sciences morales et politiques*.
Paul GERMAIN (Paris), *Ac. des Sciences*.
Pierre MESSMER (Paris), *Chancelier de l'Institut*.
René MORNEX (Lyon), *Ac. de Médecine*.
Pierre PIGANIOL (Paris).
- 2001 Guy DARMET (Lyon).
- Mme Natalie Zenon DAVIS (Canada).
- M. Alain LAMOTTE (Lyon).
- 2002 Mme Florence DELAY (Paris), (*Ac. Française*).
- MM. Jean FUSARO (Lyon).
Roger FAUROUX (Paris).
- 2004 Mme Charlotte RITTER (Pays-Bas).
- M. Claudio MAGRIS (Italie).

MEMBRES CORRESPONDANTS

I. CLASSE DES SCIENCES

- 1974 MM. Michel FAURE (Annonay).
- 1977 Jacques PRENTKI (Genève).
Maurice JACOB (Genève), *Corr. Ac. des Sciences*.
- 1983 Georges MARINESCO (Bucarest).

- 1988 Fernand CHANRION (Paris).
Guy MAZARD (Strasbourg).
- 1990 Guy BLAUDIN de THÉ (Paris).
Hector MAZZELA (Uruguay).
- 1992 Martial VILLEMIN (Delme).
Jean-Edouard ROCHAS (Lyon).
Frédéric CHARVET (Lyon).
Alain MORGON (Lyon).
Abel ROULLET (Lyon).
- 1995 Maurice BOUCHER (Lyon).
- 1997 Jean NORMAND (Lyon).
- 1998 Daniel GERMAIN (Lyon).
Michel LACHAUSSÉE (Tokyo).
Jean-Pierre LIÈVRE (Lyon).
- 2000 Jean FAVRE-GILLY (Lyon).
Louis-Paul FISCHER (Lyon).
- 2001 Tibor Yusti von ARTH (Baden-Baden).
- Mme Clotilde de LOURDES BRANCO GERMINIANI (Brésil).
- 2002 Mme Suzanne ESTANOVE (Lyon).
- 2004 MM. Alain GOUTELLE (Lyon).
Philippe MIKAELOFF (Lyon).

II. - CLASSE DES LETTRES

- 1972 MM. Jean-Henri MARTIN (Paris).
- 1976 André LE GALL (Saint-Jean d'Ardières).
- 1978 Jean FAVIER (Paris).
- 1979 Emile MAGNIEN (Mâcon).
Jean VUAILLAT (Lyon).
- 1983 Jacques TOURNIER (Lyon).
- 1984 Alain GIRARD (Pont-Saint-Esprit).
- 1986 Manuel SITO ALBA (Espagne).
- 1990 Mme Anne-Marie VURPAS (Lyon).
- 1991 MM. Joseph MONESTIER (Toulouse).
Pierre DARDUN (Lyon).
Léon LAPRA (Lyon).
- 1992 François MONTMANEIX (Lyon).
- 1993 Max BOBICHON (Lyon).
- 1994 Bernhard BEUTLER (Bruxelles).
Christian LACOUR (Nîmes).
- 1995 Philippe GREFFET (Lyon).
Jean GUEYDAN (Lyon).
- 1997 Jacques GADILLE (Lyon).

- 1998 Loïc MALLIE (Lyon).
- 1999 Mme Renée DENIER (La Tour du Pin).
Mme Hayat OMAR (Lyon).
- 2000 Mme Isabelle COLLON (Lyon).
MM. Jean-Paul LUCET (Paris).
Philippe ROSSET (Lyon).
- 2001 Bernard JADOT (Lyon).
Robert HEATH (Lyon).
- 2002 Mme Myriam ANTAKI (Syrie).
- 2003 MM. Jean-Luc FAVRE (Bourg Saint-Maurice).
- 2004 François FALLETTI (La Haye).
Jacques RAVEL (Lyon).
Jean-Louis ROUSSIN (Lyon).
Daniel ROUX (Villeurbanne).
- 2005 Mme Marguerite BUET (Lyon).
Maryannick LAVIGNE-LOUIS (Lyon).
MM. Bruno DUMONS (Lyon).
Jean-François DUCHAMP (Lyon).

**BUREAU DE L'ACADÉMIE
EN 2004**

Président : Joseph REMILLIEUX
Chancelier : Noël MONGEREAU
Vice-Président : Denis-Clair LAMBERT
Président 2003 : Marcel CORNELOUP
Secrétaire général de la classe des Sciences : Charles RUHLA
Secrétaire général adjoint de la classe des Sciences : Pierre LAVIOLETTE
Secrétaire général de la classe des Lettres : Henri BUET
Secrétaire général adjoint de la classe des Lettres : Jacques FILLEUL
Trésorier : André MARTIN
Trésorier adjoint : Michel ROBATEL
Bibliothécaire : Jean BURDY
Bibliothécaire adjoint : Michel DÜRR
Archiviste : Jean-Pierre GUTTON
Archiviste adjoint : Michel DÜRR
Chargé des relations extérieures de l'Académie : Paul MALAPERT
Chargé des relations avec les autres académies : Noël MONGEREAU

**BUREAU DE L'ACADÉMIE
EN 2005**

Président : Denis-Clair LAMBERT
Chancelier : Marc TRILLET
Vice-Président : Noël MONGEREAU
Président 2004 : Joseph REMILLIEUX
Secrétaire général de la classe des Sciences : Gérard PAJONK
Secrétaire général adjoint de la classe des Sciences : Philippe LEBRETON
Secrétaire général de la classe des Lettres : Yvonne LAMBERT-FAIVRE
Secrétaire général adjoint de la classe des Lettres : Henri BUET
Trésorier : André MARTIN
Trésorier adjoint : Michel ROBATEL
Bibliothécaire : Jean BURDY
Bibliothécaire adjoint : Michel DÜRR
Archiviste : Jean-Pierre GUTTON
Archiviste adjoint : Michel DÜRR
Chargé des relations extérieures de l'Académie et des relations avec les autres académies : Paul MALAPERT

PRÉSIDENTS DE L'ACADÉMIE DEPUIS 1945

Classe des Sciences

1945 Joseph LEPERCQ
 1947 Jean THIBAUD
 1949 Maurice PATEL
 1951 Louis JUNG
 1953 Marcel JOSSERAND
 1955 Richard TAGAND
 1957 Charles GARIN
 1959 Paul SANTY
 1961 Henri HERMANN
 1963 Armand TAPERNOUX
 1965 Paul BERTOYE
 1967 Pierre DELATTRE
 1969 Marcel CHAMARAUD
 1971 Maurice GUILLEMINET
 1973 Maurice JACOB
 1975 Louis REVOL
 1977 Pierre MOUNIER-KUHN
 1979 Jean COURBIER
 1981 René HUGONNIER
 1983 Jack BOST
 1985 Michel LATARJET
 1987 Jean LABASSE
 1989 Jean POUILLOUX
 1991 Edmond REBOUL
 1993 Gabriel PEROUSE
 1995 Albert CHAVANNE
 1997 Michel LAFERRERE
 1999 Paul MALAPERT
 2001 Robert FAVRE
 2003 Marcel CORNELOUP
 2005 Denis-Clair LAMBERT

Classe des Lettres

1946 Henri MOREL-JOURNEL
 1948 Mgr Fleury LAVALLE
 1950 Edouard HERRIOT
 1952 Cardinal Pierre-Marie GERLIER
 1954 André CHAGNY
 1956 Pierre ROLAND
 1958 Jean TRICOU
 1960 Roger GROS
 1962 Martin BASSE
 1964 Louis PIZE
 1966 Mgr Maurice MICHAUD
 1968 Georges COHENDY
 1970 Général Albert LAURENT
 1972 André LATREILLE
 1974 Robert PROTON DE LA CHAPELLE
 1976 Henri HOURS
 1978 Pierre-Antoine PERROD
 1980 Hugues MOREL-JOURNEL
 1982 Pierre LOUIS
 1984 Aimé CAMELIN
 1986 Claude MONDESERT
 1988 Jean-Eugène GERMAIN
 1990 Louis DAVID
 1992 René WALDMANN
 1994 Jacques BOIDIN
 1996 Alain BOUCHET
 1998 André MARTIN
 2000 Louis DAVID
 2002 Marc TRILLET
 2004 Joseph REMILLIEUX
 2006 Noël MONGEREAU

DISTINCTIONS

Yvonne LAMBERT-FAIVRE a été promue commandeur de l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Jean-Pierre GUTTON a été nommé chevalier de l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Noël MONGEREAU a été nommé chevalier de l'ordre national du Mérite.

L'ouvrage intitulé *Louis Charrat, peintre* par Gabriel PÉROUSE et J. CLAVERIE a reçu, le 11 février 2005, le prix du manuscrit 2004 du conseil général du Rhône.

L'ouvrage, dont Régis NEYRET est co-auteur, intitulé *Atlas historique du Grand Lyon* a reçu, le 11 février 2005, le prix histoire et patrimoine du conseil général du Rhône.

PUBLICATIONS

Membres titulaires et titulaires émérites :

Jack BOST - *Lyon, berceau des sciences vétérinaires*, Éditions lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2005.

Christian DUMAS - *Qu'est-ce qu'une rose ?*, éd. Le Pommier.

Christian DUMAS - *Le temps des savoirs*, Revue de l'Institut universitaire de France, n°7.

La séparation en province, conférence nationale des Académies des sciences, belles-lettres et arts, colloque 2005. Participation de :

Denis-Clair LAMBERT
Alain BOUCHET
Claude PRUDHOMME
Bruno DUMONS.

CÉLÉBRATION du CENTIÈME ANNIVERSAIRE de notre confrère Félix ROLLET

11 octobre 2005 *Allocution du président Denis-Clair LAMBERT*

Le 5 octobre 1905 naissait à Lyon notre confrère Félix ROLLET. Homme du XX^e et du XXI^e siècles, Félix Rollet a eu le privilège d'assister aux transformations de sa ville, de son pays et du monde. Évoquons les cinq âges de la vie d'un centenaire.

L'enfant et l'adolescent

1905, notre planète était déjà peuplée d'un milliard d'habitants. D'immenses empires coloniaux formés par l'Angleterre et la France se sont étendus en Afrique et en Asie, les empires ibériques ont rétréci, car l'Amérique latine est émancipée depuis trois quarts de siècle.

Le siècle qui débutait était encore caractérisé par la persistance de l'ancien régime.

Les altesses royales, fortement apparentées, étaient les principaux responsables de la diplomatie européenne : à Paris et même à Vienne notre langue, le français, était restée celle des chancelleries. Le président Émile Loubet représentait notre République, ses homologues étaient plus souvent des monarques. L'adversaire le plus redouté des Français était depuis la désastreuse défaite de 1870 le Hohenzollern, le kaiser Guillaume II, petit-fils de la reine Victoria, et son chancelier Bismarck. Ce n'était plus la perfide Albion, depuis que l'Angleterre et la France s'étaient réconciliées dans une Entente Cordiale, un an auparavant.

Le souverain Édouard VII, très francophile, était devenu très populaire à Paris. Au nord, Léopold II, de la lignée Saxe-Coburg-Gotha règne en Belgique, la Norvège se sépare de la Suède et choisit le roi Haakon VII, de la maison de Schleswig-Holstein. Aux frontières orientales, l'archiduc François-Joseph de la maison d'Habsbourg assurait la pérennité de l'Autriche-Hongrie, le roi Léopold, prince de Hohenzollern, régnait en Roumanie ; en Bulgarie c'était Ferdinand de Saxe-Coburg-Gotha, et, bien sûr, le tsar Nicolas II, dernier des Romanov, tenait d'une main de fer la Russie. Certes l'Europe méridionale s'était ouverte à la démocratie, mais elle préservait le plus souvent une monarchie parlementaire, en Italie Victor Emmanuel II, de la maison de Savoie, ou Alphonse XIII qui cependant avait renoncé à la couronne d'Espagne en 1902.

Et l'Amérique. La nouvelle puissance émergente : les États-Unis de 1901 à 1909 furent dirigés par un Président très interventionniste Théodore Roosevelt, qui ne manquait pas d'envoyer ses « marines » en Amérique centrale. Et l'Asie. Une nouvelle puissance émergente, le Japon, infligeait une défaite humiliante (Port-Arthur) aux armées du tsar de Russie.

Ce monde n'était pas exempt de violence et les attentats terroristes se multipliaient, pas seulement en Russie, mais en Amérique et dans toute l'Europe : le *Sin Fein* naissait en 1905, les terroristes serbes et monténégrins déferlaient sur les Balkans ...

Le monde changeait, mais l'Europe restait le centre de l'économie mondiale. La France semblait toujours une puissance de premier rang assise sur sa monnaie (le franc-or), son épargne, ses inventions, son renouveau industriel, son agriculture bien protégée. Tout ce que l'on apprenait à l'école, ses 40 millions d'habitants, ses riches colonies, ses 40 quintaux de blé à l'hectare (en Beauce)... Si de nos jours nos dirigeants se glorifient de posséder le système social le plus avancé du monde (le « modèle »), au début du siècle ils étaient persuadés d'avoir inventé le modèle politique le plus enviable : la troisième République.

Félix ROLLET naquit à l'apogée de la République radicale et anti-cléricale. Lyon en 1905, à la veille de l'adoption de la loi de séparation de l'Église et de l'État, était devenue un fief de la laïcité. La majorité des députés et des représentants locaux étaient alors radicaux ou radicaux-socialistes. Les médecins radicaux se succédaient à la mairie, Gailleton puis Augagneur, et un nouveau venu, normalien et professeur au lycée Ampère, Édouard Herriot, leur succède et conservera la mairie pendant 50 ans.

Alors que s'achevait la petite enfance, il est évident que Félix ROLLET n'était pas encore entré en politique. Bientôt, comme la plupart d'entre nous, il fera ses premiers pas sur la place des Terreaux, la place Bellecour et les quais du Rhône. Il sera endormi par les berceuses de jadis : *Dors mon petit quinquin*, puis jettera quelques pièces dans la cour aux chanteuses des rues qui déclamaient *Nini peau de chien*, la création d'Aristide Bruant en 1900 !

Enfin vient l'heure de l'école primaire, puis les classes secondaires. Félix ROLLET adolescent use d'abord ses culottes sur les bancs de l'école Ozanam, puis il se dirige vers les sombres bâtiments du lycée Ampère, où tant de Lyonnais ont poursuivi leur apprentissage des humanités classiques. Il avait 9 ans quand la première guerre mondiale débuta, elle s'achève quatre ans plus tard, il est encore collégien. C'est donc pendant les « années folles » que Félix ROLLET quitte le Lycée pour la Faculté : il entre à la faculté de Droit où il obtient la licence en Droit. Il est vraisemblable qu'à cette époque il suivit les cours de mon grand-père Édouard Lambert et même de mon père Jacques Lambert qui arriva comme Agrégé en 1925. Félix Rollet avait 20 ans.

La maturation et l'engagement patriotique

En 1925 les empires centraux étaient démantelés, l'Europe était balkanisée en une multitude d'États, la France était très affaiblie, sans percevoir son déclin.

1925-1945, ce furent deux décennies sombres de notre histoire. Notre confrère Félix ROLLET avait embrassé la profession d'avoué au tribunal civil de Lyon et était entré pour deux décennies dans l'étude créée par son père. Il a joué un rôle important dans la profession, président de la fédération des Avoués, et poursuivra son activité aux lendemains de la seconde guerre mondiale. L'Europe et le monde avaient déjà beaucoup changé, mais pas pour le meilleur des mondes. Alors que l'opinion publique en 1918 croyait que la guerre était à jamais bannie : « plus jamais ça », que Briand et Herriot affirmaient leur foi en la SDN et en ces pactes et conférences qui permettraient de prévenir les guerres, en fait le nationalisme belliciste n'était pas éteint et le réarmement se poursuivait.

Félix ROLLET fut un patriote ardent, il fut officier de réserve à partir de 1925.

L'âge de la maturité ne fut pas seulement celui de l'exercice d'une profession, mais celui d'un engagement patriotique au moment de la guerre et de l'occupation du territoire. Il fera la campagne de 1940 dans l'armée des Alpes. Dès les débuts de l'occupation il entra dans l'Organisation de la Résistance de l'Armée (ORA). Il prit de risques considérables, il sera arrêté par la Gestapo et interné au fort de Montluc et à Fresnes. Par suite de l'habileté de sa défense, la Gestapo crut s'être trompé et le remit en liberté. Quand la lutte se déplaça vers le Vercors, Félix ROLLET, bon montagnard, parvint à évacuer les survivants de son groupe par les pentes du Grand Veymont. La croix de Guerre atteste ses services.

Quand Lyon fut libéré, il s'est engagé dans l'armée de De Lattre et fit la campagne d'Allemagne comme commandant d'un bataillon de choc, l'un des premiers à franchir le Rhin sur des bateaux pneumatiques. Voilà une vie déjà bien remplie à 40 ans, d'autres horizons vont s'ouvrir.

La politique et la gestion municipale

1945-1965. Voici le troisième âge de la vie, la maturité, période des plus grandes satisfactions professionnelles et familiales. En Europe les vestiges de l'ancien régime sont effacés et une nouvelle espérance est apportée par la construction de l'Europe. La France a retrouvé une forte expansion, mais le monde occidental est coupé par l'affrontement entre les démocraties et l'univers communiste. Tout en restant avoué, puis administrateur judiciaire, Félix ROLLET s'est rapproché de la municipalité.

Après le long règne d'Édouard Herriot jusqu'en 1957, Lyon bouge et se couvre d'infrastructures et d'aménagements. Régis Neyret nous a présenté ici même l'ampleur des transformations de notre ville sous la férule de Louis Pradel, Francisque Collomb, Michel Noir et Raymond Barre dans le domaine de la culture.

Félix ROLLET a officié pendant près de 30 ans au Conseil Municipal comme deuxième adjoint et plus tard à la Courly et au conseil régional. Bref il eut à connaître tant de dossiers au cours de cette période qu'il aurait pu être un de meilleurs historiens de cette période, s'il avait été tenté d'en faire le bilan.

Au service de la ville et de la région

1965-1985. Un quatrième âge permet à Félix ROLLET entre 60 et 80 ans de poursuivre son activité d'administrateur et de gestionnaire à la Communauté Urbaine (Courly) en tant que vice-président de 1969 à 1977 et comme membre du conseil régional jusqu'en 1983. Son activité au service de notre ville lui a valu d'être officier de l'ordre national de la Légion d'Honneur et de l'ordre national du Mérite.

Cette fois le monde a changé radicalement : le choc pétrolier a brisé la prospérité des 30 glorieuses, le Japon est devenu la deuxième puissance mondiale et la France ne représente plus que 1% du peuplement de la planète. La décentralisation mobilise les élus locaux et des projets ambitieux pour faire de Lyon une grande métropole à l'image de Milan, Frankfurt et Barcelone, la région Rhône Alpes ne dispose-t-elle pas d'atouts considérables. On conçoit que cette époque de grands projets ait incité notre confrère à se consacrer à ces projets d'intérêt général.

L'Académicien

Notre confrère Félix ROLLET est entré dans notre Académie en 1987, il en a été un membre très présent et très actif. 1985-2005, deux nouvelles décennies pendant lesquelles notre confrère nous a démontré qu'il existe un cinquième âge à l'abri des conséquences du vieillissement. Nous avons tous été frappés par sa validité, montant et descendant les escaliers de notre palais Saint-Jean, ou ceux de mon domicile rue Sala, avec une agilité que beaucoup d'entre nous envient.

100 ans, une exception dans l'histoire de notre Académie, ils furent quelques uns au cours de nos trois siècles d'existence. Félix Rollet fait partie des 10 000 centenaires de notre pays, à l'époque de sa naissance ils n'étaient qu'une dizaine, en 1945 ils étaient 200 et dans cinquante ans ils seront, dit-on, 150 000, pas nous mais nos petits enfants !
Longue vie à Félix ROLLET !

5 octobre 2005 **Allocution de M. Gérard COLLOMB, sénateur-maire de Lyon**

Avec l'autorisation de Monsieur le Maire de Lyon, de Monsieur le Président du club Rotary Lyon et de Monsieur Félix ROLLET, est publié ci-dessous le discours de Monsieur Gérard COLLOMB, Sénateur-Maire de Lyon, à l'occasion de la cérémonie organisée en l'honneur du centième anniversaire de Monsieur Félix ROLLET par le Rotary Club à l'Hôtel de Ville de Lyon (Salon Justin Godart):

Lorsque j'ai appris que le *Rotary Club* voulait fêter le 100^{ème} anniversaire de Félix ROLLET, ainsi que le 70^{ème} anniversaire de mariage des époux Rollet, je me suis dit que la célébration de cet anniversaire ne pouvait se faire ailleurs que dans les salons de l'Hôtel de Ville.

D'abord par fidélité au souvenir. Il se trouve que lorsque je commençais comme jeune élu, comme quelques-uns d'entre-nous, en 1977, Félix ROLLET était alors adjoint à l'urbanisme. C'était quelqu'un dont nous écoutions les discours avec attention. Et je dirais qu'au-delà des divergences politiques qui pouvaient exister nous étions tous impressionnés par sa vision de la ville.

Cette vision de la ville, il l'avait forgée au travers d'une vision de la vie. Félix ROLLET s'engage en effet assez jeune en politique. Il est d'abord élu maire de Fontaines-Saint-Martin. Mais c'est à ce moment-là sans doute que sa vie va basculer en même temps, hélas, que la France est en train de basculer.

C'est en effet la guerre et Félix ROLLET est mobilisé dans l'armée du général de Lattre de Tassigny au sein du 299^e régiment d'infanterie alpine. Il est de ceux qui vont combattre avec toutes leurs forces, qui vont ne pas croire au départ à un tel effondrement de notre pays et de nos armées.

Il pense alors que l'armistice est une trêve malheureuse et que les combats vont reprendre. Resté en liaison avec les cadres de l'armée française engagés derrière le géné-

ral Picquendar, il participe activement aux activités clandestines visant à reconstruire des réserves et une armée qui, hélas, devait être hypothétique.

En contact, dès 1940, avec les réseaux de la Résistance naissante, c'est en novembre 1942, quand la *Wehrmacht* envahit la Zone Sud, que l'engagement de Félix ROLLET va prendre toute son ampleur. L'avocat Georges Cohendy, 1^{er} adjoint d'Herriot, beau-frère de Justin Godart dont ces salons portent aujourd'hui le nom, membre du réseau du « Coq enchaîné », le présente alors au commandant Marcel Descour, animateur de l'organisation de la Résistance armée à Lyon et dans sa région.

Dès lors, l'étude d'avoué de Félix ROLLET va devenir une façade qui sert à la fois de cache pour des officiers anglais des SAS parachutés sur le sol français et, surtout, de bureau de liaison de la Résistance intérieure.

Arrêté à son domicile le 17 juillet 1943, Félix ROLLET est interné à l'école de Santé Militaire avant d'être transféré à Montluc puis à Fresnes. Heureusement remis en liberté le 6 octobre 1943, il est activement surveillé et est alors obligé d'arrêter momentanément ses activités de résistance. Cependant, à la faveur du débarquement allié et à la demande du commandant Descour, il rejoint en juillet 1944 les maquis du Vercors et leur combat inégal - mais combien héroïque - contre les armées de l'Allemagne nazie.

On connaît ce que fut le Vercors ! Ceux qui combattirent étaient des hommes et des femmes d'une dimension exceptionnelle. Parmi les victimes, d'ailleurs, Félix ROLLET va perdre un ami, Jean Foillard, un jeune avocat, résistant entré dans son étude quelques mois plus tôt et qui fut pour lui un véritable compagnon d'armes.

Rescapé de cette époque tragique, Félix Rollet va terminer la guerre de l'autre côté du Rhin au sein du 1^{er} groupement du bataillon de choc. Après la fin de la guerre, c'est naturellement que, revenu à Lyon, il va participer à la reconstruction de notre ville.

Homme de droite, il s'engage avec des personnalités comme Pierre Montel, Guy Jarosson et Robert Proton de La Chapelle et fonde le Parti Républicain de la Liberté dont il préside le comité départemental dès 1946. Avec l'appui des milieux économiques de l'époque, il s'investit pour remettre sur pied la vie de la cité. Il participe ainsi à la fondation de l'*Écho du Sud-Est* qui va devenir quelques années après l'*Écho-Liberté*.

En 1953, il est élu conseiller municipal de Lyon. Le maire est alors évidemment Édouard Herriot. Ils ne sont pas de la même famille politique. Mais Édouard Herriot et Félix Rollet auront l'intelligence de travailler ensemble. Dans l'équipe municipale qui est alors constituée, Édouard Herriot est maire. Le 1^{er} adjoint est le libéral Pierre Montel, le 2^{ème} adjoint le radical Louis Pradel et le 3^{ème} adjoint Félix Rollet. Une belle équipe pour construire l'avenir de Lyon !

À la mort d'Édouard Herriot, c'est naturellement que Félix Rollet va se présenter pour être maire de Lyon au nom de sa famille politique. Il est battu par Louis Pradel au 3^{ème} tour de scrutin. Mais là encore, les deux hommes vont travailler ensemble et Félix Rollet deviendra un conseiller précieux de Louis Pradel et en même temps un constructeur de la ville.

Louis Pradel vous nommera 2^{ème} adjoint délégué à l'urbanisme et c'est là que vous

allez prendre toute votre dimension. Dimension que j'ai connue en 1977. Vous allez en effet à cette époque-là redessiner le visage de notre agglomération.

Vos réalisations visent à effacer les traces laissées par la guerre mais aussi à construire des quartiers neufs qui peuvent accueillir l'expansion de la ville de Lyon. Vous lancez de vastes programmes de construction, rachetez les terrains de la Part-Dieu dont vous faites le poumon administratif et économique de notre ville. Vous tracez et rénovez les grands axes de la Presqu'île et vous réalisez les grands équipements sportifs et culturels qui aujourd'hui encore font la fierté de notre cité comme par exemple l'auditorium Maurice Ravel ou encore le palais des Sports.

À l'heure florissante des Trente Glorieuses, les projets sortent de terre : on inaugure le Marché Gare, la Duchère, toute une série de logements sociaux que vous lancez. Et même si aujourd'hui avec le temps, nous devons remodeler les choses, on ne peut que constater qu'alors construire un quartier comme celui de la Duchère était d'une rare audace et correspondait aux besoins qui étaient ceux de la situation des années 1960.

Adjoint aux travaux, vous dirigez les services techniques municipaux jusqu'à la création de la Communauté Urbaine, en 1969, où vous devenez vice-président en étant un des pères fondateurs. Précurseur, vous êtes à l'origine de l'Atelier d'urbanisme dont vous confiez la direction à Charles Delfante. L'agence d'Urbanisme de Lyon est née de là et aujourd'hui encore elle fait l'administration de l'ensemble des villes de France.

« *Conscience, droiture, dynamisme et réflexion dans la décision* » : voilà les termes qu'emploiera pour vous Louis Pradel, quand, en septembre 1973, vous est attribuée la Légion d'Honneur. Passionné par la vie politique, vous êtes profondément convaincu et je vous cite : « *L'on prend goût à la Res Publica en s'occupant dans le concret* ». Ô combien je peux comprendre ces mots !

J'ajouterai, et j'en terminerai par-là, qu'humaniste profond, vous devenez un membre actif du Rotary. Vous êtes aussi à la tête de la société d'Enseignement professionnel du Rhône. Vous donnez alors le nom d'Arlès-Dufour, un des grands saint-simoniens, au groupe scolaire de la SEPR, montrant ainsi que votre vision de la société, de la vie, ne vous enfermait pas dans votre famille politique d'origine. Mais que vous pensez au contraire que c'est en rassemblant que l'on pouvait bâtir une société.

L'écrivain Bruno Benoît a souvent parlé à propos de Lyon de *Lyonnitude*. La *Lyonnitude* est une attitude politique qui vise à rassembler. À rassembler parce que dans les temps historiques, la ville de Lyon s'est profondément déchirée. On se souvient des affres de la Révolution française et de ce que Lyon dut alors subir...

L'écrivain lyonnais Marc Lambron décrit cette belle tradition de notre cité avec cette métaphore. Je le cite : « *À Lyon, on sait que la braise menace toujours d'enflammer la soie. On essaie, autant que faire se peut dans une ville qui fabrique et qui aime le tissu, de ne pas le déchirer, et ce qui vaut pour les étoffes vaut aussi pour la société des hommes* ».

Cher Félix ROLLET, je crois que tout au long de votre vie vous avez voulu vous aussi faire que ne se déchire pas le tissu de la société des hommes. Merci pour votre action !

ÉLOGES FUNÈBRES

Barthélémy DREVON

(1907-2005)

Membre titulaire émérite

Le professeur Barthélémy DREVON est décédé fin juin 2005 alors que notre Académie avait clos son programme de réunions le 24 juin et que les académiciens étaient dispersés en raison des vacances ; il était dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année. Notre collègue a certainement connu une fin de vie douloureuse car il avait perdu l'usage de la parole à la suite d'un accident vasculaire cérébral survenu à la fin de l'année 1991 ; de plus, son écriture était incertaine mais il conservait intactes ses capacités intellectuelles. Ces difficultés d'expression l'ont contraint à une solitude que nous imaginons difficile à vivre et qui a dû être source de souffrances et d'exigences pour les siens.

Le professeur DREVON a été élu membre de l'Académie par un vote en date du 7 décembre 1982 : il était titulaire de la classe des Sciences, dans la deuxième section. Il a été promu à l'éméritat le 6 juin 2000.

Il avait choisi le thème de *L'Homme et la Douleur* pour son discours de réception qu'il prononça le 17 janvier 1984 ; il l'avait dédié à son ami François Postic, pharmacien militaire comme lui : il s'interroge sur la façon d'atténuer ou de supprimer la douleur et évoque les différentes classes de médicaments anti-douleurs, des analgésiques mineurs à la morphine. Il aborde des problèmes qui, dit-il, dérangent et constituent des faits troublants : l'indifférence à la douleur, les algo-hallucinations des amputés, l'utilisation de placebos. Il fait appel à de nombreuses citations d'auteurs variés : Rabindranath Tagore, Montaigne, Duhamel, Valéry dont il cite la phrase : « *Le caractère le plus simple de la douleur est de forcer l'attention, d'occuper l'être totalement, de distraire* ».

B. DREVON présentera ultérieurement deux autres communications :

- l'une, le 26 janvier 1988 : « *De la firme Poulenc à l'Institut Pasteur, Ernest Fourneau, fondateur de la chimio-thérapie française* ». D'origine pharmaceutique, Fourneau réalise de très nombreuses synthèses de molécules à effet thérapeutique et découvre les sulfamides.
- l'autre, consacrée à « *La médaille historique de l'Académie de Lyon et son énigme* », prononcée le 19 juin 1990 ; il s'agit d'une médaille en bronze du règne de Louis XIV, faisant partie d'un legs de 272 médailles destiné à notre compagnie et réalisé par Pierre Adamoli, d'origine milanaise qui mourut le 3 juin 1769.

À partir de 1992, l'état de santé du professeur DREVON ne lui permettait plus d'assister aux séances de l'Académie et les académiciens admis depuis cette date n'ont pu faire sa connaissance.

Barthélémy DREVON est né le 20 avril 1907 à Vinay (Isère) ; son père était officier de marine. Son enfance se déroule à Toulon ; il poursuit ensuite sa scolarité dans la capitale où il obtient son baccalauréat. En 1928, il entre par concours à l'école du Service de Santé Militaire qui est à Lyon mais il va suivre les deux premières années de sa scolarité phar-

maceutique à Paris où il obtient un prix de physique ; il poursuit sa scolarité à Lyon et acquiert son diplôme supérieur de Pharmacie en 1931. Il conduit alors un travail de recherche sous la direction du professeur Albert **Leulier**, portant sur le métabolisme de la morphine et de l'oxydimorphine qui lui permet d'obtenir le diplôme de pharmacien supérieur. Il retrouve ensuite la capitale, complète sa formation tant scientifique que militaire : il obtient une licence es sciences en 1935 et sort major de sa promotion de l'école d'Application du Service de Santé des Armées.

Carrière militaire

Pendant la dizaine d'années suivantes qui couvre l'immédiat avant-guerre, la seconde guerre mondiale, l'occupation allemande et la Libération, Barthélémy DREVON va s'engager dans une carrière exclusivement militaire qui le verra d'abord affecté au service pharmaceutique (pharmacie et laboratoire de chimie) de l'hôpital militaire Villemin à Paris, puis au laboratoire de recherche sur les gaz de combat au Bouchet où il exerce les fonctions de chef du laboratoire de toxicologie à une époque où la menace allemande se dessine.

Il effectue, pendant la période 1935-1937 et dans le cadre de ses fonctions militaires, plusieurs séjours en Afrique du Nord. Il est ensuite nommé chef de division à l'école du Service de Santé des Armées à Lyon et partage la responsabilité de la formation des élèves officiers du service de Santé Militaire (1937-1939.)

La guerre éclate et B. DREVON est affecté au laboratoire Z de la septième armée, sous l'autorité du général Giraud : il participe à la campagne des Flandres et sa conduite lui vaudra l'attribution de la Croix de guerre. Après l'Armistice, B. DREVON est affecté à Lyon : il est nommé pharmacien-chimiste du service de Santé des Armées en avril 1942. Il présente ensuite avec succès le concours d'agrégation militaire à l'hôpital du Val de Grâce, dans la section Chimie et Biochimie et est nommé professeur agrégé du Val de Grâce en janvier 1943. Il poursuit sa carrière lyonnaise en occupant deux différentes fonctions au sein du service de Santé des Armées : chef du laboratoire des subsistances militaires entre 1947 et 1959, avec toutefois une période de mise hors cadre (sur sa demande) de 1947 à 1953, en raison du début de sa carrière universitaire, puis chef du service pharmacie et laboratoire de chimie dans le nouvel hôpital d'instruction des Armées Desgenettes, récemment ouvert ; il y succède au pharmacien général **Accoyer** : il restera dans ces fonctions de 1959 à 1966, date de son accession à la retraite, avec la grade de pharmacien chimiste général du cadre de réserve.

Carrière universitaire

La carrière universitaire du professeur DREVON est étroitement liée à sa carrière militaire ; elle va se dérouler intégralement à la faculté mixte de Médecine et Pharmacie de Lyon, dans la section de pharmacie, avec comme spécialité la pharmacie chimique, devenue aujourd'hui la chimie thérapeutique. Il réussit au concours d'agrégation civile de pharmacie en octobre 1946 et est nommé maître de conférences-agrégé titulaire en 1949, puis professeur sans chaire en 1952 et professeur titulaire de la chaire de pharmacie chimique et pharmacologie en mars 1955 où il succède à son maître le professeur **Leulier**. Il poursuivra son enseignement jusqu'à son départ en retraite au premier octobre 1978 et est proposé comme professeur honoraire par le conseil de Gestion de la Faculté en décembre 1978. Au cours de sa carrière, il assure également, à la demande du doyen Hermann, un enseignement de pharmacologie-pharmacodynamie aux étudiants en médecine et crée un enseignement de bromatologie, destiné aux étudiants en pharmacie. Il accepte de faire

deux séjours en 1967 et 1968 à Kaboul (Afghanistan) et participe ainsi à la formation des futurs médecins et pharmaciens dans cette faculté parrainée par l'université Claude Bernard.

Le professeur DREVON est conscient que l'étudiant en pharmacie « subit » l'enseignement, « emmagasine » des connaissances avant chaque session d'examen, connaissances qu'il oubliera, pour une partie, dans les semaines suivantes ; il veut motiver l'étudiant et l'engager à réaliser un travail personnel ; en accord avec ses collègues, il demande à chaque étudiant de préparer une étude bibliographique sur un sujet scientifique professionnel, travail qu'il présentera en fin de scolarité. Depuis, la thèse d'exercice a été rendue obligatoire pour tout diplômé pharmacien.

A l'intention du Bureau National de l'Information Scientifique et Technique, dont il fait partie de 1975 à 1978, il rédige des réflexions sur les transformations que devrait apporter, dans le programme de l'enseignement supérieur, l'insertion des méthodes et moyens d'information.

Activités de recherche

Les travaux de recherche du professeur DREVON et de ses élèves ont été conduits aussi bien dans les laboratoires du service de Santé des Armées où il a été successivement affecté qu'au laboratoire de pharmacie et de pharmacologie du domaine Rockefeller. Autour des années 1950, il se rapproche, à la demande du professeur **Santy**, des équipes du centre anticancéreux, récemment créé (centre Léon Bérard) et va poursuivre sa collaboration avec ces équipes lorsque le professeur Marcel **Dargent** prendra la direction du centre ; il obtient en 1954 le prix Pont-Friez pour ses travaux de recherche.

Les axes de recherche choisis par le professeur DREVON sont guidés par sa double activité de pharmacien militaire et d'enseignant-chercheur. Il a rédigé près de deux cents communications ou revues et a dirigé de nombreux thésards, jusqu'à son départ en retraite. Les trois-quarts des publications sont parus dans des revues nationales ou internationales.

Les principaux thèmes de recherche abordés par B. DREVON, au cours de sa carrière peuvent être classés ainsi :

- *sujets d'intérêt militaire* tels que la pénétration des dérivés de l'arsenic, les Arsines, dans les hématies ; rôle des protéines dans le transport des toxiques chimiques dans l'organisme.
- *recherches sur les médicaments* :
 - . sur leurs propriétés physico-chimiques, leur identification et leur dosage : médicaments anticancéreux, anti-inflammatoires, phénothiazines, vitamines, mercurochrome, stéroïdes. Méthode d'analyse par microdiffusion, par chromatographie, mesure du pH des médicaments inscrits au Codex, étude cinétique de la fusion des médicaments ;
 - . sur leur métabolisme, leur mode d'action et leur toxicité (cf. conférence de rentrée de l'université en 1963), sur leur pénétration dans l'organisme, leur toxicité aiguë (DL 50).
- *recherches en biologie clinique* : dosage des constituants sanguins et urinaires et signification des variations de ces paramètres en physiopathologie humaine (calcémie, lipoprotéines sanguines, glucose et albumine urinaires, électrolytes sanguins, séparation électrophorétique des protéines sanguines ; extension de ces recherches vers une approche biochimique des cancers.)

Le professeur DREVON a également rédigé des monographies sur des hommes illustres (Claude Bernard, le baron Desgenettes) ou à la mémoire de ses maîtres et collègues (professeurs Morel, Bretin, Leulier).

Il a proposé une évolution de la scolarité des étudiants qu'il jugeait nécessaire (cf. allocation de remise des diplômes en 1963) et démontré l'importance d'un travail bibliographique et documentaire dans la formation de tous les étudiants en pharmacie.

L'homme

Barthélémy DREVON possédait une grande culture aussi bien scientifique que littéraire et un réel talent de conteur ; il aimait le raffinement dans l'expression des messages qu'il destinait à son public. Lorsqu'il sortait du domaine scientifique, il faisait souvent appel dans ses conférences à des citations d'auteurs variés. Il s'intéressait tout spécialement aux civilisations disparues du contour méditerranéen et aimait fixer sur des photographies les sites, les monuments et les paysages qu'il avait rencontrés au cours de voyages et parfois en faisant profiter le public étudiant ou son entourage d'amis.

Le professeur DREVON était membre correspondant de l'Académie de pharmacie. À la faculté, il avait pris en charge, à la demande de son ami le professeur **Enselme**, la section pharmaceutique du musée d'Histoire de la médecine et de la pharmacie ; il avait participé à la rédaction de la monographie sur le musée, éditée en 1969 et avait publié dans *Le Lyon pharmaceutique*, en janvier 1977, un article plein d'humour sur le musée, ses objets et collections.

La dernière publication que DREVON ait écrite est une monographie de 166 pages, intitulée *Cent ans de pharmacie à Lyon et ailleurs*, datée de 1993 et parue aux Éditions lyonnaises d'art et d'histoire.

Les mérites du professeur DREVON avaient été reconnus par ses pairs et par la nation puisque diverses décorations lui furent attribuées : comme nous l'avons déjà cité, il était titulaire de la Croix de guerre (1940) ; il était devenu chevalier (1954) puis officier (1964) de la Légion d'honneur, chevalier (1946) puis officier (1951) des Palmes académiques et titulaire de la Médaille d'honneur du Service de Santé des Armées (1964).

Ceux qui ont fréquenté le professeur DREVON ou qui ont suivi son enseignement ne peuvent oublier la qualité de sa pensée, la délicatesse de son expression orale ou écrite, sa grande culture qu'il aimait faire partager en privé et le charme des images qu'il rapportait de ses voyages.

Les membres de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon conserveront de leur collègue, Barthélémy DREVON, le souvenir d'un conférencier distingué, hélas trop rapidement soustrait à leur sympathie. Ils s'inclinent devant la peine et la douleur de madame DREVON et de ses enfants et expriment à la famille du professeur DREVON, leurs condoléances attristées.

André REVOL

Jacques ROUGIER

(1920-2005)

Membre titulaire



Jacques ROUGIER nous a quittés le 14 septembre 2005 après de nombreux mois au cours desquels il supporta avec beaucoup de patience et de sérénité les nombreux traitements auxquels il devait se soumettre, aidé par un entourage familial extraordinaire avec au premier rang son épouse, résolument optimiste et porteuse d'espoir et aussi entouré par ses amis que depuis de nombreuses années il avait su réunir autour de lui.

Jacques ROUGIER est né à Lyon le 27 février 1920. Après des études au lycée Ampère où nous nous sommes cotoyés pour la première fois, il s'oriente vers la médecine et s'engage dans les concours hospitaliers. Il est successivement externe, interne des hôpitaux en mai 1946. Il se destinait à la chirurgie viscérale et il fut ainsi préparateur

d'anatomie à la faculté en 1947. Sur les conseils de Louis **Paufique** il choisit alors l'ophtalmologie, spécialité montante à l'époque et il passe sa thèse de docteur en médecine en 1950 sur 500 cas de greffes de cornées lamellaires. C'était l'époque au cours de laquelle Louis Paufique avait assuré le triomphe de cette méthode thérapeutique alors nouvelle.

Il est chef de clinique en 1952 à la clinique universitaire d'ophtalmologie de la faculté dont le professeur Louis Paufique était devenu le titulaire. Il est chargé de la chirurgie oculo-palpébrale. En 1961 il réussit le concours d'ophtalmologiste des hôpitaux de Lyon et est également admissible au dernier concours d'agrégation avant la réforme hospitalo-universitaire de Robert Debré.

Ses fonctions hospitalières se situent à l'hôpital Neurologique de 1968 à 1981. Il sait entretenir avec beaucoup d'efficacité et de doigté une collaboration étroite avec les divers chefs de service de cet hôpital, et aussi avec les professeurs **Dechaume**, Paul **Girard**, **Wertheimer** et bien d'autres.

Ses activités chirurgicales s'orientent principalement vers les plaies et traumatismes de l'orbite, les tumeurs orbitaires, pour lesquelles il avait une très grande expérience. On lui doit la plus importante statistique française (180 cas). Il partage son temps hospitalier avec son activité privée fort appréciée en raison de son profond sens clinique.

En 1981 et jusqu'en 1985 il prend la direction du service d'ophtalmologie de l'hôpital Lyon Sud et développe alors une activité tout à fait inédite : le dépistage des troubles de l'acuité visuelle chez le nourrisson. Il est le président fondateur du centre « bébé vision » en 1982. Cette activité pratiquement ignorée jusqu'alors prendra une expansion importante dans tous les services d'ophtalmologie.

Toute cette activité hospitalière s'accompagne d'une forte implication dans les instances professionnelles et scientifiques de sa spécialité : président de la Société d'ophtalmologie de Lyon, administrateur de la Société française d'ophtalmologie (1973-1981), président de la Société européenne de chirurgie plastique orbito-palpébrale (1982-1988), membre des sociétés d'oto-neuro-ophtalmologie de Lyon et européenne d'ophtalmologie. Il sera chargé par la Société française d'ophtalmologie d'un très important rapport sur la chirurgie orbito-palpébrale, rapport traduit en Anglais et diffusé largement dans les pays anglo-saxons. Il est d'ailleurs membre de la *Royal society of medicine* à Londres. Sa réputation d'ophtalmologiste lui a valu des missions à Milan à l'Institut du cancer et au Caire, à l'hôpital militaire Maadi en 1970.

Il participe à de nombreux congrès internationaux et est en particulier président du Congrès européen de la Société européenne de chirurgie plastique oculaire. Il est de plus rapporteur au 2^{ème} congrès européen d'ophtalmologie à Amsterdam en avril 1970. Il est rapporteur au 1^{er} Symposium de chirurgie oculaire à Bologne en 1972. Il est président du congrès de la Société européenne de chirurgie plastique en 1987.

On est étonné, en étudiant sa biographie, de l'activité déployée et de la reconnaissance par ses pairs qui lui ont confié des postes clés ; Jacques ROUGIER avec sa discrétion et sa modestie, en parlait peu. Cette grande activité professionnelle fait l'objet de nombreux articles (350). Il publie aussi un ouvrage d'enseignement, *L'ophtalmologie pour le praticien*, qui fera l'objet de plusieurs rééditions.

Il a été nommé chevalier de l'ordre du mérite en 1975.

Ce développement professionnel où l'esprit de collaboration avait fait merveille, supposait des qualités humaines particulières. Ses amis les connaissaient depuis le lycée. Nous les avons retrouvés lorsque nous avons été mobilisés ensemble en juin 1940 au fort de la Duchère comme infirmiers de 2^e classe à la 14^e section d'infirmiers militaires ; nous avons commencé nos études de médecine un an plus tôt. C'est là où nous avons appris ensemble à marcher au pas, période qu'il racontait toujours avec beaucoup d'humour. Versé aux nouveaux chantiers de jeunesse à Rumilly, groupement n° 7, Jacques Rougier fait merveille grâce à son expérience du scoutisme, dans une ambiance sociale très diversifiée qui devint en grande partie grâce à lui, hautement sympathique et créant pour nous des souvenirs inoubliables.

En mars 1943, pour lui et ses proches, la vie dangereuse commence. En effet l'attachement à son pays le fit s'impliquer dans le réseau *Jade Fitzroy* rattaché à la France combattante. Il agit comme agent recruteur de l'École nationale des cadres des maquis de Savoie, Haute-Savoie et Jura. En 1944, il est agent de liaison auprès du Comité national des médecins de la Résistance. En 1945, après l'arrivée des armées alliées à Lyon, il est affecté comme médecin lieutenant dans la 7^e armée américaine. Il terminera la guerre comme médecin capitaine. Pour toute son activité de résistant, on lui décernera la médaille commémorative de la Résistance, mention libération.

Jacques ROUGIER était membre correspondant de notre Académie depuis 1991. Il fut nommé académicien titulaire en 1992 occupant le fauteuil du professeur **Duroux**. C'est un autre aspect de la personnalité de Jacques ROUGIER qui apparaît maintenant : en effet ce fidèle des réunions de l'Académie intervient souvent par des remarques puisées dans une profonde culture historique. Il a d'ailleurs animé pendant longtemps « le groupement francophone d'histoire de l'ophtalmologie » et rédigé un article dans un ouvrage important,

L'ophtalmologie des origines à nos jours. Déjà connu pour son étude sur Pierre Dionis, chirurgien de Madame la dauphine sous Louis XIV, pour son travail sur Philippe de Macédoine devenu borgne à la suite d'une fracture de l'orbite. Il a présenté de nombreuses communications à l'Académie : *De l'œil, des dieux et des hommes* en 1992, *La Pérouse, gentilhomme des mers* en 1993, *La bataille de Lépante* en 1998, *Quelques borgnes célèbres de l'histoire* en 2002.

Il publia aussi dans les Mémoires de l'Académie une étude historique très intéressante : *Une famille lyonnaise à l'Académie*. C'était la sienne. Il était en effet très fier de ses ancêtres tout en en parlant avec la discrétion et la modestie qui le caractérisait. Depuis Charles **Rougier**, échevin de Lyon en 1659 après la transformation du nom de Ruggieri d'origine vénitienne en Rougier, les Rougier furent successivement commerçants, négociants, banquiers, avec des postes de responsabilités. Citons Louis Auguste **Rougier** au XIX^e siècle, nommé médecin de l'Hôtel-Dieu en 1825 et président de l'Académie en 1858. Paul Rougier, son fils, fonde en 1868 l'École libre de droit et en 1875 est le premier titulaire de la chaire d'économie politique à la Faculté. Il sera président de l'Académie de Lyon en 1882. Beaucoup d'entre nous ont connu Antoine **Rougier** son père, grand industriel ayant assumé d'importantes responsabilités dans notre ville, et je pense également à Louis **Rougier** son oncle, grand philosophe et grand économiste écrivain que Maurice **Allais**, prix Nobel d'Économie, caractérisait ainsi « Louis Rougier, prince de la pensée » dont les écrits sont toujours d'actualité et commentés. Un symposium sur ses travaux fut spécialement organisé à Lyon il y a 2 ans.

Cette approche généalogique dont il était fier, nous laisse entrevoir l'homme réel qu'était Jacques ROUGIER, plus ou moins caché derrière les activités classiques de son métier. Il était dans la lignée de « l'honnête homme » au sens antique, celui qui remplit toute sa mission durant sa vie de citoyen, défenseur de son pays, exemplaire dans son métier, chef d'une famille magnifique, solide et unie, celui qui a toujours fait front, serein et calme devant les difficultés que les circonstances lui apportent, l'ami fidèle de tous ceux qu'il estimait ; avec toujours un caractère bienveillant et indulgent, tolérant, teinté d'humour et d'un peu de scepticisme. C'est ainsi que j'ai connu Jacques ROUGIER depuis nos années d'études, puis en médecine ; c'est ainsi que je l'ai retrouvé après notre retraite professionnelle qui permit alors de nous revoir souvent, grâce à son sens développé de l'hospitalité partagé avec bonheur par son épouse.

Je me suis souvent pris à songer, après nos rencontres, à cette existence si heureuse, à cette carrière parcourue si sûrement, d'une démarche tranquille et cependant divertie par toute opportunité rencontrée sur sa route.

Je me suis pris à comparer involontairement une vie si réussie à quelques unes de ces vies « fortunées » qui se trouvaient possible il y a fort longtemps alors que notre temps rend difficile un tel accomplissement. Jacques ROUGIER nous a prouvé qu'il demeurerait encore possible de faire sentir tout le poids d'une culture prolongée combinée aux héritages d'une atmosphère familiale favorable, ininterrompue, jusqu'à l'extrême de sa vie.

L'Académie a perdu un membre éminent ; nous avons perdu un ami irremplaçable. Je puis assurer son épouse et ses enfants que le souvenir de Jacques ROUGIER demeurera vivant parmi nous.

Jules TRAEGER

Corrado ROSSO

(1925 - 2005)

Membre d'honneur associé

En 1993, nous avons élu Corrado ROSSO comme membre d'honneur associé de notre Académie. Il a été professeur de langue et de littérature française à l'université de Bologne de 1968 à sa retraite. Mais il a enseigné ou dirigé des instituts culturels en diverses cités d'Europe, à Rennes, à Marseille, à Stockholm. Il a aussi été professeur invité dans les universités d'Ottawa et de Nice. Dans sa jeunesse, dans les années 1949-1951, il avait été lecteur d'italien aux lycées Ampère et du Parc à Lyon. Il avait gardé des amitiés lyonnaises et aimait à revenir dans notre ville.

En 2001, durant l'année de ma présidence, je lui avais demandé de venir prononcer une communication mais il avait à regret décliné cette offre à cause de son état de santé déjà précaire. Il est mort le 23 octobre 2005 après une longue maladie qui n'avait pas entamé sa lucide intelligence. Que son épouse, M^{me} Jeannette Geffriaud-Rosso, ses enfants et ses cinq petits-enfants trouvent ici l'expression de notre sympathie attristée.

Spécialiste de l'histoire des idées, ses incessantes recherches ont été marquées par de nombreux articles et par dix-sept ouvrages dont cinq en français. Ils traitent en particulier de la littérature moraliste du XVIII^e siècle et de l'époque révolutionnaire. Il a étudié des auteurs de maximes, comme La Rochefoucauld, ainsi que Fontenelle et Montesquieu. Il avait été élu à l'Académie Montesquieu et reçu, en 1967, le prix Montesquieu. Parmi ses activités, on retiendra qu'il avait participé à l'équipe éditoriale de deux revues dont les prestigieuses *Studi francesi*.

Nous déplorons que sa disparition prive désormais notre Académie de liaisons avec la culture italienne.

Robert FAVRE

Frédéric CHARVET

(1921- 2005)

Membre correspondant

Né le 6 mai 1921, à Voiron (dans l'Isère), Frédéric CHARVET est mort le 1^{er} novembre 2005 à l'âge de 84 ans. Marié, il était le père de trois enfants, tous engagés dans la voie médicale.

Descendant d'une lignée dauphinoise, il effectua ses études secondaires à Grenoble, puis, comme son grand-père, il s'orienta vers la médecine. À Lyon, il passa les premières années de ses études et se présenta avec succès aux concours hospitaliers : externe des hôpitaux en 1943, puis interne en 1946, lors du second des trois concours qui furent organisés dès la fin de la guerre. Entre-temps, il s'était engagé, en 1944, dans la première Armée française où, avec René **Guillet**, il appartint pendant plusieurs mois à une formation chirurgicale de l'avant.

Par la suite, il se consacra d'emblée à la spécialité qui l'attirait depuis longtemps, l'obstétrique. À partir de là, sa carrière va se dérouler sans problème avec les étapes successives de la carrière hospitalo-universitaire :

- élève de Gaston **Cotte** en gynécologie, puis chef de clinique d'Henri **Pigeaud**, son maître en obstétrique, aux pavillons J-K de l'hôpital Édouard-Herriot ;
- professeur agrégé de gynécologie-obstétrique en 1966 ;
- la même année, gynécologue-accoucheur des hôpitaux de Lyon ;
- professeur titulaire de la chaire en 1970, il devint chef de service d'obstétrique successivement dans plusieurs hôpitaux : la Croix-Rousse, l'Hôtel-Dieu, l'hôpital Claude-Bernard, dans l'ancienne clinique du docteur **Arnulf**, où il mit sur pied la maternité ; à nouveau enfin l'Hôtel-Dieu où il termina sa carrière d'accoucheur des hôpitaux, mis à la retraite comme « honoraire » le 1^{er} septembre 1990, et, en même temps, professeur honoraire à l'université Claude-Bernard (Lyon 1).

S'étant considéré « plus médical que chirurgical », Frédéric CHARVET a participé, pendant 40 ans, au développement de la gynécologie-obstétrique, avec l'accouchement sans douleur, l'emploi de l'hormonothérapie, les techniques de perméabilisation tubaire, l'instauration de la contraception, et, en contradiction avec ses idées chrétiennes, la libération rapide de l'avortement. Puis l'essor de la procréation artificielle et de la médecine anténatale.

En même temps que son attrait professionnel, il a exercé une importante activité administrative :

- de 1966 à 1977, comme membre du conseil de la faculté de Médecine de Lyon,
- depuis 1976, président de l'ordre des Sages-femmes du Rhône,
- de 1982 à 1991, directeur de l'école des Sages-femmes des hôpitaux lyonnais.

À côté de son activité hospitalo-universitaire, Frédéric CHARVET s'est toujours intéressé à l'histoire de la médecine et, en particulier, à celle de sa spécialité, dirigeant de nombreuses thèses, présentant de fréquents travaux et rédigeant d'importantes conférences, surtout à l'Institut lyonnais d'histoire de la médecine :

- *la vie d'Ambroise Paré, chirurgien de quatre rois,*
- *l'allaitement au sein au XIX^e siècle,*

- *la femme enceinte dans l'art,*
- *l'histoire du préservatif dans la contraception.*

Consécration de son attachement historique, il a été nommé en février 1988 (deux ans avant sa retraite) conservateur du musée d'Histoire de la Médecine et de la Pharmacie, du domaine Rockefeller à la suite du professeur Gabriel **Despierres** (membre de l'Académie), décédé un an auparavant.

C'est là qu'il a pu donner libre cours à son talent d'organisateur et à ses idées novatrices, transformant en peu d'années le musée en sommeil grâce à la modification des locaux, la mise en place des vitrines d'exposition pour les documents, instruments et microscopes, la restauration des tableaux, l'installation de la bibliothèque, la mise en valeur des ouvrages de la collection Lacassagne, enfin, la ranimation de l'association des amis du musée dont il avait la direction à la faculté.

Dans le même courant d'intérêt, il a participé aux travaux de l'Académie à laquelle il a été élu membre correspondant en 1993. Deux conférences ont illustré sa présence à cette compagnie :

- en 1987, *Vie et œuvre d'Alphonse Fochier*, fondateur de l'école d'obstétrique des hôpitaux lyonnais,
- en 1994, *Promenade dans le musée historique de la faculté de médecine*, décrivant avec soin les joyaux présentés avec élégance dans les six boxes principaux (peintures hollandaises, rare *Vanité* du peintre italien **Ligozzi**, élève de Véronèse, et surtout, l'exceptionnel « baquet » de Franz **Mesmer**, fondateur au XVIII^e siècle du célèbre « magnétisme animal »).

C'est à l'intérieur du musée que Frédéric CHARVET a organisé, en 2000, une exposition sur *Le traitement et la rééducation des handicapés*, à partir d'une série de dessins du graveur Raphaël **Freida**, portraits saisissants de blessés de la face pendant la Grande Guerre.

Très attaché à ses souvenirs de jeunesse, il parlait souvent des ascensions qu'il avait effectuées dans l'Oisans et le Vercors, car il aimait les montagnes dauphinoises et surtout la région de Grenoble où avaient vécu ses ancêtres :

- son arrière-grand-père, Alexandre, médecin en chef de l'hôpital de Grenoble, professeur d'anatomie et physiologie à l'école Préparatoire de cette ville,
- son grand-père, également médecin, professeur à l'école de Médecine ainsi qu'à la faculté des Sciences de Grenoble,
- son père, Henri, officier pendant la Grande Guerre, puis colonel de gendarmerie,
- son jeune frère, militaire de carrière, mort au champ d'honneur pendant les combats du Viet-Nam.

Surtout, il avait eu la patience de déchiffrer les lettres familiales de 1854 à 1860 dans un ouvrage de 1989 intitulé *Glanes médicales* où apparaissaient les maladies d'alors, les règles d'hygiène au XIX^e siècle, le traitement des blessés de guerre, les transports maritimes, etc.

Frédéric CHARVET était un homme d'une grande conscience professionnelle, à l'esprit

ouvert à toutes les découvertes modernes. Son contact était toujours enrichissant pour le conservateur adjoint dont j'occupais les fonctions ; il aimait « son » musée parce qu'il l'avait structuré lui-même avec passion et il savait accompagner les étudiants ou les professeurs qui venaient le visiter.

Dans sa propriété de campagne « Piranève », à Collonges-au-Mont-d'Or, il consacrait ses temps libres à ses distractions familières : la sculpture sur bois, où il excellait dans la représentation des Vierges, la reliure des livres anciens et, même, à certains moments, la cuisine !

Cet homme un peu secret mais attachant et fidèle en amitié, avait mené à la fois une carrière scientifique de haut niveau ainsi qu'une occupation artistique et littéraire digne d'admiration. Comme le disait un de ses amis, il avait su mêler dans son existence le dévouement, la science et la culture d'un esthète.

À son épouse, constamment si proche de lui, à ses enfants et petits-enfants, l'Académie de Lyon présente, par mon intermédiaire, ses condoléances attristées.

Alain BOUCHET

Jean GAILLARD

(1920-2005)

Membre correspondant

Né à Lyon en 1920, Jean GAILLARD est fils du docteur René **Gaillard** qui fut pendant de nombreuses années le chef de service d'oto-rhino-laryngologie de l'hôpital Saint-Joseph. Il est également, par sa mère, le petit-fils du professeur **Lannois** qui fut un des tous premiers titulaires de la chaire d'ORL à Lyon.

Membre de notre Académie, le professeur Lannois en fut le président en 1938. On peut dire que Jean GAILLARD est héréditairement porteur d'un gène médical et plus précisément oto-rhino-laryngologique.

Il fit ses études secondaires au lycée Ampère et commença ses études médicales juste avant la dernière guerre, il va en franchir brillamment et très rapidement toutes les étapes.

Interne des Hôpitaux en 1943, il devint chef de clinique du professeur Jean **Rebattu** en 1948. Reçu en 1955 oto-rhino-laryngologiste des Hôpitaux, il réussira le concours d'agrégation en 1961 et deviendra professeur des universités en 1972. Pendant près de vingt ans, il va diriger le service et la chirurgie des cancers de la région cervicale, des voies aériennes supérieures et de la parotide. Pendant toute cette période il va inspirer et diriger de nombreuses thèses et publier près de 300 communications.

Membre de la Société française d'ORL, il va participer à de nombreux congrès internationaux.

La plupart de ses travaux seront publiés dans *Le Journal Français d'ORL* dont il sera le directeur général. Grâce à son esprit vif et clair, il contribuera à donner à ce journal une grande notoriété internationale.

Sa curiosité et son enthousiasme firent qu'il s'intéressa beaucoup aux objets d'art, à l'architecture et aux beaux livres de bibliophilie.

Peut-être influencé par son milieu familial et par son beau-père Pierre **Verrier** qui fut architecte en chef de notre ville et membre de notre Académie, il va beaucoup s'intéresser à l'œuvre du dinandier lyonnais Claudius **Linossier**. Ceci l'amènera, après plusieurs conférences, à publier en 1994, aux éditions Lugdunum, un livre très didactique et doté d'une remarquable iconographie en couleurs, ouvrage qu'il a offert à notre bibliothèque : *Un Lyonnais célèbre des années vingt, Claudius Linossier, dinandier*.

En février 1996, il fait à notre Académie une conférence remarquable et fort bien illustrée sur *Reliure d'art et bibliophilie au début du siècle*.

On peut dire de Jean GAILLARD qu'il était un parfait humaniste au sens du XVIII^e siècle, doué d'une intelligence vive et d'une grande culture générale, il était un lecteur assidu des écrivains du XIX^e siècle et était un proustien averti et passionné. Amoureux des arts, il collectionna les œuvres des peintres lyonnais, les « zignards », et possédait plusieurs œuvres de Laplace, Latour, Adrien Bas et bien d'autres.

Il conservait avec amour la collection des médailles de son grand-père Lannois et surtout les beaux livres de bibliophilie aux superbes reliures éditées par le *Cercle Lyonnais du Livre* pendant la période de l'entre deux guerres. Il était aussi l'ami du graveur **Burnot**. Il était passionné de l'art roman et connaissait une quantité impressionnante de petites

églises et chapelles romanes un peu partout en France. Dans sa maison de Giens, il recevait de nombreux amis et artistes pendant les vacances.

Parfait connaisseur du sérail de la médecine lyonnaise, il fut, de 1977 à 2002, le président d'*Asclépios*, association réunissant les anciens chefs de services des hôpitaux de Lyon et, chaque mois, il dirigeait avec brio nos réunions à l'Hôtel-Dieu. Il fut également un membre très actif de l'association des Amis de l'Hôtel-Dieu, du musée des Hospices Civils et du musée des Beaux-Arts de Lyon.

Jean GAILLARD était chevalier de la Légion d'Honneur.

Il fut entouré d'une admirable épouse qui, malgré de lourds handicaps, l'aïda et su maintenir autour de lui une atmosphère si chaleureuse et amicale. Je me permets, à titre personnel et au nom de l'Académie, d'adresser à Françoise GAILLARD et à ses quatre enfants ma très ancienne et fidèle affection.

Jacques ROUGIER

Henri Charles Louis ROMAGNESI

(1912 - 1999)

Membre correspondant

Il est né rue Saint-Jacques à Paris 5^{ème}, le 7 février 1912, dans une famille d'origine italienne installée en France au XVII^e siècle et naturalisée française à l'époque de Mazarin en 1687. Son père Henri Camille Charles Romagnesi (1886-1957) qui sera professeur à l'école des Feuillantines à Paris fait du théâtre en amateur et, comme ses prédécesseurs, pratique la dorure sur cuir les jeudis et jours de congé. Son fils, âgé de 8 mois, est victime d'une bronco-pneumonie ; il se rétablit mais sa santé restera fragile et il sera, plus tard, exempté de service militaire.

Il fait de brillantes études : baccalauréat de lettres avec mention Bien, en 1930, licence de Lettres en 1934 et agrégation de Grammaire en 1935. Admis en 1933 au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure, il y renonce pour ne pas quitter Paris et surtout ses parents.

Il est nommé le 21 août 1935 professeur au lycée de garçons, rue Thénard à Sens (Yonne) et sera muté à Saint-Maur au lycée Marcelin Berthelot le 1^{er} octobre 1941. Il y restera jusqu'à sa retraite en septembre 1972. Resté célibataire et habitant le plus souvent chez ses parents, il dispose de tout son temps qu'il partage entre mycologie et enseignement secondaire ; sa mère allège son travail d'enseignant en corrigeant des devoirs.

En effet, dès l'âge de 11 ans, il avait été bouleversé par la récolte d'un champignon qui lui parut étrange et méritait une étude. On lui conseilla de consulter la petite flore de Constantin et Dufour. Un camarade de jeux lui dit qu'une collection de champignons de cire était accessible au Jardin des plantes. Sa mère l'y emmena. Il prenait des notes lorsqu'un gardien conseilla à sa mère de prendre contact avec le professeur Louis **Mangin**, directeur du muséum, qui lui proposa de se rendre au laboratoire de cryptogamie, rue Buffon, où il fut reçu par Roger **Heim**, assistant à cette époque qui lui indiqua les ouvrages à consulter et le fit inscrire à la Société mycologique de France ; ils publieront l'année suivante, en 1931, dans le bulletin de la société *Un nouvel Inocybe de la stirpe dulcamara : Inocybe pachycreas*. C'est un début ! Ses publications porteront, avant tout, sur les champignons charnus à lamelles, Agaricales et proches. On peut en trouver une liste dans la mise au point de Régis **Courtecuisse** parue dans *Cryptogamie- Mycologie* (20 : 243-247, 1999) ; elle comporte 66 citations mais ne serait pas exhaustive.

S'il a été sollicité pour publier sur les Rhodophylles de Madagascar (en 1941), sur ceux du Congo belge (en 1956), et par Gérard **Gilles** pour le Gabon et la Côte d'Ivoire (1979 et 1980), il n'a jamais, je pense, été sur place.

Le professeur Robert **Kühner** n'a pas hésité à l'associer à la publication de leur flore analytique des champignons supérieurs, Agarics, Bolets, Chanterelles en 1953, ouvrage de 554 pages et à ses 6 compléments (1953 à 1957) soit 323 pages supplémentaires. C'est la preuve indiscutable de son estime pour sa compétence.

Son dévouement auprès de la Société mycologique de France est avéré par sa nomination comme vice-président de 1954 à 1956 puis de 1964 à 1967, puis comme président en mars 1967 ; il devient membre honoraire à 70 ans et président d'honneur en 1995.

Avec Robert **Kühner**, il reçoit en octobre 1954 le prix Foulon, prix de botanique décerné par l'Académie des sciences ; en 1967, cette même académie lui décerne le prix Montagne. En octobre 1986, il reçoit la médaille, échelon vermeil, de la ville de Paris. Il avait été nommé chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques en juillet 1959 et officier en juillet 1969.

Le 5 juin 1984, il est élu membre correspondant de la classe des sciences dans notre Académie, ce qui justifie cet éloge funèbre, malheureusement un peu tardif. Lors de son décès le 18 janvier 1999, il ne restait personne de son entourage familial pour avertir officiellement notre Académie.

La Société mycologique de France a créé en décembre 2001 un prix Romagnesi qui fut décerné pour la première fois en 2002.

Jacques BOIDIN

Général Maurice VERNAY

(1926- 2005)

Membre correspondant

Le général VERNAY est mort le 7 janvier 2005, emporté par une brutale maladie, à l'âge de 78 ans.

Il avait été élu membre correspondant de l'Académie, dans la classe des lettres, le 4 juin 1996. Dix-huit mois plus tôt, il avait donné une conférence au palais Saint-Jean sur l'histoire, les missions et les moyens de la Gendarmerie nationale.

Né à Poisy (Haute-Savoie) le 15 mai 1926, reçu en 1949 à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr dont il sortit dans un très bon rang, Maurice VERNAY avait ensuite suivi les cours de l'École d'application d'Infanterie, à Saint-Maixent, et de l'École des officiers de la Gendarmerie nationale, à Melun, et obtenu par ailleurs un diplôme de criminologie.

Il fit toute sa carrière dans la Gendarmerie. Progressant régulièrement dans la hiérarchie et déménageant à vingt-deux reprises, il alterna pendant plus de trente ans commandements divers et fonctions d'état-major en métropole et en Afrique du Nord. En 1984, il quitta le service actif avec le grade de général de brigade après avoir commandé la légion de Gendarmerie de Champagne-Ardenne, à Chalons-sur-Marne.

Son épouse étant d'origine lyonnaise, tous deux décidèrent à cette époque de s'installer à Sainte-Foy-lès-Lyon. Formant un couple étroitement uni mais sans enfant, ils purent dès lors se livrer à des activités qui depuis longtemps les attiraient : les voyages, les conférences, les concerts et les expositions.

Sollicité par de nombreuses associations culturelles ou militaires, comme l'Institut des hautes études de la Défense nationale, le général VERNAY accepta à plusieurs reprises de prendre des responsabilités dans leurs instances dirigeantes. Poète lui-même, il devint ainsi vice-président du salon des Poètes de Lyon. Un autre de ses violons d'Ingres était la peinture à l'huile. Ses tableaux d'une facture délicate et classique ont figuré dans plusieurs expositions.

Aimable et disert, pratiquant volontiers l'humour, c'était un homme bienveillant et sympathique. On ne pouvait qu'être conquis par son inaltérable gentillesse. Il se plaisait manifestement aux séances et aux sorties de l'Académie, auxquelles, accompagné de madame VERNAY, il était très fidèle.

De nombreuses distinctions ont honoré ses brillants états de service, dont celles de chevalier de la Légion d'honneur et d'officier de l'Ordre national du mérite.

Paul MALAPERT

II

LES ACTIVITÉS

LES SÉANCES PRIVÉES

Séance privée du 10 mai 2005

Au cours de cette séance, il a été procédé à la préparation des élections du 7 juin 2005 et à la mise au point de la liste des prix décernés par l'Académie en 2005.

Séance privée du 7 juin 2005

Au cours de cette séance, ont été élus :

Membre titulaire :

Classe des Sciences : 1^{ère} section, fauteuil n°7, M. Jean Paul MARTIN,

Membres correspondants :

Classe des Lettres : Mme Marguerite BUET,
Mme Maryannick LAVIGNE-LOUIS,
M. Bruno DUMONS,
M. Claude PRUDHOMME,
M. Jean-François DUCHAMP.

Les prix remis lors de la séance du 21 juin 2005 ont été sélectionnés au cours de cette séance.

Le règlement du nouveau prix scientifique Arloing-Courmont-Institut Pasteur de Lyon a été adopté.

Séance privée du 8 novembre 2005

Au cours de cette séance, il a été procédé à la préparation des élections du 6 décembre 2005.

Le nouveau règlement du prix Thibaud à partir de 2006 a été adopté.

MM. Henri BUET et Joseph JANIN ont été élevés à l'éméritat.

Séance privée du 6 décembre 2005

Au cours de cette séance, ont été élus :

Membre titulaire :

Classe des Lettres, 3^{ème} section, faureuil n°2, Mme Sophie CHAINE-CHARVET

Membre d'honneur associé :

M. Arnaud d'HAUTERIVES, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

LES VISITES DE L'ACADÉMIE

23 juin 2005

Journée à Ferney-Voltaire et Coppet

Nous étions cinquante et un, académiciens, correspondants et amis de l'Académie, à répondre à l'invitation de notre président Denis-Clair Lambert pour notre sortie annuelle : le jeudi 23 juin sur les bords du lac Léman.

Les excellents organisateurs de cette journée furent nos confrères Guitou et Henri Buet qui eurent la bonne idée de combiner la visite de deux châteaux proches, bien que séparés par la frontière franco-suisse, celui de Voltaire à Ferney et celui de Mme de Staël à Coppet : deux personnalités historiques et littéraires.

Au cours du trajet matinal, trois exposés nous préparèrent aux visites des châteaux. Henri Buet brossa un tableau de l'œuvre et des idées de M^{me} de Staël, une européenne avant l'heure, exaltée, aux liaisons dangereuses alliant politique et littérature. Guitou Buet nous raconta avec humour les escapades de la turbulente Germaine de Staël à Chambéry... au grand dam de la police de Napoléon. Notre confrère Robert Favre, éminent « dix-huitiémiste », nous donna, quant à lui, un large aperçu de la volumineuse correspondance de Voltaire. Il nous rappela les circonstances de son séjour à Ferney et les grands traits de sa sensibilité : un épicurien qui reçut toute l'Europe à Ferney, mais aussi un écorché vif, susceptible, et entretenant des rapports très particuliers avec la mort.

En fin de matinée, par un temps radieux, nous fûmes accueillis au château de Ferney, récemment racheté par l'État et qui fut « le gîte d'agrément et de précaution » de Voltaire, de 1760 à 1778, après son séjour aux *Délices* à Genève. Tout en restant fidèle à sa vocation de pamphlétaire et d'auteur de théâtre, il y écrivit 6 000 lettres. Il se révéla, pour le plus grand bien des villageois, un gestionnaire fort avisé qui fut très justement appelé le « Patriarche de Ferney » ; il fut aussi « l'Aubergiste de l'Europe » en référence aux personnalités de toutes nationalités qu'il reçut très libéralement à sa table. La demeure recèle 32 objets ayant appartenu en propre à Voltaire et la promenade dans le parc permet d'admirer le mont Salève.

Après ces moments d'intimité avec Voltaire, un agréable déjeuner nous attendait, en terrasse à l'hôtel Chavannes de Bogie.

En début d'après-midi, nous étions attendus au château de Coppet, où M^{me} de Staël fut recluse par Napoléon à partir de 1803. Très bien entretenue, tout près du lac Léman, cette demeure nous permit d'évoquer une femme exceptionnelle, qui fut à la fois l'amie des philosophes et, imprégnée de la Nouvelle Héloïse, l'héroïne du Romantisme. De plus, Germaine de Staël fut à Coppet « aux sources de l'Europe », comme l'a écrit Stendhal. En effet, c'est à Coppet que se tinrent de 1803 à 1812 les « États généraux de l'opinion européenne ». Étant physicien, je fus particulièrement intéressé d'apprendre que ce château de Coppet devint ensuite propriété des de Broglie, car la petite-fille de Germaine de Staël, héritière du château, épousa le grand-père de Louis de Broglie.

Pour terminer dans la bonne humeur et avec humour cette très agréable sortie académique, notre guide et confrère Henri Buet nous déclama un pastiche de Mme de Staël écrivant au Premier Consul la lettre suivante :

Coppet, le 15 décembre 1803

Monsieur le Premier Consul,

Vous avez su montrer divers visages : le jeune homme de la campagne d'Italie a fait place à l'homme dans sa meilleure maturité aux traits adoucis et toujours charmeurs.

Mais ce charme ne serait rien sans le mérite. La paix rétablie sur le continent aux dépens de François II, l'Angleterre contenue par la paix d'Amiens..., le peuple français n'est pas ingrat ! De même il apprécie votre réorganisation de la Suisse et de l'Allemagne ; notre pays a conquis ses frontières naturelles. Nos futurs élèves se formeront dans lycées et grandes écoles et la Légion d'Honneur comblera les plus vertueux.

Qu'il me soit permis de me joindre à la reconnaissance populaire, et même d'y ajouter une nuance personnelle d'admiration ; cette estime se mêlant à un souhait d'une totale sincérité de vous voir poursuivre pour le plus grand bien de la France et de l'Europe votre prodigieuse carrière, m'autorise à vous faire part respectueusement, de diverses réflexions.

En prenant la liberté de vous écrire je dégage des sentiments tenus prisonniers en moi-même, et l'écriture sera sans doute l'occasion de me révéler ce que je ressens du fond du cœur.

Les esprits médiocres se satisfont de contempler le chemin parcouru ; les grands esprits, dont vous êtes, s'appliquent au contraire à accomplir leur destinée : le sentiment de l'incomplet de la destinée est un louable stimulant.

Mais prenez garde ! L'ambition de la gloire que recèlent les âmes exaltées ne doit point se laisser entraîner par les tentations du despotisme.

La politique, vous mêlant aux passions des hommes avec leurs critiques, rivalités, jalousies, pourrait engendrer la tentation de limiter leur libre arbitre.

L'intime jouissance de la gloire légitime à laquelle vous êtes parvenu ne saurait être ternie par une aspiration sans limite à des pouvoirs toujours accrus pour satisfaire une étroite vanité.

La dignité morale, le culte de la liberté d'autrui sont les dons les plus admirables de l'intelligence.

C'est d'une grande hauteur que tout doit être considéré.

Tout en protestant de nouveau avec énergie contre l'injuste mesure prise à mon encontre et qui me retient en exil loin de Paris, je vous prie Monsieur le Premier Consul, de bien vouloir agréer mes sentiments dévoués et admiratifs.

Henri Buet avec l'aide de Mme de Staël-Holstein

Pour conclure, il faut remarquer que ce pastiche de notre confrère est historiquement tout à fait vraisemblable et que c'est un article récent de Bernard Pivot dans la revue *Lire* qui l'a incité à cet exercice de circonstance, qui fut très apprécié.

Joseph Remillieux avec l'aide d'Henri Buet

8 octobre 2005

Visite de l'Académie Delphinale à Lyon
Rencontre des académies de Grenoble et de Lyon
 Conférence de A. BOUCHET sur *L'histoire des hôpitaux lyonnais*.

Remarquablement accueillie l'an dernier par nos confrères grenoblois, l'Académie lyonnaise reçoit aujourd'hui son homologue delphinale.

Le programme de la rencontre, mis au point avec M. Yves ARMAND, secrétaire perpétuel, devra permettre à nos invités de mieux connaître tout à la fois notre ville et nos locaux.

Nous nous retrouvons à l'Hôtel-Dieu vers onze heures par une magnifique journée de cet automne qui fit évoquer l'été indien. La délégation grenobloise conduite par son président, M. Michel SOUTIF et son vice-président, Mme Pierrette PARAVY, pourra faire un (rapide) tour des lieux avant de se rendre au Grand Réfectoire de la Communauté. Accueillie par le président, Denis-Clair LAMBERT, elle entendra avant le déjeuner une intéressante communication de notre confrère Alain BOUCHET consacrée au rôle important joué par les hôpitaux dans le développement de notre cité au long des siècles. On en trouvera dans ce même volume le texte intégral (2^{ème} partie : *Les hôpitaux dans l'histoire lyonnaise*).

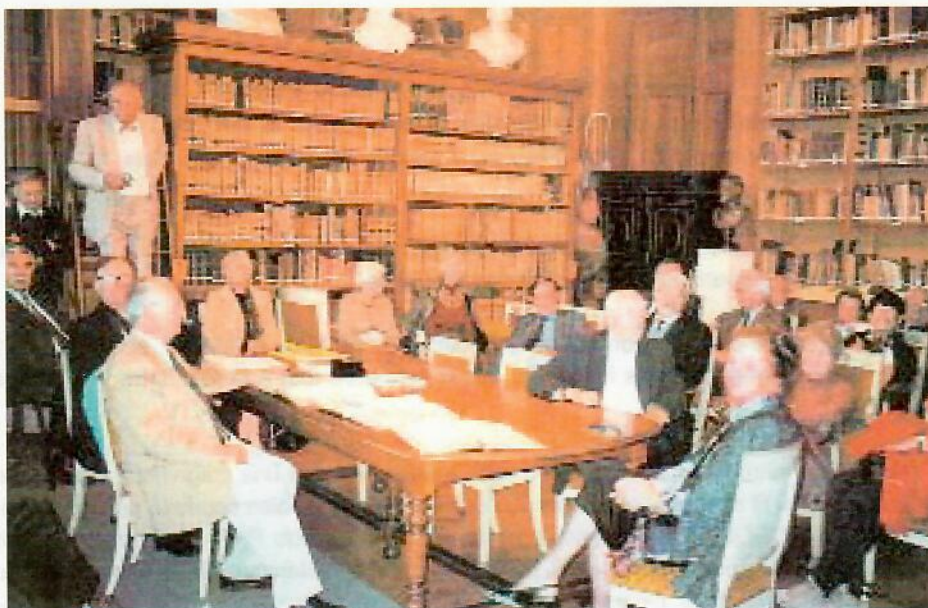
Après le déjeuner, passage de l'histoire à la géographie avec Régis NEYRET qui sera désormais notre cicérone. Le car grenoblois nous dépose sur l'esplanade de Fourvière. Air très doux, lumière splendide, que demander de mieux ? Notre confrère répond aux multiples questions avec pertinence et humour, donne des détails, commente le paysage. Certains regrettent que le feuillage de certains arbres empiète parfois sur le panorama mais quel urbaniste a résolu le problème de la ville à la campagne ?

En dépit d'un horaire un peu serré, impossible de ne pas pénétrer dans la basilique et de faire le tour de la vieille chapelle avant de gagner le musée de la Civilisation gallo-romaine. Nous le traversons de haut en bas, non sans quelques stations intéressées pour gagner les théâtres antiques qui nous retiendront quelque peu avant la classique descente du Gourguillon. À chaque étape, l'auditoire, tant lyonnais que grenoblois, se montre intéressé par quelques mots, une histoire plaisante, un souvenir local.

Nous nous retrouverons pour finir au palais Saint-Jean, faisant les honneurs de nos locaux à nos visiteurs, autour de quelques rafraîchissements avant leur départ.

Une bien agréable journée, réalisée grâce à M. Benoît LECLERCQ, directeur général des Hospices Civils de Lyon, qui nous a très aimablement ouvert l'Hôtel-Dieu et son Grand Réfectoire, à M^{me} BOUGAULT, directrice de cet hôpital, à M. Jacques LASFARGUES, conservateur en chef du musée de la Civilisation gallo-romaine, sans oublier M^{lle} Martine PION pour sa participation si efficace à tous les détails techniques.

Marc TRILLET



Réception de l'Académie Delphinale par l'Académie de Lyon :
les académiciens dans la
bibliothèque du palais Saint-Jean.

Assis à la table, de face, le président Soutif.
Perché sur l'escabeau, le président Lambert.



LES PRIX DE L'ACADÉMIE

21 juin 2005

SÉANCE SOLENNELLE DE REMISE DES PRIX

La séance de remise des prix 2005 de l'Académie a comporté les points suivants :

- **Prix d'Honneur de l'Académie (médaille)** : présentation de Marc TRILLET.
Prix attribué à M. Henri GROUËS, dit Abbé Pierre, accompagné d'un don de 5 000 € à Emmaüs Lyon.
- **Prix littéraires dits de la Comtesse Mathilde** :
 - **Prix du Récit (Eglantine d'Or)** : Présentation de Dominique BERTRAND
1^{er} Prix remis à M. Jean-Pierre LAMY (1 500 €)
 - **Prix de poésie (Muguet d'Or)** : présentation, Robert FAVRE
1^{er} Prix remis à M. Yves SOLANS (1 500 €)
- **Prix du fonds ROSA** : présentation d'Alain BOUCHET
 - **Prix du Mérite social** :
Petits Frères des Pauvres (10 000 €)
Association socio-éducative des prisons de Lyon (10 000 €)
 - **Prix du Mérite familial** :
Société Saint-Vincent de Paul (7 200 €)
Fédération des Familles du Rhône (6 500 €)
- **Prix de la Fondation de Lancey et de la Hanty** :
En l'absence de Mme Charlotte RITTER, présidente de la Fondation, Claude LAPRAS a remis le prix 2004 au Père Dominique BERTRAND s.j.

PRIX D'HONNEUR DE L'ACADÉMIE

Rapporteur Marc TRILLET

Le 8 novembre 1988, le médecin-général Reboul, alors secrétaire de la classe des Lettres, présentait la candidature de l'**Abbé Pierre** au titre de membre d'honneur associé. Il déclarait avoir « volontairement renoncé à décrire le personnage que tout le monde connaît. »

Dix-sept ans plus tard, l'assertion demeure vraie même si les circonstances ont évolué. Le « personnage » est toujours engagé, contre vents et marées, dans l'action, fidèle à son image et à son idéal, bref toujours cet Abbé Pierre que chantent les médias et glorifient les sondages. Je n'en veux pour preuve que l'avalanche de surnoms découverte dans un article récent où, sur une seule page, sont évoqués le baroudeur de Dieu, le chou-chou des Français, un mythe vivant... J'en passe pour terminer sur son totem scout de « castor méditatif » ! Qu'importe, l'enthousiasme demeure toujours sympathique et il me faut bien avouer que je connais de ce « héros national » (encore un surnom) que, précisément, ce que « connaît tout le monde ».

En fait, à considérer son œuvre ce qui saute aux yeux c'est à l'évidence la présence et l'amour de l'Autre, sur un mode véritablement passionnel et cela depuis la Résistance où le Lyonnais Henri Grouès devint l'**Abbé Pierre** et sauva des familles juives jusqu'à la fondation d'Emmaüs en 1949. L'Autre est toujours présent. Quel Autre ? Avant tout, le défavorisé, le pauvre, le sans-logis, le désespéré dont la dérégulation s'apparente à celle des deux pèlerins rentrant de Jérusalem à Emmaüs. Le texte de Luc décrit leur désespoir, leurs visages « mornes » après la douleur et la déception engendrées par la mort de Jésus.

Face à cette souffrance du prochain, l'auteur de *Mémoires d'un croyant* affirmera que le partage fondamental de l'humanité passe « *entre ceux qui, devant la souffrance des autres, se détournent et ceux qui luttent pour les libérer [...] entre ceux qui aiment et ceux qui refusent d'aimer* ». Plus loin il rejette avec véhémence la phrase centrale de Huis clos et affirmera : « *l'enfer, c'est soi-même coupé des autres* ».

Surgit alors irrésistiblement le souvenir de l'une des plus belles pages de **Bernanos**, celle où l'Abbé Donissan doit se défendre de la dernière ruse du Malin. Il se voit soudain confronté à son double, en miroir, tant l'image spéculaire est parfaite. C'est bien contre lui-même qu'il doit désormais se battre, s'empoigner à bras le corps et se briser pour demeurer. Il triomphera, au prix certes d'un certain regret de la vision perdue, mais fidèle à son engagement, au-delà de lui-même. L'œuvre immense à laquelle tous rendent hommage témoigne de ce double attachement au message évangélique dans sa plus haute spiritualité, mais aussi à l'action incessante, intelligente et tenace au sein d'une société plus sensible à la satisfaction immédiate.

C'est bien là que notre Compagnie souhaite reconnaître et honorer par ce prix, bien modeste au regard des plus grands honneurs ayant comblé son récipiendaire. Il témoigne néanmoins que chacun d'entre nous souhaite cultiver, quelque part en son propre jardin, un petit carré « Abbé Pierre ».

* * * *

LES PRIX LITTÉRAIRES « COMTESSE MATHILDE »

Rapporteur Dominique BERTRAND

PRIX « ÉGLANTINE d'OR » (récit)

En guise d'introduction à ce rapport sur les Jeux floraux de la comtesse Mathilde de 2005, prix du recueil de récits, appelé glorieusement « prix de l'Églantine d'Or », je dois rappeler que nous avons procédé l'an dernier à un amendement du règlement. Parce que nous avons remarqué dans les nouvelles reçues, d'une part, une inflation quantitative, d'autre part, une inégalité des chances entre les candidats qui réduisaient leur recueil à un seul récit et les autres, nous avons apporté les deux corrections que voici :

- le recueil ne doit pas dépasser 60 pages,
- le recueil doit comporter au moins deux récits.

Ainsi était remise en honneur la concision propre à notre genre littéraire et aussi l'art d'y composer des bouquets.

Nous pouvons dire - ce *nous* regroupe la pléiade réduite d'un membre, notre confrère Alain BOUCHET n'ayant pu suivre les débats cette année pour raison de santé —, nous disons donc que cette réformette a obtenu le meilleur résultat. Certes, le nombre a baissé de presque un tiers, les prosateurs atteignant, après exclusion des contrevenants, le nombre de 15, comme les poètes, mais la qualité d'ensemble a nettement progressé et la compétition finale a mis en lice des concurrents ayant tous de vrais titres à concourir. Un premier tour a, de fait, permis à 5 ouvrages d'émerger. Le choix ultime a donné 10 voix cumulées au recueil intitulé *Chahed* (témoin en arabe), avec la devise « D'encre vive », contre 5 à *Plus bleu* et 3 à *Aimer pour vivre*, ce recalé n'étant autre que le lauréat de poésie 2005. Vous le constatez, la partie a été rude. Le jury a été heureux qu'il y ait eu une véritable joute entre les candidats. Et vous, M. Jean-Paul LAMY, qui êtes normand, vous pouvez l'être aussi de l'avoir emporté de haute lutte en prose, tout en étant vaincu en poésie. La comtesse Mathilde a présidé cette année à des jeux pleins de retournements.

Il est temps de vous dire ce qui nous a séduits dans *Chahed*. C'est qu'il est écrit d'encre vive. Votre devise n'était pas usurpée. Vous nous avez présenté en vos cinq nouvelles cinq façons de raconter, cinq styles, passant du tragique sombre à la Mérimée, dans votre première *Algérienne*, au comique le plus débridé, mais non sans un relent de « petite mort » dans la seconde *Française*, la dernière de la composition. Mais le titre en arabe lui aussi sonne juste. Vous promenez votre regard et le nôtre deux fois sur l'Algérie, deux fois sur la France, avec au milieu un voyage du Sud constantinois à Deauville et retour sur le thème burlesque de la réalisation du paradis sur terre et de la personnalisation de Houris en petites serveuses faciles d'un palace de la Côte fleurie. Tout ceci est très bien agencé, sans coup de pouce, par autoposition. Un Normand regarde l'Algérie et la France avec les yeux des uns et des autres qui sont devenus les siens. Une sorte d'éthique du regard grandit dans ces récits où le plus important est le style même et la vérité des personnages typés au vif. *Chahed*.

Bref, ce qui nous a plu dans vos moins de soixante pages, c'est la diversité des styles,

la construction de l'ensemble, la distanciation du témoin, et, dans les deux dernières nouvelles, *Romulus le tyran* et *Le Der des ders*, le grand art de faire rire les honnêtes gens. J'ajoute une qualité suprême en matière de nouvelles. Vos chutes sont admirables. Dans les deux dernières lignes de la *Femme jaune*, avec le certificat de stérilité masculine, votre encre se fait vitriol. Et dans la dernière de *Romulus*, avec le bébé à naître, elle devient mousse de Moët et Chandon. Le reste à l'avenant.

Les membres du jury vous souhaitent beaucoup de lecteurs qui se réjouissent après eux de l'encre vive du Chahed.

* * * *

PRIX « MUGUET D'OR » (poésie)

Rapporteur Robert FAVRE

Le jury du prix de poésie de la Comtesse Mathilde 2005 se composait, aux côtés de MM. FAVRE et GRAVILLON, de notre confrère médecin le professeur LAPRAS. Nous avons reçu 14 envois. Nous avons été mis cette année dans une situation assez paradoxale. En effet, si l'ensemble s'est révélé globalement plutôt décevant, le jury a eu malgré tout beaucoup de difficulté à établir son choix final, entre plusieurs envois dignes d'intérêt.

Déception d'abord parce que les fautes d'orthographe sont revenues, alors que les années passées elles étaient en régression. Et il n'était pas possible de les prendre pour de simples coquilles. L'un des envois semblait même avoir multiplié les fautes de façon si provocante, avec une perversité si vraisemblable qu'un des membres du jury en a été fasciné et presque séduit.

Déception aussi provoquée par le nombre de prosaïsmes, de formules clichées, que ne sauraient excuser la référence à Verlaine car il y manque la musique. Plusieurs envois jouent trop sur des rimes faciles ou expriment une affectivité trop molle, trop relâchée, entre Verlaine et François Coppée dans leurs mauvais moments.

Pourtant, même dans des recueils trop inégaux pour être retenus, on trouve des pièces ou des vers qui sont originaux, qui arrêtent la lecture et apportent un peu de bonheur au lecteur. Pour représenter ces moments, je voudrais citer, dans l'envoi n° 3, trop inégal et farci de fautes d'orthographe, la pièce intitulée *Marseille* qui est bourdonnante d'images auditives, tactiles et olfactives à côté des évocations visuelles plus attendues.

Nous voudrions mettre en relief parmi les envois remarquables l'ensemble de haïkus — ou haïkaï — proposé par l'auteur de l'envoi n° 9. Certaines de ces gouttes de poésie sont des impressions fugitives, des notations douces à la fois sensuelles et naïves qui nous ont paru correspondre à ce genre traditionnel japonais, très codifié, même si le code n'est pas parfaitement respecté dans le découpage syllabique. Un exemple intéressant que nous citons est à la limite :

« *Ecrire
Pour découvrir
Pourquoi j'écris* »

Ces haïkus sont abstraits ou sont des jeux de langage sans émotion ni scène ou paysage ; celui-ci est justiciable de cette critique mais il peut passer pour évoquer le moment de suspens de l'écrivain, exprimant un doute, un malaise : haïku trop intellectuel peut-être mais avec un zeste d'affectivité. Mais tout le recueil n'est pas aussi... disons : récupérable. L'auteur aurait dû lui-même opérer son choix personnel avant que le jury ait à trier ce qui fait nombre et ce qui est réussite.

Aussi, finalement notre choix s'est porté sur l'envoi n° 5 de M. Yves SOLANS, intitulé *l'Âge meurtri*. Nous avons apprécié ce titre à côté de tant d'autres qui sont sans charme ni originalité mais non sans prétention naïve. Un titre, après tout, c'est déjà une façon d'inviter le lecteur à entrer en poésie.

L'un des mérites de ce recueil est que les poèmes qui le constituent ont entre eux une certaine cohérence. Il a un sens et une sensibilité et même une sensualité discrète. On pourrait trouver assez banale cette cohérence qui associe l'amour, la nature et une atmosphère de tristesse douce. Mais l'essentiel est que chaque vers est plein, dense, riche en images assez claires, comme dans ce vers :

« O vent, larme de sel, pourquoi gémir la nuit ? »

ou parfois plus opaques mais non pas obscures comme :

« Un vent moqueur raillant la mer livide »,

qui suggère le froid, le soir, et un rire cosmique se jouant de la mort. Parfois on aperçoit un rayon de soleil couchant :

« Laissant de l'or s'effiloche la frange,
Du ciel fuyant se froisser le satin » ;

Parfois on entre dans la nuit :

« Mais le ciel est éteint comme l'est ce dimanche »

ou encore, plus inquiet :

« L'oiseau dessus la mer fait-il mourir le soir ? »

Dans le registre de la sensualité discrète, en voici quelques exemples mais d'abord cette évocation malicieuse de l'ivresse :

« Allons, buvons à ne savoir nous taire,
A ne savoir où s'en iront nos pieds »

Quant à l'ivresse des sens, très pudiquement suggérée, on la retrouve dès les premiers vers du premier poème :

« J'ai déposé ma joue au plus doux de ton sein,
Sur le printemps laiteux de tes neiges australes »

Voici une scène de plage, plus rêvée que vue :

« Un lagon interdit où viendrait se sécher
Une fille aux yeux verts aussi verts que le sable,
Sans dentelle ni lins pour ne rien empêcher. »

Et finissons sur ce quatrain où se mêlent la chair, le printemps et le rêve ou la mémoire ; ce poème qu'il faudrait citer tout entier a pour titre Il est venu le temps. Voici la dernière strophe :

« Et voici qu'à nouveau se lèvent les lavandes,
Je rêve d'Absolu, d'une mer infinie,

*Au soleil nouveau-né dans la paille des landes,
A ce premier baiser où dort mon souvenir »*

Je ne voudrais pas écraser cet auteur par cette comparaison mais il m'a fait penser à Nerval. Et nous croyons qu'en tous cas il a bien mérité de recevoir cette année le prix de poésie de notre Académie.

* * * *

LES PRIX DU FONDS ROSA

Rapporteur Alain BOUCHET

Comme chaque année, nous décernons aujourd'hui les prix du fonds ROSA. Ce riche propriétaire lyonnais, ému par la misère des familles nombreuses en détresse pécuniaire, légua à sa mort, en 1942, un portefeuille financier ainsi qu'un immeuble situé 107 rue Pierre Corneille (qui longe la préfecture à l'Est), afin que ses revenus locatifs soient affectés à des Prix mettant en valeur le « mérite familial ».

Le vœu du donateur était bien précis, voulant récompenser des familles françaises habitant dans le Rhône, honorables et chrétiennes, ayant donné à leurs enfants (au moins trois) une bonne éducation. Les prix ROSA étaient destinés à des familles peu aisées d'ouvriers, employés, fonctionnaires, artisans, petits propriétaires ruraux.

Ce legs ne sera autorisé que le 23 mars 1945 par un décret signé par le général de Gaulle et Adrien Tixier ; sa distribution débutera en 1949 pour les familles nécessiteuses, et, à partir des années 1980, on ajouta au « mérite familial » une autre catégorie, celle du « mérite social », destiné à des associations à but humanitaire pour lesquelles était important, de façon ponctuelle ou non, un soutien financier.

I. PRIX DU MÉRITE FAMILIAL

Les deux associations auxquelles nous faisons confiance nous ont fourni une liste de familles dans une situation précaire :

1- La Fédération des familles du Rhône, présidée par Mme J. Philis, nous a proposé quatre familles :

- Famille Ratton d'Yzeron. Trois enfants à charge. Père commercial. Mère traitée pour « tumeur du cerveau » inopérable. 1 500 €.
- Famille Marnas de Saint-Martin-en-Haut. Deux enfants à charge dont une fille de 7 ans traitée par de multiples greffes cutanées pour un angiome de la face. Père agriculteur. 1 500 €.
- Famille Poyard de Saint-Martin-en-Haut. Six enfants dont quatre à charge. Père salarié, mère agricultrice. 1 500 €.
- Famille Reynaud de Charbonnières. Cinq enfants à charge dont un en retard psychologique important. Mère employée, père absent du foyer familial. 2 000 €.

2 - La Société de Saint-Vincent de Paul, présidée par M. Bernard Liogier, nous a proposé trois familles dépendant chacune d'une « conférence » :

- *Saint-Joseph des Brotteaux* : famille Berthet de Lyon (6^{ème}). Quatre enfants à charge. Père absent du foyer familial. 2 200 €.
- *Saint-Frédéric* : famille Daniélou de Saint-Étienne-les-Ouilières. Six enfants dont trois à charge. Nécessité d'une aide ponctuelle parce que le père a été victime d'une escroquerie par son employeur. 2 500 €.
- *Immaculée-Conception* : famille Tavel de Lyon (3^{ème}). Cinq enfants à charge dont deux handicapés (surdité de naissance et troubles caractériels). Père absent du foyer familial (divorce). 2 500 €.

Au total, pour ces prix du mérite familial : 13 700 €.

II. PRIX DU MÉRITE SOCIAL

Deux associations ont été choisies cette année.

1 - Les Petits Frères des Pauvres, 2 rue Saint-Gervais, Lyon (8^{ème}).

Fondée en avril 1946, cette association a pour but d'aider et servir les pauvres avec, en priorité « les personnes âgées, isolées, diminuées, infirmes ou impotentes ». Présidée par M. J. d'Acremont, elle a son siège social à Paris et son antenne Rhône-Alpes à Lyon prise en mains par Mme Duhr, chargée de communication.

Son action s'inspire d'une idée fondamentale, le respect de la personne humaine et ses membres, bénévoles et salariés, partagent des valeurs communes de fraternité et de solidarité pour encourager les individus de plus de 50 ans qui souffrent d'isolement, de précarité et de pauvreté matérielle. Ses besoins actuels concernent une aide pour l'équipement d'un véhicule adapté mais, plus particulièrement cette année, l'organisation d'un concours d'art plastique prévu en septembre prochain destiné aux élèves du primaire et du secondaire et intitulé, à la façon de Saint-Exupéry, « Dessine-moi un vieux ».

Ce concours a pour objectif de sensibiliser aux problèmes de la vieillesse les enfants et les adolescents de 6 à 18 ans afin que, de manière collective et créative, ils puissent s'intéresser aux représentations du vieillissement avec le cortège des déficits et des maladies qui l'accompagnent.

Au début de cet été 2005, déjà bien préoccupant par les risques de canicule que nous avons connus il y a deux ans, il est important que les plus jeunes manifestent leur solidarité avec les aînés par des travaux d'art plastique dont les meilleurs seront récompensés en décembre prochain par trois catégories de prix adaptés à l'âge des différents participants.

Pour aider de façon efficace le déroulement de ces manifestations, l'Académie, par l'intermédiaire du prix ROSA, accorde aux Petits Frères des Pauvres de Lyon une subvention de 10 000 €.

2. L'association socio-éducative des prisons de Lyon

Créée en mai 1983, avec son siège social 12 quai Perrache, Lyon (2^{ème}), elle est

destinée à « favoriser la réinsertion sociale des détenus » en les aidant matériellement et en organisant pour eux des activités socio-éducatives, culturelles et sportives tout en aménageant plusieurs services : logement, aide sociale, assedic, etc.

La population impliquée dans ces aides concerne les détenus des maisons d'arrêt de Lyon :

- pour les hommes, Saint-Joseph et Saint-Paul dans le quartier de Perrache,
- pour les femmes, la maison d'arrêt de Montluc dans le 3^{ème} arrondissement.

Cette association est destinée à subvenir aux besoins d'environ 1 000 détenus (en période moyenne), soit 850 à 950 hommes et 50 à 70 femmes. La moitié de cette population comprend des personnes de 20 à 30 ans auxquelles on doit joindre 25 mineurs et 15 détenus en isolement.

Dans le cadre de cette réinsertion, l'association, présidée par M. Henri Delmotte, a l'intention d'organiser deux activités jugées nécessaires pour l'équilibre moral des individus :

- le développement de la bibliothèque par l'achat de livres et de matériel éducatif,
- la rédaction et la diffusion d'un journal interne bimensuel de 12 à 16 pages suivant les informations et l'actualité du moment.

L'édition de cette revue, tirée à 700 exemplaires, imprimée en couleurs, est dirigée par deux détenus à plein-temps, aidés par un intervenant extérieur. Son intérêt est tout à fait évident, d'autant qu'il peut favoriser chez les lecteurs l'idée d'un travail d'écriture journalistique. Doit s'y ajouter l'achat d'un nouvel ordinateur, rendu nécessaire par l'importance des nombreux fichiers informatiques pouvant permettre pour certains l'apprentissage des techniques modernes.

Pour apporter une aide financière aux deux projets de cette association, le prix ROSA lui accorde également une subvention de 10 000 €.

Au total pour ces prix du mérite social 20 000 €.

Pour l'ensemble des prix ROSA 33 700 €.

PRIX DE LA FONDATION DE LANCEY ET DE LA HANTY

Rapporteur Claude LAPRAS

L'Académie est très heureuse de voir attribué ce jour le prix de la Fondation de Lancey et de la Hanty à notre confrère le Père Dominique BERTRAND s.j., directeur de l'institut des Sources Chrétiennes, pour l'édition en 2005 de *l'Histoire ecclésiastique du peuple anglais* de Bède le Vénérable. Il s'agit d'une œuvre considérable, divisée en trois tomes, chacun d'eux comportant face à face le texte original en latin tel qu'il a pu être retrouvé dans différents manuscrits et sa traduction en français.

À première vue, il paraît étonnant d'attribuer le Prix pour une œuvre écrite en latin, mais en fait cela correspond exactement à son esprit et à sa lettre, puisque suivant les propres

termes de M. Rutger RITTER, il doit contribuer au renforcement des liens culturels entre la France et la Grande Bretagne, une sorte d'« entente cordiale spirituelle ». Or si Bède, mort en 735, est connu des spécialistes de patristique, il est peu traduit en français. Pourtant cette histoire ecclésiastique, écrite en latin au début du VIII^e siècle, est une magnifique chronique des missions obstinées qui finissent par imposer la foi en Jésus-Christ aux royaumes germaniques d'Angleterre. Au VIII^e siècle les scribes anglais venaient d'abandonner runes pour l'alphabet latin et les dialectes germaniques mêlant dans le vieil anglais les langues des Angles, des Saxons et des Jutes, pour le latin.

Pour nous, **Bède le Vénérable**, qui passa presque toute sa vie au monastère saint Paul à Jarrow, sera considéré comme un des premiers historiens de l'Angleterre. Nous découvrons dans cette traduction l'œuvre émouvante et personnelle d'un investigateur scrupuleux et d'un homme de lettres. Mais pour ses lecteurs médiévaux, il était bien plus, à la fois commentateur des Écritures, rhéteur ou chronologiste. Jorge Luis **Borgès** appréciait particulièrement Bède. Il le cite plusieurs fois et le décrit comme un homme d'immense culture, dominant le latin, connaissant le grec, intéressé par l'histoire universelle, la musique, les figures de rhétorique, l'orthographe, les systèmes de numération, les sciences naturelles, le théologie, la poésie latine et la poésie de notre pays. Borgès vénère tellement Bède qu'il préserve la même faute de transcription d'un hexamètre de Virgile (Énéide, 6^{ème} livre, vers 268) que tous deux admiraient :

« *Ibant obscuri sola sub nocte per umbras* »

« *Ils allaient obscurs dans la nuit solitaire à travers l'ombre* »

Virgile avait écrit « *umbram* » ; Bède transcrivit de manière erronée « *umbras* » ; Borgès répéta volontairement la faute. Pour lui, ce vers insurpassé représentait l'archétype de l'hypallage. En effet, on aurait pu dire : « ils allaient solitaires dans la nuit obscure », mais l'image est plus belle avec : « ils allaient obscurs dans la nuit solitaire ».

Dante, lui-même, place Bède, dans le chant X du Paradis, dans le quatrième ciel, celui du soleil, des docteurs et des théologiens, à côté de Thomas d'Aquin qui est tout de même le premier. Bède est mort en achevant de dicter une traduction en anglo-saxon de l'Évangile selon saint Jean. Modèle littéraire selon Borgès, mourir en accomplissant la tâche littéraire qui compte le moins de vanité et le plus d'abnégation.

Il est donc bon que le prix soit attribué au Père Dominique BERTRAND pour avoir lancé et mené cette entreprise dans le cadre de la collection des Sources Chrétiennes. Il a animé une équipe, trois traducteurs (André **Crépin** de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Pierre **Monat** et Philippe **Robin** de l'université de Franche-Comté), un introducteur et un annotateur, le même André Crépin, et celui qui a établi le texte latin : Michael **Lapidge** de l'université de Cambridge. Nous avons donc là non seulement un monument français à la gloire de l'Angleterre mais un chef-d'œuvre anglo-français à la gloire de l'humanisme chrétien.

Nous espérons que notre confrère Dominique BERTRAND nous offrira encore de nombreuses traductions des Pères de l'Église par l'intermédiaire des Sources Chrétiennes.

PRIX JEAN THIBAUD

Modifications du règlement à partir de 2006

Les modifications ont été adoptées lors de la séance privée du 8 novembre 2005.

Historique

Jean THIBAUD (1901-1960) était un brillant physicien nucléaire. Nommé professeur à la faculté des Sciences de Lyon en 1934, il a été le fondateur de l'institut de Physique Nucléaire de Lyon. Membre de l'Académie de Lyon, il en fut le président en 1947, et l'a chargée, par legs, d'attribuer périodiquement un prix à un « *jeune physicien, de préférence nucléaire* ». À partir de 1963, ce prix a été décerné régulièrement au rythme de deux prix *ex æquo* tous les deux ans, si bien qu'il y a eu 42 lauréats du prix Thibaud de 1963 à 2004.

Conditions d'admission au concours

Pour l'année 2006, l'Académie de Lyon attribuera deux prix Thibaud ex æquo à deux jeunes chercheurs, expérimentateurs ou théoriciens, qui se sont particulièrement illustrés dans le domaine de la physique du noyau, des particules ou des astroparticules.

Les candidats, physiciens ou physiciennes, devront remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 30 à 40 ans au 31 décembre 2006,
- être de nationalité française ou être ressortissant de l'Union européenne,
- être engagé depuis plusieurs années par un organisme de recherche français (CEA, CNRS, Université...),
- avoir une activité de recherche rattachée depuis plusieurs années à un laboratoire français.

Règlement interne au jury : l'exception lyonnaise

Pour tenir compte des origines lyonnaises du Prix, le jury établit, à partir de 2006, une périodicité de six ans :

- Au cours des deux premières sessions (2006, 2008) les candidatures lyonnaises sont examinées au même titre que celles issues des autres laboratoires.
- Si, au cours de ces deux premières sessions (2006, 2008), il n'y a aucun lauréat lyonnais, un des deux prix Thibaud sera décerné, lors de la session suivante (2010), à un jeune physicien ou une jeune physicienne lyonnais. À cet effet, l'institut de Physique Nucléaire de Lyon proposera deux candidatures et le jury choisira le lauréat.
- Si, au cours de la troisième session (2010), le jury préfère réserver sa décision, le Prix lyonnais ne sera pas attribué et sera reporté à la session suivante (2012) au cours de laquelle seront décernés trois prix dont un lyonnais.
- S'il n'y a pas de décision en 2012, cette disposition sera reconduite aux sessions suivantes jusqu'à ce qu'un lyonnais reçoive le Prix après quoi, la périodicité de 6 ans sera réinitialisée.

Le jury

En 2004, le jury était composé des personnes suivantes :

- **Jean Eudes AUGUSTIN**, directeur de recherche au CNRS-LPNHE-université P. & M. Curie, Paris.
- **Bernard ILLE**, directeur de recherche au CNRS-IPNL, Lyon.
- **Pierre BINETRUY**, professeur à l'université Paris XI-Orsay, laboratoire de Physique Théorique
- **Yves DECLAIS**, directeur de recherche au CNRS-IPNL, Lyon.
- **Joseph REMILLIEUX**, professeur à l'université Claude Bernard-Lyon, président 2004 de l'Académie de Lyon.
- **Charles RUHLA**, professeur émérite à l'université Claude Bernard-Lyon, rapporteur du prix Thibaud.
- **Pierre SALATI**, professeur à l'université de Savoie-LAPP, Annecy.
- **Eric SURAUD**, professeur à l'université de Toulouse, directeur adjoint IN2P3.

En 2006, la composition du jury sera réaménagée en fonction des disponibilités de chacun de ses membres. Pour choisir les lauréats, le jury étudiera les propositions faites par les directeurs des laboratoires français de physique nucléaire, de physique des particules ou des astroparticules, et par les lauréats des prix Thibaud de 1963 à 2004.

* * * *

PRIX ARLOING - COURMONT - INSTITUT PASTEUR DE LYON

Règlement du prix scientifique adopté lors de la séance privée du 7 juin 2005

Ce prix a été créé par l'Académie à la suite de l'attribution — à l'initiative de M. Michel ROBATEL — d'un fonds provenant de la liquidation judiciaire de l'Institut Pasteur de Lyon.

Ce prix honorera Saturnin ARLOING, Jules COURMONT et l'INSTITUT PASTEUR de LYON.

Il est destiné à récompenser un chercheur en biologie.

Le montant du prix, décerné tous les deux ans à partir de 2006, est de 5 000 €.

Le jury

- En 2004, le jury fut composé des membres suivants
- Jean Louis AUGUSTIN, directeur de recherche au CNRS-UMR 5076, Lyon
- Bernard LEE, directeur de recherche au CNRS-UMR 5076, Lyon
- Pierre BRUNET, professeur à l'université Paris XI-Orsay, laboratoire de Physique Théorique
- Yves ESCOFFIER, directeur de recherche au CNRS-UMR 5076, Lyon
- Joseph HENRIKSEN, professeur à l'université Claude Bernard-Lyon, président 2004 de l'Académie de Lyon
- Charles RUIB A, professeur associé à l'université Claude Bernard-Lyon, directeur de l'IRP Théorie
- Pierre SALATI, professeur à l'université de Savoie-LACF, Annecy
- Eric SURANU, professeur à l'université de Franche-Comté, Besançon, depuis 1973

En 2005, le jury fut composé de six membres, au lieu de sept membres en 2004. Les membres du jury furent les professeurs Jean-Louis Augustin, Bernard Lee, Pierre Brunet, Yves Escoffier, Joseph Henrikson et Charles Ruib A. Le président du jury fut Charles Ruib A. Le jury fut réuni le 15 mai 2005.

PRIZ ARLOING - COURMONT - INSTITUT PASTEUR DE LYON

Règlement du prix scientifique institué lors de la séance plénière du 7 juin 2000
 Ce prix a été créé par l'Académie à la suite de l'initiative de M. Arloing
 PASTEUR -- son fonds provient de la liquidation judiciaire de l'Institut Pasteur de Lyon
 Ce prix honore Gabriel Arloing, sous COURMONT et INSTITUT PASTEUR de LYON

Il est destiné à récompenser un chercheur en biologie
 Le montant du prix, octroyé tous les deux ans à partir de 2008, est de 5 000 €

LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

Compte rendu 2005

Séance de rentrée du 10 janvier 2006

L'Académie de Lyon que j'ai eu l'honneur de présider en 2005 a été malheureusement endeuillée par le décès de plusieurs confrères. Membres correspondants et membre d'honneur associé, souvent éloignés de Lyon, certains confrères n'étaient pas connus de tous : rappelons la mémoire de MM. Charvet, Gaillard, Romagnesi, Vernay et Rosso. D'autres ont été présents aux conférences et débats de notre Académie : nous pensons évidemment à deux médecins emportés par la maladie : le docteur Maurice Pont et le docteur Jacques Rougier, qui était un ami proche : ils étaient tous deux de brillants conférenciers et des intervenants très actifs dans nos débats. Barthélémy Drevon qu'une longue maladie a tenu éloigné de notre Académie pendant plusieurs années. Malheureusement, au cours des derniers jours de décembre, le décès de notre confrère Gabriel Pérouse s'est ajouté au cercle des académiciens disparus cette année, sa culture et sa compétence nous manqueront. Nous vous prions de bien vouloir vous associer à leur mémoire par une minute de silence.

En organisant chaque réunion, votre président a eu l'impression que l'Académie était plus active que les années précédentes. Une fausse impression découlant du fait que, comme chaque académicien, je n'ai pas hésité les années précédentes à m'absenter de temps à autre. Cependant notre agenda a été plus rempli que d'habitude, du fait que 2005 superposait les commémorations et les séances ordinaires.

2005, année des commémorations

Le centenaire de 1905 a été l'occasion de multiples manifestations à Lyon. Certes notre ville et notre Académie n'ont guère participé au centenaire de la mort de Jules Verne ou à celui de la naissance de Raymond Aron. Nous avons indirectement participé à « l'année du Brésil » quand notre confrère Claude Lapras nous a présenté les chefs-d'œuvre du baroque brésilien. Dans cette ville où le souvenir napoléonien est très vivace, nous avons préféré honorer le bicentenaire du sacre de Napoléon, l'emprise persistante du code napoléon (grâce à la conférence de Mme Charvet-Chaine) et le soleil d'Austerlitz, sans pour autant nous associer à la commémoration de la défaite de Trafalgar.

En revanche, notre Académie s'est associée en quatre occasions aux cérémonies officielles de l'année.

- D'abord il y eut, en début d'année, dans le cadre de **l'année de la Science**, la célébration des grandes découvertes du début du siècle dernier. 1905 avait été l'année de la publication d'un article d'Albert Einstein qui posait les nouvelles fondations de la théorie de la relativité et de cette fameuse équation $e = mc^2$, que la plupart d'entre nous font semblant de comprendre. Notre ancien président Joseph Remillieux fut l'un des principaux coordonnateurs de ces journées lyonnaises, au cours desquelles se succédèrent les membres les plus prestigieux de l'Institut de France et du Collège de France, les prix Nobel et les lauréats de la médaille Fields. Dans le prolongement de l'année de la Science, Lyon se

voyait confirmer un rôle de premier plan en tant que pôle scientifique et technologique. C'est dans nos murs et toujours dans le cadre de l'année de la Science que notre confrère Michel Dürr nous présenta une excellente conférence sur la thermodynamique.

- Puis, l'Académie de Lyon s'est associée à la célébration du **centenaire de l'orchestre de Lyon** et à l'hommage rendu aux Witkowski, le père et le fils, qui ont tant contribué à faire de notre ville un lieu de musique et une cité de mélomanes. Au cours d'une après midi, MM. Yves Ferraton et Bernard Proton de la Chapelle ont présenté l'ouvrage consacré au *Centenaire de l'Orchestre de Lyon*. Plusieurs de nos confrères ont participé à cet ouvrage et notre salle de l'Académie était pleine.

- Dans le cadre du centenaire de la loi de 1905 sur la **séparation de l'Église et de l'État**, il nous fallut concrétiser la promesse que nous avons faite à la conférence des Académies des Provinces lors de la réunion d'Angers en septembre 2004, de mettre au travail nos confrères pour présenter l'application de cette loi dans notre ville. La commission dont j'avais confié la coordination à notre collègue Jean-Pierre Gutton, aujourd'hui vice-président de notre Académie, s'est réunie à de nombreuses reprises et a conduit cette promesse à son terme. J'exprime ma reconnaissance à tous les membres de ce groupe de travail, plus particulièrement à ceux qui ont rédigé une contribution écrite : les professeurs Alain Bouchet et Claude Lapras à propos de l'expulsion des Chartreux, notre confrère Jean-Gabriel Mortamet pour les répercussions de la séparation de l'Église et de l'État sur la préservation et l'entretien du patrimoine des établissements religieux, enfin nos deux nouveaux membres correspondants, Demons et Prudhomme, sur les conflits puis conciliations entre laïcs, religieux et politiques à Lyon. Ces contributions ont été retenues par le comité de lecture de la conférence inter-académique ; le colloque de l'Institut de France à Paris le 4 novembre dernier fit une très large place à l'Académie de Lyon, au cours duquel j'ai eu l'honneur de présenter une communication sur « la loi de séparation à Lyon ». Ces contributions ont été publiées dans un magnifique ouvrage sur *La séparation en Province*, où vous pouvez lire les analyses de notre Académie.

- Enfin, il y eût le quatrième centenaire, le plus important, celui qui résumait toutes les commémorations : il s'agit bien sûr du **centième anniversaire** de notre confrère et ami **Félix Rollet**. Nous lui avons exprimé tous nos vœux de longue vie. Nous avons tous remarqué son assiduité aux séances de notre Académie et envié sa santé : au fond il n'est pas impossible que la meilleure thérapeutique contre les effets de l'âge soit tout simplement de participer à nos débats pour dérouiller notre corps et notre esprit !

Il est fort possible que notre nouveau président, Noël Mongereau, soit confronté en 2006 à autant de commémorations, il suffit de consulter les éphémérides de 2006. Est-ce une simple mode ou un moyen de réapprendre la chronologie historique ? Cependant une année académique n'est pas uniquement consacrée aux anniversaires. Il est temps de passer au bilan de l'année écoulée.

Le bilan de l'année écoulée

Je sais combien il importe d'apporter à notre assemblée suffisamment de convivialité : elle s'exprime le plus souvent hors les murs. Nous avons accompagné nos amis grenoblois à l'Hôtel-Dieu, où notre confrère Alain Bouchet devait nous offrir une remarquable

conférence, puis nous nous retrouvâmes à Fourvière. De nombreuses fois, à l'Hôtel de Ville, à la Préfecture ou à l'Hôtel-Dieu, les Académiciens se retrouvaient accompagnés de leurs conjoints. Certes, le voyage prévu en Syrie étant annulé, il fut remplacé par notre sortie annuelle : elle nous conduisit par un beau jour de juin sur les traces de Voltaire à Ferney, puis sur les traces de Mme de Staël et de Necker à Coppet. Dans nos murs, une petite fête organisée en l'honneur de Félix Rollet a permis de détendre le sérieux nécessaire à nos conférences.

Comme chaque année nous avons organisé une trentaine de conférences, en tenant réunion hebdomadaire ; on pourrait facilement passer à une quarantaine. Cependant, en observant strictement les vacances scolaires et universitaires et les mardis fériés, de nombreux jours de conférence deviennent indisponibles. Plus encore que dans les établissements d'enseignement, nos trimestres sont fort déséquilibrés, sans que pour autant nous soyons bloqués par les examens ! À l'automne le premier trimestre est trop chargé, au printemps les vacances de février écourtent nos sessions, et au troisième trimestre on ne compte que quelques conférences. Je ne vous proposerai pas comme thème de réflexion de raccourcir nos vacances d'été quand la nature est belle, mais plutôt de couper le premier trimestre en deux à la Toussaint par une semaine de relâche et de raccourcir à une semaine les vacances de février et de Pâques. Il y aurait un autre moyen pour mieux répartir la charge de travail : est-il nécessaire de tenir deux fois par an quatre séances privées consacrées aux élections des nouveaux membres, en les préparant à 15 jours d'intervalle par des séances préparatoires qui ne changent rien aux propositions faites, sinon par des décomptes aléatoires de bulletins ? Avec seulement deux séances, on gagnerait deux mardis.

En succédant à mon confrère scientifique Joseph Remillieux, j'ai eu aussitôt mauvaise conscience, car je n'ai pas assuré l'équilibre que je souhaitais entre nos disciplines. Il y avait une bonne raison : je voulais vous faire connaître de nouveaux intervenants, qui inéluctablement relevaient des sciences sociales. Nous pouvons faire des incursions dans des disciplines nouvelles, et j'ai d'ailleurs donné le mauvais exemple en me faisant historien au lieu de rester économiste. Cependant je ne risquais pas de vous faire une conférence sur la physique quantique, les polymères ou l'ADN : je connais mes limites. En revanche, nos confrères des sciences exactes et des sciences de la vie, très cultivés dans toutes les disciplines, peuvent sans risques aborder des thèmes de sciences sociales. C'est ainsi que l'ornithologue nous a entretenu de la généalogie, le chimiste d'un grand musicien, le neurologue d'un sculpteur, le chirurgien d'Abraham... En revanche, l'artiste-peintre vous a parlé de peinture, le spécialiste de Joyce de l'anglais littéraire, celui de Pascal de Pascal... Bref, nos scientifiques ont du se sentir un peu frustrés.

Dès lors, il vaut mieux rappeler la répartition de nos conférences entre les disciplines : elle est à l'image des années précédentes dominée par l'histoire, la religion et les arts. C'est je crois depuis trois siècles un trait des activités académiques. Cependant un bref regard sur le contenu de nos conférences au début du siècle m'a montré que l'Académie de Lyon était alors plus sensible aux innovations scientifiques et aux particularités des sociétés de l'Orient.

Pour en revenir aux conférences de l'année 2005, sur 31 conférences, 7 furent présentées par les nouveaux membres, 11 par de nouveaux venus hors Académie, et la moi-

tié par nos confrères titulaires ou correspondants. Je note la répartition disciplinaire suivante : trois ensembles sont à peu près équivalents, l'histoire et la religion, les arts et la littérature, la société et les sciences.

Histoire-Religion	Arts-littérature	Société-Sciences
Burdy- Marie Delorme	Antaki- Syrie d'Orient, Syrie d'Occident	Albertini- Le Père Lebret
Crépel- D'Alembert et Condorcet	Aubert- La traduction littéraire	Bichot- Les retraites
Pierre Dockès- Histoire longue	Fisher- Abraham	Boiron- L'homéopathie
Feuga- La recherche historique	Lapas- L'Alejadinho	Chaine Charvet- Le Code Civil
D.C. Lambert- Les Vikings	Le Guern - Pascal	Dailly- Les champignons
Landry- Bourdaloue	Leonhardt- La Peinture	Dumas- Le langage des Fleurs
Neidhardt- Les Alsaciens en Algérie	Mikaeloff- Aristote et l'Eglise	Henry- La carte vitale
Robatel- Gabriel Voisin	Nicole Dockès- L'Utopie	Lacroix- Le Préfet
Rochaix- Le patrimoine des Hôpitaux	Gérard Pajonk- Borodine	Lebreton- La généalogie
	Plessy- Baudelaire à Lyon	Mortamet- Le quartier de Perrache
	Roussin-Pétrarque	Neyret- La culture à Lyon

Mes chers confrères, je vous sais gré de m'avoir désigné comme président de notre Académie au cours de l'année écoulée.

Je ne suis pas certain d'avoir été un bon président, car je suis un piètre gestionnaire, trop désordre et peu doué pour administrer, trop peu conciliateur pour accepter le compromis et pas assez conventionnel, au risque de froisser les susceptibilités.

Vous m'avez entendu au cours des années passées vous traiter du « gaspillage » et en avez sans doute retenu que j'étais partisan des traitements de choc et des réformes radicales et rapides. En ce qui concerne les locaux et l'organisation de nos finances, il faudrait que notre « association » dispose de plus de ressources propres, notamment pour organiser un véritable secrétariat. Cependant, nous avons obtenu un résultat symbolique, mais j'y tiens : ce salon du palais Saint-Jean, où se tient aujourd'hui notre séance de rentrée : il m'a fallu soulever des montagnes pour obtenir de la mairie deux séances d'affectation !

J'ai tenté de moderniser notre fonctionnement en début d'année, en proposant un « toilettage » du règlement de l'Académie pour la rendre plus transparente et plus efficace. Ces propositions en ont effrayé beaucoup et il m'a fallu retirer le projet. Je ne cache pas ma déception et je suis certain que beaucoup d'entre vous, surpris par d'imprévisibles scrutins, se sont rendus compte que les modifications proposées étaient opportunes. Une Académie doit en permanence se renouveler et, pour y parvenir, procéder rapidement, il nous faut souvent deux ans pour attribuer un siège. Il faudrait aller plus vite.

Ce que j'ai le plus redouté en acceptant cette charge était de me faire des ennemis. J'espère qu'il n'y en a pas trop.

En fait, en connaissant mieux mes confrères, je me suis fait de nouveaux amis. Et maintenant, ayant achevé ma présidence et l'ouvrage que je consacrais à ma famille, je vais trouver le temps de lire le journal et de me remettre à peindre.

Denis-Clair LAMBERT
Président 2005

Le fait de modifier une disposition de droit pénal, en procédant à sa suppression ou à son abaissement de la peine, n'est pas une violation de l'article 17 de la Constitution. Ce fait est au contraire une manifestation de la liberté de la loi. La loi ne peut pas modifier une disposition de droit pénal, sans que la disposition soit abrogée ou modifiée. Une disposition de droit pénal ne peut être abrogée ou modifiée que par la loi. La loi ne peut pas modifier une disposition de droit pénal, sans que la disposition soit abrogée ou modifiée. Une disposition de droit pénal ne peut être abrogée ou modifiée que par la loi.

Ce qui est le plus important, c'est que la loi ne peut pas modifier une disposition de droit pénal, sans que la disposition soit abrogée ou modifiée. Une disposition de droit pénal ne peut être abrogée ou modifiée que par la loi.

En fait, un changement de droit pénal, sans que la disposition soit abrogée ou modifiée, est une violation de l'article 17 de la Constitution. Ce fait est au contraire une manifestation de la liberté de la loi. La loi ne peut pas modifier une disposition de droit pénal, sans que la disposition soit abrogée ou modifiée. Une disposition de droit pénal ne peut être abrogée ou modifiée que par la loi.

Geneviève LAMBERT
Présidente 2002

2^{ème} partie

COMMUNICATIONS

et

CONFÉRENCES

2ème partie

COMMUNICATIONS

et

CONFÉRENCES

8 FÉVRIER 2005

Communication de notre consœur Myriam ANTAKI SYRIE D'ORIENT, SYRIE D'OCCIDENT

J'ai fait ce pari de vous parler de la Syrie qui a, tout de même, 10 000 ans d'âge. Je ne peux commencer que dans la nuit des temps. Puis il y a les Grecs, les Romains, les Chrétiens et Byzance, l'Islam bien sûr, les Croisés évidemment. Je vais vous parler des Ottomans aussi, du Voyage en Orient et pour finir du mandat français.

Je sais que c'est beaucoup trop de monde mais c'est comme cela la Syrie.

LA NUIT DES TEMPS

Il y a dix mille ans, du haut de la montagne, les dieux ont ouvert une porte que nul ne pourra jamais refermer. L'homme qui laboure la terre pour nourrir la femme qu'il aime, l'enfant qu'il a d'elle, entend au fond de lui la parole des dieux. Alors, il bâtit un sanctuaire et adore la « Déesse-mère ». Ainsi naît la civilisation en Syrie il y a dix mille ans, sur la rive gauche de l'Euphrate à Mureybet.

C'est une mission française, qui fouille Mureybet.

L'Euphrate est le courant du commencement du monde, il est le fleuve du jardin de l'Éden. C'est une mère qui nourrit ses enfants. Sur ses bords à Mureybet, 8000 ans avant J.-C., les habitants de Syrie sont sédentaires bien qu'encore chasseurs, pêcheurs, cueilleurs. Le village s'agrandit, s'organise. Les maisons sont rondes. On y trouve un outillage lithique, osseux et les premières traces de l'agriculture. L'homme adore aussi le dieu-taureau et commence à domestiquer les animaux, mais il sacrifie surtout à la Déesse-mère représentée dans de petites statuettes aux volumes féminins exagérés.

Est-ce l'Euphrate de ses flots lents féconds, toujours turquoise qui apprend au premier homme de Syrie la tendresse ?

Deux mille ans plus tard, la céramique d'usage apparaît. C'est encore la nuit profonde, la nuit des temps. Quand l'aube se lève, le soleil se lève, sous les traits d'une déesse au nom très poétique d'Utu, il brille sur Ebla, la ville des caravanes, il y a presque six mille ans.

Il faut remonter le temps et s'arrêter sur la grande place du palais royal d'Ebla au moment où arrivent toutes les caravanes du monde antique. Elles déposent aux pieds du Malikum, le roi, leurs fabuleuses richesses : la caravane du nord décharge l'or, l'argent et le cuivre, celle du sud déballe ses perles fines, son corail. De l'est lointain, la caravane d'Orient déménage le lapis-lazuli, la pierre bleue des dieux. De l'ouest arrive le bois des cèdres du Liban.

Toutes ces caravanes font la puissance d'Ebla. On y découvre aussi une bibliothèque royale de 17 000 tablettes posées sur des étagères en bois comme dans une bibliothèque contemporaine. Une tablette lexicale permet de déchiffrer cette vieille civilisation. On imagine tous ces scribes assis en tailleur dans le vestibule du palais, traçant du bout de leur calame de roseau sur des tablettes d'argile, les trésors des caravanes, leurs itinéraires qui suivent la route des étoiles.

Cent dieux au panthéon ensevelis d'or et de perles fines : Dagan, dieu du pays, Rashap, dieu de la mort, et surtout la déesse Utu, la déesse du soleil qui se couche avec Ebla au moment où les armées de Sargon d'Accad l'incendient. Sargon d'Accad détruit Ebla en 2300 ans avant J.-C. Il a une légende bien plus vieille que celle de Moïse, il est un enfant sauvé des eaux.

C'est toujours l'aube sur la Syrie, le soleil baigne l'Euphrate de rose, de mauve, il éclaire Mari qui surgit du fond de la terre dans le chaos de ses rues, à l'ombre géante de son palais royal, de ses temples. Mari a une mentalité, une histoire, elle est en même temps sumérienne et sémitique, mais c'est surtout sa statuaire qui nous bouleverse, elle s'inscrit dans le sacré, le fantastique. Malraux dit d'elle : « *La référence à la forme humaine n'intervient que dans la mesure où celle-ci peut devenir un moyen d'expression du surnaturel* ». Et c'est sans doute dans ces yeux d'hypnose, immenses dans leur cornée d'os, leurs paupières de bitume qui fixent l'éternité, que la statue de Mari est en même temps adorant et dieu.

Les statues de Mari sont innombrables au musée du Louvre comme la femme au kaurakès ou l'adorante au rameau. C'est une mission française avec André Parrot qui fit les excavations durant le mandat. Avec la profonde émotion qui bouleverse l'archéologue jusqu'à le rendre poète, Parrot écrit : « *Qui oserait nier que de l'Orient nous est venue la lumière ? Pour les croyants celle de la révélation sans doute, mais pour tous les hommes cet épanouissement décisif de la vie* ».

Avant que Mari soit balayée par le vent sec du désert, on entend du fond des âges les cantiques des reines en tête d'un cortège de suppliantes, coiffées de tiaras monumentales, parées comme des madones, s'avancer vers la mort, pour regarder Mari une dernière fois, avec ce sourire énigmatique qui est en même temps humain et divin.

Et pourtant une lumière nouvelle se lève ailleurs, sur la côte syrienne. Dans une poésie millénaire où les noms seraient « la tour des roseaux », « le port blanc » ou la « colline au fenouil », on découvre la ville cananéenne d'Ougarit.

Une mission française dirigée par Schaffer fouille Ougarit. Non loin d'une côte tantôt sablonneuse, tantôt rocheuse, elle est une terre de négoce, de commerce, de navigation mais la ville compte ses humanistes, ses encyclopédistes. Son apogée se situe au 13^e et 14^e siècles avant J.-C.

Quand une ville ensevelie livre ses tablettes, elle est une ville qui parle et Ougarit cache comme un trésor du monde le premier alphabet découvert grâce à l'érudition de ses scribes: dans les systèmes qui précèdent, chaque signe représente soit une syllabe soit un mot entier. Ainsi les écritures hiéroglyphiques et cunéiformes comportent des centaines de signes. Ougarith livre son abécédaire où les trente lettres figurent dans l'ordre où elles sont énoncées.

Voici un extrait d'un poème d'Ougarit rédigé en sumérien, accadien et hittite. Il décrit la mère :

« Ma mère, comme la lumière de l'horizon, est un cerf de montagne

Une étoile du matin brillant en plein midi

Une statuette d'albâtre qui se dresse sur du lapis-lazuli

Un panneau d'ivoire parfait et plein de charme ».

La poésie d'Ougarit, ses temples, ses palais sont balayés par les peuples de la mer. Ils laissent pour la postérité trente lettres jamais oubliées.

Ebla, Mari, Ougarit appartiennent à l'âge d'or des cités-états. Elles tombent toutes dans la fosse maudite de l'oubli. Valéry utilise le mot de naufrage. Un monde prend fin, on ne le reverra jamais plus, un autre surgit dans une poussière d'armées. Alexandre le Grand arrive sur la terre orientale. Il marque une coupure radicale qui est un achèvement.

LES GRECS

Avec le conquérant macédonien, l'Occident prend pied en Asie et impose sa domination militaire et politique. En moins de dix ans, les Grecs sont les maîtres du monde.

A la bataille d'Issos, en 333 avant J.-C., Alexandre le Grand envahit la Syrie. Il arrive aux portes de Damas et met la main sur les trésors du perse Darius, ses femmes, ses bijoux. La Syrie lui offre sa pompe orientale de costumes chatoyants, d'eunuques fardés, d'encens odorants. Alexandre le Grand fait le rêve fou de coupler l'Orient et l'Occident dans un état universel. Il meurt jeune et brise son rêve.

A sa mort, Séleucos I^{er} organise la Syrie. Il fonde des villes. On bâtit Laodicée sur la Méditerranée, Doura Europos près de l'Euphrate, et Apamée où réside le fleuron de l'armée séleucide avec ses haras royaux, ses chevaux, ses éléphants. Les Séleucides orientalisent l'hellénisme. La vie est fastueuse, brillante, avec des érudits, des hommes d'exception.

Hérodote dit que c'est au littoral syrien que la Grèce doit son alphabet. En fait, les Grecs empruntent et adoptent l'alphabet d'Ougarit pour le répandre dans le monde méditerranéen.

Le grec hellénistique sera la matrice culturelle de la région jusqu'au début du VIII^e siècle. L'hellénisme pose une teinte chaude sur les mosaïques multicolores.

LES ROMAINS

Et soudain c'est le plus beau matin du monde. L'empire romain avance ses ombres, ses armées dans une extravagance de toges, de cuirasses. La lumière est forte. Pompée occupe la Syrie en 64 avant notre ère et la déclare province romaine. Sur les voies qui mènent jusqu'à Rome, les colonnes couronnées d'acanthé, les arcs de triomphe, les temples, sur leurs pierres mortes mettent un reflet de vie.

Sous Trajan, l'illustre architecte syrien Apollodore le Damascène édifie les célèbres constructions de Rome.

Bosra devient la capitale d'une province arabe avec le plus beau théâtre de la Syrie romaine. On croit y entendre encore les quinze mille spectateurs acclamer les gladiateurs et leurs cris déchirent la vie et la mort. Pour les protéger d'un soleil qu'exhalent les laves de Bosra, un velum de soie colorée condense l'eau parfumée qu'on vaporise sur les visages en goutelettes fines.

La Syrie vaincue par Rome s'impose lentement à ses vainqueurs. Des Syriens mon-

tent sur le trône des Césars. C'est toujours une histoire qui commence avec le soleil, celui qui brille sur l'antique Émèse, avec ses prêtres-rois, son culte d'Elagabal, le dieu Soleil souverain représenté par une pierre oblongue.

Descendant des prêtres-rois héréditaires, Bassanius est le serviteur ou plutôt le maître encore splendide du culte ancestral d'Elagabal. Ses filles le voient officier devant l'idole caparaçonnée de bijoux et ordonner les rites naturistes auxquels elles prennent part et qui finissent souvent dans un délire de mariages divins du Soleil avec des épouses terrestres. Les filles du prêtre Bassanius sont Julia Domna et Julia Maesa.

Julia Domna est entourée d'une cour de lettrés et donne la réplique à des philosophes. Elle use d'une spéculation intellectuelle où se touchent les traditions des mythes de l'Asie, la dialectique lumineuse d'Athènes, le pragmatisme de Rome. Elle épouse Septime Sévère. Il est encore un simple légat. Veuf, il tire lui même l'horoscope de plusieurs jeunes filles. L'une d'elles, en Syrie, est promise à un mariage royal. Il l'épouse. C'est Julia Domna, la fille du prêtre du Soleil. Deux volontés s'unissent plutôt que deux cœurs. Ainsi commence la dynastie des Sévères. Septime Sévère triomphe à Rome et son épouse devient une impératrice divinisée. De ce grand mariage d'ambition naissent deux fils que l'histoire retient comme les frères ennemis : l'empereur Caracalla qui assassine Géta.

Mais Julia Domna a cette sœur qui, comme elle, a grandi dans le temple du Soleil, c'est Julia Maesa : elle a un tempérament de chef et deux filles, veuves, Julia Soemia et Julia Mamaea qui offre chacune à Rome un César.

Julia Soemia est malgré elle la complice du dérèglement de son fils l'empereur Elagabale. De triste mémoire, il déménage la pierre solaire d'Emèse à Rome et se perd dans une débauche de culte. La légende veut qu'il ait été étouffé par ses mignons sous des pétales de roses.

La restante de la famille et la plus austère de toutes, Julia Mamaea est la mère du derniers des Sévères : Sévère Alexandre.

Avec ces empereurs syriens, le droit romain atteint son apogée. Le plus grand législateur est Papinien d'Emèse, l'Émèse du Soleil qui alimente les ambitions demesurées de toutes ces Julias syriennes.

Mais ce soleil dieu ne se couche jamais, il enfante ailleurs toujours d'autres rêves. Il brûle le désert et arrache aux sables, dans une lumière rose, l'oasis de Palmyre. La merveilleuse Zénobie, reine de Palmyre traverse en météore le ciel du désert, ce ciel qui, la nuit, d'après Yourcenar, dans *Les mémoires d'Hadrien*, est le plus beau ciel du monde.

Zénobie se réclame des reines éblouissantes de l'Orient, Nitocris d'Égypte, Sémiramis de Babylone, ces femmes au passé fabuleux qui imposent aux peuples le prestige de leur beauté, de leur bravoure.

Vers 270, Zénobie ose dresser un empire face à celui de Rome avec ses archers palmyréniens montés sur des chameaux, des chevaux. Sa capitale Palmyre est sur la route des caravanes. Elle se pose dans l'océan mouvant des Bédouins, des chameliers nomades qui pour le profit des marchands arabes, levantins, échangent cassettes de gemmes éblouissantes, flacons d'aromates, boîtes de fard, de baume, de l'encens, des ballots de soie et des fruits exotiques.

Après l'assassinat de son époux, Zénobie l'illustre reine exerce le pouvoir. Elle s'empare de la Syrie, de l'Égypte, de l'Asie mineure. Mais l'empereur Aurélien arrive avec ses armées à travers l'océan des sables. Zénobie, celle qui se déclare Augusta, est vaincue. Captive, elle orne le triomphe d'Aurélien à Rome, les poignets liés dans une fine chaîne d'or.

Il faut se lever à l'aube pour voir le soleil sur Palmyre poser des fûts de lumière sur les colonnes, le temple de Bêl et peut-être de furtifs rayons dans le regard immobile des bustes des défunts qui, dans leurs nécropoles, offrent leurs beaux visages coulés dans un rêve sans fin.

Palmyre, c'est à la fois le monde classique gréco-romain et le milieu indigène sémitique. C'est une histoire du luxe.

Les Syriens participent à l'édification de l'empire en conservant leurs spécificités ethniques, culturelles. Il donnent et reçoivent. Lucien de Samosate est un grand maître de philosophie à Rome et en Gaule. Numénius d'Apamée est considéré comme le véritable fondateur du Néoplatonisme. La Syrie offre une symbiose de cultures, de mythes, de religions.

LES CHRÉTIENS et BYZANCE

C'est alors que du sud, durant la basse période romaine, arrive un homme seul, un grand conquérant sans forces ni armées. Une voix le renverse de son cheval. La lumière est livide, blanche. Il perd la vue. Son nom est Saul, Saul de Tarse. Il est le grand aventurier de Dieu, le futur saint Paul. Le persécuteur devient apôtre, il trouve son chemin de Damas, la rue droite qui le mène chez Hananie où la vue lui revient.

À Damas, aujourd'hui, les Chrétiens vivent tout le long de cette Via Recta où Ananie était évêque. On dirait qu'ils ne se sont jamais éloignés de cette rue, de ce quartier et qu'ils regardent chaque jour malgré eux le mur duquel Saul fut descendu dans un panier pour fuir ses geoliers. Saul, devenu Paul, le grand missionnaire de Dieu.

Les premiers chrétiens d'Orient prient en silence. Encore aujourd'hui à Maaloula, on parle la langue de ces premières prières, la langue du Christ, l'araméen.

Au 1^{er} siècle, Ignace d'Antioche écrit son épître aux Romains. Renan la décrit comme « *le joyau de la littérature chrétienne* ». Mais déjà les premiers martyrs meurent pour le Christ. Deux officiers chrétiens servant l'empire romain sont obligés par leurs supérieurs de sacrifier aux idoles. Ils refusent. Saint Serge est martyrisé dans un lieu auquel il laisse son nom, Sergiopolis, l'actuelle Resafa. On y trouve aujourd'hui une cathédrale de cristal à cause du gypse qui scintille au soleil. Saint Bacchus est tué sur les rives du Khabour.

Saint Jean Chrisostome est le plus grand orateur de l'église chrétienne. Il dépasse Démosthène. On l'appelle « bouche d'or ». En 390, l'empereur Théodose institue le christianisme comme religion d'État. À sa mort, l'empire est partagé entre ses deux fils. La Syrie est d'Orient.

Sous l'égide de Byzance, les Chrétiens bâtissent des monastères, des églises, des baptistères. Il y a cent cinquante sanctuaires rien que dans la région d'Alep. C'est l'époque des anachorètes, des stylites et autres ermites qui cherchent « la pureté sans laquelle nul ne verra Dieu ».

Un berger devenu moine sous le coup d'un songe vit quarante-deux ans sur une colonne haute de 15 mètres. C'est saint Siméon. Sa réputation atteint les quatre coins du globe. Dans les chroniques, on retient que sainte Geneviève de Lutèce lui envoie des salutations. À sa mort, l'empereur Zénon construit autour de la colonne la plus belle église d'Orient, un haut lieu de pèlerinage. Le site aujourd'hui a traversé les âges dans une patine chaude, rose. Les feuilles d'acanthé semblent toujours soufflées par le vent. Pour fêter les 1500 ans de saint Siméon, les onze évêques d'Alep célèbrent ensemble sur le site : Orthodoxes, Catholiques melkites, Latins, Syriaques chaldéens, Arméniens, Maronites, Protestants, tous ensemble, d'une même voix chantent les cantiques de Byzance.

L'art chrétien de Syrie rayonne jusqu'en Occident où les monastères suivent le modèle syrien. Jean Cassius en fonde plusieurs à son retour de Syrie dans la région de Marseille.

L'histoire a retenu six papes syriens jusqu'au VIII^e siècle : saint Anicet, Jean V, saint Serge I^{er}, Sisinnius, Contantin et saint Grégoire III.

Romanos d'Émèse, est le plus grand mélode de son temps. Il est l'auteur de l'hymne acathiste qu'on chante jusqu'à nos jours. Saint Jean Damascène renouvelle la scholastique.

Tous ces Chrétiens d'Orient aux rites les plus divers ont appris à travers les âges le message de la cohabitation avec l'Islam qui déjà s'avance. Je citerai ici les paroles de S.B. Maximos V, patriarche d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem :

« Nous autres Chrétiens, nous sommes une minorité dans le monde arabe. Nous appartenons, Arabes musulmans et Arabes chrétiens à une même race, nous adorons le même Dieu, nous vénérons les mêmes prophètes. Notre salut est dans la reconnaissance de l'altérité de l'autre, dans les valeurs qu'il incarne. L'ouverture du Chrétien à l'Occident n'en fait pas un faux frère mais plutôt un trait d'union entre deux cultures, deux religions qui confessent le même Dieu ».

L'ISLAM

Car c'est toujours au nom d'Allah l'Unique que les armées de l'Islam s'avancent sous leurs étendards verts. Le soleil est à son zénith, les sables s'évaporent sous les sabots des chevaux, des chameaux...

Une prière nouvelle s'élève du cœur de l'Arabie, elle rassemble toutes les tribus de la Péninsule autour du prophète Mahomet. Un livre saint, le Coran, est rédigé en arabe. Le plus grand empire du monde connu est en train de se constituer. Un siècle plus tard, le nom d'Allah l'Unique est crié de minaret en minaret de Cordoue à Samarcande, des Pyrénées à l'Himalaya. Une nouvelle civilisation est née, son nom est l'Islam.

L'Islam véhicule une science de Dieu, mais aussi une science du monde.

En 635, les armées arabes conduites par Khaled Ibn Al Walid arrivent à Damas. À la bataille de Yarmouk, les impériaux byzantins perdent la Syrie.

L'Islam de la grande conquête est celui de la pureté, de la tolérance : les gens du Livre, Juifs et Chrétiens sont épargnés, ils versent un tribut. La liberté du culte est respectée. Les Omayyades vont faire de Damas la plus belle capitale d'un monde qui va de l'Espagne aux confins de la Chine.

■ C'est une période de grande prospérité, d'expansion. Alors que les Arabes arrivent jusqu'à Poitiers, le calife Al Hicham anime de justice, de sagesse, de paix la splendeur des Omayyades. Un autre calife, Al Walid, « le bâtisseur », élève le « parangon d'un siècle », « une curiosité des âges », la mosquée des Omayyades. Sur l'emplacement du temple de Hadad, magnifiant la cathédrale qui abrite le tombeau de saint Jean-Baptiste, on bâtit le chef-d'œuvre du temps : douze mille ouvriers dirigés par des spécialistes byzantins, hindous, persans, maghrébiens, achèvent en huit ans la construction. Une richesse de décoration, des mosaïques mélangent 40 tonnes de petits cubes et dessinent sur des fonds d'or, des jardins, des cours d'eau, des palais qui resplendissent aux heures du soleil, de la lune. Une marqueterie de marbre finement ciselée dessine des formes géométriques.

■ Ce chef-d'œuvre d'architecture s'inscrit dans une légende : la mosquée subsistera quarante ans après la destruction du monde.

Mais le Damas des Omayyades enfante des fontaines de soleil, des patios ombragés, des vergers blancs, le Printemps. Le Barada coule dans un éternel murmure, sous une immense lumière. Du haut des minarets la voix des muezzins se promène dans les ruelles des souks où l'on vend un cuivre à entrelacs, un cimenterre damasquiné ou un brocart tissé d'or. Les hammams offrent une nonchalance d'Orient où la vapeur crée un rêve parfumé de savon de laurier. Les palaces embaument de jasmins, de roses, la rose de Damas. Alors la capitale des Omayyades chuchote au passant : « arrête- toi un peu, je suis la plus délicieuse des cités de Dieu ».

■ Mais tous les califes omayyades ont une mémoire rattachée au désert, au vent sec. Ils s'éloignent de Damas pour construire sur le sable des palais. Là, sous des rayons de lune, ils rencontrent les princes bédouins du désert qui marchent en suivant les constellations et offrent cette générosité que contient la légende.

■ Les Omayyades ont le grand génie propre à des tribus animées d'une religion nouvelle qui adoptent l'hellénisme, la tradition syro-byzantine et l'art oriental sassanide en les marquant de leur sensibilité bouleversante et profonde qui, depuis la nuit des temps, a créé la poésie du désert.

■ En 750, le dernier calife est assassiné. Après avoir été Omayyade, la Syrie devient Abbasside à cause d'un somptueux banquet de réconciliation où tous les Omayyades sont assassinés par les nouveaux venus. La nouvelle dynastie, celle des Abbassides va alors présider l'Islam jusqu'à l'arrivée des Mongols au XIIIe siècle. Le centre de gravité de l'empire se déplace vers l'est, Bagdad est la nouvelle capitale. En Syrie, une période de calme, de luxe, de poésie s'ouvre. Les lettres y reflorissent car, presque autant qu'à la prière, le Coran invite le fidèle musulman à la recherche, à la curiosité : « *Lis, au nom de Dieu, l'adorable. Il apprend à l'homme à se servir de la plume. Il mit dans son âme la lumière de la science* ».

■ En son sillage l'islam laisse plus de livres que de morts. Au temps où somnole l'Occident avec les rois fainéants, où Charlemagne tente d'inventer l'école, les califes arabes fondent des universités et récoltent les livres comme le plus précieux des butins.

■ En Syrie, les villes se posent sur les fleuves. Sur les bords de l'Oronte, à Hama, à Homs, les poètes, les savants forment un noyau d'intellectuels. Ces hommes qui se ruent sur les livres, les traités ne sont pas pour la plupart venus du désert d'Arabie. Ils se recru-

tent surtout parmi les anciens indigènes, les Syriques, qui ont profité, tour à tour, de la civilisation grecque, de la richesse des Séleucides, de l'ordre romain, de l'industrie byzantine. Ils traduisent du grec en arabe, conservent et transmettent au monde la philosophie, la médecine, l'histoire naturelle, l'astronomie, la géographie, la chimie. Les mécènes entretiennent leur propre équipe de traducteurs. Ainsi sont traduits Aristote, Euclide, Archimède, Platon, suivis par les livres de l'Inde et de la Perse sassanide. Certes, mais en marge des traductions, ces lettrés acharnés ajoutent leurs commentaires et, si besoin est, leurs démentis même à Aristote ou Galien. L'effervescence intellectuelle est telle que le calife Al Maamoun voit en songe Aristote lui ordonner de faire traduire ses œuvres en arabe.

Voltaire écrit « *Dès le second siècle de l'hégire, les Arabes deviennent les précepteurs de l'Europe dans les sciences et dans les arts* ». Renan ajoute plus tard : « *Effacez les Arabes de l'histoire et la Renaissance est retardée de plusieurs siècles en Europe* ».

Avec Haroun Al Rachid, les Abbassides entrent dans les contes des mille et une nuits. Mais au milieu du IX^e siècle, l'âge d'or qui véhicule un mythe d'éternité et hante toujours le rêve des Arabes ne tarde pas à se désintégrer. Les Abbassides vont régner encore quatre siècles, ils ne gouverneront plus. Leur erreur fut d'ouvrir leur empire aux Turcs qui apparaissent aux abords des palais comme gardes du corps. Mais ces nouveaux venus restent indépendants, ils ne se prêtent pas, ne se vendent pas, et bientôt les califes deviennent des otages entre leurs mains. Les Princes des Croyants qui incarnent la gloire des Arabes sont cloîtrés dans leur harem, ils aiment le luxe, le plaisir, les esclaves sont parfumées de nard et de benjoin, ces senteurs d'Arabie si fortes, que les pèlerins de la guerre venus du nord allaient bientôt humer, les Croisés.

LES CROISÉS

Le pape Urbain II veut soustraire les lieux saints à l'emprise des infidèles et libérer l'itinéraire du pèlerinage jusqu'à Jérusalem, qui passe par la Syrie bien sûr. Pierre l'ermite, le premier Croisé du monde, regarde le soleil se lever à l'est et prend la route à pied.

La première croisade est conduite par Godefroi de Bouillon, Beudoïn de Flandres, Robert de Normandie. Le 15 Juillet 1099, les « Frangs » (une façon de transcrire Francs en arabe) s'emparent de Jérusalem, la ville de toutes les promesses.

C'est hélas au nom de la charité du Christ que les atrocités sont commises. C'est à Damas qu'arrivent les premiers réfugiés de Palestine, ceux qui ont échappé aux massacres, à la torture, au feu. Ils portent avec beaucoup de précautions le Coran d'Othman, l'un des plus vieux exemplaires du Livre saint.

Les chrétiens d'Orient sont désormais soumis à une double oppression. L'oppression des Croisés de même religion qu'eux qui les soupçonnent de sympathie envers les Musulmans et qui les traitent en sujets de rang inférieur, et aussi l'oppression de leurs compatriotes musulmans qui voient en eux les alliés naturels de l'envahisseur.

Les Croisés, eux, arrivent dans un monde islamique où le calife abbasside compose des poésies d'amour dans les patios ombragés de ses harems : « *Quand j'ai tendu la main pour dire adieu à ma bien-aimée, l'ardeur de ma flamme a fait fondre la glace...* ». En face déferlent les rustres chevaliers de l'Occident.

Je laisserai la parole à Oussama Ibn Mounqidh, un prince syrien face aux Croisés, qui est, à la fois, l'acteur, le témoin, le guerrier et le poète. Il met en lumière ce face à face de l'Islam et de la Chrétienté qui marque tout le Moyen-Âge. Lui appartient à cette chevalerie orientale exaltée d'amour, d'amitié, de générosité, d'honneur. Oussama est le chroniqueur des croisades. Si jamais il appelle les templiers ses amis c'est parce qu'il estime que leurs mœurs se sont polies au contact de l'Orient. Il a une moue de condescendance quand il observe la justice des Croisés. Pour les Arabes, les juges, les cadis suivent une procédure fixée par le Coran : réquisitoire, plaidoirie, témoignages. Le jugement de Dieu des Occidentaux apparaît comme une farce grotesque (l'épreuve du feu, le supplice de l'eau). Oussama admire chez les Francs les qualités guerrières. Il trouve leur hygiène primitive et ce n'est qu'avec le temps qu'ils apprennent à utiliser le hammam. Ils auront recours aussi aux médecins arabes et Damas offre les soins médicaux les meilleurs au monde. Des chirurgiens traitent les blessures et pratiquent la chirurgie esthétique.

Mais ces Croisés, qui au contact de l'Orient mettent turbans et portent des abbas, souffrent toujours de pénurie d'hommes. Alors, ils bâtissent des forteresses très bien protégées. Ces châteaux du soleil sont l'œuvre la plus durable, la plus spectaculaire des Croisés en Syrie.

Le Crac des Chevaliers veille sur la plaine de la Boquée où coule le Nahr el Kebir. Il est le joyau de l'architecture militaire. Sa haute stature se découpe sur le ciel intense de Syrie. On dirait que l'Orient et l'Occident se croisent à coups de cimenterres, de sabres, à l'ombre de ses murailles. Viollet-le-Duc le considère comme l'archétype du château fort. Richard Cœur de Lion, de retour des croisades, fait bâtir « Château Gaillard » s'inspirant directement du Crac.

Tous les vestiges des Francs, leurs châteaux, leurs églises, sont inondés de ce soleil fauve qui pose sur les pierres mortes une histoire, un passé. La cathédrale N.D. de Tortose est le plus beau monument de ces Croisés qui s'agenouillent, eux aussi comme les Musulmans, pour prier.

Le vendredi 20 octobre 1187, le jour où ces Musulmans fêtent le voyage nocturne du prophète à Jérusalem, Salah al Din Al Ayyoubi —Saladin—, avec ses armées, fait une entrée solennelle dans la ville. Il libère la terre sainte de l'emprise des Francs. Amine Maalouf, dans *Les croisades vues par les Arabes* écrit : « *Saladin fait son entrée dans la ville sainte. Ses émirs et ses soldats ont des ordres stricts, aucun Chrétien qu'il soit Frang ou Oriental ne doit être inquiété. De fait, il n'y aura ni massacre ni pillage. Quelques fanatiques ont réclamé la destruction de l'église du Saint-Sépulcre en guise de représailles contre les exactions commises par les Frangs mais Saladin les remet en place. Bien plus, il renforce la garde sur les lieux de culte et annonce que les Frangs eux-mêmes pourront venir en pèlerinage quand ils le voudront* ».

La mosquée al Aksa est aspergée d'eau de rose, un parfum de plus que les Croisés emportent avec eux vers leur terre natale où un soleil d'Orient amorce une ère nouvelle.

Mais qu'emportent-ils vraiment?

Des mots, beaucoup de mots: zénith, nadir, azimut, algèbre... Les seigneurs francs jouent aux dés que les arabes appellent az-zahr qui devient pour eux, le hasard, la chance. Ils reprennent aussi, avant de les améliorer, les procédés pour la fabrication du papier, le travail du cuir, le textile, l'alcool et le sucre. En agriculture, ils plantent chez eux l'abricot, l'aubergine, l'orange, la pastèque. C'est au cours de leur présence en Orient qu'ils apprennent la technique du pigeon voyageur.

Alors que les Croisés sont décimés, Saladin, lui, entre de son vivant dans la légende de ces princes d'Orient, émirs de la clémence, de la miséricorde. Il réunit la Syrie à l'Égypte : c'est l'époque des Ayyoubides, une ère brillante. Alors il écrit à son fils : « *O mon fils, aie toujours le sang en horreur, prends garde de le répandre et de t'en souiller, car le sang ne dort jamais* ».

Hélas, que le sang ne dorme jamais n'effraie nullement les Mongols qui arrivent d'Asie centrale avec leur chef suprême Genkis Khan. Ils seront chassés de Syrie par les Mamelouks...

Mais cette Syrie si féconde subit les ondulations de toutes les invasions qui la traversent. Le hasard des conquêtes ne la tranche jamais. On dirait que le sang de tous ces peuples la nourrit, l'enrichit. Bientôt, les Ottomans se tourment vers elle.

LES OTTOMANS

Dans la nuit du 29 mai 1453, dans une ville assiégée de toutes parts, Constantinople, deux hommes font une même prière qui, d'après Benoist Méchin, met fin à la guerre des deux miséricordes : Constantin XI, le dernier *basileus* de cet empire d'Orient qui se croit éternel, s'agenouille dans l'immense basilique de Sainte-Sophie et demande à Dieu miséricorde. Le soir même, Mehmet II, à la tête de ses armées se prosterne au même endroit, ébloui par la splendeur de Sainte-Sophie et demande à Allah miséricorde. Un chant de victoire retentit. L'église devient mosquée. Les Ottomans sont les maîtres du monde.

Au début du XVI^e siècle, le sultan Selim I^{er}, avec ses armées, pénètre en Syrie. Il est vicaire d'Allah en ce monde. La Syrie ouvre une lourde page de son histoire qui ne se refermera que quatre siècles plus tard, à l'aube du XX^e siècle.

Mais ces Ottomans qui semblent être un état musulman, oriental, turc bâtissent en fait un empire qui tient à la fois de l'Orient et de l'Occident. Ils héritent Byzance et y ajoutent leurs traditions et leur vitalité de type centre-asiatique qui s'allient à la culture raffinée de l'Islam. Leur art offre ce conflit créateur entre l'austère et le somptueux.

Les Ottomans qui étaient de modestes beys découvrent rapidement l'aloès et la porcelaine, les étoffes prestigieuses comme le taffetas et le brocart. Leurs narguilés ont désormais des flacons de cristal et un embout d'ambre ou d'émeraude. Ils apprennent rapidement le privilège du luxe, du raffinement. En architecture, leurs minarets sont élancés, effilés et émergent de coupes hémisphériques surmontant des cubes austères. Leur art est splendeur, couleur, mais aussi discipline.

À Damas, après la conquête, Selim I^{er} fait construire une mosquée Ibn Arabi avec ces carreaux de faïence peints en bleu cobalt et blanc qui revêtent les murs d'un brillant lisse et lumineux. La Tekyia est une *medrese* traditionnelle avec une mosquée bâtie d'après les plans du plus grand architecte de l'art ottoman, Sinan. Dans une vaste cour qui offre cette liberté d'espace et un désir d'intimité, un bassin ondule des paillettes d'eau, de lumière.

À Alep, la Khosrofié est elle aussi un chef-d'œuvre de l'art ottoman. Alep, une ville millénaire surgie sur la route de la soie, la route de l'espérance. Elle est le centre de commerce avec l'Occident. De son histoire, elle est la première échelle du Levant après

Constantinople et Smyrne. Depuis le XII^e siècle, elle entretient des relations avec la république de Venise, et les familles levantines habitent des caravansérails dans un luxe de soies, de parfums, de tapis.

En 1536, les premières capitulations sont consenties par le sultan ottoman Soliman le Magnifique au roi de France François I^{er}. L'un des articles permet la création du premier consulat de France à Alep, qui est le premier consulat de France au monde. Le sultan déclare : « *De la part de notre majesté impériale, je m'engage sous notre auguste serment et le plus inviolable, soit par notre sacrée personne impériale, soit par nos augustes successeurs, de même que nos suprêmes vizirs, nos honorés pachas et généralement tous nos illustres serviteurs qui ont l'honneur et le bonheur d'être dans notre esclavage, que jamais il ne sera rien permis de contraire aux présents articles* ».

Peu après, le sultan fait don d'un khan pour servir de local. Du premier consul Jean Rénier jusqu'au dernier, en 1914, quatre-vingt-quatre consuls de France se succèdent à Alep.

La France jouit d'un prestige unique. Un témoin assiste à l'entrée dans Alep de François Piquet, consul de Louis XIV et évêque de Babylone. Tous les consuls des nations suivis de leurs nationaux l'attendent chamarrés de leurs opulentes soiries d'Orient : « *Il semble être reçu plutôt comme le consul de toutes les nations qui négocient dans cette échelle* ». Il se dirige vers cette demeure consulaire qui fascinera par son éclat beaucoup de ses habitants.

Masson décrit ce consulat : « *Ce qui l'embellit le plus ce sont les meubles qui consistent en dix pièces de tapisseries. Par dessus de la porte de l'oratoire il y a le portrait de Louis XIII à cheval dans un cadre rouge parsemé de fleurs de lys d'or. Du côté droit du tableau sont les armes de Marseille et à gauche celles d'Alep. Vis-à-vis de Louis XIII est notre roi, dans un cadre doré de tout son long, avec son manteau royal, la couronne sur la tête et le sceptre à la main [...] À droite Catherine de Médicis, et plus loin Gaston Jean Baptiste de France, duc d'Orléans [...] et dans la chambre d'audience, un fauteuil de cuir rouge où le consul s'assied quand on tient assemblée. Vous ne sauriez croire combien de personnes de cette ville et de ses environs viennent pour voir ces meubles et admirer les portraits de nos rois* ».

En fait, tout donne l'impression d'être un coin de France, un air de grandeur de France, tout respire puissance et fierté.

Mais pourquoi ce consulat dans Alep ? Une ville ovale autour d'une citadelle ovale, une cité très vieille qui sort d'une légende car Halab, Alep, tient son nom du passage du patriarche Abraham qui s'arrête là pour traire sa vache, Halab, le lait d'Abraham. On dit aussi qu'à l'emplacement de la citadelle, il se prosterne et prie.

Cette citadelle semble poser une couronne blanche sur la ville. Un voyageur du XIV^e siècle craint que « *par l'immensité de sa hauteur et le point culminant auquel son sommet atteint, ce château ne fasse arrêter le globe céleste qui tourne autour de la terre* ». Il ajoute d'ailleurs que « *ses habitants se sont rendus à la voie lactée* ».

En 1625, un gentilhomme romain revenant de Perse nommé Pietro delle Valle fait son apparition à Alep. L'effervescence de la ville est telle qu'Alep ignore l'étrange bagage qu'il dérobe au regard des douaniers. En fait, il s'agit du cercueil de sa femme. Il nous décrit

Alep : « *Sur toutes choses, cette ville est célèbre pour le trafic qui s'y fait de marchandises où d'un côté se rendent les Orientaux avec leurs pierreries, leurs soies, leurs épices et leurs toiles et de l'autre côté, tout l'Occident, savoir la France, Venise, la Hollande, l'Angleterre, avec de bons vaisseaux chargés de piastres* ».

En fait Alep est une ruche : la Perse envoie le musc, les soies, Mossoul les noix de galle qui servent en France à la teinture des draps, Mardin expédie les maroquins rouges que le roi de France achète pour les reliures de ses bibliothèques. De Tripoli arrivent des cendres pour la verrerie et le savon. Pour la pharmacie, la rhubarbe vient de Tartarie, le séné de la Mecque. En retour, Marseille exporte dans Alep les draps du Dauphiné, du papier de Provence et surtout des monnaies.

C'est l'époque de la grande prépondérance commerciale de la France. On évalue à 6 millions le chiffre d'affaires des Français. Alep devient aussi une capitale missionnaire. Les Capucins s'y installent, puis les Jésuites et les Carmes. Sous l'influence des missionnaires, un vaste mouvement intellectuel et spirituel se dessine.

Mais Alep est surtout une effervescence, des souks qui offrent toujours une fraîcheur de voûtes avec des masses de soleil qui tombent des ouvertures dans des rayons de lumière violente. Ces souks jettent encore leurs senteurs de cannelle, de safran, de savon, de cordes. Leurs khans, leurs caravansérails gardent la mémoire de leurs songes, de leurs richesses.

Alep, Damas, Palmyre... C'est toujours l'histoire d'un Orient riche, raffiné dont les demeures cachent le secret de la vie, et les foules des rues découpent des images interdites, floues. L'atmosphère voluptueuse des hammams se perd derrière des nuages de vapeurs mystérieuses, et les grandes cités deviennent alors ce lieu lointain où s'alanguit le rêve de l'Occident.

LE VOYAGE EN ORIENT

Des mythes fabuleux attirent le voyageur, le marchand, le poète, l'artiste sur des voies fécondes où la Syrie offre sa mollesse, mais aussi un berceau maternel, une sève. En Europe le voyage en Orient, on ne cesse de le rêver, de le fantasmer, de le mettre en texte, en peinture, en musique, car il existe en Orient une autre lumière que celle de la vérité, une lumière qui sans rien perdre de sa force retrouve chaque jour un éclat nouveau.

Dès le XVI^e siècle, le voyage en Syrie est à la mode. Dans ses mémoires, le chevalier d'Arvieux écrit : « *mais ce qu'il y a de bon et d'extraordinaire et qui distingue avantagement ce peuple de tous ceux de l'empire ottoman, c'est qu'ils sont les plus doux, les moins mal-faisants et les plus traitables de tout ce vaste empire* ».

Tavernier, lui, se joint à une caravane pour traverser le désert. Il nous la décrit : « *Elle était composée de 600 chameaux, de 400 hommes tant maîtres que valets, le seul caravanbachi était à cheval pour aller découvrir les eaux* ». Il rencontre un prince du désert et dit de lui : « *Il traita les principaux de la caravane avec du miel, des dattes et leur donna en quittant cinq ou six moutons bouillis* ».

Au XIX^e, le vicomte de Vogüé s'arrête dans une maison damascène. Il touche au rêve de l'Orient et dit : « *Dans ces grands appartements isolés par leurs cours du bruit de la rue,*

protégés contre l'été par leurs arbres, leurs fontaines, leur pavé, tout est fraîcheur, silence et plaisir des yeux. Accroupi sur le divan, distrait puis assoupi par le murmure perpétuel de l'eau dans la vasque, l'on se sent envahi par le dieu oriental que tout implore ici le kief c'est-à-dire l'inaction parfaite, consciente et voluptueuse de l'âme et du corps ».

Lamartine regarde ce même Damas et découvre « *la patrie de son imagination* » et « *le plus magnifique et le plus étrange horizon qui ait jamais étonné un regard d'homme* ». Pour lui, Damas gît « *dans un labyrinthe de jardins en fleurs* ». Gérard de Nerval vient explorer « *le sol sacré qui est notre première patrie à tous où l'on se refait enfant* ». Chateaubriand dit de la terre syrienne qu'elle est « *une terre antique retentissante de la voix des siècles et des traditions de l'histoire* ».

Maurice Barrès rêve d'Orient depuis son enfance. Lors de son enquête au pays du Levant, il trouve en Syrie un sol mystique où les siècles se suivent dans un cortège de divinités. Il s'arrête à Hama où coule l'Oronte, le rebelle. Les norias tournent et éclaboussent l'insondable du temps qui passe. Alors, il savoure « *la volupté de ces mille oasis d'Asie accordées avec les pulsations secrètes de notre âme* ».

La Syrie exerce son attrait, elle est désert et mirage, elle est villes sacrées aux souks bruisants, elle est mosquées, cathédrales... Ce pays est aussi un village silencieux perdu à toits coniques, un souffleur de verre, une femme voilée, un passant qui regarde le soleil sur l'or des dunes.

La Syrie ottomane allait être balayée comme le hasard, les destins éteints. Les derniers sultans sont déjà des morts avant leur empire. L'Occident, les Anglais, les Français s'arrachent leurs dépouilles. La Syrie tombe sous mandat Français en 1920.

LE MANDAT

De cette époque francophone et francophile, je parlerai d'une femme seulement. Poétesse, Zoé Homsy Ghadban est syrienne, née à Alep. Élève des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, elle accueille dans son école Maurice Barrès, déjà du temps des Ottomans, avec un poème de sa propre composition où elle se plaint de la torpeur du pays :

*« O toi qui de si loin vient voir notre pays
Qui viens-tu donc chercher ? Est-ce la gloire antique
D'un peuple qui jadis fut grand et magnifique
Hélas ce peuple dort depuis longtemps sans bruit »*

Plus tard, elle rencontre aussi Pierre Benoit alors qu'il écrit *La châtelaine du Liban*. Il lui offre son recueil de poèmes, *Les Suppliantes*, avec cette belle dédicace : « *Avec le souvenir de quelqu'un qui a de la joie à saluer un poète* ».

En fait, Zoé Homsy Ghadban rejoint surtout Maurice Barrès dans cette vision où l'Orient et l'Occident doivent se toucher et elle écrit ce sonnet d'amour, intitulé *Migration* :

*« Puisque tu m'a conquise, ô mon blond chevalier,
Fils des grands lacs du nord dont l'azur sommeille,*

*En tes beaux yeux pensifs, je t'attends et je veille,
Comme le premier soir par le même sentier.*

*Ô, loin de ce soleil, implacable brasier
Au pays d'Occident dont ta voix s'émerveille
Emporte-moi, veux-tu ? Comme une fleur vermeille
Là, j'épanouirai mon être tout entier.
Je prendrais vierge brune aux trop lourds cheveux d'ombre,
Sa blancheur à la neige et son calme au ciel sombre,
Aux glaciers éternels leur froid pacifiant.*

*Et quand tu me tiendrais, le soir, toute frileuse
Et pâle dans tes bras, tu sentirais, heureuse,
Trembler au froid du nord l'âme de l'Orient ».*

Une autre rencontre de deux mondes, celle imaginée par Maurice Barrès, fascine par « *cet Orient étalant ses misères et son immortel prestige* ». Lui trouve que, dans la vieille cité de Damas, « *se rencontrent pour se comprendre l'Orient et l'Occident* ».

Le 17 Avril 1946, une Syrie jeune renaît. Elle est indépendante et cherche une voie nouvelle. L'Orient est sans âge et dans l'imagination de ses peuples l'histoire c'est l'avenir...

L'aube se lève comme il y a dix mille ans. Le muezzin chante l'appel à la prière pour le fidèle musulman. Le Chrétien l'entend et fait sa prière à l'archange Gabriel.

Le soleil baigne l'Euphrate comme au commencement du monde, mais aujourd'hui cette terre millénaire est un pays moderne. L'enseignement est gratuit dans les écoles, les universités, les autoroutes offrent des itinéraires plus rapides que ceux des caravanes, les palaces des séjours plus confortables que les anciennes haltes des khans. La Syrie est un pays en plein essor qui entend avec le même éblouissement, la même nonchalance, la même énergie, les voix de son passé, de son futur.

Ô Syrie ! Demain encore la première lueur du soleil se lèvera sur toi, de l'Euphrate à la Méditerranée, elle sera toujours une lumière, un hier, une éternité.

Syrie d'Orient, Syrie d'Occident, tu es si riche, si profonde, si mystérieuse que tout ce qu'on dira de toi restera inaccompli comme le rêve des hommes.

22 NOVEMBRE 2005

Conférence de M. Jacques AUBERT
 Professeur émérite à l'université Lumière-Lyon II
DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE

Je tiens à préciser dès maintenant la signification du titre que j'ai choisi de mettre en exergue de mes propos : en lui donnant cette forme un peu solennelle, j'entends souligner, plutôt que celle de réponses que je pourrais avancer, l'importance de la question posée, à laquelle j'apporte seulement le *témoignage* d'un professeur de Lettres que les circonstances ont fait s'aventurer dans le maquis de la traduction.

Sur ce chapitre, m'est revenu à l'esprit l'observation des analystes, selon laquelle le malentendu étant une modalité constante des rapports humains, fussent-ils amicaux, un échange était d'autant plus fécond qu'il s'engageait sur un acte manqué ou une méprise. En effet, l'intérêt porté à ma personne et le titre d'une éventuelle communication que me proposa Denis Lambert étaient manifestement inspirés par une publication récente à laquelle j'ai pris une certaine part, la traduction de *l'Ulysse* de James Joyce. Mais le titre proposé, quelque chose comme « traduire (de) l'anglais », rencontra immédiatement ma nette objection. Et c'est en partie pour m'en expliquer que je prends aujourd'hui la parole.

Certes, ce malentendu éveille en moi quelques souvenirs de ma folle jeunesse, celle où je me suis aventuré dans des traductions assez éloignées de mes occupations actuelles. Il y eut d'abord cette traduction, pour une personne alors connue comme « le Roi de la Crevette », d'un opuscule des gardes-pêche américains consacré à la pêche à la langouste dans la mer des Caraïbes. Puis, dans un domaine que certains considéreront plus relevé, une *communication* que le professeur Jean Creyssel allait donner aux États-Unis sur la prothèse de la hanche, grâce à laquelle j'appris que la terminologie, dans ce domaine, était en fait internationale. Et ma traduction devait non seulement *serrer un propos*, mais encore servir, non seulement celui qui le tenait, mais plus encore la *transmission d'un message*.

Et je crois que la question de la traduction peut être abordée dans la perspective de cette distinction du servir et du serrer, quitte à découvrir que le débat peut se développer à *front renversé*.

Ces exemples illustrent bien qu'il y a une dimension *utilitaire* de la *traduction*. Dans un monde de plus en plus dominé par la technique, on pourrait penser qu'elle a un bel avenir devant elle. C'est ce que je pensais d'instinct. À y réfléchir un instant, je commence à en douter. Je pense qu'elle a de moins en moins lieu d'être, car ce monde est lui-même dominé par la langue, sinon même la culture de langue anglaise (en fait américaine). Rares sont aujourd'hui ceux qui ne lisent pas *un peu* l'anglais, assez pour lire les notices des diverses machines auxquelles nous avons recours.

Mais assez également pour s'apercevoir que ces notices sont le plus souvent inintelligibles. Cela signifie, me semble-t-il, à la fois, que cette tâche de traduction, méprisée, est l'objet de sous-traitances douteuses (je me souviens d'avoir lu une pochade réjouissante

sur ce sujet...), et qu'un bénéfice certain est retiré par le fabricant des messageries vocales auxquelles l'utilisateur se trouve dès lors contraint de recourir.

Ne croyez pas que je m'écarte de mon sujet, la traduction littéraire. Car, après tout, la question se pose : est-ce seulement par hasard et par commodité que le roi de la crevette et le grand chirurgien pionnier de la prothèse de la hanche aient eu recours à un étudiant qui passait le plus clair de son temps dans les grands textes de la littérature anglaise, y compris ceux que la philologie, et elle seule, lui permettait d'aborder, du vieil-anglais de *Beowulf* à l'anglais élisabéthain et aux romanciers modernes, en passant par le moyen-anglais des Contes de *Cantorbéry* de Geoffrey **Chaucer** ? N'y avait-il pas dans ce savoir qu'il s'efforçait d'acquérir, quelque chose qui pouvait être utile, servir même dans l'ordre de la vie pratique, et qui, en même temps, était d'un autre ordre que le pur utilitaire ? Et qui avait à voir avec la distinction toute bête : qu'est-ce qui peut *se dire*, et qu'est-ce qui *ne peut pas se dire* ?

Communication et énigme : le réel de la langue

À propos de mon second exemple, j'ai souligné le mot de *communication*. Je serais tenté de situer toute communication entre naïveté et imposture, cela dans la mesure même où elle suppose que le langage est totalement transparent, à la fois que **l'on peut**, et que **l'on doit, tout traduire**, ce qui implique que l'on peut tout dire, qu'un message est une totalité sans reste.

C'est évidemment oublier, ou faire semblant d'oublier, que les mots ne sont pas des pièces de machines, et toujours parfaitement ajustés au but qu'ils visent. Il en manque souvent, « les mots nous manquent », comme on dit, ils passent à côté, par excès ou par défaut : il y en a trop, ou pas assez, c'est ce que nous dit l'histoire des langues. Ils sont fabriqués par l'usage, jusqu'à être inventés en fonction des besoins (les Lapons auraient besoin de nombreux mots pour désigner la neige ; les Gallois n'éprouvent pas le besoin de distinguer le bleu du vert...); ou bien les mots changent de sens selon l'usage que l'on en a, ou n'a pas, à tel moment, et l'usure qui peut s'ensuivre, comme c'est, par exemple, le cas des mots d'origine latine en anglais, qui se sont moins « usés », adaptés, et transformés quant à leur sens, que dans la langue française.

L'usage réel des mots... C'est bien ce qui permet de s'y retrouver un peu dans le registre de l'équivoque qui constitue une face essentielle de tout langage :

- Équivoques morphologiques
- Équivoques sémantiques
- Équivoques syntaxiques

Les premiers dictionnaires un peu sérieux se sont précisément intéressés à ces énigmes apparentes surgies de l'histoire des langues au moment même où la philologie tente d'y mettre bon ordre : les doublons, les homophonies, les homonymies,...et autre singularités (cf **Skeat**).

Ce sont précisément ces énigmes inscrites au cœur du langage que la poésie a toujours eu pour vocation d'interroger. Et, en cela, elle n'est qu'un cas particulier de la littérature, qui met en jeu, elle, le réel de la langue.

C'est que dans notre monde, celui que la science tente de décrire, on peut avancer que la langue touche, et s'intéresse, au réel autant qu'à la réalité. Gaston **Bachelard**, en bon philosophe de la science, nous livre ici un outil, avec sa définition du réel : « *Le réel n'est pas ce que l'on pourrait croire, mais ce qu'on aurait dû penser* » : pas ce qu'on pourrait croire, c'est-à-dire tout et n'importe quoi, mais ce qu'on *aurait dû penser* (au sens fort de concevoir), et donc que l'on a bel et bien raté. Jacques **Lacan** le dit en d'autres termes : « *le réel, c'est l'impossible* ».

Un impossible raté au moins temporairement, et c'est bien pour cela que les hommes continuent à s'intéresser passionnément à ce réel dont l'énigme ne cesse de se déplacer. Cette énigme est un fond commun à la science et à l'art : après tout, les mathématiciens et les physiciens s'affairent, non moins que les gens de lettres, à trouver la formule propre à traduire le réel, à partir de ce point singulier, la lettre, qui est par définition mise en question du sens.

Langue, culture, lecture

Ainsi, l'on peut dire que la langue « serre » : la langue « sert », au sens de servir, mais en même temps elle « serre », au sens de serrer. Il ne convient pas de se débarrasser, de mépriser cette équivoque sous prétexte qu'elle est calembour, c'est-à-dire vulgaire. Car j'entend « serre » en son sens classique de « ranger », qui n'est d'ailleurs pas inconnu dans nos campagnes. Toute langue range, ordonne.

Je n'entends pas par là seulement la rigueur logique dans ses repères essentiels (disons, par exemple et pour simplifier, le principe de non-contradiction), et qui n'est pas sans rapport avec la rhétorique, avec l'art de convaincre : rhétorique qui est partie intégrante de la langue (e.g ; l'importance du sermon, mais également l'oraison funèbre, et cela dès la Grèce ancienne, comme il a été naguère démontré)

Elle met en ordre les idées et perceptions qu'une culture donnée a du monde. Or au cœur de toute culture, se trouve un noyau obscur, qui a vocation à nous échapper, et en même temps, comme le mot « vocation » le suggère, à nous « appeler ». À nous appeler à la lecture du réel impensé dont nous parle **Bachelard**, Bachelard qui, précisément, a consacré sa vie intellectuelle à faire le pont entre la science et la création littéraire, la poésie en particulier.

Le principe de relecture

La lecture du réel tel qu'après d'autres je l'entends ici, est ce dont la littérature, aussi bien que la science, s'occupe. Et c'est bien pourquoi cette lecture ne peut être que relecture.

L'histoire littéraire de l'humanité est ponctuée par un certain nombre de grands textes qui ont traversé les siècles, et les cultures, dans leur diversité même. Je pense ici, par exemple, à Dante, et j'ai le souvenir d'avoir été interrogé, à l'oral du certificat de littérature anglaise, sur « *Dante et la littérature européenne du XIV^e siècle* »... Mais à quoi reconnaît-on un grand texte ? Sur cette question, le grand poète anglo-américain T.S. **Eliot**, qui fut aussi un grand critique, apporte une contribution essentielle. Voici, ce qu'il écrit, en 1919, dans un texte qui a fait date dans la culture moderne, intitulé *Tradition et talent individuel* :

« *Aucun poète, aucun artiste, dans quelque domaine que ce soit, n'a de signification s'il est pris isolément. Son importance, sa valeur, réside dans son rapport aux poètes et aux artistes qui ne sont plus. Vous ne pouvez l'évaluer isolément ; vous devez le situer, le mettre en relief et le comparer, avec les morts. Je pose cela en principe de critique esthétique, et non point seulement historique. Cette nécessité de conformité, de cohérence, n'est pas à sens unique ; ce qui se produit lorsqu'il se crée une nouvelle œuvre d'art, est quelque chose qui se produit du même coup pour toutes les œuvres d'art qui l'ont précédée. L'ensemble des œuvres monumentales existantes constituent un ordre idéal, qui se trouve modifié par l'introduction en leur sein d'une nouvelle (vraiment nouvelle) œuvre d'art. L'ordre régnant est achevé avant l'arrivée de l'œuvre nouvelle ; pour que l'ordre subsiste, une fois la nouveauté survenue, l'ordre existant tout entier doit être modifié, si peu que ce soit* ». Et T.S. Eliot ajoute que ce trait de la littérature européenne, et point seulement anglaise, signifie que le passé doit être modifié par le présent.

Ici, l'on sent bien que cette relecture est un déplacement, éclairage partiel du noyau obscur de réel dont je parlais il y a un instant, ce déplacement est ni plus ni moins qu'une traduction. Mais une traduction de ce qui est entre les mots. Et du coup l'on imagine ce qui se passe dans la traduction littéraire, où il s'agit de traduire à son tour une traduction de l'impossible réel, tâche devant laquelle chacun ne peut que se situer à sa manière, qui engage sa subjectivité au sens le plus fort (pas seulement son humeur...).

Tout cela m'amène à quelques considérations plus générales.

Traduction : la langue et la littérature

La première peut valoir, et pas seulement faire valoir, la littérature : toutes deux serrent un réel, un impossible commun à toute culture digne de ce nom. A cet égard, traduire peut être une pierre de touche, permet souvent de faire le partage entre littérature authentique et imposture : la traduction peut être un moment privilégié de la culture portée par la langue.

J'insiste sur ce fait que la traduction témoigne de la rencontre des cultures, et de l'enrichissement mutuel qui peut s'ensuivre. Je pense ici à la traduction de Montaigne en anglais par John Florio, au début du XVII^e siècle (1603), qui eut un retentissement considérable et laissa des traces durables ; et je note au passage que Florio était un réfugié italien appartenant à ce que l'on désignait au Grand Siècle par le sigle R.P.R. (*Religion Prétendue Réformée*).

Il est un cliché à juste titre répandu dans la culture angliciste : la langue anglaise moderne a deux soubassements, la Bible et aussi Shakespeare. S'agissant de la première, par exemple, on me pardonnera une anecdote encore : un des meilleurs spécialistes de Rabelais, qui se trouve être professeur à Oxford, m'a dit un jour que les Français n'avaient rien compris aux propos tenus par Chamberlain à son retour de Munich (*peace with honour, peace for our time*), car se profilaient derrière eux, et après une référence probable à Horace touchant la paix et l'honneur, une référence biblique devant faire résonner aux oreilles de ses compatriotes tout un contexte et des admonitions propres à les faire méditer (Bible de 1611, Bible de Luther) : en l'espèce, ce passage de la prière du matin selon le rite anglican :

Priest : *Give us peace in our time, ô Lord* (donne-nous la paix en notre temps, ô Seigneur),

Answer : *Because there is none other that fighteth for us, but only thou, ô God* (car il n'est personne qui combatte pour nous, sinon toi, ô Mon Dieu).

Or cela est très exactement une citation de Josué, 23, 10 : *The Lord your God, he it is that fighteth for you, as he hath promised you.*

Il est bien connu que la Bible de Luther a joué pour la langue et la littérature allemandes un rôle comparable à celui de la Bible du roi Jacques, ou « Version autorisée » dans les pays de culture anglaise.

Si l'on tente d'aller un peu plus loin, j'observerai un point commun de la Bible et de Shakespeare dans la culture anglaise : ils passent par l'oreille et par la bouche, par des formes diverses de profération et de l'écoute, qui vont du sermon, dont je rappelle que dans les contextes protestant de sacerdoce universel, il est ouvert à tout un chacun, à la récitation scolaire et au jeu dramatique (on sait que toute école anglaise met son point d'honneur, chaque année, à mettre en scène une pièce de Shakespeare, ce qui n'est certainement pas étranger à la qualité des acteurs et des metteurs en scène britanniques). En un mot, et pour simplifier, j'avancerai que ces deux traits ont aidé la langue anglaise à rester vivante, et du coup à se renouveler. Là encore, l'usage fait de ces deux textes est essentiel, d'où l'importance du théâtre à l'école.

On dira, à juste titre, qu'il s'agit là du cas particulier d'une langue, dont par ailleurs, et non sans raison, on déplore la prolifération vulgarisante, et des effets réducteurs regrettables que vous connaissez. Il n'en reste pas moins que la question reste posée de la présence, au cœur de la traduction, fût-elle utilitaire, d'un reste, qui est dans un savoir-faire dans le maniement de la langue, et qui seul, à ce qui apparaît, permet non seulement de servir un propos orienté vers la communication, mais de faire fonctionner la langue, d'une part selon « ce qui peut se dire et ne peut pas se dire », selon les règles d'organisation qui lui sont propres, selon l'usage et la grammaire, d'autre part selon l'oreille de chacun pour sa propre langue.

Je propose une illustration personnelle de l'écart profond entre deux langues sous forme de morceaux choisis de Joyce. Je suis tenté de voir, dans cette minuscule expérience, la trace du rôle fondateur de la langue et de la littérature dans la constitution de la subjectivité humaine. Avec *Oxen of the Sun*, on saisit comment de la littérature naît la langue.

Au total, c'est bien sa langue maternelle qu'il faut d'abord connaître, et c'est vers elle qu'il faut commencer par se tourner avant de se mettre au travail... ! (cf K. Reichert)

Au cœur de l'usage de la langue : l'écrivain

Reste et savoir-faire : de cela l'on peut déduire que *l'écrivain aurait vocation à traduire*. Et c'est ce qu'on peut constater : Baudelaire-Poe, Gide-Shakespeare, Yourcenar-Woolf et puis, aussi dit-on, Larbaud-Joyce, cas sur lequel, d'y avoir été mêlé, je vais revenir plus longuement.

Joyce, en bon européen, croyait à l'importance de la traduction, et point seulement

pour ses propres œuvres : très tôt il fait de son mieux pour traduire Gerhardt Hauptmann, Henrik Ibsen, et, en sens inverse, W.B. Yeats. Mais cet intérêt pour un authentique commerce avec les langues et cultures étrangères se trouve au centre de sa vie (l'italien), mais également au cœur de sa recherche, avec d'abord, le recours à Homère en filigrane d'*Ulysse*, puis, à partir de cette œuvre, l'utilisation de moins en moins discrète de langues étrangères qui culminera avec *Finnegans Wake*.

Quelques mots donc, maintenant, touchant l'histoire de la récente traduction : vous allez voir qu'elle reprend certains points déjà signalés.

D'une expérience particulière et personnelle : Joyce, Larbaud, et les autres

La première traduction de l'*Ulysse* de James Joyce remonte à 1929. Il n'est pas surprenant, mais néanmoins notable, que l'auteur, dont le roman avait été publié en 1922 à la suite de sa découverte par Valéry Larbaud, que Joyce ait précisément demandé à celui-ci d'en assurer la traduction.

Le refus de son ami n'avait rien de surprenant : Larbaud avait ses propres projets, d'écrivain aussi bien que de critique (j'ai rencontré la même objection de la part de Michel Butor lorsque je lui ai proposé de s'occuper d'*Ulysse*). Il accepta seulement de revoir la traduction après son achèvement par Auguste Morel, qui fut réellement l'artisan de cette entreprise.

Il est bien vrai que Valéry Larbaud, en peu de mois, améliora notablement le texte.

Le prestige de cette traduction tient, c'est certain, pour une large part à la réputation qui fut, et reste celle de Larbaud dans le monde des lettres françaises. J'eus l'occasion de m'en rendre compte à la suite d'une émission de France-Culture dans laquelle j'avais eu l'imprudence de dire qu'elle méritait d'être corrigée : il s'ensuivit un projet de pétition. J'eus l'écho de cette émotion quelques années plus tard par le responsable de cette initiative, dont je retiens pourtant cette remarque à mes yeux essentielle ; il me dit en substance : « *cette traduction ne doit pas être corrigée, car c'est un témoignage historique, celui d'un certain état de la langue française* », et par ailleurs il ne semblait pas vraiment hostile à une nouvelle traduction.

Ce qui fut fait. Et précisément dans l'esprit d'inscrire ce travail dans la tradition de la création littéraire française. Ce qui supposait d'y associer un nombre suffisant d'écrivains contemporains. Cela encore fut fait, avec succès en ce sens d'abord qu'ils acceptèrent de travailler en étroite collaboration avec des universitaires, qui fournissaient les données culturelles, l'arrière-plan social, historique, linguistique, du texte, évitant ainsi un certain nombre de méprises. Mais également par une adhésion au projet qui fut d'une intensité qui les surprit eux-mêmes. Leur témoignage ici est essentiel

Que signifie cet intérêt de certains écrivains pour la traduction d'autres œuvres ? Je suis tenté d'y voir l'aveu, ou si l'on veut, simplement la découverte, de ce qui est au cœur de leur travail : le rapport à une langue étrangère. Je citerai ici Patrick Drevet à propos de son travail : « *En tant qu'écrivain, ce fut une jubilation, parce que cela m'a fait travailler énormément dans ma propre langue. Et cela m'a fait sentir une chose : le fait que Joyce lui-même ne faisait que traduire en anglais. Mon travail consistait à essayer de traduire en français quelque chose qui était traduit en anglais. Les mondes intérieurs que Joyce met en scène et s'efforce d'exprimer sont des mondes intérieurs qui n'appartiennent à aucune*

langue. Et il disposait de l'anglais pour les traduire » (entretien à *La Libre Belgique*, 11 juin 2004). Du coup, il arrivait que l'écrivain repère des effets littéraires que l'universitaire avait laissé passer (un comble : des allitérations). On retrouve la même chose pour l'achèvement d'un travail laissé en jachère par Tiphaine Samoyault : « *Pendant trois ans, être accompagnée par un tel livre, cela m'a aidée pour tout. C'est une expérience qui vous donne quelque chose, justifiant ce qu'on n'ose pas toujours revendiquer soi-même, en ayant peur de paraître prétentieux, scandaleux, inactuel... Toutes ces choses, le texte les disait pour moi, et je pouvais m'abriter derrière lui tandis que je travaillais dessus [...] Le travail de traduction rétablit tout le spectre possible des lectures d'un texte* ».

Conclusion

On aura compris, je l'espère, que la traduction littéraire a un rôle culturel essentiel, irremplaçable, qui, en raison de sa vulnérabilité, doit être protégé.

Ce rôle est menacé depuis longtemps en raison du dédain dans lequel elle était tenue. N'importe qui traduisait n'importe quoi n'importe comment : **D'Annunzio**, par exemple, ou **Pirandello**, ont pu être à la fois à la mode et totalement défigurés pour le lecteur français.

La prévalence actuelle de l'anglais n'arrange rien, car elle ne fait que renforcer le poids de la communication aux dépens des enjeux culturels. Et il ne suffit pas de manipuler une langue pour avoir accès, et pour transmettre, ce qui fait l'âme de toute culture vivante.

Une telle culture est par définition en marche, pas après pas, dans un déséquilibre permanent, mais toujours rattrapé. Telle était la leçon du poète T.S. **Eliot**, mais c'est aussi celle de notre prosateur Marcel **Proust**, qui nous dit ceci :

« Les beaux livres sont écrits dans une sorte de langue étrangère. Sous chaque mot chacun de nous met son sens ou du moins son image, qui est souvent un contresens. Mais dans les beaux livres tous les contresens qu'on fait sont beaux ».

En un sens, il est heureux qu'il ne puisse jamais y avoir de traduction littéraire parfaite et définitive, mais tout au plus un travail à sans cesse remettre sur le métier. Car sans doute la beauté n'est-elle qu'un avatar d'un certain réel, irréductible et plus encore terrible, dont seules les lettres à mes yeux sont dignes, car elles seules touchent au plus vif de la condition humaine.

ⁱ *For the second time in our history a British Prime Minister has returned from Germany bringing peace with honour, I believe it is peace for our time*

ⁱⁱ *Horace, Carmen saeculare : Now faith, peace and honour, and ancient modesty and neglected virtue venture to return ; and blessed plenty appears with full horn.*

Il est évident que l'impact de la crise est différent selon les pays. En France, il est plus important qu'en Allemagne. En Espagne, il est encore plus important. En Italie, il est encore plus important. En Grèce, il est encore plus important. En Portugal, il est encore plus important. En Irlande, il est encore plus important. En Belgique, il est encore plus important. En Pays-Bas, il est encore plus important. En Autriche, il est encore plus important. En Suède, il est encore plus important. En Finlande, il est encore plus important. En Danemark, il est encore plus important. En Norvège, il est encore plus important. En Suède, il est encore plus important. En Finlande, il est encore plus important. En Danemark, il est encore plus important. En Norvège, il est encore plus important.

Conclusion

On peut conclure que la crise est un phénomène mondial. Elle a des conséquences importantes sur l'économie mondiale. Elle a des conséquences importantes sur la vie sociale. Elle a des conséquences importantes sur la vie culturelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie politique. Elle a des conséquences importantes sur la vie religieuse. Elle a des conséquences importantes sur la vie intellectuelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie artistique. Elle a des conséquences importantes sur la vie scientifique. Elle a des conséquences importantes sur la vie sportive. Elle a des conséquences importantes sur la vie récréative. Elle a des conséquences importantes sur la vie professionnelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie personnelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie familiale. Elle a des conséquences importantes sur la vie amicale. Elle a des conséquences importantes sur la vie conjugale. Elle a des conséquences importantes sur la vie sexuelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie sentimentale. Elle a des conséquences importantes sur la vie affective. Elle a des conséquences importantes sur la vie émotionnelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychologique. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychosomatique. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychosociale. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychoculturelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychopolitique. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychoreligieuse. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychointellectuelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychopédagogique. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychopédagogique. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychopédagogique.

En conclusion, la crise est un phénomène mondial. Elle a des conséquences importantes sur l'économie mondiale. Elle a des conséquences importantes sur la vie sociale. Elle a des conséquences importantes sur la vie culturelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie politique. Elle a des conséquences importantes sur la vie religieuse. Elle a des conséquences importantes sur la vie intellectuelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie artistique. Elle a des conséquences importantes sur la vie scientifique. Elle a des conséquences importantes sur la vie sportive. Elle a des conséquences importantes sur la vie récréative. Elle a des conséquences importantes sur la vie professionnelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie personnelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie familiale. Elle a des conséquences importantes sur la vie amicale. Elle a des conséquences importantes sur la vie conjugale. Elle a des conséquences importantes sur la vie sexuelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie sentimentale. Elle a des conséquences importantes sur la vie affective. Elle a des conséquences importantes sur la vie émotionnelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychologique. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychosomatique. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychosociale. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychoculturelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychopolitique. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychoreligieuse. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychointellectuelle. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychopédagogique. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychopédagogique. Elle a des conséquences importantes sur la vie psychopédagogique.

1. Pour plus de détails sur la crise, voir l'ouvrage de l'auteur, "La Crise mondiale", paru chez L'Éditions du Cerf, 2009.
2. Les données sont issues de l'Institut de la Statistique de l'OCDE.
3. Les données sont issues de l'Institut de la Statistique de l'OCDE.

15 NOVEMBRE 2005

Conférence de Monsieur Jacques BICHOT
 Professeur à l'université Jean Moulin-Lyon III
LES RETRAITÉS ET LE MINOTAURE

Dans la mythologie grecque, le **Minotaure** attendait ses victimes au centre du Labyrinthe que le roi Minos avait fait construire à Cnossos par l'ingénieur Dédale. Thésée livra contre ce monstre un combat victorieux, mais il n'en serait pas revenu si Ariane ne lui avait donné le fil grâce auquel il put triompher de la complication inouïe du labyrinthe, et en sortir. Fils de Pasiphaé, la femme de Minos, et d'un taureau sorti des eaux, donné à celui-ci par Poséidon, le Minotaure est représenté comme un homme à tête de taureau. Minos se servit de cet être adultérin et du labyrinthe où il le tenait enfermé pour asseoir son pouvoir, notamment sur Athènes, qui devait tous les neuf ans livrer au monstre un tribut de sept jeunes gens et sept jeunes filles. Le Minotaure peut donc être pris comme symbole de la domination par la complication, ainsi qu'Alain **Madelin** et moi l'avons fait dans notre ouvrage de 2003, *Quand les Autruches prendront leur retraite*.

L'objet de l'analyse économique n'est pas toujours bien compris. Si l'on se fiait aux journalistes, il semblerait que les économistes se préoccupassent surtout de taux de croissance, de plein emploi, d'équilibre budgétaire et de questions de ce type. Mais ils ont bien d'autres sujets de préoccupation, beaucoup plus humains. En 1966, Ludvig von **Mises** a intitulé son principal ouvrage *Human Action*, parce que, pour lui, l'action humaine est l'objet de prédilection des investigations économiques. Et Gary Becker a écrit en 1976 *The Economic Approach to Human Behaviour*, qui indique en quelque sorte le programme de toute son œuvre : utiliser les outils du raisonnement économique pour comprendre un peu mieux pourquoi les hommes se comportent de telle manière plutôt que de telle autre. Par exemple, pourquoi ils se marient, pourquoi ils ont plus ou moins d'enfants, pourquoi ils commettent des crimes ou des délits, etc. Je viens de recevoir le dernier ouvrage de Bertrand **Lemennicier**, *La morale face à l'économie*, son but est analogue : comprendre pourquoi certains ont recours aux stupéfiants, pourquoi des avortements sont pratiqués, et ainsi de suite. Mon objectif est de même nature : chercher à comprendre pourquoi certains hommes compliquent tellement ce dont ils ont la charge, ce qui dépend d'eux.

L'aspect de l'action humaine auquel je m'intéresserai ici est donc celui qu'indique le dicton : « *pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?* ». Vouloir esquisser devant l'Académie une sorte d'économie politique de la complication est bien audacieux, et j'aurais dû rechercher un patronage ; j'hésite entre celui de Thésée, le héros valeureux mais volage, et celui d'Ariane, sa tendre, intelligente et malheureuse amante. En fait, j'aurai besoin des deux car analyser la demande et l'offre de complication requiert à la fois de l'esprit de finesse, apanage féminin, et de l'esprit de géométrie, plus accessible aux porteurs de chromosomes XY.

Pour étudier les causes et les effets des comportements créateurs de complication, bien des champs factuels devraient être labourés. J'ai choisi l'un de ceux que le soc de ma charrue a le plus souvent égratigné : les retraites. Si tout homme porte en lui, Montaigne

l'avait bien vu, l'image de l'humaine condition, les retraites à la française portent en elles l'image de la sociale et politique complication. En cherchant à comprendre pourquoi notre système de retraites est un labyrinthe, je pense donc parvenir à produire quelques linéaments d'une économie politique de la complication.

Charles de Gaulle se présente dans ses *Mémoires* comme étant parti vers l'Orient complexe nanti de quelques idées simples. A son image, je n'ai dans ma besace que des outils rustiques, du genre de celui dont Agatha Christie, roman après roman, a doté Hercule Poirot et Miss Marple : la banale question « à qui profite le crime ? ». Mais n'est-ce pas à l'aide d'un silex tout aussi primitif, le caractère éventuellement avantageux du crime ou du délit, que Gary **Becker** inaugure l'économie des comportements illégaux ? Or, tout comme ceux qui les enfreignent, les hommes qui élaborent les règles sont de l'espèce *Homo oeconomicus*. Dans cette espèce, il existe quelques hors-la-loi et quelques législateurs essentiellement altruistes, des sortes de Robin des Bois et de Saint Louis, mais ce sont des loups blancs : l'individu type, le « Monsieur tout le monde » des gouvernements, des administrations centrales et des parlements comme celui des centrales d'arrêt, est assez largement mû par la recherche de son intérêt personnel, de ce que les économistes appellent « utilité », de ce que **Pareto** désignait par un vocable un peu mystérieux, l'ophélimité. Mes investigations ne m'ont pas donné à penser que les hommes qui ont construit notre système de retraites, ni ceux qui le modifient année après année, échappent à cette règle. Un ministre, un directeur de cabinet, un conseiller technique, un directeur ou sous-directeur d'administration centrale, un parlementaire, un apparatchik syndical ou patronal, quand il travaille sur un texte, quand il négocie, quand il vote, cherche à maximiser son utilité sous contrainte tout comme le fait un consommateur, un ouvrier, un chef d'entreprise et un professeur des universités.

Quels avantages la complication présente-t-elle donc pour ces acteurs ? En premier lieu, on doit mentionner *la loi du moindre effort*. Produire de la simplicité est un exercice difficile. Supposons qu'en 2003, année marquée en France par une réforme des retraites, le Premier Ministre ait voulu unifier les quelque 200 régimes différents dont la multiplicité rend impossible de savoir au juste quelle est la situation globale ou celle d'un particulier ayant eu une activité professionnelle variée : il aurait fallu que bon nombre de personnes fissent fonctionner leurs petites cellules grises à haut régime. Produire un instrument simple d'usage à partir de matériaux multiples et variés, délicats à façonner ou à assembler, est une opération complexe. Prenons une automobile ou un téléphone portable : pour l'utilisateur, ce sont des instruments pratiques parce que le mode d'emploi en est simple. Mais pour le fabricant, il a fallu résoudre quantité de problèmes techniques très complexes. Il en aurait été de même si l'on s'était attelé à convertir en points d'un régime universel les droits acquis dans chacun des deux cent régimes. Supprimer des milliers d'articles du code de la Sécurité sociale, de celui des pensions des fonctionnaires et de dizaines de conventions collectives instaurant des régimes complémentaires eut exigé de grandes compétences et beaucoup de travail. La solution de facilité était incontestablement de ne pas s'attaquer à la multiplicité des régimes, de se contenter de modifier certaines dispositions dans certains de ces régimes, en ajoutant quelques milliers d'articles supplémentaires. Il en va de la législation et de la réglementation des retraites comme de la bibliothèque d'un académicien ou d'un universitaire : quand il n'y a plus de place pour y mettre de nouveaux volumes, la bonne solution serait certainement d'en faire en triant ses livres pour éliminer ceux dont on ne risque plus d'avoir besoin, et de conserver un plan de rangement

rationnel ; mais la solution de facilité, celle que nous employons à coup sûr pour peu que nous ayons de l'espace disponible, c'est d'installer quelques rayonnages supplémentaires pour y mettre pèle-mêle nos nouvelles acquisitions. Le classement y perd en cohérence, et à terme, après plusieurs opérations de ce type, le volume de documentation et le fouillis seront tels que nous n'arriverons plus à retrouver les ouvrages cherchés, mais dans l'immediat nous y aurons consacré moins de temps et d'énergie.

De nombreux et excellents rapports préconisent de supprimer un nombre de dispositions anciennes au moins égal à celui des dispositions nouvelles que l'on se propose de créer. Je ne peux pas citer ces rapports, il y en a trop : le Conseil d'État, la Cour de Cassation, le Sénat, l'Assemblée Nationale, sans compter les Inspections générales de ceci et les Hauts conseils de cela, toutes les institutions productrices de rapports ont donné généreusement à cette noble cause. Je ne peux pas davantage citer les cas d'application de ces conseils éclairés, mais pour une autre raison : à ma connaissance, dans le domaine des retraites, il n'en existe pas. Pourquoi ? Outre que cela eut demandé pas mal de travail et une hauteur de vues qui n'est pas la qualité la plus répandue parmi les concepteurs ni parmi les décideurs, il aurait fallu affronter des oppositions, faire face à des corporations et autres intérêts constitués. Dans le cas des retraites, chaque catégorie bénéficiant d'un régime spécifique y tient comme à la prunelle de ses yeux. Imagine-t-on le Conseil économique et social, qui a son régime à lui, conseiller sa suppression ? Imagine-t-on l'Assemblée et le Sénat, qui ont chacun le leur, voter leur disparition ? Les cheminots et traminots ont fait grève préventivement, alors même que leurs régimes n'étaient pas menacés : que n'auraient-ils fait s'ils l'eussent été ? Dans le calendrier, il existe une nuit du 4 août chaque année ; en histoire, il n'en existe pas plus d'une par millénaire. Dès lors qu'il est plus coûteux politiquement ou/et socialement de simplifier en logeant tout le monde à la même enseigne que de multiplier des adossements au régime général taillés sur mesure pour protéger des intérêts particuliers, les chances de la simplification sont minces.

La peur du coût politique et social des réformes simplificatrices est d'autant plus inhi-bant que les responsables politiques le croient fréquemment plus élevé qu'il n'est. Ils sous-estiment souvent le désir qu'ont les citoyens d'avoir un pilote dans le cockpit de la République, et surestiment corrélativement l'envie qu'ils ont d'avoir en cabine moult hôtes-ses attentives à satisfaire leurs moindres caprices. C'est une des raisons pour lesquelles notre système de retraites souffre d'un déficit de pilotage et de motorisation : quand l'état-major de la compagnie d'aviation est convaincu que les clients sont attirés par les petits fours plus que par la fiabilité et la rapidité du transport, il augmente les dépenses d'exploit-ation au détriment de l'investissement dans la modernisation de sa flotte. Nous avons en conséquence un système de retraites au fonctionnement onéreux, parce qu'il propose 200 menus différents à ses passagers, mais dont la — manoeuvrabilité est faible, très insuffi-sante au regard des conditions météorologiques je veux dire démographiques — qu'il sera amené à affronter.

Pareillement, beaucoup de nos responsables politiques se trompent sur la relation entre l'ampleur des changements et la force des réactions négatives. Cette fois, ils s'inspi-rent des lois de la dynamique : comme la résistance de l'air croît plus que proportionnel-lement à la vitesse, ils pensent que la réaction en provenance des personnes et catégo-ries amenées à perdre des privilèges augmente au moins proportionnellement au nombre

de personnes et de catégories concernées. Or il y a tout lieu de croire que les lois de la dynamique politique ne sont pas semblables à celles de la mécanique des fluides : une vraie réforme, qui change les bases mêmes d'un système, ne suscite pas nécessairement beaucoup plus de résistance que de menues modifications à la marge. La comparaison adéquate est avec l'entrée dans l'eau d'un baigneur en Bretagne du Nord : s'y plonger d'un seul coup est bien moins pénible pour lui que d'y aller à petits pas, en sentant ses muscles se mettre à trembler et sa peau se transformer en chair de poule. Alors, nos hommes politiques seraient-ils très mal informés de l'art de la réforme et du changement ?

Ce n'est pas impossible, mais une autre explication existe, plus décisive. La classe politique et les bureaucrates qui la manœuvrent ont besoin de bonnes raisons pour ne pas entreprendre de réforme simplificatrice de grande ampleur. Quelle meilleure raison invoquer, en démocratie, que la *vox populi* ? Le peuple ne veut que des changements progressifs, toute autre méthode que celle des petits pas susciterait son ire : voilà une manière quasiment parfaite de dire que le chien que l'on veut tuer a la rage ! Un grand coup de balai dans les écuries d'Augias rendrait les citoyens enragés : « *vous voyez bien que nous ne pouvons pas procéder de la sorte, ce serait irresponsable* », dit le conseiller à son ministre, qui le répète aux journalistes. En fait, il s'agit d'éviter d'avoir à simplifier, de pouvoir continuer à compliquer, en partie parce que la simplification requiert des compétences que les hommes en place ne sont pas sûrs d'avoir, et surtout parce que la complication est une formidable source de pouvoir discrétionnaire et un jouet qui permet de bien s'amuser.

Nous suggérons ainsi que la complication est souvent voulue, recherchée par beaucoup d'hommes politiques et de hauts fonctionnaires. De quels indices disposons-nous pour étayer cette hypothèse ? D'abord, le fait que la transparence des lois et des institutions, la facilité de les comprendre, rendraient difficiles les manigances, les dissimulations, les déguisements de la réalité, qui forment le pain quotidien de l'activité politique. Prenons par exemple les finances publiques : non seulement bon nombre d'électeurs voient dans un déficit important et croissant un signe de mauvaise gestion, qu'ils risquent de sanctionner par leur vote, mais de plus le pacte de stabilité oblige à ne pas dépasser certaines limites. Sachant que l'augmentation des impôts est impopulaire, et que la diminution des dépenses ne l'est pas moins, cela est fort gênant. Que faire ? Mentir, bien entendu. Mais mentir d'une façon qui ne se voit pas, d'une façon qui permette aux autorités bruxelloises de faire comme si elles n'avaient rien vu, sinon le remède serait pire que le mal. Pour ce faire, la complication en matière de retraites et de protection sociale est un outil précieux, quelques exemples vont le montrer.

Prenons la *technique des soultes* : France Télécom, EDF-GDF, puis bientôt la Poste, la RATP et d'autres entreprises dont les salariés bénéficient de régimes de retraites plus avantageux que le régime général sont invitées à verser comptant à la CNAV - la — Caisse nationale d'assurance vieillesse — des sommes qui ensuite seront reversées au compte goutte à leurs caisses de retraite, au titre d'une sorte de compensation démographique dite « adossement ». En bonne logique comptable, ces soultes constituent des mouvements de capitaux : la Caisse de retraite des industries électriques et gazières, par exemple, devient créancière de la CNAV, qui remboursera et payera des intérêts sur une longue période. Mais le Gouvernement français comptabilise les versements de soultes comme des recettes courantes de la Sécurité sociale, ce qui réduit son déficit affiché. Et Bruxelles, qui n'est certainement pas dupe, s'est fait complice de cette falsification, qui permet à la France d'être en apparence un peu moins éloignée des critères de Maastrich. Or que se

serait-il passé si les régimes de retraite avaient été unifiés et fusionnés ? Plus de soutes d'EDF, de la Poste, etc. Donc plus de mécanisme auquel ni le parlementaire lambda ni *a fortiori* le citoyen de base ne comprennent rien, et qui permettent de faire prendre des vessies (des mouvements de capitaux) pour des lanternes (des recettes de l'exercice), et ce faisant de dissimuler une partie du déficit public. La complication permet de voiler toutes sortes de vérités qui ne sont pas jugées bonnes à dire au peuple ou à ses représentants.

Autre exemple, qui concerne cette fois le financement du déficit de la Sécurité sociale. Un *Fonds de solidarité vieillesse* (FSV) fut créé en 1993 à l'occasion de la réforme des retraites qui eut lieu cette année-là. C'est beau, c'est grand, la solidarité, et particulièrement quand il s'agit des personnes âgées. C'est si beau qu'on ne regarde pas nécessairement l'envers du décor. Divers mouvements terroristes le savent bien, qui utilisent des organismes à but officiellement caritatif pour collecter et envoyer au bon endroit l'argent nécessaire à la préparation des attentats. Les gouvernements français, eux, n'ont pas utilisé le FSV pour financer la DGSE, mais — et pour des montants très supérieur au budget de nos services secrets — pour dissimuler une partie du déficit de l'État. Celui-ci avait avancé 110 milliards de francs au régime général de la Sécurité sociale. Ce prêt avait été correctement enregistré en comptabilité publique comme un mouvement de fonds ; il devait donner lieu à des remboursements fractionnés, constituant eux aussi des opérations en capital, et à des paiements d'intérêts, constituant des recettes courantes. Comme le FSV avait été doté, au nom de la solidarité, d'une recette solide, 1,3 point de CSG, il fut décidé que ce serait lui qui assurerait, intérêts et capital, le service de la dette : ainsi commença le méli-mélo entre la solidarité et la finance, le mélange des genres qui, en rendant difficile de voir ce qui se passe, facilite les magouilles. Il était prévu un différé d'amortissement, c'est-à-dire qu'en 1994 et 1995 seuls les intérêts devaient être versés, et le furent. Puis la loi de Finances pour 1996 disposa que le FSV payerait intérêts et principal par annuités constantes, un peu plus de 12,5 milliards de francs par an pendant 23 ans, et que les versements de l'exercice seraient en totalité comptabilisés comme recettes de l'État. Vous voyez l'astuce : de l'argent sorti du Trésor public à titre de prêt, donc réputé n'avoir pas été dépensé, mais prêté, y revenait sous forme de recettes, non de remboursements du crédit accordé, réduisant d'autant le déficit officiel de l'État. Le FSV fut ensuite déchargé de sa mission, confiée à la CADES, et l'échéancier des versements fut modifié à plusieurs reprises, tant il est vrai qu'en France il est impossible à l'État de s'en tenir à ce qui a été convenu, surtout s'il a en vue une manipulation permettant de réduire sur le papier l'ampleur de son déficit. Tel fut bien le but de l'augmentation des annuités, corrélatif à la diminution de leur nombre : cette année la CADES effectue son dernier versement, représentant à 98 % un remboursement de capital, mais intégralement comptabilisé en recettes de l'exercice. Le déficit de l'État est de ce fait, sur le papier, inférieur de 3 milliards d'euros à la réalité. La Cour des comptes n'a pas manqué d'écrire quelques phrases bien senties sur l'irrégularité de cette manière de faire, qui aura duré dix ans. Mais les gouvernements successifs n'y ont pas prêté plus d'importance que les caravaniers à l'aboïement des chiens. Voilà une des **manigances à quoi sert la complication**, et voilà donc une raison pour laquelle elle continuera longtemps à prospérer : elle est la mère du mensonge, qui, Machiavel avait raison, est l'un des instruments les plus utilisés par les Princes qui nous gouvernent.

Prenons un dernier exemple où la complication est recherchée pour la possibilité qu'elle donne de modifier des affectations de recettes et de dépenses sans que les parle-

mentaires, et *a fortiori* les citoyens, y trouvent à redire, faute de comprendre ce qui se passe. Officiellement, tout Gouvernement français mène une politique « ambitieuse » en faveur de la famille. Concrètement, comme la *branche famille* est celle dont les dépenses peuvent le plus facilement être limitées, chaque gouvernement cherche à faire en sorte que ses débours soient inférieurs à ses recettes, et, quand la branche est devenu assez fortement excédentaire, on la siphonne, soit en lui ôtant quelque recette, soit en lui faisant financer quelque dépense qui relevait jusque là d'une autre branche. Cette dernière technique a été utilisée par le Gouvernement Jospin qui, à l'occasion de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2001, a mis à la charge de la branche famille 15 % des bonifications de pensions accordées par la Sécurité sociale aux parents de familles nombreuses. L'opposition déferra cette disposition de la loi à la censure du Conseil constitutionnel, mais celui-ci ne censura pas, ce qui encouragea le gouvernement à porter l'année suivante le pourcentage à 30 %. La droite n'avait pas eu de mots assez durs, pendant les débats parlementaires, pour condamner le transfert opéré par la gauche. Puis elle revint au pouvoir, et l'une des premières tâches du Gouvernement Raffarin fut de préparer le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2003. L'une des mesures importantes qu'il fit ainsi voter à l'automne 2002 fut le passage de 30 % à 60 % du taux de prise en charge des bonifications par la branche famille. Cela mit cette branche dans le rouge, mais le FSV, soulagé d'une dépense considérable, devint excédentaire, et put abonder le Fonds de réserve des retraites, ce dont le gouvernement put s'enorgueillir publiquement. Bien entendu, si les circuits avaient été simples, les électeurs auraient été au courant de la volte-face effectuée par l'UMP et, au lieu d'un bénéfice électoral procuré par une apparente bonne gestion de la branche vieillesse, la droite eut été déconsidérée. **Grâce à la complication, il est possible de retourner sa veste sans que les électeurs puissent d'en apercevoir, et de faire passer pour le résultat d'une bonne gestion celui d'un simple transfert entre vases communicants.**

Surtout, **la complication est un instrument de pouvoir.** Plus un projet de loi est compliqué, plus les parlementaires doivent voter les yeux fermés : le Gouvernement, qui a le contrôle de l'ordre du jour des deux chambres, et dont les projets de loi constituent la part très majoritaire des textes soumis à un vote, y a intérêt. Certes, les parlementaires, y compris ceux de la majorité, y vont de leurs amendements, mais il est assez facile de n'accepter que ceux qui conviennent aux ministres concernés, au Premier ministre, et à leurs conseillers. De plus, la complication se traduit par une inflation de textes qui exclut pour un parlementaire de travailler sérieusement sur un pourcentage notable d'entre eux : n'ont donc vraiment analysé le texte d'un projet de loi que les rapporteurs et quelques parlementaires spécialisés sur le sujet. Ainsi, **grâce à la complication, la loi devient un moyen de gouvernement**, dont on peut changer comme de chemise selon la majorité au pouvoir, les idées à la mode et les circonstances. La distinction capitale faite par Hayek entre codification des règles de juste conduite et production de mesures discrétionnaires est très éclairante : ayant annexé le pouvoir législatif, les Gouvernements ont fait des lois des catalogues de dispositions hétéroclites qui mettent en œuvre, sinon une politique — il est rare qu'un Gouvernement soit capable d'en définir une au plein sens du terme — du moins leur désir de réagir aux événements ayant un impact médiatique. Les ministres ne le sont pas assez longtemps, du moins dans les mêmes fonctions, pour agir en tant que managers d'une administration, pour être des chefs au sens où l'on parle d'un chef d'entreprise. Ils se sont donc rabattus sur la confection des textes : « *je fais des lois et des décrets, donc je suis* », pourrait être leur devise.

Ainsi la loi est-elle devenu le pouvoir du pauvre, le pouvoir résiduel détenu par des hommes qui aspirent au pouvoir mais n'ont pas les moyens de l'exercer. S'il n'y a plus de pouvoir législatif indépendant de l'exécutif, comme le voulait Montesquieu, c'est parce qu'il n'y a plus de pouvoir exécutif digne de ce nom, sauf peut-être dans les collectivités territoriales, d'où l'engouement que manifestent de plus en plus les hommes politiques pour des fonctions de maire ou de président d'un Conseil général ou régional, responsabilités qui donnent davantage de pouvoir, notamment parce qu'elles sont plus durables. Chassés de leurs terres (le commandement d'une sorte d'armée - n'appelait-on pas jadis les instituteurs « hussards noirs de la République » ?) par la conjonction de l'inertie bureaucratique, de la mainmise syndicale et d'un *turn-over* qui ne leur laisse pas le temps d'agir, les ministres ont envahi le territoire voisin, celui des parlementaires : ils font des lois et des décrets, et comme ils connaissent une terrible frustration de ne pouvoir agir, ils en font beaucoup, de grosse taille, et l'accumulation désordonnée de ces textes crée une complication extrême. La boulimie législative et la boulimie alimentaire ont des racines psychanalytiques voisines.

Prenons par exemple le problème du *travail après 55 ans*. Il est clair que les obstacles au cumul emploi-retraite sont aussi des obstacles au travail des seniors. La solution existe, elle est d'une simplicité parfaite : abolir toute disposition restrictive en la matière. Mais comment un ministre se priverait-il d'un si beau fonds de commerce législatif et réglementaire ? Il est autrement plus gratifiant de modifier à intervalles rapprochés les dizaines de textes qui définissent des règles spécifiques de cumul pour de multiples situations particulières. Chaque fois qu'un ministre fait étudier un changement de certaines de ces règles, il se penche sur le problème, il agit, il fait parler de lui. Attendre de sa part la suppression pure et simple de ce fatras néfaste pour l'emploi des seniors, c'est penser que les canuts, au début du XIX^e, auraient pu être les supporters du métier Jacquard : tout comme les canuts, les hommes politiques ont peur de se retrouver sans ouvrage.

Prenons un autre exemple, celui des *pensions de réversion*. Ces dernières sont accordées de façons contradictoires selon les régimes, et la plupart des observateurs s'accordent pour dire qu'il s'agit de dispositifs obsolètes. Mais quel ministre prendrait l'initiative, en créant un dispositif moderne, simple et uniforme (c'est-à-dire valable pour tous les régimes) de se priver et de priver ses successeurs d'une mine de petites réformes ? Il faut savoir faire durer le plaisir. De même qu'en certains lieux la pression sociale et syndicale est telle que chacun fait bien attention à ne pas trop travailler, de même les hommes politiques observent-ils une loi non écrite qui leur interdit de réformer en une fois et une fois pour toutes ce qui peut donner du travail à dix ministres successifs. Donc, bien que l'augmentation du nombre de personnes divorcées remariées rende les pensions de réversion actuelles tout à fait inadaptées, il y a fort à parier que ces vieilles chaussettes seront ravaudées encore de nombreuses fois avant que l'on s'avise d'en acheter des neuves.

Si la complication profite aux membres du Gouvernement, elle bénéficie encore davantage à quelques hauts fonctionnaires et conseillers. Plus un texte est compliqué, moins les ministres concernés, et le Premier ministre, y comprennent quelque chose. Plus un texte est insignifiant, moins il justifie qu'un homme politique de haut niveau investisse beaucoup de temps pour comprendre ses articulations avec le reste de la législation et de la réglementation, et exiger que l'on étudie ses effets probables. La haute administration centrale et les cabinets ministériels ont donc intérêt, pour exercer le pouvoir, à pro-

duire des textes nombreux, de portée médiocre, qui multiplient les mesures catégorielles et les cas particuliers. Les membres du Gouvernement y trouvent leur avantage, comme il a été vu, en ce sens que cela leur permet d'usurper les prérogatives du législateur, mais ce qu'ils conquièrent ainsi est une coquille à demi ou aux trois quarts vide, le pouvoir effectif étant passé entre les mains de leurs subordonnés. La complication conduit ainsi à ce que le pouvoir soit exercé à un niveau inférieur, et corrélativement porte principalement sur des questions d'importance limitée. Quand le pouvoir s'appuie sur la complication, il s'effrite.

Soit la question de la *retraite progressive*. Plusieurs mécanismes sont ou ont été en vigueur successivement ou simultanément, pour permettre à des personnes d'un certain âge de passer par une période d'activité professionnelle restreinte avant de cesser définitivement leur activité. Le débat a toujours porté sur les multiples détails qu'il faut régler dans une perspective interventionniste : quelles subventions de l'État ? Quelles contraintes pour les entreprises, par exemple sous forme d'obligation d'embauche simultanée ? Dans quelle mesure est-ce un droit pour le salarié, ou une possibilité sous réserve que l'employeur accepte ? Les réponses à chacune de ces questions se traduisent dans les textes par la fixation de paramètres, ce qui donne un nombre considérable de combinaisons possibles ; il y aura donc toujours un petit malin pour prétendre qu'une combinaison différente produirait de meilleurs effets, et la valse des mesures en découle : telle année les subventions seront augmentées, ce qui permettra de les diminuer quelques années plus tard ; tantôt on exige des employeurs telle contrepartie, tantôt telle autre. Le résultat est médiocre : les mesures de retraite progressive sont peu utilisées, bien que leur apologie soit un leitmotiv des rapports relatifs aux retraites. Pour autant, la question n'est jamais posée de savoir s'il ne conviendrait pas de laisser tout simplement les intéressés, travailleurs et employeurs, se débrouiller entre eux, dans le cadre d'un système de retraites souple, disons par exemple par points, offrant toute latitude aux affiliés de procéder à des liquidations partielles et réversibles. Cette question est en effet une vraie question politique, relevant de la compétence de décideurs de haut niveau ; il est donc très difficile qu'elle émerge dans un contexte où le pouvoir effectif est exercé à un niveau inférieur, dont la compétence porte sur les détails, sur la fixation des paramètres, et non sur les principes et les structures. Cela explique que l'on n'assiste quasiment jamais à une réforme structurelle, mais toujours à des réformes paramétriques, où il s'agit de bouger quelques curseurs.

À cet égard, la *réforme des retraites* survenue en 2003 est caractéristique. La Suède avait réalisé deux ans plus tôt une véritable réforme structurelle de son système de retraites, désormais basé sur la technique du compte notionnel, sur le principe de la neutralité actuarielle, et sur le passage, sous des formes subtiles, des prestations définies aux cotisations définies. Ce dernier point est essentiel : il signifie que les dispositions législatives permettent aux gestionnaires du régime suédois (unique) d'en assurer année après année l'équilibre, en fonction de la croissance et de la démographie, sans recourir à nouveau au législateur. En 2003, quelques pays étaient en train de s'inspirer de cette réforme exemplaire, mûrie pendant quinze ans. Que fit la France ? Un bricolage dont on sait qu'il sera insuffisant, et qui requerra donc d'autres bricolages dans les années à venir. Concernant la neutralité actuarielle, la loi du 21 août 2003 en fait une norme dans un cas très particulier, les rachats d'annuités, qui n'ont été pratiqués depuis que par quelques milliers de personnes : ce n'est absolument pas un principe général. De plus, les rédacteurs du texte se

sont pris les pieds dans le tapis, c'est-à-dire dans les complications nées de la division du système français de retraites par répartition entre des pensions de base et des pensions complémentaires : une disposition dont l'objet est en principe de faire en sorte que le rendement actuariel des rachats d'annuités soit le même pour tous aboutit en fait à ce que ce rendement, avant avantage fiscal, varie de 2 % à 18 % selon les cas ! À partir du moment où le mécanisme eut été décortiqué par mes soins dans un article de Droit social, de nombreux journaux et périodiques se sont fait un plaisir d'expliquer aux cadres supérieurs arrivant à proximité de leur soixantième anniversaire le parti qu'ils pouvaient tirer d'une des dispositions les plus inégalitaires de notre protection sociale.

Cet épisode burlesque, dont on rit, comme des comédies de Molière, alors qu'on devrait en pleurer, nous amène à une conclusion peu réjouissante : si la complication a de beaux jours devant elle, ce qui est fort probable, cela ne signifie pas forcément de beaux jours pour la population dans son ensemble, car les effets de la complication, et du type de gouvernance qui la produit, sont redoutables. Productrice d'injustices sociales, comme on vient de le voir à propos des rachats d'annuités, la complication est aussi et surtout défavorable à la productivité, à la croissance et à l'emploi. A la productivité, car elle alourdit les tâches administratives qui incombent aux particuliers et aux entreprises, tout en rendant nécessaire une augmentation année après année du nombre de fonctionnaires. A la croissance, car la complication des normes oriente les énergies vers la recherche des niches permettant d'améliorer son aisance, non pas en travaillant plus et mieux, mais en exploitant un filon législatif ou réglementaire - par exemple, en matière de retraites, les majorations de pension accordées aux fonctionnaires qui prennent leur retraite outre-mer. A l'emploi, car pour se mettre à son compte comme pour embaucher puis gérer du personnel, c'est le parcours du combattant. Enfin, les conséquences de la complication sont redoutables pour la démocratie, en rendant impossible de porter devant les citoyens des options claires, significatives et compréhensibles. Pour terminer sur une note européenne, le texte constitutionnel qui fut soumis aux Français il y a quelque mois illustre assez bien ce propos. Le Minotaure sévit non seulement à Paris, mais aussi à Bruxelles, et cela ne plait pas particulièrement aux citoyens.

Les points de vue des auteurs de ces deux ouvrages sont en fait très proches. Ils insistent sur le rôle de la formation continue dans le développement des compétences professionnelles. Ils soulignent également l'importance de la formation continue pour l'adaptation des salariés aux évolutions technologiques et organisationnelles. Les auteurs recommandent de développer des programmes de formation continue adaptés aux besoins des entreprises et des salariés. Ils proposent également des pistes d'action pour améliorer la formation continue.

Ces deux ouvrages sont donc très complémentaires. Ils offrent une vue d'ensemble de la formation continue et de son rôle dans le développement des compétences professionnelles. Ils proposent également des pistes d'action pour améliorer la formation continue. Les auteurs recommandent de développer des programmes de formation continue adaptés aux besoins des entreprises et des salariés. Ils proposent également des pistes d'action pour améliorer la formation continue.

8 OCTOBRE 2005

Communication de notre confrère Alain BOUCHET HISTOIRE DES HÔPITAUX LYONNAIS

L'histoire des hôpitaux lyonnais est ancrée dans le développement géographique et démographique de la cité. Fuyant la plaine mouvante et régulièrement inondée par le Rhône, les habitants de l'antique Lugdunum s'accrochèrent aux collines environnantes de Fourvière et de la Croix-Rousse. Puis, lorsque le fleuve regagna son lit, les Lyonnais s'installèrent plus volontiers sur les rives de la Saône.

Au Moyen-Âge, on assista à la création de nombreux petits hôpitaux, simples maisons particulières transformées en asiles pour les miséreux, sous la direction de religieux.

La véritable histoire de ces constructions débuta en 542 lorsque le troisième fils de Clovis, Childebert I^{er}, créa à Lyon le premier hôpital digne d'un roi, qui porta d'abord le nom d'« hôpital Notre-Dame », puis celui d'« hôpital Saint-Éloi ». À cette époque, l'évêque de Lyon était saint Sacerdos qui siégera plus tard au Concile d'Orléans.

Pendant près de neuf siècles, on a cru de toute bonne foi, sans bien même contrôler les dates, que le roi Childebert avait été le fondateur de l'Hôpital du Pont du Rhône. Il a fallu attendre les recherches de l'archiviste Guigue, en 1876, pour qu'on se rende enfin compte que l'Hôtel-Dieu avait été construit beaucoup plus tard : on a donc tiré un trait sur la légende des prétendus « fondateurs » de cet hôpital, Childebert et son épouse Ultrogothe, dont les effigies et les statues avaient été constamment associées à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Au cours du Moyen-Âge, les hôpitaux étaient nombreux le long de la rivière, certains ne comprenant que quelques lits d'hébergement. Du nord au sud, on trouvait l'hôpital des Deux-Amants à l'emplacement de l'ancienne école vétérinaire, dans le monastère de l'Observance, qui fonctionna du XII^e au XV^e siècle. Puis l'hôpital de la Chanal, à proximité de Pierre-Scize, et l'hôpital Saint-Antoine, dans le quartier de Saint-Georges, à côté de l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem, dirigé au XII^e siècle par les « hospitaliers ». Enfin, dans le quartier actuel de la Quarantaine, près de la source de Choulans, la maladrerie de Saint-Martin (pour les lépreux), reconstruit en 1545 par Thomas II Gadagne, pour en faire un bâtiment destiné aux pestiférés, l'hôpital Saint-Laurent-des-Vignes.

À ces constructions de la rive droite, il faut ajouter, dans la presqu'île, l'hôpital Saint-André, situé rue Mercière au XIII^e siècle, qui sera remis aux Antonins et transformé en « Contracterie Saint-Antoine » pour les malades atteints d'ergotisme (ou mal de Saint-Antoine). Ainsi que deux hôpitaux de la colline :

- Saint-Irénée, incendié en 1270 par des lyonnais, au cours d'une lutte contre le pouvoir religieux ;
- Saint-Just, certainement le plus ancien des hôpitaux (IV^e siècle), dans lequel le grand chirurgien Guy de Chauliac œuvra comme chanoine, puis comme directeur au XIV^e siècle ; il fut détruit en 1562 par les protestants lors des guerres de religion.

LE PREMIER HÔTEL-DIEU

Aux alentours de l'an 1000, la confrérie des « Frères Pontifes », ainsi nommés parce qu'ils se réclamaient du Pape (le *Pontifex maximus*), avaient pour charge de construire sur les fleuves des ponts en bois. Le pont du Rhône fut établi à la fin du XII^e siècle, et, dans son voisinage l'hôpital du Pont du Rhône, encore appelé « du Saint-Esprit » parce que l'aumônerie du Saint-Esprit avait été construite sur la rive droite pour les pèlerins et les « passants ». Le premier hôpital fut édifié à la même époque, modeste établissement d'une douzaine de lits, qui put s'agrandir au début du XIV^e siècle, confié par Pierre de Savoie aux religieux d'Hautecombe puis, en 1314, aux moines de l'abbaye de Chassagne (dans la Dombes), et pris en main en 1334 par les Consuls de Lyon. Ceux-ci assurèrent une meilleure gestion, et, en 1478, ils purent agrandir le premier hôpital pour en faire le bâtiment que l'on peut voir sur le plan scénographique de 1550, bel édifice à un seul étage, surmonté d'un grenier, construit perpendiculairement au fleuve, avec 74 lits, répartis en deux rangées (hommes et femmes), et permettant de coucher près de 180 malades (souvent deux à trois par lit, comme c'était l'habitude, même dans les auberges.) À l'extrémité occidentale, se trouvait la chapelle et, à l'autre extrémité, en direction du fleuve, le bureau, la pharmacie, une cuisine et une lingerie, ainsi que la « chambre chaude » pour les « passants ». Près du Rhône, un autre bâtiment, parallèle au fleuve, étaient occupé par les femmes enceintes et les enfants « exposés » (abandonnés). Mais la maternité sera plus tardive, établie seulement en 1525.

LA RENAISSANCE À LYON

Le XVI^e siècle fut pour la ville de Lyon une période d'intense activité intellectuelle, dans le quartier de la rue Mercière, grâce au développement de l'imprimerie, qui permit la diffusion des incunables, traduisant souvent les ouvrages anciens et l'édition des livres médicaux avec les travaux des savants étrangers.

Pour les œuvres d'assistance médicale, la ville fonda en 1531, à la suite d'une grande famine, son *Aumône Générale*, dont dépendra l'hôpital de la Charité qui fonctionnera pendant trois siècles. Cette famine fit affluer sur Lyon une foule de malheureux sans travail ni abri. Les pauvres de la ville furent logés dans les couvents et les étrangers dans des cabanes au *broteau* d'Ainay. Les quêtes permirent la distribution des vivres et des vêtements pour plus de 5 000 malheureux. Fondée par Jean **Broquin**, l'*Aumône Générale* vit le jour à Saint-Bonaventure le 25 janvier 1533. Elle avait pour mission l'adoption des orphelins de 7 à 14 ans, la distribution hebdomadaire de pain et de subsides aux indigents et l'attribution d'une aumône (ou passade) aux étrangers de passage.

Assez vite, les consuls de la ville décidèrent d'apporter des améliorations importantes à l'Hôpital du Pont du Rhône, devenu désormais l'*Hôtel-Dieu* de Notre-Dame de Pitié.

La mesure la plus spectaculaire fut la création en 1528 d'un service médico-chirurgical, avec Pierre **Tolet**, médecin en 1530, Jacques **Dalechamp** (surtout botaniste) en 1552 et le célèbre François **Rabelais** qui exerça ses fonctions de 1532 à 1535 venant de Montpellier où, à 38 ans, il avait été nommé seulement « bachelier » en médecine (équivalent de l'externat) sans même avoir obtenu la « licence ».

À l'Hôtel-Dieu, le personnage principal était le recteur, responsable de la gestion financière. Symphorien **Champier** occupa cette fonction pendant le séjour de Rabelais, jouant un rôle important dans la rédaction de livres médicaux, sans doute en collaboration avec notre médecin qui était correcteur chez l'imprimeur Sébastien **Gryphe**. Avec Rabelais, un

seul chirurgien, Benoît **Du Clusel**, était sous ses ordres pour les actes chirurgicaux, des plus simples aux plus compliqués (amputations, trépanations.) ainsi qu'un apothicaire qui préparait les médicaments.

C'est à Lyon que Rabelais publia son *Pantagruel*, en novembre 1532, et son *Gargantua* en 1534. Puis il abandonna son poste hospitalier en 1535 et retourna à Montpellier en 1537 pour y être enfin reçu « docteur en médecine ».

LE XVII^e SIÈCLE

Au Grand siècle, on va assister au développement parallèle de deux grands hôpitaux établis sur la rive droite du Rhône, l'Hôtel-Dieu, dont nous avons parlé, et la Charité, qui va être construit.

L'Hôtel-Dieu pourra connaître une période faste par la création de nouveaux bâtiments. Pour qu'il puisse s'agrandir de façon confortable, on va construire à grands frais dès 1631 les « salles des quatre-rangs », à disposition cruciforme, surmontées par un magnifique petit dôme, sur le modèle de l'*Ospedale Maggiore* de Milan, avec accès par un cloître très élégant. Ayant ainsi déménagé les malades de l'ancien Hôtel-Dieu, on va pouvoir le démolir entièrement et construire à sa place une chapelle, à partir de 1637, avec sa façade de style Louis XIII et, plus tardivement, ses deux clochers grâce aux fonds du Consulat.

On termina ces installations nouvelles par les locaux des cuisines avec un péristyle à 6 colonnes ouvert sur une cour intérieure.

La Charité, après le feu vert des lettres patentes de 1614, fut édifée à la même époque en aval de l'Hôtel-Dieu. La première pierre en fut posée en 1617 et les travaux furent terminés en 1633 presque en même temps que le petit dôme. On vit ainsi s'étaler sur la rive du fleuve une dizaine de bâtiments séparés par des cours spacieuses destinées à l'hospitalisation des femmes en couches et des enfants malades. On termina la construction en 1666 par la mise en place de la chapelle avec, sur le portail, le « pélican », emblème de l'hôpital, et le très beau clocher édifié d'après le Bernin par l'architecte Abraham.

Les deux hôpitaux mitoyens vont donc fonctionner de concert sous la direction des recteurs avec, dans chacun d'eux, un médecin, un chirurgien, puis, à l'Hôtel-Dieu en 1647, un médecin-adjoint. Dans cet hôpital, on va construire encore de nouveaux bâtiments avec, de 1658 à 1663, des salles pour les convalescents et, en 1668, un local pour les malades vénériens. En même temps le potentiel médical de l'Hôtel-Dieu va s'accroître jusqu'à sept chirurgiens en 1676 et six apothicaires. Cela pour tenter de lutter contre les épidémies toujours redoutables :

- la peste à l'Hôtel-Dieu, en 1628 et 1638, qui entraîna la mort des trois-quarts des habitants de la cité,
- le scorbut à la Charité et dans les hôpitaux de l'Aumône générale (Chanal pour les garçons sur la rive droite de la Saône et Sainte-Catherine pour les filles dans le quartier des Terreaux.)

Les « vœux des recteurs », avec leurs processions dans la ville et jusqu'à l'église de Fourvière, constituèrent la meilleure façon de solliciter, dans les deux cas, l'intervention divine.

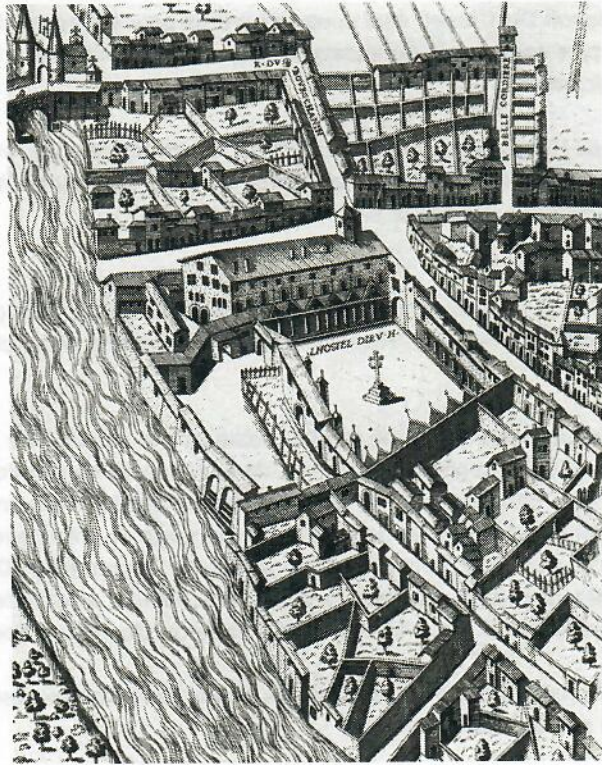


Fig. 1 - Vue générale du premier Hôtel-Dieu (sur le plan scénographique de 1550).

Fig. 2 - La Charité : vue des cours et bâtiments situés à proximité du Rhône.



LE XVIII^e SIÈCLE

En 1732, les recteurs ont songé à l'agrandissement de *l'Hôtel-Dieu*, encombré par l'augmentation de la population lyonnaise. Il faut donc à nouveau construire mais il faut, au préalable, acquérir des terrains en expropriant, en particulier sur la rue du Bourgchanin (rue Bellecordière) et sur le quai du Rhône.

On demande d'abord à **Delamonce** de mettre en place sur la façade de l'hôpital, un élégant portail d'entrée ainsi qu'un vestibule octogonal pour donner accès au cloître. Puis on construit à côté de la chapelle, en 1747, le grand réfectoire des sœurs. Surtout, de 1741 à 1761, on fait réaliser par le célèbre **Soufflot** un magnifique *palais du quai* dont l'aile méridionale sera achevée la dernière, surmontée d'un acrotère et décorée de pilastres. Au centre de l'édifice, un *grand dôme* sera le couronnement de l'œuvre architecturale, effectué non par Soufflot, appelé à Paris, mais par son élève, **Loyer**, qui, en 1758, décide de modifier les plans en réduisant la hauteur de l'ensemble.

Pour loger 1 300 malades, ainsi que 130 sœurs et 50 frères hospitaliers, il a fallu dépenser un million et demi de livres et les recteurs se sont largement endettés. Mais ils ont fait réaliser « le premier hôpital du royaume », objet de l'admiration de tous les visiteurs.

À la même époque, *la Charité* doit également s'agrandir par de nouveaux bâtiments au sud des cours intérieures et par l'acquisition en 1745 du monastère Sainte-Elisabeth transformé en « Bicêtre de la Charité », pour les pauvres condamnés par les tribunaux et pour les chômeurs. Pour rendre confortables les locaux administratifs, on installe en 1742, une belle *salle des archives* et, trois ans plus tard, une *salle du conseil* au voisinage de l'apothicairerie terminée au siècle précédent.

En 1783, l'hôpital prend le nom d'*Hôpital général de la Charité* pour 650 personnes (un tiers d'orphelins, un tiers de vieillards et un tiers de personnel médical). Pendant la Révolution, la Charité fonctionna au ralenti, un peu comme un hospice, alors que l'Hôtel-Dieu avait une activité débordante avec, pour la chirurgie, un seul major et un aide-major qui régnaient sur 400 lits et, pour la médecine, six services dirigés par quatre médecins.

Mais vint le siège de Lyon où, du 8 août au 9 octobre 1793, les armées de la Convention bombardèrent l'Hôtel-Dieu, entraînant de gros dégâts dans les salles d'hospitalisation. Les recteurs ne purent faire face au gouffre budgétaire entraîné par ce désastre et, en 1791, donnèrent leur démission, suivis l'année suivante, par leurs collègues de la Charité. Pour sauver cette situation, on décida en 1797 de fusionner la gestion des deux établissements sous le nom d'*Hospices Civils de Lyon*, pour la raison très simple qu'ils étaient devenus respectivement, l'Hôtel-Dieu, l'*Hospice général des malades* et la Charité, l'*Hospice des vieillards et des orphelins*. En 1802, la création définitive des Hospices Civils fut confortée par un *Conseil général d'administration* avec 15 membres sous la présidence du préfet, puis de l'archevêque de Lyon.

LE XIX^e SIÈCLE

En 1803, quand se fit la réorganisation des écoles de Médecine, Lyon qui n'avait pas d'enseignement en dehors de ses deux hôpitaux, ne figurait toujours pas sur la liste nationale. Frappé par cette carence, l'un des membres de la commission d'Instruction publique, **Royer-Collard** demanda en 1819 que soient créés des cours de médecine et que soient

régularisés ceux de « clinique externe ». Il rencontra d'abord l'opposition des chirurgiens puis il se heurta au préfet du Rhône qui refusait à l'Hôtel-Dieu la création d'une chaire de médecine. Mais l'année suivante (sous Louis XVIII), une ordonnance royale institua en France les *écoles secondaires de Médecine* qui, pendant vingt ans à Lyon, furent établies dans les deux hôpitaux.

Après la nomination d'un directeur médical, on créa cinq chaires d'enseignement avec des leçons de dissection à l'Hôtel-Dieu et des cours d'accouchement à la Charité où, depuis 1807, avait été installée une école de sages-femmes.

À l'ouverture de l'école secondaire en 1821, 56 étudiants s'étaient inscrits et 268 dix ans plus tard. En même temps fut officialisé en 1825 l'internat des hôpitaux de Lyon, par fusion des concours d'*élèves en chirurgie* organisés dans chacun des deux hôpitaux. Deuxième temps de l'évolution de cette école : par une ordonnance de Louis-Philippe en date du 13 octobre 1840, l'école *secondaire* devint *préparatoire*, fonctionnant dans les locaux de l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1877.

Mais les locaux étaient devenus insuffisants en 1860 pour une population de 320 000 habitants et l'autorisation fut enfin donnée pour que l'*école préparatoire* fut transformée en faculté. Il lui fallait désormais des locaux autonomes, indépendants des hôpitaux et sur la rive gauche du Rhône dans le quartier de la Vitriolerie, fut construite la **faculté de Médecine et de Pharmacie**, inaugurée le 21 novembre 1877, avec 25 chaires sous l'autorité d'un doyen nommé pour trois ans, le premier étant Louis **Lortet**.

Au cours du XIX^e siècle, les deux grands hôpitaux lyonnais, pour faire face à la pléthore des malades et aux progrès de la médecine, durent subir encore de nouvelles transformations.

À l'**Hôtel-Dieu**, on songea d'abord à améliorer les conditions d'hospitalisation en purifiant l'air dans les salles par des émanations de sels minéraux (pour remplacer celles du vinaigre), en installant de nouveaux poêles de chauffage et en luttant contre les parasites (les trois p : puces, punaises et poux), par le blanchiment des poutres et des boiseries (à l'eau de chaux) et le cirage des parquets.

On remplaça les derniers lits en bois par des lits en fer munis d'un ciel de lit en toile blanche et on entreprit des constructions nouvelles :

- de 1838 à 1841, achèvement de la façade du quai,
- en 1840, remplacement de la boucherie de l'hôpital, trop nauséabonde, par une galerie couverte, un « *passage* », avec des magasins privés,
- en 1842, création d'un *promenoir des convalescents* par la démolition des vieilles masures de la rue Bourchanin,
- en 1852, transfert de la morgue dans un bateau ancré sur le Rhône,
- en 1862, installation d'une buanderie avec séchoir à linge pour remplacer le vieux bateau-lavoir,
- en 1887, édification d'un troisième dôme proche de la rue de la Barre par l'architecte Paul Pascalon.

Pendant ce XIX^e siècle, l'Hôtel-Dieu va surtout devenir un centre actif de chirurgie

grâce au Majorat qui avait débuté en 1788 mais qui se développa plus tard avec un éclat particulier. On compta 24 majors au XIX^e siècle, certains se mettant en vedette par leur habileté opératoire et la valeur de leurs travaux scientifiques, comme Joseph **Gensoul**, Amédée **Bonnet**, Joseph **Pétrequin** et surtout Léopold **Ollier**, le grand maître de la chirurgie osseuse et des résections destinées à lutter contre la tuberculose ostéo-articulaire.

À **la Charité**, l'augmentation du nombre des enfants abandonnés conduisit à l'installation d'un « *tour* », en 1804, pour préserver l'identité des mères responsables. Puis, en 1823, on construisit une crèche confortable et aérée munie d'un balcon. En 1834, on acheva la face du quai vers le sud, près de la nouvelle douane et, de 1835 à 1852, on restaura la « *claustral* » avec assainissement des cours débarrassées des baraques provisoires et en même temps, on remplaça le dépôt des morts.

Du point de vue médical, l'encadrement d'un personnel qualifié ne fut pas aussi important qu'à l'Hôtel-Dieu car l'hôpital était surtout chargé d'entretenir les bien-portants : bébés, jeunes enfants et pupilles ; femmes enceintes (pour lesquelles fut créée en 1841 la clinique d'obstétrique) ; vieillards assistés (environ 400) ; militaires convalescents lorsque l'hôpital de la Nouvelle Douane était complet. C'est pour cette raison qu'un seul médecin hospitalier fut longtemps jugé suffisant, avec un seul chirurgien-major (aidé par son adjoint), nommé par concours (comme à l'Hôtel-Dieu) et renouvelé tous les six ans jusqu'en 1890 où il fut remplacé par un chirurgien des hôpitaux avec dix ans plus tard un accoucheur des hôpitaux nommé par concours.

Mais, vers la fin du XIX^e siècle, on commença sournoisement à critiquer la Charité et, en 1883, l'inspecteur général Foville alla jusqu'à déclarer : « *Cet hôpital s'éloigne autant qu'il est possible du système préconisé par l'hygiène hospitalière moderne* ». La mortalité infantile était devenue la cause principale de son discrédit.

LES AUTRES HÔPITAUX DU XIX^e SIÈCLE

D'autres établissements virent le jour sous l'égide des Hospices Civils de Lyon :

- l'Antiquaille sur la colline de Fourvière,
- deux hospices au sud de la ville, le Perron et Sainte-Eugénie,
- l'hôpital de la Croix-Rousse,
- auxquels il faut ajouter deux hôpitaux privés établis sur la rive gauche du Rhône, Saint-Luc et Saint-Joseph.

1- L'Antiquaille

Sur les fondations du château de Pierre Sala, construit au début du XVI^e siècle, on édifia au siècle suivant le couvent des sœurs de la Visitation (les Visitandines), qu'admirent Anne d'Autriche puis le jeune Louis XIV. Réquisitionné comme caserne puis comme hôpital militaire pendant la Révolution, il fut racheté par la ville en 1803 pour y installer les assistés de l'hôpital Saint-Laurent et les aliénés que l'Hôtel-Dieu ne désirait pas garder dans ses murs.

En 1805, il devint l'hospice de *Saint-Pothin* qui prit assez vite le nom d'**Antiquaille**, d'abord maison de détention comprenant 408 lits puis asile pour les « insensés » ce qui donna à l'établissement une spécialisation de psychiatrie, renforcée en 1812 par la construction d'un bâtiment en demi-cercle, la « *rotonde des folles* ».



Fig. 3 - L'Hôtel-Dieu : vue de la façade sur le Rhône, au début du XX^e siècle.

Fig. 4 - L'hôpital Debrousse.





Fig. 5 - L'hôpital pavillonnaire Édouard Herriot. Vue aérienne.

Fig. 6 - L'hôpital cardio-vasculaire et pneumologique Louis Pradel.



Par la suite, cette étiquette se renforça par l'installation, dans le local principal, d'une douzaine de cabanons pour les agités et par la construction, en 1834, d'une aile de cinq étages permettant de recevoir, en 1832, 670 malades (dont 256 aliénés.)

Pour que la gestion de l'ensemble soit plus rigoureuse, on décida en 1845 de l'inclure dans les Hospices Civils avec une activité chirurgicale confiée à un chirurgien-major nommé par concours.

Puis les aliénés furent transférés, en 1876, au nouvel asile départemental de Bron et l'hospice, devenu hôpital, tout en gardant un contingent important de dermato-vénérologie, devint un centre important, responsable de pathologies diverses avec des consultations diversifiées. Avec 780 hospitalisés, il adopta ainsi son régime de croisière.

2- Les hospices du sud de la ville

Pour suppléer l'hôpital de la Charité trop encombré, on décida, en 1841, d'installer à Pierre-Bénite, un hospice d'incurables pour 40 hommes et 60 femmes. On eut l'idée de transformer l'ancien château du *Perron*, que le riche banquier florentin Antoine **Gondi** avait fait construire au XVI^e siècle sur le socle d'une forteresse moyenâgeuse. L'hospice prit ensuite de l'ampleur avec un service médical confié dès 1843 à un médecin d'Oullins, puis à un médecin suppléant de l'Hôtel-Dieu, le docteur Édouard **Bouchet**, chargé de trois visites hebdomadaires.

Les hôpitaux de la ville étant de plus en plus surchargés, on décida en 1869 de construire, sur les terrains libres, un grand bâtiment à deux étages pour les services généraux ainsi que trois pavillons d'hospitalisation, terminés seulement en 1880, de part et d'autre du bâtiment central.

Un peu plus tard, de l'autre côté d'un vallon cultivé, un autre asile fut installé sur le territoire de Saint-Genis-Laval. Au milieu d'une grande propriété de dix hectares, le château de Longchêne avait été construit au XVII^e siècle par le négociant Octavio **Mey**, d'origine florentine, l'oncle de celui qui inventa à Lyon le taffetas de soie. En 1866, l'impératrice **Eugénie**, venue à Lyon avec son fils pour visiter les hôpitaux, s'intéressa au sort des convalescents, obligés de rentrer chez eux à l'issue de leur hospitalisation. Ayant eu connaissance du château inoccupé, elle décida, pour qu'il soit installé médicalement, d'offrir aux Hospices Civils, une somme de 200 000 francs. Après transformation, l'établissement put ouvrir ses portes l'année suivantes sous le nom d'*asile Sainte-Eugénie*, avec 93 lits de convalescents hommes.

Pour les enfants convalescents, on construisit à proximité, en 1895, un autre bâtiment, composé de deux pavillons, l'*asile Michel Perret*, en l'honneur de la famille du donateur : il comprenait 50 lits de garçons et 54 lits de filles, logés respectivement dans chacun des pavillons.

3- L'hôpital de la Croix-Rousse

Après que la Croix-Rousse, jusque là indépendante, ait été réunie à la ville de Lyon en 1852, les Hospices Civils, toujours désireux de lutter contre l'encombrement de leurs établissements, prirent la décision d'installer sur cette colline un nouvel hôpital. Une commission de sept administrateurs se mit à la recherche d'un terrain disponible : son choix se porta sur une propriété de deux hectares qui avait appartenu autrefois à un chirurgien de

l'Hôtel-Dieu, le docteur Michel **Carret**. Grâce à des achats complémentaires, on put faire l'acquisition globale d'un terrain de sept hectares, sur lequel fut construit, de 1855 à 1861, un grand bâtiment pour 330 lits de médecine générale. Le personnel médical, aidé par des frères et des sœurs venus des hôpitaux de la presqu'île, comprenait quatre médecins et quatre internes, accueillant les habitants du « plateau » ainsi que les canuts, responsables des métiers à tisser.

Dix ans plus tard, en 1871, on mit en place, au deuxième étage du bâtiment central, un service de chirurgie avec, pour la première fois, des chambres pour 32 hommes et 20 femmes. La direction en était assurée par un médecin-major, venu de l'Hôtel-Dieu ou de la Charité, avant qu'il soit devenu chef de service dans ces hôpitaux. Enfin, dans les locaux réservés jusque là au service des « bains », on avait ouvert, en 1866, un petit centre de maternité qui commença avec dix lits mais prit rapidement beaucoup d'ampleur. Confié à des chirurgiens tentés par l'obstétrique, Lucien **Laroyenne**, puis Alphonse **Fochier**, il constitua l'une des spécialités de l'hôpital grâce à une consultation hospitalière qui, installée en 1871, vit défiler dans ses locaux plus de 2 000 patientes dès la première année.

4- Les hôpitaux privés du centre ville

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, furent installés sur la rive gauche du Rhône, en aval du Palais de l'université, deux hôpitaux privés, Saint-Luc puis Saint-Joseph.

Ouvert en 1875, l'**hôpital Saint-Luc**, fondé par Eugène **Émery** et Jean-Pierre **Gallavardin**, fut d'abord un centre d'homéopathie, puis, au début du XX^e siècle, il évolua vers une activité chirurgicale, se consacrant surtout aux accidents du travail. Avec cette clientèle, il forma également un important centre de traitement des grands brûlés, bien avant celui des Hospices Civils.

L'**hôpital Saint-Joseph**, construit à proximité du précédent, fut inauguré en 1894 dans un grand bâtiment à deux étages en forme de U. Dirigé par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, il comprenait 120 lits de médecine et de chirurgie, s'agrandissant au XX^e siècle jusqu'à 400 lits et s'associant en 1976 avec la clinique Saint-François-d'Assise (à la Croix-Rousse).

Depuis, la fusion administrative de ces deux hôpitaux a fait construire un bâtiment unique terminé en 2002, qui étale sur le quai Claude-Bernard sa longue façade de vitres noires.

LE XX^e SIÈCLE

Pour faire face à des besoins urgents, on ouvrit de nouveaux hôpitaux, le plus souvent situés à la périphérie de la ville.

L'**hôpital Debrousse** : en 1904, la veuve **Debrousse** fit élever à ses frais, dans sa propriété de Saint-Foy-lès-Lyon, qui dominait la Saône, un établissement pour vieillards qui ouvrit ses portes en 1907. Appartenant à l'Assistance publique de Paris, cet hôpital fut seulement géré par les Hospices Civils de Lyon. Il put recevoir 200 vieillards des deux sexes mais changea d'orientation en 1918 pour devenir, en accord avec l'administration parisienne, un hôpital pour enfants, surtout développé à partir de 1926 par transfert des petits malades de la Charité ce qui porta le nombre de lits à 300. Par la suite, avec les grands maîtres de la pédiatrie lyonnaise : **Péhu**, **Nové-Josserand**, **Bernheim** et **Jeune**, il devint un centre important de médecine et de chirurgie pédiatriques.

L'hôpital Édouard Herriot : au début du XX^e siècle, les deux hôpitaux de la presqu'île, l'Hôtel-Dieu et la Charité, furent rendus responsables de la propagation de l'infection et des maladies. La solution la plus naturelle sembla être la démolition de l'Hôtel-Dieu pour permettre la réalisation à l'est de la ville d'un hôpital pavillonnaire, un nouvel Hôtel-Dieu qui serait l'hôpital de la rive gauche.

Ce surprenant projet fut défendu dès 1907 par le maire de Lyon, Édouard **Herriot**, conseillé par Jules **Courmont**, médecin des hôpitaux et professeur d'hygiène. Après un rapport fracassant d'Auguste **Lumière** (frère aîné de Louis), on en vint, sous le fallacieux prétexte de désaffectation, à envisager la démolition de l'hôpital du XVII^e siècle avec le petit dôme, les « salles des quatre rangs », le cloître et même la chapelle avec tous les bâtiments hospitaliers situés en arrière du palais du quai, conservé pour recevoir la Poste centrale.

L'idée du maire de Lyon suivit son cours, orchestré par une campagne de presse agressive, jusqu'à ce que parvienne en 1912 le veto inattendu du service des Monuments historiques. Les yeux se tournèrent alors vers l'hôpital de la Charité auquel on n'avait pas pensé initialement afin qu'il serve de monnaie d'échange. Puis survint la Grande Guerre, où l'Hôtel-Dieu rendit de tels services à la nation qu'il fut progressivement réhabilité.

En même temps, sous la direction de l'architecte Tony **Garnier**, la construction du futur hôpital avait commencé dès 1913. Mais elle était retardée par les dépenses qui augmentaient sans cesse et par la main d'œuvre devenue tellement rare pendant la guerre qu'on dut employer les prisonniers allemands. La situation s'améliora lorsque le doyen Jean **Lépine**, grâce à l'intervention de son ami Alexis **Carrel** qui travaillait au *Rockefeller Institute* de New-York, eut l'idée de faire construire simultanément une faculté de Médecine et de Pharmacie au voisinage de l'hôpital. Les deux projets évoluèrent ensuite de concert par de nombreuses tractations où l'échange avec la Charité apparut de plus en plus souhaitable.

La **faculté** fut inaugurée la première en 1931 grâce à la générosité de la fondation Rockefeller et l'hôpital dit de **Grange-Blanche** le 14 juillet 1933. Avec une vingtaine de pavillons indépendants, en liaison par des sous-sols labyrinthiques, il constituait une magnifique réalisation qui pouvait recevoir au début de 1 500 à 1 600 malades. Il avait l'avantage de constituer un *hôpital universitaire*, premier exemple de ce qui sera plus tard le C.H.U. (centre hospitalo-universitaire).

Pourtant sa conception initiale imitée des hôpitaux allemands, datant d'avant la première guerre mondiale, était presque déjà périmée lorsqu'il fut ouvert, car les critères scientifiques s'étaient entre-temps modifiés : à la structure pavillonnaire s'était substituée la notion du plateau technique central autour duquel gravitaient plusieurs services d'hospitalisation de diverses spécialités, le tout dans un bâtiment unique avec de nombreux étages (à la mode américaine.) En hommage à son promoteur le nouvel hôpital prit naturellement en 1935 le nom d'**hôpital Édouard Herriot**.

L'année qui suivit son inauguration, l'hôpital de la Charité qui devait être désaffecté, fut bel et bien démolí pour faire place, en 1938, au nouvel hôtel des Postes, construit par l'architecte **Roux-Spitz**. Ne furent conservés de la Charité que les vitraux de la chapelle mis en place dans le réfectoire des sœurs à l'Hôtel-Dieu (mais détruits en 1944 lors de l'explosion des ponts du Rhône), ainsi que les trois joyaux de la Charité (salles du conseil et

des archives et apothicairerie) qui formèrent le noyau du musée des Hospices à l'Hôtel-Dieu.

Les hôpitaux de Villeurbanne : en 1901, sous l'emblème de la Croix-Rouge française, fut inauguré l'**hôpital des Charmettes**, dans le quartier de Bellecombe, associé au *dispensaire-école* des infirmières. Remplacé en 1921 par un bâtiment de grandes dimensions, il fut encore agrandi en 1962 en même temps que fut créée l'école d'infirmières de la Croix-Rouge. Depuis, cet hôpital de quartier, médical et chirurgical, doté des spécialités modernes, a pris encore de l'ampleur, répondant aux besoins d'une population qui lui est toujours restée fidèle.

Dans le même quartier, un peu plus au nord, fut terminée en 1933 la construction d'un centre de soins pour les personnes âgées, l'**hôpital des Charpennes**, qui, contrairement au précédent, dépend des Hospices Civils de Lyon. Lors de son ouverture, il comportait 734 lits, dans deux immeubles de cinq étages, destinés aux vieillards et aux impotents. Plus tard, furent adjointes plusieurs spécialités, rhumatologie, neurologie, cardiologie et, progressivement, se substitua la distinction des hospitalisés en courts, moyens et longs séjours en fonction des besoins nécessités par la spécialité nouvelle de gériatrie.

Les autres hôpitaux gériatriques : à l'ouest de Lyon, en raison de la demande croissante, on assista au XX^e siècle à l'installation de deux hôpitaux spécialisés dans la pathologie des vieillards.

Situé dans le 5^e arrondissement, à la limite de Sainte-Foy, l'**hôpital Pierre Garraud** succéda à l'*hôtel des invalides du travail* que la municipalité de Lyon avait fait construire de 1890 à 1894 comme maison de retraite pour les travailleurs. L'établissement, comportant plusieurs pavillons, ne fonctionna de façon normale qu'en 1906 dans un grand parc de cinq hectares avec pelouses, allées et jardins. En 1960, ces *invalides du travail* furent cédés aux Hospices Civils dans le but de le transformer en hôpital gériatrique avec la construction d'un cinquième pavillon et une médicalisation moderne pour un total, en 2002, de 274 lits dont les deux tiers d'hospitalisées féminines.

Dans la même région de l'ouest de Lyon, sur le territoire de Francheville, en direction de Craponne, les Hospices Civils de Lyon firent construire un hôpital moderne qui ouvrit ses portes en 1978 et prit le nom d'**hôpital gériatrique Antoine Charial**. Comprenant 400 lits pour les deux sexes dont 40 lits de *cure médicale* pour les patients en dépendance psychique, il fonctionne comme l'hôpital des Charpennes pour les courts, moyens et longs séjours.

Les hôpitaux du sud de Lyon : pendant la première moitié du XX^e siècle, la tuberculose pulmonaire, par l'ampleur de son extension chez les adultes et les enfants, posait un véritable problème de société. Ce fut l'époque des sanatoriums construits en moyenne montagne comme ceux ouverts en 1900 par **Dumarest** sur le plateau d'Hauteville.

Pour regrouper dans les hôpitaux spécialisés les malades dispersés dans la ville, les Hospices Civils développèrent les centres médicaux établis au sud de Lyon. L'**asile Sainte-Eugénie**, à Saint-Genis-Laval, fut transformé en *hôpital-sanatorium*, réservé aux femmes tuberculeuses avec 458 lits. Malgré les succès de la streptomycine, l'évolution de la maladie ne fut pas stoppée totalement et l'on dut construire en 1955 un bâtiment nouveau doté de 100 lits, le *pavillon André Dufour*, du nom du fondateur de l'école de phthisiologie lyonnaise.

L'hospice du Perron, à Pierre-Bénite, prit en 1946 le nom d'**hôpital Jules Courmont**, en hommage à ce grand médecin lyonnais hygiéniste. L'établissement, d'abord réservé aux hommes tuberculeux, devint peu à peu un hôpital général, surtout après la construction en 1956 d'un bâtiment de 162 lits pour la chirurgie thoracique, le *pavillon Marcel Bérard*, du nom du fils de Léon Bérard, disparu accidentellement. On rénova également pour la médecine générale le pavillon *Chambeyron* (en 1956) et le pavillon *Giraud* (en 1970). Puis on développa sur le site de nouvelles installations, afin de réaliser progressivement le grand **Centre hospitalier Lyon-sud** sur les terrains encore disponibles. En même temps on construisit un vaste bâtiment universitaire qui devint, en 1970, la *faculté Lyon-sud*, l'une des quatre facultés médicales de Lyon.

La même année on vit s'élever un grand bâtiment chirurgical à six niveaux, pour 465 lits de chirurgie générale et de spécialités. On y associa un service moderne de radiologie avec scanner et IRM, puis une unité de radiothérapie pour le traitement des cancers.

À proximité immédiate du bâtiment chirurgical, fut achevé en 1992 un *hôpital médico-technique* pour y loger la gynéco-obstétrique (venue de l'hôpital Claude-Bernard d'Oullins) et la pédiatrie (venue de Sainte-Eugénie). C'est là qu'on plaça le service d'urgence et de réanimation, complété par un important plateau technique pour la radiologie, les explorations fonctionnelles et les laboratoires.

Tout récemment, en 2004, s'est ouvert au même endroit un ensemble de néphrologie (pour accueillir ces spécialités en provenance de l'Antiquaille) avec un total de 73 lits et, en 2007, sera terminé un peu plus haut, un nouveau pavillon médical pour les spécialités qui en dépendent, bâtiment prévu pour 260 lits.

Ainsi sera achevé l'importante mutation du *CHLS*, l'un des trois grands pôles de l'activité hospitalière lyonnaise.

En 1956, les Hospices Civils avaient fait l'acquisition d'une ancienne propriété bourgeoise, la *Villa Alice* et son parc de dix hectares, situé à Saint-Genis-Laval, à quelques kilomètres du CHLS. Elle convenait parfaitement à la construction d'un hôpital de rééducation fonctionnelle dont le besoin se faisait sentir depuis le développement de la circulation routière avec la traumatologie qui en découle et ses lourdes séquelles fonctionnelles et neurologiques. Inauguré en 1969, cet hôpital prit le nom d'**Henry Gabrielle** en l'honneur de cet ancien médecin général, professeur d'anatomie, qui avait eu l'idée de cet hôpital lorsqu'il était président du Conseil d'administration des HCL. En 1977 un nouveau bâtiment de 75 lits a été construit pour les cadres retraités, doté de meilleurs aménagements : c'est le *Pavillon Pierre Delore*, ainsi appelé en souvenir de ce professeur d'hydrologie, pionnier de l'éducation sanitaire et sociale.

Le Centre anti-cancéreux Léon Bérard : le développement de la cancérologie et la nécessité d'un traitement moderne adapté aux tumeurs malignes posèrent des problèmes dès la première moitié du XX^e siècle. En 1923 le professeur Léon **Bérard** avait déjà installé sous le grand dôme de l'Hôtel-Dieu le deuxième centre anti-cancéreux français avec une soixantaine de lits. Après l'ouverture de l'hôpital Édouard Herriot, ce centre s'installa, le 15 juin 1935, au pavillon B, doté d'appareils de radiothérapie et d'un service de chirurgie dirigé par le professeur **Santy**. Cette installation fut jugée bientôt insuffisante et il sembla utile de construire un centre indépendant à proximité de la faculté et de l'hôpital. Achevé en 1958 et disposant de 300 lits, celui-ci était destiné aux cancers de l'adulte et de l'enfant avec plu-

sieurs équipes spécialisées. Dirigé d'emblée par le professeur **Dargent**, il prit le nom de *Centre Léon Bérard* et sa réputation n'a cessé depuis de rayonner sur le plan national et même international avec son directeur actuel, le docteur Thierry **Philippe**.

Les hôpitaux de l'est de Lyon : à Bron, sur le terrain de l'hôpital psychiatrique du Vinatier, furent construits dans la deuxième moitié du XX^e siècle, deux hôpitaux spécialisés dans des disciplines précises : l'hôpital neurologique et l'hôpital cardio-vasculaire. Plus récemment, dans le même territoire, s'achève la construction d'un hôpital pédiatrique et gynécologique.

1- L'hôpital neurologique et neuro-chirurgical

Vers les années 1950, se fit jour la nécessité de traiter les affections neurologiques dans un centre hospitalier unique. Ces malades étaient dispersés jusque là dans différents hôpitaux et surtout à l'Antiquaille et au pavillon P de l'hôpital Édouard Herriot.

Il apparut indispensable au professeur **Wertheimer** de créer un centre spécialisé sur un terrain de six hectares cédé à Bron par l'hôpital du Vinatier. Construit par l'architecte **Chomel**, avec 460 lits, il fut inauguré le 24 mai 1962 par Henry **Gabrielle**, portant en 1981 le nom d'*hôpital Pierre Wertheimer*. Entre-temps, il fut nécessaire de lui apporter quelques adjonctions, comme un nouveau bloc opératoire, un service perfectionné de radiologie ainsi qu'un centre de médecine nucléaire, conçu comme un ensemble autonome de 4 700 m² de surface. Quant à son activité neuro-chirurgicale, elle place en volume, l'hôpital, en tête des établissements européens de la spécialité pour ses différents aspects techniques (la chirurgie de la douleur, l'épilepsie, la maladie de l'hypophyse, la maladie de Parkinson, etc.).

2- L'hôpital cardio-vasculaire et pneumologique

Huit ans après le précédent, fut mené à bien un autre projet, plus grandiose encore : la construction d'un hôpital spécialisé dans les affections du cœur et des poumons, en quelque sorte, un hôpital purement « thoracique ». Édifié à proximité de l'hôpital Wertheimer, il fut construit de 1965 à 1969 par l'architecte **Perrin-Fayolle** et fut inauguré le 24 avril 1970 par le Premier ministre Chaban-Delmas puis, en 1976, il prit le nom du maire de Lyon *Louis Pradel*. Avec neuf étages d'hospitalisation, dans deux barres élégantes, il comprend 245 lits de cardiologie, 75 de bronco-pneumologie et 133 de chirurgie thoracique.

En 1984, un bâtiment supplémentaire à deux niveaux a été construit à ses côtés pour 40 lits de réveil, soins intensifs et urgence. On a également annexé à l'hôpital un centre de recherche de l'INSERM pour la chirurgie expérimentale : c'est là qu'ont été mises au point les interventions nouvelles comme les transplantations d'organes.

3- L'hôpital pédiatrique et gynéco-obstétrical

Sur le même terrain, à proximité de l'hôpital neurologique, un troisième hôpital est en construction actuellement, près du boulevard Pinel. Il a été jugé nécessaire par l'administration des Hospices Civils d'éviter la dispersion de la spécialité pédiatrique.

Ce nouveau centre hospitalier, dont la première aile est ouverte depuis 2003, permettra de concentrer les spécialités gynéco-obstétricales dans un vaste hôpital « mère-enfant », ou tout simplement « femme-enfant », de 480 lits dont un service d'urgence.

On a pensé aussi à l'accueil des parents auprès de leur enfant et les chambres permettront l'hébergement d'un membre de la famille ce qui sera une nouveauté bien souhaitable. D'une superficie de 64 000 m², ce nouvel établissement, construit par l'architecte **Fainsilber**, doit ouvrir ses portes en 2007.

Ainsi les trois hôpitaux mitoyens réaliseront un ensemble parfaitement coordonné et opérationnel, associé à une forte structure de recherche implantée sur le site.

CONCLUSION

Le grand schéma tripolaire est dicté par une nécessaire concentration des groupes hospitaliers sur trois pôles hospitaliers.

Il prévoit d'abord la fermeture des centres trop vétustes ou devenus inadaptés :

- **L'Antiquaille** désaffecté depuis fin 2004, est promis à d'importants projets immobiliers : appartements de haute gamme, hôtel de luxe avec vue incomparable sur la ville, etc.,

- **Debrousse**, privé de la pédiatrie transportée au Vinatier, sera probablement rendu à sa destination initiale, la gériatrie, dont les besoins sont très importants,

- **L'Hôtel-Dieu**, situé au centre de la presqu'île, sera reconverti en *pôle de santé*, à vocation ambulatoire, sans hospitalisation, où des *consultations avancées*, en liaison avec d'autres établissements, assureront la continuité des soins (dermatologie, génétique, planning familial, dépistage du sida, etc.), tandis que la pharmacie conservera une antenne pour les médicaments non disponibles dans les officines de la ville. Bien entendu le magnifique musée des Hospices y sera toujours à l'honneur ainsi que seront développées des actions culturelles et, sans doute, des regroupements administratifs.

Resteront ainsi les trois pôles hospitaliers :

- **le pôle EST**, avec l'hôpital Édouard Herriot, grand centre hospitalier à vocation généraliste, orienté vers la recherche qui sera réduit de 300 lits pour faire place à une nouvelle structure destinée aux urgences médicales et chirurgicales, le tout couplé avec les trois grands hôpitaux implantés sur le site du Vinatier,

- **le pôle SUD**, avec le centre hospitalier Lyon-Sud, d'un potentiel de 1 000 lits, avec un *pôle d'excellence*, la cancérologie, son récent centre de néphro-urologie, ainsi que le nouveau pavillon médical en cours de construction. Sans oublier, bien sûr, l'hôpital **Henri Gabrielle**, de rééducation fonctionnelle,

- **le pôle NORD**, en complète mutation, dont le rôle sera considérablement accru grâce à ses deux *pôles d'excellence*, l'hépatologie ainsi que l'infectiologie-immunologie, avec ses nouveaux bâtiments (le centre de biologie, rassemblant les disciplines de laboratoires ; le bâtiment d'extension destiné à recevoir provisoirement les services destinés à être transférés ; le bâtiment clinique, en cours d'achèvement, pour une capacité de 338 lits avec une surface utile de 43 000 m²).

Ce nouveau « projet d'établissement » de grande envergure était nécessaire au début du XXI^e siècle pour faire face à un univers de santé de plus en plus concurrentiel dans les différentes spécialités de pointe. Doté d'un passé historique enviable, le deuxième centre hospitalier universitaire de France devait réaliser ces changements afin d'offrir à nos concitoyens des services hospitaliers modernes et performants avec un nouveau mode de relation entre les patients et leurs centres de soins.

25 JANVIER 2005

Discours de réception de notre confrère Pierre CRÉPEL
**L'ENGAGEMENT DE D'ALEMBERT ET DE CONDORCET
 DANS LES ACADÉMIES**

Les vies croisées de d'Alembert (1717-1783) et de son disciple Condorcet (1743-1794) sont indissociables de leurs implications dans les académies. Tous deux sont élus jeunes à l'Académie royale des Sciences de Paris (d'Alembert en 1741, Condorcet en 1769), puis à l'Académie française (d'Alembert en 1754, Condorcet en 1782) ; mais surtout ils y exercent des responsabilités importantes.

Sans jamais être secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, d'Alembert y joue un rôle central, dès les années 1740 ; après divers échecs, il parvient à consolider les positions des philosophes, notamment en faisant élire son disciple Condorcet comme secrétaire au milieu des années 1770.

Devenu célèbre par le « Discours préliminaire » de l'*Encyclopédie* (1751), ouvrage dont il assure la co-direction avec Diderot, d'Alembert devient vite une sorte de porte-parole de Voltaire à Paris ; il est secrétaire perpétuel de l'Académie française de 1772 à sa mort et, à ce titre, s'occupe de tout : séances, éloges, dictionnaire, etc.

Le maître et le disciple sont également tous deux membres associés ou honoraires de très nombreuses académies à travers la France et l'Europe.

Tout ceci est bien connu. Prolongeant ma communication de 2004, j'aborderai surtout ces aspects via les difficultés des éditeurs des *Œuvres complètes* de d'Alembert pour rendre compte de ses activités académiques et via les difficultés voisines des éditeurs du *Tableau historique* de Condorcet. Contrairement aux usages, ce discours de réception sera donc largement programmatique, car il rend compte d'un travail en chantier.

Je terminerai en évoquant quelques questions transversales, en particulier le sens même de l'engagement académique : passage obligé pour une carrière de savant ? Moyen d'obtenir une pension ? Lieu privilégié voire indispensable pour l'échange scientifique ? Position pour accéder à un pouvoir ou pour constituer un réseau militant ?

Une façon de réfléchir à l'engagement académique aujourd'hui ...

D'Alembert et les sciences avant 1756

D'Alembert a une vingtaine d'années lorsqu'il commence à fréquenter le milieu académique. Il soumet en 1739 son premier mémoire (aujourd'hui perdu) à l'Académie royale des Sciences de Paris : le rapport élogieux des commissaires en est rendu le 29 juillet. Il

est élu « adjoint astronome » le 10 mai 1741 et sa nomination est prononcée le 13 par le roi, puis il est promu « associé géomètre » le 1^{er} mars 1746. L'Académie est alors pour lui un lieu de communication et de reconnaissance de ses travaux, qui bénéficient de « l'approbation » et du « privilège ». Mais en tant qu'académicien il est souvent aussi nommé commissaire pour examiner les travaux d'autres savants, tâche qu'il va assumer environ cent cinquante fois. Petit à petit il devient l'un des personnages les plus importants de l'Académie des Sciences, sans y exercer officiellement de responsabilité particulière. Cette première période de sa vie, qui voit la publication de ses grands mémoires et traités, se termine en 1756 avec le dernier tome de ses *Recherches sur le système du monde* et avec sa promotion au grade de « pensionnaire surnuméraire » le 8 avril de cette même année. La série I de l'édition en cours des *Œuvres complètes*, qui couvre les travaux mathématiques de cette période et doit comporter onze volumes, est donc complètement entremêlée avec la vie scientifique de l'Académie.

Il convient néanmoins d'ajouter qu'une partie des plus beaux ouvrages et mémoires du savant a bien davantage de rapports avec l'Académie de Berlin qu'avec celle de Paris : c'est en effet pour concourir à des prix de l'Académie de Prusse que d'Alembert écrit ses *Recherches sur la cause des vents* et son *Essai sur la résistance des fluides* ; c'est dans les volumes de cette même compagnie, où Euler règne alors en maître, qu'il publie ses célèbres mémoires sur les cordes vibrantes. Mieux, par sa proximité précoce avec Frédéric II, il contribue à diverses nominations et orientations.

D'Alembert, l'Encyclopédie et les académies

A priori, l'*Encyclopédie* n'a rien à voir avec les académies : Diderot n'est membre d'aucune d'entre elles et l'*Encyclopédie* est une affaire privée de libraires indépendants. Mais la réalité est tout autre. Dès le milieu des années 1740, l'abbé de Gua de Malves, membre de l'Académie des Sciences, a été chargé de cette entreprise et a recruté de nombreux académiciens, ce que Diderot et surtout d'Alembert vont continuer. Le savant va truffer ses articles de « copier-coller » de morceaux de ses préfaces de traités, il va y insérer quelques recherches nouvelles et même en faire un lieu d'expression de ses (nombreuses) querelles de priorité. Il profite aussi de son poste d'observateur à l'Académie des Sciences pour recruter de nouveaux collaborateurs, lorsqu'il voit des savants étrangers (lire: étrangers à l'Académie) envoyer des mémoires intéressants, c'est le cas pour Louis Necker sur les frottements, pour E.H. de Ratte sur le froid, la glace, la neige, pour Rallier des Ourmes sur la théorie des nombres.

D'autre part, D'Alembert profite de l'égrenage alphabétique des articles pour exprimer par épisodes ses positions sur les académies (des Sciences, Française, des Inscriptions, provinciales, étrangères), leurs histoires, leurs rôles, leurs modes d'élection ou de fonctionnement, leurs relations avec le pouvoir et les « grands », etc. Il convient donc de procéder à un inventaire délicat de tous les coups de patte éparpillés dans les 35 volumes *in-folio* de mille pages chacun, que constitue cette aventure de trente ans. La série II des *Œuvres complètes*, qui en est encore au stade des études préliminaires, a donc du pain sur la planche.

D'Alembert et les sciences après 1756

Des légendes courent : à partir de sa contribution à l'*Encyclopédie*, d'Alembert aurait abandonné la recherche en mathématiques, ou se serait contenté de livrer des répétitions

de ses travaux antérieurs, pour passer à la vie littéraire. Il est vrai, comme nous l'avons dit, qu'il est élu à l'Académie Française en 1754, qu'il se fâche avec l'Académie des Sciences de Paris et avec celle de Berlin autour de 1756 et n'y soumet quasiment plus de mémoires. Il en reste pourtant un des principaux personnages. Ses relations conflictuelles avec ses confrères ont certes des conséquences sur la forme de ses publications qui prennent le titre d'*Opuscules mathématiques* ; mais cela n'en reste pas moins imbriqué avec le travail académique, comme le montreront les treize volumes en préparation de la série III de l'édition des *Œuvres complètes*. Le savant reste membre de l'Académie, il est présent aux séances, il y est commissaire et juge de concours, il y polémique, il y fait entrer ses amis tels Bézout en 1758, etc. Le 10 novembre 1765, à la suite de la mort de Clairaut mais après six mois d'obstruction de Choiseul, il finit par obtenir enfin le grade de pensionnaire de plein droit. Il devient même directeur pour l'année 1769, où il tente d'introduire des réformes visant à donner davantage d'égalité entre les académiciens, mais il échoue.

Dans le même temps, d'Alembert fait la connaissance du jeune Lagrange, âme de l'Académie de Turin jusqu'en 1766, puis de celle de Berlin, où il remplace Euler cette même année 1766 à la suite des interventions de notre savant auprès de Frédéric II. Les relations de d'Alembert avec les académies s'améliorent alors, d'autant plus que Condorcet entre en scène.

D'Alembert et Condorcet de 1769 à 1776

En quelques années tout change ! D'Alembert a réussi à faire élire ses deux disciples préférés à l'Académie des Sciences : Bossut en 1768, puis Condorcet en 1769, ces élections sont d'ailleurs tout à fait méritées. Certes, l'échec des tentatives de réformes en 1769 marque profondément d'Alembert qui, probablement pour des raisons diverses, tombe dans une longue phase de mélancolie. Suit, à l'instigation de Julie de Lespinasse, le voyage de Condorcet et d'Alembert à Ferney et dans le Midi de la France, à l'automne 1770. Voltaire décide de leur passer le témoin du combat des Philosophes contre l'infâme, la superstition et les préjugés ; à Montpellier, à Nîmes, à Marseille, ils rencontrent les secrétaires des académies, les magistrats éclairés. Comment penser qu'à cette occasion, si besoin en était, ils n'ont pas réparti leurs forces pour s'investir dans les diverses académies ?

D'Alembert, proche du secrétaire (malade) de l'Académie Française, Charles Duclos, succède vite à ce dernier, le 9 avril 1772. Il travaille à propulser Condorcet (contre Bailly) au secrétariat de l'Académie des Sciences pour remplacer Grandjean de Fouchy, ce qui va se réaliser en deux temps : le futur révolutionnaire devient secrétaire adjoint en mars 1773. Ce n'est pas si simple, les conflits ne manquent pas, les liens des deux encyclopédistes avec leur ami Turgot arrivé au gouvernement en 1774 produisent un double effet : ils les servent par les appuis du ministre, mais les desservent à cause de la crainte des académiciens de voir le clan des Philosophes au pouvoir mettre la main sur les compagnies. C'est paradoxalement en juillet 1776, après la chute de Turgot, que l'affaire se dénoue et que Condorcet devient secrétaire en titre. Ainsi, par l'organisation concrète de la vie des séances, par leur rôle d'intermédiaires vis-à-vis du pouvoir, par la rédaction des éloges, c'est-à-dire de la mémoire des institutions, d'Alembert et Condorcet sont à la tête des deux plus grandes académies à partir du milieu des années 1770.

D'Alembert, Condorcet et les sciences à partir des années 1770

La légende qui a couru sur d'Alembert a concerné aussi Condorcet : de nombreux com-

mentateurs croient que ce dernier abandonne les sciences pour la politique et la philosophie dès qu'il prend des responsabilités sous le ministère Turgot. Là encore c'est faux. Les deux hommes continuent à faire des mathématiques et l'Académie des Sciences reste le lieu de l'interaction entre leurs préoccupations et le monde scientifique en marche ; c'est aussi l'endroit où se construit et se développe leur culture scientifique. Ces recherches sont également en interaction permanente avec celles du plus grand savant de cette fin de siècle, à savoir leur ami intime Lagrange, qui reste à l'Académie de Berlin jusqu'à son arrivée en France en 1787.

D'Alembert, Condorcet et l'Académie française

Il nous faut maintenant préciser un peu la nature des activités littéraires des deux savants. Le début de la gloire littéraire de d'Alembert commence avec le « Discours préliminaire » de l'*Encyclopédie* en 1751, mais ses *Mélanges d'histoire, de littérature et de philosophie*, qui connaissent plusieurs éditions à partir de 1753, couvrent tout le spectre des questions agitées alors, lui assurant également un large auditoire. Toutefois, il existe de nombreux écrits de l'auteur qui sont liés de plus près à l'Académie Française. Commençons par le plus institutionnel, mais le moins cité quand on parle de d'Alembert : le *Dictionnaire*. La 4^{ème} édition date de 1762, la 5^{ème} ne va voir le jour qu'à la fin de la Révolution après diverses aventures rocambolesques, mais elle est en chantier dès la parution de la précédente. Et notre savant s'y investit à fond et de plus en plus, sous le secrétariat de Duclos, puis évidemment sous le sien même. La Bibliothèque de l'Institut conserve l'exemplaire de l'édition de 1762 sur lequel les académiciens ont travaillé et inscrit, par de nombreuses mains, leurs corrections en vue de la cinquième. On y rencontre l'écriture de d'Alembert presque à toutes les pages, mais il s'agit d'un travail collectif, donc ce qui est de la main de d'Alembert peut être le fruit des réflexions des autres et ce qui est d'une autre main peut être dû essentiellement à lui ! On imagine d'autant plus les tourments des futurs éditeurs d'un tel volume au sein des *Œuvres complètes* de d'Alembert que les archives sont discrètes à cet égard.

Un autre chantier important est constitué des « éloges des académiciens ». D'Alembert et Condorcet, chacun pour l'académie qui le concerne, commencent ces rédactions et lectures publiques dès 1772 ; il est visible qu'ils se sont partagé les tâches et qu'ils se situent par rapport à un même personnage de référence : Fontenelle ; ceci va les occuper tous les deux pratiquement jusqu'à la mort. A l'intérieur de ces éloges, en principe consacrés chacun à un personnage unique, sont disséminées leurs réflexions et positions sur les académies : qui doit y être élu, comment, selon quelles relations avec les pouvoirs et les puissants, quels liens doit-on nouer avec les académies provinciales et étrangères, avec le reste de la vie des sciences, belles-lettres et arts ? L'éparpillement des lieux de ces remarques va en particulier exiger des éditeurs de la série IV correspondante des *Œuvres* de d'Alembert (comme cela a été le cas pour les éditeurs du *Tableau historique* et d'autres ouvrages de Condorcet) un travail assez délicat d'indexations et de mises en relation.

Un pan souvent négligé de la vie académique consiste dans ses relations avec la presse. Les nombreux journaux d'Ancien Régime donnent toujours une grande quantité d'informations sur les séances, les prix, les mémoires, les éloges, voire les manœuvres de coulisses. La situation devient plus intéressante encore quand d'Alembert et Condorcet décident de s'investir eux-mêmes dans ces journaux vers la fin de la décennie 1770. C'est en particulier le cas dans le nouveau *Mercur de France* de Panckoucke à partir de juin

1778 ; les deux hommes écrivent alors des extraits, donnent des commentaires sur les publications ou les événements académiques.

Condorcet, vers la Révolution

L'entrée de Condorcet à l'Académie Française et son discours de réception le 21 février 1782, à propos des relations entre les sciences de la nature et celles relatives à l'homme et à la société, marquent une nouvelle étape. D'Alembert va bientôt mourir (29 octobre 1783) et Condorcet prend un certain relais, qui va vite devenir plus politique. Toutefois, il ne faudrait pas voir son implication dans la vie des deux académiques comme une simple prise de position stratégique, à l'image d'un combat militaire ; il s'agit aussi d'un lieu d'élaboration de la pensée politique au sens noble du terme, comme objet d'étude et de réflexion, de même nature que les choses de la physique ou du monde vivant. L'engagement de d'Alembert et de Condorcet est donc multiforme et ne se réduit ni aux aspects purement scientifiques et littéraires, ni à une instrumentalisation pour plus de pouvoirs et d'influences. Condorcet va d'ailleurs s'exprimer à ce sujet dans divers fragments posthumes du Tableau historique, notamment dans celui sur l'Atlantide.

Conclusion

On l'aura bien compris : procéder à un inventaire sérieux des engagements de d'Alembert et de Condorcet dans les académies, réfléchir aux interactions de ces engagements avec leurs œuvres tant scientifiques que littéraires, dans toute leur diversité, exige un long travail collectif. Il est nécessaire de renforcer le socle de connaissances et d'érudition si on veut dépasser les synthèses superficielles. Le sujet est donc plus délicat qu'on aurait pu le croire à première vue. Le nouvel académicien lyonnais essaiera de s'y employer, mais pas tout seul !

Bibliographie sommaire

D'Alembert - *Œuvres complètes*, Paris, CNRS-Éditions, à partir de 2002. Volumes I-6, I-7, III-1, III-11

Condorcet - *Tableau historique des progrès de l'esprit humain. Projets, Esquisse, Fragments et Notes (1772-1794)*, Paris, INED, 2004

Badinter E. - *Les passions intellectuelles*, t. I et II, Paris, Fayard, 1999-2002

Baker K.M. - Les débuts de Condorcet au secrétariat de l'Académie des sciences. *Revue d'histoire des sciences*, 1967, p. 229-280

Baker K.M. - Condorcet's notes for a revised edition of his reception speech to the Académie française. *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, CLXIX, 1977, p. 7-68

La revue *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 1-39, 1986-2005

1775 : les deux premiers furent sous les ordres de...
provisions ou les distributions...

Concordat avec la Révolution

L'ordre de Concordat à l'Assemblée Nationale...
1791 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1793 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1795 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1797 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1799 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1801 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1804 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1807 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1810 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1815 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1817 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1820 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1825 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1830 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1835 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1840 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1845 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1850 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1855 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1860 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1865 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1870 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1875 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1880 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1885 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1890 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1895 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1900 : le Concordat fut signé le 26 septembre...

Conclusion

Le Concordat fut signé le 26 septembre...
1791 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1793 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1795 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1797 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1799 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1801 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1804 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1807 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1810 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1815 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1817 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1820 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1825 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1830 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1835 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1840 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1845 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1850 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1855 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1860 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1865 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1870 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1875 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1880 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1885 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1890 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1895 : le Concordat fut signé le 26 septembre...
1900 : le Concordat fut signé le 26 septembre...

Bibliographie sommaire

- 1791 - Concordat de 1791, Paris, 1791, 100 pages.
- 1793 - Concordat de 1793, Paris, 1793, 100 pages.
- 1795 - Concordat de 1795, Paris, 1795, 100 pages.
- 1797 - Concordat de 1797, Paris, 1797, 100 pages.
- 1799 - Concordat de 1799, Paris, 1799, 100 pages.
- 1801 - Concordat de 1801, Paris, 1801, 100 pages.
- 1804 - Concordat de 1804, Paris, 1804, 100 pages.
- 1807 - Concordat de 1807, Paris, 1807, 100 pages.
- 1810 - Concordat de 1810, Paris, 1810, 100 pages.
- 1815 - Concordat de 1815, Paris, 1815, 100 pages.
- 1817 - Concordat de 1817, Paris, 1817, 100 pages.
- 1820 - Concordat de 1820, Paris, 1820, 100 pages.
- 1825 - Concordat de 1825, Paris, 1825, 100 pages.
- 1830 - Concordat de 1830, Paris, 1830, 100 pages.
- 1835 - Concordat de 1835, Paris, 1835, 100 pages.
- 1840 - Concordat de 1840, Paris, 1840, 100 pages.
- 1845 - Concordat de 1845, Paris, 1845, 100 pages.
- 1850 - Concordat de 1850, Paris, 1850, 100 pages.
- 1855 - Concordat de 1855, Paris, 1855, 100 pages.
- 1860 - Concordat de 1860, Paris, 1860, 100 pages.
- 1865 - Concordat de 1865, Paris, 1865, 100 pages.
- 1870 - Concordat de 1870, Paris, 1870, 100 pages.
- 1875 - Concordat de 1875, Paris, 1875, 100 pages.
- 1880 - Concordat de 1880, Paris, 1880, 100 pages.
- 1885 - Concordat de 1885, Paris, 1885, 100 pages.
- 1890 - Concordat de 1890, Paris, 1890, 100 pages.
- 1895 - Concordat de 1895, Paris, 1895, 100 pages.
- 1900 - Concordat de 1900, Paris, 1900, 100 pages.

15 MARS 2005

Conférence de Madame Denise DAILLY
 Professeur honoraire de l'Université Claude Bernard-Lyon I
DES CHAMPIGNONS ET DES HOMMES

Ici même, dans son discours de réception en 1982, le professeur Jacques Boidin vous entretenait déjà des champignons. Le titre de son exposé était : *Les champignons, un monde à part*. Non sans raisons, puisque dans les traités de botanique d'alors, ces « végétaux » dont l'appareil végétatif est comme celui des Algues dépourvu d'organes différenciés, formaient avec celles-ci l'**embranchement des Thallophytes**, végétaux à thalle, mais ils s'y singularisaient néanmoins par l'absence de chlorophylle. Aujourd'hui, d'autres caractéristiques, tant structurelles que fonctionnelles et comportementales, en font vraiment *un monde à part*, à tel point que les champignons sont désormais élevés au rang de **règne**, et se trouvent donc à pied d'égalité avec les végétaux et les animaux (curieusement les recherches sur leurs ARN, acides ribonucléiques, montrent que c'est de ces derniers qu'ils sont les plus proches). On évalue les effectifs de ce nouveau règne à 3 millions d'espèces et leur inventaire, loin d'être terminé, connaît au contraire une accélération, surtout dans les écosystèmes restés longtemps inaccessibles.

Je ne vais pas vous présenter ici un échantillonnage de ce monde fascinant dans sa diversité, ses bizarreries, ses modes de vie, son rôle dans les écosystèmes naturels ou bien repris par l'homme, et aussi sa place dans l'évolution : je n'en ai pas le temps et ce n'est pas mon propos, puisque j'ai fait « des Hommes » les partenaires de cet entretien, faisant appel pour cela à des données historiques éclairées aujourd'hui par l'acquisition du savoir

J'évoquerai rapidement les croyances et superstitions d'antan, des faits avérés mais longtemps inexpliqués, et vous présenterai plus amplement quelques unes des énigmes que pose parfois la représentation des champignons dans l'art.

L'ignorance et le savoir : quelques superstitions d'antan

Il ne pouvait s'agir que d'une sorcière pour laisser son balai accroché souvent haut dans les arbres : on peut voir ces **balais de sorcière** sur les branches des conifères, plus précisément des sapins. Aujourd'hui, on sait qu'ils résultent de l'attaque des bourgeons par un champignon parasite responsable d'une maladie : une *rouille*. A partir du bourgeon, le champignon envahit les tissus de l'hôte, inhibe la croissance normale du rameau et la perturbe, en modifie le port et provoque la chute des aiguilles ; à terme, c'est une touffe de rameaux nus qui tel un balai se dresse sur la branche porteuse.

Encore des sorcières, sans aucun doute, pour avoir laissé dans ce pré ces traces circulaires ou semi-circulaires : aujourd'hui on sait que ces **ronds de sorcière**, où l'herbe est bien plus verte qu'ailleurs, signalent dans le sol la présence d'un mycélium de champignon dont les activités métaboliques stimulent la croissance du couvert herbacé. Mais qu'un tel rond vienne à porter en abondance des champignons comestibles, apparus soudainement, ce ne peut être que l'œuvre de fées bienfaitrices : ces **cercles de fées** permettent au mycophage de remplir son panier en peu de temps : c'est magique !

Magique aussi, mais quelque peu effrayante, cette lumière que le bûcheron, rentrant par nuit noire, perçoit sur des souches ou des troncs écorcés : on sait aujourd'hui que le responsable de cette apparition est un champignon parasite, l'Armillaire de miel, dont les cordons mycéliens vivants émettent de la lumière ; si l'on cultive in vitro ce mycélium, on peut analyser cette **bioluminescence**, et même en garder trace, car son intensité est suffisante pour impressionner la plaque photographique ; elle laisse ainsi à l'expérimentateur l'autoportrait de ces formations mycéliennes.

D'une maladie aux symptômes variés à la révélation de sa cause : un champignon !

Un ouvrage récent du Dr. Régis **Delaigue** (2002), *Le feu Saint-Antoine et l'étonnante intoxication ergotée*, est une synthèse de ce que l'on sait à ce jour sur un sujet aux multiples facettes (Régis Delaigue fut élève du professeur **Girard**, en Neurologie à Lyon, où il soutint une thèse en 1980).

La « peste du feu », le « mal des Ardents », le « feu Saint-Antoine », ces appellations disent bien la terreur que répandait cette maladie qui, sous forme épidémique, a frappé à des époques lointaines les habitants de certaines régions de France, et d'ailleurs aussi, véritable fléau dont le nombre de victimes au Moyen-Âge aurait pu atteindre plusieurs millions. Pourquoi de *Saint-Antoine* ? L'ordre religieux du même nom, fondé en 1095 dans le Dauphiné consacra ses biens et ses personnes au service de malades atteints de ce mal. À Lyon, ils le firent dans un hôpital qui leur fut cédé en 1246 ; cet hôpital qui devint Commanderie des Antonins était situé sur les bords de la Saône au quai Saint-Antoine actuel ; parmi les nombreuses autres commanderies que possédait cet ordre hospitalier vers la fin du XIII^e siècle, il faut citer l'abbaye dauphinoise qui se dresse au lieu maintenant dénommé Saint-Antoine-l'Abbaye.

Parmi les nombreux *repères historiques* qui jalonnent l'exposé du docteur Régis Delaigue, on peut citer : 430 avant J.-C., la peste d'Athènes ; une longue période du X^e au XIV^e siècle ; puis en 1951, Pont-Saint-Esprit ; et même plus récemment, un cas d'ergotisme avéré en 1970, soigné à Lyon dans le service du professeur **Girard**.

L'intoxication ergotée représentée sur un dessin du docteur **Giacomoni**, montre que l'épi que tient le pauvre « ardent » est déformé, parce que parasité par un champignon : *Claviceps purpurea*, qui, après avoir envahi l'ovaire de la fleur de seigle, a développé un sclérote **en forme d'ergot**. Un sclérote est une forme de résistance pour les champignons dont le cycle évolutif se déroule sur une longue période incluant des conditions défavorables (humidité, températures extrêmes) ou des risques de dégradations biochimiques ; sa paroi est très épaisse et, à l'intérieur, le mycélium ainsi protégé se maintient en vie ralentie ; il passe la mauvaise saison sur le sol de l'emblavure, ou bien est engrangé avec le bon grain. Qu'il soit alors ingéré par le bétail ou les hommes, alors les propriétés des nombreuses substances qu'il contient exercent-elles leurs différents effets : action utérotonique par exemple, provoquant des *avortements* spontanés pour le bétail ou voulus par des médecins devant des cas difficiles ou des faiseuses d'anges, ou encore action inhibitrice de la *lactation* des vaches, d'où pertes pour le paysan. Les effets vasoconstricteurs sont spectaculaires car ils entraînent des gangrènes suivies de ces automutilations effrayantes laissant redouter que le malade soit un lépreux. Quant aux effets sur le *psychisme* (insomnies, sensations de brûlure, douleurs, hallucinations) ils sont bien évoqués par les dénominations populaires du fléau, et par les représentations qu'en ont données de nombreux artistes comme Jérôme Bosch, Grünewald, et autres.

Vous aurez lu maints rapports sur le grand branle-bas de Pont-Saint-Esprit (ville de la rive droite du Rhône, en aval de Valence). Le 15 août 1951 de nombreux spiripontains achetèrent pain et brioche, mais les jours suivants ce fut une drôle de fête : 7 morts, 230 malades dont 29 hospitalisés en psychiatrie, sans compter les séquelles tardives. On parla de « pain maudit » car les symptômes laissaient supposer une **intoxication ergotée**. Les expertises diligentées chez le minotier et le boulanger firent abandonner cette piste : non, la quantité d'ergot était négligeable. Puis on suspecta une contamination des sacs de farine par un produit chimique mercuriel : cette thèse eut cours pendant quelques années. Puis en 1982, Claude **Moreau**, professeur à la faculté de Pharmacie de Brest, avança le rôle possible de **mycotoxines** produites par le champignon *Aspergillus fumigatus*, dont il venait de démontrer la toxicité dans certaines conditions. Cette moisissure se développe en effet dans des conditions d'humidité qui, en 1951, ont pu être celles régnant dans les silos de stockage, ou dans le moulin qui avait été inondé quelques mois auparavant. A noter que les mycotoxines sont thermostables jusqu'à 200°C, donc non détruites à la cuisson du pain.

À l'origine de tous les désordres causés par l'ergot sont les très nombreux produits métaboliques qui y sont accumulés ; on a identifié à ce jour pas moins d'une centaine de substances différentes, dont une quarantaine d'alkaloïdes, tous maintenant intimement connus tant dans leur structure que pour leurs effets. Certaines de ces substances sont devenues célèbres, sur le plan thérapeutique dans différentes spécialités médicales, en raison de leur action **psychotrope**. On sait faire la synthèse de beaucoup d'entre elles et, pour les autres, on a eu longtemps, et on a encore, recours à l'ergot : c'est pourquoi dans certains pays, du temps où ils étaient dits d'économie pauvre, on a cultivé du seigle à des fins d'infection volontaire par le champignon parasite, afin de disposer de grandes quantités de sclérote.

D'autres substances doivent leur célébrité à des usages hélas trop répandus : je veux parler des « voyages » grâce au LSD, un des dérivés hémi synthétiques des acides lysergiques de l'ergot, dérivé obtenu en 1943 par le chimiste suisse Albert **Hofmann** des laboratoires Sandoz à Bâle (LSD 25, pour Lyserg-Säure-Diäthylamid, soit diéthylamide de l'acide D-lysergique ; 25, parce que c'est la 25^{ème} substance d'une série de dérivés synthétiques de ces acides lysergique). Précisons bien que le LSD n'existe pas à l'état naturel dans l'ergot, on n'y trouve que des précurseurs.

Les champignons hallucinogènes

Pour parler des champignons hallucinogènes, refaisons un voyage, au sens propre du terme, avec le mycologue Roger **Heim**, en Amérique Centrale. Dans les années 1956 et suivantes, ce professeur, directeur du muséum d'Histoire Naturelle de Paris, membre de l'Institut, a effectué plusieurs missions d'étude des champignons tropicaux, et a eu tout loisir de s'intéresser de différentes façons aux **champignons hallucinogènes du Mexique**. L'expression « de différentes façons » est nullement péjorative : appliquant en cela la démarche scientifique de l'expérimentation, Heim ingéra diverses quantités de champignons hallucinogènes utilisés par les Indiens et décrivit les hallucinations induites.

Parmi les champignons responsables, Heim décrivit bon nombre d'espèces nouvelles, dont beaucoup appartiennent au genre *Psilocybe*, *P. mexicana*, *P. wassonii* et autres. Dans nos régions, pousse une espèce elle aussi hallucinogène (elle n'est pas la seule, mais je

ne cite que ce petit *Psilocybe semi-lanceata* qu'il vaut mieux ne pas avoir dans son panier en cas de contrôle aux frontières). La substance hallucinogène est un alcaloïde isolé par A. Hofmann des récoltes mexicaines et des cultures pures obtenues au Muséum : elle fut fort logiquement dénommée **psilocybine** ; c'était en 1958. Outre cette collaboration avec le chimiste bâlois, le professeur Heim fit équipe au Mexique avec le couple Gordon Wasson-Valentina Pavlovna Wasson. Ces derniers avaient une certaine expérience en ethnomycologie et avaient déjà publié un ouvrage remarqué sur le sujet. Leur collaboration fut décisive pour la compréhension de certains rituels des Indiens du sud du Mexique : s'ils consommaient ces champignons hallucinogènes, c'était pour entrer en communication avec leurs dieux. Pour eux, il s'agissait de champignons sacrés dénommés dans leur langage *teonanacatl*.

De telles pratiques observées par l'équipe Heim-Wasson avaient déjà été rapportées au XVI^e siècle par des chroniqueurs et des naturalistes espagnols qui, lors de voyages au Mexique peu après la conquête, en avaient eux aussi été témoins. Ils ont dit ignorer, et on a longtemps ignoré, si de tels rituels étaient pratiqués plus avant. La réponse est venue avec la découverte et la datation de **statuettes mayas**, hautes de 30 cm, en forme de champignon, mais représentant à l'évidence des hommes-dieux. Ces statuettes ont été trouvées dans un site aplani évoquant un lieu de culte, et on peut imaginer quelle fête animée, bruyante et colorée se déroulait là. Les statuettes ayant été datées de 500 avant J.-C., on a la réponse quant à l'ancienneté des rites auxquels se livrent les Indiens du Sud-Mexique : oui, ils étaient déjà pratiqués du temps des Mayas.

L'énigme de la fresque de Plaincourault, XII^e siècle : lorsque « le » champignon remplace l'arbre du paradis.

À Mérygny (Indre), dans la chapelle romane de Plaincourault, une fresque représente « la tentation d'Adam et Ève, ou le péché originel ». L'arbre de la connaissance y est remplacé par un énorme champignon polycéphale, autour duquel s'enroule un serpent qui vient tendre la pomme à Ève.

Premier point de l'énigme : **de quel champignon s'agit-il ?** Déjà avant restauration, on pouvait voir que le chapeau du champignon était rouge avec des écailles blanches ; les analyses de pigment faites lors des travaux récents confirment bien la présence de rouge, et on est tenté de reconnaître le chapeau de l'amanite tue-mouche, *Amanita muscaria*. Rappelons que ce champignon toxique est aussi appelé « fausse oronge », sorte de mise en garde, contre une éventuelle confusion (lorsque les couleurs de l'amanite rouge sont délavées) avec l'oronge vraie, de couleur orangée : l'amanite des Césars excellent comestible. L'amanite tue-mouche pousse en abondance sous les bouleaux, en terrain acide comme par exemple dans la Sologne voisine de Mérygny et on conçoit aisément que l'artiste, local peut-être, s'en soit inspiré, sous l'emprise de la mauvaise réputation dont jouissait ce champignon depuis des temps très reculés. Vous aurez remarqué qu'aujourd'hui encore, bien qu'elle ne soit pas mortelle, elle figure très souvent en première page des revues qui abondent à l'automne dans les présentoirs ; on peut aussi la reconnaître dans un dessin servant de frontispice à l'ouvrage de Giovanni Antonio Battara, *Fungorum agri...* 1759 : un appel à l'acquisition des connaissances, puisque l'animal, tel celui d'une fable, proclame : « *je cherche des champignons, mais ne les mange pas* », ou encore sur une ancienne invitation à l'exposition mycologique de la Société linnéenne de Lyon.

Deuxième point : **qu'apporte la présence de ce champignon** dans cette scène de la tentation ? Observons bien la fresque car des analystes ont écrit à son sujet : « *le dessin sommaire, parfois empreint d'une certaine naïveté, présente une lourdeur rustique, en particulier dans l'arbre du péché originel, traité à la manière d'un énorme champignon. Cet archaïsme manifeste apparaît dans ces peintures renvoyant à l'art des » ymagiers » de Saint-Savin-sur-Gartempe, sans toutefois en posséder l'énergie ni la souplesse* ». On est loin de l'Ève joyeuse et d'Adam cueillant la pomme aux branches de l'arbre du paradis; ici, Ève est figée, pétrifiée, effrayée certes par l'arrivée du serpent, mais peut-être aussi par cet autre objet qui l'écrase de toute sa taille imposante : cette amanite si répandue dans la région, et de si mauvaise réputation. D'où cette hypothèse : peut-être l'artiste, en choisissant ce champignon vecteur de maux terribles, a-t-il voulu produire une impression très forte par cette représentation accessible à tous ; il a joué aussi sur la taille anormale du champignon, égale à celle des deux humains et, de plus, il en a, contre nature, multiplié les têtes.

Et s'il y avait encore une autre explication ? Ce champignon contient de nombreuses substances, la muscarine bien sûr, et du muscimol responsable de l'impression d'ivresse résultant de la consommation de cette amanite : cette ivresse aurait-elle « permis » le péché originel ? Ou bien fait-elle de l'*Amanita muscaria* une manifestation des pouvoirs divins ?

Références bibliographiques

- DELAIGUE R.- *Le feu Saint-Antoine et l'étonnante intoxication ergotée*. Ed.Armine, 2002. 254 p.
- HEIM R. *Les champignons toxiques et hallucinogènes*. Boubée, Paris, 270 p.(2^e édition revue et complétée).
- HEIM R & WASSON G. *Les champignons hallucinogènes du Mexique*. Archives du Muséum national d'histoire naturelle,1958, sér.7, 6, p.1-322, 36 pl.
- MOREAU C. *Moisissures toxiques dans l'alimentation*. Masson, Paris 1974

Méridy-Indre : *chapelle de Plaincourault*. Plaquette de la collection « Patrimoine restauré en région Centre »

La fresque de Plaincourault (Indre) a fait l'objet d'échanges de correspondance entre les mycologues Boudier et Marchand, rapportée en séance du 6 octobre 1910 à la Société mycologique de France.

Le présent rapport a été préparé en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Les renseignements fournis dans ce rapport sont ceux qui ont été fournis par les personnes ou les organismes mentionnés dans le rapport. Le présent rapport ne constitue pas une recommandation de la Commission d'accès à l'information. Les renseignements fournis dans ce rapport sont ceux qui ont été fournis par les personnes ou les organismes mentionnés dans le rapport. Le présent rapport ne constitue pas une recommandation de la Commission d'accès à l'information.

Si vous avez des questions sur ce rapport, veuillez communiquer avec le Bureau d'accès à l'information. Les renseignements fournis dans ce rapport sont ceux qui ont été fournis par les personnes ou les organismes mentionnés dans le rapport. Le présent rapport ne constitue pas une recommandation de la Commission d'accès à l'information.

Informations supplémentaires

- DEPT. R - Le présent rapport a été préparé en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Les renseignements fournis dans ce rapport sont ceux qui ont été fournis par les personnes ou les organismes mentionnés dans le rapport. Le présent rapport ne constitue pas une recommandation de la Commission d'accès à l'information.
- DEPT. A - Le présent rapport a été préparé en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Les renseignements fournis dans ce rapport sont ceux qui ont été fournis par les personnes ou les organismes mentionnés dans le rapport. Le présent rapport ne constitue pas une recommandation de la Commission d'accès à l'information.
- DEPT. B - Le présent rapport a été préparé en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Les renseignements fournis dans ce rapport sont ceux qui ont été fournis par les personnes ou les organismes mentionnés dans le rapport. Le présent rapport ne constitue pas une recommandation de la Commission d'accès à l'information.
- DEPT. C - Le présent rapport a été préparé en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Les renseignements fournis dans ce rapport sont ceux qui ont été fournis par les personnes ou les organismes mentionnés dans le rapport. Le présent rapport ne constitue pas une recommandation de la Commission d'accès à l'information.

13 DÉCEMBRE 2005

Conférence de Madame Nicole DOCKÈS

Professeur à l'université Jean Moulin-Lyon III

L'UTOPIE

« La cité dont ils parlent a tout
ce qu'il faut pour exister, tandis
que la ville qui existe existe bien moins »

Italo Calvino

Voici de longues années qu'historiens de la littérature, philosophes, sociologues et historiens des idées écrivent et s'interrogent autour de la notion d'*utopie*. Après la seconde guerre mondiale, la redécouverte d'un **Fourier** mal connu, que ses disciples avaient censuré, magnifié en 1947 par le poème d'André **Breton** *Ode à Fourier*, puis un peu plus tard par la lecture intelligente de Roland **Barthes**, l'enseignement du philosophe Herbert **Marcuse**, et la publication par Simone **Debout** du *Nouveau monde amoureux* suscitèrent un grand nombre d'études et de colloques. L'utopie redevenait à la mode.

Une fois calmé l'enthousiasme des années 1960-1970, on aurait pu croire le genre endormi ; il n'en est rien. À l'extrême fin du XX^e siècle, de nouveaux centres scientifiques se sont créés pour développer les recherches sur ce thème aux États-Unis et en Europe ; on a en même temps réédité et commenté les grands classiques et, en France, l'utopie a été inscrite au programme d'un concours d'agrégation littéraire. Ce regain d'intérêt a entraîné une magnifique exposition qui, de la Bibliothèque nationale de France, est partie à l'automne 2000 à New York. L'abondance des points de vue sur ce thème justifie que l'on s'arrête sur le mot *utopie*. Des définitions déjà anciennes ont montré leurs limites ; il semble possible d'en trouver une plus satisfaisante.

Tout commence avec le livre de Thomas **More**. *La Description de l'isle d'Utopie...* étonne encore le lecteur contemporain par le plaisir sans cesse renouvelé qu'elle apporte, par cet humour et cette imagination à la recherche de la raison. On sait l'attention avec laquelle un petit cercle de lecteurs éclairés entoure l'*Utopie* dès sa parution. Plus qu'un autre, **Érasme** est attaché à cette œuvre. En 1509, de retour d'Italie, il rédige chez More son *Éloge de la folie* ; ensemble, ils envisagent alors une réplique en miroir par un éloge de la raison. More le conçoit sous la forme de la description d'un nulle part rationnel qu'il baptise d'un néologisme latin *u-topia* inspiré du grec $\nu\text{-}\tau\text{πο}\sigma$ le lieu qui n'existe pas. Le jeu avec le mot-titre s'accroît dans les lettres de présentation des différentes éditions ; un petit sizaïn le rapproche d'eutopie ($\epsilon\upsilon\tau\text{ο}\pi\alpha\epsilon$), pays du bonheur ; Guillaume **Budé**, à son tour, parle d'udétopie — contrepèterie d'oudé-pote ($\sigma\upsilon\delta\epsilon\text{-}\rho\text{ο}\tau\epsilon$ jamais) — cet ailleurs qui n'existe pas devient ainsi un ailleurs qui n'existera jamais. Jeu avec les mots et humour des parerga introduisent ceux qui parsèment la trame de l'ouvrage comme autant de clins d'œil au lecteur, autant d'indices pour lui apprendre à lire le texte. Avec l'*Éloge de la folie*, l'*Utopie* partage le goût pour l'humour, l'ironie et les jeux de mots. L'*Utopie* est élaborée pour créer l'ambiguïté, pour ruser avec la vraisemblance. La complexité naît d'abord de la pluralité des personnages qu'incarne Thomas **More**. Juriste et humaniste, il apparaît

comme l'un des interlocuteurs du dialogue initial tenu entre quelques humanistes et Hytloedée, le marin narrateur qui aborda un jour en *Utopie*. En outre, il ne cache pas qu'il est l'auteur. Cette présence sous des visages différents lui permet d'intervenir à plusieurs niveaux comme contradicteur, auditeur, narrateur.

Lorsqu'en 1515, pour répondre à l'*Éloge de la folie* de son ami Érasme, Thomas More inventa le mot « utopie » en jouant sur le double sens, lieu qui n'existe pas et lieu du bonheur, sans doute ne savait-il pas qu'il inventait en même temps un genre littéraire et philosophique ; or, à sa suite beaucoup s'essayèrent à décrire des gouvernements imaginaires présidant aux destinées de peuples heureux. Puis le genre se transforma par étapes successives propulsé vers des formes nouvelles avec les souffles révolutionnaires jusqu'à produire son contraire que l'on a baptisé dystopies ou contre-utopies (pays du malheur). La grande souplesse du genre utopique qui en est l'une des richesses explique à la fois sa pérennité et le flou qui, chez certains auteurs, entoure cette notion. Revenir sur sa définition n'est pas superflu.

La nécessaire définition

Passé dans le langage courant pour signifier n'importe quelle chimère, rêverie irréalisable, qu'elle fût politique ou non, le mot a été tellement galvaudé, que parfois l'on ne sait plus sur quoi l'on discute. On a rédigé des anthologies, des catalogues d'exposition où l'on trouve toute sorte d'œuvres romanesques, rêveries, voyages imaginaires, sciences-fictions sans la moindre arrière-pensée de réflexion politique ou sociale. Il ne suffit pas de parler d'un lieu qui n'existe pas pour construire une utopie. Aussi faut-il rechercher une nécessaire rigueur pour savoir de quoi l'on parle. Dans un premier temps, ce souci a conduit les historiens de la littérature, horrifiés devant l'« incroyable bric-à-brac » que l'on glissait sous l'étiquette d'utopie, à poser des limites étroites de forme et de fond pour en donner une définition restrictive ; en revanche, certains sociologues et philosophes s'attachèrent essentiellement à l'esprit du projet utopique et préférèrent une définition extensive. Actuellement, semble-t-il, en histoire des idées politiques, on peut, à l'aide de ce double point de vue, trouver une définition qui réussisse à réunir les diverses formes d'utopies, sans tomber dans une détermination trop vague.

Une définition étroite et littéraire de l'utopie classique

Aux XVII^e et XVIII^e siècles se multiplient les épigones de Thomas More qui rédigent toutes sortes de récits utopiques en reprenant les règles que ce dernier inventa pour son propre ouvrage, en utilisant les mêmes artifices de narration. Aussi, les spécialistes de cette époque en reprirent les traits communs, imités fidèlement de la première utopie fondatrice, pour définir ce genre littéraire né au début du XVI^e siècle et qui fit école, qui est encore utilisé pendant tout le XX^e siècle : il suffit de citer *Sur la Pierre blanche* d'Anatole France ou le *Voyage au Pays de l'utopie rustique* d'Henri Mendras. Les littéraires ont alors énuméré les critères de forme et de fond que l'on retrouve dans les utopies de l'époque classique.

Pour cette école, l'utopie se présente d'abord sous une forme narrative et romanesque ; ce qui exclut les traités politiques comme le *Contrat social* de Rousseau ou les modèles de législation ; elle comprend un récit crédible (l'aspect vraisemblabilisant est important) ; pour donner force et vraisemblance à son histoire, l'auteur multiplie les détails précis, voire minutieux sur le voyage, les pays traversés, le périple aventureux au cours duquel le nar-

rateur découvre un endroit éloigné, parfaitement isolé, où vit une société fort différente de toutes celles qu'il a pu connaître.

L'isolement, insulaire le plus souvent, explique à la fois la dissemblance et la non contamination par le reste du monde. Utopus, le fondateur d'*Utopie*, n'a-t-il pas commencé par des travaux dignes d'Hercule, le creusement d'un immense fossé pour séparer du continent la presqu'île où il installe les siens et la transformer en île ? L'éloignement géographique permet à l'auteur d'être absolument libre de créer le monde qu'il désire ; le narrateur n'arrive qu'après de nombreuses difficultés initiatiques qui le rendent réceptif et intéressé par ce qu'il découvre.

Plus tard, ce lointain géographique fut parfois remplacé par un lointain temporel, on parle alors d'u-chronie ; l'une des premières est l'œuvre de Louis Sébastien **Mercier** qui, en 1771, publia *L'an deux mille deux cent quarante*, rêve s'il en fût... Quelle qu'en soit la forme, utopie ou u-chronie, le narrateur découvre l'autre avec mise en question de sa propre identité, de ses propres valeurs. Cette altérité provoque une interrogation sur les fondements sociaux habituels ; ainsi se rapproche-t-on des critères de fond qui complètent la définition.

Les critères de fond demeurent essentiels ; une utopie est une réflexion politique qui s'appuie paradoxalement sur une prise en compte du réel, sur une critique de la société contemporaine existante. À partir de celle-ci, l'auteur rebondit ; son analyse débouche sur le second élément de fond, celui auquel tout le monde songe lorsqu'on parle utopie, la description d'une organisation sociale imaginaire, d'un ailleurs fictif ; mais il ne s'agit pas de n'importe quel rêve, il s'agit d'un projet global, social et politique, bâti volontairement sur des principes rationnels avec des lois adaptées à la nature humaine. Cette construction logique, appuyée sur une double observation, celle des erreurs du reste du monde et celle des capacités humaines, est supposée, dans l'utopie classique, apporter l'harmonie entre les hommes, ou au moins une société meilleure que celles qui existent.

Mais le genre ainsi étroitement défini n'englobe pas nombre d'utopies contemporaines.

Une définition extensive, celles des philosophes et sociologues

Après les multiples utopies du XIX^e siècle qui, comme nous le verrons plus loin, espèrent décrire non plus des sociétés fictives, mais des modèles de société réalisables, philosophes et sociologues retinrent avant tout l'aspect révolte contre le monde contemporain. Certains défenseurs de l'utopie, et non des moindres, l'ont entendue de manière extensive. Selon Karl **Mannheim**, et, plus tard, Edgar **Morin** et Paul **Ricœur**, est qualifiée d'utopie toute volonté de changement, tout désir de création d'un avenir meilleur. Cette définition — si large que **Cioranescu** parle d'utopisme — s'applique à toute velléité de réforme dans des domaines aussi divers que le politique, l'architecture, l'urbanisme, l'économique, l'art, etc.

On doit reconnaître les mérites de cette conception extensive. Elle replace l'utopie dans l'histoire ; elle souligne ses liens avec la réalité qui en devient la source. La volonté de progrès prend appui sur le présent que l'on veut dépasser. Il n'y a pas refus de voir le réel mais refus de l'accepter passivement. Stimulante, cette définition met en évidence une condition de fond essentielle, la révolte contre le présent avec une volonté de changement

radical ; cependant elle se limite à ce double élément et ne retient aucun autre critère ; elle semble un peu large pour être opérante en histoire des idées ; tout projet de réforme profonde dans quelque sphère que ce soit deviendrait utopie ; en outre, elle néglige les utopies conservatrices et passéistes.

Une définition pour l'histoire des idées politiques

Aussi semble-t-il nécessaire de trouver une définition de l'utopie qui englobe à la fois les utopies classiques et les nouvelles formes apparues aux XIX^e et XX^e siècles, sans la dissoudre dans un concept global de révolte. Si l'on peut abandonner une partie des critères formels, il faut insister sur l'essentiel, les conditions de fond. Sans elles, on ne peut parler d'utopie. Depuis Thomas **More**, le fondateur, deux éléments de fond indissociables caractérisent l'utopie : une critique de la réalité contemporaine qui se prolonge par une confrontation avec ce que pourrait être la vie en société, la présentation d'un ailleurs plausible et rationnel dans laquelle l'organisation politique et sociale tient une place centrale.

Afin d'éviter toute confusion avec les voyages imaginaires, les âges d'or, les pays de cocagne ou les prophéties millénaristes, ce second critère doit encore être précisé. Il faut insister sur le caractère voulu, délibéré de la société possible décrite ; elle est œuvre de la volonté humaine ; elle n'est ni spontanée, ni don du ciel ou de la nature. L'utopie naquit au XVI^e siècle sous la plume d'un humaniste qui croyait en la capacité de l'homme à maîtriser son destin ; à la suite de **More**, toute utopie naît de la volonté humaine et non de lois naturelles qui s'imposeraient à elle. Plus tard, alors que l'utopie a évolué vers un projet concret, **Fourier** reprend cette idée de la nécessaire intervention de l'homme pour instituer une société nouvelle et harmonieuse : Dieu, écrit-il, « laisse toujours moitié » du travail à accomplir « *aux créatures qu'il veut des associés et non des esclaves* » ; il n'est pas question d'attendre une l'évolution mécanique, l'homme doit agir. En Utopie, l'homme est un acteur qui maîtrise son destin et fonde lui-même les relations sociales. Dans cette idée, réside la spécificité de l'œuvre de Thomas More, sa dimension novatrice et initiatrice. Même si elle puise son inspiration dans la pensée antique, l'*Utopie* opère une rupture essentielle, symbolisée par cette puissance offerte aux hommes modernes. Après More et jusqu'à nos jours, toutes les utopies ont conservé cet aspect volontariste.

Cependant, l'utopie n'a pas une confiance aveugle dans les capacités de l'homme. D'une part, s'il est vrai que l'utopie se veut un dépassement de la réalité sur laquelle elle s'appuie, elle n'est pas toujours la description d'un avenir certain, ni même la description d'un monde meilleur. En réaction devant le développement inquiétant de certaines utopies concrètes qui n'avaient rien à voir avec les espoirs promis, une nouvelle forme d'utopie naquit. Cette capacité reconnue à l'homme de maîtriser sa destinée n'apparut plus comme une source certaine de progrès. L'utopie a alors poussé des cris d'alarme et décrit les terreurs de systèmes sociaux globaux menaçants. On a alors parlé d'utopies négatives, de contre-utopies ou dystopies, description de lieux de malheur où des despotes entraînent une communauté dans l'horreur planifiée. Ces dystopies entrent bien dans la catégorie des utopies telles qu'elles viennent d'être définies. Les deux éléments essentiels s'y retrouvent : faire le procès du monde actuel et dépeindre minutieusement un ailleurs géographique ou temporel, voulu par l'homme.

Les fréquentes confusions chez les commentateurs naissent, semble-t-il, du fait que, comme tout mode littéraire qui perdure, l'utopie a évolué. Au cours de son histoire, fidèle

à la volonté de confrontation en miroir, elle a toujours tourné autour d'un axe fixe composé des deux éléments que nous venons de préciser, la critique de la société contemporaine et la description d'un monde autre né de la volonté humaine, meilleur ou pire. Pour le démontrer, il est possible d'analyser comment l'utopie dans son processus de changement a conservé cette spécificité.

LE PROCESSUS ÉVOLUTIF DE L'UTOPIE

On peut choisir comme exemples trois moments révolutionnaires qui ont bousculé les institutions et la pensée politique occidentales : le XVII^e siècle anglais, la fin du XVIII^e siècle en Amérique et en France et la révolution russe du début du XX^e siècle. Chacun de ces instants révolutionnaires, à sa façon, a marqué un tournant dans le genre utopique. Si la révolution anglaise a failli la faire disparaître dans le pragmatisme — tout au moins en Angleterre —, les révolutions suivantes l'ont entraînée vers de nouvelles formes qui lui ont permis de perdurer.

L'utopie réaliste née de la Révolution anglaise

Dans le pays où naquit la première utopie, les troubles des guerres civiles semblent avoir privé de saveur imaginative ce type de réflexion ; la pensée anglaise s'en éloigna et perdit la vitalité caractéristique de l'utopie, alors que, faut-il le rappeler, de l'autre côté de la Manche, l'utopie classique connut son apogée. En réalité, peu avant la première crise anglaise, l'exemple de **More** avait été ravivé par une œuvre posthume de Francis **Bacon** publiée en 1627, *La Nouvelle Atlantide*, mais après l'explosion du conflit, les « utopies » s'éloignent du genre inventif et descriptif de ces deux référents. Elles annoncent déjà les utopies concrètes que feront naître les révolutions suivantes et ferment l'invention sur le possible, le réalisable. Leur style et leur contenu deviennent si pragmatiques que l'on peut hésiter à les classer sous la rubrique « utopies ». Les plus souvent cités, *A description of the famous kingdom of Macaria* et *The Commonwealth of Oceana*, se présentent comme des projets d'organisation sociale et politique applicables immédiatement à l'Angleterre. Il s'agit moins d'exposer ces règles de manière narrative, ou de laisser croire qu'elles ont été appliquées dans quelque lieu, imaginaire ou non, mais plutôt de proposer des réformes ; ni les hommes, ni les lieux n'y sont minutieusement décrits. L'utopie sert de paravent pour des projets de compromis et non de rupture. L'utopie concrète commence de manière sage.

Parue en 1641, la *Description du fameux royaume de Macaria*, attribuée à Samuel **Hartlib**, fondateur du Collège de philosophie, est en fait l'œuvre de l'un de ses compagnons, Gabriel **Plattes**. On comprend que ce texte ait pu être qualifié d'utopie. Il cherche une légitimité en se plaçant sous le patronage de Thomas More et Francis Bacon et utilise la forme classique de l'*Utopie*, un dialogue entre un voyageur et un savant. On pourrait croire se trouver devant une utopie classique. Rédigé et publié au moment où le Parlement anglais enfin réuni vient de faire céder Charles 1^{er}, il offre aux parlementaires un projet réalisable que tous les habitants « sensés » d'Angleterre devraient adopter. Le plan est simple : pour éviter l'autoritarisme et l'arbitraire, le gouvernement doit se consacrer aux seules tâches matérielles, indiscutables parce que positives, sur lesquelles le consensus est facile. Sa fonction première consiste à encourager l'initiative individuelle et favoriser l'essor économique. Il doit se contenter d'administrer les choses et laisser les hommes libres.

Inspirée par le même souci d'aplanir les dissensions politiques, alors que Charles 1^{er} a été exécuté, parut en 1656, un texte appelé à une plus grande prospérité que la *Description du fameux royaume de Macaria, La République d'Oceana* de James Harrington.

Reflète de l'amertume des républicains, le projet d'*Oceana* diffère de celui, plus lénifiant, de l'entourage de Samuel Hartlib. James Harrington, quoique personnellement attaché au roi Charles 1^{er}, n'a jamais caché ses convictions républicaines ; son œuvre, offerte à Cromwell qui hésita cependant à lui donner l'imprimatur, est beaucoup plus politique que la précédente. Elle fut interprétée comme une réponse à l'*Instrument de gouvernement* dont Cromwell dote l'Angleterre, après l'auto-dissolution du *Barebone's Parliament* en 1653. La conception du pouvoir exprimée dans cette seule constitution écrite que connut l'Angleterre et l'usage qui fut fait de ce texte (nomination directe des membres du conseil, renvois systématiques des parlements) déçurent ceux qui avaient espéré établir une république participative.

Le message délivré par *Oceana* était clair : puisque la paix était revenue, il était temps de s'occuper de réforme sociale et politique et de restituer au Parlement ses attributions. Dans *Oceana*, Olphæus Megalator, après sa conquête, spontanément abandonne le pouvoir et donne au peuple une république équilibrée, avec des institutions longuement débattues avec la population. Les institutions, inspirées de Rome, fortement censitaires comprennent un *Lord Protector*, un sénat de grands propriétaires qui débat et une assemblée de petits propriétaires qui vote sans débattre. La participation politique liée à la fortune foncière est appelée à se développer puisque la société évolue de manière progressive ; une réforme agraire redistribue les terres pour créer un groupe de citoyens actifs ; ensuite, par simple suppression du droit d'aînesse, leur nombre doit s'étendre. Cromwell ne s'y trompa pas puisqu'il reprocha à Harrington de vouloir lui enlever ce qu'il avait conquis par l'épée et ajouta qu'il existait bien trop de confusion politique dans le Commonwealth pour qu'il puisse abandonner le pouvoir.

Oceana parut si réaliste et pragmatique qu'un véritable parti harringtonien se créa et comprit douze députés à la Chambre des Communes. Mais la Restauration se méfia de cet aristocrate républicain et l'emprisonna. Cependant, les idées politiques exprimées dans *Oceana* demeurèrent longtemps une référence ; lors de l'Indépendance, les états américains s'en inspirèrent et le Massachusetts songea à se rebaptiser *Oceana*. On prétend même que Sieyès y trouva l'idée du partage des compétences du législatif entre ceux qui débattent et ceux qui votent sans débattre qui se retrouve dans la constitution de l'an VIII.

Après *Macaria* et *Oceana*, projets qui se voulaient réalisables, peut-être aussi après un demi-siècle de guerres civiles et d'instabilité politique, dans l'Angleterre du XVIII^e siècle, le genre utopique s'effaça momentanément. Le volontarisme s'affaiblit, s'ouvrit l'ère des libéraux, du pragmatisme et du laisser-faire. En revanche, l'exemple anglais stimula la pensée française ; le XVIII^e siècle s'y affirma volontariste ; les utopies furent de plus en plus nombreuses et le siècle se conclut par une révolution.

L'utopie réveillée par les révolutions américaine et française

Après les révolutions américaines et françaises, le genre utopique classique, celui né

de l'imitation fidèle de Thomas More, périlite comme il l'avait déjà fait en Angleterre. Le récit du voyageur qui revient d'un monde impossible à atteindre paraît étroit et inutile. Les révolutions ouvrent les portes de l'utopie sur le possible. 1776, puis 1789, relancent le genre utopique en accentuant son caractère volontariste et l'orientent vers l'idée de réalisations concrètes ; on décrit moins des cités idéales fictives, on passe au modèle de société ; comme l'écrivit Ernst Bloch : « *L'action est la sœur du rêve* ». Le cadre formel du genre éclate, mais ce n'est qu'un des signes de la vitalité de l'utopie.

Des sociétés à venir sont espérées ; l'utopie prend une voie nouvelle que More n'a pas initiée ; jamais, il n'a voulu réaliser son utopie ; après son récit, le narrateur Hythlodée disparaît ; ce n'est qu'un rêve, une sorte de mirage, moyen pour More de susciter la réflexion sans inquiéter le pouvoir en place qui ne se sentit jamais attaqué par cette fiction. Avec les révolutions américaine et française, le volontarisme du récit devient effectif, le rêve semble pouvoir devenir réalité et inquiète le pouvoir en place.

Dès le Directoire, un premier exemple presque caricatural incarne cette profonde mutation de l'utopie, celui de Gracchus Babeuf, avec sa conjuration des Égaux. Impatient devant les lenteurs de la Révolution française, il fut l'un des premiers à théoriser sur le changement de société par la force et à vouloir le mettre en application. Il élaborait, on le sait, une véritable stratégie de la révolution, qui devait commencer par la conquête des arsenaux, du Trésor et des postes. Une mise en commun de tous les biens permettait la distribution immédiate et gratuite de vivres et de vêtements. Un gouvernement dictatorial transitoire aurait reçu la mission de transformer la société et d'organiser l'utopie babouviste, c'est-à-dire les fameuses unités agricoles, propriétés de l'État, où chacun recevrait comme son voisin une aisance frugale, reconnaissons-le, assez spartiate. Pour Babeuf, l'égalité proclamée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen apparaissait indigne ; le talent y était encore créateur de différences et il n'acceptait pas l'esprit géométrique qu'elle dénotait. Comment pouvait-on penser à rétribuer l'intelligence qui n'est liée en rien avec la capacité de l'estomac ? Son utopie avant tout agraire et strictement égalitaire ne rencontra guère d'écho immédiat. Mais sa conception du genre utopique fit école. L'échec de la conspiration des Égaux n'éteignit pas la forme volontariste et concrète que les révolutions américaine et française avaient insufflée.

Le XIX^e siècle vit fleurir de nombreuses utopies qui s'espéraient réalisables dans un avenir proche ; l'une des plus mal comprises, quoique l'une des premières et parmi les plus célèbres et les plus inventives, est le phalanstère de Fourier, illustration superbe du nouveau genre utopique, inspiration de tant d'expériences concrètes. Cependant, si volontariste fut-il, Fourier, déçu par les révolutions violentes, n'espéra qu'une diffusion progressive de son système, par simple contagion d'une unité modèle dont l'exemple emporterait conviction. Des disciples séduits imiteraient la première expérience qui ferait tache d'huile. On pourrait accumuler les exemples d'utopies du XIX^e siècle, tels la communauté de *New Harmony* et les parallélogrammes destinés aux sans-travail par Robert Owen, le couvent saint-simonien de Ménilmontant, la communauté icarienne d'Étienne Cabet à Nauvoo qui projetèrent des modèles à vocation universelle ; ils annoncent ce que l'on a baptisé utopies concrètes, sans les dérives oppressives, voire dictatoriales postérieures que l'on a connues. Pour la plupart, ces utopies concrètes restèrent limitées dans l'espace et le temps, mais l'une d'entre elles, celle née de la Révolution russe, prit des proportions tout à fait différentes et justifia un nouveau questionnement fondamental sur l'utopie.

En effet, l'utopie de Babeuf, ressuscitée par **Buonarroti**, entra dans la bibliothèque socialiste de **Marx et Engels**. À travers ces derniers, modernisée, théorisée et inscrite dans le sens de l'histoire, elle déboucha sur une forme concrète d'utopie avec une nouvelle révolution, celle de 1917, qui, sous l'influence de Lénine et de Staline, accentua le caractère autoritaire du modèle marxiste.

L'utopie bouleversée par la révolution russe

L'utopie apparaît alors comme liberticide ; son rationalisme génère la contrainte ; chacun se doit d'être heureux selon un modèle normatif qui ne laisse aucune place à l'individu. La concrétisation de ces sortes d'utopies aboutit à de vrais totalitarismes, voire à des terreurs justifiées par la raison ; les exemples des goulags pour a-sociaux ou de l'utopie meurtrière de **Poï Pot** justifient toutes les critiques. **Marx et Engels**, les premiers, condamnèrent cette forme d'utopie. Dans l'utopie-modèle de société réalisable, ils voyaient une abstraction théorique, non située dans l'histoire, non scientifique, improbable et lacunaire ; en général aucune phase de transition n'était envisagée entre le présent et l'instauration de la nouvelle société ⁽¹⁾ qui trébuchait ainsi dans l'utopique. Plus tard, d'autres comme **Hayek** ou **Cioran**, accentuèrent encore la critique et affirmèrent la vanité des utopies, rêvées ou concrètes ; toute action volontariste serait vouée à l'échec ; selon eux, les sociétés sont toujours spontanées et résultat de phénomènes non voulus ; l'utopie serait une démesure de la raison. Il faut cependant noter que la condamnation de Hayek porte sur les utopies concrètes, et non sur celles étudiées ici.

Mais la Révolution de 1917 et celles qui l'imitèrent n'engendrèrent pas que des critiques de l'utopie ; des auteurs utilisèrent le genre utopique avec des formes innovantes, pour renvoyer le reflet des inquiétudes suscitées par ces réalisations concrètes. La matérialisation de certains projets jusqu'ici considérés comme de pures constructions idéales modifia l'inspiration des créateurs d'utopie. D'une part, devant les dangers d'un rationalisme sûr de lui, l'utopie se retourna contre elle-même et se transforma, nous l'avons vu, en utopie négative ou dystopie ; on utilisa la dérision, moyen efficace de tirer la sonnette d'alarme. D'autre part, l'utopie se réforma et prit une voie plus modeste, moins universelle et moins ambitieuse que celle du XIX^e siècle.

La Révolution russe amena la publication de différentes dystopies, descriptions de mondes de malheurs et de désordres, qui accusent la planification étatique. Rédigé en 1920, *Nous autres* d'Evgueni **Zamiatine** (1884-1937), génial précurseur dans ce domaine, décrit une société qu'il situe au XXVI^e siècle avec un État unique, rationnel, autoritaire et hiérarchisé. Tout est soumis aux ordres d'un Bienfaiteur ; toute la société est soumise par une réglementation minutieuse et une surveillance de chaque instant que l'on retrouvera dans des œuvres postérieures comme celle de Aldous **Huxley** (*Le meilleur des mondes*) et de George **Orwell** (1984). L'emploi du temps de chacun est programmé minute par minute et celui qui s'en écarte éprouve un sentiment de culpabilité. Un service de distribution automatique permet d'obtenir tout ce qui peut être nécessaire dans le domaine matériel comme dans les autres ; même l'amour s'obtient par l'octroi de tickets roses. Le but avoué de cette planification est de fabriquer des êtres aussi semblables que possible. Le bonheur ne se trouverait que dans une uniformité plate et inhumaine ⁽²⁾. Cependant, le narrateur, numéro parmi les autres, rencontre un grain de sable, sous la forme d'une fort belle femme, qui essaye de réveiller son individualité et de le sortir de son emploi du temps

¹ Certaines utopies, rares il est vrai, ne méritent pas cette critique. *Le Voyage en Icarie* d'Étienne Cabet prévoit une phase de transition d'une trentaine d'années avec des lois successorales et fiscales destinées à abolir progressivement la propriété privée.

automatique ; elle met ainsi en danger le système. Le livre est l'histoire de ce combat entre la conquête du Moi et du Tu contre les normes de l'État unitaire qui *in fine* remporte la victoire sur le narrateur. La capacité individualiste de dire non étant considérée comme une maladie, les dissidents sont soumis à une intervention chirurgicale qui bride leur centre de l'imagination et leur ôte tout sentiment personnel. On ne peut qu'admirer cette vision prémonitrice (on n'est alors qu'en 1920 !) des traitements médicaux infligés aux dissidents soviétiques. Mais la femme, la beauté, a résisté et est retournée vivre au-delà de frontières lointaines avec un certain nombre de dissidents. Chacun interprétera ce dernier passage qui annonce à la fois la soumission du narrateur et la résistance d'un petit nombre de marginaux comme il l'entend, on peut y voir soit une conclusion pessimiste et désespérée, soit un ultime espoir placé dans les révoltés d'outre-monde.

Ce même thème sera repris par George Orwell dans 1984 où « Big Brother » veille à la suppression de tout sentiment personnel, de tout désir et de toute volonté non programmés par lui-même. Les moyens utilisés pour cette fin se peaufinent : à l'opération chirurgicale, s'ajoute, plus développé que dans *Nous autres*, le culte du chef utilisé comme méthode d'asservissement. On est en 1949 et les drames politiques du XX^e siècle ont permis aux contre-utopistes d'analyser de nouvelles façons de contraindre qu'Orwell a su dénoncer.

À la fin du XX^e siècle, tout semble décourager l'élaboration d'une utopie positive : Après la découverte de nouvelles utopies concrètes meurtrières, comme celle du Cambodge de Pol Pot, les désenchantements du maoïsme, la chute du mur de Berlin et des régimes soviétiques, les contre-utopies et dystopies deviennent de plus en plus vraisemblables ; l'espoir d'un possible rationnel heureux et construit par l'homme paraît illusoire. Cependant le genre utopique ne disparaît pas ; il semble même avoir été vivifié par les tragiques déviations des volontarismes impatientes et tyranniques.

Lors de l'installation du régime soviétique, nous venons de voir que, très vite, **Zamiatine** réagit par la rédaction d'une dystopie. Mais, à la même époque, un autre russe, Alexandre **Tschajanov** (1888-1939), choisit une autre voie pour s'opposer au régime nouveau : il rédigea une utopie heureuse, *Voyage de mon frère Alexeïeff au pays de l'utopie paysanne*, dans laquelle le Moscou de 1984 a repris dimension humaine (100 000 habitants) ; la plupart des habitants vivent à la campagne et cultivent leur jardin. Cette utopie, refuge contre le monde réel, critique du monde contemporain par la description d'un futur bienheureux très différent des promesses de la Révolution soviétique, apporte un doute sur la pérennité du réel et l'espoir d'une autre société. Mythique et émouvante, elle devint symbole du refus et du refuge dans un ailleurs poétique et nostalgique. George **Orwell** salua son souvenir en choisissant pour titre *1984* ; à son tour, Henri **Mendras** lui rendit hommage en reprenant pour son voyageur narrateur le prénom d'Alexis et donnant à son utopie un titre presque similaire.

Cette nouvelle vocation de l'utopie comme refuge et refus du monde réel se retrouve avec les multiples formes de communautés apparues dans les années 1960. Ce courant critique des sociétés productives, capitalistes ou communistes, préconisa soit le retour à la terre et à l'artisanat, soit la fondation de lieux de créativité en perpétuelle mutation et

² Au XVIII^e siècle, cette idée avait déjà été exprimée par un bénédictin Dom Deschamps dans une œuvre qui ne fut publiée qu'en 1933, Dom Deschamps poussa très loin son système ; il n'envisageait l'uniformisation que dans un dénuement et une simplicité extrêmes ; il envisagea même de limiter les connaissances, supprimer toutes les sciences et les techniques et de réduire le langage à de simples mots, sans syntaxe ni grammaire ;

innovation comme le mouvement Cobra, avec New Babylone et le peintre **Constant**. Des philosophes et des sociologues s'intéressèrent à ces projets théoriques de sociétés peu nombreuses, non encore expérimentées, présumées réalisables dans un futur presque immédiat. Caractéristique de cette nouveau courant est le livre d'Henri **Mendras**, *Voyage au pays de l'Utopie rustique*, publié en 1979. À la recherche de relations sociales neuves, collectives ou du moins solidaires, avec une certaine nostalgie pour l'ancienne communauté paysanne, plus ou moins mythifiée, il reprend certains critères formels de l'utopie, le voyageur curieux qui enquête et interroge une société qui lui semble exemplaire, mais refuse l'idée d'un modèle universel. L'histoire est simple : en mai 2007, venu d'un petit pays de l'Est sorti du système soviétique, arrive en Europe et, spécialement, en France, un voyageur, Alexis, qui cherche une nouvelle forme de société à installer dans son pays. Il y découvre des îlots d'« utopie rustique » où règne un mode de vie solidaire, auto-administré, avec une grande liberté et une grande diversité dans le choix des activités, du travail et des horaires comme celui des moments culturels et pédagogiques beaucoup plus nombreux qu'ailleurs. La rentabilité du travail n'est pas un souci primordial ; pour compenser une activité parfois déficitaire, des flux d'argent viennent de l'extérieur : salaires de fonctionnaires, retraites, subventions de l'État pour entretenir la nature et cultiver de manière biologique, tourisme et vente des biens produits dans l'utopie rustique. En un mot, l'utopie rustique offre à certains la possibilité de choisir une autre manière de vivre, mais ne peut se passer des apports extérieurs que lui fournit l'entourage non utopique. Ce modèle n'est donc pas valable partout ; Alexis comprend qu'il s'agit d'un « luxe de pays riche » que ne peut s'offrir sa contrée d'origine.

Les détails importent peu ; écrit dix ans avant la chute du mur de Berlin, ce livre d'Henri **Mendras** reprend l'esprit des projets et expériences communautaires des années 1960. Les tragédies nées de l'utilisation de l'utopie à des fins concrètes ont rendu l'utopie modeste. Elle ne prétend plus à une vocation universelle, elle se veut simplement alternative. Les projets qui s'en réclament ne concernent qu'un groupe ou un lieu. Celui de Mendras ne s'applique ni aux pays en voie de développement, ni même à la France entière. L'ambition de l'utopie se restreint mais en même temps se précise : elle offre la possibilité de choisir, de vivre autrement. Elle suggère une potentialité : celle d'être un autre soi-même, plus heureux, plus sage. Elle ouvre le réel sur l'univers de l'imagination, ou plutôt d'une ambition imaginative. Le possible n'est plus un moule unique.

Grâce à ses révolutions, l'utopie perdure. **More** l'a pressenti qui, dans une lettre à Érasme de novembre 1616, écrit : « *Le premier rang m'est à jamais réservé avec mes utopiens* ». S'il n'a pas transformé la société anglaise, il a stimulé l'imaginaire politique ; il a permis à ses successeurs de trouver l'utopie intérieure qu'ils possédaient au fond d'eux-mêmes. La richesse de son texte, son humour et sa complexité donne encore à chacun une lecture personnelle, la découverte de soi à travers l'autre et « l'exploration du possible ».

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Quelques utopies et dystopies citées

- BACON (Francis), *New Atlantis*, Londres, 1627; trad. Michèle Le Doeuff et Margaret Llasera, Payot, 1983.
- CABET (Étienne), *Voyage en Icarie* (1839), in Œuvres, Paris, Anthropos, t.1, 1970.
- CAMPANELLA (Tommaso), *La Cité du Soleil*, intr. et notes par Luigi FIRPO, Genève, Droz, 1972; Vrin, 1982.

- DESCHAMPS (Dom Léger-Marie), *Le Vrai système ou le Mot de l'énigme métaphysique et morale* (1762), publié par Jean THOMAS et Franco VENTURI, Genève, Droz, 1933, réédité par Alain Dufour, 1963.
- FOURIER (Charles), *Œuvres complètes*, éd. Anthropos, 1966-1970 ; *Le Nouveau monde amoureux*, introduction par Simone Debout-Oleszkiewicz, Paris, éd. Anthropos 1966 ; nouvelle éd. Stock, 1999.
- ORWELL (George), *1984* (1949), trad. frç. A. Audiberti.
- HARRINGTON (James), *The Commonwealth of Oceana*, Londres, John Streater (1656), in *Œuvres politiques de James Harrington*, tr. française, Paris, Leclère et Quatremère, an III, t.1, précédé d'une vie de Harrington par J. Toland.
- HUXLEY (Aldous), *Brave New World* (1932), trd. frç. Le meilleur des mondes.
- MENDRAS (Henri), *Voyage au pays de l'Utopie rustique*, Actes Sud , 1979, 2^e éd. 1990.
- MORE (Thomas) *L'Utopie*, trad. et intr. à partir de la 2^{de} édition de Bâle (1515) par André Prévost, Mame, 1978.
- PLATTES (Gabriel), *A description of the famous kingdom of Macaria*, Londres, Constable, 1641.
- TSCHAJANOV (A.), *Voyage de mon frère Alexeïeff au pays de l'utopie paysanne* (192?) 1970.
- WELLS (Herbert-George), *A modern utopia* (1905); trad .frç. *Une Utopie Moderne*, Mercure de France, 1921.
- ZAMIATINE (Eugène), *Nous autres* (1920) (trad. frç., Paris, Gallimard, 1971) Gallimard/ L'imaginaire.
- Quelques ouvrages sur l'utopie**
- ABENSOUR (Miguel), *L'Utopie de Thomas More à Walter Benjamin*, 2000.
- BACZKO (Bronislaw, *Lumières de l'Utopie*, Payot, 1978.
- BLOCH (Ernst), - *Le principe espérance*, trad. frç., 3t. Gallimard/ Bibl. de Philosophie, 1976-1982-1992 ;
- *Esprit de l'Utopie*, version de 1923 revue et modifiée, Gallimard, 1977, 1989 .
- CIORANESCU (A.), *L'avenir du passé*, Utopie et littérature, Gallimard/ Essais, 1972.
- CIORAN (E.M), *Histoire et utopie*, Paris, Gallimard/idées, 1977.
- DOCKÈS-LALLEMENT (Nicole), «Utopie et constitution», in *La constitution dans la pensée politique*, P.U.A.-M., 2001, pp. 117-149.
- » Le travail dans l'Utopie de Thomas More », in *Du droit du travail aux droits de l'humanité*, P.U.R. 2003, p. 47-63.
- » L'Utopie à l'heure des révolutions », in *Le droit et les institutions en révolution XVIII^e-XIX^e siècles*, P.U.A.-M., 2005.
- MANNHEIM (KARL), *Idéologie et Utopie* (1929), trad .frç. Marcel Rivière, 1957.
- RICŒUR (Paul), *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Le Seuil, 1997.
- ROUVILLOIS (Frédéric), textes choisis et présentés par, *L'utopie*, GF Flammarion/ Corpus, 1998.
- SARGENT (Lyman Tower) et SCHAEER (Roland) (dir.), *Utopie - La quête de la société idéale en Occident*, Paris: Bibl. nationale de France/ Fayard , 2000.
- TOURAINÉ (Alain), *Le communisme utopique*, 1968
- TROUSSON (Raymond), *Voyages aux Pays de Nulle part*, 3^e éd., Éd. de l'université de Bruxelles, 1998.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5708 SOUTH CAMPUS DRIVE
CHICAGO, ILLINOIS 60637

PROFESSOR [Name]
[Address]
[City, State, Zip]

Dear Professor [Name]:
I am writing to you regarding [Topic].
I have been thinking about [Topic] for some time.

I am currently working on [Project] and I believe
that your expertise in [Field] would be very helpful.

I would like to discuss [Topic] with you at your convenience.
Please let me know when you are available.

I am looking forward to hearing from you.
Sincerely,
[Name]

[Address]
[City, State, Zip]

[Phone Number]

[Additional Information]

[Additional Information]

[Additional Information]

[Additional Information]

[Additional Information]

[Additional Information]

[Additional Information]

[Additional Information]

[Additional Information]

1^{er} FÉVRIER 2005

Conférence de Monsieur Pierre DOCKÈS
Professeur à l'université Lumière-Lyon II, centre Walras
LES FONCTIONS DE L'ÉTAT DANS L'HISTOIRE LONGUE

Il me semble impossible de réfléchir sur un éventuel « retour de l'État » sans faire intervenir l'histoire, du moins son histoire « stylisée ». L'État s'est en effet construit par des strates successives, un peu comme le cerveau humain, depuis le « cerveau reptilien » des origines jusqu'au cortex. Et si telle strate récente peut devenir inactive, certaines couches peuvent se réactiver.

Les quatre strates de l'État

Il y a un avant l'État qui l'anticipe, le préfigure sans qu'il soit encore accompli, disons un paléo-État (au sens où J. M. Servet parle de paléo-monnaies). Puis l'État lui-même en évoluant s'est transfiguré en se construisant, couche après couche. Essayons de dessiner à grands traits cette évolution dans le cas particulier de l'Europe occidentale, cette construction en couches successives à l'instar du cerveau humain (étant entendu qu'il n'est pas question d'analogie entre l'État et le cerveau humain, mais d'une simple métaphore).

Si nous nous contenterons de partir de la réémergence d'un État à la fin du Moyen-Âge en Europe occidentale, il serait cependant intéressant de commencer « au début », avec la constitution d'un paléo-État dans la violence, pour l'administration de la violence et contre la violence. D'où le caractère essentiel du lien entre la formation de l'État et la peur de la mort, « le maître suprême », d'où découle le processus qui lui fait assumer le monopole de la violence, à le légitimer.

Mais les origines de ce que l'on peut nommer un paléo-État sont complexes et la peur de la mort ne sature pas toute compréhension de cette genèse étatique. Il faut prendre en compte la « pulsion de vie » et la production de ses conditions matérielles et sociales, les nécessités de la coordination dans le travail collectif, il faut prendre en compte la dimension sacrée (ne serait-ce que dans ses rapports à la reproduction de la vie matérielle).

Dans la guerre comme dans les travaux collectifs de la paix, une autorité s'impose pour permettre la coopération, d'où le rôle du chef qui assure la défense, mène au combat, au pillage, à la chasse ou plus généralement coordonne les activités collectives. Le maître qui asservit et conquiert, domine par la force pour prélever est également une de ces figures. Mais il faut également partir de la cellule originelle, la famille élargie, d'où procède le rôle du *pater familias* à l'échelle de la *gens*, du lignage. La formation des tribus et de la cité dans le cadre de ces sociétés lignagères conduit à l'assemblée des « pères de famille » et à la désignation d'un *primus inter pares* pour gérer les conflits, s'organiser face à l'étranger. Enfin le roi est aussi dépositaire de certains aspects du sacré ; à ce titre il fonde le lien social, médiatise la relation aux dieux, garantit le retour des saisons et l'abondance des récoltes. La réalité juxtapose ou articule ces figures que les anciens mythes nous permettent de retrouver.

Sur ces bases paléo-étatiques, les diverses formes de l'État de l'Antiquité se constituent : cités, monarchies, empires. Mais, dans la mesure où il ne s'agit que de l'État moderne, partons simplement de la réémergence de l'État en Occident après sa dissolution au cours du haut Moyen-Âge (même si évidemment l'héritage romain est, ici comme en toutes choses, considérable).

Quatre strates vont constituer les fonctions de l'État depuis sa réémergence à partir du XIV^e siècle jusqu'à nos jours, des strates non point séparées, mais interactives.

1. L'État garant de l'ordre public

La première couche, issue des formes diverses de paléo-État, correspond à la défense de l'ordre public, à la fois face à l'extérieur et à l'intérieur, un ordre administratif, militaire, autoritaire et paternaliste.

État gendarme, État régalien (malgré la redondance) ? On est loi du compte ! L'État prend diverses fonctions typiques de ce que l'on nomme la pensée et la pratique mercantiliste. Fonctions administratives, économiques, sociales, culturelles, bien au-delà de ces fonctions traditionnelles telles qu'elles sont présentées par ceux qui veulent que l'État s'y cantonne au XIX^e siècle. Mais ces fonctions sont « subsumées » sous la volonté de faire régner l'ordre public : l'administration de la justice et la réglementation sociale et économique sont assurées d'abord en vue de l'ordre public.

Si la justice est présente, c'est au service de l'ordre public et l'arbitraire n'est pas considéré comme un mal en soi, seulement dans la mesure où le sentiment d'injustice peut le troubler. Et si le roi protège la vie et les biens de ses sujets, c'est en relation à l'ordre public, et il peut tout aussi bien les confisquer. Ces interventions sont relatives à la préservation du pouvoir du Prince, des hiérarchies civiles. L'État est censé faire tenir ensemble le corps social et le lien social est pensé *verticalement* : la relation de chacun à chacun ne se construit que par la relation de tous avec l'État. Et si l'État s'efforce de garantir la circulation des hommes et des marchandises, les transactions et le commerce, c'est encore parce qu'il se doit de faire régner la paix civile. D'ailleurs le droit commercial est celui des marchands et *l'enforcement* des contrats est largement « endogène » (par l'ostracisation principalement).

Il en va de même du rôle réglementaire de l'État. Si l'administration de l'économie est omniprésente, elle n'est nullement envisagée en terme de bonheur individuel, mais l'ordre social existant doit être préservé et pour cela, il faut une « police des marchés », une « police des grains », il faut l'administration des rapports entre maîtres et serviteurs.

Enfin l'assistance aux pauvres, au-delà de l'importante dimension charitable, est pensée en relation à l'ordre public. Les *Poor Laws* en Angleterre dès les Tudor (et plus généralement en Europe) sont instituées, non pour des raisons directement économiques ou « sociales » (au sens moderne du terme), mais pour préserver l'ordre sécuritaire et l'ordre politique contre les « classes dangereuses ».

Observons que le risque principal que l'État fait alors courir aux individus et aux groupes sociaux est son aspect de *prédateur*. Protecteur des vies et des biens des sujets, il est aussi le principal danger pour ces vies et ces biens. La « violence nue, sans fard » bien sûr, mais aussi la violence fiscale. Et il est patent que les grandes révoltes d'Ancien régime se constituent sur ces bases.

2. L'État garant de l'ordre contractuel

La seconde strate, depuis le milieu du XVII^e siècle en Angleterre, correspond à l'établissement de l'ordre contractuel, à la défense de la propriété et des contrats, à la mise en place des institutions politiques et marchandes adaptées. Naturellement, ils étaient défendus antérieurement, mais en relation à la défense de l'ordre public, maintenant l'ordre public s'impose pour défendre les pactes.

Thomas **Hobbes**, plus que quiconque, opère cette révolution. Qu'il ait eu comme visée la défense de l'ordre public et qu'il ait abouti à préconiser une autorité de type absolutiste est caractéristique des grandes pensées qui changent le monde en restant « enchâssées » dans le monde ancien. Sur ces bases, **Locke**, **Montesquieu** et les Lumières fondent l'ordre libéral.

L'ordre contractuel correspond par conséquent à l'établissement d'un système de propriété privée aussi vaste que possible (c'est ce que perçoit « l'histoire whig » jusqu'à D. C. **North**), à sa protection y compris contre l'État, et à la garantie des obligations contractuelles. L'État ne se veut plus seulement protecteur *des biens et de la vie* des sujets, il se veut protecteur de la *propriété* de ces biens (ce qui n'est pas identique) et de la *sûreté* des contrats. L'État se doit aussi, dans cette ligne, de mettre en place les institutions qui permettent l'efficacité de marchés suffisamment concurrentiels, d'offrir une monnaie et de garantir sa stabilité.

Alors, au risque de l'État *prédateur* s'ajoute celui de l'État *opportuniste* qui, s'il garde et donne force aux contrats, peut être tenté de se ranger d'un côté. D'où l'esquisse d'une solution par Locke et Montesquieu (la division des pouvoirs). D'où aussi la critique de **Marx** : l'État complice du capital.

3. L'État subsidiaire

La troisième strate étatique suppose l'intervention de l'État dans les failles de l'ordre contractuel, une intervention sur l'ordre économique et social mais seulement dans des situations exceptionnelles.

Il s'agit d'abord de pallier les échecs de la coordination, les failles ou les faillites du marché (*market failures*). Léon **Walras** qui parachève l'analyse du deuxième niveau est aussi le premier à théoriser ce recours à l'État chaque fois que la libre concurrence indéfinie n'est pas possible ou inefficace. L'analyse néo-classique, celle de **Barone**, **Sidgwick**, **Marshall**, **Pigou**, **Samuelson**, **Buchanam** et **Allais**, a livré la rationalité de ce type d'intervention. Lorsque l'on est en présence d'un bien collectif pur (dont chacun peut jouir sans nuire à la consommation des autres, disons un phare ou un rempart), lorsque existent des rendements croissants ou des barrières à l'entrée, que des effets de réseau constituent un monopole naturel (un réseau de voies ferrées), lorsqu'on est présence d'externalités (ce qui, d'ailleurs, permet de rendre compte des autres « exceptions » comme des biens « tutélaires » dont l'État devrait contrôler la production et l'usage : l'éducation ou le tabac), alors le recours à l'État peut s'imposer pour rétablir des conditions concurrentielles, pour produire et distribuer (services publiques), pour contrôler les monopoles, pour réglementer ou réguler.

Sous leurs aspects techniques, ces exceptions sont essentielles : le marché ne peut

financer un « phare », disons une réseau d'informations disponibles pour tous gratuitement, un « rempart », disons la défense nationale ou, s'il le fait, s'il finance par exemple l'éducation ou la santé dont les externalités positives sont importantes, il est probable que le niveau atteint alors par la production d'éducation ou de santé sera inférieur au niveau optimal. D'où l'indispensable présence de l'État dans des cas d'exceptions qui peuvent être aussi importantes que « la règle ».

L'intervention de l'État s'impose encore lorsqu'il y a une crise, crise financière, choc exogène dont les conséquences risquent d'être systémiques, faillites d'entreprises importantes mettant en péril l'emploi d'une région ou l'équilibre du « tissu industriel ». On reste dans le cadre de l'État infirmier : la norme, c'est le fonctionnement par la libre initiative des individus, mais dans la mesure où ça ne marche pas, alors l'État est là, en recours, pour protéger les citoyens contre un risque inassurable (incertitude radicale) ou, même, non assuré et de grande ampleur.

Une demande d'État de même nature se développe, en l'absence de choc majeur, du fait des secteurs en régression, des entreprises en difficulté, des groupes professionnels et sociaux qui estiment avoir subi une perte. Il est d'ailleurs banal de constater que, parfois, ceux qui se veulent les plus anti-étatistes sont les premiers à demander l'intervention de l'État. Plus généralement, ce que recherchent les entreprises, ce n'est pas la concurrence qui érode les profits, mais le privilège et l'obtention d'un monopole qui crée une rente. **Braudel** dans la *Dynamique du capitalisme* (1985) écrivait : « *Le capitalisme [...] s'appuie toujours, obstinément, sur des monopoles de droit ou de fait [...]. L'organisation, comme l'on dit aujourd'hui, continue à tourner le marché. Mais on a tort de considérer que c'est là un fait vraiment nouveau* ». D'où l'appel à l'État, dans des situations légitimes ou qui le sont moins (jusqu'à l'obtention par un groupe de pression politique d'un avantage ou d'un privilège ou la pure et simple concussion).

En troisième lieu, du point de vue même de ces économistes néo-classiques, le marché du travail peut s'avérer incapable d'établir un prix du travail d'équilibre donnant aux salariés « ce qui leur revient », la productivité marginale du travail, ou le niveau de cette productivité s'avérer trop faible du fait de freins divers. Des travailleurs peuvent être durablement inadaptés à la demande de travail qui émane des entreprises, d'où procéderait le *paupérisme*. L'État se devrait donc d'intervenir en aidant cette catégorie. On retrouve, à côté de l'ancienne assistance des pauvres pour la défense des classes dangereuses (l'aspect d'ordre public), une nouvelle assistance qui ne se soucie pas seulement de ces aspects sécuritaires (même si ils restent très présents), mais de défaillance de l'économie de marché. Le concept de défaillance de l'économie de marché peut aller au-delà des seuls « pauvres » et mettre en cause l'ensemble de la répartition des revenus lorsque celle-ci est supposée faussée par des marchés ne fonctionnant pas correctement, faute de concurrence (situations de monopole), de transparence... Mais on reste toujours dans des situations exceptionnelles

4. L'État organisateur et sa rationalité supérieure

La quatrième strate est celle de l'organisation par l'État d'un ordre économique et social estimé supérieur en terme d'équité ou d'efficacité statique ou dynamique : quelque chose de comparable au cortex cérébral. On passe de l'idée d'une intervention d'exception à la mise en œuvre d'un ordre nouveau, durable, estimé supérieur dans la mesure où la coor-

dination des individus (et des entreprises) est supposée, par essence, de mauvaise (ou de moins bonne) qualité.

On entre dans le vaste domaine de l'ingénierie économique et sociale qui va du réformisme social-démocrate au planisme, de l'organisation de type fasciste aux solutions de type communiste. C'est cet aspect de *Taxis* et non plus de *Cosmos*, c'est à dire d'organisation voulue, délibérée par opposition à l'ordre spontané que rejette F. Hayek dans *Law, Legislation and Liberty*, vol. 1 *Rules and Order* (1973). Avec le dirigisme ou l'économie mixte, on est en présence d'une volonté de modifier la distribution des patrimoines ou la répartition des revenus, de mettre en œuvre une politique industrielle, de la recherche publique, d'orientation de l'investissement privé et d'investissement public, d'organisation de la croissance par la planification ou par des politiques de régulation économique. À la myopie des agents privés, à l'imperfection des marchés et à la fragilité de la rationalité privée s'oppose la croyance en la rationalité étatique, l'organisation de l'économie sous la houlette de l'État.

Allaient dans ce sens le planisme d'un Henri de Man, le dirigisme, l'économie mixte et le marxisme des années 1960 ou 1970. L'intervention de l'État n'est plus exceptionnelle, mais fondamentale, et le rôle des marchés est résiduel. La logique d'ensemble a changée. De même que Th. Hobbes, cherchant à établir l'ordre public, est le premier à penser l'ordre contractuel, de même que L. Walras, visant (explicitement) à démontrer que la libre concurrence est à la base de la justice et de « l'intérêt », aboutit à analyser les failles des marchés concurrentiels, J. M. Keynes, se situant encore dans le cadre des « failles de l'ordre contractuel », débouche, *volens nolens*, vers cet ailleurs qu'est la rationalité supérieure de l'État (d'ailleurs Walras lui-même admettait — ou a admis pendant une période de sa vie — la supériorité de la rationalité d'État à celle du marché).

Si le risque au premier niveau était celui de l'État prédateur, au second niveau de l'État opportuniste, ici le risque est double : d'un côté l'État totalitaire, de l'autre l'État inefficace dans sa volonté de tout entreprendre et de tout gérer. Les deux risques peuvent d'ailleurs être évités par la décentralisation et une démocratie scrupuleuse ou... cumulés.

La situation actuelle et les perspectives

La quatrième strate, l'État organisateur, s'est effondrée : à tort ou à raison, durablement ou non, la rationalité de l'État organisateur de la vie économique et sociale est aujourd'hui largement considérée comme inférieure à la rationalité individuelle coordonnée par le marché (aux exceptions près). Sans doute, l'effondrement de l'économie soviétique, cette expérience extrême, n'est pas probant du fait même de son extrémisme, même s'il est un aspect de l'effondrement général. Mais qui se souvient des prophéties sur la « convergence des systèmes » capitaliste et communiste vers une économie mixte éclectique ?

Dans ce nouveau paradigme, il est convenu que l'État n'a plus à produire lorsque l'initiative privée est efficiente. Les privatisations se sont généralisées, le secteur public anglais, les acquis du travaillisme, ont été abattus par Margaret Thatcher et ses conseillers, le système réglementaire américain qui avait connu une nouvelle apogée sous la présidence Johnson s'est effondré sous les coups de la déréglementation reaganienne, partout l'idéal redistributeur de type welfariste a reculé, le droit social qui se voulait protecteur des intérêts des salariés recule aussi, pas à pas. La rationalité du marché par la

coordination d'unités décentralisées est estimée supérieure à la rationalité organisatrice de l'État.

Pourquoi cet effondrement ? On est ici au niveau de la « tectonique des plaques », un mouvement puissant de transformation du capitalisme. À un siècle de montée du « capitalisme organisé » a succédé le temps du néocapitalisme, transnationalisé, libéral. Face à lui, l'organisation de l'économie et de la société dans le cadre de la nation par l'État est impuissante et ce qui subsiste des politiques régulatrices s'est mis à son service, jouant le jeu de la compétition à l'échelle transnationale.

Si la troisième strate étatique, l'État subsidiaire, n'a jamais été remise en cause, si les dépenses publiques de son fait se sont mêmes accrues depuis 1985, en revanche elle modifie son mode opératoire et tend à se mondialiser en même temps que se mondialise l'ordre contractuel lui-même.

Son premier volet, la dimension « allocative », disons les cas de *market failures*, a reculé et s'est adapté en consolidant sa retraite. Il a dû le faire, d'abord, parce qu'il n'est plus dans l'ambiance antérieure d'organisation de l'économie par l'État. Le traitement de situations où l'on se trouve en présence d'externalités n'est pas le même lorsque l'ambiance privilégie la rationalité des marchés ou lorsqu'elle suppose l'efficacité de l'organisation étatique. En second lieu, les cas où le recours à l'État semblaient nécessaires se sont réduits comme peau de chagrin (le développement de la théorie des contrats et de l'agence a joué son rôle dans cette recomposition). Dès lors les services publics à la française laissent la place au système des *Public Utilities* à l'américaine avec régulateur, les monopoles naturels ont été dépassés ou dépouillés par la filiarisation de tout ce qui ne l'était pas (le réseau restant monopole, les flux étant privatisés), **Coase** a montré que, face aux externalités négatives sur l'environnement, la solution pigovienne (où les pollueurs sont les payeurs de taxes spécifiques) pouvait être remplacée par un système de droits à polluer. Si des régulateurs restent nécessaires, ils ne sont plus des démembrements de l'État, des agences de certification privées se sont multipliées, nombre de banques centrales sont devenues indépendantes. Cependant, si dans ces fonctions la présence directe de l'État recule, celui-ci reste fortement présent, au moins à l'arrière plan. Après que des fraudes, des escroqueries ou des compromissions (comme par exemple celles commises par les dirigeants d'*Enron*, des sociétés d'audit, des agences de certification...) aient ruiné l'image du, et risqué de déstabiliser le capitalisme américain, on a vu l'État américain réformer et réactiver rapidement les institutions de régulation financière.

En ce qui concerne le second volet, l'intervention en cas de récession, de risque de crise systémique, l'État n'a jamais reculé (en 1987, lors du krach, les grandes banques centrales avaient massivement reflaté et de même au début des années 1990) et s'il revient en force aux États-Unis après 2000 ou 2001, c'est simplement parce qu'une récession a suivi le krach financier. Le *Federal Reserve* est intervenu en baissant fortement ses taux au jour le jour : en moins d'un an, il est tombé de 6,5 % à 1,5 %. Dans les jours qui suivirent l'attentat, pour éviter la crise de liquidité, la banque centrale américaine a injecté quelques 300 milliards de dollars à l'économie. À côté de la politique monétaire, une politique financière très active a été mise en place, probablement pour des raisons qui ne sont pas simplement contracycliques, mais les dépenses se sont accrues massivement (naturellement les dépenses militaires se sont accrues pour des raisons exogènes) et dès le

printemps 2001, un programme de baisse des impôts considérable (principalement ciblée vers les grandes firmes et les classes aisées) a été adopté (d'abord indépendamment des menaces de récession, mais elles se sont accrues dans l'objectif de relance). En 2000, le budget était excédentaire de 236 milliards de dollars, en 2004, il est déficitaire de 500 milliards, ce qui fait un basculement de près de 7 points de PIB. Enfin, une politique de change (qui ne dit pas son nom) a laissé filer le dollar, celui-ci se dévaluant de 40 % par rapport à l'euro.

Certes, les réactions de l'Europe, et surtout de l'*Euroland*, ont été nettement plus modestes. Le résultat se lisant dans les performances des économies : fin 2004, l'*Euroland* est aux alentours de zéro pour son taux de croissance, contre 4 % aux États-Unis. Mais cette passivité relative de l'*Euroland* et, plus généralement, de l'Europe, tient à ce que la construction européenne limite fortement les capacités des États de mettre en œuvre une politique économique alors même qu'il n'existe aucun gouvernement économique européen, aucune volonté politique collective de lutter contre la récession par des politiques monétaires, financières, industrielles, de l'innovation. L'Europe est donc un cas particulier : d'une part, les États sont contraints par les traités européens et d'autre part, il n'existe pas d'ébauche étatique sérieuse à l'échelle européenne, en particulier en ce qui concerne la gouvernance économique.

Quant à l'État garant de l'ordre contractuel, la question à l'ordre du jour est celle de sa globalisation. Pensons à l'OMC et à son organe de règlement des différends (ORD). La globalisation de l'ordre contractuel devrait s'amplifier par des institutions juridiques faisant respecter les règles de la concurrence, un droit social et un droit de l'environnement minimal à l'échelle mondiale.

Quant à la construction de l'Europe, elle doit être comprise comme un processus d'extension de l'ordre contractuel à l'échelle continentale : il ne faut évidemment rien attendre de la construction européenne (à vue humaine) en ce qui concerne la quatrième strate, celle de l'État organisateur. Et il n'y a guère à attendre, malgré les espérances françaises en particulier, au niveau de l'État subsidiaire, et c'est probablement là que la déception est la plus forte et le risque le plus élevé. En revanche, des éléments para-étatiques se mettent en place pour garantir à cette échelle l'ordre contractuel. Tout se passe comme si, l'État se resserrait sur ses bases (la défense de l'ordre contractuel) pour gagner en extension spatiale.

On peut résumer les choses en disant que la quatrième strate, *l'organisation par l'État de l'économie et de la société*, s'est effondrée tandis que, dans son rôle d'intervention exceptionnelle, l'État revient dans la crise, en s'adaptant, tandis que s'accomplit sous nos yeux la « globalisation » de l'ordre contractuel, de ses règles, et des politiques allocatives ou interventionnistes qui l'étayent.

Reste la première strate, celle de **l'État garant de l'ordre public**. Qui ne voit sa remontée en puissance, au sein des nations comme à l'échelle mondiale ? Léviathan est toujours prêt à déchaîner sa violence inouïe.

Naturellement, il n'avait jamais disparu, mais sa logique ne redevient dominante qu'à certains moments, exceptionnels. Sous les couches sophistiquées, *le cerveau reptilien de*

l'État reste tapi, ce niveau primordial qui allie le recours à la violence extrême et la rapidité exécutive face au danger supposé, souvent sur des bases peu rationnelles, passionnelles, plus par réflexe que par réflexions. Si cette strate étatique primitive est un élément crucial de la survie dans des conditions extrêmes, elle peut être extrêmement dangereuse. Son art est tout d'exécution, sa rapidité l'empêche de « faire dans le détail » et elle tend alors à soumettre à sa logique aussi bien l'administration de la justice que l'administration économique et sociale.

Je ne vise donc pas ici le rôle normal de l'État, monopoleur de la violence légitime, lorsque la loi n'est pas respectée et pour veiller au respect de la propriété et aux obligations contractuelles. Je vise les « retours de flamme » de l'État dans les situations extrêmes, ou estimées telles, de crise de l'ordre public à l'intérieur de la Cité ou avec l'étranger. Dans ces situations d'exception, *le politique surdétermine l'économie* et des décisions qui, la veille, étaient impensables sont prises dans l'urgence.

Nous n'en sommes pas là, du moins au sein des sociétés civiles des pays développés. On a vu cependant aux États-Unis, après le 11 septembre, certains aspects des libertés publiques être mis en question. Par rapport à ce que peut faire Léviathan, cela peu paraître véniel, ce qui ne signifie pas qu'il ne faille pas s'en préoccuper. Le risque est d'autant plus grand que, d'une part, les besoins sécuritaires s'expriment parfois en l'absence d'un niveau inquiétant d'insécurité et que l'on sait combien il est aisé de manipuler ces peurs. D'autre part, le risque que ces nouvelles réglementations imposent aux libertés publiques est augmenté dans la mesure où l'efficacité des moyens de contrôle est sans commune mesure avec ce qui existait jadis du fait des nouvelles technologies informationnelles ou communicationnelles.

Enfin, face à un terrorisme transnational, lorsque les populations dangereuses sont à l'échelle planétaire, le contrôle et la répression tendent à s'organiser à ce niveau. Ne pourrait-on assister à une transnationalisation de l'ordre public ? Le processus devrait se développer sans qu'on puisse parler d'une mondialisation : les États-nations resteront les « briques » essentielles d'un ordre public planétaire ; ce sont eux qui détiennent les moyens de « la violence légitime ». Cependant, malgré l'échec récent des États-Unis à mettre en place une réelle coalition pour la guerre en Irak, il est possible que (à l'instar de ce qui tend à se produire pour l'ordre contractuel) s'institutionnalise une coordination du maintien de l'ordre transnational sous la direction des États-Unis.

Marx estimait que le capital avait eu besoin d'un plus vaste espace de valorisation et avait « produit » la nation. L'État-nation serait alors en relation primordiale avec la mise en place et la défense de l'ordre contractuel. L'espace et l'État national seraient d'abord des nécessités économiques (capitalistes). Je serais tenté de penser que la logique de l'ordre public a jusqu'ici précédé celle de l'ordre contractuel pour initier la formation de l'État à un niveau spatial donné, et qu'aujourd'hui le processus de formation d'un néo-État à l'échelle mondiale se fera aussi, voire d'abord, par la « globalisation » de l'ordre public, de la couche « reptilienne », accompagnant ou précédant la formation de la couche de l'ordre contractuel. Et qui sait, au-delà de l'horizon, l'élaboration d'un néo-cortex à l'échelle mondiale.

20 DÉCEMBRE 2005

Discours de réception de notre confrère Christian DUMAS LE LANGAGE DES FLEURS : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Pourquoi choisir de parler du « langage des fleurs » ? Et tout d'abord, y a-t-il une quelconque réalité scientifique derrière ce vocable entièrement adapté à notre conception très anthropocentrique des phénomènes du vivant ? Plusieurs formes de **langage** existent chez les animaux : les chants sonores des oiseaux ou des dauphins, ou encore le langage dansé des abeilles, langage décrypté par Max Von Frisch, prix Nobel 1973 de physiologie et de médecine, en sont de très beaux exemples. Mais qu'en est-il de cette réalité chez les plantes à fleurs ? Derrière cette interrogation, se cachent des travaux scientifiques de tout premier plan, largement méconnus des non spécialistes, que j'ai choisi de présenter et de commenter lors de mon discours de réception à l'Académie de Lyon. Spécialiste des plantes et de leur reproduction qui a pour siège les fleurs, j'ai opté très naturellement pour ce thème. Mais plusieurs raisons ont motivé le titre de mon discours : *Le langage des fleurs : mythe ou réalité ?* Tout d'abord le terme **mythe**, qui fait référence à la fois à l'imaginaire et à la mythologie ; cette dernière se retrouve souvent évoquée dans la dénomination des espèces botaniques. Il y a aussi des aspects esthétiques (fig. 1) qui ont permis à de nombreux artistes ou écrivains de sublimer les fleurs en les intégrant à leur imaginaire ou en leur attribuant d'innombrables vertus symboliques. Enfin, il y a la **réalité**, celle qui concerne les données scientifiques qui méritent d'être mises en lumière. Il en est ainsi des résultats les plus récents de la génétique ou de la génomique qui, à l'aube du XXI^e siècle, nous conduisent à poser des questions fondamentales qui rejoignent nos interrogations légitimes sur l'origine de la vie et sur les degrés de parenté entre les organismes vivants.

Il y a toujours eu entre l'Homme et la Nature des relations particulières : mystiques, certaines plantes étaient même assimilées à des dieux, l'exemple du maïs et de sa représentation sous la forme de Tlaloc, divinité adorée des mayas et des civilisations pré-colombiennes, en est une illustration ; alimentaires ou médicinales ; et enfin esthétiques (fig. 2). Les plantes à fleurs constituent le socle le plus visible de cette Nature. Aussi, il est intéressant de tenter de parcourir l'évolution formidable des concepts et des idées liés aux végétaux, de l'Antiquité à nos jours. En effet, il y a toujours eu des oppositions entre artistes au sens large, poètes, philosophes et scientifiques sur la perception de la Nature dans sa composante végétale. Une perception finaliste : « *si c'est comme ça : c'est que ça sert à ça !* ». Perception illustrée par Bernardin de Saint-Pierre pour qui le melon est pré-découpé en tranches pour être mangé en famille. Une perception *rousseauiste*, celle du *bon sauvage* que l'on retrouve aujourd'hui chez certains « écologistes ». Enfin, une perception darwinienne, que l'on peut résumer par l'idée suivante : *la nature et les êtres vivants évoluent en permanence*, souvent présentée comme « *la sélection naturelle* », conception opposée à l'idéologie créationniste et fixiste qui revient en force ces dernières années, notamment aux États-Unis.

Compte tenu des talents variés des membres de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon qui m'ont fait l'honneur de m'accueillir parmi eux, j'ai tenté, modestement, d'aborder quelques aspects du langage des fleurs dont certains dépassent largement mes strictes compétences scientifiques.



Fig. 1 : L'Hibiscus, *Hibiscus rosa sinensis*, espèce apparentée à la Mauve de nos régions, est souvent assimilée à la symbolique de l'amour et de l'éveil des sens (famille des Malvacées).



Fig. 2 : La Rose de porcelaine (*Etlingera elatior*), espèce tropicale, appartient à la famille des Zingibéracées. Elle est totalement différente de la Rose, famille des Rosacées. Le nom vernaculaire de Rose peut engendrer de la confusion. C'est pourquoi, on utilise la dénomination scientifique ou binomiale, proposée par C. Linné, en 1735, où noms de genre et d'espèce sont en latin.

Langage des fleurs et tradition

La beauté et la fragilité des fleurs recèlent souvent un sens caché porteur de la permanence d'un souvenir. Elles peuvent aussi traduire les infinies nuances des sentiments, significations chargées de symboles qui remontent aux temps anciens où l'Homme a cherché à transcender l'apparence pour tenter de percer les secrets de la Nature. Ainsi, chaque année, dans la Rome antique, des fêtes étaient organisées pour célébrer la déesse de la végétation, *Flora*, également mère de toutes les fleurs. De son côté, Pline avait aussi émis l'idée que l'époque de la floraison pouvait servir à repérer les saisons ; il aurait même imaginé, semble-t-il, un véritable calendrier végétal.

Offrir des fleurs correspond à un geste classique qui demeure essentiel dans nos relations sociales. Cependant, le choix des espèces a été pendant longtemps l'occasion de transmettre un message précis grâce à un *langage symbolique* transmis au cours des générations (fig. 1-2). Ainsi, l'amitié serait associée à l'Acacia, la gloire au Laurier, la délicatesse à l'Oeillet de poète, la fidélité à la Véronique, la modestie à la Violette, etc. Et, si l'on peut aimer l'Acacia ou la Violette, on serait sans doute plus réservé aujourd'hui, dans notre société républicaine, sur la valeur symbolique de la fleur de Lys. Le raffinement de ce langage symbolique atteint même une sorte de paroxysme quand on pense qu'un bouton de Rose à peine écloso indiquerait la timidité tandis qu'une Rose largement ouverte l'engagement. Ce code floral a sans cesse été relayé par les poètes, et ses vertus symboliques ont fini par entrer dans les mentalités. De la symbolique à la réalité biologique, il y a pourtant une véritable distance. Pour le biologiste, offrir un bouquet de fleurs n'est rien moins qu'offrir un bouquet d'organes sexuels comme l'a si bien écrit Michel Tournier dans les *Petites Proses* ; en effet, les fleurs, hermaphrodites strictes chez les trois quarts des espèces, regroupent les organes mâles ou étamines et les organes femelles ou pistils. C'est scientifiquement vrai, même lorsque les sexes mâle et femelle sont portés par des pieds séparés, comme chez le Peuplier, le Houblon, le Chanvre ou la Bryone ; dans ces cas, il y a des fleurs mâles, d'autres femelles. Toutefois, dans nos usages, on n'offre pas de tels bouquets !

« La fleur est le sexe de la plante, et c'est ce qui fait son charme, mais c'est un charme secret, inconscient. Qui donc, respirant une fleur, la passant à sa boutonnière ou l'offrant à une jeune fille, a présent à l'esprit cette fonction cynique et inconvenante ? La plante exhibe ses organes génitaux comme ce qu'elle a de plus brillant et de plus parfumé [...] ». (Michel Tournier, 1986, *Petites Proses*)

Mythologie et dénomination

Il y a de très nombreux exemples d'espèces botaniques identifiées par une dénomination mythologique. Je vais me limiter à deux. Il en est ainsi de l'*Adonis*, petite adventice des cultures, que l'on ne remarque presque plus aujourd'hui, suite de l'utilisation massive d'herbicides. Sa corolle rouge serait, d'après la légende, liée aux gouttes de sang d'un jeune dieu, très beau, amant d'Aphrodite, blessé à mort lors d'une chasse au sanglier.

Le *Narcisse*, jolie fleur blanche à cœur coloré, fait aussi référence au fils d'un dieu de Béotie qui n'aimait que lui. Il était promis à une longue vie, à condition qu'il ne vit jamais son visage. La nymphe Echo en tomba amoureuse. S'étant approchée de lui, elle aurait été repoussée avec dédain et changée en rocher. Pour son geste, Narcisse aurait alors été condamné par les dieux de l'Olympe ; la déesse Némésis, chargée de la vengeance

divine, le punit en le faisant boire à une source qui lui renvoya son image. Narcisse s'en éprit aussitôt et, ne pouvant plus la quitter des yeux, prit racine pour se transformer en l'élégante fleur qui porte son nom.

« *Étranger, sois le bienvenu dans ce pays renommé [...]*

Mille fruits prospèrent sous sa protection éternelle [...]

Jour après jour sous la pluie du ciel

Fleurissent les narcisses aux têtes lourdes [...] ».

(Sophocle, Œdipe à Colonne, extrait d'un chant choral)

Bien entendu, les références scientifiques pour étayer la véracité de ces histoires sont difficiles à trouver. Mais ces belles histoires souvent empreintes d'une certaine moralité ont réussi à traverser les époques, même s'il en existe de nombreuses variantes suivant la littérature à laquelle on se réfère (Bauman, 1984).

Fleurs et symbolique religieuse

Parmi les nombreux exemples que l'on peut prendre, j'ai choisi un magnifique tableau de l'Art sacré de la fin du Moyen-Âge : la *Vierge aux buissons de roses*. Aucune œuvre n'occupe une place comparable à ce tableau de Martin Schongauer daté de 1473, qu'on peut admirer aujourd'hui au musée de Colmar. L'œuvre impressionne par la somptuosité des Roses et des oiseaux qui se découpent sur le fond d'or de ce chef-d'œuvre monumental de la Vierge à l'enfant. Parmi les fleurs et la symbolique religieuse, les Giroflées, avec leur corolle en forme de croix reflètent la passion du Christ. Par ses caractéristiques florales, notamment de sa corolle, cette espèce a été rangée dans la famille des Crucifères, aujourd'hui renommée Brassicacées par les botanistes, toujours aussi incorrigibles dans la précision de leur dénomination. Sur ce même tableau, de nombreuses Roses rouges ou blanches sont également figurées. La Rose pourpre de Provins serait la fleur mariale par excellence avec une double signification : l'amour et la compassion. Elle représenterait le sang des martyrs perdu lors de leurs souffrances et de leur passion. Cette fleur aurait été rapportée de Terre sainte lors de la VII^e croisade (1201-1253) par le célèbre trouvère Thibault IV. De son côté, la Rose blanche symboliserait, suivant les spécialistes de l'Art sacré, la mort du Christ ou celle du peintre qui lui demande de l'accueillir comme son propre enfant. En effet, autour de la couronne de la Vierge, se trouve écrit « *Me carpes genito tu quoque ô sanctissimo virgo* », ce qui peut se traduire par « Tu iras, toi aussi, me cueillir pour ton fils, ô très Sainte Vierge ».

Langage des fleurs et Art nouveau

Même si l'expression *Art nouveau* est employée, semble-t-il pour la première fois, en 1894, par Edmond Picard, dans la revue belge *L'Art Moderne*, pour définir la production artistique d'Henry van de Velde, c'est à Nancy que va se constituer le plus bel ensemble d'Art nouveau français. Suite à l'annexion par l'administration allemande de l'Alsace et de la Moselle, de nombreux lorrains annexés choisissent de passer en Lorraine libre. L'Art nouveau (période 1890-1914) devient ainsi une forme d'expression d'un régionalisme revendiqué dont quelques noms comme Émile Gallé, les frères Daum, ou encore René Lalique comptent parmi les figures les plus représentatives de cette École nancéenne. Cette forme d'Art original prend en compte non seulement des matériaux classiques comme le bois, le verre, le fer ou la céramique, mais aussi des motifs particuliers comme les fleurs, les arbres et les animaux. Dans ce mouvement artistique, la plante est souvent

le motif central ; la souplesse de sa tige aussi bien que l'éclat de ses fleurs sont des motifs particulièrement utilisés.

Dans la perspective de notre sujet sur le *langage des fleurs*, il est particulièrement intéressant de se pencher sur le cas d'Émile Gallé (1846-1904), artiste connu comme l'un des plus grands maîtres verriers de tous les temps. Une analyse de sa biographie révèle qu'il aurait appris à lire dans un traité de botanique, ce qui aurait été, semble-t-il, assez déterminant dans l'orientation de sa pensée artistique et scientifique. L'œuvre scientifique d'Émile Gallé a presque complètement échappé à ses contemporains. Il a publié, par exemple, un article sur *Les anomalies des gentianacées* ou encore *Une étude générale sur l'évolution des orchidées lorraines*. Il a décrit également les mutations génétiques, plus de dix ans avant Hugo de Vries, et compris le rôle qu'elles peuvent jouer dans l'évolution des espèces. À propos de sa pensée artistique et scientifique, sa femme a souligné dans l'avertissement des *Écrits pour l'Art* : « Si Émile Gallé a renouvelé l'art décoratif, c'est pour avoir étudié la plante, l'arbre, la fleur à la fois en artiste et en savant ». L'examen d'une de ses œuvres, *Le vase, Clair de lune*, réalisé en verre moucheté, décor givré et émaillé, présenté au Musée d'Orsay, révèle toute la finesse de l'observation de la fleur de Lotus (fig. 3).

Le poète, le botaniste et le généticien

Si les plantes à fleurs sont diverses dans leur forme (fig. 4a, b, c), leur localisation ou leur physiologie, elles ont toutes une unité commune au niveau de leur ontogenèse. C'est au poète et philosophe, JW von Goethe, l'auteur *des souffrances du jeune Werther* que l'on doit d'avoir, le premier, formulé cette hypothèse. En 1786, à l'âge de 37 ans, Goethe quitte la cour du grand duc de Weimar pour une escapade naturaliste en Italie ; on dirait aujourd'hui un séjour sabbatique. Son sens aigu de l'observation l'amène à comprendre que chez une fleur, les différentes pièces, nommées de l'extérieur à l'intérieur : sépales, pétales, étamines et carpelles (on donne le nom de pistil à l'ensemble des carpelles), dérivent les unes des autres par une sorte de transformation progressive. Ceci s'observe assez aisément chez certaines espèces comme le Nénuphar ou encore chez le Trolle de montagne. Ces observations l'amène à publier une remarquable théorie : *La métamorphose des plantes* (Goethe, 1790).

Les travaux de biologie du développement, initiés au début des années 1980, grâce aux outils de la génétique moléculaire, ont permis à deux groupes de chercheurs américains (l'équipe d'Elliot Meyerowitz à l'aide de l'Arabette des dames) et britanniques (l'équipe d'Enrico Coen à l'aide du Muflier ou Gueule de loup) de démontrer que trois groupes de gènes, associés à trois fonctions dites A, B et C, contrôlent la formation de toutes les fleurs. Les gènes de la fonction A déterminent la formation des sépales ; ceux des fonctions A+B, celle des pétales ; ceux des fonctions B+C, les étamines, et enfin, ceux de la fonction C, les carpelles. Ceci a donné naissance, en 1991, au fameux modèle A B C (Coen & Meyerowitz, 1991). Récemment découvert (Ditta *et al.*, 2004), un autre groupe de gènes de la famille *sepallata* a définitivement permis de valider la très intuitive théorie de la métamorphose publiée par Goethe, deux siècles auparavant ! Ainsi, à l'aide de trois ou quatre mutations successives sur ces gènes maîtres, il est possible, à partir d'une fleur, de revenir à l'état basal, c'est-à-dire la feuille. Cette transformation progressive des organes d'un type, par exemple un sépale, en un organe d'un autre type, comme une étamine, n'est pas sans rappeler ce qui a été découvert chez la mouche à vinaigre (la *Drosophile*),

Fig. 3 : Le Lotus (*Nymphaea lotus*), encore nommé Lis du Nil ou Nénuphar blanc, est la fleur sacrée par excellence. Selon les égyptiens, Râ, l'astre solaire, serait sorti du calice de cette fleur. Cette plante de la famille des Nymphéacées a été choisie par Gallé comme motif d'une de ses créations.



4a



4c



4b



Fig. 4 : Illustration de la grande variété de formes et de localisations des fleurs.

4a : Le Ciste de Montpellier (*Cistus monspeliensis*) est une fleur régulière à symétrie axiale possédant six pétales blancs ; il appartient à la famille des Cistacées.

4b : *Oeniella aphrodite* est plante tropicale à fleurs blanches irrégulières, à symétrie bilatérale, appartenant à la famille la plus représentée en nombre d'espèces : celle des Orchidées.

4c : *Braunea coccinea* est un arbre de la famille des Césalpiniacées possédant des fleurs rouges sur le tronc (cauliflorie) ; cette localisation s'observe très fréquemment dans les régions tropicales.

modèle de prédilection des généticiens du monde animal. Chez cet animal, une mutation peut aussi conduire à remplacer une patte par une aile, ou une aile par une antenne, etc. Les généticiens de la Mouche ont identifié l'origine des gènes mutés responsables : ce sont des gènes homéotiques. Ils sont ainsi nommés car ils codent pour une petite protéine dont une portion est commune aux champignons, aux animaux (dont la Mouche et l'Homme) et aux végétaux : la boîte homéo. Elle représente un motif nécessaire à l'expression de certains gènes dits architectes ou gènes du développement. Cette fantastique découverte a valu, en 1995, à Edward Lewis, Christiane Nüsslein-Volhard et Eric F. Wieschaus, le prix Nobel pour leurs travaux sur le développement embryonnaire et les mutations homéotiques.

De son côté, un autre poète, Jean-Jacques Rousseau, avait fait une observation similaire. En effet, il écrit dans une de ses *Lettres élémentaires sur la Botanique* adressée à Madame Delessert (1771-73) : « *La multiplication des pétales entraîne la disparition des organes reproducteurs transformés en pétales brillants* ». C'est ce que l'on observe lorsqu'on compare l'Églantine, forme sauvage des Roses modernes et certaines Roses semi-doubles qui ont une vingtaine de pétales ou des Roses pommées qui en possèdent jusqu'à une centaine. Dans ces derniers cas, l'homme a sélectionné, d'abord de manière empirique, ces formes mutantes naturelles pour en faire, ultérieurement, de nouvelles variétés : c'est la base élémentaire du processus de domestication des plantes cultivées.

La génétique a réussi à mettre un dénominateur fonctionnel commun là où les anciens botanistes s'évertuaient à mettre plus l'accent sur les différences, dans le but souvent inavoué de publier une nouvelle espèce et d'y attacher leurs noms ! Ainsi, la poésie, l'observation, qualité première des botanistes, et la génétique se trouvent alors réunies dans une incroyable trilogie moderne.

Les stimulus et leur perception : les plantes sont-elles si différentes des animaux ?

Nous venons de voir que des gènes très conservés, comme les gènes homéotiques, se retrouvent chez les végétaux, les champignons, les animaux et l'homme. Si des caractéristiques moléculaires communes entre animaux et végétaux existent au niveau de leur développement, d'autres fonctions présentent-elles aussi quelques analogies ? Aujourd'hui, on sait que les plantes sont capables de percevoir des signaux physiques externes (lumière, température, gravité, toucher, etc.) grâce à toute une série de récepteurs spécialisés qui constituent, à l'échelle moléculaire, des formes simplifiées d'organes des sens. Les plantes, comme les animaux, distinguent aussi le jour et la nuit, grâce à une horloge circadienne interne contrôlée par des gènes très conservés au cours de l'évolution chez les organismes vivants, de la levure à l'homme.

De même, la transmission d'une information électrique, ou onde de dépolarisation (*versus* influx nerveux), a également été démontrée. Ainsi, la Dionée dite gobe mouche capture ses proies grâce à un mouvement de deux lobes foliaires spécialisés qui se referment sous l'action du contact des insectes. Chez cette plante carnivore, l'onde de dépolarisation a une valeur d'environ 180 mV et une vitesse de propagation voisine de celle mesurée chez des animaux primitifs comme les méduses. Chez les plantes à fleurs, cette vitesse est de 10^{-2} à 10^{-5} fois inférieure à celle de l'influx nerveux des vertébrés. Par ailleurs, une fois attaquées par un pathogène, les plantes semblent « immunisées » vis-à-vis d'une

autre attaque. Elles sont aussi capables de communiquer entre elles grâce à des signaux de plusieurs types : certains sont libérés après une agression physique (blessure, choc) ; d'autres, les renseignent sur la présence d'herbivores et provoquent la mise en jeu préventive de dispositifs de défense naturels (synthèse de tannins, de protéines de défense, etc.). Depuis les travaux pionniers de Balwin et Schultz (1983), relatifs à l'échange de signaux entre une plante endommagée par un herbivore et celles du voisinage, beaucoup de doutes se sont faits jour dans la communauté scientifique à propos de la validité de ces observations réalisées en serre et non en conditions naturelles. Il nous semble donc intéressant de faire un point sur ces échanges à l'aide de quelques exemples pris dans différents systèmes : comme dans les interactions plante-insecte phytophage, c'est-à-dire herbivore, ou durant la fécondation. La réalité de cette signalisation, la nature du signal émis, la mise en évidence de quelques récepteurs ont été démontrées chez les plantes à fleurs aussi bien dans leur phase végétative que dans leur phase reproductrice.

En conditions naturelles, chez un Tabac de l'Arizona, il a été observé un papillon qui pond systématiquement sur les feuilles. Des œufs pondus sortent des chenilles qui broutent les feuilles. Sous l'action mécanique du broutage, un bouquet de composés volatils est émis. Parmi ceux-ci, l'un d'entre eux attire un insecte qui vient pondre dans les chenilles du papillon entraînant leur mort. Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que le Tabac se défend naturellement contre ses prédateurs en fabriquant une substance très toxique : la nicotine. Or, les œufs pondus dans la chenille sont sensibles à cette substance et ne peuvent se développer alors que les chenilles possèdent une enzyme capable de détoxifier la nicotine et donc vivent très bien sur le Tabac. Au cours de l'évolution, la plante « a trouvé » une solution à cette situation, en diminuant sa synthèse de nicotine dès que des chenilles broutent ses feuilles. En quelque sorte, elle s'affaiblit pour mieux se défendre car, à ce moment-là, les œufs peuvent se développer et ainsi tuer les chenilles ! Mieux encore, c'est une substance sécrétée dans la salive de la chenille qui est responsable de la libération de la molécule à l'origine du signal qui va attirer l'insecte qui va engendrer sa mort. C'est là le résultat étonnant d'une évolution parallèle entre la plante et son prédateur : on parle alors de co-évolution. C'est ce mécanisme qui permet, par exemple, aux moustiques de s'adapter aux insecticides et aux virus de muter pour surmonter les résistances naturelles de l'hôte ou celles acquises après vaccination. Il y a donc des mutations qui permettent tantôt à l'un, tantôt à l'autre partenaire de ces interactions de s'adapter. Cette course de vitesse entre l'hôte et son parasite ou entre l'hôte et son prédateur génère une véritable lutte pour la vie, on pourrait même dire pour la survie de l'espèce. Cette lutte engendre aussi une pression de sélection à l'origine de mutations, un des moteurs les plus puissants de la diversité biologique à l'origine de l'évolution des espèces. De surcroît, la connaissance des molécules de signalisation capables d'induire des mécanismes de défense constitue un challenge pour identifier des cibles potentielles intéressantes pour développer des procédés intelligents de lutte biologique de deuxième génération (Dudareva et Negre, 2005) ; les interactions entre hôte et prédateur ou parasite sont très fines et toute erreur peut entraîner plus de dégâts collatéraux que de succès. On l'a vu à plusieurs reprises dans les tentatives à grande échelle : les lapins et la myxomatose en Australie, en sont un exemple parmi d'autres.

La sexualité des fleurs : un dialogue mâle-femelle

Une autre curiosité concerne la communication en rapport avec la sexualité. Les plantes sont fixées par leurs racines et ne peuvent donc pas « choisir » leur(s) partenaire(s) sexuel(s). De même, il n'y a pas de tabou sexuel chez les plantes limitant des mariages mère-fils ou frère-sœur, par exemple. Or, les fleurs sont, le plus souvent, hermaphrodites

et les plantes vivent rarement seules. De telles organisations auraient dû les conduire rapidement à disparaître de la surface du globe suite à la consanguinité induite par ces auto-fécondations et à la perte du potentiel adaptatif lié au brassage génétique. Et pourtant, elles ont colonisé tous les milieux et toutes les latitudes ! En effet, au cours de l'évolution, elles ont développé un double système de communication extrêmement sophistiqué. L'un permet à l'organe femelle de reconnaître et de discriminer parmi les mâles ceux de son espèce ; il assure ainsi la stabilité de l'espèce. L'autre a lieu entre les individus d'une même espèce : il leur permet de reconnaître et de choisir ceux qui assurent un brassage génétique au détriment de leur propre pollen. C'est un modèle de reconnaissance du soi et du non soi qui fonctionne à l'inverse du système immunitaire et qui présente, aux niveaux génétique et moléculaire, un haut degré de complexité. Dans plusieurs systèmes étudiés, le signal mâle (côté pollen) et le récepteur femelle (côté pistil) ont été très bien caractérisés au cours de ces dix dernières années. Mais une fois le choix réalisé par l'organe femelle, il y a encore tout un dialogue mâle-femelle, prélude à la fécondation. Ainsi chez le Noisetier, par exemple, les chatons ou inflorescences mâles libèrent leurs grains de pollen au mois de décembre. Ces grains, transportés par le vent jusqu'aux fleurs femelles, germent et véhiculent chacun deux spermatozoïdes à travers les tissus spécialisés du carpelle. Cependant, à cette période de l'année, les organes femelles ne sont pas encore matures et donc ne sont pas fécondables. Que se passe-t-il alors ? Les germinations s'arrêtent et attendent plusieurs semaines que la maturation femelle se fasse. Un nouveau signal est alors émis en direction des mâles (grains de pollen germés) leur « *indiquant* » qu'ils peuvent reprendre leur trajet et assurer la fécondation et la transmission des caractères héréditaires contenus dans les cellules reproductrices. Les germinations sont en compétition, la plus rapide déchargeant ses deux spermatozoïdes au niveau des deux gamètes femelles correspondants. À l'issue de cette double fécondation, caractéristique biologique unique aux fleurs, se forment deux embryons. Le premier donne naissance à la future plantule. Le second forme une sorte de nourrice qui assurera le développement du premier jusqu'à ce qu'il soit indépendant, c'est-à-dire capable de produire sa propre énergie par photosynthèse. La vie continue à l'issue de cette forme étonnante de langage codée que l'on continue à élucider aux niveaux génétiques et moléculaires (Kasahara *et al.*, 2005).

Langage, mémoire et concept de végétalité

S'il y a permanence d'une signalisation et de l'émission de signaux chez les plantes à fleurs, c'est qu'il doit exister une forme de « *mémoire* ». Bien entendu, il ne s'agit pas ici d'une mémoire conventionnelle ou encore d'un langage acquis par l'apprentissage mais bien d'un langage contenu dans les gènes ; en d'autres termes, d'une « *mémoire génétique* ou *évolutive* » qui a pris corps à l'échelle de l'évolution des espèces au fur et à mesure des modifications génétiques introduites à chaque reproduction sexuée ou après des mutations. Le séquençage des génomes, portion de l'ADN renfermant l'ensemble de l'information génétique, nous a apporté ces dernières années des résultats surprenants. Il nous a ainsi appris que l'Homme, qui se considère au sommet de l'évolution des organismes vivants, possède moins d'ADN par cellule que le Triton ou que la Fritillaire, jolie petite plante à fleurs de nos régions. Cela nous conduit à une certaine forme d'humilité ! Il en est de même du nombre de gènes. Dans les années 1980, au tout début du séquençage du génome humain et de la course entre les laboratoires privés qui voulaient séquencer les gènes et les laboratoires publics qui considéraient que l'on ne devait pas breveter le vivant, patrimoine de l'Humanité, les estimations donnaient environ 100 000 gènes. Aujourd'hui, on sait que l'Homme a pratiquement le même nombre de gènes que le poulet (environ 20 000) ; bien entendu, il s'agit ici de *Gallus gallus*, l'animal qui nous rend si inquiet à cause

de la grippe aviaire ! Mais il en a moins que la Paramécie, petit animal unicellulaire microscopique ou que le Maïs qui en possède 49 000 et un nombre du même ordre de grandeur que la petite Arabette des dames (26 000) (fig. 5a, b). Il n'y a donc pas de corrélation entre la quantité d'ADN, c'est-à-dire l'information génétique, le nombre de gènes, et le niveau évolutif (Pennisi, 2005). Ceci est un argument pour dire que la seule génétique ne peut pas tout expliquer de manière simple. C'est ce que certains ont aussi appelé « *la fin du tout génétique* » (Atlan, 1998). Cela ne veut pas dire qu'il faut récuser la génétique, mais plus modestement que la génétique donnera des réponses qui seront plus complexes que de simples corrélations. En effet, le dogme central de la biologie moléculaire : un gène - une fonction, s'il est valide chez les bactéries, n'est pas correct chez les organismes qui possèdent des cellules avec de vrais noyaux, les eucaryotes (animaux, champignons, plantes). On sait, aujourd'hui, qu'une fonction peut être contrôlée par plusieurs gènes et inversement qu'un même gène peut intervenir dans plusieurs fonctions. D'autres mécanismes récemment découverts, comme les petits ARN ou l'*épigénétique* au sens large, rendent encore plus complexes les réseaux de régulation qui contrôlent la fonction des gènes. Et l'on est loin de tout connaître, notamment ce qui lie la génétique du développement et celle de l'évolution. Il y a là matière à un nouveau challenge pour le XXI^e siècle !

Conclusion

L'ensemble des données génétiques, physiologiques ou des réflexions philosophiques nous permet donc d'apporter quelques éléments de réponse à la question initiale : *le langage des fleurs* est-il un *mythe* ou une *réalité* scientifique ? Certains auteurs n'hésitent pas à poser la question différemment : « *Les plantes parlent, mais entendent-elles* » (Dicke et al., 2003) ? D'autres parlent même d'intelligence pour la capacité qu'ont les plantes à s'adapter à leur environnement (Trawavas, 2005) ! Les travaux réalisés, notamment au cours de cette décennie, confirment bien l'existence d'un véritable « *langage des plantes à fleurs* ». Si les signaux chimiques ont pu être identifiés assez précisément, la nature des récepteurs et leur localisation restent encore un domaine à explorer, à l'exception de l'éthylène, véritable signal ubiquiste chez les plantes (Chang et Bleecker, 2004).

Par ailleurs, la plante est-elle une créature « *inanimée* » ? Pour beaucoup de nos contemporains, la question se pose ; certains allant même jusqu'à se demander si les plantes sont bien des organismes vivants ! Combien de gens sont surpris d'apprendre que les cellules des plantes renferment de l'ADN ? Le débat sur les OGM le montre bien ! Dans un feuilleton américain télévisé, source culturelle importante (et presque exclusive !) de nos jours, un hélicoptère survole la jungle. Le pilote dit : « *il n'y a aucun signe de vie dans la zone* » ! Ceci sous-tend que seul l'Homme ou l'animal qui se déplacent, sont liés à la notion de vivant : autrement dit, la vie c'est le mouvement ! Ici, se pose cruellement la question de l'éducation à la Nature (Dumas, 2004). À son époque, Aristote distinguait l'*eidos*, le corps ou l'organisme vivant et le *forma*, l'esprit ou l'âme. Avait-il vu juste en déclarant que l'Homme avait une âme qui lui conférait son humanité alors que l'animal avait une âme animale support de son animalité. Et la plante ? Selon ce philosophe grec, elle aurait une âme végétale soutenant le concept de « *végétalité* » ? La découverte d'un véritable « *langage des fleurs* » supporte assez bien cette vision du monde qu'avait Aristote. Maintenant, je l'espère, nous regarderons les fleurs différemment.



5b

5a

Fig. 5 : L'Arabette des dames (*Arabidopsis thaliana*), famille des Brassicacées, une plante modèle en génétique végétale.

5a : C'est une toute petite plante en rosette d'où émerge une tige florifère d'une quinzaine de centimètres de haut.

5b : Les fleurs blanches régulières à quatre pétales ont un diamètre d'environ 5 mm.

Références bibliographiques

- ATLAN H. - *La fin du tout génétique. Vers de nouveaux paradigmes en biologie*. INRA éditions, Paris, 1998, 91 p.
- BALDIN IT. & SCHULTZ JC. - Rapid changes in tree leaf chemistry induced by damage : Evidence for communication between plants. *Science*, 1983. Vol. 221 : 277-278.
- BAUMAN H. - *Le Bouquet d'Athéna*. Les plantes dans la mythologie et l'art grecs. Flammarion, 1984, 250 p.
- CHANG C. & BLEECKER AB. - Ethylene biology. More than a gas. *Plant Physiology*, 2004. Vol. 136 : 2895-2899.
- COEN ES. & MEYEROWITZ EM. - The war of the whorls : genetic interactions controlling flower development. *Nature*, 1991. Vol. 353 : 31-37.
- DICKE M., AGRAWAL AA. & BRUIN J. - Plants talk, but are they deaf ? *Trends in Plant Science*, 2003. Vol. 8 : 403-405.
- DITTA G., PINYOOPICH A., ROBLES P., PELAZ S & YANOFSKY MF. *The SEP4 gene of Arabidopsis thaliana functions in floral organ and meristem identity*. *Current Biology*, 2004. Vol.14 : 1935-1940.
- DUDAREVA N. & NEGRE F. - Practical applications of research into the regulation of plant volatile emission. *Current Opinion in Plant Biology*, 2005. Vol. 8 : 113-118.
- DUMAS C. - L'observation des fleurs. *Lettre de l'Académie des sciences*, 2004. Vol. 11. p.6.
- GOETHE JW. - *Essai sur la métamorphose des plantes*, 1790. Traduit par F. Soret ; JG. Gotta ed. Stuttgart, 1831. 239 p.
- KASAHARA RD., PORTEREIKO MF., SANDKLIE-NIKOLOVA L., RABIGER DS. & DREWS GN. - MYB98 is required for pollen tube guidance and synergid cell differentiation in Arabidopsis. *The Plant Cell*, 2005. Vol. 17 : 2981-2992.
- PENNISI E. - Why do humans have so few genes ? *Science*, 2005. Vol. 309 : 1-4.
- TREWAVAS A. - Green plants as intelligent organisms. *Trends in Plant Science*, 2005. Vol. 10 : 413-419.

13 OCTOBRE 2005

Conférence de notre confrère Michel DÜRR
**LA FONDATION DE L'ÉLECTRODYNAMIQUE,
 UNE CRÉATION ROMANTIQUE ?**

Conférence prononcée le 13 octobre 2005 à l'Académie des sciences,
 belles-lettres et arts de Lyon dans le cadre de l'année mondiale
 de la Physique

L'année 1820 apparaît comme une année de renouvellement dans la connaissance des phénomènes relatifs au magnétisme et à l'électricité. Deux savants exceptionnels vont fonder l'électrodynamique : au printemps, le Danois **Oersted** étonne le monde savant par une expérience fondatrice dont les résultats vont à l'encontre de la pensée dominante et, à l'automne, le Français **Ampère** par une intuition géniale, en donne une explication cohérente qui le conduit à de nouvelles expériences et à des résultats surprenants. Après avoir évoqué les circonstances de leurs découvertes, je voudrais tenter d'imaginer quel a été le cheminement de pensée de ces savants. Leur démarche tient pour une part à l'héritage de ceux qui les ont précédés, et pour une autre, à la manifestation intuitive de leur intelligence, à la marque de leur génie.

Il est « de bon ton » d'attribuer à un hasard heureux le rôle de facteur déclenchant dans diverses découvertes. On se plaît à évoquer la chute d'une pomme qui aurait donné à Newton l'idée de l'attraction universelle, cristallisant, comme aurait dit Stendhal, des idées préexistant dans son esprit à l'état d'ébauches encore confuses. Je voudrais montrer que, souvent, il s'agit là d'une fable très difficile à rectifier tant elle correspond à une inclination de notre esprit. Ainsi, contrairement à une légende tenace, ce n'est pas par hasard que Hans Christian Oersted a placé une boussole auprès du fil conjonctif d'une pile électrique, c'est-à-dire près d'un conducteur parcouru par un courant électrique. Son expérience est le fruit de longues méditations, dont on sera peut-être surpris de constater qu'elles sont de nature philosophique, dans la continuité d'une forme de la pensée romantique allemande.

Considérons ensuite la principale découverte d'Ampère en septembre 1820 : deux courants électriques s'attirent ou se repoussent. Fruit d'une réflexion profonde, cet énoncé précède la conception et la réalisation du dispositif expérimental qui le vérifiera. Nous sommes en présence d'un éclair de génie impossible à restituer dans sa genèse. Cette intuition n'est pourtant ni une révélation, ni l'effet du hasard. On en trouve, je crois, quelques prémisses dans la vision du monde, dans la conception de la Nature de divers systèmes philosophiques antérieurs, dont Ampère est imprégné, sans toutefois en adopter aucun totalement et sans trop se soucier de leur cohérence.

L'état de la science de l'électricité en 1820, *annus mirabilis*

Fin 1819, le monde savant ne porte pas l'électricité et le magnétisme au premier plan de ses préoccupations. Grâce aux travaux des précurseurs du XVIII^e siècle, l'électrostatique a atteint un haut degré de perfection. Les expériences de **Coulomb** ont établi défini-

tivement que des charges électriques exercent les unes sur les autres des forces à distance, répulsives ou attractives selon leur nature, inversement proportionnelles au carré de leur distance. A partir de là, en 1811-1813, Simon **Poisson** donne une représentation de l'électrostatique par les mathématiques, par analogie avec la gravitation. Dans le sillage de Laplace, il contribue à l'essor de la physique mathématique basée sur les équations aux dérivées partielles linéaires et quadratiques. Pour l'électrostatique, la réussite est complète.

La théorie des deux électricités rallie la majorité des français, les anglais préférant souvent celle à un seul fluide de **Franklin** et d'**Aepinus**.

La dernière grande découverte remonte à 1800 : l'invention de la pile électrique par **Volta**. On dispose depuis lors d'une source d'électricité ayant une certaine permanence, même si les piles se polarisent rapidement. On multiplie les expériences destinées à établir l'identité de l'électricité « galvanique » qu'elle fournit et de l'électricité « ordinaire », fournie par les machines à friction et à influence. L'électrolyse permet à **Carlisle** de décomposer l'eau et à **Davy** de préparer de nouveaux corps, potassium, sodium, calcium. La parenté de l'électricité et de la chimie retient l'attention de nombreux savants comme Oersted et comme Berzélius qui publie en 1808 sa théorie électrochimique des combinaisons des corps.

Le magnétisme est un domaine que la plupart des savants estime complètement disjoint du domaine électrique. Bien qu'il ait été impossible de mettre en évidence les masses magnétiques imaginées par Coulomb, la loi qu'il a donnée de leurs interactions séduit par sa structure newtonienne et par son analogie avec les lois de la gravitation et de l'électrostatique. Il va revenir à Ampère d'unifier les deux domaines à la suite de l'expérience fondatrice d'Oersted.

Relatons tout d'abord les faits, avant de revenir sur les cheminements de pensée et sur les circonstances qui ont créé les conditions de ces découvertes.

L'expérience fondatrice d'Oersted

Pendant l'hiver 1819-1820, le danois Christian **Oersted**, professeur extraordinaire de physique à l'université de Copenhague, procède en public aux premières expériences qui marquent la naissance de l'électromagnétisme. Adeptes de la *Naturphilosophie* de **Schelling** (1775-1854) et de **Ritter** (1776-1810) dont il est l'ami, il veut mettre en évidence l'identité profonde de toutes les forces naturelles. Afin de montrer la liaison entre magnétisme et électricité, il place une aiguille aimantée auprès du fil « conjonctif » qui joint les deux pôles d'une pile de Volta et constate alors la déviation de cette aiguille. Il publie ce résultat d'abord dans un texte en latin, *Experimenta circa effectum conflictus electrici in acum magneticam*, qu'il adresse le 21 juillet 1820 aux académies et sociétés savantes les plus importantes. La communauté scientifique, et tout particulièrement les savants français, se montre d'abord très réservée vis-à-vis de cette annonce. C'est le cas d'**Arago** qui, au mois d'août, visite à Genève ses amis physiciens. **Pictet** qui a reçu le texte d'Oersted pour sa *Bibliothèque universelle*, lui demande son avis sur la publication d'Oersted. Les deux savants sont plutôt sceptiques et doutent de la réalité d'un phénomène contraire aux idées en cours. Pour en décider, une expérience est montée avec la puissante pile que possède le physicien Gaspard de **La Rive**. Voici le récit qu'en fait Arago dans ses œuvres complètes : « Mes expériences ont pour point de départ la brillante découverte d'Oersted qui m'a été communiquée en 1820, à Genève par Pictet [...] Je fus heureux que M. le professeur de La Rive [...] voulût bien me permettre d'assister à la vérification qu'il fit, dans

son laboratoire de Genève, des expériences d'Oersted devant MM. Prévost, Pictet, de Saussure, Marçet, de Candolle, etc. ». Arago, convaincu, rentre à Paris et rend compte à l'Académie des sciences le 4 septembre 1820 « des expériences faites par M. Oersted relativement à l'influence réciproque du magnétisme et du galvanisme et répétées à Genève par M. de la Rive. L'Académie nomme pour répéter ces expériences une commission composée de MM. de Laplace, Gay-Lussac ». Le lundi suivant, « M. Arago répète les expériences de magnétisme et de galvanisme dont il a parlé à la séance précédente. Il lit le mémoire de M. Oersted ».

Ampère et la création de l'électrodynamique

Ampère, présent à cette séance, s'enflamme immédiatement. Il décide d'étudier et d'élucider le phénomène dont l'explication embrouillée donnée par Oersted dans son mémoire ne le convainc pas. Les quatre mois qui suivent lui suffisent pour jeter les bases d'une science nouvelle, l'**électrodynamique**, qui a pour objet l'étude des forces créées par l'électricité en mouvement.

Toutes ses découvertes dérivent du résultat expérimental essentiel qu'il annonce le 25 septembre 1820 à l'Académie et de l'explication théorique par les courants « particulières » qu'il lui associe. Si importants que soient ses autres expériences, les appareils ingénieux qu'il conçoit, les raisonnements extraordinairement subtils par lesquels il établit la formule compliquée qui lui tient ensuite tant à cœur, ils n'en sont, en fait, que des conséquences. Voici comment il exprime ce fait dans le *Journal de Physique* (1): « Deux courants électriques s'attirent quand ils se meuvent parallèlement dans le même sens ; ils se repoussent quand ils se meuvent parallèlement en sens contraire. Tous les phénomènes que présente l'action mutuelle d'un courant électrique et d'un aimant [...] rentrent dans la loi d'attraction et de répulsion de deux courants électriques, en admettant qu'un aimant n'est qu'un assemblage de courants électriques qui sont produits par une action des particules de l'acier les unes sur les autres analogue à celle d'une pile voltaïque, et qui se meuvent dans des plans perpendiculaires à la ligne qui joint les deux pôles de l'aimant. Les phénomènes connus qu'on observe lorsque deux aimants agissent l'un sur l'autre rentrent dans la même loi. Il en est de même de l'action que le globe terrestre exerce sur un aimant, en y admettant des courants électriques dans des plans perpendiculaires à la direction de l'inclinaison et qui se meuvent d'est en ouest ».

Le contexte intellectuel des premières années du XIX^e siècle

En France, la vie intellectuelle est toute entière sous l'influence de la philosophie des Lumières, ce « rationalisme sceptique ». L'optimisme règne quant à la possibilité de progresser dans la connaissance de la Nature et de ses lois. Les Encyclopédistes et leurs continuateurs ont foi dans la libération de l'esprit par la science. Le progrès scientifique doit entraîner le progrès social et la maîtrise de la Nature, le bonheur de l'humanité. Les philosophes, depuis **Descartes** jusqu'à **Voltaire** et **Condorcet** n'ont pas hésité à traiter de physique. Rappelons que c'est la traduction des *Principia* par Mme **Du Châtelet** et par Voltaire qui a fait connaître **Newton** au monde cultivé, cantonné qu'il était jusque là à un cercle très restreint de savants. Pourtant, les savants français de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e, sont très réservés vis-à-vis de la philosophie. Ils adoptent plus ou moins implicitement les présupposés de Descartes et la vision du monde de Newton et peu s'interrogent sur les fondements de leurs sciences. **Lavoisier** a mis un ordre dans la profusion des connaissances chimiques et le traité de *Mécanique céleste* de **Laplace** apparaît

comme une sorte d'apothéose de la science astronomique et de la mécanique. L'on connaît l'anecdote (probablement inventée, mais significative) de Napoléon interrogeant **Laplace** qui lui présentait son œuvre : « Et Dieu dans tout cela ? Sire, je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse ! ». La séparation de la connaissance du monde matériel et du monde de l'esprit est totale dans la démarche scientifique des savants français.

En Allemagne, le paysage intellectuel est plus contrasté. L'influence de **Kant** est considérable. Maître à penser très suivi, très écouté, il a de nombreux disciples. Qu'ils le combattent, qu'ils le comprennent ou non, qu'ils adoptent ses idées, qu'ils veuillent les prolonger, les modifier, les réformer, les intellectuels allemands ne peuvent l'ignorer ! La séparation entre physique et philosophie existe chez quelques uns, chez certains universitaires pour qui hors de l'expérience, il n'est point de physique, mais elle n'est pas générale. Kant lui-même a enseigné la physique et s'est occupé d'astronomie. Il est piquant de remarquer qu'il formule en 1754 l'hypothèse nébulaire (formation de l'univers à partir d'une nébuleuse) que reprendra Laplace en 1796 dans son *Exposition du système du monde*. Les Lumières ont bien sûr marqué les esprits et restent « officiellement » à la mode, mais une réaction s'est produite contre le culte de la raison. Les romantiques allemands insistent sur la primauté de l'irrationnel, ont par ailleurs le sentiment de perpétuer une tradition ininterrompue, de la mystique de maître **Eckardt** au mouvement du *Sturm und Drang* et à **Goethe**. Pour l'époque précise qui nous intéresse, les années 1800-1820, celle du romantisme de la première heure (*Frühromantik*), c'est à Dresde et à Iéna, que se retrouvent ces jeunes gens du même âge — ils sont nés dans les années 1770 —, poètes surtout, mais aussi philosophes, **Schelling** (2), les deux **Schlegel**, Wilhelm et Friederich, **Fichte**, **Tieck**, **Novalis**, **Ritter**. Weimar où réside Goethe n'est qu'à quelques lieues. Avec des variations de l'un à l'autre, des évolutions au cours des années, ils partagent des conceptions philosophiques que l'on désigne sous le nom de *Naturphilosophie*. Schelling en est généralement considéré comme le principal théoricien (en opposition avec Fichte) et Ritter est son disciple le plus exalté.

Schelling, Ritter et la *Naturphilosophie*

La philosophie de la Nature de Schelling (1775-1854), tend vers une théosophie qui par Saint-Martin, Jacob **Boehme**, **Paracelse**, retrouve « l'antique pensée ionienne d'un Logos régulateur des contraires [...]. La Nature est indépendante et autonome, grâce à une puissance infinie de rajeunissement qui vient rétablir l'équilibre entre des forces opposées, chaque fois que cet équilibre a été détruit par la prévalence de l'une d'entre elles [...]. D'après les *Idées pour une philosophie de la Nature* (1797), l'oxygène est le principe rajeunissant qui réveille les énergies endormies sur la terre, grâce à l'action chimique essentielle, qui est la combustion ; cette action renouvelle sans cesse ses propres conditions grâce à la permanence de l'air atmosphérique assurée par les actions combinées et inverses du monde animal qui les corrompt et du monde végétal qui lui restitue son oxygène. Cet « oxygénisme » (suivant le mot de Novalis) est remplacé dans l'Âme du Monde (*Die Weltseele*, 1798) par la notion de dédoublement par polarité dont l'électricité et le magnétisme fournissent le type ; lumière solaire et oxygène sont opposés l'un à l'autre dans leur produit, l'air vital, comme électricité positive et négative ; l'oxygène s'oppose à son tour au phlogistique comme le positif au négatif, et la combustion est le retour à l'équilibre [...]. On reconnaît dans l'Âme du monde une conception très proche de celle de Ritter (1776-1810), qui venait en 1797 de découvrir le galvanisme et qui, en 1798, décrivait tout corps comme un système de chaînes galvaniques innombrables et infiniment petites »(3).

Johann-Wilhelm **Ritter**, né en 1776 à Samitz en Silésie, mort alcoolique à Munich en 1810, est un personnage hors du commun. Cabaliste, théosophe, quelque peu alchimiste, adepte de l'écriture automatique, inspirateur de Novalis, il est aussi un excellent physicien. Travaillant sur le galvanisme, avant l'invention de la pile de Volta, il avait publié en 1797 un classement des métaux suivant leur affinité chimique pour l'oxygène, où il retrouvait l'ordre résultant des observations de Volta sur les couples électriques de métaux au contact. Puis, en 1801, il observe la décomposition de l'eau au moyen de la pile de Volta, en parallèle avec **Wollaston** et indépendamment de lui. Il est surtout connu pour sa découverte des rayons ultra-violet le 22 février 1801, publiée dans les *Annalen der Physik*. Dans une note ayant pour titre *Polarité chimique dans la lumière*, il indique que les rayons du soleil réfractés par un prisme s'étendent au-delà du visible, que la lumière solaire, dans son état non réfracté est la neutralisation des deux déterminants ultimes de toute activité chimique (« oxygénité et désoxygénité »). L'action d'un prisme décompose la lumière et l'on observe l'oxygénité au-delà du rouge (ce sont les infra-rouges découverts par William Herschel en 1801 en déplaçant un thermomètre tout au long du spectre de la lumière solaire décomposée par un prisme, et même au delà) et la désoxygénité au-delà du violet. **Ritter** avait en effet montré par l'expérience que cette fraction invisible du spectre noircissait le chlorure d'argent.

L'exemple de **Ritter** est très caractéristique de sa génération d'intellectuels. Pour ses travaux, de facture très moderne, nul ne peut refuser à Ritter le titre de physicien, au sens actuel du terme. Pourtant, sa vision du monde, sa conception de la science est si éloignée des idées dominantes aujourd'hui que nous sommes tentés d'en écarter superbement l'intérêt, de n'y voir que billevesées, ou plutôt élucubrations, divagations aberrantes d'un esprit dévoyé. Il me semble que nous devons être plus modestes et plus ouverts dans nos jugements. En simplifiant de façon certes excessive, notons que le « scientifiquement correct » actuel se réclame de Popper. Une théorie n'est scientifique que si elle est « falsifiable », c'est-à-dire qu'il doit être possible d'imaginer une expérience dont le résultat sera décisif : s'il est conforme aux prévisions, la théorie est validée... jusqu'à la prochaine épreuve, s'il est négatif, la théorie doit être modifiée voire abandonnée. Les querelles entre sciences « dures » et sciences humaines s'en font l'écho. On retrouve une conséquence de la séparation consommée au XVIII^e siècle entre les domaines matériels et spirituels. Insistons sur le fait que les mots, et les concepts associés, et plus généralement les manières de pensée, les façons d'appréhender le monde évoluent et sont très différentes d'une époque à l'autre. Pour revenir à Ritter, et aux philosophes de la Nature, leur vision du monde — de la Nature — est globale, l'analogie est un de leurs procédés de pensée. Ils rejoignent par là les alchimistes. On comprend ainsi comment Ritter et, nous le verrons bientôt, Oersted, partagent les vues du hongrois Karl Joseph Winterl, (1732-1809) qui réduit le monde à deux substances primordiales, Andronia et Thelike, essences de l'acidité et de l'alcalinité dont l'opposition conflictuelle explique la chimie et notamment les affinités.

La *Naturphilosophie* dénie à la physique mécaniste la possibilité de décrire correctement le monde, ni de le comprendre d'en donner les lois. La Nature est vivante, unique. Pour Schelling, elle procède d'une force fondamentale (*Urkraft*) unique et le mot clé est polarité (*Polarität*) ; la diversité des phénomènes vient de ce que la force fondamentale s'extériorise continuellement par des forces polarisées : des forces magnétiques attractives ou répulsives, exactement comme les deux sortes d'électricité se manifestent par des actions différentes, comme en chimie, les acides et les bases ont des effets opposés,

comme dans le domaine moral le Bien et le Mal. Toutes ces « forces » ne sont pas étrangères l'une à l'autre, et sont des manifestations de la force fondamentale.

Cette conception dérive de l'exposition faite par Kant dès 1786 des *Premiers principes métaphysiques de la Nature* où il veut démontrer que la matière, comme réalité étendue, présuppose deux forces fondamentales (*Urkräfte* et *Grundkräfte*), une force s'exerçant au contact, répulsive (« élasticité »), qui fait que la matière tend à se répandre, contrecarrée par une force attractive de cohésion qui, elle, s'exerce à distance. Le mode d'équilibre entre ces forces détermine le « degré de remplissage de l'espace ». Tel est, sommairement esquissé, le contexte dans lequel Oersted va étudier et vivre comme philosophe et comme savant.

Hans Christian Oersted (1777- 1851)

Né en 1777 à Rudkjöping, dans la petite île danoise de Langeland, où son père était apothicaire, Oersted est de la même génération qu'Ampère, Schelling ou Ritter. Il entre à l'université de Copenhague en 1794. Il y étudie la philosophie de Kant, l'astronomie, la physique, la chimie, les mathématiques et la pharmacie, dont il obtient le diplôme en 1797. L'année suivante, il collabore à une éphémère publication⁽⁴⁾ dédiée à la diffusion des idées de Kant, idées dont il restera imprégné. Pearce **Williams** remarque cependant qu'il en eut peut-être une compréhension erronée, et qu'il s'écartera du maître de Königsberg en adoptant, au moins en partie, les vues de Schelling. Il commence ainsi un itinéraire philosophique qui sous-tend sa carrière de physicien et lui donne une unité alors même qu'il semble se disperser entre la chimie, l'électromagnétisme et la compressibilité des liquides et des gaz.

En 1800, sa thèse *Dissertatio de forma metaphysices elementaris naturae externae*⁽⁵⁾ prolonge les idées de Kant et lui vaut le grade de docteur en philosophie. Il est nommé assistant à la faculté de Médecine de Copenhague et donne en même temps des leçons de chimie et de métaphysique de la Nature. En 1801, il obtient une bourse, un *stipendium cappellianum*, qui lui permet de voyager jusqu'à cinq ans aux frais de l'État et il entreprend un long voyage en Hollande et en Allemagne. À Berlin, il suit les cours de **Schlegel**, Henrik **Steffens** et Franz von **Baader**, sur la *Naturphilosophie*. À Göttingen, il se lie d'amitié avec Johann Wilhelm Ritter, adhère aux idées de celui-ci sur l'affinité chimique et sur les théories du chimiste hongrois **Winterl**. Il passe ensuite une année entière à Paris où les chimistes français réservent un accueil très critique à son enthousiasme pour les théories précédentes et pour ses écrits à ce sujet⁽⁶⁾. De retour au Danemark, il est nommé en 1806 professeur de physique à l'université où il fera une belle carrière d'enseignant et, dirions-nous aujourd'hui, de chercheur. Ses travaux portent ensuite sur la chimie⁽⁷⁾, l'acoustique, la compressibilité des liquides et des gaz⁽⁸⁾, et le magnétisme. Il aura toute sa vie un intérêt très marqué pour la philosophie et il conservera la conviction de l'identité de toutes les forces de la nature, confirmée pour lui par sa propre expérience et en 1821 par la mise en évidence de l'effet thermo-électrique par **Seebeck**, lui aussi adepte de la *Naturphilosophie*. Malgré la volée de bois vert que lui avait valu de la part des Français l'affirmation des théories de Winterl, ses écrits ultérieurs montrent bien qu'il est resté dans ces idées unitaires qui ramènent toutes les forces de la nature à des manifestations de l'oxydation et de la « dé-oxydation. On en trouve l'exposé dans plusieurs textes que je n'ai pu trouver que dans la traduction anglaise des *Oersted selected papers*⁽⁸⁾.

Pour l'électricité, d'après Mme **Blondel** dont la thèse sur *Ampère et la création de*

l'électrodynamique fait autorité, Oersted considérait que la forme la plus vive de l'électricité était l'électricité « ordinaire », celle des machines électrostatiques, l'électricité galvanique étant une forme « latente » et le magnétisme une forme encore plus « latente » de l'électricité. Je n'ai pu trouver la référence précise de ces indications.

Avant d'en arriver aux textes relatifs à l'expérience fondatrice, je voudrais signaler deux passages de textes antérieurs, importants parce qu'ils éclairent les idées d'Oersted sur la propagation de l'électricité : l'un ⁽⁹⁾ de 1806, l'autre ⁽¹⁰⁾ de 1812. Lorsqu'il s'agit d'influence, ou de conduction électrostatique, la propagation se fait de proche en proche, dans les éléments infinitésimaux successifs, par influences successives puis neutralisation locale. Quand il s'agit de la conduction dans le fil conjonctif d'une pile, Oersted imagine deux ondes partant de chaque pôle de la pile et conduisant les charges d'un pôle à l'autre, avec conflit et neutralisation en tout point. Sans introduire explicitement la notion de courant (ce sera Ampère qui utilisera le mot en 1820), ni celle de résistance (Ohm ne travaillera qu'après 1827 sur la conduction de l'électricité par analogie avec la chaleur), il distingue la propagation libre de l'électricité qui se fait sans dégagement de chaleur quand le conducteur n'est en quelque sorte pas saturé, et la propagation forcée, lorsqu'on excède la capacité naturelle du conducteur à propager l'électricité. Alors le conflit en tout point se traduit par une production de chaleur et même de lumière.

L'expérience d'Oersted

Oersted annonce son expérience le 21 juillet 1820 dans un texte en latin - *Experimenta circa effectum conflictus electrici in acum magneticam* - qui sera traduit dans les principales revues scientifiques européennes. Dans plusieurs publications ultérieures ⁽¹¹⁾, il précise comment il est arrivé à concevoir les conditions de son expérience. D'aucuns sycophantes ont prétendu, pour accréditer la thèse du hasard, qu'Oersted avait enjolivé ses souvenirs, selon l'usage bien établi des mémorialistes ! Il me semble qu'on a au contraire toutes raisons de le croire et l'historique des conditions de sa découverte, tel qu'il l'expose à l'occasion de l'article *Thermoélectricité* dans l'*Encyclopédie* de Brewster, me paraît digne de foi et très éclairant sur son cheminement de pensée. En voici les grandes lignes : « *La carrière littéraire du Professeur Oersted l'avait conduit à adhérer à l'opinion que les effets magnétiques sont produits par les mêmes forces que les effets électriques, en raison de ce principe philosophique que tous les phénomènes sont dus à la même force originelle. Il avait entrepris en 1813 d'établir une théorie chimique générale de la chimie en harmonie avec ce principe. Dans ce travail, il prouvait que ce n'était pas seulement les affinités chimiques, mais aussi la chaleur et la lumière qui étaient produite par deux mêmes forces, qui pouvaient être deux formes différentes d'une seule force primordiale. Il affirma alors que les effets magnétiques étaient produits par les mêmes forces, en étant conscient que son travail ne l'établissait pas. Ses recherches à ce sujet restèrent infructueuses jusqu'en 1820. Au cours de l'hiver 1819-1820, il donna une série de conférences sur l'électricité, le galvanisme et le magnétisme, devant un auditoire qui avait auparavant été mis au courant des principes de la Naturphilosophie. En préparant la conférence, dans laquelle il devait traiter des analogies entre magnétisme et électricité, il conjectura que, s'il était possible de produire un effet magnétique au moyen de l'électricité, ce ne serait pas dans la direction du courant, puisqu'on l'avait si souvent tenté sans résultat, mais qu'il devrait s'agir d'une action latérale. Cela était strictement lié à ses autres idées ; car il ne croyait pas que la transmission de l'électricité à travers un conducteur était un écoulement uniforme, mais une succession d'interruptions et de rétablissements de l'équilibre, de sorte*

que les forces électriques dans le courant ne soient pas dans un équilibre permanent, mais dans un état de conflit perpétuel. Il pensait vraisemblable que l'effet magnétique puisse irradier de la même façon que la chaleur et la lumière produites par le courant électrique, vont dans toutes les directions à partir d'un conducteur qui transmet une grande quantité d'électricité [...]. Il était pourtant loin d'attendre un grand effet magnétique de la pile galvanique, et supposait même qu'il fallait une force suffisante pour rendre lumineux le fil conjonctif. La première expérience qu'il projeta, était de faire passer le courant d'une petite pile à auge qu'il utilisait d'ordinaire dans ses conférences, dans un fil de platine très mince, qui serait placé au dessus d'une boussole couverte d'une plaque de verre. Ayant préparé cette expérience pour la faire avant sa conférence, quelque empêchement la lui fit différer à plus tard ; cependant alors qu'il donnait sa conférence, la probabilité de réussite lui parut si grande, qu'il fit cette expérience devant son auditoire. L'aiguille aimantée, quoique placée dans une boîte, fut perturbée ; mais comme l'effet était très faible et semblait irrégulier, l'expérience ne fit pas une grande impression sur l'assistance. Il peut sembler étrange que le professeur ne fit aucune expérience sur le sujet dans les trois mois qui suivirent sa découverte. Lui-même peine aujourd'hui à le concevoir, mais l'extrême faiblesse et le caractère confus du phénomène observé dans cette première expérience, le souvenir des nombreuses erreurs commises à ce sujet par les philosophes qui l'avaient précédé, et en particulier par son ami Ritter, l'exigence d'une attention la plus rigoureuse pour en traiter, le conduisirent à différer ses recherches. Au mois de juillet 1820, il reprit l'expérimentation avec une pile plus puissante. Le succès fut alors évident, quoique les effets restassent faibles dans les premières expériences, parce qu'il utilisait des fils fins, en raison de l'hypothèse qu'il n'y aurait pas d'effet magnétique si le courant galvanique ne produisait pas de chaleur et de lumière. Mais il trouva bientôt que des conducteurs de plus grand diamètre donnaient un effet plus important, et il découvrit alors en quelques jours la loi fondamentale de l'électromagnétisme, que l'effet magnétique du courant électrique est un mouvement circulaire autour de lui ». Est-il besoin d'insister sur l'absence de hasard dans cette découverte et sur l'influence de la Naturphilosophie sur le cheminement de pensée d'Oersted ?

Si nous en venons maintenant à la découverte d'Ampère, le parcours intellectuel de ce savant est beaucoup plus complexe et sa découverte relève d'une intuition raisonnée. Il me semble trop tôt pour tenter de décrire quelles sont en 1820 les conceptions d'Ampère relatives à la matière et aux fluides impondérables. Les manuscrits donnant ses idées vers 1800 pour les uns, dans les années 1810-1815 pour les autres, n'ont pas encore été exploités. Épars dans diverses chemises des archives de l'Académie des Sciences, ils forment un puzzle dont bien des pièces manquent. Je les ai transcrits, mais je n'ai pas encore essayé de les assembler. En outre, je me suis rendu compte que toute une partie du cours de Physique expérimentale qu'Ampère a fait au Collège de France commence par des considérations sur la matière qui, à première vue, me semblent analogues à celles de Kant.

Ampère et les conditions de ses expériences

Ampère avait la réputation d'un expérimentateur souvent malhabile, gêné qu'il était par les séquelles d'une fracture au bras droit, mal remise lorsqu'il était enfant. Par contre, comme concepteur même d'expériences et d'appareils, il est incomparable. On doit prendre conscience du dénuement relatif en matériel d'expérience dans lequel on se trouve à l'époque bien qu'il existe à Paris, Londres, Genève etc, plusieurs constructeurs d'appareils.

reillage scientifique, artisans habiles prêts à fournir du matériel courant sur catalogue, ou tout disposés à le construire sur plans... à condition de payer. Un reproche fait à Ampère par les savants étrangers est le coût élevé des dispositifs nécessaires à la reproduction de ses expériences et G. de la Rive, à Genève, s'efforcera de concevoir des appareils moins onéreux.

Comme ses contemporains, il ne tient pas de cahier de laboratoire et comme beaucoup d'entre eux, il ne fait aucune mesure. Seuls les géomètres, les géodésiens, les astronomes, les marins et les chimistes disposent d'appareils pour chaîner les longueurs, mesurer les angles et les temps, les masses, les volumes et les pressions. En 1820, la seule grandeur électrique susceptible de comparaison sinon d'évaluation est la charge électrique et à la rigueur le potentiel associé, en utilisant la déviation des lames d'un électroscope. Faraday ne fera de mesures quantitatives qu'en 1833-1834, lorsqu'il établira les lois de l'électrolyse, et on ne mesurera vraiment des courants que quand **Weber** aura défini précisément un appareil reproductible.

Les expériences d'Ampère seront presque toujours qualitatives : il y a mouvement ou non d'une portion mobile de circuit ou d'une aiguille aimantée. Sa préférence, lorsque ce sera possible, lui fera concevoir des « expériences de zéro » ainsi que les appelleront Weber puis Maxwell à sa suite, c'est-à-dire des dispositifs présentant une position d'équilibre des parties mobiles dans le cas bien précis d'une configuration géométrique prévue par la théorie. Il me semble y avoir aussi dans cette attitude, une différence de formation avec **Arago**, astronome et avec **Biot**, géodésien. Ceux-ci s'efforcèrent d'appuyer leurs observations sur des mesures, distances, nombres d'oscillations, temps, pour le magnétisme de rotation en ce qui concerne Arago, la « loi de Biot et Savart » pour le second.

Ajoutons que la recherche des courants les plus intenses possibles dans les conducteurs conduisait à mettre les piles pratiquement en court-circuit, ce qui entraînait une polarisation rapide. Pour augmenter le courant, il fallait réduire le plus possible ce qu'on n'appelait pas encore la résistance des circuits, et vaincre les difficultés des contacts tournants des parties mobiles qu'il fallait bien relier au circuit. D'où l'utilisation d'augets remplis de mercure, diminuant les frottements, et de résistance faible, tant que le mercure était propre.

L'éclair du génie : la découverte d'Ampère

Revenons à la semaine du 11 septembre 1820. Selon Ampère ⁽¹²⁾, voici ce qu'il annonce avoir fait le lundi 18 septembre : « *Je réduisis les phénomènes observés par M. Oersted à deux faits généraux* [c'est le professeur de mécanique qui parle ! la rotation de l'aiguille, « l'action directrice », vient d'une « action attractive », qui entraîne une rotation parce que l'aiguille ne peut se mouvoir que dans un plan]. *Je montrai que le courant qui est dans la pile, agit sur l'aiguille aimantée comme celui du fil conjonctif* [cette expérience avait auparavant été tentée sans succès, car on avait opéré en circuit ouvert, donc sans courant dans la pile]. *Je décrisis les expériences par lesquelles j'avais constaté l'attraction ou la répulsion et de la totalité d'une aiguille aimantée par le fil conjonctif* [l'expérience consistait à placer près d'un fil horizontal qu'on reliait à une pile, une aiguille aimantée, suspendue à un « fil de cocon » passant par un chas pratiqué à une de ses extrémités. Notons que jusque là, il s'agit de variations sur le thème : action réciproque d'une aiguille aimantée et d'un fil conjonctif]. *Je décrisis les instruments que je me proposais de faire construire et, entre autres, des spirales et des hélices galvaniques. J'annonçais que ces*

dernières produiraient dans tous les cas, les mêmes effets que les aimants. J'entrai ensuite dans quelques détails sur la manière dont je conçois les aimants, comme devant uniquement leurs propriétés à des courants électriques dans des plans perpendiculaires à leur axe, et sur les courants semblables que j'admets dans le globe terrestre ; en sorte que je réduisis tous les phénomènes magnétiques à des effets purement électriques.

Séance du 25 septembre

Je donnai plus de développement à cette théorie, et j'annonçai le fait nouveau de l'attraction et de la répulsion de deux courants électriques, sans l'intermède d'aucun aimant ; fait que j'avais observé sur des conducteurs pliés en spirale. Je répétais cette expérience au cours de la séance ».

Ce texte établit, sans conteste, que l'hypothèse de l'explication du magnétisme par des courants internes à l'aimant a précédé l'expérience. Ces courants deviendront « particulières » un peu plus tard, après discussion avec **Fresnel**, alors locataire d'Ampère, rue des Fossés-Saint-Victor. Cela a-t-il un sens que de prétendre décrypter l'intuition fulgurante et géniale qui se manifeste de façon si éclatante. Risquons les remarques suivantes : comme Oersted, Ampère cherche le lien entre électricité et magnétisme. Est-ce, comme pour le Danois, l'influence de Ritter, est-ce un écho ou un prolongement de ses spéculations sur les fluides igniformes, ou tout autre chose ? En tout cas, il ramène tout à l'électricité, y compris la structure interne de l'aimant qui en explique les propriétés. L'observation et la théorie de Poisson montrent que ce n'est pas sous la forme de charges électriques statiques dont la présence ne se manifeste pas. Or l'expérience d'Oersted qu'il vient de reproduire, met en évidence la nécessité, pour constater ces effets nouveaux, de mettre en communication les deux pôles de la pile par le fil conjonctif. Cela l'amènera à distinguer et à définir précisément les notions de tension et de courant. Si « des forces électriques » (en conservant à cette expression le caractère vague du vocabulaire de son temps) sont présentes dans l'aimant, il devient concevable de les imaginer comme des courants, circulant dans des circuits par nature fermés. Oserai-je également évoquer dans le bouillonnement des idées, l'image des tourbillons de Descartes, en arrière plan tant dans l'explication d'Oersted, que dans la structure des courants particuliers. Dans la naissance d'une idée, la rigueur de l'enchaînement logique n'est pas seule, le contexte et les réminiscences interviennent. Sans tomber dans l'excès caricatural des formules, Ampère n'est-il pas un savant cartésien par nature, newtonien par conviction, nourri de l'encyclopédisme des Lumières, et parfois sensible aux influences romantiques ?

Il lui faut maintenant vérifier la construction intellectuelle ainsi bâtie en quelques jours, faire construire les appareils imaginés, où les spirales galvaniques sont destinées à reproduire les pôles de l'aimant et les hélices galvaniques, futurs « solénoïdes », l'aimant entier, obtenir de **Dulong** que celui-ci lui cède (pour 800 francs) la pile que **Dumotier** vient de lui construire pour son cours en Sorbonne, enfin faire les expériences et les communiquer à l'Académie et au monde savant.

Il y aurait beaucoup à dire, sur le célèbre « bonhomme d'Ampère », sur les moyens d'éliminer l'action perturbatrice de l'aimant terrestre, sur les déductions subtiles conduisant Ampère à sa « formule », sur la découverte faite par Arago de ce qu'un fil conjonctif aimante la limaille de fer, puis avec Ampère, celle du principe de l'électro-aimant, sur l'expérience des courants sinueux, sur la mise au point de la formule qui lui tient tant à cœur, sur la polémique avec Biot et Savart.

Tout cela fera l'objet de ses travaux et de ses communications dans les semaines suivantes. Puis, après une interruption due à la maladie, devant les objections qui lui sont faites, il répondra à ses correspondants, réfutant les objections, montrant que les faits nouveaux (par exemple les expériences de **Faraday** sur l'aimant tournant), s'expliquent dans le cadre de sa théorie. Il rassemblera en 1822-1823 l'essentiel du dossier de l'électrodynamique dans son *Recueil d'observations électrodynamiques*, puis rédigera son ouvrage *Théorie des phénomènes électrodynamiques* uniquement déduite de l'expérience. Mais, répétons-le, si importants que soient ces travaux, ils n'éclipsent pas la gloire attachée à la semaine vraiment extraordinaire du 11 au 18 septembre 1820 !

Bibliographie

- Blondel C. - Ampère et la création de l'électrodynamique, CTHS Paris, Bibliothèque Nationale 1982.
- Selected scientific Works of Hans Christian Oersted , translated and edited by K. Jelved, A. D. Jackson and O. Knüdsen with an introduction by A. D. Wilson. Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1997
- Gillispie C. C. editor in chief, Dictionary of Scientific Biography. Scribner's sons, New York (article «Oersted» par L. P. Williams).
- Meya J. & Heinz Otto Sibun H. O. - Das fünfte Element, Wirkungen und Deutungen der Elektrizität. Deutsches Museum, Rowohlt Taschenbuch Verlag, Reibeck bei Hamburg, 1987

Notes

- (1) Journal de Physique, volume XCI, p 76-77, livraison datée août 1820, parue en octobre ou novembre) dans l'article « Conclusions d'un mémoire sur l'action mutuelle de deux courants électriques, sur celle qui existe entre un courant électrique et un aimant, et celle de deux aimants l'un sur l'autre, lu à l'Académie royale des Sciences le 25 septembre 1820 »
- (2) **Schelling** : né à Leonberg près de Stuttgart en 1775, mort en 1854 à Ragatz en Suisse : philosophe allemand, qui, remarqué par Goethe pour sa précocité et son talent, obtient en 1799 sur la recommandation de celui-ci une chaire à l'université d'Iéna, qu'il occupe jusqu'en 1808 où il est nommé à Wurzburg. Oersted en cite comme importants les ouvrages suivants : *Ideen zu einer Philosophie der Natur*, 1797, Leipzig ; *Von der Weltseele, eine Hypothese der höhern Physik zur Erklärung der allgemeinen Organismus*, Hamburg 1798.
- (3) **Émile Bréhier** : Histoire de la philosophie. PUF, Quadrige, 6ème édition 1994, p.627-628.
- (4) Cette publication porte le titre en danois Philosophisk repertorium for faerelandets nyeste litteratur : Oersted y donne en 1799 un article présentant « les fondements de la métaphysique de la Nature » (voir Oersted Selected scientific Works, p.46-78, « Fundamental of the metaphysics of Nature partly according to a new plan »). Il y reprend l'exposé fait par Kant dans *Metaphysische Anfangsgründe der Naturwissenschaften* (voir Œuvres philosophiques de Kant, la Pléiade, tome II, p. 363-493), complété d'idées empruntées à Schelling.
- (5) cf Oersted Selected Works, p. 79-101.
- (6) Annales de Chimie, 30 germinal an XII, tome 50 : Remarques sur un ouvrage intitulé *Materialen zu einer Chemie der neunzehnten Jarhundert*, publié par D.J.B.(sic) Oersted ; par M. Chenevix.
- (7) Signalons qu'Oersted, le premier, réussit à préparer le métal aluminium en 1822, cinq ans avant Wöhler à qui l'on attribue généralement cette antériorité.

- (8) Voir Oersted Selected papers : A chemistry of the nineteenth century (1803) p.121-165.
View of the chemical laws of Nature obtained through recent discoveries (1812) p.310-392
(en particulier p. 351,378, 395).
- (9) Sur la manière dont l'électricité est transmise. Neues allgemeines Journal der Chemie,
ed A. F. Gehlen Berlin 1806 et Journal de Physique, vol 62, 369-375, 1806
- (10) La traduction anglaise de ce texte se trouve p.310-392 dans les Oersted selected
papers sous le titre : Views of the chemical laws of nature obtained through recent
discoveries, originally published in German (Ansitzen der chemischen Naturgesetze,
Berlin, 1812, at the High School Book Shop-Hochschule Buchhandlung(?). An
excerpt of this work is to be found in Journal für Chemie und Physik, ed by J.S.C.
Schweigger, vol5, 398-440, Nüremberg 1812 KM II p.35-169.
- (11) On trouvera ces textes en anglais : p.424-429 des Oersted selected papers sous le
titre Note on the discovery of electromagnetism. Pour un texte paru en danois dans
Videnskabernes Selskabs Oversigter, 1820-1821, p.12-21 ; p.425-445 des Oersted
selected papers sous le titre Observations on electromagnetism tel que cet article a
été publié dans les Thomson's Annals of philosophy, vol 2, 321-337, Londres 1821 ;
p.542-579 des Oersted selected papers sous le titre Thermoelectricity, qui reproduit
l'article écrit en anglais par Oersted lui-même dans The Edinburgh Encyclopedia,
conducted by David Brewster, vol 18, 573-589, Edinburgh 1830.
- (12) Notes de M. Ampère sur les lectures qu'il a faites à l'Académie des sciences, Journal
de physique, XCI, p.16.

22 MARS 2005

Discours de réception de notre confrère Paul FEUGA

LA RECHERCHE HISTORIQUE : AMATEURS ET PROFESSIONNELS

Lorsque vous m'avez choisi pour être l'un des vôtres, je fus surpris de me retrouver dans la classe des Lettres parmi des agrégés de l'Université avec lesquels je ne pouvais comparer mon cursus. En présentant ma candidature, j'ai su que notre confrère Jean-Pierre Gutton — auquel je voue estime et reconnaissance — m'avait qualifié d'historien du dimanche dans l'acception de Philippe Ariès. Ce propos excita ma curiosité et m'incita à choisir le sujet de ce discours de réception.

La recherche historique : amateurs et professionnels ; ou plutôt : y a-t-il place pour des amateurs dans un monde de professionnels ?

Face à la feuille blanche où j'avais écrit le titre de cet exposé, ma plume a hésité, prise de pudeur.

« *Mon meilleur souvenir a été le premier dialogue avec un document et le pire celui de la composition et de la rédaction* » a écrit Philippe Ariès. J'ai d'abord rêvé. Une image est venue à mes yeux. Celle d'un temple antique dans lequel, vous le savez, les prêtres seuls pouvaient pénétrer pour sacrifier aux divinités. Par la porte entrouverte, le peuple les admirait et les enviait. Un jour, je fus autorisé à pénétrer dans le temple de Clio et je fus saisi d'un sentiment d'effraction, d'intrusion, de profanation. Remis de mes émotions, je vis qu'à la cour de la charmante muse se côtoyaient des maris et des amants. Les maris lui étaient unis par des liens légaux et parfois austères. La ferveur des amants était d'autant plus vive qu'elle était le fruit d'une vocation tardive, enrichie d'expériences antérieures.

Vous avez reconnu les professionnels dans les maris et les amateurs dans les amants. Amateur, amant, aimer ont la même racine. L'amateur trouve dans sa passion un but à son existence et non un moyen de subsister. Le terme amateur est lui-même ambivalent. Il désigne autant « celui qui aime, qui a du goût pour quelque chose » que « celui qui manque de compétence, de sérieux ». Cette ambiguïté se retrouvera dans mes propos, bien que j'en exclue le dilettantisme qui ne serait pas de mise ici.

Cet exposé, comme il se doit, sera divisé en trois parties :

- la recherche historique, une conception évolutive,
 - les chemins conduisant à la vocation d'amateur,
 - les risques et les dangers courus,
- pour conclure sur les relations entre amateurs et professionnels.

La recherche historique

La conception de l'histoire, sa perception, son utilisation même, ont profondément changé au cours des derniers siècles. L'historien en est l'acteur et parfois la victime. Ces affirmations simplistes doivent être nuancées.

L'histoire est demeurée longtemps un discours apologétique. Le récit historique tend à glorifier un homme ou sa famille, un héros, une nation, une cité ou une institution. Pensons à Xénophon, Tacite, Flavius Joseph, Commines et, plus près de nous, à Ménestrier et Brossette pour la ville de Lyon. L'histoire choisit, ou construit, ses héros : Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Turenne et Condé, Bonaparte, etc. L'historien recherche dans les écrits antiques l'origine fameuse et glorieuse de sa race ou de sa cité pour flatter le monarque ou les édiles locaux. L'impartialité n'est pas son souci, il relègue toute ombre qui noircit le tableau. L'histoire n'est pas une science exacte et désintéressée mais un instrument au service d'un pouvoir laïc ou ecclésiastique. La fondation de Lyon par les Troyens l'illustre bien. C'est une légende.

L'historien est alors un « honnête homme », selon le modèle du XVII^e siècle. Il peut parler de tout car les connaissances sont moins étendues qu'aujourd'hui. Nourri d'une forte culture humaniste, à base de langues anciennes, il peut s'adonner aux lettres comme aux arts et aux sciences. Ses études comblent ses loisirs et il brille par ses discours et ses écrits. La versification, le chant même, accentuent le caractère épique de ses récits.

Paradoxalement, la Révolution française fait franchir un grand pas à la recherche en mettant les documents d'archives à la disposition de tous. Cinquante ans devront encore s'écouler pour qu'il en soit ainsi. Dans un premier temps, les archives ecclésiastiques et congréganistes, administratives et judiciaires, parfois privées, sont mises sous séquestre, dans le plus grand désordre. Le faible intérêt qui leur est porté explique les dispersions ou les destructions volontaires qu'elles subissent, telles celles de l'Intendance du Lyonnais, vendues au prix du papier, et les registres fiscaux de la Ville de Lyon détruits par manque de place et parce que ces impositions étaient définitivement abolies. Mais il faut rendre un hommage particulier à l'abbé **Grégoire** qui, le 26 octobre 1796, fit réunir les archives administratives et ecclésiastiques dans des lieux publics. On dut attendre encore les années 1840 pour que soit définie la fonction d'archiviste, qu'une formation adaptée soit instituée (l'École des Chartes, fondée en 1829) et qu'un classement uniforme soit imposé. Le décret du 4 février 1850 prescrit enfin de nommer des conservateurs, issus de l'École des Chartes. Chez nous, les premiers inventaires sont publiés en 1864 par les Archives départementales, en 1865 par les municipales, en 1874 par les hospitalières. Auparavant, les chercheurs emportaient à leur domicile les documents à étudier et « oubliaient » parfois de les restituer.

Le ministère de l'Instruction publique favorisa aussi la publication de documents jusque-là inaccessibles à tous. A l'exemple du Cartulaire de Savigny publié par A. **Bernard** en 1853, Marie-Claude et Georges **Guigue** publièrent, à partir de 1864, des cartulaires, polyptiques et registres consulaires tandis que la Société de topographie historique rééditait le plan de Lyon en 1550.

Durant une longue période, deux catégories d'historiens amateurs cohabitent : les tenants de l'ancienne école et d'authentiques chercheurs qui explorent les documents désormais disponibles. La création du Cercle littéraire, en 1807, illustre ce propos. Dix-sept hommes jeunes - 26 ans en moyenne - se réunissent sous l'égide d'un maître, Etienne **Mollard**, professeur de Lettres, pour faire assaut d'érudition dans une ambiance amicale favorisée par leur culture humaniste commune. Certes on y débite de fades poèmes et d'épiques récits, mais les amateurs de Clio, groupés autour de **Bréghot du Lut** et

Péricaud, assistés du professeur **Rabanis**, s'attellent à un austère dépouillement d'archives dont l'objectif est l'ambitieux dictionnaire de biographies lyonnaises, évoqué encore en 1960, et qui ne vit jamais le jour.

L'historiographie lyonnaise est marquée par des personnalités attachantes et nombreuses auxquelles la durée de cet exposé ne permet pas de consacrer le temps nécessaire. Au risque d'omissions critiquables, évoquons-en certaines. L'avocat, procureur du roi, puis conseiller de préfecture François Nicolas **Cochard** (1763-1867), est l'un des premiers à recourir aux archives, pour la rédaction de monographies locales. L'avoué Antoine **Péricaud** (1782-1867), outre d'innombrables biographies, laisse des *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon* depuis l'origine jusqu'en 1643, puis des *Tablettes chronologiques* de 1700 à 1825. On s'y réfère encore. Le percepteur Auguste **Allmer** (1815-1899) est un épigraphiste renommé. Georges **Debombourg** (1820-1877), vérificateur des poids et mesures, dresse un atlas féodal du département du Lyonnais. Natalis **Rondot** (1821-1900), grand négociant, écrit des pages utiles sur les protestants et les artistes lyonnais. La soif de vérité de l'avocat Vital de **Valous** (1825-1883) lui met à dos l'aristocratie lyonnaise dont il dénonce l'origine marchande alors qu'elle se disait chevaleresque. L'avocat Claude **Brouchoud** (1829-1887) puise dans les archives judiciaires et hospitalières les premiers éléments de ses études. André **Steyert** (1830-1904), prétendu autodidacte, mérite davantage de reconnaissance pour ses multiples travaux et l'aide apportée aux chercheurs, que pour son *Histoire de Lyon*, en quatre volumes, figurant dans toutes les bibliothèques lyonnaises. Le souvenir de l'architecte Léon **Charvet** (1830-1916) est lié à son dictionnaire des architectes et ses monographies de monuments. L'occupation du parcellaire lyonnais, étudiée par le fabricant de soierie Joseph **Pointet** (1851-1943), est une précieuse ressource pour nos contemporains. Jean **Beysac** (1859-1929) laisse un corpus biographique incontournable pour tout historien de l'Église de Lyon. L'avocat Eugène **Vial** (1863-1942) édita, à compte d'auteur, la série de ses recherches sur les *Institutions et coutumes lyonnaises*. Le souvenir des notaires **Tricou** est présent en beaucoup d'entre nous. Parlant de Georges (1861-1949), le docteur **Rousset** a dit qu'il « *était de la lignée de ces bourgeois érudits et lettrés qui se sont passionnés pour l'histoire de leur cité* ». Évoquant à son tour son fils, l'érudite Jean Tricou (1890-1977), Henri **Hours** écrira : « *Lyon n'en eut jamais et n'en aura sans doute jamais d'aussi grand* ». Avec le même plaisir, je cite notre confrère qui évoque l'avocat Antoine **Vachez** (1832-1910) : « *Entre [lui] et Fustel de Coulanges, il pouvait y avoir l'écart séparant un bon érudit amateur de l'un des plus grands historiens français. Entre leurs pensées, leur conception de l'histoire, leurs méthodes, nulle différence de nature. Dans un temps où, pour les historiens, l'objectif était la mise sur pied d'un arsenal de textes authentiques correctement édités et l'établissement de chronologies exactes, il était normal qu'érudition professionnelle et d'amateurs allassent de pair* ».

Ce survol de l'historiographie lyonnaise ne saurait oublier des prêtres érudits et lettrés, passionnés par l'histoire de leur diocèse : les abbés Victor **Chambeyron** (1813-1860), Félix **Conil** (1851-1895), Jean-Baptiste **Vanel** (1851-1929), Jean-Baptiste **Martin** (1864-1922), Humbert **Mollière** (1888-1952) et plus près de nous, les abbés André **Chagny** (1872-1965), Joseph **Jomand** (1905-1984) et Louis **Vignon** (1916-1998). Ils furent curés de paroisse — parfois simples vicaires —, professeurs au séminaire, archivistes diocésains ou directeurs du *Bulletin historique du diocèse*.

D'aucuns les ont qualifiés d'érudits et non d'historiens, car ils n'avaient pas brossé de

grandes fresques historiques, mais ils créèrent des outils utiles à tous (fichiers biographiques, topographiques ou chronologiques), ils publièrent des monographies et s'astreignirent à mentionner leurs sources archivistiques. Notre académie accueillit la majorité d'entre eux.

Dans le même temps, l'archéologue passait du statut de collectionneur d'objets rares et précieux, extraits de leur contexte, à celui de découvreur de l'histoire dans ses traces matérielles. Les numismates, les sigillographes et les héraldistes contribuaient aussi à cette découverte.

Partant de ces exemples, peut-on dresser un portrait de l'amateur ? C'est tout d'abord un homme, jamais une femme, engagé très jeune dans une vie professionnelle moins astreignante qu'aujourd'hui. Son métier, il l'apprend par la voie de l'apprentissage chez un maître qui lui transmet son savoir car les écoles spécifiques sont rares et l'accès aux professions n'est pas réservé aux détenteurs de diplômes. Il témoigne d'une forte culture classique acquise au lycée, dans les institutions privées, au petit ou au grand séminaire. Souvent bibliophile, parfois collectionneur, l'amateur a consacré ses premières économies à l'achat d'objets rares — moins chers qu'aujourd'hui — qu'il invite ses amis à visiter. En cela, il est l'héritier spirituel des possesseurs de cabinets de curiosité et de bibliothèques que la Révolution ou les successions ont dispersé. La collection est autant l'expression de son être que d'un désir de paraître. Elle figure en bonne place dans son intérieur. On rapporte les dialogues de futurs propriétaires avec leurs architectes sur la lisibilité de ces collections.

Au XIX^e siècle, et jusqu'en 1914, l'essor des sociétés savantes va de pair avec celui des amateurs. Dans ces sociétés, on expose son savoir et on dialogue avec des hommes cultivés et de bonne compagnie. Avec politesse aussi, on exprime des opinions parfois très opposées. Sur les cartes de visite, sur les en-têtes de lettres et dans les publications, ces hommes exposent avec complaisance les nombreuses compagnies françaises voire étrangères, dont ils sont titulaires, associés ou correspondants.

Observons encore que les professions sont moins fermées qu'aujourd'hui. Le docteur **Fraisse** (1804-1870), académicien en 1850, devient conservateur de la bibliothèque du Palais des Arts. L'imprimeur Aimé **Vingtrinier** (1812-1908), académicien en 1895, est bibliothécaire de la Ville. Léopold **Niepce** (1812-1898), magistrat, préside la commission des archives et de la bibliothèque. En 1861, André **Steyert** (1830-1904) entreprend l'inventaire des archives de la Charité. Académicien aussi, le journaliste Félix **Desvernay** (1854-1917) devient conservateur de la bibliothèque de la Ville. L'avocat Eugène **Vial** (1863-1942), académicien en 1913, fonde et dirige le musée de Gadagne. Le notaire Jean **Tricou** (1890-1977), académicien en 1942, est conservateur du médailler de la Ville. Et récemment, notre confrère Régis **Neyret** montra la place occupée par les imprimeurs **Audin** (Marius, Maurice et Amable) dans les institutions culturelles de Lyon. Aujourd'hui, si compétent soit-il, aucun amateur n'occupe de telles fonctions.

Dans le même temps, l'histoire se professionnalise. Les archivistes, issus de l'École des Chartes, publient des inventaires accompagnés d'utiles préfaces. Certains sont auteurs de savants ouvrages. Je pense aux **Guigue**, mais sait-on que, sortant de l'École des Chartes, Marie-Claude fut vérificateur des poids et mesures, puis percepteur ? L'enseignement de l'histoire est modifié profondément, dispensé d'abord par des professeurs de Lettres qu'aucune université d'enseignement et de recherche n'avait formés. La

faculté des Lettres, créée en 1809, recréée en 1838, suivie de l'Université de Lyon, combleront cette lacune.

Peut-on penser alors que la création de l'École des Chartes et la fondation de l'Université de Lyon sont la cause d'une distanciation entre les amateurs et les hommes de métier que leur formation et leurs fonctions dotent d'un prestige qu'aucun amateur ne peut revendiquer ? Peut-on parler d'une *intelligentia* universitaire ? C'est vrai en partie.

Pourtant, au moment même où les amateurs deviennent plus rares, certains s'imposent comme des découvreurs que les professionnels admirent et suivent. Pour n'en citer qu'un, ce sera encore Philippe Ariès « *qui a pressé notre passé de quelques questions aussi nouvelles que fondamentales : quelles étaient les attitudes de nos ancêtres devant la naissance, l'enfance, la famille, la sexualité, la mort ?* ».

De nos jours enfin, on constate que les tâches administratives des conservateurs d'archives les privent du temps consacré à la recherche historique dans laquelle avaient excélé leurs prédécesseurs. Ils n'ont guère le temps de guider les chercheurs dans leurs travaux. L'enseignement universitaire est divisé en périodes chronologiques (Antiquité, Moyen-Âge, époque moderne, époque contemporaine) et en spécialités (économie, démographie, religion...). Il est regrettable aussi que de nombreux étudiants oublient le chemin des archives après avoir obtenu leurs diplômes. Notons enfin que, depuis quelques décennies, la diversité des historiens s'est accrue d'un nouveau monde, celui des institutions officielles, locales, départementales et régionales créées et entretenues par les pouvoirs publics pour s'occuper de l'animation culturelle et du patrimoine. Elles privilégient les manifestations plus que la recherche.

L'amateur : naissance d'une vocation

Tous les chemins mènent à Clio, disait Philippe Ariès. Aujourd'hui, le monde des historiens amateurs est complexe et varié. On le rencontre dans les bibliothèques, aux archives et dans les multiples sociétés d'histoire locale ou d'histoire thématique.

Ce monde est formé d'hommes et de femmes, généralement « d'un certain âge », dont la vie professionnelle a mis en sommeil un rêve de jeunesse, un désir inassouvi, une vocation rentrée. Parvenus à l'âge de la retraite, ils tentent d'entretenir leur esprit et de combler leurs lacunes. L'histoire est, dit-on, la gymnastique des retraités.

Heureux celui dont un diplôme universitaire acquis sur le tard consacre les compétences, tel cet historien du mouvement saint-simonien ou celui des faïenciers lyonnais. Les experts, siégeant dans leur jury de thèse, témoignent de leur maturité, de l'étendue de leurs connaissances et de la pertinence de leurs modes d'investigation.

Ce qui caractérise l'amateur, c'est d'abord l'esprit de curiosité, le désir d'entrer dans un monde nouveau, celui d'apprendre et de comprendre. « *L'art de l'historien est de découvrir les causes qui ont produit des faits et en produiraient de tout autre à un autre moment* » (P. Valéry). Tant dans des archives locales qu'à la Bibliothèque nationale, j'ai vu des chercheurs exulter à la découverte d'un maillon manquant.

La nouvelle vocation peut être le fruit d'une rencontre. Qui ne peut évoquer une personne, une lecture qui a modifié le cours de sa vie, l'a introduit dans un monde qui n'était pas le sien ?

Le métier exercé peut conduire à l'histoire. L'amateur enrichit l'histoire de connais-

ces et d'une expérience que l'historien peut difficilement acquérir. Dans notre compagnie même, les exemples sont nombreux. Un architecte, un juriste, un médecin sont plus aptes que quiconque à s'intéresser à l'histoire de leurs professions. Ils y apportent non seulement leurs connaissances, mais aussi les comportements auxquels ils ont été formés : la rigueur du raisonnement scientifique, la méthode d'investigation judiciaire. Aux siècles derniers, les sociétés historiques réunissaient des juristes, des médecins, des administrateurs, plus rarement des militaires et des ecclésiastiques. Ces états tendent à disparaître, de même que les rentiers ou les aristocrates qui ornaient les conseils de ces sociétés. Rares encore étaient les hommes d'affaires ou les ingénieurs car les racines grecques et latines ne peuvent guère s'épanouir au jardin des racines carrées. Aujourd'hui, que l'amateur ait bâti des maisons, construit des machines, conquis des marchés, géré des capitaux, qu'il ait participé à des assemblées délibérantes ou qu'il ait enseigné son acquis professionnel, est utile à l'histoire.

La démographie, la linguistique, la sociologie, l'économie, l'étude des religions, l'architecture, la médecine... et bien d'autres disciplines fournissent des documents utiles.

D'autres voies conduisent à l'histoire.

Le goût de la généalogie est très ancien. Le généalogiste est un collectionneur d'ancêtres qui a cherché d'abord l'objet rare et précieux : le personnage ou la famille illustre à laquelle il est apparenté. La généalogie est devenue un art populaire. Les généalogistes, majoritaires parmi les lecteurs des services d'archives, tentent d'établir des records, en alignant le plus grand nombre d'ancêtres et de collatéraux. Des associations, des revues, Internet leurs permettent d'échanger avec des correspondants lointains qui ont en commun la devise « Tous parents ». Le sentiment d'appartenance à une lignée, à une parentèle, les rassemble alors que la vie professionnelle et les migrations familiales les ont dispersés. Ils sont pris d'affection pour tout parent nouvellement identifié.

La généalogie a ses propres limites. À définir un homme par trois dates (naissance, mariage, décès), on le réduit à un squelette. Or l'homme est fait de chair et de sang. Ses lieux de vie, la profession exercée, les responsabilités assumées, les événements subis, maîtrisés ou provoqués, les témoignages laissés révèlent sa personnalité, l'extraient de l'anonymat des statistiques démographiques. Quand le généalogiste dépasse la simple lecture de l'État civil et des registres paroissiaux pour étudier les multiples sources à sa disposition, quand il se plonge dans les minutes notariales, les délibérations municipales, les registres de métiers, les minutes de procès, il redonne vie au personnage et devient historien. Encore faut-il qu'il comprenne ce qu'il lit, pas seulement par la pratique de la paléographie mais par la connaissance de l'histoire et des institutions. L'homme ne se comprend que dans son environnement historique et géographique. Quoi qu'il en soit, la généalogie est un auxiliaire de l'histoire car l'histoire est faite par les hommes et l'homme ne se comprend que dans - et par - son environnement. L'histoire a choisi ses héros, les batteurs d'estrades et leur a érigé des statues. Le généalogiste fait revivre des « seconds couteaux » que les héros ont relégués dans l'ombre.

D'autres disciplines mènent à l'histoire. Le numismate date et classe des monnaies, des jetons, des médailles et y découvre des effigies, des monuments, des symboles, des événements commémorés. L'héraldiste identifie les individus, leur filiation et les propriétaires de monuments. L'archéologue a pris la place de « l'antiquaire », appellation du collectionneur de belles antiquités dans l'Ancien Régime. Par des indices ténus et lorsque

l'écrit a disparu, il tente de retrouver l'histoire de l'habitat, des techniques et des modes de vie.

Un individu vient à l'histoire quand il s'intéresse à sa maison, son quartier, son village. On ne s'installe pas dans une maison comme le coucou va nicher dans le nid d'un autre, tant est prégnante la présence de ceux qui nous y ont précédés. En visitant les vieux quartiers, on devient historien si l'on ne voit pas les façades comme un décor de théâtre, mais en tentant d'entrevoir, derrière les portes et les fenêtres, ceux qui y ont vécu, se sont réjouis ou ont souffert. Les *prixfaits*, les mémoires, les inventaires après décès sont d'une grande richesse pour reconstituer leur existence.

Une communauté touche à l'histoire quand elle s'intéresse à son patrimoine. Les écomusées et musées artisanaux en témoignent. On y trouve des outils, des costumes, des contes, des légendes, des chansons. Les anciens parlars sont constitutifs du patrimoine en ce sens qu'ils résultent d'influences et de migrations.

Commémorer un événement, célébrer un anniversaire, baptiser une rue, c'est se pencher sur son passé et parfois remettre en cause les idées reçues. Il en est ainsi des croisades, des guerres de religion, de la Révolution, de la loi de séparation. Dans les colloques du bicentenaire de 1789, des historiens de familles opposées ont découvert que les combattants du siège de Lyon portaient des uniformes semblables, arboraient la même cocarde tricolore, avaient prêté le même serment et que, dans la même proportion, leurs officiers avaient servi dans les armées du roi.

Les travers de l'amateur

On a opposé les sociétés de consommation culturelle aux sociétés de production culturelle. L'amateur est souvent un consommateur culturel passif, rarement un producteur actif. S'il choisit de se lancer dans la recherche d'archives, des dangers le guettent, des obstacles se présentent. Il n'a pas le recul de l'homme de métier.

Il doit agir avec patience et modestie. On évoque l'héroïsme du chercheur qui remue des monceaux de papiers que personne n'a lus pour en écrire d'autres que personne ne lira.

« *Combien de fois, disait Paul Cattin, a-t-on vu un chercheur compulsé fébrilement des monceaux d'archives et s'apercevoir avec dépit, après des semaines d'un travail intense, que le sujet avait déjà été traité par un prédécesseur et que tant d'heures précieuses ont été gaspillées en pure perte* ». S'il n'a, au préalable, dressé une solide bibliographie, s'il n'a accès aux colloques universitaires et aux bibliothèques spécialisées, il risque d'enfoncer des portes ouvertes. A contrario, à n'utiliser que des sources publiées, il prend le risque de ne rien apporter de nouveau, de répéter des erreurs et de continuer à les accréditer.

L'amateur se heurte à des chasses gardées. Des universitaires, des amateurs aussi, retiennent leurs informations craignant qu'on déflore l'ouvrage qu'ils n'écriront jamais.

Le chercheur est saisi de jubilation créative. « *Une foule de petites observations, sans rapport apparent entre elles, prennent un sens, une fois regroupées. Le sujet se précise, se structure et monte à la surface comme du fond des eaux* ». L'amateur, fier de ses découvertes, tend à les diffuser, sans les comprendre, les croyant d'intérêt général. Il a lu

et n'a pas compris **Siegfried** : « *il faut se hâter de parler des choses avant de les connaître, car après on n'ose plus* ». L'homme de métier le transperce du regard et de phrases incisives que les flatteries d'usage ne parviennent à dissimuler. D'autres renâclent à publier, car un document jusque alors inconnu changerait le sens de leur récit.

Les archives départementales occupent quarante kilomètres de rayons, les municipales dix kilomètres et les hospitalières presque autant. Le chercheur peut être découragé ou saisi d'effroi comme **Stendhal** tombant en syncope à l'entrée de la galerie des Offices. D'autres enfin sont victimes d'escrocs, tel cet ami qui avait communiqué une biographie manuscrite dont les anecdotes et les écrits furent attribués à un tout autre personnage, ce qui fut affirmé comme véridique devant Bernard **Pivot**.

Les conflits naissent d'opinions différentes. N'écouter qu'un son de cloche est partiel et partial. Un conférencier, se disant historien, exposa les guerres de religion, partant des seules doléances d'un parti. A l'inverse, un ami chartiste a relaté l'inauguration de la mairie d'Oullins vue par des journalistes du Progrès et du Nouvelliste qui ne semblaient pas avoir assisté à la même cérémonie : personnes rencontrées, discours entendus. *Testis unus, testis nullus* disent les juristes.

La tentation est grande de jouer les moralisateurs, de prendre parti pour son héros : j'ai été tancé par Louis **Trénard** pour avoir manifesté trop de complaisance pour celui dont j'écrivais la biographie. « *Vous n'avez pas le droit de juger* » m'a-t-il dit. Dieu seul sonde les reins et les cœurs... et il choisira les siens.

Plus grave est le travers de s'identifier à son héros. Un bâtonnier lyonnais a renvoyé à son gendre la biographie de Napoléon III, disant : « *ce n'est pas Napoléon III raconté par vous mais vous-même raconté par Napoléon III. Vous lui avez trouvé les qualités que vous croyez avoir, vous avez négligé les défauts que vous ne voulez pas reconnaître* ». Devons-nous accepter comme des livres historiques les biographies de François 1^{er} et d'Henri IV écrits par (ou pour) des hommes politiques ? Le travers des politiques est de chercher dans l'histoire la justification de leurs actes présents : la Révolution, fondatrice de la France moderne, occulte la Terreur et le despotisme de l'Empire.

L'amateur se place souvent dans la situation de celui qui connaît la suite de l'histoire. Il est tenté d'imaginer une logique, de croire que le déroulement des événements est rationnel. C'est oublier que l'histoire est faite par des hommes dont le comportement est, par nature, irrationnel. François **Furet** a montré qu'en 1789 personne ne pouvait prévoir ce qui arriverait et ce qu'il deviendrait en 1793 et 1794 ? L'histoire a des raisons que la raison ne connaît pas. L'amateur a-t-il une représentation mentale d'aujourd'hui ou contemporaine de l'événement ? C'est le péché d'anachronisme.

Le parti pris et l'absence d'esprit critique interdisent de départager la vérité historique des textes de propagande. Chacun sait aujourd'hui que les bulletins de la Grande Armée et le Mémorial de Sainte-Hélène sont des écrits publicitaires et que le général Bonaparte, reçu à Lyon en 1802 et auréolé de gloire, avait été défait à Marengo.

L'ignorance de l'écriture et du vocabulaire conduit à d'autres bévues.

L'absence de formation à la paléographie est compensée par une lecture assimilable à la méthode globale dont on connaît les méfaits.

D'autres erreurs encore... Un étudiant débutant croyait trouver dans le nom de « rue du Plat » un hommage à sa famille. Un chercheur, pourtant chartiste, admirait la piété et la tendresse d'un testateur « recommandant son âme à Dieu, la Vierge et tous les saints » et léguant des biens à « sa très chère et vénérable épouse ». S'il avait tourné les pages du minotaire étudié, il aurait vu les autres testateurs animés de sentiments semblables. D'une manière répétitive, le notaire use de formules convenues et dépourvues de sens comme : « malgré ma demande instante, il refuse tout don aux hôpitaux, en particulier à ceux des saints Maurice et Lazare », habituel en Savoie. Deux généalogistes écrivirent que leurs ancêtres furent appelés à siéger au Conseil du roi. Grave erreur, quand on sait que la charge de Conseiller du roi, n'entraînant aucune obligation, serait qualifiée aujourd'hui de produit financier, disponible sur le marché, revendable, si possible avec profit, lorsque sa possession a produit l'effet souhaité : une exonération fiscale héréditaire. Ce florilège d'erreurs n'est pas clos ici.

Amateurs et gens de métier

À lire ce qui précède, on pourrait croire qu'amateurs et professionnels forment des mondes inconciliables. Je ne le pense pas. Depuis Vatican II, l'Église reconnaît la place des laïcs à côté des clercs. Pourquoi les historiens ne le feraient-ils pas ?

L'amateur devra probablement limiter son champ de recherche à une période (trois ou quatre générations), à un espace (Lyon, par exemple), à un domaine (art ou technique, société, économie, religion). Dans ces limites, il peut satisfaire l'exigence d'excellence.

Mû par la gratuité de son action et le plaisir qu'il y trouve, il dispose de temps. Aucune échéance ne le contraint. L'érudition lui est ouverte, les ressources sont immenses. À l'exemple de ses prédécesseurs, il peut constituer des fichiers prosopographiques ou géographiques, dénicher des textes inexplorés. Les correspondances, les journaux personnels, les chroniques insuffisamment exploités sont d'une grande richesse documentaire. Au cours d'une recherche, il se peut qu'un événement émerge, qu'un individu prenne corps. S'il a la sagesse de ne pas emprunter le chemin de traverse qui l'éloigne de son but, il a cependant réuni les premiers matériaux d'une prochaine étude. Les archives recèlent une multitude d'informations sur des personnages qui n'auront jamais l'honneur d'un dictionnaire.

Restant dans le domaine de la gratuité et du bénévolat, l'amateur peut répondre aux multiples sollicitations de clubs et d'associations, avides de conférences, un domaine que les professionnels ne peuvent satisfaire.

L'historien doit dire « la vérité, toute la vérité, rien que la vérité ». Qui peut se vanter de détenir la Vérité ? Chacun possède sa part de vérité. L'innocence et la liberté de l'amateur lui confèrent peut-être un devoir d'impertinence. L'histoire officielle est manichéenne, victime des gourous de la pensée unique, assujettie à « l'historiquement correct » dénoncé par Jean **Séville**. Les maîtres ont ancré en nous des dogmes qu'il serait sacrilège de mettre en cause. Pourtant François **Furet** et Yann **Faucher** ont osé remettre en cause **Aulard** et **Mathiez**. L'amateur a sa place dans ce concert.

Face à une pièce d'archive, le chercheur, est isolé. Il a certes la grande joie de communiquer avec l'auteur de cette pièce. Il touche le même papier, sent les hésitations de sa plume, voit ses ratures. Il exulte en découvrant la pièce du puzzle qui révèle l'image. Mais

il gagne à travailler en réseau. Les usagers des archives se retrouvent devant la machine à café pour échanger sur leurs sujets de recherches et les sources explorées. Les organes directeurs de la Société historique de Lyon réunissent, à part égale, des universitaires, des chartistes et des amateurs éclairés. Les passionnés d'histoire et de valorisation du patrimoine local sont encadrés par des professionnels à Saint-Laurent-de-Chamousset ou dans les groupes du Préinventaire. L'Union des sociétés historiques du Rhône mobilise des « gens de métier » pour assister les historiens locaux. Ainsi peut-on aider des hommes, et des femmes, de bonne volonté, n'ayant pas eu la chance de recevoir une formation suffisante, éloignés des services d'archives et des grandes bibliothèques, plus aptes à écrire l'histoire contemporaine par le recueil de documents et de témoignages.

Les archives recèlent des richesses inexplorées. Les écoles et l'université ont généré un monde de professionnels de l'histoire et les amateurs se sont perpétués. Deux mondes cohabitent aujourd'hui. Sont-ils condamnés les uns à admirer et envier ceux que formation et fonction institutionnalisent dans la recherche et l'écriture de l'histoire, la considérant comme un domaine réservé, les autres comme des intrus qui les dérangent dans leurs habitudes et certitudes ? J'ai tenté de montrer la complémentarité de ces deux mondes. Dans l'orchestre de Clio, l'amateur peut jouer de certains instruments et se limiter à quelques pièces du répertoire mais pour tenir son rang, il doit se rendre irréprochable. Aucune fausse note ne lui est tolérée.

Je suis un amateur avec ses lacunes et ses handicaps. Merci de m'avoir accueilli parmi vous.

4 JANVIER 2005

Communication de notre nouveau président Denis-Clair LAMBERT VIKINGS, NORMANDS ET ANGLO-NORMANDS

La conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, à la suite de la victoire de Hastings, ne laisse pas de nous surprendre après tant de tentatives jusqu'alors infructueuses. Comment un duché de dimensions et de population restreintes, dont l'unité était fragile, est-il parvenu en quelques années à conquérir un territoire aussi vaste, puis l'administrer, le coloniser et assurer jusqu'aux débuts de la Renaissance la souveraineté des dynasties anglo-normandes puis angevines ?

Nous vous soumettons trois interrogations auxquelles nous ne pouvons apporter bien souvent des hypothèses contradictoires et des réponses de « normand » :

- I. Qui étaient les Vikings et les Normands ?
- II. Comment expliquer la conquête éclair de Guillaume le Conquérant ?
- III. La civilisation anglo-normande fut-elle notre meilleure colonisation ?

I. QUI ÉTAIENT LES VIKINGS ET LES NORMANDS ?

Pour la plupart d'entre nous, les « Normands » sont les habitants de notre Normandie française. Pour les Anglais, les peuples de la mer du Nord et même les Français du haut Moyen-Âge, les Normands (*Normans* ou *Northmen*) étaient les envahisseurs, venus de la mer. Ils étaient précédés par des hordes de pirates et guerriers, qui détruisaient les abbayes et les églises et massacraient les populations : on les appela « Vikings ». Dans un second temps, les conquérants affluaient et créaient des colonies de peuplement. Ils venaient le plus souvent du Danemark, de la Suède ou de la Norvège. En fait, depuis la fin de l'Empire de Charlemagne († 814), les îles et le littoral de la mer du Nord étaient périodiquement investis par ces incursions. Ainsi, les Saxons et les Angles avaient, au cinquième siècle, colonisé le Sud de l'Angleterre, les Pictes et les Écossais harcelaient les îles britanniques et les Celtes se replièrent sur le Pays de Galles et la Cornouaille, puis émigrèrent vers notre petite Bretagne.. Cependant les invasions maritimes les plus marquantes, au IX^e et X^e siècle, furent celles des hommes du Nord à l'apogée de la période Viking. Les Vikings avaient conquis la plupart des îles, les plaines littorales et les façades atlantiques ; ils étaient devenus maîtres de la mer baltique et de la mer du Nord, jusqu'en Islande et au Groenland, puis ils parviendront même en Amérique. Ils occupaient une grande partie du Sud de l'Angleterre où les Danois avaient fondé un État appelé *Danelaw*. Surtout les Vikings étaient les maîtres de la Normandie où ils avaient établi une dynastie : le premier duc de Normandie était norvégien.

Le duché de Normandie devint une province riche et puissante. Les régions voisines étaient périodiquement victimes des raids des Normands de Scandinavie, de la Somme au Vexin, de la Seine à la Loire, cependant les Normands de l'embouchure de la Seine et du Cotentin étaient plus que tout autres façonnés par l'empreinte scandinave. En effet les

envahisseurs s'y étaient installés en plus grand nombre et, au terme de quelques générations, ils s'étaient fondus dans la population en contractant des unions avec les autochtones, bref il s'était produit un métissage.

D'où venaient les Vikings ?

La provenance des Vikings a suscité des débats passionnés depuis le milieu du XIX^e siècle, quand sociologues et anthropologues se sont interrogés sur l'origine des races humaines, leur diversité et leur inégalité, les causes des migrations et invasions et les répercussions du métissage. Ce débat est loin d'être clos.

Trois hypothèses s'affrontent :

- La thèse initiale était celle d'une **origine gothique** et teutonne, les Vikings seraient des Germains, tribus apparentées au Goths ;
- Une **piste troyenne** à l'époque mythique de la guerre de Troie, les survivants se seraient dispersés en Asie mineure, puis auraient émigré vers la Baltique, les Troyens seraient alors des méditerranéens grecs ou gréco-romains ;
- La troisième piste apporterait les origines les plus ancienne, c'est la piste des Ases et l'**hypothèse aryenne**, ce fut celle qui fit couler le plus d'encre : ces tribus asiatiques (Ases) proviendraient du Caucase et de l'Afghanistan à l'époque védique, donc une origine indo-européenne. Et si tout simplement, comme le pensent de nombreux scandinaves, leur peuples étaient autochtones, certes métissés sous les invasions des Cimbres, des Jutes et des Goths, voire de petites migrations venues d'Asie mineure ?

1) La piste des Goths et des Germains.

La piste gothique et germanique est la plus séduisante pour nos voisins allemands. La mythologie scandinave n'est-elle par d'origine germanique ? Les Vikings chantaient et exaltaient les merveilles du Walhalla, les combats mythiques et les prouesses de Siegfried. Les langues scandinaves et saxonnes étaient proches des langues germaniques. Et surtout les traits physiques attribués aux Vikings ne sont-ils pas typiquement germaniques ? Ils étaient grands et forts, blonds ou roux aux yeux bleus, à la différence des peuples de la méditerranée, enfin leurs femmes aux tresses blondes étaient si belles ! Ces descriptions sont-elles entièrement probantes ? Il ne faut pas oublier que l'art du portrait est très tardif. Certes les Grecs et les Romains avaient sculpté et dessiné des portraits des grands hommes et des femmes célèbres criants de vérité, mais vers l'an Mil nul portrait de Olav Trygvasson, Knut le Grand, Harald Hardrada ... Nous sommes restées des esquisses, des silhouettes de bande dessinée comme dans la tapisserie de Bayeux. Bref les caractéristiques attribuées par le national-socialisme aux aryens de race pure, dont le modèle était suédois ou prussien, étaient germano-scandinaves, pour les Grecs et les Caucasiens c'est moins sûr.

Aux débuts de l'ère chrétienne, les grandes invasions terrestres difficilement contenues par les légions romaines déferlaient sur l'Europe orientale et occidentale. Beaucoup de ces tribus étaient d'origine scandinave : les Angles, Vandales et Jutes venaient du Danemark, les Burgondes de la Baltique, les Goths (Göteborg) de la Suède. Tous émigraient vers le Sud et l'Ouest : les Cimbres avaient quitté le Jutland, les Teutons s'étaient établis à l'embouchure de l'Elbe. Les Goths étaient les plus nombreux, concentrés autour de la Vistule, mais dispersés dans toute l'Europe orientale et septentrionale, ils étaient colonisateurs et essaïmaient partout. En Gaule, les Francs, qui étaient également des Germains, avaient

progressivement consolidé un royaume, alors que les Wisigoths s'établissaient dans la péninsule ibérique : l'Europe devenait progressivement teutonnes ! A partir du IV^e siècle, de nouvelles tribus essentiellement scandinaves empruntèrent la voie de la mer pour attaquer de nouveaux royaumes : leur cible privilégiée était l'Angleterre. Ce sont d'abord des Angles, des Saxons et des Jutes. En revanche à la fin du millénaire, du IX^e au XII^e siècle, les grandes invasions maritimes se succèdent, c'est l'apogée de la période Viking : les envahisseurs sont Danois, Norvégiens et Suédois.

Comme les Goths et les Germains ont occupé pendant plusieurs siècles le Danemark et le Sud de la Suède, ils ont inéluctablement participé à la genèse et à la spécificité des peuples scandinaves.

Et pourtant il manque une composante pour épouser pleinement la thèse de l'origine germanique : les peuples de l'Europe médiane n'étaient pas des navigateurs, ces guerriers étaient des fantassins et des cavaliers. Cependant en occupant les rives de la Baltique, au contact d'un peuple de marins expert dans la construction des navires de pêche et de guerre, les Germains seraient à leur tour devenus navigateurs.

Il y a une seconde objection d'ordre démographique à la thèse d'une origine germanique : les Goths et Germains étaient-ils assez nombreux pour assurer leur prédominance génétique ? La plupart des historiens estiment que les invasions « barbares » venues de l'Est étaient des « raids » motivés par le butin et conduits par de petites troupes qui se retiraient laissant les terres dévastées et les populations massacrées. Malheureusement la connaissance de la population, de sa composition et de sa densité, est trop imparfaite pour que l'on soit en mesure d'évaluer le poids démographique de tel ou tel courant migratoire. La Scandinavie actuelle représente 5% de la population européenne (sans la Russie), il est vraisemblable qu'elle n'atteignait pas cette proportion à l'époque de la pénétration Viking; peut-être 200 à 300 000 habitants. Pour le monde scandinave, la population était concentrée au Danemark et dans le Sud de la Suède, la population initiale de Lapons et de Finnois repoussée au Nord était très restreinte.

L'Allemagne et l'Europe danubienne plus fortement peuplées avaient des surplus démographiques. Pour façonner une ethnie nouvelle germano-scandinave, il eut fallu qu'au cours de plusieurs générations les envahisseurs et colonisateurs fussent aussi nombreux ou davantage que la population initiale, or les grandes invasions ont rarement excédé quelques dizaines de milliers d'envahisseurs. L'objection n'est pas dirimante car en moins de deux siècles les Danois et Norvégiens ont façonné notre Normandie qui était beaucoup plus peuplée que la Scandinavie. L'argument démographique a une autre portée dans l'hypothèse aryenne, car les pays asiatiques étaient déjà très peuplés, ils pouvaient susciter des invasions massives et en quelques générations métisser une petite population, mais c'est une autre hypothèse. Enfin la dernière question lancinante posée par les grandes invasions des débuts du Moyen-Âge est de savoir si ces fondateurs de la « civilisation » viking étaient barbares ou civilisés ? Sur ce plan, les chroniques de l'époque présentent ces envahisseurs, qu'ils soient Goths ou Teutons et plus tard Vikings, comme des « barbares » féroces et impitoyables, mais bien souvent par ce qu'ils étaient païens et non chrétiens.

2) La piste troyenne.

Les légendes scandinaves ont souvent évoqué une piste troyenne ; elle fut accréditée

quand l'Europe du haut Moyen-Âge et de la Renaissance fut séduite par la « mode » gréco-romaine. Les Irlandais, Islandais et Anglais ont évoqué dans leurs légendes la venue à une époque très reculée d'exilés chassés par la guerre de Troie. La guerre de Troie, contée par Homère, et les récits des exploits d'Ulysse apportaient à ces peuples de la mer l'origine la plus prestigieuse. Suivant les vestiges de la ville de Troie, si souvent détruite par les séismes, les incendies et les sièges, on pourrait dater la destruction de Troie à l'époque mycénienne entre le quatorzième et le douzième siècle avant l'ère chrétienne. Après une première localisation en 1822, les missions archéologiques identifièrent en 1930 en Asie Mineure le site de Troie VI à proximité des Dardanelles sur la côte de l'Anatolie. Malheureusement les vestiges fort restreints ne permettaient pas de déceler des points de concordance avec les objets les plus anciens de la civilisation viking. Quand s'était produite la migration vers le Nord ? Les vaincus auraient d'abord séjourné au fil des générations en Turquie et au Moyen Orient et subi les conquêtes des Perses, des Grecs et des Romains, puis chassés par les légions romaines ils auraient entamé leur progression vers le Nord, en direction de la Baltique et de la Scandinavie.

La thèse troyenne est séduisante pour trois raisons :

- ils étaient des guerriers valeureux et redoutés et des marins accomplis, ils formaient une race réputée pour sa taille et sa beauté, des hommes aux yeux bleus suivant la légende ;
- leurs navires avaient sillonné toute la méditerranée, donc des navigateurs comme les Vikings ;
- enfin une proximité culturelle et religieuse. Les Dieux des Vikings étaient proches des divinités gréco-romaines : Odin le dieu de la Guerre et Thor celui du feu et du tonnerre. Comment ne pas songer à Zeus et Jupiter ! Enfin leur écriture, celle des runes et des pierres où sont gravées les légendes de l'Edda, comportaient des caractères plus proches du mycénien que du latin. Ce qui semble moins vraisemblable dans l'origine grecque des Vikings est le fait que les méridionaux sont bien souvent bruns, de petite taille et aux yeux noirs. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a des bruns aux yeux bleus et que les guerriers ou marins pouvaient être choisis pour leur force et leur taille, car la légende dit que les Troyens étaient grands, blonds et aux yeux bleus !

3) La piste des « Ase » et l'hypothèse « Aryenne ».

Les sagas scandinaves ont fait le plus souvent référence à une origine indo-européenne, celle de tribus surgissant d'Asie, par la piste des « Ase », leur dieu Odin étant un prestigieux chef Ase. Ces derniers étaient des « Aryens », semble-t-il originaires du Caucase et de la région formée par le Daghestan, l'Abkhazie, l'Ossétie et la Tchétchénie. Leur pénétration n'était pas une invasion brutale, mais un exode continu qui aurait persisté pendant plusieurs siècles. Ils avaient émigré vers la vallée de l'Indus à l'époque où s'achevait la civilisation de Mohenjo-Daro. Ils fondèrent entre le troisième et le deuxième millénaire avant notre ère, l'empire védique qui laissa une profonde empreinte de l'Inde. La noblesse des aryens était formée par les prêtres et les guerriers, ceux-ci apportèrent à l'Inde son écriture et sa langue, l'Hindi, dérivée du sanscrit védique et ses textes sacrés du Véda. Leur religion devint le Brahmanisme et leur organisation sociale le régime des castes.

La conquête aryenne de l'Inde a perduré plus d'un millénaire. L'empire s'était étendu

progressivement à la vallée du Gange, couvrant le Nord du sous-continent, il s'était élargi en direction du Sud vers le Dekkan et la côte de Malabar. Au cinquième siècle av. J.-C. vint le temps des grandes invasions. Les Perses d'abord : Darius Ier fit de l'Indus une satrapie. Les Grecs dans un second temps : Alexandre le Grand conquit à son tour le nord de l'Inde jusqu'aux confins de l'Himalaya. Dans un troisième temps, les légions romaines partirent à l'assaut du Proche Orient. Le déclin de l'empire védique depuis le cinquième siècle n'était pas seulement le prix des défaites militaires, mais celui de la concurrence des religions nouvelles qui proliféraient : Zoroastriens et Mazdéens venus de Perse, adeptes du Jaïnisme et surtout du Bouddhisme. Quand les Aryens entament leur migration, mille ans plus tard, vers l'Occident, le christianisme à son tour se déplace vers l'Orient et remonte la route de la soie vers l'Inde et la Chine. Enfin la grande expansion au Proche Orient de l'Islam à la mort du Prophète pénètre à son tour en Inde et les conquêtes y installeront pour une longue période des dynasties musulmanes.

Et pourtant, en dépit du brassage ethnique, religieux et linguistique, l'emprise sociale de l'aryanisme a persisté. La caste des Brahmanes resta dominante tant que les nobles préservèrent leur endogamie. Ils ne pouvaient conserver leurs privilèges qu'en renonçant à toute mésalliance. Cette nostalgie d'une race noble et pure exempte de toute ascendance sémitique accrédita plus tard la recherche de ces lointaines ascendances, celle d'une race aryenne originelle.

Les légendes scandinaves situent également la migration des Ases aux lendemains de l'effondrement de l'empire romain au cinquième siècle de notre ère. Ils auraient emprunté les relais de la route de la soie, traversant la Mésopotamie et la Turquie ou longeant la mer Caspienne et la mer Noire. Puis ils remontèrent vers le Nord à travers la Russie le long des voies navigables (Don et Dniepr) en direction de la Baltique. Les conquérants étaient, comme les Troyens, des navigateurs avertis, écumant depuis longtemps l'océan Indien. Quand les fleuves n'étaient plus navigables, ils roulaient leurs navires sur des troncs d'arbres sur des centaines de kilomètres. Cinq siècles plus tard les Vikings de Scandinavie empruntèrent ces mêmes voies vers le Sud : ils roulaient toujours leurs navires, mais sur des madriers montés sur roues.

Les Vikings de Russie étaient moins des troupes de guerriers et de pillards que des expéditions de commerçants qui animaient les grandes villes marchandes : Novgorod et Kiev ; ils convoiaient leurs marchandises vers le Bosphore et Byzance. Souvent qualifiés de « Varègues », les Vikings de Russie se heurtaient aux Cosaques, aux Juifs et aux Arabes. Beaucoup d'entre eux se sont établis dès le cinquième siècle en Russie ; certains fondèrent des dynasties, tel que le Danois Rurik, dit le « Rus » (820-879), qui fonda un royaume à Kiev. Son petit-fils converti au Christianisme, le grand duc Saint Vladimir (978-1015), unifia les royaumes de Novgorod au Nord et de Kiev au Sud et fut le fondateur de la Russie. Les dynasties viking régnèrent jusqu'aux Romanov en 1613. Le but commercial était de contrôler Byzance, voire Damas et Bagdad. Ces Varègues d'orient se firent seconder par des troupes de guerriers vikings, mais il leur fallait conclure des alliances. Ils finirent par se mettre au service des empereurs de Byzance et furent rapidement les guerriers mercenaires les plus recherchés et les commandants de leurs navires de guerre.

Les hypothèses toujours diverses de l'origine des Vikings et de l'époque de leur pénétration en Scandinavie font persister les mêmes approximations, elles concordent cepen-

dant sur une datation approximative entre le quatrième et le cinquième siècle de notre ère. Il en découle une longue durée entre le moment de leur pénétration ou invasion et l'apogée de l'empire viking. En Suède, la saga des « Inglings », rois qui avaient régné pendant trente générations depuis le cinquième siècle, fait une référence explicite à leurs ancêtres Ases et à leur fondateur, Odin, qui aurait été le chef ase le plus valeureux. L'époque viking, celle des conquêtes, débute au neuvième siècle : pendant près de 250 ans, l'Europe occidentale, la Russie et la Méditerranée ont subi les assauts successifs des pillards scandinaves. Au milieu du XI^e siècle la menace viking s'atténue, les armées danoises et norvégiennes furent souvent repoussées, la Scandinavie était unifiée et ses rois étaient devenus chrétiens. Bien plus, les Normands d'Occident et d'Orient s'étaient assimilés et les pays conquis étaient devenus autonomes, en particulier les îles britanniques. De nombreux historiens sont restés conscients du passif de l'époque viking : le prix à payer par l'Europe, y compris le duché de Normandie, a été considérable en termes de destructions matérielles et de pertes humaines. La politique des envahisseurs était celle de la terre brûlée.

D'où venaient les Vikings ? Les représentants d'une race « blanche » originelle, une race non métissée, une race prédestinée qui fonderait la civilisation la plus avancée ? Ou, à l'opposé, un peuple barbare au sang mêlé, descendant des Teutons et des Grecs ou plus encore des Turcs, Daghestani ou Pakistanais !

Le duché de Normandie.

A l'aube du IX^e siècle, la Normandie était un démembrement de la Neustrie. Les premières incursions des Vikings débutèrent pendant les années 840-850. Au début il s'agissait d'incursions saisonnières de quelques navires et de petites bandes armées qui pillaient les villes de monastères ; ils les brûlaient et repartaient avec leur butin et les rançons exigées pour la libération des notables. Ils ont brûlé la ville de Rouen, puis attaqué celle de Nantes et occupé l'île de Noirmoutier. Progressivement ils pénétraient plus avant le long de la Loire et de la Seine, ils firent jonction avec des armées terrestres venues de l'Allemagne et de Frise et se dirigèrent vers le Rhin. Les Vikings étaient presque partout en Gaule, périodiquement ils firent le siège de Paris. Mais c'est en Neustrie que l'offensive était la plus systématique : la Normandie fut mise à sac et progressivement occupée par les Danois, elle devint une base arrière pour attaquer le roi de France. Or les derniers rois carolingiens étaient très faibles : ils se résignaient à payer des rançons plutôt que de livrer bataille.

Du Cotentin à la Picardie on pouvait observer une juxtaposition de comtés et de baronies se livrant aux guerres privées. Et pourtant c'est dans cette région d'anarchie féodale que se formera le duché de Normandie. Les frontières n'étaient pas sûres et les provinces voisines ne rêvaient que de mettre la main sur la Normandie : au Nord les Flandres, au levant le royaume de France, au midi l'Anjou et au couchant le duché de Bretagne. La langue dominante était alors un patois picard, mais il existait de nombreux dialectes normands.

La population était hétérogène. Sur les côtes, le peuplement initial juxtaposait les Gaulois, les Francs et les Celtes, mais également les Flamands au nord de la Seine. Les populations autochtones se mêlèrent aux occupants Danois et Norvégiens, qui s'unirent aux femmes du pays. Au terme de cinq à six générations, beaucoup de familles avaient

des ancêtres scandinaves, il se formait un métissage. Cette marque se retrouve aujourd'hui dans les patronymes et les noms de lieu qui incorporent souvent une racine scandinave. Les blonds et les roux n'étaient pas rares, les hommes et les femmes devenaient plus grands, ils étaient souvent dolichocéphales. Les apparences étaient différentes à l'intérieur des terres où les Vikings étaient peu nombreux. Dans le Hiémois, l'Avranchais ou le pays d'Ouche, le peuplement celte était prédominant : les têtes étaient plus rondes, les corps plus trapus, les yeux et les cheveux plus foncés. La composition ethnique restait proche de celle des régions limitrophes : Bretagne, Perche ou Maine.

Sur le plan démographique, il est difficile d'apprécier la dimension de la population de notre Normandie. On peut toutefois rappeler que, suivant les estimations des historiens de la population, la Gaule aurait atteint près de 5 millions d'habitants à la fin de l'occupation romaine, cependant les invasions terrestres seront suivies d'une très forte diminution de la population : au milieu du millénaire il ne restait que 3 millions d'habitants. Comme, après la première épidémie de peste, la population se reconstituait lentement, la Gaule du neuvième siècle aurait retrouvé 5 millions d'habitants. L'époque n'était guère favorable à l'expansion démographique, car les hivers devenaient plus rudes et la permanence des guerres privées et des invasions maritimes ont inéluctablement réduit la population, notamment en Normandie. Bref le peuplement de cette région était beaucoup plus restreint que celui de l'Angleterre, qui atteignait cependant à peine un million d'habitants.

Or la Normandie des ducs, à l'aube du X^e siècle bénéficiait de deux atouts : la population était dense pour l'époque et les paysans disposaient de terres riches et bien arrosées ; en second lieu on y observe une expansion démographique rapide aux débuts du millénaire en raison d'une forte natalité, qui assura ultérieurement le courant migratoire vers l'Angleterre. Les historiens ont souvent attribué ce renouveau démographique au défrichement des forêts par les moines cisterciens qui permit d'accroître les superficies cultivées et les ressources alimentaires. L'accroissement de la population ne suffit pas à expliquer la capacité de conquête, les Normands vikings étaient un peuple guerrier avide d'expansion territoriale. Le régime féodal leur apporta les moyens de cette expansion : les Danois tenaient tous les leviers de commande, ils avaient les seigneuries, les terres et le pouvoir de commandement des armées. De même ces Normands de Normandie après la victoire de Hastings, prirent en Angleterre la place des Danois, Saxons et Angles et l'Angleterre à son tour connut une expansion démographique alimentée par un flux continu de nouveaux arrivants.

Le premier duc de Normandie était un chef de guerre norvégien, Hrolf, qui se fit appeler Rollon. Ce guerrier redouté était d'origine noble, frère du Järl des Orcades : il était apparenté aux familles régnantes du Danemark et de Norvège et surtout aux dynasties scandinaves qui avaient pris racine en Angleterre. Rollon a pris le pouvoir ducal en 911, l'année même où il signe avec le roi de France, Charles le Chauve, le traité de Saint-Clair-sur-Epte. Cet accord lui cédait le Vexin normand. Le duc a fondé une dynastie : treize ducs se succéderont jusqu'à Jean sans Terre (1199), qui fut roi d'Angleterre, mais Henri III son fils, finit par céder la Normandie à Philippe Auguste qui en fit une terre française. Le duché de Normandie a subsisté pendant près de trois siècles.

Depuis Rollon six générations s'étaient succédées jusqu'à l'avènement de Guillaume le Conquérant, les ducs avaient lutté avec opiniâtreté contre les révoltes des grands féo-

daux avant de pacifier la province, mais la « paix normande » durait peu et Guillaume, comme ses prédécesseurs, fut confronté aux révoltes permanentes des barons. La Normandie du onzième siècle avait cependant sécurisé peu à peu ses frontières en préservant à l'Est ses alliances avec les Flandres et le royaume franc. Les conflits frontaliers ont longtemps persisté avec la Bretagne, le Maine et l'Anjou ; or le duché ne pouvait préserver son unité qu'en faisant respecter aux barons récalcitrants leurs liens de vassalité et en repoussant leurs alliés venus de l'extérieur. L'essentiel restait pourtant les relations avec le royaume franc. Sur ce plan, Guillaume poursuivit la politique de son père le duc Robert en se rapprochant des rois de France et de l'Église, et surtout du roi d'Angleterre Édouard le Confesseur.

Suivant le médiéviste Paul Zumthor, la Normandie de l'an mil avait acquis une avance juridique, économique, administrative et politique au regard des « pays français ». Les alliances matrimoniales avaient renforcé les liens avec les comtes de Flandres, les ducs de Bretagne et les rois carolingiens puis capétiens ; ces alliances seront précieuses lors de la conquête de l'Angleterre. Les ducs avaient bénéficié de longs règnes et le domaine ducal s'élargissait, en échappant au morcellement qui s'opérait au gré des successions dans les provinces voisines.

Le dernier atout de la Normandie fut l'alliance entre les ducs et l'Église. Les scandinaves christianisés et les ducs normands, le plus souvent très pieux, ont assuré l'Église de leur soutien et plus particulièrement les ducs ont constamment encouragé le mouvement de réforme venu de Cluny. Au début les Danois avaient systématiquement détruit les églises et monastères, il fallait reconstruire. Sous le règne des ducs, les établissements religieux prirent un essor et les nouvelles abbayes acquirent un renom considérable. C'est en Normandie que s'épanouit le style architectural « normand », qui sera plus tard identifié comme « roman ». Certes le style roman se répandit à la veille de l'an mil en Italie, en Espagne, en Poitou et en Bourgogne, mais la contribution de la Normandie fut majeure. Les conquêtes des Normands et celles de l'empire des Plantagenêt ont assuré l'essaimage du style roman, puis gothique, en Angleterre et dans l'ensemble de l'Europe. Il y avait cependant un passif : l'alliance des royaumes et de l'Église était une pièce du *processus de féodalisation* du monde occidental, qui suscitera bien des sources de sclérose, du fait que les évêques et les abbés étaient pour la plupart issus des grandes familles féodales, souvent plus riches et puissants que les comtes et barons. On estime cependant que la tradition égalitaire scandinave et normande tempérerait la rigueur des traditions germaniques de la féodalité. La réaction chauvine toujours vivace en Normandie tend à glorifier l'avance culturelle et politique des chefs et des élites normandes et oblitère quelque peu les débordements de violence et de cruauté de l'époque. Cela contraste avec les récits des victimes des raids vikings et des guerres privées : ils dénonçaient ces comportements de voleurs et d'assassins et faisaient remarquer que les ducs et leurs vassaux ne se privaient pas de brûler même les villages ou les églises et de massacrer les populations.

II. COMMENT EXPLIQUER LA CONQUÊTE ÉCLAIR DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT ?

Guillaume de Normandie fut tout au long de sa vie un guerrier, d'abord pour imposer sa souveraineté à ses vassaux en Normandie, puis pour conquérir et pacifier l'Angleterre, enfin pour rétablir son autorité en Normandie. Il est né en 1027 et a vécu 60 ans. Il convient

de retenir trois repères de son règne : les 40 années de pacification et de consolidation du duché de Normandie, la préparation et conquête éclair de l'Angleterre en 1066, et la difficile gouvernance des deux territoires, royaume d'Angleterre et duché de Normandie, puis la préparation de sa succession.

1) Comment Guillaume devint le plus puissant des ducs de Normandie ?

Guillaume eut beaucoup plus de difficultés que ses prédécesseurs à faire admettre sa légitimité à la noblesse normande. Il y avait une bonne raison, Guillaume était un enfant bâtard. L'objection semble ridicule à l'époque, tous ses ancêtres étaient nés d'une concubine, ce qui traduisait la persistance des traditions scandinaves. Il faut ici rappeler les circonstances romanesques de la naissance de Guillaume, celles que tous les récits et « romans » de l'époque ont glorifié, qui ont émerveillé certains biographes tels que le romancier Roger de La Varende (lui-même normand).

Le père de Guillaume, sixième duc, Robert I^{er}, devient duc en 1026. C'était également un combattant toujours en campagne contre ses vassaux. Ses adversaires l'avaient surnommé Robert le Diable, l'accusant d'avoir assassiné son frère pour prendre sa place. Ses alliés, obligés et admirateurs, le nommèrent Robert le Magnifique, en raison de sa générosité, sinon prodigalité. Dès son avènement, le duc se heurta à la coalition formée par l'évêque de Bayeux, par son vassal le plus irréductible, Guillaume de Bellême, et par son cousin Alain, le duc de Bretagne : il s'en suit de longues années de guerre intestine. En fait, le duc Robert en 1026 avait à peine 17 ans, il était jusqu'alors comte d'Hiémois : alors qu'il rentrait de campagne, il vit du haut du donjon de son château de Falaise une belle jeune fille qui lavait du linge dans la rivière en chantant. Aussitôt il en tombe amoureux, la fait entrer au château et en fait sa compagne. C'était Arlette Herléva, fille d'un peaussier et embaumeur dénommé Fulbert, que le duc dédommagera. Elle lui donna deux enfants, une fille qui sera richement mariée et un fils Guillaume qui naît en 1027. Le duc Robert restera très attaché à son ancienne concubine, qui élèvera Guillaume pendant ses jeunes années. Plus tard il la maria au sieur Hellouin de Conteville, dont elle eut plusieurs enfants, en particulier Robert (de Mortain) et Eudes (de Bayeux) les demi-frères de Guillaume. Le fils d'Arlette fut appelé à la cour de Rouen pour se former au combat et recevoir quelque instruction des moines et précepteurs. Entre temps, le duc Robert avait eu des épouses légitimes et des concubines, mais aucun descendant mâle, sauf Guillaume.

Robert le Magnifique ne régna qu'une décennie, il était devenu très pieux et décida de partir en terre sainte en pèlerinage à Jérusalem. Le périple de Robert justifia sa réputation de *magnifique* : pour l'entrée à Constantinople, il avait serti les sabots de ses chevaux de splendides fers en or, qui se détachèrent et furent ramassés par la foule et il régla les droits d'entrée de la ville aux pèlerins pauvres. Sur le chemin du retour, il mourut : pour les uns c'était en raison des fièvres et du mauvais air, la « mal-aria » (malaria) ; pour les autres il fut empoisonné par ses compagnons. Avant de partir, Robert avait réuni la Cour des barons et leur avait fait approuver pour sa succession son fils Guillaume, qui n'était qu'un enfant et pour lequel il fallait prévoir une tutelle et une protection. C'était bien nécessaire.

En 1035, âgé de 8 ans, Guillaume fut désigné comme septième duc de Normandie. Le comte de Brionne son tuteur fit tout pour le protéger : la famille ducale et la plus grande partie de la noblesse se révoltèrent contre la désignation de Guillaume le Bâtard. Ils tentèrent de lui opposer un descendant mâle et légitime de son oncle Robert, puis on essaya

de l'assassiner. Dès qu'il fut adolescent, Guillaume parti à la tête de son « ost » pour assiéger les châteaux ou combattre dans la plaine. Au cours de ces décennies, se construisit une organisation politique beaucoup plus centralisée ; le duc était heureusement assisté par de bons conseillers dont il ne se sépara pas, en particulier le prieur Lanfranc. Ce qui a le plus surpris les biographes a été la fidélité de Guillaume à sa femme, Mathilde de Flandre, sans prendre de concubine. Il la fit couronner reine d'Angleterre et ne se consola jamais de sa mort. Il est vrai qu'il fut très pieux et proche de l'église, mais son père l'avait été sans pour autant démontrer son attachement aux liens du mariage. Au début des années 1060 la Normandie était à peu près pacifiée, c'est alors que naît un nouveau projet : l'Angleterre.

2) La victoire de Hastings (1066) et la conquête de l'Angleterre.

La justification de l'invasion de l'Angleterre par Guillaume est bien connue, elle se veut une revendication dynastique. En Angleterre, le roi de l'Essex, Ethelred, chassé par les Danois, avait dû se réfugier en Normandie, où il avait épousé en 1016, Emma, la sœur du duc Richard II. Rentré en Angleterre, le roi mourut et lui succéda Knut le Grand qui avait assuré l'union de l'Angleterre et de la Norvège : Knut épousa la veuve Emma, qui était la grand-tante de Guillaume de Normandie, mais elle deviendra son ennemie jurée. La couronne revint à Édouard le Confesseur, fils d'Emma et d'Ethelred et cousin germain de Guillaume. Le roi ne fut pas un brillant gouvernant ou un combattant : il passait son temps à prier. Comme le roi n'avait pas d'héritier mâle, il promit la couronne à son neveu Guillaume. Mais dans le même temps, son beau-frère de la lignée Godwin, le roi Harold de Hastings, la revendiqua à son tour. Édouard meurt en 1066, Harold se fait proclamer roi et Guillaume décide de préparer une invasion pour faire valoir ses droits.

Les ducs de Normandie avaient dans le passé tenté en vain d'envahir l'Angleterre, leur flotte qui naviguait à vue le long des côtes, avait perdu le savoir-faire des Vikings, les navires échouaient piteusement à quelques encablures ou étaient ramenés à la côte. La préparation de l'invasion par Guillaume de Normandie est stupéfiante par sa rapidité. Il réunit le conseil des Barons et plaide si bien le projet que les grands vassaux attirés par le butin promettent le concours de leurs armées et la mobilisation des arrières vassaux. Des mercenaires venus de partout viennent s'enrôler, les finances du duché sont fort sollicitées. Cependant la condition préalable était de réunir une grande flotte : les seigneurs mettent à disposition leurs navires, les pêcheurs arment leurs barques, le comte de Flandres, beau-père de Guillaume, promet son concours, Alain de Bretagne prête ses forces. Une neutralité diplomatique de la France est négociée par les émissaires de Guillaume, enfin et surtout Lanfranc obtient la bénédiction du Pape pour cette entreprise. Et pourtant cette mobilisation ne suffisait pas.

En six mois, tous les charpentiers et marins des ports sont mobilisés pour construire une flotte de bateaux comparable à celle que les Danois avaient lancée en Angleterre. Les Normands sont bien les héritiers de leurs ancêtres Vikings. Suivant les chroniqueurs, notamment Guillaume de Poitiers et Guillaume de Jumièges, ce sont 700 à 800 bateaux qui sont rassemblés pendant l'été à Dives-sur-Mer. Une armée gigantesque campe sur le rivage : 7000 à 8000 hommes, mais surtout des milliers de cavaliers et d'archers, ce dont le roi Harold était pratiquement dépourvu. En dehors du bateau-amiral de Guillaume, un véritable Drakkar de guerre, la plupart des nefes étaient similaires à celles de la tapisserie de Bayeux. Pour les hommes, les Normands utilisaient des navires à rames et à voile

carrée, équilibrés par une quille. Pour les chevaux, on utilisait des navires plus profonds susceptibles de transporter 30 chevaux et leurs cavaliers et pour la défense un front de boucliers et d'archers suivant la tradition des Vikings.

Quand attaquer ? Première tentative, le vent et les courants sont défavorables : Guillaume décide d'attendre les marées d'équinoxe et de transporter la flotte à l'embouchure de la Somme à Saint-Valéry-en-Caux ; on perd par naufrage côtier 20 à 25% de la flotte. Les armées sont à nouveau réunies sur la plage. La veille du jour J, se lève dans la nuit une comète (celle de Halley), Guillaume en fait auprès de ses compagnons le présage de sa victoire. Le vent est favorable et dans ces derniers jours d'octobre le front des navires progresse vers la baie de Penvesey, s'assemble à quelques encablures puis prend pied et débarque à quelques kilomètres de Hastings. Ce fut une bataille sanglante et rapide, pendant une journée où les pertes anglaises sont estimées à 50%, celle des Normands à 30%. La supériorité des Normands était assurée par la cavalerie et les troupes d'archers : un moment on avait cru Guillaume tué, puis vient la nouvelle de la mort du roi Harold ce qui assura la débandade des Anglais. Les experts militaires estiment que Guillaume a démontré dans cette bataille la supériorité de sa stratégie d'encerclement sur plusieurs fronts et la bonne utilisation du terrain montagneux dans une région inconnue. Cependant il est vraisemblable que la défaite anglaise découlait en partie du fait que le roi Harold venait d'essuyer de lourdes pertes dans le Nord où les Danois avaient pris York, et du fait qu'il n'était pas très populaire.

Victoire éclair, la troupe détruit sur son passage villes et villages, elle fait le siège de Canterbury et conquiert rapidement Londres où elle rencontre peu de résistance : les alliés du roi se sont retirés dans leurs fiefs aux frontières du pays de Galles et de la Northumbrie. La Cour du roi Harold et l'assemblée de la noblesse anglaise se rallient au duc normand, il se fait couronner à Westminster le 25 décembre 1066. Il restait à vaincre les résistances, pacifier et unifier le territoire, le coloniser et administrer le nouveau royaume, ce qui prendra quand même quelques décennies.

3) La difficile gouvernance de deux territoires.

Guillaume a partagé les vingt dernières années de sa vie entre l'Angleterre et la Normandie. Il avait nommé comme responsables de l'administration du royaume ses plus fidèles compagnons, Eudes de Conteville, son demi-frère, nommé archevêque de Canterbury, Guillaume Fitz-Osbern et Robert de Malesbury, valeureux combattants de Hastings. Dès 1067 il doit rentrer en Normandie où ses vassaux se révoltent à nouveau, puis c'est au tour de l'Angleterre par suite des révoltes armées qui imposent son retour. Vingt ans de va et vient perpétuel. Puis vient la malchance familiale et la contestation de sa succession, son fils préféré Robert Courteuse lève contre lui des armées, sa femme meurt, ses enfants se déchirent.

Bref, la continuité de la lignée des ducs semblait compromise, cependant Courteuse devint le huitième duc et régna longtemps. La succession au trône de l'Angleterre n'était pas moins fragile : ses autres fils lui succèdent, Guillaume le Roux, puis Henri Beauclerc. Jamais Guillaume n'aurait acquis cette renommée historique si la lignée des rois anglo-normands s'était achevée à sa mort. Guillaume le conquérant est mort en 1087 d'un accident : son cheval s'emballe, il heurte violemment sa selle et ne s'en remettra pas. Il faut dire qu'il était devenu obèse comme son ancêtre Rollon le Gros et son état de santé devait

être fort dégradé. Pour l'enterrer en la cathédrale Saint-Étienne de Caen, il avait été transporté de Rouen, ce qui avait pris plusieurs jours. On avait construit une belle tombe de marbre, elle se révéla trop étroite, il fallu plusieurs hommes pour l'y enfoncer, ce qui eut pour effet de faire éclater son énorme ventre en état de putréfaction. Les apothicaires l'éviscérèrent et l'embaumèrent. Cinq siècles plus tard, Caen fut assiégée et occupée, la tombe fut profanée et les ossements dispersés. Il restait un fémur qui fut scellé sous une dalle. En 1983 suivant l'enquête de Philippe Maurice, ce fémur fut soumis à une expertise médico-légale qui conclut que Guillaume mesurait 1,73 mètres, format peu commun à cette époque et signe d'une ascendance Viking.

III. LA CIVILISATION ANGLO-NORMANDE FUT-ELLE NOTRE MEILLEURE COLONISATION ?

Le bilan de la colonisation française dans notre histoire nous apparaît aujourd'hui bien décevant : nous avons possédé un empire colonial immense en Afrique et en Asie sur des terres très peuplées où il était vain de créer des colonies de peuplement (à l'exception des arpents de neige du Canada). Nous ne pouvions créer que des colonies d'exploitation, qui un jour se révolteraient et nous expulseraient. Et pourtant la France de l'an 1000 était l'une des régions européennes les plus peuplées, beaucoup plus que l'Angleterre, l'Espagne ou le Portugal. L'immigration française en Angleterre fut tarie trop tôt, bloquée par la peste noire et la guerre de Cent Ans. Mais la douceur de vivre et le sédentarisme de nos compatriotes les ont toujours dissuadé d'émigrer. Les Espagnols, Italiens, Hollandais, Anglais n'hésitèrent pas ! A plusieurs moments de notre histoire nous aurions pu créer une « nouvelle France » durable et attachée à ses racines, mais à condition d'y envoyer un flux continu d'émigrants. Les Amériques ont conservé des liens privilégiés avec leur ancienne métropole, notamment leurs racines culturelles et linguistiques, pour nos anciennes colonies c'est moins sûr !

Rappelons que l'Angleterre à l'époque de la conquête normande n'avait qu'un million d'habitants, elle pouvait recevoir un flux important et durable de colonisateurs venus de Normandie, d'Armorique et des Flandres. C'est ce qui se produira : les Normands (prêtres, moines, nobles, serfs ou hommes libres) savaient qu'ils trouveraient des terres et du travail en Angleterre, ils n'hésitèrent pas à s'exiler. Encore fallait-il que cette conquête fut autre chose qu'une occupation militaire, une expropriation des terres, un prélèvement de butin. Bien sûr, l'aventure de Guillaume inclut également ce passif, mais elle apporte aux Anglais un actif considérable qui est reconnu par les historiens d'outre-manche.

Nous défendrons ici une thèse qui peut choquer : la civilisation anglo-normande qui s'établit en Angleterre à la suite de la conquête de Guillaume de Normandie nous paraît avoir été notre meilleure expérience de colonisation, la seule probablement qui ait été positive. Pourquoi ? D'abord, du fait que le royaume d'Angleterre a bénéficié de la création du premier cadastre et de ressources fiscales régulières, qui ont consolidé les dynasties anglo-normandes ; en second lieu les Normands ont apporté aux Anglais une organisation administrative, juridique et légale très supérieure à celle qui existait alors ; enfin, les Normands ont assuré leur emprise culturelle et linguistique en diffusant la langue anglo-normande.

1) Les répercussions du cadastre.

Qui connaît le « *Doomsday book* », le livre du jugement dernier ? Les historiens, généalogistes et démographes. Bien avant les arithméticiens politiques du XVIII^e siècle, l'Angleterre a jeté les bases d'un premier recensement de population. Jusqu'alors les recensements des « feux » par l'église ou les envoyés du roi ne permettaient de recenser à petite échelle que le nombre des adultes. C'est une décision adoptée dès le départ par Guillaume le Conquérant, elle entrera en vigueur en 1086 : il nomme des inspecteurs et contrôleurs, chargés de centraliser au siège de l'évêché de Winchester un relevé cadastral de toutes les terres du royaume d'Angleterre : la superficie des parcelles, leurs limites, leur cheptel et leur population, enfin les habitations et châteaux sont relevés avec précision.

Ce vaste recensement avait pour objet de délimiter les rapports de vassalité à partir du plus petit des « manoirs » et le statut foncier est la trame de l'organisation féodale suivant l'adage « *à chaque fief son seigneur et à chaque seigneur son fief* ». Le premier livre qui couvre une décennie (1086/1096) est une mine de renseignements. Il permet de mesurer d'abord l'ampleur de l'expropriation des vaincus. Le domaine royal de Guillaume s'élargit : les terres des nobles danois et anglais sont attribuées aux seigneurs normands. C'est ainsi que les trois-quarts du territoire furent attribués aux compagnons de Guillaume, notamment à sa famille et aux hommes d'église qui l'ont accompagné. En second lieu, le cadastre anglais est en quelque sorte le premier recensement, il est actualisé à chaque décennie. Comté par comté, on pourra suivre la progression de la population, jusqu'à la peste noire qui frappe, deux ans après la France, en 1349 : en quelques semaines la population de l'Angleterre a diminué d'un tiers, la progression démographique depuis le onzième siècle est effacée !

Le but du cadastre n'était pas seulement de compter la population ou de mesurer la taille des armées potentielles quand le roi devrait mobiliser les obligations d'ost de ses barons. En fait il y avait un objectif financier, le Trésor était également établi à Winchester, ce qui permettait de croiser les relevés du cadastre avec les données fiscales, car l'impôt royal était essentiellement foncier. Par ailleurs la connaissance de la richesse des féodaux permettait de mieux les astreindre à leurs devoirs au regard du souverain. Guillaume avait imposé au Conseil des barons, par le serment de Salisbury, de jurer fidélité au roi.

2) Une réorganisation juridique et administrative.

L'emprise normande et française a perduré en Angleterre jusqu'à la fin du Moyen-Âge : elle ne sera brisée que par l'effet de la guerre de Cent Ans et des guerres de religion. Tout comme son oncle Edouard le Confesseur, Guillaume se montra très généreux envers l'Église ; certes il faisait venir les moines et les évêques de Normandie et mettait au pas la hiérarchie ecclésiastique locale, mais il les dotait de privilèges et de richesses. L'Angleterre se couvre d'églises romanes puis gothiques et les jeunes moines affluent dans les abbayes.

La dynastie des ducs de Normandie fut cependant renouvelée par celle des Plantagenêt à la suite du mariage de la petite-fille de Guillaume, Mathilde, avec Geoffroy Plantagenêt, qui partit à la reconquête de la Normandie. Le mariage du troisième roi Plantagenêt, Henri II avec Aliénor d'Aquitaine rendit l'Angleterre maîtresse de la moitié de la France, nous entraînant dans une guerre pendant trois générations. L'État Plantagenêt

ne lui survivra pas longtemps : Jean sans Terre, fils cadet d'Henri II, occupe la Normandie en 1204, puis Philippe Auguste occupe l'Angleterre en 1215. Jean sans Terre, devenu roi d'Angleterre, doit alors accepter la « Grande Charte » imposée par la noblesse. Elle limite ses pouvoirs et fonde le contrepoids du Parlement. Deux calamités vont s'abattre sur l'Angleterre et compromettre le bilan de la gestion anglo-normande : la guerre de Cent Ans qui débute en 1328, commence en victoires et s'achève en défaites, puis la peste noire frappe en 1349. Ce sont toutefois les Plantagenêt, jusqu'à l'avènement d'Henri VII Tudor (1485-1509), qui assureront l'unité de l'Angleterre et sa marche tumultueuse vers les libertés, la démocratie et la prospérité à la fin de la guerre de Cent Ans et de la guerre des Deux Roses.

L'Angleterre des rois saxons et danois était une juxtaposition de comtés et de baronnies rebelles aux incursions du pouvoir royal. Guillaume qui avait en Normandie progressivement mis au pas ses vassaux et affirmé sa suzeraineté décida de restructurer progressivement l'organisation territoriale. Il nomma ses fidèles « *sheriffs* », en quelque sorte gouverneurs, des principales régions, le nombre des comtés fut plus restreint, il tenta de regrouper les terres. Plusieurs de ses proches détenaient des centaines de châteaux et manoirs dispersés dans de nombreux comtés ; c'étaient des révoltés potentiels et surtout une source de guerres privées. De même qu'il avait institué la « trêve de dieu » en Normandie et condamné les guerres privées, il s'appuya sur l'Église et le Conseil des barons pour sanctionner ceux qui ne se pliaient pas aux nouvelles règles : la guerre c'était l'affaire du royaume et non celle des chefs féodaux. Le conseil du roi allait devenir l'embryon du parlement anglais. Mais l'Angleterre de la fin du Moyen-Âge sera marquée par la survivance des guerres privées, dont la plus fameuse sera la guerre des Deux Roses.

L'une des réformes les plus positives de Guillaume de Normandie a été l'introduction de la coutume normande en Angleterre. Cette coutume transposait l'organisation féodale telle qu'elle existait en Normandie, avec son héritage danois similaire à celui de l'Est du royaume et ses procédures de conciliation selon la coutume. Il est surprenant que l'originalité des normes juridiques du droit commun anglo-saxon, la *Common Law*, un droit coutumier fait par les juges et la jurisprudence, par opposition au droit écrit des contrées de droit romain, ait été, en fait, un héritage de la France. La coutume anglo-normande, qui fut codifiée au XIII^e siècle, était rédigée en latin et commentée en français : elle précisait le statut des personnes et des biens, les droits et obligations des seigneurs et les différents degrés de l'organisation judiciaire. Ce sont ces principes que le droit féodal et la justice royale devaient suivre. Un cadastre, des règles de droit, une organisation administrative hiérarchisée... Encore fallait-il que l'empreinte normande fût celle de la langue.

3) La diffusion de l'anglo-normand.

La langue anglaise a incorporé à toutes les époques bien des mots et des expressions françaises, les importations les plus anciennes remontent à l'époque normande. Pendant une longue période, les rois ne parlaient même pas anglais, le français était la langue de la cour, de l'administration et de la justice. La noblesse avait prospéré, nombre de chevaliers de l'armée de Guillaume devinrent barons, les compagnons les plus proches devinrent comtes ou ducs, les moines, prieurs et évêques de Normandie furent dotés de riches commandes et la nomination ou révocation des évêques et archevêques fut de plus en plus à l'initiative du roi. Désormais les précepteurs devaient enseigner le français à côté du latin. Toute cette élite féodale parlait français et les nobles anglais durent s'y plier.

L'anglo-normand était devenu la langue de la *gentry* et du peuple. Cette influence linguistique dominante découlait en grande partie de la coutume anglo-normande, les documents écrits de l'administration et de la justice étaient en français, c'est en cette langue qu'il fallait plaider. Cependant à l'aube du XIV^e siècle la diffusion de l'anglo-normand commença à décliner. Le roi s'adressa plus souvent à la cour des barons et au parlement en anglais, bien plus il fut décidé que les actes de justice et les plaidoiries seraient en anglais. Dans les châteaux des grands féodaux les trouvères délaissèrent la chanson de Rou et la chanson de Roland pour les récits des « gestes » celtes ou saxonnes. Enfin et surtout, la chanson de geste et la poésie trouvèrent des interprètes de langue anglaise, en particulier Chaucer. Mais le changement le plus significatif sera l'imprimerie et la traduction en anglais de la bible de Gutemberg. C'est à la cour des Plantagenêt et des grands seigneurs féodaux que s'opère cette mutation progressive. Entre temps, dans l'Église dont la hiérarchie restait papiste, la progression de la Réforme, incita le clergé à délaisser le latin et surtout l'anglo-normand pour se rapprocher des fidèles. Quand Shakespeare vint, la rupture était consommée, la Manche séparait deux langues différentes, dans une contrée où la guerre et les conflits de religion avaient semé l'hostilité.

* * *

Que reste-t-il de l'influence anglo-normande en Angleterre ? Le souvenir des ascendances : à la chambre des Lords, les plus vieilles familles remontent aux compagnons de Guillaume et aux Normands qui ont fait souche dans ce pays. L'installation en France de nombreux anglais qui achètent aujourd'hui leur résidence secondaire en Normandie et non plus seulement dans le Lubéron. Le respect de notre littérature qui fait oublier nos intolérances politiques. La passion des universitaires britanniques pour notre histoire et la richesse de leurs bibliothèques de langue française. Que restera-t-il de cette influence culturelle dans une génération en Afrique du Nord, en Indochine, en Afrique Noire, en Amérique latine ?

Pour en savoir plus

Andrieu-Guitrancourt P. - *Histoire de l'Empire Normand*. Payot (1952) 1978.

Aurel M. - *L'empire des Plantagenêt, 1154-1224*. Perrin 2002.

Barthélémy P. - *Les Vikings*. Albin Michel 1988.

Boüard M. de - *Guillaume le Conquérant*. Fayard 1984.

Boyer R. - *Les Vikings*. Perrin 2004.

Duby G. - *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*. Flammarion 1977, 2 vol.

Favier J. - *Les Plantagenêts*. Fayard 2004.

Hilgemann W. & Kinder H. - *Atlas historique*. Perrin 2000.

Marshall Smith C. - *Les expéditions des Normands*. Payot 1941.

La Varenne J. de - *Guillaume le Bâtard, conquérant*. Union Bibliophilique France, 1946.

Rud M. - *La tapisserie de Bayeux et la bataille de Hastings*. Bayeux, Copenhague, 2002.

11 JANVIER 2005

Communication de notre confrère Claude LAPRAS

L'ALEIJADINHO

1796, une caravane arrive au village de Congonhas do Campo (*Minas Gerais*, Brésil) ; sur un des mulets, le fameux sculpteur Antonio Francisco **Lisboa** auquel on a commandé un chemin de croix pour le sanctuaire. C'est un mulâtre à la peau foncée, à la voix forte, de mauvais caractère et d'une grande laideur. Il est petit avec un gros corps disgracieux, cou court, grosse tête, barbe épaisse, cheveux noirs et frisés, grandes oreilles. Il est partiellement paralysé. Ses mains sont déformées, il lui manque des doigts. À une main il ne reste plus que le pouce et l'index. Il souffre : on dit qu'il a de telles douleurs qu'un jour il s'est amputé lui-même d'un coup de ciseau-gouge ou qu'il a tenu la gouge alors que son esclave frappait avec un maillet. C'est un homme libre ; fils naturel de Manuel Francisco Lisboa, architecte portugais, et d'une esclave africaine ou créole nommée Isabel, il a été affranchi par son père dès son baptême. Des esclaves l'accompagnent, **Mauricio** et **Agostinho**, sculpteurs sur bois, et **Januario** qui guide le mulet. On dit que le visage du maître était si répugnant et effrayant que **Januario** a tenté de se suicider au moment de son achat pour ne pas servir un homme si laid. Plus tard il devint cependant un bon esclave. Pour ne pas être regardé l'artiste travaillait d'habitude caché sous une bâche et allait au travail à l'aube et revenait la nuit tombée. Des témoins ont décrit ce visage effrayant : les paupières enflammées pendaient de sorte qu'on voyait leur intérieur, la bouche était tordue, elle avait perdu presque toutes ses dents, menton et lèvre inférieure s'affaissaient, le regard avait une expression sinistre et féroce, et pourtant il aimait rire, boire et s'amuser avec ses proches. Depuis longtemps on l'appelait l'**Aleijadinho** ou le petit estropié ou contrefait ; il passera à la postérité sous ce sobriquet. Antonio Francisco Lisboa, l'**Aleijadinho**, est un vrai chef d'école. Outre ses esclaves, il est accompagné de deux artistes blancs, son élève **Justino** et son demi frère **Felix**, prêtre, apprenti sculpteur et architecte qui n'aura jamais sa notoriété. Le groupe sera rejoint plus tard pendant les travaux par des peintres chargés d'ornez les sculptures sur bois et de décorer le plafond de la chapelle, des compagnons, presque des associés, Manuel de Costa Ataide et Francisco Xavier Carneiro, hommes blancs et libres qui acceptent cependant de travailler sous son autorité.

Le village de Congonhas do Campo est un relais sur la grande voie des *bandeirantes*, les groupes de mineurs, qui voyagent entre la côte atlantique, Rio de Janeiro ou Sao Paulo, et le Minas Gerais. Il s'étage sur les flancs d'une colline, à 1000 m d'altitude, dominant le cours d'une petite rivière. Au sommet du village un sanctuaire, dédié au *Bom Jesus de Matosinhos*, avait été fondé en 1757 par un chercheur de diamants, le portugais Feliciano **Mendez**. On construisit une chapelle puis une église. À la fin du XVIII^e siècle, il fut décidé de demander à l'**Aleijadinho** de décorer la terrasse de statues et de bâtir une Voie Sacrée sur la pente, six chapelles abritant des stations du chemin de la Croix : *les pasos*.

L'**Aleijadinho** exécuta de 1796 à 1799 les statues en bois de cèdre des *pasos*, et de 1800 à 1805 les statues de pierre des prophètes placées sur les escaliers et la terrasse.

S'il ne l'a pas toute sculptée lui-même, l'œuvre est bien personnelle ; il l'a inspirée, et il en a réalisé une bonne partie. Derniers témoins de sa production, ces sculptures marquent aussi la fin de l'inspiration baroque au Brésil et dans le monde.

Le Minas Gerais, pays de l'or noir

Depuis sa découverte en 1500 par Pedro **Cabral** jusqu'à la fin du XVII^e siècle, le Brésil n'avait pas fourni d'or à sa métropole. Vers 1690, un mulâtre avait rapporté d'une expédition à l'intérieur des terres, quelques grains noirs recueillis dans un rio ; ils révélèrent un minerai d'or. Dans la même région, l'expédition d'Antonio **Dias de Oliveira** découvrit la veille de la Saint-Jean 1698 une rivière très riche en or noir. Très rapidement un village se développa, Vila Rica, qui devint Ouro Preto (ou or noir) ; c'est dans cette ville que naîtra et mourra l'Aleijadinho. Cette découverte déclencha une véritable ruée des paulistes et des habitants de Rio. Soldats, fonctionnaires, nobles, artisans, prêtres, mulâtres, esclaves enfuis ou prisonniers, tous affluèrent. Le père et l'oncle de l'Aleijadinho, tous deux sculpteurs-architectes firent partie des nombreux portugais attirés par la fascination de l'or.

Très tôt des confréries édifièrent des chapelles particulières. Il y avait des confréries pour toutes les classes de la société. Les blancs des classes les plus nobles appartenaient à l'un ou l'autre des tiers-ordres concurrents de saint François ou des Carmes. Ces confréries aristocratiques firent bâtir des chapelles où s'exprima le talent de l'Aleijadinho. Dans les différentes villes du Minas Gerais elles représentent le plus grand trésor architectural de cette région. L'or abondant dura 70 ans. Et quelle abondance ! Cet or fut en partie employé au Brésil même pour les églises du Minas Gerais et pour enrichir églises et monastères de la côte : Saint-François d'Assise à Salvador de Bahia, Saint-Benoît à Rio de Janeiro. Il permit de reconstruire et d'embellir la ville de Lisbonne détruite par un tremblement de terre en 1755. L'Aleijadinho exerça son métier de sculpteur et architecte pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle au moment où le Minas Gerais s'appauvrit. Les édifices furent moins riches et pourtant paradoxalement, malgré ou par la contrainte financière, c'est la période où l'art baroque brésilien s'est exprimé avec le plus de sensibilité.

La vie d'Antonio Francisco Lisboa, l'Aleijadinho

En dehors de ses œuvres, de sa maladie et de sa mort en 1814 on connaît peu de chose de sa vie ; beaucoup de faits sont sujets à caution. Sa biographie a été écrite 44 ans après sa mort, en 1858, par Rodrigo Ferreira **Brêtas**. Celui-ci a réalisé une enquête au Minas, il a rencontré la bru de l'Aleijadinho qui, encore vivante, a pu lui rapporter des souvenirs directs des dernières années de l'artiste. Ce texte constitue la référence principale. En France, les ouvrages de Germain **Bazin** sont un des éléments essentiels de nos connaissances. Il a publié en deux tomes, en 1956 et 1959, *L'Art religieux luso-brésilien à l'époque baroque* et, en 1963, *Aleijadinho et la sculpture baroque au Brésil*. Lucio **Costa**, l'urbaniste de Brasilia, élève de Le Corbusier, associé à Oscar **Niemeyer**, architecte de Brasilia, a réalisé une analyse admirative du style de l'Aleijadinho.

Antonio Francisco Lisboa est né le 29 Août 1730. La date est incertaine car fondée sur le registre des baptêmes : le petit nombre de patronymes portugais et leur répétition rendent l'analyse difficile. Germain Bazin, se basant sur l'enregistrement de sa mort en 1814 à l'âge de 76 ans, pense qu'il est né en 1738. L'Aleijadinho n'a pas été marié, mais il a eu d'une créole un fils bâtard né en 1777. On ne sait rien sur cette femme. On sait très peu sur ce fils : marié il s'est séparé de sa femme et a fini sa vie à Rio de Janeiro. La bru de

l'Aleijadinho, Joana, recueillit son beau-père chez elle à Ouro Preto ; c'est là qu'il mourut pauvre, paralysé et isolé, couché sur un grabat fait de trois planches sur des rondins. Le père de l'Aleijadinho, marié à une blanche, eut quatre autres enfants, trois filles puis un fils Felix, il mourut en 1767. Il semble que l'Aleijadinho eut des relations familiales affectueuses avec ses demi-sœurs et son frère, dont il paya les études.

La formation de l'Aleijadinho est due essentiellement à son père. C'était un émigrant portugais de la région de Lisbonne, arrivé au Minas en 1724 au moment de la fièvre de l'or; il finit comme un des architectes les plus notables d'Ouro Preto. L'Aleijadinho apprit le dessin d'un graveur travaillant à la fonderie d'Ouro Preto. Il apprit la sculpture d'un sculpteur local. Il n'apprit jamais le métier de peintre ni celui de maçon. Alors que son père bâtissait, lui n'exerça que la partie intellectuelle du métier de constructeur, l'équivalent de nos architectes. Et pourtant il était marqué de l'*infamia de mulata*. Au début de sa carrière il travaillait à la journée comme les ouvriers et c'est plus tard que, connu et illustre, il travailla au forfait et signa des contrats officiels malgré ses origines serviles. Il passa toute sa vie à Ouro Preto. On ne lui connaît pas d'autres contacts artistiques que ceux qu'il établit dans les différentes villes du Minas. Au contraire de tous les artistes européens qui subissaient des influences réciproques, critiques ou inspiration de leurs contemporains, l'art de l'Aleijadinho s'est développé dans un relatif isolement.

Après 1805, de plus en plus handicapé, ayant achevé les sculptures de Congonhas, il se retira, presque aveugle, chez sa belle-fille où il mourut en 1814. Bien des années plus tard, les brésiliens prirent conscience de sa place dans l'histoire de l'art. Ils cherchèrent désespérément des documents. Heureusement il restait ses œuvres.

Les œuvres de l'Aleijadinho

Architecture, sculpture, décor extérieur ou intérieur, il a exercé son talent dans tous ces domaines. En 1766, à 28 ans, il reçut sa première commande personnelle et quelle commande ! La construction de la chapelle de l'ordre tertiaire des Franciscains à Ouro Preto, l'ordre le plus riche dans la ville la plus importante du Minas ! Ce fait indique bien sa notoriété précoce alors qu'il sortait à peine de l'anonymat des collaborateurs de son père. Il enrichit cette première œuvre pendant des années. Il y travailla plusieurs fois entre 1766 et 1792 pour exécuter outre l'architecture, la sculpture des deux chaires, le fronton, le décor des portes, les blasons, le frontispice, les autels, les retables. L'équilibre, la beauté de cette chapelle, le mélange d'inspiration baroque de l'architecture avec le style rocaille des éléments décoratifs plus tardifs en font le modèle de l'art religieux au Minas Gerais. De 1776 à 1796 il exécuta de nombreuses commandes dans différentes villes du Minas. De 1796 à 1805 il fut occupé à Congonhas par la sculpture des statues du chemin de Croix, le *pasos*, et celles de la terrasse des Prophètes. Nous évoquerons seulement la chapelle Saint-François d'Ouro Preto, et l'ensemble de Congonhas.

La Chapelle saint François d'Assise d'Ouro Preto se dresse sur une esplanade accrochée aux flancs d'une colline près du centre de la ville. Le modernisme de l'édifice se traduit par un plan simple avec suppression des corridors de la nef et incorporation des deux tours-clochers dans le bâtiment. Elles ne forment pas de saillie latérale prononcée, mais s'incrustent en arrière dans le corps de l'église, projetant en avant la façade légèrement plus étroite. Elles sont hautes et circulaires, se détachant nettement du bâtiment principal, surmontées d'une calotte et de pyramidions, véritables flèches. Leur axe médian est

marqué par un pilastre, non des ouvertures. L'ensemble allongé des deux tours resserrant le corps de l'église, donne une sensation d'aspiration vers le haut, d'élévation, de grandeur. Cette impression est renforcée par le décor du fronton formé de deux fragments d'architrave très ouverts, comme éclatés, laissant émerger l'élément central sommé d'une croix et de deux pots à feu. Toute la façade est animée d'un mouvement ascensionnel irrésistible. La couleur ocre de la pierre des pilastres, colonnes et éléments décoratifs, contraste légèrement avec le crépi blanc des murs. La façade est trouée de deux fenêtres au-dessus du portail dont linteau et piédroit sont animés d'incisures. Cette architecture s'accorde par un style baroque sans excès, tempéré, maîtrisé, avec une façade dont toutes les lignes, tous les mouvements, s'unissent pour créer une sensation de légèreté et de hauteur. Le caractère théâtral est à peine suggéré.

Le décor rocaille plaqué sur la façade se marie bien avec son architecture ; il est formé de deux éléments, un médaillon sculpté représentant saint François et l'apparition de l'Alverne, entouré d'une fioriture rocaille et d'un motif rocaille décorant la porte, somptueux comme une orfèvrerie. Nous assistons sur cette façade à l'accomplissement de l'évolution du baroque au rococo. L'Aleijadinho est décrit, par un témoin de l'époque, « *supérieur à tous et unique dans les sculptures de pierre en ronde-bosse ou en bas-relief et dans le dessin des ornements irréguliers du meilleur goût français* ».

Le mariage baroque-rocaille se retrouve à l'intérieur de la chapelle. Il est composé pour un effet d'ensemble. La nef est ceinturée d'une corniche ; les autels latéraux s'adossent sur la surface nue des murs comme des meubles. Au-dessus de l'entrée une tribune à la balustrade animée d'une ondulation ne gêne pas la lumière qui entre largement par les baies du porche et de la nef. L'entrée du chœur ou capela-mor est marquée par un arc triomphal de pierre ouvragée dont les chapiteaux des colonnes torsées composites sont richement ornés de motifs rocailles. Derrière l'autel, le retable est une simple succession de gradins conduisant le regard vers la Croix et le Saint-Esprit. Il y a peu de statues et très peu d'or. L'impression de richesse du décor est due seulement au jeu architectural mêlé à la polychromie mariant bleu et blanc. Le style curviligne du décor où tout converge, contribue à donner l'illusion du resserrement mystique.

Le plafond de la chapelle ainsi que les décors ont été peints par Manuel da Costa **Ataide**. Bien que d'origine européenne probable, car membre d'une confrérie qui leur était réservée, il a représenté la Vierge de l'Immaculée Conception et les anges avec des traits négroïdes et un teint mulâtre. Les anges musiciens ont des poses variées prouvant l'invention de l'artiste. La peinture a été exécutée directement sur les planches du plafond, ce qui montre le caractère assez rustique de la technique.

Le chef d'œuvre de Congonhas do Campo comporte deux séries de sculptures.

La première série de sculptures, exécutée entre 1796 et 1800, comprend 66 statues en bois de cèdre, de taille humaine, illustrant la passion du Christ. Elles sont réparties en six chapelles étagées le long de la pente, formant un chemin de croix, le *pasos*. Le nombre de pas qui désigne l'ensemble en espagnol et portugais était essentiel puisque, initialement vers le XII^e siècle, c'était un pèlerinage de substitution après l'arrêt des pèlerinages aux Lieux Saints. Au Portugal le modèle est celui du *Bom Jesus de Braga* qui associe la *via crucis* et l'escalier baroque des cinq sens. Le *pasos* de Congonhas ne respecte pas le nombre exact des pas du Christ mais est bien inspiré par sa Passion. Dans les chapelles,

sont successivement représentées la Cène, la nuit du mont des Oliviers, l'arrestation du Christ, la flagellation et le couronnement d'épines, puis le portement de croix, enfin la mise en croix, le Christ agonisant subissant la crucifixion sur un bois horizontal au sol.

L'Aleijadinho a sculpté sept images du Christ qui montrent, d'une chapelle à l'autre, la progression de la souffrance. Mais à aucun moment elle n'altère son immortelle beauté. Le masque du Christ garde son illumination intérieure même sur la figure ensanglantée. Les yeux d'émail donnent au regard un éclat sublime. On peut dire que son visage rayonne d'harmonie platonicienne. Le sculpteur a pu s'inspirer d'images pieuses qui, depuis le **Corrège** et **Barocci**, représentaient le Christ avec une expression de douceur ou de suavité. C'est Pompeo **Batoni** qui, en 1760, par l'image du Sacré-Cœur au *Gesu* à Rome, produisit le modèle du Christ à la morphologie élégante, dont le visage cherche à exprimer amour et miséricorde. Batoni était très apprécié au Portugal par la famille de Bragance ; on peut supposer que de nombreuses copies de ses images pieuses étaient diffusées au Brésil.

La sculpture de l'Aleijadinho illustre la tension entre l'humain et le divin. Mais, même dans l'expression pathétique de la douleur, la nature divine transcende la nature humaine. Le Christ est élégant, puissant et musclé, sans mièvrerie. Les cheveux tombent en boucle sur les épaules, la barbe est frisée formant deux pointes. Le visage est fin, les yeux écartés. Curieusement les yeux sont légèrement bridés, peut-être pour marquer l'origine orientale du peuple juif. Dans les dernières images, le Christ a les lèvres légèrement écartées comme s'il haletait de douleur et de soif, accusant la sensation de déréliction.

La polychromie d'Ataide souligne les phases de la Passion : sueur de sang au mont des Oliviers, ecchymoses de la flagellation, plaies de la couronne d'épines. Une dernière marque peinte, non traditionnelle, est très émouvante : une trace ensanglantée autour du cou du Christ, rappelant, pour les Brésiliens habitués à croiser des esclaves enchaînés avec un carcan, la marque d'infamie. L'œuvre d'Ataide dépasse largement l'expressivité des statues peintes espagnoles d'Alonso **Berruguete**.

La laideur des soldats qui entourent le Christ contraste avec sa beauté. Germain **Bazin** parle « d'un peuple de larves, de guignols, de gnomes ». Cette canaille est surtout marquée d'imbécillité, d'abêtissement, avec des visages qui n'expriment même pas la haine, mais l'indifférence du bourreau. Ces statues illustrent bien le passage de l'Évangile : « *ils ne savent pas ce qu'ils font* ».

*La deuxième série de sculptures, exécutées entre 1800 et 1805, est totalement différente. Taillées dans la pierre, une stéatite appelée pierre à savon pour ses facilités à être travaillée, elles sont parmi les premières de ce type au Brésil. Elles représentent les Prophètes tenant à la main un phylactère. Les douze statues étagées et se faisant face sur les escaliers de la terrasse de Congonhas dessinent un ballet sacré baroque. Leurs mouvements correspondent aux lois de la rythmique par similitudes et oppositions. De ce concert d'attitudes naît une harmonie. Les gestes ne sont pas désordonnés ; ils s'intègrent dans un ensemble comme les anges du pont Saint-Ange exécutés sous la direction du **Bernin**.*

L'attitude est baroque mais les vêtements sont d'inspiration gothique ou byzantine.

Germain **Bazin** a montré que l'Aleijadinho a pu avoir connaissance d'une série de gravures éditées à Florence en 1470, représentant sibylles et prophètes. Les florentins avaient été étonnés par les vêtements et les coiffures que portait Jean VII paléologue et sa suite au cours de la visite qu'ils firent en Italie entre 1439 et 1442 pour demander des secours et éventuellement unir les deux églises. Sur ces gravures les personnages portaient des vêtements étonnants et des coiffures curieuses. Trois cents ans plus tard on retrouve à Congonhas ces manteaux, capes, bonnets à pompon ou à visièrre, d'origine orientale et même mongole. Les yeux nettement bridés accentuent ces sources asiatiques. Chacun des prophètes donne une impression de force contrôlée ; les visages sont marqués de la *terribilita* des messagers de Dieu. On peut discuter certaines imperfections comme un bras trop court, les mains déformées sans opposition du pouce, les textes des phylactères en mauvais latin, rien n'empêchera que l'on ressente sur cette terrasse une émotion esthétique indicible devant ce ballet de pierre. Les visiteurs se souviennent longtemps de Jonas émergeant de son poisson le nez pincé, la bouche entrouverte reprenant sa respiration, le bonnet de travers, comme ivre encore de colère.

La maladie de l'Aleijadinho

L'histoire clinique telle que nous la connaissons par les témoins et l'article de **Brêtas**, fut publiée en 1858. Il était plutôt difforme, grosse tête, cou enfoncé dans les épaules, petite taille.

Jusqu'à l'âge de 39 ans, il jouit apparemment d'une bonne santé, aimant les plaisirs de la table, la danse, les femmes. En 1777 les premiers symptômes apparurent et s'aggravèrent progressivement. On ne sait pas si l'évolution fut lente ou par à coups. On pencherait pour cette seconde hypothèse car sa biographie laisse apparaître des périodes de suppression complète de toute activité comme pendant l'année 1784. Il reprit des commandes après ces arrêts. On ne sait si l'évolution a été ondulante avec aggravation transitoire suivie d'amélioration après repos. De toute façon l'évolution fut très longue, 37 ans.

La nature des premiers symptômes est incertaine, peut-être une paralysie partielle des membres inférieurs. Progressivement il ne put se déplacer qu'à genoux ou porté. Il avait, continuellement appliqué sur ses genoux, une sorte d'appareil fait de cuir ou de bois. On s'étonnait du courage et de l'agilité avec lesquels il osait monter sur les plus hautes échelles des échafaudages. Il n'avait donc pas de troubles de l'équilibre. Plus tard il perdit tous les orteils. Ses pieds devaient être déformés car « il avait des souliers d'une forme spéciale ». Ces symptômes évoquent une paraplégie progressive à prédominance distale avec troubles trophiques.

Ensuite les doigts de ses mains s'atrophiaient et se recourbèrent. Ils finirent par tomber. Il ne lui restait plus que les pouces et les index en partie paralysés. Il ne semble pas avoir présenté de troubles de la coordination ; il était capable de dessiner et de sculpter. On sait que **Renoir** atteint de polyarthrite rhumatoïde faisait attacher son pinceau à ses mains déformées. **Delacroix** affirmait que le peintre utilise les mouvements de son poignet, non de ses doigts pour s'exprimer. On peut penser que l'Aleijadinho avait une atteinte motrice et trophique des membres supérieurs essentiellement distale, ne gênant pas trop les mouvements du coude ou du poignet.

On sait qu'il souffrait continuellement de douleurs violentes aux doigts. La véhémence de son caractère l'avait amené à se couper lui-même quelque phalange en se servant de

la gouge avec laquelle il sculptait ou de le faire faire par son aide. Il est probable qu'il a sectionné des doigts déjà en partie nécrosés. Avait-il d'autres douleurs, les témoins ne le disent pas. Mais une anecdote rapporte que, alors qu'il gisait sur son grabat, il apostrophait la statue du Seigneur lui « demandant de poser sur lui ses divins pieds ». Cette demande évoque les impressions de striction, de douleurs ou de brûlures en ceinture, de certaines lésions médullaires parfois soulagées par un bandage compressif. L'atteinte faciale est difficile à systématiser : ectropion des paupières enflammées et pendantes, bouche tordue, menton et lèvres inférieures pendants, perte de toutes les dents. On peut évoquer une atteinte partielle des nerfs crâniens ou une atteinte du tronc cérébral associant paralysie incomplète et troubles de la sensibilité. On doit noter une cécité progressive pendant les dernières années de sa vie. À son âge on serait autorisé à évoquer une affection différente.

C'est tout ce que l'on peut retirer des témoignages. Il fut enterré dans l'église paroissiale d'Antônio Dias. Sa tombe touche à l'autel de la Bonne Mort dont il avait présidé la fête peu de temps auparavant.

On peut se demander, comme l'a fait Germain Bazin, si les défauts apparents de personnages qu'il a sculptés ne sont pas dus à une transposition morphopsychologique. La plus nette est l'anomalie de la main, le pouce dans le même plan que les doigts, sans opposition, avec une éminence thénar à peine ébauchée, donnant une main plate. Cet aspect évoque la classique main de singe des atteintes de la corne antérieure de la moelle épinière. Il est curieux de noter que cette anomalie est visible dès les premières sculptures de l'Aleijadinho, avant le début reconnu de la maladie. Avait-il déjà des stigmates très localisés d'une atteinte qui, bien plus tard, allait progresser ? D'autres images sont notables telles qu'un sillon à la jonction métacarpo-phalangienne ou un aspect massif des mains et des pieds, comme s'ils étaient gonflés, succulents, alors que les traits du visage des mêmes personnages peuvent être très fins. Il ne semble pas s'agir d'une inaptitude du sculpteur puisque l'anomalie se répète même tardivement dans sa carrière alors que sa technique et sa maîtrise se sont affirmées. Dans certaines sculptures du *pasos* de Congonhas il existe en plus des déformations des pieds ; l'un évoque un pied creux équin, un autre, avec un sillon plantaire médian en gouttière, dessine un pied spastique.

Les hypothèses diagnostiques

Elles reflètent les progrès de la médecine au cours des cent cinquante dernières années. Nombre d'entre elles restent des supputations fantaisistes ou très incertaines.

L'opinion de Brêtas, en 1858, était *humor gallico com escorbuto*. Il semble que le Brésil précolombien était indemne de cette maladie vénérienne mais qu'il fut contaminé assez tôt par des marins venus directement des Caraïbes. Bien qu'une nécrose des extrémités puisse s'observer au cours des accidents tertiaires, l'hypothèse de la syphilis est bien fragile.

Dans toutes les descriptions du malade et de sa vie on ne trouve aucun signe évoquant une syphilis nerveuse, certainement ni démence ni ataxie, pas d'arthropathies proximales. La durée d'évolution sur 37 ans est trop longue. Enfin la syphilis était bien connue au XIX^e siècle et les témoins l'auraient citée, ce qui ne fut pas le cas en dehors de Brêtas.

L'hypothèse d'un scorbut associé, comme celle de la syphilis, sacrifie à la mode du temps mais doit être refusée. L'Aleijadinho était connu pour faire bonne chair, généreuse-

ment, ce qui explique en partie son dénuement terminal. Le scorbut était évoqué en raison de la perte des dents qui pouvait être due à bien d'autres causes, telles des troubles trophiques ou sensitifs.

La Zamparina est une hypothèse anecdotique. Il s'agissait d'une grippe contagieuse compliquée de paralysies qui avait atteint la région de Rio de Janeiro dans le dernier quart du XVIII^e siècle. Son nom lui venait d'une cantatrice portugaise, fameuse à cette époque, qui faisait autant de victimes que cette épidémie. Il s'agissait probablement de poliomyélite. Ni les troubles trophiques, ni les douleurs, ni l'aggravation au cours des décennies ne peuvent être rattachés à ce diagnostic.

L'histoire de la Cardina fut rapportée par Saint-Hilaire en 1816. C'était une sorte de philtre magique composé de plantes secrètes trouvées dans la forêt tropicale, supposé soulager les douleurs et doué de bien d'autres propriétés bénéfiques sur la puissance virile, la faculté créatrice etc. L'Aleijadinho aurait été intoxiqué ? Hypothèse romantique, malheureusement non valable.

La polyarthrite rhumatoïde est citée en raison des déformations des mains et par rapprochement avec Renoir ou avec Matisse qui présentait la même maladie mais avec une évolution retardée par la cortisone et une gêne motrice plus diffuse.

La lèpre a encore la faveur de beaucoup d'historiens. Elle peut être responsable de syndromes comparables à ceux de l'Aleijadinho : artérite distale et phénomènes de Raynaud, troubles trophiques avec nécrose des tissus, paralysie, atrophie musculaire, atteinte du nerf facial et des fibres autonomes avec ectropion des paupières puis leur perte, nécrose des os du nez, hypertrophie de la peau du front donnant le facies léonin. Mais l'iritis aboutissant à la cécité survient bien avant 35 ans d'évolution et les ulcères trophiques portent plutôt aux points de pression tels que plante des pieds et coude, ce qui n'était pas le cas de l'Aleijadinho.

L'argument majeur contre l'hypothèse de la lèpre est que cette maladie était bien connue. Les marchands d'esclaves et les acheteurs savaient en rechercher les stigmates tels qu'alopécie, plages achromiques, gros nerfs, car cette maladie enlevait toute valeur à l'esclave atteint. Tout sujet suspect de lèpre était isolé ou fui, ce qui ne correspond pas à la vie de l'Aleijadinho au contact de nombreuses personnes et bon compagnon de joyeuses agapes.

Le docteur Geraldo Barroso de Carvalho, sur la foi d'une exhumation, émit l'hypothèse, en 1998, de deux atteintes associées : la lèpre et la porphyrie. Cette dernière en raison d'une analyse chimique montrant un taux élevé de fer dans les restes humains retirés du sol de l'église Antônio Dias près de l'autel de la Bonne Mort. Mais ce sol est extrêmement riche en fer, comme toute cette région qui est devenue productrice de ce minerai après épuisement de l'or. On retrouve ici un problème comparable à celui du dosage de l'arsenic dans les corps et la terre du cimetière de Loudun, qui fit l'objet d'un procès retentissant. Le caractère ubiquitaire du fer à Ouro Preto ôte bien de sa signification à cette analyse. On ne connaît rien dans l'histoire de l'Aleijadinho qui puisse évoquer des crises aiguës avec douleurs abdominales. Des urines rouges auraient sans doute frappé les contemporains. Enfin on verrait mieux une liaison entre un excès de fer dans les tissus et

une hémochromatose plutôt qu'une porphyrie, toutes deux pouvant se compliquer de neuropathie sensitive.

Notre hypothèse : la syringomyélie. Celle-ci nous paraît la plus apte à rendre compte de la diffusion de l'atteinte à la fois motrice, sensitive et trophique, de la longueur de l'évolution sur 37 ans, et du fait qu'il était né difforme, grosse tête enfoncée dans les épaules et petite taille. Ce trait évoque une anomalie type *brevi colli*, à laquelle est souvent associée une malformation d'(Arnold)-Chiari, elle même cause de la syringomyélie, la macrocéphalie étant due à une hydrocéphalie relative et stable, souvent observée dans les anomalies de la jonction bulbo-médullaire.

La syringomyélie, cavité liquide centro-médullaire, débute entre 30 et 40 ans comme pour l'Aleijadinho. Elle évolue par poussées avec des stabilisations prolongées comme nous l'avons vu dans son histoire. L'atteinte motrice des membres inférieurs mêle souvent paralysie spastique et atteinte du neurone moteur périphérique quand la cavité s'étend vers le cône médullaire ou qu'il y a plusieurs cavités étagées. Les cordons postérieurs de la moelle sont peu ou pas touchés ce qui explique l'absence d'ataxie et de troubles de l'équilibre, ce qui fut le cas de notre malade.

L'atteinte motrice des membres supérieurs est variable ; elle trouve son origine au niveau des cornes antérieures de la moelle ; l'aspect en main de singe est typique et souvent précoce. À l'atteinte motrice s'ajoute un déficit sensitif avec dissociation thermoalgique. Les sujets perdent la sensation du chaud-froid et surtout de la douleur, alors que le tact et le contrôle du mouvement sont bien conservés ce qui fut le cas du sculpteur. Le déficit sensitif est suspendu, commençant au niveau des mains. Alors que la piqûre douloureuse n'est plus perçue, le malade ressent souvent des douleurs intenses, dysesthésies douloureuses et brûlures dans la zone anesthésiée. Ces faits expliqueraient très bien l'auto-amputation de phalanges qui avait frappé les contemporains, en raison de douleurs spontanées insupportables, mais sur des phalanges insensibles à la douleur provoquée.

L'atteinte trophique se manifeste par une nécrose des extrémités, des doigts, et une arthropathie du membre supérieur avec ostéoporose puis ostéolyse spontanée des épiphyses des os longs comme la tête de l'humérus. Une cyphose dorsale est souvent observée.

Une atteinte bulbaire par syringobulbie ou compression directe du tronc cérébral par la malformation de Chiari peut expliquer une paralysie faciale partielle et un déficit du trijumeau avec des troubles trophiques des gencives et du visage.

Seule la cécité terminale n'est pas expliquée par le diagnostic de syringomyélie, encore que... une atrophie optique puisse compliquer une très ancienne hydrocéphalie.

Conclusion

L'impossibilité d'une quelconque vérification ouvre la voie à toutes les hypothèses médicales dans une sorte de jeu littéraire. Nous proposons la syringomyélie, d'autres pourront évoquer une acropathie ulcéro-mutilante, une neuropathie amyloïde familiale type I portugaise, que sais-je encore ?

Mais, au contraire de certains commentateurs, je ne pense pas que sa maladie explique le génie de l'Aleijadinho. Il exerça son talent malgré son handicap, comme Van Gogh fut peintre ou Dostoïevski écrivain malgré l'épilepsie. Par contre la maladie a pu fournir des thèmes, enrichir l'œuvre, ou susciter un tranfert comme les déformations des mains des sculptures de l'Aleijadinho.

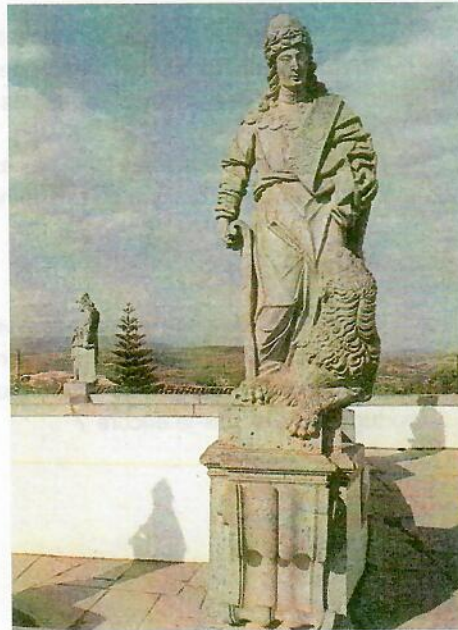
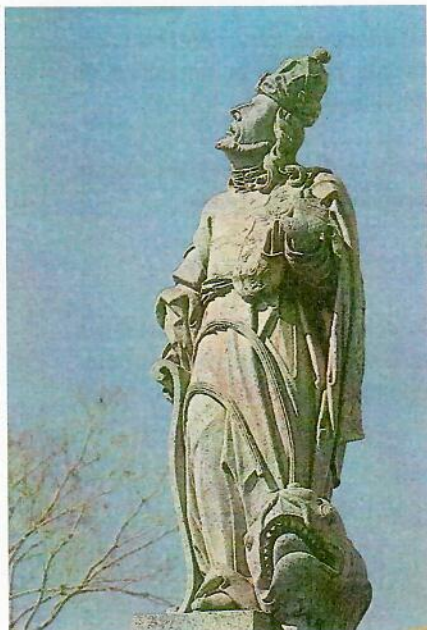
Les visiteurs du Minas Gerais retiennent toujours une vision éblouie et pathétique de cet artiste, presqu'isolé, qui accomplit au cœur du Brésil l'évolution de l'art baroque né deux cents ans plutôt à Rome. Cette vague qui s'étendit à travers toute l'Europe et le nouveau monde vint s'achever et mourir ici avec éclat et humilité.



Chapelle du Tiers Ordre de Saint-François-d'Assise à Ouro-Preto.

L'Aleijadinho en a été l'architecte et le sculpteur des décors de la façade et de l'intérieur.

Les statues des prophètes sur les escaliers et la terrasse du sanctuaire de Bom Jesus de Matosinhos à Congonhas. A gauche Jonas et son poisson ; à droite Daniel et le lion.



12 AVRIL 2005

Communication de notre confrère Philippe LEBRETON
**LA GÉNÉALOGIE, SOURCE DE DOCUMENTATION
 DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIO-HISTORIQUE**

*A la mémoire de mon arrière-.../arrière-grand-père Claude
 SAINT-LAGIER, marchand, baptisé le dimanche 25 avril 1593
 et enterré le dimanche 1er février 1693 à Amplepuis (Rhône).*

On croit trop communément que la généalogie se borne à satisfaire la vanité personnelle, au mieux un passéisme familial. Mais c'est aussi une source originale de données permettant de mieux comprendre la démographie et le mode de vie des sociétés des siècles passés, dans un contexte qualifiable de sub-naturel. On peut ainsi tenter de faire la part, dans les événements démographiques constatés, des contraintes biologiques et écologiques (liées aux rythmes saisonniers) et de celles d'ordre culturel (imposées notamment par une religion alors très présente). C'est ouvrir une fois de plus le débat nature / culture ; en s'inspirant des schémas de Lévi-Strauss, c'est également tenter de passer de la structure (démographique) au phénomène (socio-historique).

En effet, le progrès matériel et culturel a tellement changé nos modes de vie (nourriture, confort et transports ; éducation, médecine et contraception) qu'il faut bien admettre que notre espèce ne vit désormais plus dans les conditions de milieu ayant longtemps façonné son évolution. Tout chercheur qui voudrait étudier aujourd'hui nos véritables fondamentaux physiologiques devrait, soit aller expérimenter chez des peuplades vivant encore dans des conditions « primitives » (s'il en reste encore), soit placer pendant des années en chambres conditionnées des centaines de cobayes (s'il pouvait les en convaincre). Dans cette optique, l'amateur que je suis a certes ré-enfoncé des portes déjà largement ouvertes par les chercheurs professionnels, mais il a aussi entrevu -en tant que biologiste ordinaire- des pistes encore peu parcourues et même quelques réalités mettant en cause certaines idées reçues. Permettez moi donc d'exposer dans leurs grandes lignes mes réflexions, après quelques rappels méthodologiques.

Méthodologie

La statistique biologique commence, paraît-il, avec le nombre 30. Sans disposer des millions de cas engrangés par l'I.N.E.D., l'I.N.S.E.E., la S.S. ou le C.I.R.C., je m'appuierai sur quelque 2700 actes de naissance, mariage et décès de la généalogie de mes enfants, soit 3000 actes en incluant collatéraux récents, 4000 en prenant en compte une étude parallèle sur les jumeaux. Les données relatives à ces 1800 ancêtres couvrent de 1593 à nos jours. 78 % des actes sont antérieurs à la Révolution ; 77 % relèvent de trois départements contigus (Loire, Haute-Loire, Rhône) ; ces personnes étaient de conditions plutôt modestes (paysannerie, artisanat, petite bourgeoisie rurale) et bénéficiaient de conditions de vie précaires à moyennes. On peut donc raisonnablement avancer qu'il s'agit là, pour reprendre une formulation plus moderne, d'un « sondage représentatif » des sociétés rurales de jadis, dont nous descendons en majorité.

En effet, du point de vue statistique, on sait qu'il est souvent préférable de disposer d'un échantillon réduit mais bien constitué que de travailler sur un nombre élevé de cas particuliers recueillis de manière hétérogène dans le temps (biologique et historique) et dans l'espace (géographique ou sociétal). Compte tenu de la taille des échantillons (que mes ancêtres me pardonnent ce vilain mot ...), les données ont été regroupées mensuellement ou par saisons, et par siècles ou fractions de siècles consécutifs. Pour les calculs, on a tenu compte le cas échéant du nombre de jours de chaque mois. Les épreuves statistiques effectuées ne sont pas transcrites ici mais sont disponibles, ainsi que le détail des données ; les conclusions sont acceptées au risque maximal de 5 %, usuel en biologie, avec la codification * pour un risque compris entre 5 et 1 %, ** pour un risque compris entre 1 % et 1 p. mille, *** pour un risque égal ou inférieur à 1 p. mille.

Bien entendu, même assurées statistiquement, les conclusions ne sont valables que pour le présent contexte, écologique et biologique, génétique et culturel. Leur extrapolation paraît néanmoins légitime dans la mesure où nos résultats de base (calendrier des mariages et des décès, évolution de la prolificité, etc.) sont tout à fait conformes aux données démographiques déjà acquises en France.

Les calendriers

1/ Le calendrier des mariages

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le profil est très net : maximum de nuptialité en janvier-février, mois regroupant la moitié des unions, encadrés par deux minimums en décembre et en mars, avec un ressaut en novembre (tabl.1). A partir de 1850 (véritable début de l'ère industrielle, à partir de laquelle plusieurs de mes ancêtres migrent vers Saint-Etienne, le Puy ou Lyon), la répartition annuelle délaisse de plus en plus ces mois hivernaux, au profit actuel de la belle saison (sans doute plus propice aux lunchs et voyages de noces ...).

Plus précisément, la somme des trois mois traditionnels (janvier, février, novembre), qui constitue 61 % des unions avant 1850, n'en représente plus que 27 % entre 1851 et 1900, et 15 % seulement au XX^e siècle (moyenne : 25 %). On mesure ici le poids des interdits religieux, carême et advent étant longtemps restés périodes prohibées par le droit canon. Il est également vrai que la belle saison (d'avril à octobre) est celle des travaux aux champs. De même à Thoissey, au milieu du XVIII^e siècle, « *les mois de novembre, février et janvier concentrent 53 % des unions* » mais « *la courbe tend à être moins contrastée au fur et à mesure qu'on avance dans le XIX^e siècle* » (Bideau, comm. personn.). Très généralement, le marié est plus âgé que la conjointe, ce qu'illustrent nos données à l'échelle séculaire (tabl.2).

L'âge au mariage est relativement constant du XVII^e au XIX^e siècles inclus : 28,2 +/- 1,6 ans chez les hommes vs 23,0 +/- 1,1 ans chez les femmes (***) ; le XX^e siècle se distingue à double titre des précédents : les hommes se marient un peu plus tôt (en moyenne 27 ans), les femmes un peu plus tard (en moyenne 25 ans). Du coup, la différence d'âges entre époux, égale à 5,3 +/- 2,1 ans en faveur des hommes (parfois veufs) du XVII^e au XIX^e siècles inclus, diminue au XX^e siècle (2,0 +/- 0,5 ans) (*).

2/ Le calendrier des naissances

Avant le XX^e siècle, on pourrait s'attendre à deux influences. La contraception n'existant pas, ou peu, bien des premières naissances apparaissaient moins d'un an après le

Mois	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
Période 1600-1850	18,2	31,2	<u>2,6</u>	<u>3,6</u>	<u>5,2</u>	<u>6,5</u>	7,3	<u>3,3</u>	<u>4,4</u>	<u>5,9</u>	11,7	0,0
Période 1851-2000	3,4	3,4	0,0	10,2	11,9	23,7	6,8	11,9	13,8	3,4	5,1	6,8

Calendriers comparés des mariages, avant et après 1850 (exprimés en % du total annuel) (379 mariages). Chiffres significatifs en gras (maximums) et en italiques (minimums).

Tableau 1

	XVII ^e	XVIII-a	XVIII-b	XIX-a	XIX-b	XX-a	XX-b
Age époux (H)	27,1	27,5	27,1	28,7	30,8	<u>26,8</u>	<u>27,3</u>
Age épouse (F)	21,5	23,3	24,2	23,7	22,3	<u>24,4</u>	<u>25,4</u>
Différence H / F (en années)	+ 5,6	+ 4,2	+ 2,9	+ 5,0	+ 8,5	+ <u>2,4</u>	+ <u>1,6</u>

Age au mariage selon le sexe (406 mariages)

Tableau 2

mariage, majoritairement donc en fin et en début d'année ; mais comme elles préluèrent à 7 autres, le phénomène était globalement lissé. D'un autre point de vue, Jacques Attali (1982) nous signale qu'au Moyen-Âge, « les rapports entre époux sont interdits 40 jours avant Noël, 40 jours avant Pâques, et 8 jours après ». Si cette tradition s'était perpétuée jusqu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, elle aurait dû entraîner un déficit de naissances en septembre-octobre et en décembre-janvier. Nous allons voir qu'il n'en est rien, tout simplement peut-être parce que la copulation est généralement moins publique que la bénédiction nuptiale.

De 1600 à 1850, l'évolution saisonnière (dont le degré d'homogénéité a été éprouvé par siècles ou demi-siècles consécutifs, sur un total de 552 naissances) est assez contrastée, avec deux maximums et deux minimums annuels. Le maximum le plus marqué couvre de septembre à décembre, faisant suite à un minimum estival accusé en juin et précédant un second minimum, plus bref et moins creusé, en tout début d'année, avant un maximum pascal. Par rapport à ce schéma traditionnel, la période 1851-1985 (99 naissances) laisse encore apparaître les maximums de mars et d'octobre, mais le reste de l'année est largement modifié, avec pics et creux alternés de manière quasi aléatoire, ce qui témoigne probablement de l'artificialisation du calendrier de conception.

Entre autres causes, on peut se demander si le « rabotage » de la photopériode quotidienne par l'éclairage artificiel n'est pas à mettre en cause, d'autant que l'on sait aujourd'hui que ce phénomène conditionne la reproduction de la plupart des plantes et des animaux (chez les Ongulés : cerf, bouquetin, espèces dites de « jours courts », c'est à dire raccourcissants, le rut se produit à l'articulation automne / hiver, pour des naissances au printemps, saison favorable à l'élevage des jeunes). Pour préciser le phénomène humain, une étude plus approfondie a été conduite sur les seuls XVII^e et XVIII^e siècles, avec 729 naissances datées et sexées (tabl.3).

Mois	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	Total
Total	66	66	83	61	48	44	51	60	64	69	55	62	729
Garçons	22	38	43	40	28	26	23	31	33	42	20	26	372
Filles	44	28	40	21	20	18	28	29	31	27	35	36	357

Contingents (en valeurs absolues mensuelles non corrigées) des naissances aux XVII-XVIII^e siècles.

Mois	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	Moyenne
Total	8,9	9,8	11,2	8,5	<i>6,5</i>	<i>6,1</i>	<i>6,9</i>	8,1	8,9	9,3	7,7	8,4	
Garçons	<i>5,8</i>	11,0	11,3	10,9	<i>7,4</i>	<i>7,1</i>	<i>6,1</i>	8,2	9,0	11,1	<i>5,5</i>	<i>6,9</i>	
Filles	12,1	8,5	11,0	<i>6,0</i>	<i>5,5</i>	<i>5,1</i>	7,7	8,0	8,8	7,4	9,9	9,9	
Sexe-ratio	<i>0,50</i>	1,36	1,08	1,90	1,40	1,44	<i>0,82</i>	1,07	1,06	1,56	<i>0,57</i>	<i>0,72</i>	1,043

Valeurs mensuelles (corrigées pour le nombre de jours puis exprimées en % mensuels) des naissances aux XVII-XVIII^e siècles. Sexe-ratio = Garçons / Filles.
Chiffres significatifs en **gras** (maximums) ou *en italiques* (minimums)

Tableau 3

Globalement (fig.1), le maximum d'automne se réduit à septembre-octobre tandis que celui de sortie d'hiver s'accroît (mars atteint près du double de mai-juin **); l'été est toujours saison creuse. Une forte variabilité se fait néanmoins jour, apparemment liée au sexe, sans que l'échantillonnage semble en cause, puisque le sexe-ratio H / F (ici égal à 1,04) est tout à fait conforme à celui généralement reconnu (1,05). Pour préciser ce paramètre, nous avons suivi son évolution tout au long de l'année : supérieur à 1,05 de février à juin (précédant un minimum en juillet), il est très nettement inférieur à 1,05 (de 0,50 à 0,72) de novembre à janvier (suivant un maximum en octobre) (fig.2).

On retrouve en fait le profil général de la fréquence des naissances, sexes confondus, comme si les naissances mâles « pilotaient » l'ensemble de la courbe annuelle. Si ce

Fig.1 - Calendrier mensuel des naissances. (toutes naissances).

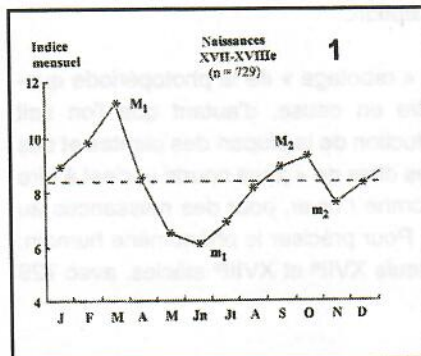
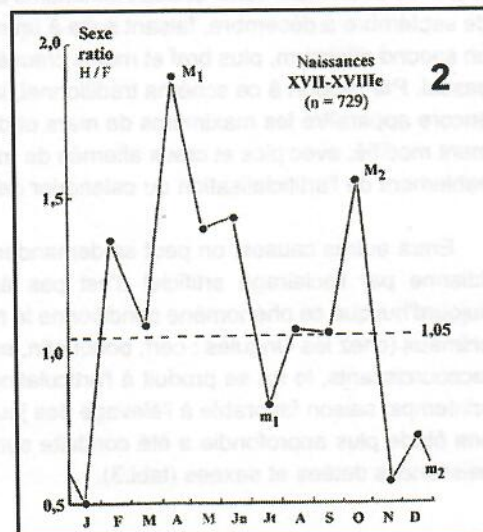


Fig. 2 - Calendrier mensuel du sexe-ratio (H/F) des naissances.



résultat familial était généralisable, plutôt que de tenter de choisir le sexe de ses enfants par des régimes alimentaires particuliers, mieux vaudrait donc éviter, ou choisir, de les concevoir à la sortie de l'hiver (de février à avril) !

Qu'en est-il ailleurs, aux mêmes époques, du phénomène des naissances ? A Lurs (2697 naissances couvrant 80 ans au XVII^e siècle ; Monet & Reynaud (comm. person.), la courbe mensuelle dépasse la moyenne de janvier à avril et de septembre à novembre ; elle se situe en dessous de mai à août (et en décembre) : malgré un contexte spatio-temporel distinct, ce profil ressemble fortement au nôtre. A Thoisy, « *l'observation montre qu'au XVIII^e siècle, le mois de mai vient en tête (en termes de conceptions), tandis que juillet, août et septembre sont les moins propices aux conceptions* » (Bideau, comm. person.) ; traduits en naissances, ces résultats indiquent un maximum en février, et une période de minimums d'avril à juin, ce qui correspond (en partie) à nos données. Cette périodicité saisonnière (solaire) marquée des naissances discrédite indirectement l'hypothèse d'une influence des cycles lunaires et — biologiquement au moins — des calendriers qui s'y rattachent. Même le calendrier chrétien, qui plaque les dates (lunaires) de la Pâques sur un fond annuel solaire, voit ici la culture céder à la nature.

D'une manière générale, on constate donc une poussée des naissances au printemps et à l'automne, séparées par un minimum estival (et un creux à l'articulation des années légales) soit, en d'autres termes, de deux maximums de conceptions estival et hivernal, près des solstices ; il y a un minimum peu douteux à l'automne, en photopériode décroissante. Or Reinberg & Lagogey (1978 a), spécialistes des rythmes biologiques humains, ont montré, non seulement que la teneur sanguine en thyroxine et en testostérone est maximale chez le mâle (contemporain et urbain) d'août à novembre, mais qu'il en est de même de son activité sexuelle (comme chez les Ongulés). Ceci devrait conduire à un maximum de naissances de mai à août, alors que nous avons constaté l'inverse. Nous ne confirmons donc ni « culture », ni « nature », mais on ne peut exclure l'hypothèse d'un découplage entre activité sexuelle et efficacité procréatrice, même à nombre égal de rapports sexuels. Il conviendrait en outre de disposer de données analogues pour les femmes, dont le déterminisme hormonal (activité sexuelle, fécondabilité) est peut-être plus déterminant que celui des hommes.

3/ Les naissances gémellaires

Nos données familiales étant évidemment insuffisantes (puisqu'il n'y a en moyenne qu'un accouchement gémellaire sur 81 en Europe), nous avons relevé 1000 accouchements gémellaires des XVII^e et XVIII^e siècles dans le même contexte géographique. Les résultats sont assez surprenants (tabl.4), bien que la courbe globale soit comparable à celle des naissances normales. On se bornera à présenter ici les résultats relatifs au calendrier annuel des naissances des vrais jumeaux (= homozygotes, de sexe masculin ou féminin).

Sur notre échantillon, la proportion générale de vrais jumeaux, mesurée sur l'année, est égale à 24 % contre 31 % en Europe (moyenne de 10 pays, années 1950 ; *in* Gedda, 1975), dont 34 % en France ; la différence (un quart contre un tiers) paraît significative, sans que nous en connaissions le fondement réel, biologique, historique ou méthodologique. Mais le plus surprenant dans ces résultats est la courbe d'évolution saisonnière des naissances des mêmes vrais jumeaux : alors que la courbe des faux jumeaux est assez plate (coefficient de variation intermensuel égal à 21 %), celle des vrais jumeaux est très

Mois	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	Total
Ensemble des jumeaux	113	103	114	91	72	67	71	90	68	87	58	66	1000
Naissances de jumeaux GG (vrais et faux) (Garçons)	26	35	32	29	23	17	24	31	14	32	20	24	307
Naissances de jumeaux FF (vrais et faux) (Filles)	50	35	43	27	17	21	26	24	21	15	17	18	314
Naissances de faux jumeaux GF "Mixtes"	37	33	39	35	32	29	21	35	33	40	21	24	379
<u>Vrais jumeaux</u> (déduits)	39	37	36	21	8	9	29	20	2	7	16	18	242

Contingents (en valeurs absolues mensuelles non corrigées) des naissances gémellaires entre 1600 et 1800 (1000 cas).

Tableau 4

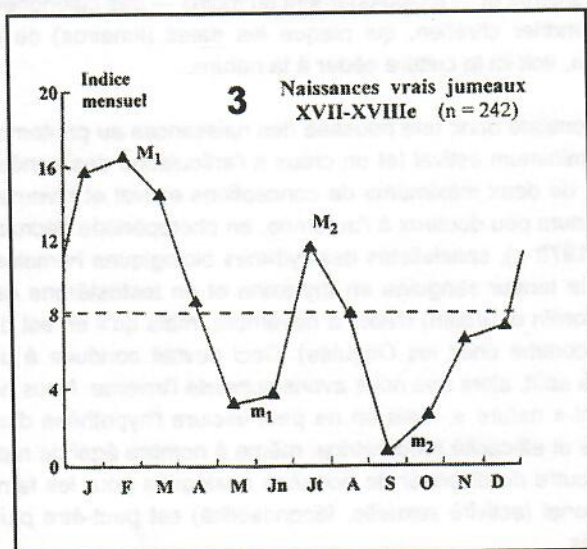


Fig. 3 - Calendrier mensuel des naissances de vrais jumeaux.

contrastée (coefficient de variation égal à 63 %), avec deux maximums, l'un de janvier à mars, l'autre en juillet-août, séparés par deux minimums accusés, en mai-juin et en septembre-octobre (**) (fig.3).

4/ Le calendrier des décès

A priori il y a peu de doutes sur l'absence de toute influence culturelle mais, comme pour les naissances, l'évolution du confort domestique a probablement réduit le rôle des facteurs climatiques et nutritionnels. Ici, les écarts de température semblent pouvoir être mis en cause, conjugués ou non avec l'évolution saisonnière endocrinologique ou l'état de dysnutrition en fin d'hiver. Ainsi, en France et aux U.S.A., les décès (contemporains) résultant de pneumonie et de grippe mais aussi d'accidents vasculaires cérébraux et cardiaques se produisent surtout en hiver (Reinberg & Lagoguey, 1978 b) ; il ne s'agirait pas (seulement) d'un effet direct du climat mais plutôt de « *changements annuels de l'activité endocrinologique qui jouerait un rôle dans la résistance des organismes humains aux facteurs potentiellement noxiogènes* ».

Comme pour les mariages, c'est la période couvrant de 1600 à 1850 qui est homogène ; la seconde moitié du XIX^e siècle et le XX^e sont peu cohérents, comme pour les naissances. Du XVII^e au milieu du XIX^e, on observe une année tranchée en deux périodes bien distinctes (tabl.5 et fig.4) : de mai à octobre, 6,3 +/- 1,0 % en moyenne mensuelle des décès annuels contre 10,4 +/- 1,6 % de novembre à avril (***) , soit au total 62 % des décès annuels en mauvaise saison contre 38 % en belle saison. Néanmoins, après 1850, la sortie d'hiver (mars-avril) subsiste comme maximum meurtrier et le coeur de l'été (juillet-août) comme minimum clément ; le reste de l'année est aléatoire.

Plus en détail pour la période 1600-1850, les quatre mois de janvier-avril sont les plus meurtriers (44 % des décès de l'année) alors que les trois mois couvrant de juin à août sont particulièrement cléments (moins de 17 % des décès annuels). De tout cela on peut conclure que, dans les conditions de l'époque, les frimas l'emportaient nettement en nuisances sur la canicule (il est vrai que notre échantillon, sans couvrir le petit âge glaciaire, compte les rudes hivers de la fin du règne de Louis XIV, qui connut encore des famines) ; il pourrait y avoir un excès de décès féminins de mars à juin, de décès masculins de juillet à septembre.

Un calendrier en partie identique au nôtre a été relevé entre 1740 et 1789 à Thoissey par Alain Bideau, pour qui « mai à juillet apparaissent comme des périodes de très faible mortalité », mais avec une « grande pointe de mortalité d'août à octobre » et peu de décès en novembre et décembre. Ces résultats appuient bien l'idée d'une « belle saison » favorable à la survie. Les rigueurs hivernales et post-hivernales jouaient donc probablement jadis un rôle majeur dans la mortalité conjoncturelle de notre espèce, comme pour la plupart des autres espèces animales sauvages. A noter toutefois que les données de Bideau (et d'autres démographes) concernent les décès de tous âges, alors que notre échantillon généalogique ne s'intéresse, et pour cause, qu'aux adultes (à Feurs, bourg aisé de la Loire, sur 1787 décès relevés entre 1720 et 1742, 40 % concernent des enfants).

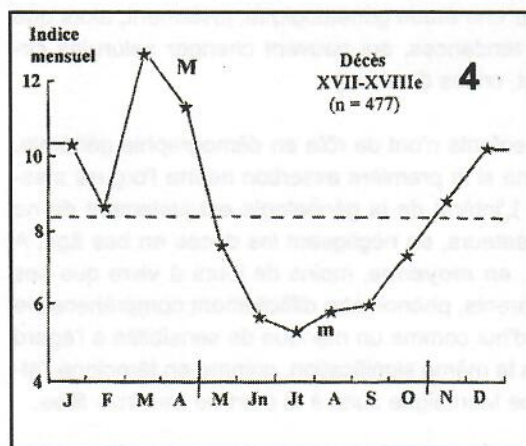


Fig. 4 - Calendrier mensuel des décès. (adulte).

Mois	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	Total
Total	50	38	62	53	37	27	26	28	28	36	42	50	477
Hommes	29	23	30	28	15	12	17	19	17	20	24	23	257
Femmes	21	15	32	25	22	15	9	9	11	16	18	27	220
Contingents (en valeurs absolues mensuelles non corrigées) des décès (adultes) entre 1600 et 1850.													
Mois	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	
Total	10,3	8,6	12,8	11,3	7,6	5,7	5,3	5,8	6,0	7,4	8,9	10,3	
Hommes	11,1	9,6	11,5	11,1	5,7	4,7	6,5	7,3	6,7	7,6	9,5	8,8	
Femmes	9,4	7,4	14,3	11,5	9,8	6,9	4,0	4,0	5,1	7,1	8,3	12,0	
Sexe-ratio	1,18	1,30	0,80	0,97	0,58	0,68	1,63	1,83	1,31	1,07	1,14	0,73	
Valeurs mensuelles (corrigées pour le nombre de jours et exprimées en % de l'année) des décès entre 1600 et 1850 (477 décès).													

Tableau 5

Démographie comparée

Communément, la longévité *moyenne* sous Louis XIV est estimée à 35 ans mais, comme aujourd'hui, la longévité maximale était déjà de l'ordre du siècle (l'un de mes ancêtres, Claude SAINT-LAGIER, marchand à Amplepuis, baptisé le 25 avril 1593, fut inhumé le 1^{er} février 1693 dans la même paroisse). Deux erreurs méthodologiques sont ici à dénoncer, dont la première est (en principe) enseignée dès la première année de DEUG : calculer une moyenne (voire un écart-type !) sur une courbe bimodale, si bien que celle-la peut justement tomber au minimum de celle-ci. La seconde consiste à confondre *l'espérance de vie à la naissance* (c'est celle qui permet aujourd'hui d'attribuer aux femmes une longévité élevée et accrue) et *l'âge au décès* (mesure évidemment plus réaliste). Le second chiffre est celui que l'on obtient par une étude généalogique, justement, alors que le premier n'est qu'une extrapolation de tendances, qui peuvent changer selon les circonstances (modes de vie, environnement, crises diverses).

On rappellera que ni les mâles ni les enfants n'ont de rôle en démographie générale, seulement les femelles fécondables (même si la première assertion heurte l'orgueil masculin, la seconde la sensibilité féminine). L'intérêt de la généalogie est justement de ne prendre en compte que les adultes procréateurs, en négligeant les décès en bas âge. A l'époque, un nouveau-né avait devant lui, *en moyenne*, moins de jours à vivre que ses frères et sœurs aînés et même que ses parents, phénomène difficilement compréhensible à l'heure actuelle. Ce qui paraîtrait aujourd'hui comme un manque de sensibilité à l'égard de l'enfance n'avait certainement pas jadis la même signification, comme en témoigne l'attitude quelque peu détachée du philosophe Montaigne suite à la mort de ses trois filles.

1/ Longévité masculine

La courbe séculaire est particulièrement simple, quasi horizontale à cette échelle (tabl.6 et fig.5) ; tout au plus peut-on distinguer deux époques successives : aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'âge au décès est en moyenne égal à 62-63 ans ; aux XIX^e et XX^e, il s'agit

	XVII ^e	XVIII-a	XVIII-b	XIX-a	XIX-b	XX ^e
Hommes	62,6	62,4	62,7	64,5	65,0	65,1
Femmes	52,0	56,0	60,4	61,6	65,2	70,8
Différ. H. / F. (en années)	+ 10,6	+ 6,4	+ 2,3	+ 2,9	- 0,2	- 5,7

Paramètres démographiques (âge au décès ; 912 décès)

Tableau 6

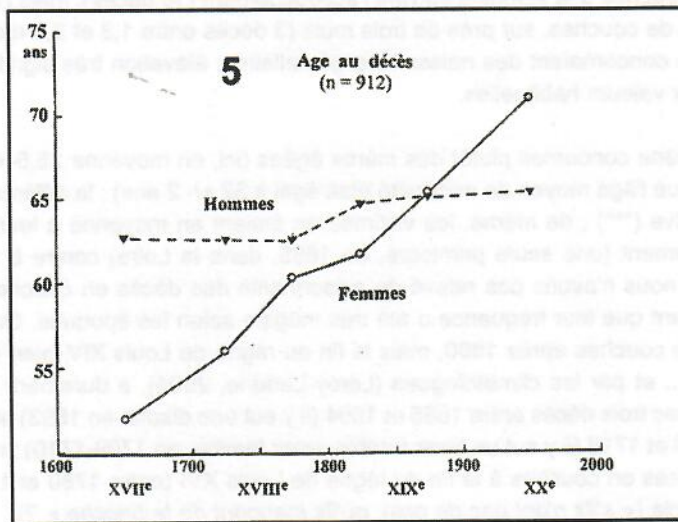


Fig. 5 - Évolution séculaire de l'âge au décès. (hommes et femmes séparément).

de 64-65 ans ; bien que faible, la différence est significative (**). Si l'âge moyen au décès de 65 ans ici avancé pour le XX^e siècle peut surprendre, soulignons qu'il s'agit d'individus nés en majorité au XIX^e siècle, certains même avant 1850.

2/ Longévité féminine

On caricature à peine en traduisant comme suit l'opinion convenue sur la longévité féminine : de Louis XIV à Jacques CHIRAC, la femme française aurait gagné près de 50 ans de longévité (de 35 à 85 ans), quelque 15 ans par siècle ! Ceci dit, les progrès de la longévité féminine sont bien réels mais, loin d'être récents et ainsi attribués aux seuls progrès de la médecine, ils s'inscrivent dans une perspective pluriséculaire ayant connu un gain non négligeable, proche de 20 ans en moins de 4 siècles : alors que l'âge moyen au décès des femmes (mères) n'était que de 52 ans au XVII^e siècle, il approchait 71 ans au XX^e (rappelons là aussi qu'il s'agit de personnes majoritairement nées au XIX^e siècle) ; la pente de la progression est assez régulière, égale à 6-7 ans par siècle (cf. fig.5). En partie corrélatif de cette évolution, le pourcentage des mères décédées avant 40 ans, très élevé au XVII^e siècle (22 % de 50 décès) et dans la première moitié du XVIII^e (14 % de 126 décès), s'est stabilisé ensuite à quelque 5 % (sur 278 décès de 1751 à 2000).

Discutons ici un phénomène qui a hanté l'inconscient collectif jusqu'en des temps récents : la mortalité en couches aurait sévi jadis au point d'abrèger significativement la longévité féminine. Cette cause de mortalité a certainement été réelle dans ces hôpitaux urbains de la première moitié du XIX^e siècle où pratiquait Semmelweis (comme nous l'a appris la thèse de doctorat en médecine de Louis-Ferdinand Céline) mais elle restait alors de second ordre en milieu rural : sur environ 600 décès des XVII-XVIII^e siècles, nous avons relevé 18 décès en couches, soit un taux voisin de 3 % seulement ; en outre, la fécondité étant alors proche de 8 enfants par mère, le taux de mortalité par accouchement devait être de l'ordre de 5 p. mille, inopérant pour nourrir ce qu'il faut bien qualifier, rétrospectivement, de fantasme sociétal. Pourtant, nous n'avons pas restreint la définition de la mort en couches à la semaine suivant l'accouchement (10 décès), mais l'avons étendue aux suites de couches, sur près de trois mois (3 décès entre 1,3 et 2,1 mois). Sur les 18 décès, trois concernaient des naissances gémellaires, élévation très significative (***) par rapport aux valeurs habituelles.

Le phénomène concernait plutôt des mères âgées (ici, en moyenne 35,5 +/- 5 ans au décès), alors que l'âge moyen de maternité était égal à 32 +/- 2 ans ; la différence est tout à fait significative (***) ; de même, les victimes en étaient en moyenne à leur 6^{ème} voire 7^{ème} accouchement (une seule primipare, en 1685, dans la Loire) contre 8 naissances habituelles. Si nous n'avons pas relevé de saisonnalité des décès en couches, il est en revanche flagrant que leur fréquence a été très inégale selon les époques. On n'observe qu'un décès en couches après 1800, mais la fin du règne de Louis XIV, bien étudiée par les historiens ... et par les climatologues (Leroy-Ladurie, 2004), a durement frappé nos populations, avec trois décès entre 1685 et 1694 (il y eut une disette en 1693) et pas moins de 7 entre 1706 et 1716 (il y eut un hiver terrible, avec famine, en 1709-1710) ; notons également trois décès en couches à la fin du règne de Louis XVI (entre 1780 et 1788), seuls de ce demi-siècle (« *s'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche* » ?).

En fin de compte, l'évolution séculairement positive constatée pour la longévité féminine évoque davantage la véritable usure physiologique à laquelle ont été longtemps soumises les mères dans le contexte rural étudié, que de véritables progrès de la médecine ou de la simple hygiène de vie. Les phénomènes récents ne doivent pas nous masquer des tendances plus profondes, relevant du long terme. Il serait sans doute intéressant de disposer de statistiques sur la longévité des femmes célibataires (notamment des religieuses) aux mêmes époques, mais cette ambition relève assez difficilement de la généalogie, on l'admettra volontiers.

3/ Longévité globale et différentielle

Courbe (masculine) sub-horizontale, courbe (féminine) régulièrement ascendante, il en résulte évidemment une courbe globale ascendante linéaire, de pente égale à la moitié de la courbe féminine, soit un gain moyen voisin de 3 ans par siècle pour les adultes reproducteurs (fig.6).

Simultanément, le pourcentage dans les décès de la tranche d'âge supérieure à 80 ans, proche de 10 % de 1600 à 1850, double presque entre 1850 et 1900 (17 %) et triple au XX^e siècle (28 %) (***) . Le différentiel de mortalité entre hommes et femmes (cf. tabl.6), positif et important au XVII^e siècle (+ 11 ans), s'est annulé au milieu du XIX^e pour atteindre une valeur négative non négligeable (- 7 ans) au XX^e. En d'autres termes, avant le

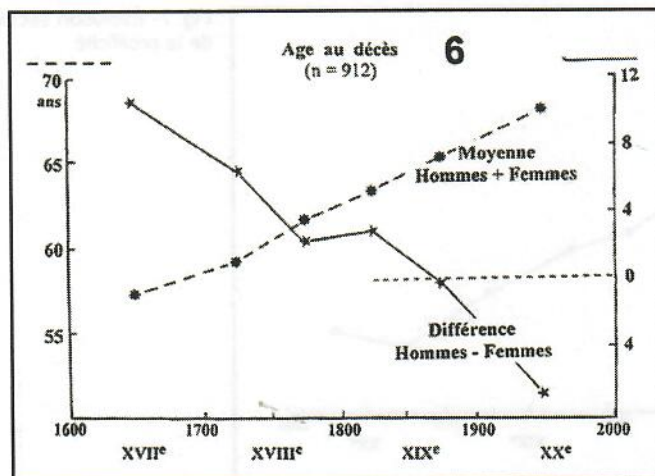


Fig. 6 - Évolution séculaire de l'âge au décès. (moyenne et différentiel hommes / femmes).

XIX^e siècle, il n'y avait que peu de veuves, et bien plus de veufs, avec de (nombreux) enfants à charge, d'où des remariages fréquents et rapides. En revanche, à la fin du même siècle, il y a de plus en plus de veuves, avec de moins en moins de prétendants, malgré moins d'enfants à charge.

Ainsi, en trois siècles, les femmes ont gagné quelque 17 ans de durée de vie sur les hommes ; pour autant, extrapoler (comme on le fait couramment aujourd'hui) cette tendance au XXI^e siècle serait extrêmement hasardeux, tant il est prévisible que l'accession de la femme aux dignités masculines (tabac, alcool, pollution, stress, agressions, accidents, conflits, cataclysmes), auxquelles s'ajoutent pilules et synergies médicamenteuses, va infléchir sous peu les tendances (aux U.S.A., la fréquence féminine du cancer du poumon a déjà dépassé celle du cancer du sein). On peut envisager une valeur convergente de l'ordre de 80 ans de l'âge au décès vers 2030, les hommes continuant (un peu) à progresser et les femmes amorçant une décroissance par rapport aux prédictions, voire même aux valeurs actuelles. D'ailleurs, même si l'espérance de vie féminine continue à augmenter en France, le différentiel hommes / femmes a plafonné depuis un quart de siècle (8,3 ans en 1980), pour commencer à décroître à partir de 1992 (7,7 ans en 2000) ; aux U.S.A. — qui nous précèdent toujours en termes de société — la décroissance a commencé dès 1980 (Mesle, 2004).

4/ Prolificité

Dans des conditions *naturelles*, la fécondité *potentielle* moyenne est de l'ordre de 11 enfants par mère humaine, l'allaitement étant la seule méthode (involontaire) de contraception. Une erreur méthodologique est à écarter d'emblée : confondre l'*indicateur conjoncturel de fécondité* (« photographie annuelle » n'ayant que peu de valeur prédictive ; c'est pourtant celle que l'on utilise le plus souvent, car plus facile à mesurer) et l'*indice de descendance finale*, estimant le nombre d'enfants qu'une femme « produira » en moyenne, quels que soit l'âge de la mère ou le nombre de pères. La première valeur diminue évidemment lorsque recule l'âge de procréation, même à nombre égal de naissances par génération. Ainsi, en France actuelle, l'indicateur annuel équivaut-il à 1,9 naissances / femme (en 2003, ce taux de fertilité = 1,91 d'après l'I.N.S.E.E., in Bezat, 2004) alors que la seconde valeur, plus réaliste à terme, est proche de 2 (compte tenu des « pertes en ligne », la valeur 2,1 assure le renouvellement d'une population).

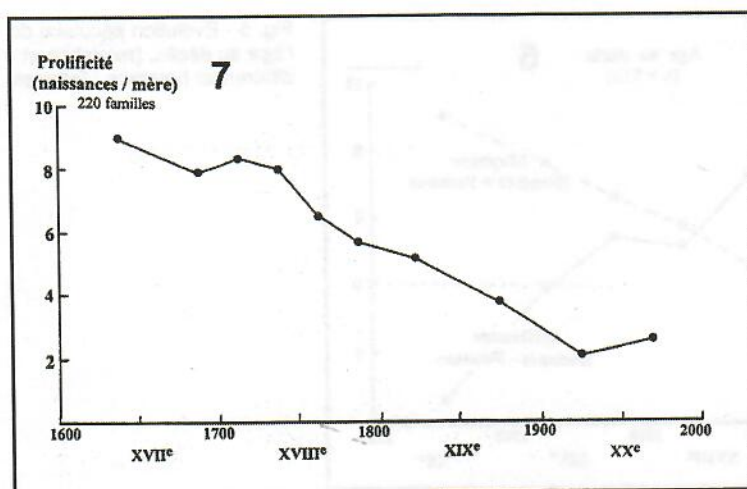


Fig. 7- Évolution séculaire de la prolifécité.

Au XVII^e siècle, la prolifécité de notre échantillon familial (217 cas) est proche du maximum biologique, avec 8,4 enfants par femme mariée en moyenne à 23-24 ans (en parfait accord avec l'estimation d'Alfred Sauvy, en 1959, pour une procréation « sans contrainte » : 9,9 enfants pour une mère mariée à 20 ans ; 7,7 pour une mère mariée à 25 ans). Cette valeur ne décroît que lentement jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, puis un décrochement se produit à l'articulation des XVIII-XIX^e siècles (fig.7).

Le XIX^e siècle est bien celui de la « transition démographique », comme presque partout en France à la même époque (on sait que notre pays a été le plus précoce au monde à ce propos, au fur et à mesure que « *les funestes secrets* » pénétraient nos villes puis nos campagnes). Une troisième phase est atteinte au XX^e siècle, avec stabilisation à une valeur proche de deux enfants par mère, en deçà de laquelle notre pays a eu la sagesse de ne pas aller, comme l'ont imprudemment fait depuis un quart de siècle l'Espagne et l'Italie, autres nations à fondement catholique. On assiste même ici à une remontée récente (sans qu'elle provienne de mères « importées »). L'analyse plus détaillée de ce phénomène de décroissance de la prolifécité familiale illustre en fait une évolution séculaire de la condition féminine face au phénomène bioculturel de la maternité (tabl.7).

L'âge au mariage augmente de quelque trois ans entre siècles extrêmes, nous l'avons vu. L'intervalle séparant mariage et première naissance augmente très légèrement ; la différence étant significative entre le XVII^e siècle (en moyenne 15 mois) et la seconde moitié du XX^e siècle (en moyenne 19 mois) (*). Entre les siècles extrêmes, la différence entre les âges des mères à la première naissance, en moyenne 2,4 ans, est significative (*) ; cependant, il n'y a pas de tendance nette sur le reste de la trajectoire. En ce qui concerne l'âge à la dernière naissance, il est en moyenne un peu supérieur à 40 ans du XVII^e au XIX^e siècles, avec des naissances attestées où l'âge de la mère atteignait 47 ans et 3 mois (en 1781, dans la Creuse), et même 48 ans et 2 jours (en 1797, en Haute-Loire) ; on est à la limite physiologique, qui ne semble pas avoir bougé depuis, même si elle n'apparaît aujourd'hui que très rarement suite aux changements de modes de vie. La valeur moyenne au XX^e siècle est égale à 32 ans ; la différence est évidemment très significative (40,5 +/- 0,4 vs 32,0 +/- 0,5 ans ; ***).

	XVII ^e	XVIII-a	XVIII-b	XIX-a	XIX-b	XX ^e
Nombre d'enfants	8,4	8,2	7,0	5,2	3,8	2,4
Age au mariage (ans)	<u>21,8</u>	-	-	-	-	24,5
Intervalle mariage / 1ère naissance (mois)	<u>14,6</u>	15,0	14,8	14,0	(9,8)	19,0
Age / 1ère naissance	<u>23,4</u>	24,0	25,4	26,3	25,3	25,8
Age / dernière naiss.	<u>40,3</u>	40,9	40,4	37,2	35,0	<u>31,9</u>
Age / naiss. médiane	<u>31,7</u>	32,3	32,7	30,1	30,4	<u>28,8</u>
Durée de fécondité	<u>17,0</u>	16,3	15,3	14,2	9,2	<u>6,1</u>
Intervalle / naissances	<u>2,3</u>	<u>2,4</u>	<u>2,7</u>	3,6	3,3	3,8
Age moyen au décès à l'époque considérée	<u>52,0</u>	56,0	60,4	61,6	65,2	70,8

Evolution séculaire des paramètres démographiques (250 naissances) Tableau 7

Du coup, l'âge moyen des mères au milieu de leur phase reproductive (= durée moyenne de génération) reste constant durant deux siècles (32 ans) et ne s'abaisse (un peu) qu'au XIX^e siècle (30 ans) et dans la seconde moitié du XX^e (28 ans) ; la différence est néanmoins significative entre les siècles extrêmes (32,5 +/- 1,0 vs 29,6 +/- 1,0 ans ; **). Autre élément positif (physiologiquement parlant) : non seulement la durée « d'utilisation de la machine » biologique féminine est ainsi fortement diminuée, mais celle séparant deux naissances consécutives augmente d'un an en moyenne entre les XVII-XVIII^e siècles et les deux plus récents : 2,5 +/- 0,2 vs 3,6 +/- 0,6 ans (*). Bien qu'assez faible dans l'absolu, cet allongement permet probablement une meilleure reconstitution des réserves, notamment pour le métabolisme du calcium. Sous l'influence de ces divers phénomènes, la durée de la phase prolifique (mesuré entre la première et la dernière naissances, en ne tenant compte ni la durée des grossesses ni de l'élevage des enfants) diminue logiquement, divisée par 3 en quatre siècles : en moyenne 17 +/- 6 ans contre 6 +/- 5 ans (***) . On peut distinguer trois phases, correspondant à celles du nombre de naissances : 1600-1850 vs 1900-1985, avec la seconde moitié du XIX^e siècle comme période de transition.

Mais plusieurs indicateurs traduisent ici l'apparition d'un contrôle des naissances, certes faible mais antérieur à la Révolution, précocité qui ne manquera probablement pas de surprendre certains historiens, sinon quelques démographes : si l'on procède à un « zoom » sur le XVIII^e siècle (pour lequel nous disposons de plus de 110 couples bien documentés ; tabl.8), les trois premiers quarts du siècle (7,5 à 8,3 enfants en moyenne par couple) sont en parfaite continuité avec la fin du XVII^e (7,9 enfants) alors que le dernier quart (5,7 enfants) préfigure la première moitié du XIX^e (5,2 enfants). Plus précisément, on note en moyenne 5,7 +/- 1,5 enfants par mère dans le dernier quart du XVIII^e siècle, contre 7,5 +/- 2,2 dans le quart précédent ; la différence est parfaitement significative (**), à plus forte raison en y ajoutant la première moitié du même siècle. L'âge des mères à la dernière naissance, toujours proche de 40 ans à travers le XVIII^e siècle, n'est pas responsable de cette évolution, un peu l'âge à la première naissance (et l'âge au mariage) ; mais la différence — un à deux ans — n'est pas très importante, tout comme l'intervalle entre les première et dernière naissances. Il y a aussi espacement progressif des naissances, leur intervalle moyen passant en moyenne de deux ans et demi à trois ans ; bien que fai-

Quart de siècle	1701-1725	1726-1750	1751-1775	1776-1800
Nombre d'enfants	8,3 +/- 2,2	8,0 +/- 1,9	7,5 +/- 2,4	5,7 +/- 1,5
Age / première naissance	24,6 ans	23,4	25,0	26,1
Age / dernière naissance	41,1	40,7	40,0	41,0
Intervalle prolifique	16,3	16,2	15,6	14,5
Intervalle entre naissances	2,5 +/- 0,7	2,4 +/- 0,5	2,5 +/- 0,6	3,1 +/- 1,2

Evolution de la prolificité au cours du XVIII^e siècle (115 cas) Tableau 8

ble, la différence est significative (*). Entre 1751 et 1775, seulement 3 naissances sur 34 connaissent un intervalle supérieur ou égal à trois ans et demi, alors que de 1776 à 1800, il y en a 5 sur 15 (*). Plus précisément, l'échantillon se partage en trois sous-ensembles, dont l'un de 8 mères *traditionnelles*, avec un intervalle des naissances encore inférieur à 2,9 ans, et l'autre de 5 mères *modernes* chez qui il dépasse 3,4 ans. En fait, le présent phénomène est dû à la disparition des familles à plus de 7 enfants qui, de 1751 à 1776 représentaient encore plus de la moitié des naissances (18 sur 34) (fig.8).

La dernière famille à 8 enfants sera due à un couple marié en 1832, la dernière famille à 7 enfants à un couple marié en 1791 et la dernière famille à 6 enfants à un couple marié en 1872. Inversement, l'enfant unique n'apparaîtra que dans le premier tiers du XX^e siècle (6 couples sur 15 dans la première moitié du siècle) pour disparaître quasiment ensuite (un seul sur 23 entre 1951 et 1985 (**)).

Au vu de l'ensemble de ces données relatives à la prolificité humaine (telle qu'observée du moins à travers notre arbre généalogique), on est en droit de se demander — par une démarche très biologiste — si le sexe féminin n'aurait pas été programmé pour résis-

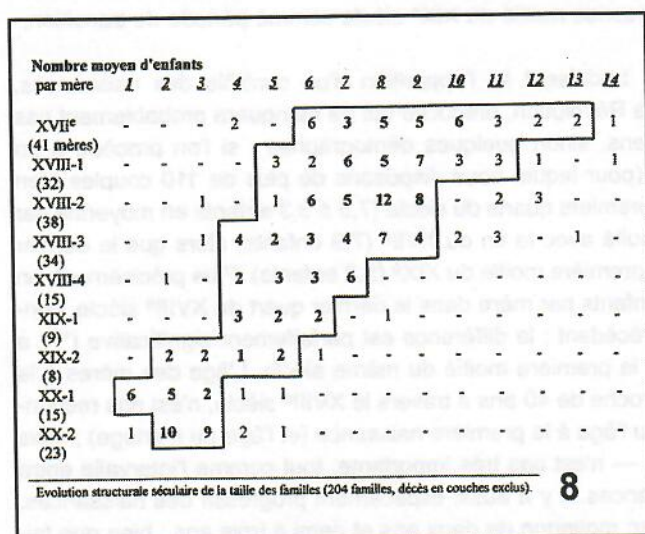


Fig. 8 - Évolution séculaire de la taille des familles.

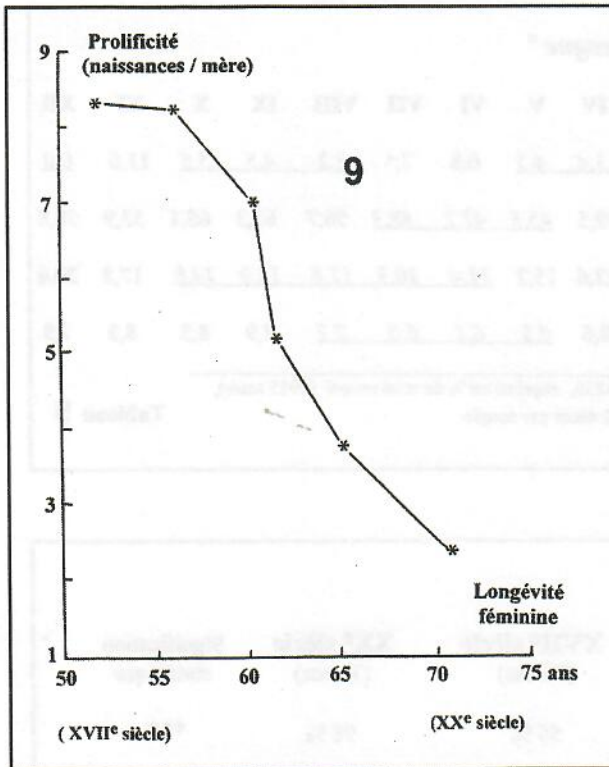


Fig. 9 - Évolution séculaire comparée de la prolificité et de l'âge moyen des mères au décès.

ter aux usures des maternités, et si l'amélioration séculaire de sa longévité ne serait pas due — au moins en partie — à l'utilisation d'une *réserve de vitalité* désormais disponible par le double phénomène de l'espacement et de la diminution du nombre de grossesses et d'éducatrices. Il existe d'ailleurs une relation séculaire très significative (**) entre le nombre moyen d'enfants par mère et l'âge moyen des décès féminins aux mêmes époques (fig.9). Certes, corrélation (statistique) n'implique pas forcément relation (causale) mais, comme dans le même temps, la longévité masculine est loin de s'améliorer autant que la longévité féminine, on est raisonnablement fondé à penser qu'il s'agit bien ici d'une évolution positive liée à la moindre fréquence des maternités.

Plus généralement, il se pourrait que les gains séculaires de la longévité féminine soient à considérer comme « *un nouvel avatar de cet avantage biologique féminin* » manifesté aussi à l'autre bout de la vie sous forme d'une « *nette surmortalité affichée jusqu'à l'âge de trois ans par les garçons* » (Mesle, 2004). L'évolution des longévités féminine et masculine dans les prochaines années permettra probablement d'éprouver la part des phénomènes génétiques et environnementaux dans ces mécanismes, car si les valeurs biologiques restent quasi identiques à elles-mêmes (longévité maximale, phase de fécondité), leur déclinaison évolue avec la société.

Pour conclure ...

Deux idées principales me semblent se dégager à l'issue de cet examen parfois un peu aride : le calendrier biologique actuel est bien plus plat ou capricieux qu'il l'était jadis (faut-il s'en féliciter ?) ; la condition féminine n'est plus ce qu'elle était (faudrait-il s'en plaindre ?).

"Journal d'un curé de campagne"

Mois	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
Mariages	18,1	32,3	2,5	3,4	4,5	6,8	7,5	3,2	4,5	5,6	11,6	0,0
Baptêmes	62,3	68,6	78,4	59,5	45,5	42,7	48,3	56,7	62,3	65,1	53,9	58,8
Sépultures	20,6	17,2	25,6	22,6	15,2	11,4	10,3	11,6	12,0	14,8	17,8	20,6
Au total	10,1	11,8	10,7	8,6	6,5	6,1	6,6	7,2	7,9	8,3	8,3	7,9

Cumul mensuel des actes entre 1600 et 1850, exprimé en % du total annuel (2015 actes), en comptant 1 mariage, 7 naissances et 2 décès par couple.

Tableau 9

"Frauen Liebe und Leben"

	XVII ^e siècle (30 cas)	XX ^e siècle (35 cas)	Signification statistique
- Probabilité d'arriver à l'âge du mariage	55 %	98 %	***
- Mois connaissant la moitié des mariages	janvier-février	avril-juin	***
- Age moyen au mariage	22 ans	24-25 ans	*
- Différence d'âge (négative) avec l'époux	5-6 ans	2 ans	*
- Intervalle entre mariage et première naissance	15 mois	19 mois	*
- Age de la mère au premier enfant	23-24 ans	26 ans	*
- Nombre moyen d'enfants	8 (9)	2 (3)	***
- Age de la mère au dernier enfant	40 ans	32 ans	***
- Intervalle entre naissances extrêmes	17 ans	6 ans	***
- Intervalle entre naissances consécutives	2 (3) ans	4 ans	**
- Age moyen de la mère féconde (= durée de génération)	32 ans	29 ans	**
- Décès en couches (et suites)	3 %	(-)	***
- Age moyen de la mère au décès (= longévité)	52 ans	71 ans	***

Tableau 10

Les trois événements de la vie étaient donc traditionnellement scandés de manière différente à l'échelle annuelle : culturellement pour les mariages, hormonalement pour les naissances, climatiquement pour les décès. Depuis les débuts de l'urbanisation et de l'industrialisation, ces rythmes ont été profondément modifiés, déplacés ou rabotés, sous l'influence de ce que l'on appelle le progrès, culturel et matériel. Pour illustrer le fait, nous avons cumulé les calendriers de mariages, baptêmes et sépultures (pour reprendre les termes ecclésiastiques, puisque les curés étaient responsables de l'état-civil sous l'Ancien régime) ; on constate alors un calendrier *d'activité professionnelle* très contrasté (tabl.9).

L'année pastorale se partageait nettement en trois périodes de quatre mois : une de plein emploi, de janvier à avril, encadrée par une morte saison (si l'on ose dire), de mai à août, et par une période moyennement active, de septembre à décembre. Novembre était le mois le plus équilibré entre les trois cérémonies. La biologie concédait ainsi à la religion et à l'agriculture un certain répit pour célébrer les deux principales fêtes religieuses de l'année (Noël et Pâques) et pour permettre aux ouailles d'assumer le principal du travail des champs, d'avril à octobre, surtout au cœur de l'été.

Dans le second cas, on peut illustrer comme suit (tabl.10) le déroulement de *l'amour et la vie d'une femme*, longtemps considérée en milieu rural *comme taillable et corvéable à merci*.

Devant certains résultats, n'est-il pas curieux de constater combien la démographie a encore de chemins à emprunter pour parvenir à l'état de discipline exacte, alors que parmi toutes les sciences de l'homme, c'est elle qui dispose (et de loin) des indicateurs les plus précis et des résultats les plus pertinents ? Sans doute faut-il voir les causes de ce décalage entre réalité et doctrine(s) dans le climat de dogmes et de tabous, d'interdits et d'enjeux, qui entoure depuis longtemps, de manière consciente ou involontaire, la mort et la sexualité humaines. D'où nous pouvons sans doute conclure que l'Homme, longtemps encore, restera un animal « naturficiel ».

Avant de vous remercier de votre patiente attention, je voudrais présenter mes filiales et respectueuses excuses aux centaines d'ancêtres dont j'ai sans doute survolé les joies et les peines quotidiennes de manière un peu (trop) technicienne.

Références bibliographiques

- ATTALI J., 1982 - *Histoire du temps* (p.78). Fayard, Paris.
- BEZAT J.-M., 2004 - Les classes moyennes, grandes oubliées des réformes. *Le Monde*, 19 nov. 2004.
- LEBRETON Ph., 1984-5 - Mille ancêtres de Sylvie et Vincent LEBRETON. *Généalogie & Histoire*, C.E.G.R.A., Lyon, n°39, 34-38 ; n°40, 32-36 ; n°42-43, 47-54 + documents ultérieurs.
- LEBRETON Ph., 1993-94 - De quelques idées reçues en démographie humaine. *L'explosion démographique contre le développement durable*, S.E.B.E.S., Genève, 45-70.
- LEROY-LADURIE E., 2004 - *Histoire humaine et comparée des climats*. Tome 1. Canicules et glaciers. Fayard, Paris.
- MESLE F., 2004 - *Populations et sociétés*, I.N.E.D., Paris.
- REINBERG A. & LAGOGUEY M., 1978 a - Circadian and Circannual Rhythms in Sexual Activity and

27 SEPTEMBRE 2005

Discours de réception de notre confrère Michel LE GUERN LES TROIS CONVERSIONS DE PASCAL

J'ai choisi de vous parler de Pascal.

Il a montré que la condition humaine impose la nécessité du divertissement. Mon principal divertissement, au cours de ces cinquante dernières années, a été la fréquentation des écrits de Pascal et de son entourage, et la lecture des textes qui en traitent. J'ai commencé à m'intéresser à la personne et à l'œuvre de Pascal le 23 novembre 1954. On célébrait, à Saint-Étienne-du Mont, où il est enterré, le tricentenaire de la nuit du Mémorial. Il s'agissait déjà de la conversion de Pascal.

On croit connaître Pascal. Pourtant, parmi toutes les informations qu'on se transmet à son sujet, beaucoup ne relèvent que de la légende. On a abondamment écrit sur un voyage qu'il aurait fait dans le Poitou en compagnie du chevalier de Méré. Jean Mesnard, dans *Pascal et les Roannez*, a démontré par une enquête minutieuse que ce voyage était improbable. Autre épisode tout aussi improbable : l'accident du pont de Neuilly. Il n'est attesté que par des conversations postérieures, rapportées dans le troisième *Recueil Guerrier* :

« M. Arnoul, de Saint-Victor, curé de Chambourcy, dit qu'il a appris de M. le prieur de Barrillon, ami de Mme Périer, que M. Pascal, quelques années avant sa mort, étant allé, selon sa coutume, un jour de fête à la promenade au pont de Neuilly avec quelques-uns de ses amis dans un carrosse à quatre ou six chevaux, les deux chevaux de volée prirent le frein aux dents à l'endroit du pont où il n'y avait point de garde-fou et, s'étant précipités dans l'eau, les laisses qui les attachaient au train de derrière se rompirent, en sorte que le carrosse demeura sur le bord du précipice, ce qui fit prendre la résolution à M. Pascal de rompre ses promenades, et de vivre dans une entière solitude ».

Les derniers mots suffiraient à disqualifier le témoignage : Pascal n'a jamais vécu « dans une entière solitude ». Pour lui, la conversion n'implique pas la solitude. Cela n'empêche pas que les manuels d'histoire de la littérature et les dictionnaires, à commencer par celui de Pierre Larousse, présentent comme certain cet accident qui n'est qu'imaginaire.

Vers la fin de l'année 1958, Mgr Blanchet, qui était alors recteur de l'Institut catholique de Paris, m'a recommandé la lecture du livre de Lucien Goldmann, *Le Dieu caché*, où il relevait des idées susceptibles de renouveler les études pascaliennes. J'étais un peu surpris d'entendre un archevêque me conseiller de lire un livre marxiste. C'est ce livre marxiste, qui montrait que l'itinéraire spirituel de Pascal était marqué par trois conversions — non pas deux comme le voulait la tradition —, qui m'a permis de comprendre en quel sens il fallait comprendre le mot « conversion » quand il s'agissait de Pascal.

Pascal a toujours été chrétien. La conversion, en ce qui le concerne, consiste en un changement dans la manière de se considérer comme chrétien. « *L'âme considère les choses et elle-même d'une façon toute nouvelle* », comme il l'indique dans *l'Écrit sur la conversion du pécheur*. C'est l'enseignement de saint Paul : « *Il vous faut être renouvelés*

par la transformation spirituelle de votre intelligence » (Épître aux Éphésiens, IV, 23); « Soyez transformés par le renouvellement de votre intelligence, pour discerner quelle est la volonté de Dieu » (Épître aux Romains, XII, 2). On admettait habituellement que l'itinéraire spirituel de Pascal était marqué par deux conversions, en se fondant sur le témoignage de sa sœur Gilberte, sa première biographe. Si Gilberte ne dit rien d'une troisième conversion, il faut en chercher l'explication dans ses liens étroits avec Port-Royal. Les deux premières conversions de Pascal le rapprochent de la pensée janséniste, la troisième l'en éloigne.

Les circonstances de la **première conversion** sont bien connues. En janvier 1646, à Rouen, Étienne Pascal, le père de Blaise, tombe sur le sol glacé et se démet la cuisse. Les frères Des Champs, deux gentilshommes qui sont connus pour leur habileté à remettre les membres déboîtés et pour leur dévouement au soin des malades, viennent soigner le blessé et s'installent chez lui. Ils incitent Blaise à lire Saint-Cyran et Antoine Arnauld, et par là suscitent chez lui un vif intérêt pour les questions religieuses. Voici comment Gilberte présente cette conversion, immédiatement après avoir raconté l'invention de la machine arithmétique :

« Ce fut dans un de ces temps-là, à l'âge de vingt-trois ans, qu'ayant vu l'expérience de Torricelli, il inventa ensuite et exécuta l'autre, qu'on nomme l'expérience du vide, qui prouve si clairement que tous les effets qu'on avait jusque-là attribués à l'horreur du vide sont causés par la pesanteur de l'air. Cette occupation fut la dernière où il occupa son esprit pour les sciences humaines [...]. Immédiatement après, et lorsqu'il n'avait pas encore vingt-quatre ans, la Providence de Dieu ayant fait naître une occasion qui l'obligea de lire des écrits de piété, Dieu l'éclaira de telle sorte par cette sainte lecture, qu'il comprit parfaitement que la religion chrétienne nous oblige à ne vivre que pour Dieu, et à n'avoir point d'autre objet que lui. Et cette vérité lui parut si évidente, et si nécessaire et si utile, qu'elle termina toutes ses recherches : de sorte que dès ce temps-là il renonça à toutes les autres connaissances pour s'appliquer à l'unique chose que Jésus-Christ appelle nécessaire ».

Pour transformer son frère en saint janséniste, Gilberte n'hésite pas à bousculer la chronologie. En réalité, la lecture des écrits de piété, qu'on peut dater du début de 1646, est antérieure aux travaux sur le vide et sur la pesanteur de l'air. C'est seulement à l'automne de 1646 que les Pascal père et fils, avec l'aide de Pierre Petit, répètent l'expérience de Torricelli. La grande expérience du puy de Dôme ne sera réalisée que le 15 septembre 1648.

Pour Gilberte, comme pour beaucoup de jansénistes, il y a incompatibilité entre une activité scientifique et des préoccupations religieuses. Il en va tout autrement pour son frère. À la première conversion correspond l'idée que les deux doivent aller de pair : les recherches de physique et de mathématiques ne dispensent pas de réfléchir à la théologie. Dans le respect de l'autonomie de leurs domaines respectifs, la science et la religion doivent également occuper la réflexion du savant chrétien qui se fonde d'un côté sur le raisonnement et l'expérience, et de l'autre sur l'autorité de la Révélation. En cela, Pascal est proche de Mersenne et de Gassendi. De 1655 à 1657, l'activité scientifique de Pascal se ralentit, sans jamais s'interrompre. Il néglige quelque peu les sciences pures pour s'intéresser davantage aux sciences humaines. Peut-être faut-il compter aussi avec l'influence du milieu janséniste, souvent hostile à la *libido sciendi*, la deuxième des trois concupis-

cences héritées du péché originel. Après 1657, et c'est sans doute là un des fruits de la troisième conversion, on constate un regain de l'activité scientifique. Pascal porte un nouveau regard sur la science, parce qu'il la replace dans l'ordre de la charité. Les travaux sur la cycloïde, la fameuse roulette, s'inscrivent dans le projet apologétique dont les *Pensées* conservent les matériaux. Le triomphe du géomètre que met en scène le concours de la roulette sert à fonder la crédibilité de l'apologiste, qui voulait signer Salomon de Tultie. Amos Dettonville, le pseudonyme du mathématicien, est l'anagramme de Salomon de Tultie : l'identification des deux auteurs était facile. Les derniers mois de Pascal ont été occupés par l'organisation et la mise en place des carrosses à cinq sols. C'est un travail pleinement scientifique : une telle réalisation exigeait la mise en œuvre de compétences mathématiques, comme le savent bien les spécialistes de l'économie des transports. Le service rendu est de l'ordre de la charité, et les éventuels bénéfices étaient destinés à l'Hôtel-Dieu.

La deuxième conversion de Pascal est datée par le *Mémorial*, cette page que Pascal portera sur lui tout le reste de sa vie, cousue dans la doublure de son pourpoint : « *L'an de grâce 1654, lundi 23 novembre [...] depuis environ 10 heures et demie du soir jusques environ minuit et demi* ». À une période d'insatisfaction et d'inquiétude succède un renouveau de ferveur religieuse. Le 23 novembre, Pascal lit le chapitre 7 des Actes des Apôtres, qui relate le discours et la lapidation de saint Étienne. Il lit : « *Et quarante ans accomplis, l'Ange s'apparut à lui au désert de la montagne de Sinaï, en une flamme de feu qui était en un buisson. Et quand Moïse le vit, il s'émerveilla de la vision, et comme il approchait pour considérer que c'était, la voix du Seigneur lui fut adressée, disant : Je suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob* » Il note : « *Feu. Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob* ». Après son discours, Étienne fixe son regard vers le ciel, et voit la gloire de Dieu et Jésus debout à la droite de Dieu. Il reçoit la certitude du salut et de la joie éternelle. Cette certitude, Pascal la partage, et note : « *Certitude, certitude, sentiment, joie, paix* ». À la fin du *Mémorial*, il écrit : « *Éternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre* ». Le doute et l'inquiétude ont disparu. En prévision des jours où le doute pourrait revenir, Pascal coud le *Mémorial* dans son vêtement, pour se rappeler le moment où il a atteint la certitude totale. Dans les jours qui suivent, Pascal va voir sa sœur Jacqueline, religieuse à Port-Royal de Paris, et lui fait part de son désir d'être tout à Dieu. *L'Écrit sur la conversion du pécheur*, qu'on peut dater de cette époque, témoigne de son état d'esprit :

« [L'âme] commence à connaître Dieu, et désire d'y arriver; mais comme elle ignore les moyens d'y parvenir, si son désir est sincère et véritable, elle fait la même chose qu'une personne qui désirant arriver en quelque lieu, ayant perdu le chemin, et connaissant son égarement, aurait recours à ceux qui sauraient parfaitement ce chemin ».

« Ceux qui sauraient parfaitement ce chemin » : Pascal espère les trouver du côté de Port-Royal. Il demande à Singlin, le confesseur des religieuses de Port-Royal de Paris, de le prendre sous sa direction, et va faire une retraite à Port-Royal-des-Champs, sous la conduite d'Isaac Le Maistre de Sacy. Un an plus tard, il mettra sa plume au service d'Antoine Arnauld pour la composition des *Provinciales*.

Dans son enthousiasme, Pascal se débarrasse de tout ce qu'il n'estime pas nécessaire à son salut, au point de s'attirer les reproches de sa sœur Jacqueline :

« On m'a congratulée pour la grande ferveur qui vous élève si fort au-dessus de tou-

tes les manières communes que vous mettez les balais au rang des meubles superflus... Il est nécessaire que vous soyez, au moins durant quelques mois, aussi propre que vous êtes sale, afin qu'on voie que vous réussissez aussi bien dans l'humble diligence et vigilance sur la personne qui vous sert que dans l'humble négligence de ce qui vous touche » (1^{er} décembre 1655).

La **troisième conversion** n'est pas mentionnée par Gilberte dans *La Vie de M. Pascal*. Elle est plus difficile à dater que les précédentes, parce qu'on ne voit pas à quel événement particulier la rattacher, et surtout parce qu'elle s'inscrit dans une évolution et ne se traduit pas par un changement brusque dans le comportement. Comme le proposait Lucien Goldmann, on peut raisonnablement la dater de 1657, sans préciser davantage. Le point de départ de ce lent processus est peut-être le miracle de la Sainte-Épine : le 24 mars 1656, dans l'église de Port-Royal de Paris, Marguerite Périer, la nièce de Pascal, a été guérie subitement d'une fistule lacrymale pour laquelle on jugeait nécessaire l'intervention des chirurgiens. Les autorités ecclésiastiques, pourtant peu favorables à Port-Royal, reconnaissent officiellement le miracle par une sentence datée du 22 octobre. Il n'y a de miracle que si l'on y voit un signe. C'est sans doute l'interprétation de ce signe qui déclenche la troisième conversion. On s'accorde à reconnaître que le miracle a eu comme conséquence pour Pascal la décision de composer une apologie de la religion chrétienne. Ce projet est une conséquence de la conversion. Dans le *Mémorial*, Pascal écrivait : « *Oubli du monde et de tout, hormis Dieu* ». La troisième conversion ajoute l'idée qu'il ne faut pas oublier les autres. Elle s'inscrit explicitement dans l'ordre de la charité. Écrire une apologie du christianisme implique qu'on attache autant d'importance au salut des autres qu'au sien propre. L'ordre de la charité n'exclut pas l'ordre des corps et l'ordre des esprits : il les englobe. La charité impose de tenir compte des corps et des esprits. Elle impose aussi de prendre une attitude éloignée de la polémique des *Provinciales*. Ce n'est pas parce que mon interlocuteur pense autrement que moi qu'il a tort : il faut examiner en quoi il a raison. La recherche de la vérité ne peut pas se faire à partir d'un seul point de vue. Elle doit passer par la conciliation des contraires. Ainsi naît la dialectique moderne, qui dans sa version la plus épurée s'oppose diamétralement à toute intolérance. Dans le fragment 654 des *Pensées*, Pascal écrit : « *S'il y a jamais un temps auquel on doit faire profession des deux contraires, c'est quand on reproche qu'on en omet un; donc les Jésuites et les Jansénistes ont tort en les celant, mais les Jansénistes plus, car les Jésuites en ont mieux fait profession des deux* ». Quand il s'agit de l'eucharistie, les calvinistes sont dans la vérité quand ils affirment « *que ce sacrement est [...] une figure de celui de la croix, et de la gloire, et une commémoration des deux* » (*Pensées*, 624), mais ce n'est qu'une partie de la vérité.

Pascal a abandonné la rédaction des *Écrits sur la grâce* : les débats théologiques sur la prédestination, la grâce efficace et la liberté, dans la mesure où ils conduisent à la polémique et à l'intolérance, éloignent de la charité. Mieux vaut pour un chrétien s'occuper de mathématiques, ou même de finances, si c'est un moyen de rendre service. Même si Pascal ne partage plus les idées d'Arnauld sur la signature du Formulaire et sur les questions de théologie qu'elle implique, il se dévoue pour la sauvegarde de ses intérêts matériels. La mise au service d'Arnauld de ses compétences financières n'empêche pas Pascal de choisir pour lui-même la pauvreté. L'exercice de la charité exige que l'on prenne des risques. À l'automne de 1660, Pascal héberge des enfants que la fermeture des Petites Écoles a obligé à disperser, malgré la présence d'un cas de petite vérole. Mme de Sablé,

par crainte de la contagion, refuse de le recevoir. En juin 1662, alors que Pascal est déjà très malade, un autre cas de petite vérole se déclare dans sa maison, où il a recueilli toute une famille. Gilberte, qui craint de contracter elle aussi la maladie en venant soigner son frère, demande qu'on fasse sortir l'enfant malade. Pascal s'y oppose, et préfère se déplacer lui-même, pour ne pas mettre en danger la vie de l'enfant. Il quitte sa maison pour aller habiter chez sa sœur, où il mourra sept semaines plus tard.

Même s'il semble porter sur un tout autre sujet, le fragment 83 des *Pensées* aide à comprendre l'enchaînement des conversions :

« *Raison des effets.*

Gradation. Le peuple honore les personnes de grande naissance; les demi-habiles les méprisent disant que la naissance n'est pas un avantage de la personne mais du hasard. Les habiles les honorent, non par la pensée du peuple, mais par la pensée de derrière. Les dévots qui ont plus de zèle que de science les méprisent malgré cette considération qui les fait honorer par les habiles, parce qu'ils en jugent par une nouvelle lumière que la piété leur donne, mais les chrétiens parfaits les honorent par une autre lumière supérieure.

Ainsi se vont les opinions succédantes du pour au contre selon qu'on a de lumière ».

La première conversion, qui a amené Pascal à développer ses connaissances théologiques, l'a mis au rang des habiles. La deuxième en a fait un dévot qui a plus de zèle que de science. La troisième, qui lui fait prendre ses distances par rapport au parti janséniste sans pour autant renoncer à toute solidarité, le fait entrer en quelque sorte parmi les chrétiens parfaits. Dans ce fragment, Pascal ne parle pas de lui-même, mais il témoigne malgré lui de ce que lui a enseigné son expérience personnelle. Chaque conversion se traduit par ces renversements du pour au contre.

Le *Dictionnaire* de Richelet, en 1680, donne cette définition du mot *conversion* : « *Changement que Dieu opère dans le cœur d'un pécheur, et par lequel il l'attire à soi* ». Pour être converti, il faut se considérer comme pécheur, c'est-à-dire prendre conscience d'un manque.

Chacune des conversions de Pascal prend appui sur le sentiment d'un manque par rapport à une vertu théologale : la première porte sur la foi, la deuxième sur l'espérance et la troisième sur la charité. Que l'entourage ait masqué la troisième n'a pas de quoi surprendre. La charité, dans la mesure où elle est entièrement tournée vers le service, le service de Dieu et le service des hommes, est aux antipodes de la recherche du pouvoir. Et la recherche du pouvoir, sur les biens, sur les corps, sur les esprits et sur les âmes, est la passion dominante des contemporains de Pascal, autant chez les jansénistes que chez leurs adversaires.

Il y a deux manières de dire merci en breton. Pour m'avoir accueilli parmi vous, je vous dis « *trugare* », et pour m'avoir donné l'occasion de vous parler de Pascal, je vous dis « *benos Doue* ».

de la part de la commission, selon de la lettre du 1902, dans que l'on est sûr
de la part de la commission, selon de la lettre du 1902, dans que l'on est sûr
de la part de la commission, selon de la lettre du 1902, dans que l'on est sûr

Même si l'on ne peut pas en dire plus, le fait est que l'on est sûr
de la part de la commission, selon de la lettre du 1902, dans que l'on est sûr

La première commission, qui a été créée par le décret du 1902, a pour
mission de faire un rapport sur l'état des lieux et de proposer des
mesures pour améliorer la situation. Elle a été créée par le décret
du 1902, et a pour mission de faire un rapport sur l'état des lieux
et de proposer des mesures pour améliorer la situation.

La deuxième commission, qui a été créée par le décret du 1902, a pour
mission de faire un rapport sur l'état des lieux et de proposer des
mesures pour améliorer la situation. Elle a été créée par le décret
du 1902, et a pour mission de faire un rapport sur l'état des lieux
et de proposer des mesures pour améliorer la situation.

La troisième commission, qui a été créée par le décret du 1902, a pour
mission de faire un rapport sur l'état des lieux et de proposer des
mesures pour améliorer la situation. Elle a été créée par le décret
du 1902, et a pour mission de faire un rapport sur l'état des lieux
et de proposer des mesures pour améliorer la situation.

Chaque une commission de l'Etat est chargée de faire un rapport sur
l'état des lieux et de proposer des mesures pour améliorer la situation.
Elle a été créée par le décret du 1902, et a pour mission de faire
un rapport sur l'état des lieux et de proposer des mesures pour
améliorer la situation.

Il y a donc plusieurs commissions de l'Etat, chacune chargée de faire
un rapport sur l'état des lieux et de proposer des mesures pour
améliorer la situation. Elles ont été créées par le décret du 1902.

24 MAI 2005

Discours de réception de notre confrère Renaud LÉONHARDT SUR LES SENTIERS DE LA PEINTURE

En octobre 2004, vous m'apprenez, par la voix de notre vice Président Noël Mongereau, que vous presentez ma candidature pour vous rejoindre à l'Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de Lyon. Je fus surpris et profondément touché car je rejoignais ainsi une tradition familiale. En effet, mon arrière grand-père **Paul Trillat**, musicien, organiste attaché à la cathédrale Saint- Jean toute proche, m'avait précédé, comme deux de ses fils : **Paul**, médecin accoucheur à l'Hôtel-Dieu, et **Ennemond**, pianiste, musicien, en charge du Conservatoire de Lyon.

Malgré ce fil conducteur apparent, les voies du hasard et de la providence restent insondables puisque je succède en réalité à Myriam **Bros** qui nous a quittée voilà bientôt deux ans. Le très bel hommage rendu par le professeur Claude Lapras, les œuvres de Jean Vollerin, critique d'art, et celles de Yan Pichon, parlent d'elle beaucoup mieux que je ne saurais le faire moi-même.

Je voudrais seulement témoigner de quelques instants partagés. Myriam venait parfois à Yzeron dans notre maison de vacances aménagée par mes grands-parents dans une ancienne ferme. La maison s'appelle « le Plat ». Mon grand-père aimait y recevoir ses amis et leur proposait familièrement de venir « y mettre les pieds ». Myriam faisait partie des visiteuses musiciennes de l'été. J'entends encore sa voix forte et vibrante ; elle se donnait au chant comme elle se donnera plus tard à la peinture, avec force.

Tout en l'accompagnant au piano, de son jeu qui me semblait d'une profonde et tranquille assurance, ce grand-père musicien la conseillait. Il savait soutenir, apaiser ou exalter le talent de ses visiteurs.

Myriam avait plusieurs cordes à son arc. Quelques années plus tard elle réalisait de la peinture sur lave émaillée. À plusieurs reprises elle manifestera de l'intérêt pour mon travail. Elle me disait un jour : « *Ma peinture atteint sa plénitude du premier jet, ou bien je dois tout recommencer. Il en va autrement pour toi qui avance en glacis superposés, jusqu'aux lignes de force, tu peux poursuivre* ». Beau conseil.

Chers confrères, vous avez semé le vent, je récolte la tempête : je n'ai pas le moindre prix d'excellence. Oui, bien sûr, depuis des années je pratique la peinture, elle ne prépare pas aux mots de l'orateur, elle l'envoie ailleurs et lui conseillerait plutôt de se taire.

J'étais enfant plus familier des monts du Lyonnais, des champs, des mares et des ruisseaux que des bancs de l'école. Quelques années plus tard, au Lycée d'altitude de Briançon, j'apprends, dans la poudreuse et la neige de printemps, le ski « tout terrain ». Avec des moniteurs attentionnés qui nous montraient l'appel rotation dans les virages, l'*op-traken* pour le passage des bosses et nous lâchaient dans les schuss en configuration de l'œuf, les cannes en avant, le corps rassemblé.

Ces professeurs de gymnastique nous familiarisaient également aux espaces de la

moyenne montagne. Nous faisons l'expérience de la froidure au petit matin, la découverte du jeu des sommets allumés sur le fond du ciel et des ombres, le parcours en pas glissés sonores ou feutrés. Sur un glacier couvert de neige, la randonnée d'hiver en montagne procure de fortes émotions. L'effort physique à l'air libre donne des ailes à l'imagination qui lance des projets, loin des bagages encombrants de l'atelier.

Mais, revenons à Lyon. Marcel **Michaud** et son épouse, dans les années 1960 encore, participaient à leur manière à la diffusion de l'art contemporain. Je me souviens de belles expositions dans leur galerie *FOLKLORE*. Ils ne redoutaient pas de montrer des œuvres en marge du moment : **Chancrin, Charbonnier**, bien d'autres assurément.

Où **Combet-Descombes**, que nous appelions familièrement «Combet» exposait-il ? Je ne m'en souviens pas précisément, mais je le croisai un jour, rue Saint-Jean. Il était assez âgé déjà. L'œil vif, il m'interpelle, me demande ce que je deviens, puis se lance dans un discours sur la pluie et le beau temps, la vie, les difficultés matérielles, les aléas de la peinture. Avec la rocailleuse rapidité de son élocution, il devenait impératif de se protéger des postillons qu'il ne manquait pas d'envoyer dans les airs. Brusquement il s'interrompt, se baisse et cueille en contrebas du trottoir, entre deux pavés de rue, un brin d'herbe. Se relève et, d'un geste brusque, me le met sous le nez en me disant : « *Tu vois, ça c'est la liberté !...* » Dans ce matin pluvieux, interloqué, je l'ai vu disparaître sans autre commentaire.

Pendant la même période, Jean **Couty**, au cours de l'hiver, a bien voulu m'accueillir chez lui à l'île Barbe ; il m'impressionnait beaucoup, l'ordre régnait dans sa maison.

Avec le recul du temps, je pourrais interpréter les sensations que me donnait alors son atelier par le titre d'une œuvre d'Henri **Matisse**. Je retiens de son enseignement le goût du dessin. D'une séance à l'autre, je devais lui rapporter des études au fusain, avec la consigne de ne jamais mettre en scène les objets, mais de les saisir tels que la vie de tous les jours les avait disposés. L'objet ainsi devient un axe, l'observateur tourne autour.

Suivent alors trois années d'études dans des ateliers parisiens : **Met de Penninghem, Charpentier**, Paul **Colin** qui avait installé son école dans sa maison, transformée de la cave au grenier.

Dessin, dessin toujours ; du modèle vivant au graphisme composé de la lettre, en passant par l'esthétique industrielle des formes mécaniques, des vilebrequins de Rosengart au dérailleur de bicyclette, le fer à repasser, le ressort de sommier, etc. À cette époque encore, les affiches et les publicités de Paul Colin coloraient les murs de la ville. Il savait aussi nous distraire. Il arrivait qu'il se mette au tableau noir avec des craies de couleurs pour une démonstration d'imitation des peintres en vogue : Buffet, Picasso, Matisse, Carzou. La démonstration du maître nous réjouissait ; magique était l'éphémère apparition de leurs œuvres qui nous dévoilait les habitudes de composition, les gestes instinctifs en véritable graphologie de l'écriture picturale.

Trajectoire en marge des voies préparées, les sentiers de la peinture sont parfois interrompus par les événements de la vie. Comme les chemins qui mènent à Compostelle brusquement confrontés à l'autoroute, cette voie rapide pour aller au but en quelques heures : voilà le pèlerin contraint de prendre quelque temps une direction parallèle jusqu'au prochain passage pour traverser. Une double démarche instinctive s'impose à lui, il s'imprègne de la couleur du temps et regarde à ses pieds.

Qui n'a pas vu les nuances de la terre battue, des poussières et du gravier ? Qui n'a pas remarqué les marches usées d'un vieil escalier ou la veine révélée du parquet de chêne au passage, échappe aux sources simples d'émotions qui tiennent éveillés. Oui ! Une éponge habite le peintre ouvert à la lumière du temps avant de s'exprimer. Car, et les botanistes vous le diront, c'est au bord des chemins, sur les talus, que l'on trouve la plus grande variété d'espèces végétales en fleurs, à la belle saison, des plus communes aux plus rares.

Si l'autoroute et les sentiers mènent à Compostelle, la vitesse invite à la synthèse, le pas du marcheur à la rêverie productive. Toute la difficulté reste dans la combinaison des deux démarches.

Bien avant le tracé de l'autoroute, René et Madeleine de Valence avaient installé « La grange aux potiers » au bord de la nationale 7. Leur maison offrait le moyen de travailler dans l'environnement d'un atelier mûrement organisé. J'ai eu la chance, grâce à eux, d'apprendre une technique et une approche particulièrement originale de la peinture émaillée sur lave de volcan. Discipline exigeante qui impose la pratique de tentatives et d'essais sur des références précises. Les oxydes, ces poudres aux aspects neutres se permettent des fantaisies déroutantes pour le néophyte. Le beige vire au bleu, une terre d'ombre en rouge mandarine, la lapis lazuli répondra par un pauvre effet de matière sans saveur. L'émail et les oxydes conjuguent les surprises, les aléas aux mystères de la cuisson, et le four garde une part de secret.

Plus généralement, interrogeons-nous sur les raisons qui amènent les femmes et les hommes de notre temps à prendre des crayons et des pinceaux pour créer des images.

En effet, comment se fait-il qu'à l'heure de l'Internet, de la photo numérique, de la digi-graphie, du cinéma et de la télévision, alors que nous sommes submergés par l'avalanche quotidienne d'images cathodiques irritantes pour notre rétine, la surface plane d'une toile peinte à main nue soulève des passions qui vont du rejet pur et simple jusqu'aux plus folles spéculations, ces deux extrêmes au milieu d'un océan d'indifférence ?

Il y a, comme toujours, de multiples raisons ; mais l'une d'elles ne viendrait-elle pas cette faculté de reproduction qui dégrade l'originalité native. La copie aurait-elle raison de l'original ? Comment définir l'original ? N'est-il pas imprévisible ? Quelles seraient les conditions de son éclosion ? Pourtant, au-delà de la part d'inconnu qui subsiste, la mise en faisceaux convergents de ces conditions, contribuent largement à son apparition.

L'inconscient collectif a peut-être du bon sens, tout simplement. Oui, nos œuvres ne sont certes pas toutes des chefs-d'œuvre. Mais combien de pâles copies ! Combien de taches mal articulées et criardes ! Combien de banalités ne faut-il pas subir pour rencontrer enfin l'œuvre qui nous touche, et pour laquelle une entrée en résonance transforme notre vision du monde ! Pour celle-ci, pour celle-ci seulement, une vie d'homme mérite d'être engagée.

Instant trop rare, déclencheur d'une interrogation sans réponse, mais qui peut initier une mélodie intérieure. Bien au-delà des juxtapositions successives, des flashes cristallisés qui ne résistent pas au temps.

Autrefois, après la Renaissance, avant le siècle des Lumières, **Pascal** s'exclame :

« *Quelle vanité que la peinture !* ». Puis les peintres romantiques s'ouvrent aux états d'âme : voilà les Impressionnistes, les Symbolistes, les Nabis, les Cubistes et les Fauves. Les styles, les mouvements se succèdent, se bousculent. La science et la technique entrent dans le travail des œuvres de l'atelier, plus encore qu'autrefois.

Depuis très longtemps déjà, la pratique de la chambre noire et du « dessin à la vitre » étaient l'apanage du géomètre et du peintre. Voilà qu'en 1816, Nicéphore **Niepce** invente la photographie. En une fraction de secondes, celle-ci fera mieux que l'artisan copiste. **Nadar**, avec ses portraits célèbres, éblouit ses contemporains. André **Vigneau**, dans sa *Brève histoire de l'art*, signale que Eugène **Delacroix** s'inscrit parmi les premiers à la Société française de photographie. Au salon de 1859, celle-ci, pour la première fois, a le droit de prendre place aux côtés de la peinture, de la sculpture et de la gravure. On parlait de « dessins photogénés », « de manière d'employer la lumière pour dessiner les images qu'elle montre ». Les Écoles même tentent d'apprendre le dessin d'après des documents photographiques : ce ne sera qu'un pas de clerc.

Je reviens à la *Brève histoire de l'Art* d'André Vigneau, précieux témoignage. Nous assistons à des controverses, des enthousiasmes, des polémiques révélatrices de l'importance que la peinture occupait dans la sphère des poètes, des écrivains, des intellectuels.

La photographie, n'évince pas seulement les copistes. Elle surprend et inquiète les artistes. Ne voit-on pas, par exemple, Horace **Vernet** et Paul **Delaroche**, revenant de l'Institut, annoncer dans un salon parisien : « *la peinture est morte !* ».

La confusion s'installe. Baudelaire dira : « *la première affaire d'un artiste est de substituer l'homme à la nature et de protester contre elle* ».

Ingres rassemble des peintres ; il publie en 1862 un manifeste pour défendre les œuvres « *fruit de l'intelligence et de l'étude de l'Art* ». Il va jusqu'à demander officiellement la protection des autorités de l'État. Eugène **Delacroix** refuse de signer ce manifeste. Des articles dénonçaient « ces dessins qui se faisaient tout seuls ». Quelques années plus tard, en projetant une plaque négative sur une toile sensibilisée, un nouveau procédé s'intitulera « photo-peinture ». Heureusement, Gustave **Courbet**, Eugène **Delacroix**, Edouard **Manet**, pour ne citer qu'eux, cent cinquante ans après, nous sommes heureux qu'ils aient résisté.

Dans ce climat, on découvre que la couleur n'est plus communément associée à la matière, mais qu'elle est en réalité une longueur d'onde que le pigment révèle.

Plus tard, le peintre **Kandinsky**, en théoricien, élève la voix en reprenant une expression des architectes ou des ingénieurs des ponts : « *sur une surface plane, le point suggère la ligne, la ligne suggère le plan, le plan le volume* » ; ceci nous induit dans la profondeur de l'espace. Entendre la théorie modifie parfois les comportements et le sens de la recherche. Les Impressionnistes et leurs successeurs nous l'ont démontré.

Que devient alors, malgré ces turbulences, l'artiste qui travaille dans la durée, soumis à la courbe fondamentale d'une trajectoire dans la continuité ?

La prise de risque est grande ; pourtant cette période nous révèle un nombre incalculable d'œuvres les plus surprenantes, de grandes réalisations voient le jour sur cette lancée jusqu'à maintenant.

Comment choisir dans le foisonnement des sensations pour trouver la juste trace ? Le peintre n'a pas de recette, le défi impossible de la toile vierge dispute le dérisoire à la pulsion primitive. Mais patience, patience encore. L'être tout entier entre peu à peu dans la dynamique de l'émotion confuse jusqu'à l'évidence subjective d'une ligne, d'une tache, d'un équilibre coloré.

La peinture habite une planète où les canons du beau, du juste et du bien fondent comme neige au soleil. Ce domaine est contradictoire, l'artifice est une évidence, le dessin un honneur, sous-jacente est la composition.

Alors, le pinceau à la main, tout se joue de la palette à la toile qui renvoie le message de ses métamorphoses : rien n'est savant, tout est enregistré.

Le geste plus sûr, la forme commence à naître. Il arrive que l'œuvre s'impose comme la cible pour l'archer, l'un et l'autre ne font qu'un.

L'équilibre part en déroute dans une dernière aventure. A l'extrême, l'œuvre trouve son autonomie.

Nicolas de **Staël** ! Personne mieux que lui n'a ressenti, exprimé, cette tension dynamique en interrogation du monde, jamais assouvie.

Lecteur du réel sensible, passionné de sport et de musique, il trace sur sa toile le point, le contour, la surface, la profondeur dans la pâte et le lavis. Le plan coloré, dans sa plénitude sans limite, nous laisse étonné. Plasticien de son temps, quelques jours, cinquante ans après sa mort, son œuvre toujours saura nous émouvoir.

J'aimerais aussi évoquer Henri **Lachieze-Rey** qui restera pour moi cet aîné bienveillant. Nous parlions peu. Sa palette reste en marbre chargée de « matière-couleur ». Elle est sculpturale, elle débordait sur son froid support. Il cherchait les gris, le beige et les ocres dorés pour mieux atteindre la vibration du vert et du rouge.

Je voudrais évoquer Roger **Mathias** qui vivait au bord du bassin d'Arcachon : sa peinture est grave, réservée à l'œil exercé qui posément la perçoit. Personnalité toute en finesse, il y avait du sage chez lui qui m'envoyait observer le « désordre organique » de la grève habitée par les mareyeurs. À cette époque, le jeu des ombres passait pour moi sur la paroi de l'emblématique caverne. Le dos tourné à la lumière. Roger Mathias était de ceux qui portent les stigmates de l'éblouissement après une audacieuse sortie. Sa parole était chargée de pollen, elle était libératrice.

Chers confrères, pour exprimer ces quelques mots, j'ai dû lâcher le chevalet. J'ai hâte de le retrouver ; mais croyez-moi, je suis heureux de vous avoir rejoints ce soir.

La parole en parenthèse du silence, je m'arrêterai là.



Yver vous n'êtes qu'un villin.
Huile sur papier, marouflée sur bois, 38 x 55 cm.



Marais magique.
Huile sur toile, 40 x 51 cm.

Les champs et les bois.
Huile sur toile, 40 x 51 cm.



17 MAI 2005

Communication de notre confrère Philippe MIKAELOFF
**LES RELATIONS ÉTRANGES ENTRE L'ÉGLISE ET ARISTOTE
 DU I^{er} AU XVII^e SIÈCLE**

Le problème que j'aborde aujourd'hui avec vous est délicat. En effet les thèses des savants de la prodigieuse Grèce antique dite païenne qui a duré plus de sept siècles et dont Aristote fait partie se sont avérées difficilement compatibles avec les saintes écritures.

Le sujet que nous allons étudier ensemble s'est imposé au fil des années presque malgré moi. En effet préoccupé par les conceptions de l'homme sur l'univers, je me suis rendu compte qu'entre Claude **Ptolémée**, dernier astronome de la Grèce antique, avec son système géocentrique des cercles déférents, épicycles, et le milieu du XVI^e siècle, date de la parution de l'ouvrage de Nicolas **Copernic** qui défendra l'héliocentrisme sans le prouver, vont s'écouler quatorze siècles pendant lesquels, en Occident, les connaissances sur l'univers ont paru stagner.

En étudiant cette longue période, mal connue de ce point de vue, on constate que sans cesse interviennent l'Église et les thèses d'Aristote.

C'est une longue et étrange histoire que celle des relations entre Aristote et l'Église ainsi qu'avec les universités d'Europe. Lorsqu'on étudie ces relations, on est amené à se poser une série de questions auxquelles je m'efforcerai de répondre, à la lumière de nombreuses lectures :

- Pourquoi pendant les premiers siècles de la chrétienté l'Église s'est-elle montrée si réticente à l'égard des sciences et de ceux qui s'intéressaient au fonctionnement de l'univers ?
- Lorsqu'on a récupéré, à la fin du premier millénaire, l'héritage scientifique de la Grèce antique, grâce aux traducteurs installés en Espagne, pourquoi l'Église fût-elle franchement hostile à Aristote ?
- Comment se fait-il qu'à partir du XIV^e siècle, après revirement complet, les théories d'Aristote aient été imposées par l'Église comme thèses officielles des universités d'Europe ?
- L'autorité d'Aristote fut battue en brèche pendant la Renaissance : mais pour quelles raisons, dans la seconde moitié du XVI^e siècle va-t-on assister à un raidissement de l'Église dont les conséquences se feront sentir encore au XVIII^e siècle ?

Au cours de cet exposé nous allons nous appuyer sur une série de faits historiques, essayer de vous faire revivre cette époque en évoquant toute une série d'hommes éminents, souvent courageux.

Aristote (384-322 av. J.-C.) est originaire de Stagire, petite colonie grecque de Macédoine. Élève de Platon à l'Académie, il quitte Athènes en 347 avant l'écrasement de la cité par Philippe de Macédoine et devient le précepteur de son fils, le futur Alexandre le Grand. Puis, il regagne Athènes où il fonde son école.

Aristote fera la synthèse de tout le savoir de la Grèce antique et son œuvre est immense, s'intéressant à tous les domaines, mais son analyse ne sera pas notre objectif aujourd'hui.

Il se démarque de **Platon** qui critiquait nos sens défaillants pour observer le monde et restait dans les idées abstraites. Pour Aristote le monde est concrètement digne d'être observé. La nature est constituée de deux concepts complémentaires, la matière et la forme. L'âme et le corps sont les aspects d'une substance unique et leurs rapports sont ceux de la forme à la matière.

L'univers d'Aristote est éternel et fini :

- Le système sphérique s'impose car il est parfait ainsi que le mouvement circulaire des astres.
- La Terre immobile au centre du monde est sphérique. L'homme a toujours existé. Aristote critique l'idée platonicienne d'une gestion divine de ce bas monde.
- Comme l'univers est fini et plein, le vide n'existe pas : les sphères homocentriques de son disciple **Eudoxe** qui supportent les planètes sont solides. Entre elles existe un cinquième élément l'éther qui va polluer la physique jusqu'à l'époque d'Einstein.
- Il existe un monde sublunaire changeant et corruptible. Au delà le monde céleste est parfait, immuable, limité par la sphère des fixes, rigide et qui porte les étoiles.

Aristote n'est pas embarrassé par la question de savoir ce qu'il y a au-delà de la sphère des fixes, ce qui posera un réel problème à l'Église : pour lui, au-delà de cette sphère il ne saurait y avoir ni matière, ni lieu, ni vide. D'ailleurs l'existence d'un vide absolu au-delà du monde matériel est encore discutée aujourd'hui par les astrophysiciens ; en physique il a fait place à la notion de vide quantique. On conçoit donc que toutes ces thèses d'Aristote à l'opposé des saintes écritures aient pu apparaître difficilement conciliables avec l'Église.

Nous avons un peu artificiellement regroupé en cinq périodes l'évolution de la position de l'Église vis à vis d'Aristote et des sciences, ici détaillées.

Le monde chrétien des quatre premiers siècles

Au cours du premier siècle, face à la masse hétéroclite de documents accumulés par la science grecque qui fournissait des explications sur le fonctionnement de l'univers, l'embarras des premiers chrétiens fut considérable.

En effet, ces données établies par ces Grecs païens étaient le plus souvent en contradiction avec les saintes Écritures qui comportent un ensemble de récits explicatifs de la genèse et de la structure du monde tout à fait différents. En fait les préoccupations scientifiques étaient absentes chez les premiers chrétiens, le plus souvent incultes, qui donnaient la priorité sur la raison à la foi.

Plus tard, jamais la question des rapports entre la science et l'Église ne se serait posée s'il n'y avait eu l'existence du Livre sacré considéré comme parole divine intouchable.

Dès le 1^{er} siècle, certains dans l'Église vont afficher de la méfiance pour l'héritage scientifique de la Grèce antique. **Paul** de Tarse, juif de la diaspora, cultivé, pénétré de pensée hellénique, aura l'occasion de se confronter avec les philosophes Grecs au cours de

son voyage à Athènes dans les années 50, qui vont se moquer de lui lorsqu'il parlera de résurrection. Fondateur de la théologie chrétienne, il va témoigner d'une profonde défiance à l'égard de la science profane. Saint Bernard va citer de lui la célèbre boutade « la science enfle » (1ère épître aux Corinthiens 8, 9), dans le sens où elle fait commettre le péché d'orgueil. Paul écrit encore : « *La connaissance enfle mais l'amour édifie. Si quelqu'un s'imagine connaître quelque chose, il ne connaît pas encore comme il faudrait connaître* » ; ou encore « *la connaissance ? Elle sera abolie* » (Corinthiens 13, 8).

D'autres passages sont édifiants, comme « *le seigneur ne connaît pas les pensées des sages ; il sait qu'elles sont vaines* ». Pour Paul donc, le minimum scientifique indispensable se trouve dans la Bible. Il est inutile d'en savoir plus ; de toute façon les Grecs qui d'ailleurs ne sont pas d'accord entre eux, sont disqualifiés par leurs mythes extravagants.

En même temps que la chute de l'empire Romain, qui se désintéressait lui-même des sciences et des conceptions sur l'univers, ne traduisait pas en latin les auteurs grecs comme Aristote, va se produire une rupture entre l'Occident de plus en plus chrétien et l'Orient qui, lui, va préserver les textes grecs, que traduiront les Arabes.

Pendant plus de six siècles, la culture et l'activité scientifique en Occident seront donc réservées à une minorité de moines, de clercs et à quelques princes formés dans les écoles monastiques, avec pour but essentiel l'étude de la Bible.

Ainsi par exemple aux II^e et III^e siècles, les pères de l'Église vont se trouver confrontés à la question de la forme de la Terre : sa sphéricité impliquait pour les Grecs l'existence d'un continent à l'extrémité sud de la planète afin de l'empêcher de basculer. Mais les pères pensaient qu'il était impossible que des êtres vivants marchent à l'envers ! C'est pourquoi la plupart rejetèrent l'idée de la sphéricité de la Terre.

Inspirés par la description donnée dans l'Exode, beaucoup de religieux pensaient que la Terre était plate, entourée de murailles qui en se réunissant forment le firmament et la voûte céleste. D'ailleurs, cette représentation symbolique de la Terre en forme de tabernacle figure dans la plupart des mappemondes du Moyen-Âge occidental : c'est l'*orbis terrarum*, entouré d'un grand océan.

Pourtant, dans certaines régions d'Orient, où les chrétiens s'étaient établis au contact de l'école d'Alexandrie, vont se créer des liens entre la chrétienté, la science gréco-romaine, le passé babylonien et égyptien : en effet Alexandrie était une ville véritablement cosmopolite, centre intellectuel, ville gigantesque à l'époque de plus d'un million d'habitants.

On peut citer le philosophe **Philon**, philosophe juif, à l'origine du néoplatonisme qui voulait réserver une interprétation allégorique aux saintes Écritures.

Au III^e siècle, **Origène** ouvre, vers 210, sa propre école à Alexandrie. Il est le fils d'un professeur chrétien d'Alexandrie lui-même martyrisé. Il a été ordonné prêtre en 230 : dans son enseignement au nom de la raison et de la science, il nie la réalité historique de bon nombre de faits bibliques. Il fut accusé de dénaturer la foi chrétienne en l'imprégnant de théories néoplatoniciennes, dans « ses homélies sur la genèse ». L'évêque **Démétrius** lui retire la prêtrise et le fait exiler par un synode. En 250, Origène est finalement arrêté, torturé puis relâché ; son corps brisé, il meurt de ses blessures.

A la fin du III^e siècle, le développement du christianisme et l'essor récent de courants

religieux, de sectes, le développement de l'astrologie, de l'alchimie, de la magie vont par réaction radicaliser l'Église qui a besoin d'affirmer son autorité, laquelle va condamner l'arianisme au concile de Nicée en 325. Une grande partie du clergé affiche alors son hostilité à la science profane. Pour défendre les premiers chapitres de la Genèse, on va rejeter des théories scientifiques qui étaient pourtant logiques.

La position de l'Église du IV^e au X^e siècle

Alors que le christianisme s'est relativement bien implanté au IV^e siècle, un homme exceptionnel, saint **Augustin** (354-430), va s'efforcer d'apporter une correction à l'esprit antirationnel de l'Église. Il tentera d'aplanir le malentendu qui s'est installé entre l'église et la Grèce Antique.

Né en 354 d'une famille bourgeoise d'Afrique du Nord, il devient professeur de rhétorique à Carthage puis à Rome. Sa conversion est progressive : revenu en Afrique, il reçoit le sacerdoce en 391, puis devient évêque d'Hippone, où il terminera ses jours à l'âge de 76 ans dans une ville assiégée par les Vandales. L'étendue de ses écrits est considérable : 93 œuvres répertoriées, soit 232 volumes.

Dans ses œuvres, notamment son livre *Sur la doctrine chrétienne*, il demande aux Chrétiens de ne pas se rendre ridicules en soutenant au nom de l'Écriture sainte des positions scientifiques aberrantes. La science a un rôle à jouer.

Ainsi Augustin applique ce principe au fameux problème des eaux supérieures, qui interpellera l'Église plusieurs siècles durant, car la Genèse dit que Dieu a séparé les eaux en deux masses l'une inférieure, l'autre supérieure avec la Terre au milieu. Pour saint Augustin il faut faire confiance aux savants qui affirment que la nature des eaux que nous voyons ne peut exister au-dessus du ciel sidéral, contredisant ainsi les saintes Écritures.

Malheureusement les enseignements d'Augustin n'auront pas été réellement entendus par l'Église qui continuera d'affirmer que lorsque la science contredit l'Écriture, il faut changer la science.

On va assister entre le VI^e et le X^e siècle à une stagnation de la connaissance, période qu'on a surnommée « les âges obscurs ». En effet, les seules écoles qui subsistent dans le climat de trouble et de violence que connaît l'Occident sont les écoles épiscopales et monastiques : la culture pour plusieurs siècles devient un monopole de l'Église. Aussi au Moyen-Âge, le problème de l'attitude de l'Église envers la science est faussé : ce sont les mêmes hommes qui exercent la théologie et une science déformée au service de la première, si bien que l'Église n'aura plus de raison de s'opposer à la science de ses clercs.

Entre le XI^e et le XIII^e siècle l'Église sera ouvertement anti-aristotélicienne

Gerbert d'Aurillac, un moine qui a puisé ses connaissances scientifiques dans la science païenne, est élu pape en 999 et devient **Sylvestre II**, premier pape français. C'est l'un des plus grands scientifiques de son temps : mathématicien, astronome avec de vastes connaissances en physique, chimie, et même en médecine. Toute sa vie, il a eu la passion du savoir. Il essaye donc de réconcilier l'Église et la raison.

A la même époque commence un travail de traduction des œuvres antiques par

l'intermédiaire des ouvrages arabes : pendant deux siècles vont affluer en Espagne de très nombreux clercs qui vont prendre d'assaut les bibliothèques et retrouver les œuvres grecques. Parmi les traducteurs qui vont travailler en Espagne on doit citer **Adélaïde** de Bath, ben **Ezra** ; c'est à cette époque que **Gérard** de Crémone, resté célèbre à la tête de toute une équipe, ayant appris l'arabe, commence un immense travail de traduction en latin notamment des œuvres d'Aristote, avec un grand souci d'exactitude

Un autre point de contact avec le monde arabe et grec, à la même époque, fut l'Italie du Sud et la Sicile dont les musulmans s'étaient emparés au début du IX^e siècle. Simultanément, les armées catholiques ont entrepris la reconquête de l'Espagne et progressivement les musulmans sont repoussés vers le sud de la péninsule ibérique.

Cette période de traduction des ouvrages grecs et arabes s'accompagne de leur propagation dans toute l'Europe. On voit se créer des écoles, notamment l'école de Chartres, école épiscopale qui va s'efforcer de trouver une alliance entre la foi et la raison sous la surveillance de l'Église : dans cette école, le savoir s'étend à des laïcs comme **Guillaume** de Conches (1080-1154), **Gilbert** de La Porée (1080-1154), ou **Thierry** de Chartres, des hommes rationalistes qui s'opposent à l'interprétation symbolique de la bible et s'efforcent de donner une vision de l'univers que combattra saint Bernard.

En effet un courant anti-scientifique demeure dans l'Église dont le porte-parole sera saint **Bernard** de Clairvaux (1090-1153) : il préconise de fuir le monde pour la contemplation mystique ; il exhorte maîtres et clercs à abandonner leurs livres car, dit-il, « la science est une activité vaine et malsaine ». Dans le 36^{ème} sermon sur le Cantique des cantiques, il écrit : « *il y en a qui veulent savoir sans se proposer d'autre but que de savoir. C'est là une curiosité honteuse* » ; et encore : « *le premier degré de l'orgueil est la curiosité. N'est-ce pas elle qui pousse Abélard, ce prétentieux bouffi d'orgueil ?* ». Cet Abélard, grand théologien combattu par saint Bernard pour ses conceptions sur la Trinité, considérées comme hérétiques, sera d'ailleurs émasculé à Paris à cause de son amour pour la jeune Héloïse, puis excommunié.

Cette opposition n'empêchera pas l'Église d'être à l'origine de la plupart des universités en Europe au XIII^e siècle : Bologne, Valence, Oxford, Paris, Montpellier et Toulouse. Progressivement, sous la surveillance de l'Église, de nombreux laïcs deviennent enseignants dans ces universités. À travers toute l'Europe l'enseignement se fait en latin ce qui facilite les passages d'une université à l'autre.

Les grandes controverses du XIII^e siècle vont se livrer dans le cadre des universités sous la surveillance de l'Église : de tous les affrontements théologiques et scientifiques le plus âpre sera celui que provoqua la redécouverte de la physique d'Aristote.

En 1210, l'archevêque **Pierre de Corbeil**, assisté de l'évêque de Paris, **Pierre de Nemours**, convoque un concile provincial qui interdit sous peine d'excommunication de donner à Paris des leçons sur les doctrines physiques et métaphysiques d'Aristote, interdiction reprise en 1215 par le légat pontifical dans un texte qui fixait le programme des études de l'université de Paris.

Au concile de 1210, il est ordonné par le pape Innocent III que le corps d'**Amaury de Bène**, panthéiste, mort en 1206, qui proclamait qu'à l'âge de la foi allait succéder celui de

la science, soit exhumé et jeté en terre non consacrée, tandis que ses disciples seraient pourchassés. Il est également ordonné que l'ouvrage *Les Quaternali*, de **David de Dinant** accusé de panthéisme, inspiré par la métaphysique d'Aristote, soit brûlé et que quiconque en conserverait un exemplaire soit jugé pour hérésie.

Pourtant à cette époque l'engouement caché pour les œuvres d'Aristote est très fort, si bien qu'en 1229 la nouvelle université de Toulouse fait savoir qu'elle enseignera ses livres interdits. En effet on était très attiré par Aristote car il offrait un système du monde complet et rationnel. Mais, à la même époque, le pape Grégoire IX demande aux théologiens de rejeter « le ferment de la science mondaine ».

Cette hostilité à l'égard de la physique d'Aristote dans l'Église se retrouve chez nombre de théologiens et notamment le Franciscain saint **Bonaventure** (1220-1274), théologien italien qui refuse à la science toute justification et toute autonomie, au profit de la théologie. Nommé cardinal, il fut inhumé à Lyon où il meurt en 1274.

À la même période, discrètement, bon nombre d'intellectuels poursuivent l'étude d'Aristote : **Siger de Brabant**, d'origine belge, auteur de *L'âme intellectuelle*, maître es Arts à Paris, sans remettre en doute les Écritures, revendique le droit d'étudier la doctrine d'Aristote. Mais Siger finit par montrer que le raisonnement permet d'aboutir à la conclusion que le monde est éternel, Dieu n'étant pas la cause immédiate des événements et que la résurrection est impossible. C'est pourquoi les autorités ecclésiastiques le condamnent, en 1270, et le tribunal de l'inquisition le reconnaît hérétique en 1277. Rome confirmant ce jugement, il est interné et meurt en 1284, assassiné par son secrétaire.

Devant le danger pour l'Église que constituent les thèses d'Aristote de plus en plus étudiées, les condamnations individuelles ne parurent plus suffisantes : en 1277, le nouveau pape, Jean XXI, demande une sanction exemplaire contre les œuvres d'Aristote à l'évêque de Paris, Étienne **Tempier**. On réunit donc un conseil de docteurs en Théologie qui dressa une liste exhaustive de « 219 exécrables erreurs » attribuées à Aristote, qu'il était interdit d'enseigner à la faculté des Arts de Paris sous peine d'excommunication. On y retrouve l'éternité du monde, l'éternité de la race humaine, le caractère fini de l'univers, la conception de l'esprit divin comme une essence pure qui n'entretient aucune relation, donc qui n'intervient pas dans le cours du monde, car il n'a aucun besoin d'agir, laissant à l'homme sa liberté d'action ; la conception de l'âme par Aristote dépend de la matière et n'est donc pas immortelle, car l'âme est au corps ce que la fonction est à l'organe.

La condamnation de 1277 est une condamnation d'Aristote au nom de la foi, c'est la confirmation d'un empiètement de la foi sur la raison, qui va stériliser nombre de penseurs et les effrayer.

C'est pourquoi les universités du XIII^e siècle se tourneront vers les théories de Claude **Ptolémée** : entre les deux, le choix ne fut pas scientifique mais religieux, car le système décrit par Ptolémée était le plus compatible avec les dogmes de l'Église, surtout celui de la genèse. Par ailleurs Ptolémée, avec son système géocentrique de cercles déferents, rendait mieux compte des observations astronomiques.

Cependant au XIII^e siècle un Dominicain, maître en Théologie, adepte de la pensée d'Aristote, va s'efforcer d'intégrer à la foi chrétienne la physique d'Aristote : il s'agit de saint **Thomas d'Aquin** (1229-1274) : issu d'une petite noblesse féodale de la région de Naples,

auteur de la fameuse *Somme du Moyen-Âge*, Thomas, disciple d'Albert-le-Grand, enseignera à l'université de Paris et en Italie ; voulant réconcilier foi et raison il défend l'autonomie de la science et de la théologie. Il essaye d'utiliser la physique d'Aristote pour apporter des preuves de l'existence de Dieu. Pour concilier Aristote et la foi, Thomas d'Aquin soutient que les corps célestes sont mus par quelque intelligence, probablement par l'intermédiaire des anges. C'est en fait un habillage chrétien de théories foncièrement païennes, puisque Aristote attribuait le mouvement de chaque planète à une divinité. Donc Thomas d'Aquin a profondément réinterprété Aristote dans le sens de la foi chrétienne, en dépassant son texte.

C'est ainsi qu'avec d'autres théologiens (saint Bonaventure, Michel Scot), il affirme l'existence d'un dixième ciel, immobile, lieu divin au delà de la sphère des fixes, qu'on appela l'Empyrée ou ciel aqueux.

Pourtant, la question de l'éternité du monde soutenue par Aristote n'est guère compatible avec l'Église et l'embarrasse beaucoup. Elle est aujourd'hui encore débattue parmi les astrophysiciens puisque la théorie des supercordes sous-entend une phase de pré-big-bang, le bigbang étant une transition en miroir entre deux états, si bien que le temps n'aurait ni commencement ni fin.

L'adoption par Thomas d'Aquin de la doctrine d'Aristote lui valut d'être touché par la condamnation de 1277 après sa mort : une vingtaine de propositions interdites le concernaient, notamment son affirmation que, sans la matière, Dieu ne pourrait pas créer l'espèce humaine, ce qui était une outrageuse limitation à la puissance divine.

Ses contemporains reprocheront à Thomas de « mettre l'eau de la raison dans le vin pur de la sagesse », ce à quoi il répondra que « comme à Cana l'eau se trouve changée en vin. » Malgré tout, le thomisme aura une grande influence sur l'évolution de l'Église catholique qu'il va rapprocher des thèses d'Aristote au XIV^e siècle. Il faut rappeler qu'il meurt à 49 ans en se rendant au concile de Lyon.

Au XIV^e siècle, revirement de la position officielle vis à vis d'Aristote

Mais en Europe le XIV^e siècle a mauvaise réputation : l'Europe qui s'est peuplée voit réapparaître les grandes famines dans les années 1310 ; les ravages de la guerre de Cent Ans commencent en 1340 ; en 1347, la peste noire tue le tiers de la population en trois ans. Elle revisitera régulièrement les villes et les campagnes. Les conditions météorologiques sont dégradées par une période de froid.

Par ailleurs, l'Église va connaître une crise sans précédent : de 1305 à 1377 la papauté soumise au roi de France s'installe à Avignon et de 1378 à 1417 c'est le grand schisme : la chrétienté se coupe en deux parties, Rome contre Avignon, ce qui se traduit par une contestation de l'autorité et une remise en cause des rapports entre l'Église et la science.

De nouvelles individualités apparaissent comme **Guillaume d'Occam** (1300-1350) : Franciscain, il étudie et enseigne à Oxford. Il entreprend la destruction de la physique d'Aristote : il affirme la possibilité d'un univers infini, soumis à la puissance divine et composé d'une matière unique, qui rend caduque la distinction entre les deux mondes, sublunaire et céleste, comme l'affirmait Aristote.

Occam n'exclut pas l'existence d'une attraction exercée par la masse terrestre et une Terre en mouvement. Face au monde immuable d'Aristote, son monde est mouvant, ouvert aux possibilités d'infini, de temps et d'espace. Célèbre à son époque, Occam, grand philosophe aux nombreux écrits, fit école parmi les universitaires prestigieux du XIV^e siècle : **Nicolas d'Autrecourt, Nicolas d'Oresme, Jean Buridan ou Jean de Mirecourt...** Pour ces disciples d'Occam, il faut séparer la raison de la foi car il est impossible de prouver les vérités religieuses. En même temps ils affichent un profond scepticisme à l'égard des sciences.

L'Église n'accepte pas ces théories d'Occam, d'autant qu'il s'oppose à l'omnipotence du pape Jean XXII, qu'il accusait même d'hérésie : l'université de Paris, par l'édit de septembre 1339, interdit l'enseignement des livres de Guillaume d'Occam en public et en privé. Le pape Jean XXII lui intente un procès en hérésie et il dut s'enfuir à Munich pour sauver sa vie. Ensuite l'Église va s'en prendre à Nicolas d'Autrecourt, disciple d'Occam, licencié en théologie et en droit, qui combat toutes les théories d'Aristote soutenant qu'on peut très bien défendre le contraire des mille propositions d'Aristote, selon ses propres termes ; il est partisan de l'atomisme ce que l'Église a toujours combattu avec énergie.

Il faut rappeler que dans la Grèce antique, **Leucippe** et son élève **Démocrite** ont donné naissance à l'atomisme cinq siècles avant J.-C. : pour eux, tout est composé de particules insécables. Il existe des mondes infinis qui naissent et meurent livrés au hasard. Donc aucune intelligence supérieure ne dirige les atomes et s'il existe des dieux, ils restent indifférents aux choses de ce monde. D'ailleurs Cicéron affirmait que Démocrite était athée. On comprend donc l'hostilité constante de l'Église envers l'atomisme. En plus, l'atomisme rendait impossible la transsubstantiation : si avant et après la consécration, l'hostie se compose des mêmes atomes groupés de la même façon, alors le passage du pain au corps du Christ devient très problématique. Le concile de Latran avait défini en 1215 la transsubstantiation et Thomas d'Aquin confirmera les modalités de ce passage en s'appuyant sur la physique d'Aristote. Donc attaquer Aristote c'était mettre en doute l'eucharistie. Ne pouvant tolérer la position de Nicolas d'Autrecourt, en novembre 1340, le pape Benoît XII demande à l'évêque de Paris de le faire comparaître à Avignon et son successeur Clément VI continuera les poursuites : un tribunal d'ecclésiastiques le condamne à l'abjuration de tous les articles hérétiques en 1346 : soixante de ses propositions sont condamnées dont l'atomisme et la théorie corpusculaire de la lumière. Ses œuvres sont brûlées publiquement ; il est destitué de sa licence de Théologie, tandis que lui-même, abjurant, sauve sa vie de justesse.

Après la canonisation, en 1323, de Thomas d'Aquin, l'Église en réaction à l'audace des occamistes et des atomistes va juger plus sûr de s'en tenir aux œuvres d'Aristote adaptées par saint Thomas et qualifiées par le pape Urbain VI d'écrits véridiques ! C'est la première fois que l'Église en la personne du Pape identifie Aristote à la vérité scientifique et demande aux clercs d'abandonner les autres directions de pensée.

C'est une évolution capitale, car au départ accueilli par les autorités comme un païen, incompatible avec les Écritures, Aristote, apprivoisé par le thomisme aura été promu savant officiel de l'Église. Sa science paraissait rassurante par opposition aux occamistes et aux atomistes.

Le monde universitaire du XIV^e siècle est soumis au clergé et progressivement Aristote

que saint Thomas d'Aquin a su concilier pour l'essentiel avec la Bible va être imposé comme science unique dans toutes les universités.

Cependant à Paris, deux intellectuels courageux vont se distinguer des théories d'Aristote :

Jean **Buridan** (1300-1358) a été deux fois recteur de l'université de Paris ; on lui prête la fameuse anecdote de l'âne mort d'inanition parce qu'il n'arrivait pas à décider s'il avait faim ou soif. Il fut un critique sévère d'Aristote et, pour cela, encourut de nombreuses attaques de la faculté de Théologie : c'est ainsi qu'il émet sa célèbre hypothèse de l'*impetus*, ancêtre du principe d'inertie. Il suggère que Dieu a mis en mouvement tous les astres par une première chiquenaude : il leur a donc imprimé des *impetus* qui ne se sont jamais affaiblis puisque les astres ne rencontrent aucune résistance dans leurs déplacements. Jean Buridan est donc l'un des tous premiers à avoir remplacé dans l'univers l'action des esprits divins auxquels se raccrochait Aristote, par des forces mécaniques. Il a également suggéré la possibilité de mouvements de la Terre et l'existence de plusieurs mondes ce qui justifia l'hostilité de l'Église à son égard.

Nicolas d'Oresme (1325-1382) est un disciple de Jean Buridan et un précurseur de Copernic, étonnant par ses positions car il est allé beaucoup plus loin que Buridan. Il défend l'idée d'une rotation de la Terre sur elle-même dans son *Traité du ciel et du monde* publié en français à la demande du roi Charles V en 1377. Aux critiques, il répond avec perspicacité que l'atmosphère doit tourner avec la Terre, qui nous paraît donc immobile. Curieusement, à aucun moment Nicolas d'Oresme ne fut inquiété par l'Église pour ses opinions qui annonçaient l'héliocentrisme, car il disposait de hautes protections : docteur en Théologie, il devient chanoine de la Sainte-Chapelle, doyen de la cathédrale de Rouen, puis évêque de Lisieux et surtout conseiller du roi Charles V.

La fin du XIV^e siècle et l'Église de la Renaissance

Ce sera l'humanisme, la tolérance et certaines audaces scientifiques individuelles.

L'unité de direction de l'Église est rétablie en 1417 avec l'élection de Martin V et Rome reprend la tête de la Chrétienté. Mais des mœurs relâchées s'installent à Rome avec les Borgia (le pape Alexandre VI) et les Médicis (les papes Léon X et Clément VII). Devant les excès de Rome, Luther exprime la volonté d'un renouvellement du culte et l'Église doit faire face à la marée montante du Protestantisme qui déferle sur l'est et le nord de l'Europe.

Finalement, pour résoudre ces problèmes l'Église va réunir le concile de Trente en 1545 : il va durer 18 ans.

Cette période troublée qui s'étend sur plus d'un siècle, dite de la Renaissance, correspond à un relâchement de la discipline imposée dans les universités : Nicolas V, pape fervent d'Aristote, essaye encore au milieu du XV^e siècle de l'imposer comme doctrine officielle des universités ; le roi Louis XI, en 1473, à la demande du parlement, solide défenseur d'Aristote, impose cette doctrine, mais la plupart des intellectuels entreprennent la destruction du système aristotélicien, jugé périmé.

Malheureusement, les savants de la Renaissance n'ont pas de système solide à proposer pour remplacer Aristote : ils collectionnent des observations, multiplient les propositions, car l'humanisme est le temps de la curiosité, mais on ne propose pas de synthèse.

Aux XV^e et XVI^e siècles, les théories scientifiques restent toutes des opinions sans preuve, y compris l'héliocentrisme.

Les papes de la Renaissance, indignes de leur fonction par bien des aspects, eurent au moins le mérite d'accueillir toutes les hypothèses scientifiques de leur époque. Deux savants illustrent particulièrement l'exceptionnelle tolérance dont l'Église fera preuve à l'égard des scientifiques pendant la Renaissance, tous deux particulièrement hostiles à la physique et aux conceptions d'Aristote sur l'univers.

D'abord **Nicolas de Cues**, né sur les bords de la Moselle en 1401, étudie le droit à Heidelberg puis à Padoue. Docteur à 22 ans, ordonné prêtre, il devient doyen de Coblence. En 1440 il écrit son ouvrage majeur *De la docte ignorance*. Très bien en cour pontificale il est nommé cardinal. En 1458 il est appelé à Rome par le pape Pie II qui lui confie l'administration des états pontificaux. Il accède donc aux plus hautes fonctions, et ne subira aucune critique de l'Église. Pourtant, dans son livre, c'est lui qui écrit « *nous soupçonnons que les habitants du Soleil sont plus éclairés, illuminés et intellectuels ; nous les supposons plus spirituels que ceux qui se rencontrent dans la Lune. Il en est semblablement des régions des autres étoiles, car aucune d'elles croyons-nous n'est privée d'habitants* ».

Pour un esprit du XV^e siècle ces conceptions sont stupéfiantes. Nicolas de Cues est le premier à ne pas accepter un univers fini, limité par une sphère céleste : son univers est indéfini. Il écrit « *qu'il est impossible que la machine ait un centre fixe et que ce soit la Terre* », laquelle d'ailleurs doit être animée de mouvements, conceptions évidemment inadmissibles pour l'Église de l'époque.

Le chanoine polonais Nicolas **Copernic** (1473-1543), hostile à la physique et à la cosmologie d'Aristote, de nature réservée, hésita longtemps, en fait plus de 35 ans, à publier sa théorie héliocentrique, basée davantage sur le raisonnement mathématique que sur l'observation. Copernic conserve la conception d'un monde fini, limité par la sphère des fixes, donc nettement moins audacieuse que Nicolas de Cues. Son ouvrage, peu diffusé, reçut pourtant un accueil favorable des plus hautes instances de l'Église et fut toléré pendant 70 ans.

La Renaissance et la contre-réforme, au milieu du XVI^e siècle

L'ennemi essentiel deviendra la Réforme et l'Église va à nouveau durcir sa position, voulant imposer en même temps une reprise en main dans le domaine de la raison. Paul III organise, en 1542, la Sacrée Congrégation de l'Inquisition romaine. Elle sera complétée par la congrégation de l'Index destinée à contrôler les écrits.

Par ailleurs François 1^{er} et Henri VIII meurent en 1547 ; Charles-Quint abdique en 1555, et la même année le cardinal **Caraffa**, âgé de 80 ans, devient le pape Paul IV. Cette élection marque le triomphe des intransigeants. En effet on prêtait à Paul IV la phrase suivante : « *si mon père avait été quelque peu convaincu d'hérésie, j'aurais été de mes mains rassembler le bois du bûcher* ». Ainsi, en 1558, il fait exhumer 15 ans après son décès et brûler les restes de Marcellus **Palingenius**, écrivain et poète italien très populaire, auteur du *Zodiacus vitae*, mis à l'index et qui avait nié que la Terre soit la seule à être peuplée dans le monde. Contemporain de Copernic il affirmait l'infini de l'univers : cette question

de l'infinité reste d'actualité car la cosmologie moderne s'est orientée vers un monde matériel fini plongé dans un espace pratiquement infini, à la suite de la brève inflation initiale mise en évidence par Allan **Guth**.

Revenons au milieu du XVI^e siècle : le concile de Trente dans sa 20^{ème} session va décider de s'occuper du problème « de l'accroissement excessif à notre époque du nombre de livres suspects et pernicious ». L'Église a donc décidé de redresser la barque à l'égard des opinions scientifiques pour une position intransigeante vis à vis des saintes Écritures. Appuyée par les universités, fief des Aristotéliens, l'Église a retrouvé sa boussole qui s'appelle Aristote. La contre-réforme va expliquer les événements plus ou moins dramatiques qui surviendront au XVII^e siècle en partie à cause du dogme de l'infaillibilité des thèses d'Aristote. On rencontrera successivement :

- l'exécution, en février 1600, sur le bûcher, du philosophe Giordano **Bruno**, farouche anti-aristotélien, qui n'a toujours pas été réhabilité en raison de ses nombreuses hérésies ;
- en 1601, le dominicain Tommaso **Campanella** est emprisonné à vie pour ses convictions atomistes, son hostilité envers Aristote et ses idées sur des mondes innombrables à l'image de Giordano Bruno qu'il a bien connu en prison ;
- en 1616, aura lieu le premier procès de **Galilée**, qui combattit les thèses d'Aristote sur la mécanique et les conceptions sur l'univers ;
- en mars 1616, un décret interdira l'ouvrage de **Copernic** ;
- en 1629, les ouvrages de **Kepler** seront mis à l'index, lui-même étant hostile aux thèses d'Aristote.

Cette attitude de l'Université et de l'Église raidissant leurs positions en faveur des théories d'Aristote afin de se protéger des innovations et notamment de l'atomisme, aura de grandes conséquences : pendant tout le XVII^e siècle les universités françaises demeurent étrangères aux progrès de la physique. En Italie, en Espagne où l'influence de l'Église était encore plus forte, il y eut deux siècles de complète stagnation scientifique.

De nombreux intellectuels n'osèrent pas communiquer en public de peur de représailles, tels Pierre **Gassendi**, chanoine de Digne, mathématicien atomiste convaincu, hostile à Aristote car Gassendi soutenait l'existence du vide et de mouvements terrestres. René **Descartes**, lui, atomiste et mécaniste, dont la prudence est restée légendaire, s'est réfugié en Hollande et renoncera à publier son *Traité du monde* par peur des réactions de l'Église.

Il s'agit donc d'un étrange destin que celui d'Aristote qui quatre siècles avant Jésus-Christ était à l'avant-garde de la science grecque, puis a été égaré pour l'Occident, récupéré par l'intermédiaire de la civilisation arabe, notamment par son commentateur **Averroès**, pour être banni par l'Église jusqu'au XIII^e siècle.

Après quoi les universités et l'Église vont l'imposer comme un enseignement dogmatique pendant plusieurs siècles afin de se protéger des innovations contraires aux saintes Écritures. Aristote a ainsi servi de bouclier pour contrer les idées nouvelles jusqu'au XVIII^e siècle.

Nous avons vu que plusieurs questions fondamentales concernant l'univers qui ont fasciné les anciens restent aujourd'hui toujours débattues.

13 SEPTEMBRE 2005

Communication de notre confrère Jean-Gabriel MORTAMET **LA RÉNOVATION DU QUARTIER PERRACHE**

Depuis quelques mois, le Grand Lyon se préoccupe de l'avenir urbanistique du quartier du confluent et a entrepris des études qui ont été présentées à plusieurs reprises et plus particulièrement au mois de novembre 2004. Ces études sont aussi accessibles sur le site www.lyon-confluence.fr. Une société d'économie mixte SEM LYON CONFLUENCE a été créée pour gérer et coordonner le projet.

Dans les temps anciens, le confluent était un espace de marécages et de saulaies, inhabité ou parcouru par des pêcheurs et des chasseurs. Il le restera pendant des siècles jusqu'à la proposition de l'ingénieur **Perrache** en 1760. Après bien des difficultés, il obtient de reculer le confluent jusqu'à La Mulatière en asséchant les bras d'eaux et en remblayant les marécages.

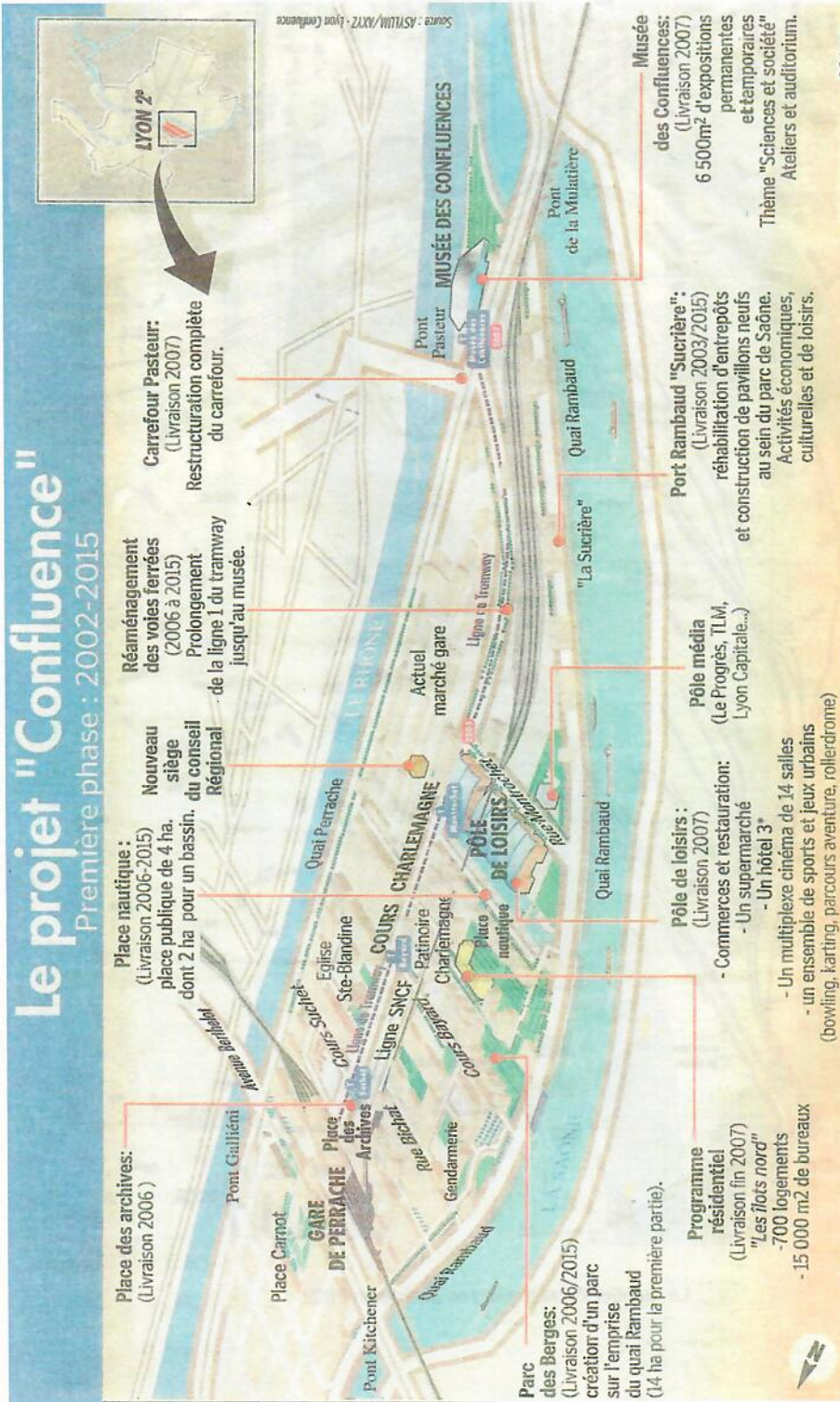
Cependant la Révolution de 1789 suspendit ses travaux qui ne reprirent que sous le Consulat où l'on employa les chômeurs de l'époque. Dès lors pendant tout le XIX^e siècle les constructions se multiplièrent sur les terrains arrachés au Rhône et à la Saône : des immeubles locatifs, des ateliers d'artisans, une usine à gaz, des abattoirs, une gendarmerie, des prisons et la gare accompagnée d'une grande emprise des voies ferrées. C'est aussi à cette époque que l'archevêché décida de s'occuper de ce nouveau quartier où s'entassait dans des baraques une population d'ouvriers. En 1847, l'architecte Clair **Tisseur** fut chargé du projet de l'église Sainte-Blandine qui fut terminée par Joseph **Malaval** en 1896.

Le quartier continuera à se développer au XX^e siècle comme en témoignent les habitations à Bon Marché construites sur les plans de **Robert** et de **Marin** en 1934, le marché-gare sur les plans de **Weckerlin**, la patinoire sur ceux des architectes **Batton** et **Roustit** et plus récemment des ensembles immobiliers et hôteliers.

Le service de l'inventaire de la direction des Affaires Culturelles a réalisé le recensement de toutes les constructions présentant un intérêt architectural, dans le cadre du projet urbanistique. Cependant, le quartier reste coupé du centre ville, par la gare et le centre d'échanges.

La problématique actuelle a pour objet le prolongement du centre ville jusqu'au confluent du Rhône et de la Saône. Bien qu'altéré par l'occupation autoroutière et par l'emprise des voies ferrées, le site du confluent est remarquable par la présence des fleuves.

Il est très émouvant de rejoindre à pied la pointe où s'accouplent le fleuve et la rivière ; le spectacle des eaux qui se mêlent est d'une grande poésie. Aussi les vues sur les berges de Gerland et sur la colline qui domine le quai célébré par Jean-Jacques **Rousseau** sont très belles.



Vue en perspective des futurs aménagements du quartier Perrache.

Le projet d'ensemble

Le projet engagé par le Grand Lyon a pour but de « *Refonder la ville à partir de l'eau, faire renaître un imaginaire urbain sur le confluent, penser l'espace dans la durée, mêler intimement la ville et le parc, conjuguer continuité des espaces et diversités des usages* ». Ces intentions étaient citées lors l'exposition présentée à la Galerie des Terreaux en novembre 2004.

Le projet a été établi par une douzaine d'architectes et paysagistes : François **Grether** et Michel **Desvigne** pour l'ensemble du parc, Georges et Julien **Descombes** pour la place nautique, Jean-Paul Viguié pour le pôle de loisirs, Arnaud **Yver** de l'agence HYL pour la place des Archives, Agnès **Deldon** et Alberto **Giorgiutti** pour les voiries, Jean-François **Bassel** pour la passerelle de liaison intérieure, Pierre **Million** pour les ouvrages ferroviaires. Il faut ajouter à ce projet celui du musée des Confluences dont l'architecte retenu est l'agence autrichienne **Coop Himmelbau**.

Le projet est complexe car il comporte plusieurs éléments que l'on peut examiner du Nord au Sud à partir de la Gare Perrache.

La zone des Archives municipales

Les Archives municipales sont maintenant très bien installées, depuis octobre 2001, rue Dugas-Montbel, dans le premier centre de tri postal de Lyon, reconverti par l'architecte Albert Constantin, qui a su conserver les façades du début du XX^e siècle.

Il est prévu à leur côté l'aménagement d'une *place publique* (agence HYL) au dessus d'un *parking de 600 places* (projet atelier ARCHE), celui-ci remplaçant celui du cours de Verdun dont la suppression est envisagée ainsi que la réhabilitation de l'espace libéré ; mais il s'agit là d'une intention, le détail de la réalisation n'est pas encore défini.

La zone sud côté Saône

Plus au sud, du côté Saône, des jardins seront aménagés entre les immeubles qui seront créés jusqu'à hauteur de la maison des Jeunes et de la Culture actuelle. Cela constituera un *ensemble résidentiel et tertiaire* dans un parc appelé *Parc de la Confluence*. La réalisation des logements dont le plan masse est arrêté dans son principe fait actuellement l'objet d'un concours d'architecture tandis que les avant-projets du parc ont été établis par les architectes Grether et Desvigne.

Au sud de cet ensemble, il est prévu de créer une darse ouest-est à usage de *base nautique* permettant d'accueillir les bateaux de plaisance et des festivités nautiques, par exemple les joutes qui étaient autrefois organisées sur le Rhône. Ce sont les architectes Descombes qui sont chargés de ce projet.

Le pôle des loisirs

Le long et au sud de la base nautique est prévu le *pôle de loisirs* dont le projet de l'architecte Jean-Paul **Viguié** a été retenu avec Unibail MAB, comme investisseurs (Viguié,



Vue en perspective depuis la gare de Perrache en direction du Sud : nouveaux aménagements.



La future place des Archives.



architecte du pavillon de la France à l'exposition internationale de Séville, du siège de France Télévision, du Sofitel de Chicago, de l'université de Shanghai...). C'est un ensemble qui comportera : cinémas, bowling, mur d'escalade, balnéothérapie, remise en forme, jeux vidéo, offres commerciales pour loisirs et activités culturelles, mais aussi un grand magasin MONOPRIX. La traduction architecturale en est volontairement contemporaine

Le port Rambaud et la Sucrière

Dans le cadre du projet *Confluence*, le port Rambaud va trouver une nouvelle vocation dédiée aux loisirs, à la culture et aux activités centrées sur la création et la communication. Le premier aménagement envisagé est la réhabilitation du bâtiment de la Sucrière où s'est déjà tenue la biennale d'Art contemporain.

Jusqu'en 1980 la Sucrière recevait le sucre en provenance des territoires d'outre-mer via le port de Marseille. Il était transporté en vrac par bateaux remontant le Rhône puis déchargé par une trémie souterraine dont la galerie existe encore sous le quai. Les expéditions étaient ensuite réalisées soit par chemin de fer soit par route en utilisant les plateformes de déchargement et de chargement en façade ouest du bâtiment côté Saône.

Le siège de la région Rhône-Alpes

Le siège de la région Rhône-Alpes et actuellement à l'étroit à Charbonnières. Anne-Marie **Comparini** lors de sa présidence avait envisagé une construction sur le terrain disponible, mais son successeur Jean-Jacques **Queyranne** proposera au vote l'implantation du siège à l'emplacement de la cité SNCF, trouvant le terrain de Charbonnières inadapté et enclavé.

Le Marché de gros

Dans l'état actuel des propositions, les constructions du Marché de gros sont conservées mais leur remplacement devra faire l'objet d'une autre étude qui n'est pas engagée.

Les infrastructures

Dans l'ensemble du projet se posent les problèmes de circulation.

L'étude des voies ferroviaires confiée à Pierre **Million** a conduit à restreindre l'emprise des voies ferrées qui sera ramenée à un tracé linéaire aussi peu contraignant que possible.

L'études voiries confiée à Agnès **Deldon** et Alberto **Giorgiutti** a conduit à prévoir l'aménagement du cours Charlemagne qui deviendra la voie principale nord-sud organisée pour la circulation du tramway, des voitures, des vélos et des piétons. Des voies est-ouest desserviront les îlots construits ou plantés.

Les berges de la Saône seront en partie paysagères. Lorsque le contournement ouest de Lyon sera réalisé, l'abandon de l'autoroute bordant le Rhône pourra être envisagé. Elle pourra être remplacée par un boulevard planté au-dessus de la digue construite par **Perrache**.



Vue en perspective de l'ensemble résidentiel et de la base nautique (côté Saône).

Un pont est prévu sur le Rhône pour raccorder le quartier du Confluent à celui de Gerland, pour créer une entité urbaine entre eux.

Indépendamment des lignes d'autobus qui relient les communes du Sud au centre ville, les lignes de tramway T1 et T2 seront prolongées à partir de Perrache jusqu'au confluent avec des stations intermédiaires Suchet, Sainte-Blandine et Montrochet, jusqu'au terminus au musée des Confluences. L'étude d'implantation a été confiée à l'architecte Bruno Dumetier, déjà architecte-aménageur des espaces paysagers du réseau de tramway existant.

Le musée des Confluences

Sur le terrain où se trouve le boulodrome, maintenant transféré à Dardilly et à l'emplacement du confluent proprement dit, sera installé le Musée des Confluences.

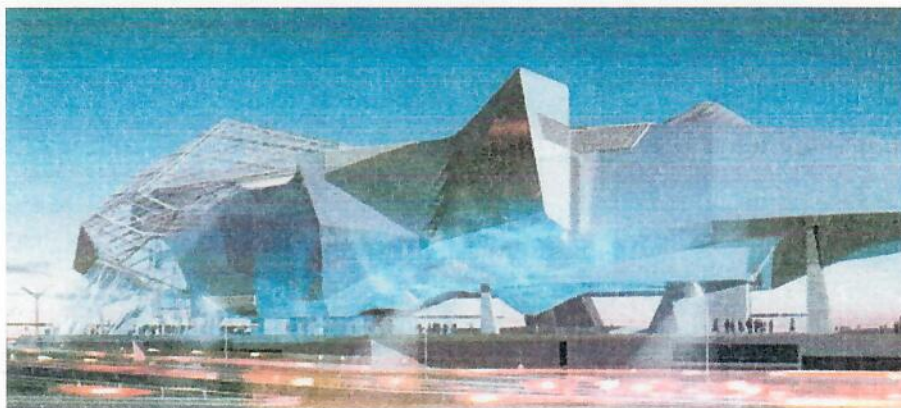
Le conseil général du Rhône qui en est le commanditaire a délégué la maîtrise d'ouvrage à la SERL (Société d'Équipement de la Région Lyonnaise). L'architecte en est l'autrichien Coop Himmelbau. (musée à Akron (USA), centre BMW (Allemagne), centre de cinéma à Dresde... Cette agence vient d'être retenue pour la construction de la banque centrale Européenne à Francfort.

Le projet a été estimé à 114 millions. Il est financé, les appels d'offres ont été lancés en vue d'une ouverture du chantier au cours de l'année 2005. Le conservateur Michel Côté d'origine québécoise précise que ce n'est pas un musée au sens traditionnel mais un équipement culturel orienté sur les sciences physiques et naturelles qui seront présentées par des expositions événementielles. Il n'y aura pas de réserves car elles qui existaient au musée Guimet ont été placées par un bâtiment ancien réhabilité pour cet usage.

Le commanditaire a souhaité faire réaliser un édifice marquant, comme celui de Bilbao



Le futur musée des confluences : deux vues de la maquette.



par Franck **Gerhy**. Il est considéré comme un exemple de « déconstructivisme ». Certains ont dit que c'était du « délire contrôlé » dans le même esprit que la littérature ou la peinture actuelle.

Conclusion

La réalisation des projets déjà en partie engagée est prévue entre 2005 et 2008. C'est un défi ambitieux, peut-être provocant, mais indispensable pour créer un quartier contemporain en lien avec le centre ville.

On peut sans doute apporter des critiques sur chacun des éléments du programme, sur leur opportunité socio-économique, sur leur traduction architecturale à laquelle certains auront de la peine à s'adapter, mais l'on doit reconnaître la valeur urbanistique du projet par la mise en valeur du site, la liaison avec la ville existante, la mutation des berges, l'organisation des circulations.

On doit, en conclusion, adhérer à la contemporanéité de ce projet qui s'étalera sur de nombreuses années.



par France Gelly. Il est considéré comme un exemple de « réhabilitation » de l'espace urbain. C'est une des raisons pour lesquelles il a été choisi pour la réalisation de la présente étude.

22 FÉVRIER 2005

**Discours de réception de notre confrère Régis NEYRET
LA CULTURE À LYON, DES ANNÉES 1950 AUX ANNÉES 2000 :
DU « TOUT PRIVÉ » au « TOUT PUBLIC »**

Le titre de notre Académie, « Sciences, Belles-Lettres et Arts », reste le témoin d'une époque où les connaissances de l'honnête homme n'étaient pas compartimentées en multiples spécialités. Les sciences que l'on dit dures y cohabitaient volontiers avec celles que l'on juge molles."

D'éminents historiens nous font heureusement bénéficier de leur parfaite connaissance de ces temps passés. Mais la science des historiens déborde rarement jusqu'à l'époque la plus contemporaine, qui marque le moment où les journalistes peuvent, sans outrecuidance, essayer de prendre le relais. L'exposé que vous allez entendre sera donc celui d'un journaliste.

Comme toute ma génération, j'ai assisté, pendant les cinquante dernières années, à la transformation radicale de ce qu'on appelait naguère les Beaux-Arts et ce qu'on nomme aujourd'hui la Culture. J'en ai été le témoin, et parfois quelque peu l'acteur, sur le terreau lyonnais qui a toujours été le mien. C'est donc à Lyon que je bornerai ma recherche, tout en étant bien conscient que notre ville n'a jamais été une principauté indépendante.

Les Beaux-Arts des années 1950

Rappelons d'abord ce qu'étaient les Beaux-Arts dans les années 1950 à Lyon.

Édouard Herriot, qui gérait notre ville depuis le début du siècle, était revenu au pouvoir en 1945 après la lourde parenthèse vichyssoise. Il lui fallait d'abord reconstruire sa ville, après la destruction des ponts par les Allemands, et celle des quartiers de Vaise et Jean-Macé par l'aviation alliée. Il fallait aussi faire face aux restrictions de toutes sortes, et les Beaux-Arts ne venaient pas en tête des préoccupations de l'époque.

Le maire acheva pourtant, dans ce domaine, une œuvre importante qu'il avait engagée en 1933 : la résurrection du théâtre et de l'odéon romains de Fourvière. Le 29 juin 1946, il avait procédé à leur inauguration, en exaltant la triple gloire de Lyon : « *colonne de l'empire romain, cellule initiale de la patrie française, et l'un des foyers les plus ardents du christianisme* ».

Depuis cette date, et tout au long du demi-siècle dont je vous conte l'histoire, l'archéologie aura joué un rôle essentiel dans la culture locale. Grâce aux archéologues, bien sûr, mais aussi grâce au festival connu aujourd'hui sous le nom de « Nuits de Fourvière », qui a été créé en 1949 sous le nom de « festival de Lyon-Charbonnières ». Pourquoi donc Lyon-Charbonnières ? C'est le moment d'expliquer ici les rôles respectifs des pouvoirs publics et des personnes privées dans l'évolution des financements des Affaires Culturelles.

Pendant les années 1950, la ville ne distribuait que fort peu d'argent à ce qu'on appe-

lait les Beaux-Arts. Dans le budget lyonnais de l'an 1950, 2% seulement était consacré à ce qu'on nomme aujourd'hui culture. La moitié servait à l'enseignement (conservatoire, écoles des Beaux-Arts, de Dessin et d'Architecture) ; un quart finançait l'harmonie municipale et le dernier quart se répartissait entre la bibliothèque et les musées. Notons que, sur les 300 fonctionnaires culturels de la ville, le musée de Gadagne ne bénéficiait alors que d'un seul conservateur auxiliaire... Ajoutons qu'Herriot, dont le sens de l'économie était proverbial, était aussi modeste avec son propre cabinet, qui ne comprenait qu'un chef, un chef adjoint et deux commis.

À l'époque, l'Opéra, les Célestins, l'association Philharmonique et le Festival étaient à la charge de personnes privées. La ville leur donnait des salles en état de marche et leur attribuait une subvention dont ils avaient la totale responsabilité personnelle.

Pour faire fonctionner l'opéra, Paul **Camerlo** recevait de la Ville, outre le salaire de 13 machinistes, 48 millions de très anciens francs, plus 4 millions pour aider les musiciens à compenser l'absence de salaire hors de la saison lyrique. En effet, à cette époque, les musiciens n'étaient pas payés à l'année, mais seulement quand ils jouaient. En euro, cela représente un petit million d'aujourd'hui.

Il en allait de même pour les Célestins, dont le directeur Charles **Gantillon**, nommé en 1941, engagea sa fortune et celle de son épouse pour faire tourner son théâtre. On se souvient qu'en 1967, acculé par les dettes, il mit tragiquement fin à ses jours.

Quant à l'association Philharmonique, animée par Jean Witkowski, fils de Georges qui l'avait créée en 1905, elle bénéficiait de la quasi gratuité de la salle Rameau, accompagnée d'une subvention ultra modeste. Un groupe d'une cinquantaine de Lyonnais mélomanes, rassemblés dans un « comité de garantie », finançait en fin d'année le déficit de la saison musicale.

Nous arrivons, enfin! au festival de Lyon-Charbonnières. Robert de Fragny raconte, dans ses Mémoires que j'ai publiées en 1982 sous le titre *50 ans de vie culturelle à Lyon*, comment Georges **Bassinnet**, patron du casino de Charbonnières, décida, en 1949, d'être le mécène d'un festival à Fourvière et dans divers lieux de la Ville, dont le musée des Beaux-Arts où René **Jullian** put organiser de grandes expositions (Bonnard, Picasso, Dufy, Léger, etc.). À la mort de Georges Bassinnet, en 1960, Louis **Pradel** accepta que la Ville prenne le relais, et le festival est alors devenu « Lyon-Fourvière ». Ce fut la première amorce d'un tournant dans la politique culturelle de Lyon.

Robert PROTON de LA CHAPELLE

J'ai cité Robert Proton de la Chapelle, sous son nom de plume de Robert de Fragny. Il intégra notre Compagnie en 1956, et il en devint président en 1974, année où l'Académie quitta le palais Saint-Pierre pour s'installer ici, au palais Saint-Jean.

Robert Proton de la Chapelle a joué un rôle essentiel pendant la période que nous évoquons. Industriel, gouverneur du Rotary, homme de lettres, journaliste au *Nouvelliste* puis à l'*Écho-Liberté*, sa véritable passion fut d'abord la musique. A la fois compositeur, chef d'orchestre, organiste, critique, il devint en 1953, à la mort de Jean Witkowski, le directeur musical et l'âme de l'orchestre Philharmonique. En 1941 et 1942, il avait été l'adjoint aux

Beaux-Arts de la délégation provisoire mise à la tête de Lyon sous la présidence de son ami Georges **Villiers**. Il revint aux affaires municipales avec le même titre pendant deux mandats, de 1965 à 1977, sous Louis **Pradel**. C'est sous son autorité que la Ville commença à s'impliquer fortement dans la vie culturelle lyonnaise, en investissements comme en dépenses de fonctionnement.

Nous étions à l'aube de cette période que Jean **Fourastier** a appelée « *les trente glorieuses* ». Le dynamisme économique et démographique marquait l'époque, et la vie culturelle se concentrait alors sur les week-ends. Opéra et Célestins jouaient les vendredis soirs, samedis et dimanches après midi. Les écrivains signaient leurs œuvres le samedi après midi dans les nombreuses librairies de la ville. Et l'association Philharmonique clôturait la semaine avec son concert du dimanche à 18 heures salle Rameau.

La quasi absence d'institutions municipales favorisait la multiplication des associations privées proposant des activités culturelles : conférences ou concerts des « Heures » de M^{me} Grignon-Faintrenie, concerts des Jeunesses musicales de France, d'À *Chœur Joie* ou de la société de Musique de Chambre, conférences des Célestins, etc. En 1952, la Lyonnaise Française **Sagan** publiait *Bonjour tristesse*, l'année suivante les éditions Julliard éditaient les premiers romans de Jean Reverzy et de Bernard Clavel, et, en 1956, Gabriel Chevallier transformait Vaulx-en-Beaujolais en Clochemerle.

Les subventions nationales étaient inexistantes (**Malraux** n'arrivera au pouvoir qu'en 1959). Seule libéralité d'État : la radio lyonnaise, qui bénéficiait d'un orchestre permanent (il sera supprimé en 1965), et d'excellents « metteurs en ondes » qui produisaient des pièces souvent écrites par des auteurs lyonnais, comme Louis **Calaferte**. La télévision débarquera à Lyon le 15 octobre 1954, au bénéfice des seuls 1 500 foyers lyonnais qui disposaient alors d'un récepteur...

1953 fut l'année des débuts de Roger **Planchon**, élève de Suzette **Guillaud** et de son « Théâtre d'Art Libre », dont les décors étaient souvent signés par **Combet-Descombes**. La nouvelle jeune compagnie avait sommairement aménagé les 99 places du théâtre de la Comédie, rue des Marronniers, permettant à un public nouveau de découvrir un style théâtral différent. Lorsque Planchon s'installa à Villeurbanne, Marcel **Maréchal** anima à son tour cette salle d'essai.

Dans ce monde totalement différent, la presse locale jouait un rôle nettement plus important qu'aujourd'hui. Au côté des deux quotidiens, *Le Progrès* (incontournable) et *L'Echo-Liberté*, paraissaient de multiples hebdomadaires et périodiques. Citons *La Vie Lyonnaise*, *Le Tout Lyon*, *Les Arts à Lyon*, *Reflets*, *Positif* créé par Bernard **Chardère** en 1952, *Le Bulletin des Lettres* dont notre ancien confrère **Debidour** a parlé ici en 1975, puis, plus tard, *Lyon Forum*, *Métropole*, *Direct*, *Objectif*, *L'Express Rhône-Alpes*, etc.

Au moment où Robert Proton de la Chapelle prit les rênes de l'association Philharmonique, il décida d'étoffer le programme qui était envoyé à ses abonnés avant chaque concert. Il me proposa de lancer un nouveau périodique lyonnais ouvert à toutes les formes de culture, vendu en kiosque, dont l'ossature serait constituée par les abonnés de la Philharmonique. Ce sera le bimensuel *Résonances*, dont le premier numéro a été publié le 15 octobre 1953 sous l'autorité d'un triumvirat dont j'étais le jeune directeur, aux côtés de son fondateur Robert de Fragny et de la merveilleuse critique Suzanne **Michet**.

Résonances a joué, pendant 27 ans, avec son prix de la nouvelle, ses rencontres et ses prises de positions jugées parfois subversives, un rôle non négligeable dans la vie culturelle lyonnaise. Je n'en parlerai pas ici, car j'aurai l'occasion de l'évoquer lors du colloque organisé par la bibliothèque municipale début juin, sur la vie intellectuelle à Lyon dans les années 1950-1975.

Pendant ces années 1950, sous le regard d'Herriot, les 13 arches du vieux pont de la Guillotière ont disparu définitivement du paysage lyonnais...

L'arrivée de Louis PRADEL

Ainsi alla Lyon, culturellement cahin-caha, jusqu'au décès d'Édouard Herriot et son remplacement par Louis **Pradel** en 1957. Un homme d'action succédait à un père tranquille qui lui laissait en héritage les caisses pleines (ça ne s'est pas retrouvé depuis !). Le maire confia la gestion des Beaux-Arts à un adorable général d'aviation en retraite, Fleury **Seive**, qui avait été le premier à photographier notre ville par avion en 1922. Outre les vernissages de salons de peinture qu'il présidait au palais de Bondy, la première manifestation qu'il eut à superviser fut la célébration du bimillénaire de Lyon en 1958. Ce fut un flop. Notons qu'il en alla de même 40 ans plus tard, lors du centenaire de l'invention du cinéma par les frères Lumière : Lyon avait encore beaucoup à apprendre pour mettre en avant autre chose que son traditionnel goût du secret...

Autour de Lyon, le monde changeait. Antoine **Pinay** inventait le « franc lourd » en 1960. L'année précédente, André **Malraux** avait pris la tête d'un ministère nouveau consacré aux Affaires Culturelles. 1962 fut marquée à la fois par le début du concile Vatican II et par la fin de la guerre d'Algérie, avec le brusque retour en France des pieds-noirs qu'il était urgent d'accueillir dignement. Notre maire bâtisseur offrit aux rapatriés le nouveau quartier de la Duchère. Ses architectes avaient auparavant détruit, dans l'indifférence générale, le somptueux château de ce domaine. Rappelons qu'un ancien propriétaire avait autrefois gravé, sur le fronton de ce château, la devise que voici : « *Tant de peine pour amasser / Et puis mourir et tout laisser...* ».

Louis Pradel lança aussi, à la même époque, la destruction des beaux immeubles Renaissance du nord de la rue Mercière. Il ressortit par ailleurs des cartons le projet de création d'un vaste boulevard urbain qui aurait relié la rue Grenette à la colline de Fourvière, après démolition du pont du Change et d'une partie du quartier Saint-Jean. Deux associations locales, la *Jeune Chambre Économique* et la *Renaissance du Vieux Lyon*, s'opposèrent à ce projet qui ne vit heureusement pas le jour. Le Vieux Lyon fut, en 1964, le premier secteur sauvegardé créé en France par André Malraux. Le pont du Change fut démoli, mais le Vieux Lyon, qui l'avait échappé belle, fut heureusement conservé, puis peu à peu restauré.

En avril 1964, le maire inaugura le merveilleux petit musée de l'Imprimerie, implanté dans l'ancien Hôtel de Ville de la rue de la Poulallerie. Cet *Hôtel de la Couronne* avait été offert à la ville par le Crédit Lyonnais et son directeur régional, Xavier d'**Hauthuille**. Il fut conçu par Maurice **Audin**, dont je parlerai tout à l'heure, et réalisé par notre confrère Henri **Hours**, par le directeur de la bibliothèque municipale, Henri-Jean Martin, et par le libraire parisien André James.

Les années 1960 furent d'abord celles de l'urbanisme, sous l'autorité de notre confrère Félix **Rollet**, adjoint de Louis Pradel, qui créa en 1961 l'Atelier d'urbanisme dirigé par Charles **Delfante**. C'est alors le début des réflexions sur les grands ensembles immobiliers, le futur métro, et surtout la réutilisation du quartier de la Part-Dieu, abandonné par la Cavalerie. Quant aux Beaux-Arts, ils ne représentaient toujours, en 1964 comme en 1950, que 2% du budget municipal.

Les problèmes culturels firent pourtant irruption cette année-là, avec la proposition faite par l'État d'implanter une maison de la Culture à Lyon, et la réservation de crédits nationaux à cet usage. Après mille péripéties, le projet fut finalement refusé par Louis **Pradel**, qui ne voulait pas en confier la direction à Roger **Planchon**. À la même époque, les élus de Saint-Étienne refusaient, de leur côté, de confier à Jean Dasté la direction de leur Maison... L'État transforma alors le théâtre de Villeurbanne, où Planchon était installé depuis 1957, en TNP, Théâtre National Populaire, et l'on ne parla plus de maison de la Culture.

Nous avons dit que Robert Proton de la Chapelle fut élu en 1965 auprès de Louis Pradel qui lui confia les Beaux-Arts. Trois ans plus tard, il obtint de Marcel **Landowski**, directeur de la Musique auprès d'André Malraux, une participation financière qui aidait la Ville à créer une formation devenue permanente, l'orchestre *Philharmonique Rhône-Alpes*. La naissance officielle de cet orchestre à la charge de la Ville de Lyon eut lieu le 22 décembre 1968, sous la direction de Louis **Frémeaux**, remplacé par Serge **Baudo** en 1971. Elle marque la première implication forte de la ville dans un budget de fonctionnement consacré à la culture.

Dans la foulée, Louis **Erlo** remplaçait Paul **Camerlo** à la tête de l'*Opéra Nouveau*, et créait la compagnie de ballet de Vittorio **Biagi**. Il suscitait quelques remous auprès de Louis Pradel qui le jugeait trop budgétivore, d'autant plus qu'il allait bientôt obtenir de pouvoir disposer de son propre orchestre, alors que l'orchestre Philharmonique avait été, à l'origine, prévu à la fois pour le symphonique et pour l'opéra... Mais le rayonnement d'Erlo s'imposa bientôt dans le paysage musical.

Pendant les années qui suivirent « Mai 68 », le bouillonnement culturel s'amplifia dans toute l'agglomération. *Les Heures* avaient disparu, mais elles étaient remplacées par une multitude d'associations ou de cercles qui organisaient des débats et des enquêtes, qui réunissaient des abonnés autour de la musique, du théâtre, des activités culturelles de toutes sortes. Ils mériteraient sans doute qu'on leur consacre un jour une étude particulière.

Un vaste programme de constructions culturelles

Je m'en tiendrai seulement à l'extraordinaire développement des investissements culturels dont l'équipe Pradel-Proton-Rollet dota alors Lyon.

En 1968, un nouveau théâtre municipal était inauguré à Lyon. La salle des fêtes construite à proximité de la nouvelle mairie du huitième arrondissement avait été en effet hâtivement transformée pour accueillir la troupe de Marcel **Maréchal**, qui fut d'abord traité de saltimbanque par Louis Pradel avant d'être définitivement adopté.

Puis, en 1972, le maire acquit le musée de l'Automobile à Rochetaillée-sur-Saône, qui

lui tenait particulièrement à cœur. L'opération ne fut guère rentable pour la ville, puisque la rente viagère versée à l'ancien propriétaire s'élève aujourd'hui, 33 ans après, à plus de 125 000 euros votés annuellement par le conseil municipal...

La libération de la caserne de la Part-Dieu avait permis la construction de la maison de la Radio, devenue *France 3 Rhône-Alpes*. À proximité, Louis Pradel implanta la nouvelle Bibliothèque municipale, dont le vaste silo à livres a pu encore accueillir, en 1999, les 400 000 volumes et les 100 000 documents en provenance de la bibliothèque des Jésuites de Chantilly. Le conservateur de l'époque, Henri-Jean **Martin**, écrit dans son recueil de souvenirs, *Les métamorphoses du livre*, : « *L'époque était à l'optimisme et aux illusions. Lyon se développait, on avait l'impression d'entrer dans une nouvelle ère. On ne se rendait pas compte que c'était une période exceptionnelle...* ». La présence de cette bibliothèque joua un rôle prépondérant dans l'implantation à La Doua, quelques années plus tard, de l'École Nationale Supérieure des Bibliothèques. Et elle permit le développement des six annexes (aujourd'hui elles sont dix, appelées Médiathèques) construites dans tous les arrondissements de Lyon. Le palais Saint-Jean, qui accueille désormais notre Académie, a conservé l'annexe du 5^e arrondissement. En le quittant, la bibliothèque municipale a permis aux Archives municipales de s'installer ici plus confortablement que dans les greniers de l'Hôtel de Ville où officiait notre confrère Henri **Hours**. Notons que, 25 ans après, les Archives ont été transférées à Perrache, et que notre Palais est à la recherche d'une nouvelle vocation.

Un autre bâtiment culturel majeur fut inauguré à la Part Dieu en 1975 : la belle « coquille » de l'Auditorium, construite par Henri **Plottier** et Charles **Delfante**, dont l'adjoint Proton de la Chapelle avait longtemps rêvé. Il prenait la place d'une salle Rameau devenue obsolète pour la musique symphonique, avant de subir à son tour une série de modifications lui permettant de rester au goût du jour. C'est à l'auditorium que Lyon célébrera, à la fin de 2005, le centenaire de la création de la société Philharmonique.

La même année 1975, la culture s'enrichit encore d'un autre musée prestigieux. Louis Pradel avait offert à Maurice Audin le musée de l'Imprimerie : il offrit à son frère Amable, imprimeur mais aussi archéologue de la ville, le musée de la Civilisation gallo-romaine, inauguré par Mme **Giscard d'Estaing**.

Hommage aux trois Audin

C'est ici le moment de tracer le portrait rapide d'une famille d'imprimeurs et d'humanistes à laquelle notre ville doit beaucoup, les **Audin**.

Le père, **Marius**, a été accueilli par notre Compagnie en 1946. Il avait 74 ans et il mourut cinq ans plus tard. Cet autodidacte a su développer, dans sa modeste imprimerie du 3^e arrondissement, un merveilleux talent de créateur typographe, dans la tradition des imprimeurs lyonnais de la Renaissance. A la fin de sa vie, ce coauteur du *Dictionnaire des Artistes et Ouvriers d'Art Lyonnais* créait à Beaujeu, sa région d'origine, le musée qui porte aujourd'hui son nom.

Nous avons aperçu tout à l'heure son fils aîné, **Maurice**, philosophe passionné de lettres et d'écriture. C'est à cette passion que Lyon doit d'avoir le seul équivalent français du musée Gutenberg de Mayence, du musée Plantin d'Anvers, ou du musée Bodoni de Parme.

Le second fils, **Amable**, né en 1899, intégra notre Académie en 1957. Il était aussi - comme son père et son frère -, sous le pseudonyme de Toussaint d'Esquevilles, membre de notre voisine que Louis David connaît bien, l'Académie du Gourguillon et des Pierres Plantées. La passion d'Amable était l'archéologie. Directeur des fouilles de Fourvière depuis 1953, il savait transmettre ses connaissances par le verbe et par l'écrit. Son *Lyon, miroir de Rome dans les Gaules*, publié en 1965, reste un modèle d'érudition mise à la portée de tous. C'est à son obstination qu'on doit le musée de Fourvière qu'il a conçu avec Jacques **Lasfargues**, son directeur d'aujourd'hui, alors jeune conservateur régional des fouilles archéologiques. Ils eurent la chance de travailler avec Bernard **Zehrfuss**, l'un des meilleurs architectes de son époque, qui a su marier son chef d'œuvre avec les théâtres romains voisins.

J'ai eu la chance de passer les quatre premières années de ma vie d'adulte en compagnie des **Audin**. C'est dans leur imprimerie, sorte de cabinet de curiosités, que j'ai appris qu'on peut être cultivé sans avoir fait de longues études, qu'on peut admirer la tradition et se passionner pour la création, et qu'il est nécessaire d'avoir des convictions pour s'ouvrir à la tolérance.

Puisque nous sommes en 1975, jetons un coup d'œil rapide sur le budget municipal de cette année charnière. Cette année-là, la part des bâtiments culturels représente 20% dans la section des investissements. Quant à la section du fonctionnement, la culture, qui ne représentait que 2% pendant les années 1950-1960, atteint désormais 10% du budget, tandis que le personnel municipal qui lui est consacré est passé de 300 à 800 agents, dont 170 pour l'opéra, et une centaine pour l'orchestre symphonique.

La fin de cette année 1975 fut illustrée par la visite du ministre des Affaires culturelles à Lyon : c'était la première fois, et il n'y en eut pas beaucoup d'autres depuis. Michel **Guy** venait d'inscrire d'office parmi les monuments historiques le marché aux bestiaux construit par **Tony Garnier** à proximité des abattoirs, empêchant ainsi sa destruction programmée par le maire. Ce qui ne nuisit pas à la signature d'une convention culturelle établie entre la Ville et l'État. Elle prévoyait la participation de l'État à divers projets lyonnais, y compris la création d'un musée du Cinéma. Nous verrons tout à l'heure qu'elle ne fit pas long feu.

Louis Pradel allait s'éteindre le 27 Novembre 1976. Sans nous étendre sur les autres aspects de sa politique, nous pouvons constater que son dynamisme, et l'amour du béton qu'il aimait afficher, ont permis à Lyon de quitter ce qu'on appelait jusqu'alors les Beaux-Arts pour entrer durablement dans le domaine de la culture.

L'ère Francisque COLLOMB

Francisque **Collomb**, qui succède à Louis Pradel, allait apporter un souffle d'air frais à l'Hôtel de Ville. Pradel manifestait en effet « un autoritarisme sans discussion », comme l'écrit pudiquement Robert Proton de la Chapelle dans ses mémoires. C'était le règne du : « Pas d'opposition ? Adopté », lancé régulièrement par le maire. Le nouvel élu, lui, allait laisser ses adjoints respirer. Il garda, dans le bureau proche du sien, son ami bugiste Charles **Béraudier**, déjà responsable des finances. Béraudier fut en outre bientôt élu à la présidence du conseil régional, qu'il occupa jusqu'à sa brutale disparition en 1988. L'urbanisme était confié à Jacques **Moulinier**, l'un des animateurs de la revue *Lyon Forum*. Il fut très vite chargé de préparer un « *Livre blanc de la Culture* », en liaison avec les deux nouveaux adjoints délégués à ce qu'on désigna alors sous le nom d'Affaires

culturelles : maître Joannès **Ambre** pour le théâtre, la musique et l'opéra ; André **Mure** pour les bibliothèques, les musées, l'archéologie, le Vieux Lyon et les arts plastiques.

Il s'agissait non seulement de trouver des moyens financiers pour faire tourner les anciennes et les nouvelles institutions récemment créées, mais aussi d'en créer de nouvelles, car l'époque était toujours marquée par l'optimisme. C'est ainsi que maître Ambre lança, sur une idée de Serge **Baudo**, le festival Berlioz, en accord avec nos voisins de La Côte-Saint-André. Puis Guy **Darnet**, en liaison avec cinq jeunes compagnies de danse, créa l'ADRA (Action Danse Rhône Alpes) et obtint de l'installer dans le théâtre de la Croix-Rousse. Chacun sait que la maison de la Danse a su réussir et prospérer, depuis qu'elle est transférée au théâtre du Huitième, et qu'elle a créé la biennale de la Danse, dont le succès est plus durable que ne l'a été celui du festival Berlioz...

L'envie de théâtre se développait elle aussi. Après les Célestins et le Huitième, subventionnés par la ville, la salle des fêtes du Point-du-Jour fut transformée en théâtre de l'Ouest lyonnais, sur la suggestion d'Henri **Destezet**, assistant de Joannès Ambre. Elle fut inaugurée en juin 1980, en même temps que le théâtre des Jeunes Années, de Maurice **Yendt** et Michel **Dieuaide**, implantés eux aussi dans une salle des fêtes, celle de Vaise aménagée en théâtre. En même temps, *Guignol* retrouvait droit de cité dans sa ville.

Les arts plastiques représentaient alors « le grand absent de la politique municipale », pour reprendre une expression d'André Mure. L'État ne respectait pas sa signature, et rapatriait à Beaubourg la Fondation nationale de la Photographie qu'il avait fondée à Lyon. En 1982, la ville la remplaça en créant l'institut Lumière dans la maison de Monplaisir, sous la présidence de Bertrand **Tavernier**. Elle est devenue le musée du Cinéma, dirigé par Thierry **Frémaux**.

Les subventions promises par Paris pour l'ELAC (Espace Lyonnais d'Art Contemporain), implanté au sommet du centre d'échange de Perrache, ne vinrent pas non plus, et la ville resta seule contributrice. En 1983, André Mure ouvrit à l'art contemporain deux étages du palais Saint-Pierre abandonnés par les services du Trésor de la ville, et il en confia la direction à Thierry **Raspail**. C'était la préfiguration de ce qui allait devenir le musée d'Art contemporain, aujourd'hui installé dans la Cité internationale. Des artistes furent conviés à œuvrer dans les stations de métro ; d'autres réalisèrent des sculptures à travers la ville, sur les places, sur l'esplanade de la Part-Dieu, à la villa Gillet. Et le marché de la création était lancé, avec la complicité de Jean Yves **Loude**, sur le quai Romain-Rolland : vingt ans après, il a toujours autant de succès.

Un nouveau poste allait faire son apparition, pendant ces années, dans le budget municipal de la culture, avant d'augmenter régulièrement tous les ans : celui des subventions regroupées sous une rubrique modestement intitulée FIC, ce qui veut dire fond d'intervention culturelle. En 1977, le théâtre des Ateliers fut le premier bénéficiaire, avec d'autres jeunes théâtres et quelques animateurs culturels.

Le résultat de cette extension considérable du domaine culturel se fit très vite sentir au niveau du budget : en 1980, il avait pratiquement doublé, passant à près de 20% du total, 200 millions de francs, soit environ 30 millions d'euros. Et le personnel municipal affecté à la culture dépassait les 1000 agents, dont un tiers d'artistiques, un tiers d'administratifs et un tiers de techniciens.

Un mot sur l'urbanisme culturel à cette époque. Il fut marqué par une destruction, celle du théâtre de l'Eldorado, et par une vigoureuse politique de restaurations engagées dans le Vieux Lyon, avec l'appui des propriétaires privés comme des sociétés de logement social. En liaison avec les Monuments historiques, une palette de coloration des façades permit à Lyon d'abandonner peu à peu sa réputation de ville grise. La restauration de la Primatiale Saint-Jean fut enfin lancée. Et l'adjoint à l'urbanisme inventa la politique, largement développée aujourd'hui, de réutilisation des bâtiments anciens, en transformant l'ancienne caserne Villemanzy, sur les pentes de la Croix-Rousse, en résidence hôtelière pour chercheurs ou visiteurs étrangers, et en offrant l'ancienne école Vétérinaire des bords de Saône au Conservatoire national supérieur de Musique créé par l'État à Lyon.

L'espace libéré par les anciens abattoirs à Gerland accueillit, en 1985, une grande décentralisation universitaire : celle de l'École Normale Supérieure (ENS Sciences de Saint-Cloud), suivie, à la fin du siècle, par la venue de l'ENS Lettres. À proximité, la Halle, sauvée en 1975, devenait une friche proche de la ruine. La municipalité Collomb vota en 1987 les crédits nécessaires pour lancer sa restauration, confiée à Bernard Reichen, un architecte spécialiste de ce genre de travaux. Elle fut inaugurée le 8 décembre 1988, et devint ce qu'elle est toujours aujourd'hui : un équipement qui accueille concerts, manifestations, foires et salons, et qui gagne de l'argent, ce qui est très rare dans le domaine de la culture !

Les années Michel NOIR

Au printemps 1989, le « phénomène Noir » balaya la ville. Une ère nouvelle commençait, avec Henry Chabert à l'urbanisme et Jacques Oudot à la culture. Il s'agissait d'abord de poursuivre les projets lancés précédemment.

Pour nous en tenir toujours au seul domaine culturel, la Ville acheva la rénovation de l'opéra, confiée à Jean Nouvel, et qui n'a pas fini d'être sujette à de multiples avatars. La construction de la Cité internationale lancée avec Renzo Piano commença avec l'implantation du premier complexe de salles de cinéma de l'UGC, « Cité Ciné », puis le transfert du musée d'Art contemporain et la création de la Biennale du même nom, outre le lancement du nouveau palais des Congrès.

La profonde transformation du musée des Beaux-Arts, réalisée dans le cadre des « grands travaux du Président », et la libération des salles de la rue Président-Herriot, permettait à Lyon de s'offrir le plus beau des musées de province, en concurrence, dit-on, avec le musée de Lille.

Après être intervenus dans les stations de métro, des artistes étaient conviés à collaborer avec les architectes dans les parkings qui se multipliaient en centre-ville. C'est ainsi que le parc des Célestins, conçu par Michel Targe en liaison avec le plasticien Daniel Buren, reçut en 1995 le grand prix des parkings européens.

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, implanté dans les locaux de l'ancienne école de Santé militaire, fut la grande réalisation culturelle lancée par Michel Noir, fils de déporté. Notons que le CHRD ne dépend plus de la délégation à la Culture, mais de celle des Droits des citoyens.

L'une des réalisations les plus remarquables de cette période fut le développement, sous le nom de plan Lumière, d'une politique systématique d'illumination des sites et monuments lyonnais. Aujourd'hui, plus de 250 d'entre eux sont régulièrement éclairés, et

les fêtes de la lumière lancées autour du traditionnel 8 décembre sont devenues un des points d'attraction culturelle les plus forts de la ville.

Jacques **Oudot**, qui cumulait ses fonctions d'adjoint avec la vice-présidence culturelle du conseil régional, ébauchait le lancement d'une véritable politique culturelle régionale, avec en particulier l'invention du chèque culture destiné aux lycéens, la création de « Rhône-Alpes Cinéma » avec Roger Planchon, et le prix Rhône-Alpes du Livre dont le jury est désormais animé par Serge **Gaubert**.

Les liens Ville-Région furent, à l'époque Michel Noir, complétés par une politique nouvelle d'entente entre la Ville et le Département. Au début des années 1990, le maire de Lyon s'entendit avec Michel **Mercier**, président du Département, pour un échange de compétences qui touchait le domaine culturel. À l'époque, le Département lançait la construction d'un musée archéologique à Saint-Romain-en-Gal. La Ville lui confia donc son domaine archéologique et la gestion du musée de la Civilisation gallo-romaine. Le conseil général héritait aussi du musée d'Histoire naturelle, en liaison avec le domaine de la Croix-Laval acquis par le Département.

Cette nouvelle politique, qui allégeait les charges culturelles de la Ville en échange d'autres charges cédées par le Département, fut négociée, sous l'autorité du président Mercier, par le président de la commission départementale, notre confrère maître Louis Chaine, à qui j'ai l'honneur de succéder. Louis **Chaine** a désormais transmis sa charge de notaire à sa fille. Elle représente la quatrième génération dans la même famille. Il a largement honoré notre ville en devenant président national du Conseil supérieur du Notariat, puis président de l'Union internationale de sa profession. Outre ses responsabilités au conseil général, dont il a été l'élu entre 1961 et 1991, il était aussi un administrateur important des Hospices civils de Lyon. C'est d'ailleurs l'histoire du domaine des HCL que maître Chaine a traité ici dans son discours de réception, le 3 Février 1987.

La municipalité **BARRE**

L'ancien Premier Ministre et député du Rhône, Raymond Barre, successeur de Michel Noir, a fait bénéficier Lyon de son aura internationale, en particulier en réussissant la réunion du G7. Il avait donné à son adjoint à la Culture, Denis **Trouxe**, le titre complémentaire d'adjoint au Patrimoine, qui apparaissait ainsi pour la première fois dans l'organigramme municipal, et je devins son chargé de mission bénévole dans ce domaine nouveau pour la Ville.

La municipalité lança à Gadagne, en liaison avec l'État, les grands travaux de restauration du musée Historique et du musée International de la Marionnette, qui devraient être achevés en 2006. Nous mîmes en route, avec l'aide essentielle de l'architecte en chef des Monuments Historiques Didier **Repellin** et celle de la Renaissance du Vieux Lyon, le dossier qui aboutit, le 5 décembre 1998, à l'inscription des 500 hectares du site historique de Lyon sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Une convention fut d'autre part signée entre le maire de Lyon et le ministère de la Culture, pour lancer l'inventaire systématique et informatisé de tous les éléments du patrimoine de la ville de Lyon.

À l'initiative de Denis **Trouxe**, la politique culturelle hérita d'un nouvel espace reconverti et intelligemment restauré : l'ancienne caserne des Subsistances, sur les berges de

la Saône, transformée en centre d'accueil destiné aux jeunes artistes de la région ou d'ailleurs. Ils y travaillent souvent en liaison avec les étudiants de l'ENSAT (école des Arts du théâtre) décentralisée de Paris au fort Saint-Irénée. D'ici trois ans, les étudiants des Beaux-Arts et ceux de l'école des Arts appliqués de Lyon seront rassemblés à leur tour aux Subsistances, face au Conservatoire supérieur de Musique.

Où en est-on en 2005 ?

Nous voici donc en 2005. Gérard **Collomb** a remplacé Raymond Barre à la mairie, et Patrice Béghain est désormais le responsable de la Culture et du Patrimoine auprès de lui. La restauration du théâtre des Célestins s'achève. Nous avons définitivement quitté les Beaux-Arts municipaux pour entrer en culture, avec un appétit considérable, et nos impôts pour financer cet appétit. C'est ce qu'on appelle chez nous « l'exception culturelle française ».

Les fonds privés sont presque inexistants dans ces domaines. L'État, de son côté, ne dégage plus beaucoup d'argent pour les provinces, et réserve chaque année un peu plus ses crédits au développement tous azimuts de l'offre culturelle parisienne. La société civile, comme on dit, soutient financièrement les artistes grâce à un régime d'intermittence qui concerne plus de 10 000 rhônalpins. Restent donc les collectivités locales, dites territoriales, pour assurer des financements auxquels tout le monde s'est habitué, en pestant d'ailleurs, car chacun croit qu'il y en a beaucoup plus pour les autres que pour lui-même.

Sans les interventions des collectivités, le prix des places serait inabordable. En 2002, *Le Progrès* a calculé que chacun des spectateurs qui fréquentent l'opéra de Lyon coûte aux contribuables environ 230 €, ou, si l'on préfère, 1 500 F. Mais il semble que cela ne mérite même plus la discussion.

Puisque nous avons examiné les budgets municipaux tout au long de ce demi-siècle, disons un mot des dernières années. La culture semble avoir atteint un plafond, avec environ 90 millions d'euros réservés à cet usage, dont la moitié en frais de personnel. Cette somme représente 20% du budget de fonctionnement de la Ville. Mais elle n'inclut évidemment pas les frais désormais pris en charge par le Département (Nuits de Fourvière, muséum, musées archéologiques, futur musée des Confluences), ni ceux qui sont engagés par les autres communes du Grand Lyon. En effet, suivant l'exemple de Villeurbanne, presque toutes ces communes se sont dotées, depuis 1980, d'importants centres culturels très vivants. Et l'on découvrira bientôt, dès le prochain budget, l'intervention d'un nouveau partenaire, le Grand Lyon, qui va désormais prendre à sa charge les grands événements culturels dits d'agglomération, comme les Biennales.

A-t-on le droit de dire ici que le très ancien jeu de la patate chaude, qui consiste à se répartir différemment les dépenses, apporte peut-être plus de justice, mais ne s'est jamais traduit par une réduction globale des impôts ?

Notons que nous avons aussi la chance de bénéficier des initiatives culturelles prises dans notre proche environnement, comme les festivals de Vienne, d'Ambronay, de Bron ou de Pérouges, les musées de Villefranche, Saint-Étienne ou Brou, les activités intellectuelles qui se multiplient partout, ou les centres culturels étrangers présents à Lyon. Quant aux universités et aux grandes écoles, dont on a déploré pendant longtemps le quasi silence dans la Ville, elles jouent aujourd'hui leur rôle de ferment permanent.

Deux éléments nouveaux, apparus récemment, risquent de modifier quelque peu la donne. Le premier concerne la multiplication des subventions accordées, en dehors des institutions, à des structures culturelles plus ou moins pérennes. Des millions d'euros sont distribués à ce qu'on appelle, horriblement, « l'évènementiel ». Il s'agit, nous dit-on, de favoriser l'émergence. Mais on peut se demander, comme l'écrivait récemment *Télérama*, si la France n'est pas en train de fabriquer de la culture jetable.

L'autre élément nouveau, que je trouve pour ma part plus encourageant, me permettra de terminer mon exposé sur une note optimiste. Il s'agit de l'arrivée très récente de capitaux privés qui s'investissent à nouveau dans la culture locale. Cela a commencé avec les donations faites aux musées de Lyon, puis avec la donation **Dini** à Villefranche. Cela continue avec les sommes de plus en plus importantes que le casino de Lyon, le Pharaon, donne à la Ville pour la culture : elles se sont élevées, depuis 4 ans, à plus d'un million et demi d'euros. Et l'on entend parler de fondations qui pourraient, comme dans tous les pays étrangers, s'intéresser aussi à la culture et au patrimoine lyonnais. L'inauguration récente, à deux pas d'ici, du musée de la Miniature, le premier musée lyonnais entièrement financé par une personne privée venue de Suisse, contredit heureusement mon titre : j'espère donc que le XXI^e siècle verra à nouveau les privés accompagner les collectivités publiques dans le développement durable des activités culturelles.

14 JUIN 2006

Communication de notre confrère Gérard PAJONK
**UN CHIMISTE NOMMÉ ALEXANDRE PORFIRE'EVICH
 BORODINE OU... DU LABORATOIRE... AUX STEPPES
 DE L'ASIE CENTRALE**

« Vous avez un talent énorme et original. N'écoutez personne que vous-même. Travaillez à votre manière » a dit une fois Franz Liszt (1811-1886) à Borodine au cours d'une visite effectuée en juin 1877 à Weimar. Celui-là est en route pour Iéna, chez le Maître à Composer de la fin du XIX^e siècle ! Cela c'est le Borodine compositeur, membre du fameux Groupe des Cinq (appelé aussi le « puissant petit groupe ») mais il n'est pas que cela comme on va le voir bientôt.

Borodine est né à Saint-Petersbourg le 12 novembre 1833, il est le fils illégitime (c'est à dire à l'époque un bâtard) fruit des amours hors mariage du prince Luka Stepanovitch Gedianov (ou Guedianishvili) né en 1774, prince de Irémétie, située dans le Sud caucase. Il est marié et vit à Saint-Pétersbourg en dilapidant son patrimoine (comme beaucoup de nobles russes) et vit maritalement avec Avdot'ia Konstantinova Antonova née en 1809, épouse d'un médecin militaire. Comme ses parents génétiques ne doivent pas le reconnaître, le bébé est déclaré par un couple de valets qui ont le statut de serfs au service du prince — nous sommes sous le règne de Nicolas I^{er} (1825-1855) —, Porfirii Borodin et Tatiana Grigor'evna. Borodine portera donc les prénoms d'Alexandre en hommage au tsar Alexandre I^{er} et Porfirievitch comme il se doit puisque c'est aussi celui de son père officiel. C'est donc un fils de serf et par conséquent il le devient automatiquement par naissance, d'ailleurs il sera affranchi à l'âge de dix ans, en 1843 à la fin de la vie du Prince Gedianov !

Il est élevé et éduqué surtout par sa mère, Avdot'ia qui se fait appeler « tatie » par Borodine et non pas maman pour respecter les convenances. En retour elle lui donne le surnom de « Sacha ». Sa mère l'éduque en compagnie d'une cousine, Marie, qui partagera avec Borodine ses jeux d'enfants et notamment son goût marqué pour le théâtre. Malgré les apparences, Borodine reçoit une éducation d'enfant russe de bonne famille, il apprend donc le français et l'allemand et sa gouvernante, allemande d'origine, Luischen, le sort fréquemment pour aller écouter des concerts de musique militaire, donnés en plein air. Il apprend à jouer de la flûte et montre une remarquable mémoire, entre autres pour la musique et une très grande assiduité au travail. Il prendra des cours de piano auprès d'un musicien allemand du nom de Pohrman. Il se révèle très vite passionné de mathématiques et de sciences. Il se mettra également à jouer du violoncelle. Mais une science le captive, la chimie, et Borodine se fait installer un laboratoire dans la demeure familiale. Les mauvaises odeurs et les risques d'incendie deviennent une préoccupation à la maison.

Vers neuf ans, Borodine rencontre chez lui une amie de sa mère, une certaine Hélène, dont il devient follement amoureux et il lui dédie sa première œuvre, une polka pour le piano qu'il appelle simplement *Hélène* ! Un peu plus tard, en 1847, c'est un concerto pour flûte et piano ainsi qu'un trio à cordes qu'il écrit en s'inspirant des thèmes de *Robert le*

Diable de Meyerbeer (1791-1864). En 1849 naissent une *Fantaisie sur des thèmes de Hummel* (1778-1837) et une étude de piano intitulée *Le courant*.

En 1850 Borodine a 17 ans : après avoir réussi l'examen d'entrée, il s'inscrit à l'institut de Médecine et de Chirurgie de l'Académie des Sciences à Saint-Pétersbourg, et suit en particulier les cours de chimie, de zoologie, de botanique et de minéralogie. En 1855 il termine ses études, médicales et chirurgicales en principe, avec la plus haute distinction « *cum eximia laude* ».

Son professeur de chimie est en fait le père de la chimie en Russie, il s'appelle Nikolaï Nikolaevich **Zinine** (1812-1880). Il a en particulier effectué la première synthèse de l'aniline en hydrogénant, sélectivement, le nitrobenzène en aniline, une amine aromatique à la base d'une très vaste famille des colorants azotés. Zinine est mondialement connu pour cette réaction et Borodine est d'autant plus attiré vers les recherches en chimie que Zinine lui fait savoir qu'il est doué en la matière mais que « *il serait meilleur s'il passait moins de temps à écrire des chansons...* ». En effet durant sa scolarité, Borodine composera des mélodies, des partitions de musique de chambre. Le professeur Zinine sera le mentor de notre héros. Après ses études supérieures à l'Académie, Borodine est nommé à l'hôpital militaire numéro 2 de l'armée de Terre, de 1856 à 1859, où il soigne souvent les plaies cruelles de serfs battus (le servage ne sera aboli qu'en 1861 sous le règne du tsar Alexandre II) et il décide de ne plus pratiquer son art et profite de ce séjour pour rechercher la composition des molécules d'**amarine** et d'**hydrobenzamide** et curieusement, toujours sous la direction de Zinine, il entreprend une thèse de Docteur en Médecine et non pas en Chimie ! Elle porte sur la similitude de l'action des acides arséniques et phosphoriques sur le corps humain. Entre 1856 et 1858, Borodine effectue un voyage en Allemagne, Belgique et France. Finalement il obtient son Doctorat en mars 1858 après l'avoir soutenu non pas en latin mais en russe et pour la première fois en Russie. Mais en 1856, à l'automne, il fait une rencontre aussi importante pour lui en musique que celle de Zinine en chimie : il rencontre un officier âgé de 17 ans, du célèbre régiment Préobrajenski, Modest Petrovich **Moussorgski** (1839-1881). Rencontre fortuite car ce jour-là Alexandre est médecin de garde et Moussorgski officier de service dans le même hôpital !

Mais l'état de la recherche en chimie, en Russie, est mauvais à cette époque par manque de moyens humains et matériels si bien que Zinine envoie son élève préféré et successeur éventuel en Allemagne en octobre 1859 notamment chez **Bunsen** (1811-1899), **Kékulé** (1829-1896) et **Erlenmeier** (1835-1909) à Heidelberg où il assistera aux conférences de Bunsen, **Helmholtz** (1821-1894) et **Kirchoff** (1824-1887). Ce voyage durera jusqu'en 1862. En 1861 il se rend à Paris et y rencontre **Claude Bernard** (1813-1878), Sainte-Clair **Deville** (1818-1881), qui a produit le premier l'aluminium et le platine en quantités industrielles, et **Pasteur** (1822-1895). En 1860, Borodine avec Zinine et le père du fameux tableau périodique des éléments Dimitri Ivanovitch **Medeleev** (1834-1907) participent au premier Congrès international de Chimie organisé à Karlsruhe par le grand chimiste Stanislas **Canizzaro** (1826-1910). Borodine, malgré son jeune âge, est même membre du bureau d'organisation de ce congrès.

Un grand changement dans la vie de Borodine se produit durant son séjour à Heidelberg, le 27 mai 1861, car il fait alors la connaissance d'une pianiste talentueuse, Ekaterina Serguievna **Protopopova**, née en 1832, qui est venue soigner sa tuberculose à

Heidelberg. Elle possède également un autre don car elle a l'oreille absolue ! La rencontre se produit au cours d'un concert donné à Baden-Baden où Ekaterina interprète Liszt, Chopin et Schumann. C'est le coup de foudre pour les deux jeunes gens qui se marieront le 29 avril 1863 et adopteront d'emblée deux filles dont l'une épousera un ancien élève de Borodine, Alexandre Dianine ; leur fils, Sergueï **Dianine**, écrira une biographie de son grand-père. Pendant l'hiver 1862-63 les deux fiancés se rendront à Pise où Borodine écrira une fugue en moins d'une heure devant le directeur de l'école de Musique un certain Menocchi qui en reste tout médusé. Mais la chimie est toujours présente : Borodine travaille à l'Université sur **les composés organiques fluorés** en collaboration avec Sebastiano de **Luca** et Paolo **Tassinari**. Il est même le premier chimiste à décrire en 1862 une méthode de fluoration des molécules aromatiques, le fluorure de benzoyle par exemple par action du fluorure (acide) de potassium sur le chlorure de benzoyle. Borodine est à cet égard victime d'une injustice puisque cette réaction a été attribuée, dans la littérature chimique, au chimiste Lenz en 1877, soit 15 ans après la découverte de Borodine ! Ce ne sera pas la dernière fois.

A son retour à Saint-Petersbourg en 1862 Borodine est nommé assistant, puis, en 1864, professeur de chimie à l'institut de Médecine et de Chirurgie. Cependant 1862 c'est aussi l'année où Alexandre rejoint le fameux *Groupe des Cinq* par l'intermédiaire d'un de ses amis, Sergueï **Botkine**, médecin et violoncelliste amateur qui le fait rencontrer le fondateur du Groupe Mily Alekseievich **Balakirev** (1837-1910). Ce groupe a commencé à se constituer à partir de 1857 et il disparaîtra en 1875. Balakirev est un compositeur de métier mais les quatre autres membres sont des amateurs ; qu'on en juge : Borodine est professeur de chimie, Moussorgski est officier dans l'armée de Terre, Nikolaï Andreievich **Rimski-Korsakov** (1844-1908) est officier de marine, tandis que le dernier, d'origine française du reste, Antonovich César **Cui** (1835-1918) est un expert en fortifications et finira sa carrière en devenant lieutenant-général du corps des ingénieurs de l'armée ! Ce Groupe des Cinq entend créer une musique nationale russe, contrairement aux autres compositeurs russes du moment qui rêvent de la musique allemande, en particulier à celle de Wagner, et cherchent à l'égaliser.

Les Borodine ont table ouverte, recueillent des parents plus ou moins éloignés, plus ou moins véritables, c'est la maison du Bon Dieu. Ils n'auront pas d'enfants biologiques. Borodine travaille la musique d'autant plus qu'il est retenu à la maison, et lorsque Moussorgskii apprend qu'il est souffrant, il se réjouit qu'il soit obligé de garder la chambre, car cela signifie que Borodine va enfin produire de la musique ! En effet, Alexandre se dévoue quasi entièrement à ses recherches au laboratoire, à ses étudiants qui l'adorent et qu'il reçoit fréquemment chez lui ; il lui arrive de les héberger et de les nourrir. Il est considéré comme un excellent enseignant qui fredonne à longueur de journée des airs de musique, même au cours de ses expériences de chimie menées dans le cadre de son activité de recherches scientifiques. Il étudie, de 1869 à 1873, l'**acide isocaproïque et ses dérivés**.

Cela ne l'empêchera pas d'entamer la composition, en 1869, d'un opéra — *Le Prince Igor* — d'après une légende de la Russie de Kiev sous la pression de Balakirev. C'est le récit d'une campagne militaire malheureuse entamée en 1187 par un petit prince du nom d'Igor contre des envahisseurs d'origine plus ou moins turcomènes, les Polovtsiens, qui ravagent la Russie du Sud. *Le Dit de la campagne d'Igor* est un texte du XII^e siècle. On

sait que l'opéra ne sera achevé qu'après la mort de Borodine par Alexandre Konstantinovich Glazounov (1865-1936) et **Rimski-Korsakov** et créé, en 1890, au théâtre Marie de Saint-Petersbourg. Les fameuses danses polovtsiennes en constituent la partie la plus connue.

Le 1^{er} février 1871, durant une réunion de la Société chimique de Russie, Borodine présente les travaux du docteur Krylov, son associé, qui semble bien, et pour la première fois, relier l'influence du cholestérol sur les maladies cardiaques. C'est seulement 40 ans plus tard que cette influence sera pleinement identifiée et acceptée.

En 1872 il créera de toutes pièces le premier enseignement de médecine destiné aux femmes. La même année, il publiera les résultats de ses travaux menant à la synthèse des **aldols**, c'est-à-dire que, pour la première fois en chimie, on était parvenu à créer ce qu'on appelle des liaisons carbone-carbone à travers des aldéhydes à fonction alcool, d'où le nom dérivé d'aldol. Au même moment Charles Adolphe **Wurtz** (1817-1884) publie à Paris la même recherche et la réaction sera appelée réaction de Wurtz et non pas comme il eut fallu pour l'honnêteté de l'histoire des sciences la réaction de Borodine-Wurtz. On verra se répéter la même situation pour la réaction appelée réaction de Hunsdiecker que Borodine avait décrite 80 ans avant, en 1860 ! Cette réaction qui consiste à **décarboxyler un acide organique** en faisant réagir le sel d'argent de l'acide avec un halogène tel que du chlore et conduit à un dégagement de gaz carbonique est heureusement connue maintenant sous le nom de réaction de Borodine-Hunsdiecker. Cette réaction est un moyen de diminuer d'un atome de carbone le nombre de ces atomes contenus dans la chaîne hydrocarbonée du sel d'agent de l'acide organique de départ.

Dans la période 1878-1886 Borodine effectue des recherches successivement sur la détermination de l'**urée dans les urines**, et sur des **désinfectants**. A l'époque de la mise au point du dosage de l'urée par Borodine, cette méthode sera adoptée par l'ensemble des laboratoires. Entre temps, en 1880, il compose le célèbre poème symphonique *Dans les steppes de l'Asie Centrale* pour les 25 ans de règne du tsar Alexandre II. Ce poème marque l'épopée coloniale de la Russie vers l'est asiatique puisqu'on y reconnaîtra une thématique proprement russe associée à une évocation des caravanes en marche vers le mystérieux Orient asiatique. C'est un mélange de cultures qui rappelle la double activité de son auteur, activité en patchwork, de compositeur et de chimiste à la fois et cela de manière inextricable.

Le 27 février 1887, Alexandre se rend au bal masqué qu'il a organisé avec ses élèves en l'honneur de ses deux filles adoptives, dans un salon de l'Académie. Il est déguisé de manière traditionnelle russe. Il porte une chemise en laine rouge et des pantalons bouffants bleu, des bottes et il s'amuse beaucoup quand tout à coup il s'affaisse et meurt d'une crise cardiaque. On croit d'abord à une blague, mais soudain on réalise, trop tard sans doute, la signification de son effondrement et, malgré les soins prodigués sur place par ses collègues, il ne fut pas possible de le réanimer. En hommage à leur professeur, ses élèves le porteront de l'Académie au cimetière du monastère Alexandre Nevski de Saint-Petersbourg où il sera inhumé à côté de la tombe de son ami Moussorgski. Son épouse ne lui survivra que quatre mois, elle décédera le 28 juin 1887. Le monument funéraire de Borodine, dessiné par l'architecte Ivan **Ropett**, fut inauguré le 15 février 1889.

Borodine disait n'être qu'un « musicien du dimanche » mais il y a très peu d'exemples

d'une telle célébrité avec si peu, relativement, de productions musicales. Deux d'entre elles (*Les Danses Polovtsiennes* et *Dans les Steppes de l'Asie Centrale*), et seulement deux, ont suffi pour le rendre universellement connu, populaire et l'inscrire au répertoire mondial des compositeurs. Son historiographie musicale fait état de quatre opéras, quatre œuvres orchestrales dont trois symphonies et le poème *Dans les steppes de l'Asie centrale*, douze pièces de musique de chambre, neuf œuvres pour piano, seize mélodies pour voix et piano et enfin une sérénade pour ensemble vocal. Du point de vue anecdotique, la sérénade en question, un quatuor comique pour voix d'hommes et piano, écrite par Borodine, intitulée *Sérénade de quatre galants à une dame*, était dédiée à la fiancée de Rimski-Korsakov, Nadejda Purgold, les quatre galants étant Rimski-Korsakov, Moussorgski, Stassov et Borodine !

Sa production scientifique rassemble quarante deux publications dont au moins trois d'entre elles détiennent l'antériorité d'une véritable découverte féconde pour la science de la chimie et toujours exploitées en synthèse organique notamment.

La double étiquette de Borodine, chimiste et compositeur, a certainement joué en sa défaveur pour la postérité au moins pour son œuvre de chimiste. Au surplus, le retard manifesté par la science en général, dans la Russie de l'époque, n'a pas été un facteur de reconnaissance de l'existence de l'œuvre de grands savants russes à l'extérieur de l'empire Tsariste.

En dépit de cela, Borodine a vécu pleinement ses deux vies, sa vie professionnelle avec sa chimie et sa vie artistique. C'était un homme bon, ouvert, cultivé, et dédié au progrès sans être révolutionnaire pour autant, une sorte d'humaniste à sa manière. C'était également quelqu'un d'accueillant comme en témoigne sa vie privée, ne prenant même pas la peine de s'assurer de la qualité des personnes qui s'installaient chez lui, au moins à sa table, sous le prétexte d'une vague parenté ou d'une amitié toute neuve ! Sa vie avec Ekaterina fut très heureuse malgré la mauvaise santé de sa femme, elle était souvent obligée de retourner à Moscou chez sa mère pour se reposer et voyager sous des cieux et climats plus cléments pour elle, comme en Italie par exemple. Borodine aimait la vie et bien vivre, il était toujours actif soit qu'il travaillait ses recherches en chimie, ses publications, sa musique, ses cours ou bien s'investissait socialement parmi notamment ses étudiants.

Quelqu'un dont j'ai oublié le nom, a dit que la musique était « comme des parfums de l'oreille » tandis qu'un autre pensait que « l'on peint la musique que l'on compose ». Borodine aurait bien pu, comme moi, acquiescer à ce bouquet de raccourcis qui rappelle bien ce qu'a été le mélange magique et mystérieux de sa double carrière : musique et chimie...

Je dédie cette présentation à la mémoire de mon ami, Yves Trambouze, professeur de Chimie à l'École supérieure de Chimie industrielle de Lyon (jadis ESCIL, désormais CPE de Lyon, Chimie-Physique-Électronique de Lyon), directeur au CNRS et co-fondateur de l'Institut de Recherches sur la Catalyse du CNRS à Villeurbanne.

Bibliographie

- 1- Morris R. - *The Last Sorcerers*. Joseph Henry Press, Washington DC, 2003.
- 2- Borodine - *Le Prince Igor*. Éd. Opéra Marseille & Solin éd. 1997.

- 3- Laszlo P. - *Miroir de la chimie*. Seuil éd. 2000.
- 4- Lischkine A. - *Alexandre Borodine*. Bleu Nuit éd. 2004.
- 5- Berberova N. - *Borodine*. Actes Sud éd. 1989.
- 6- Riasanovsky N. - *Histoire de la Russie*. Robert Laffont éd. 1987.
- 7- Friedman H. B. - Alexander Borodin - Musician and Chemist. *J. Chem. Educ.*, 18 (1941), p 541.
- 8- Kaufman G. B., Rae D., Solov'ev I. & Steinberg C. - Borodin composer and chemist. *Chem. Engineer. News*, 16 (1987), p 28.
- 9- White A. D. - Alexander Borodin : full time chemist, part time musician. *J. Chem. Educ.*, 64 (1987), p 326.
- 10- Jacques J. - A propos de la réaction de Borodine-Hunsdiecker. *C. R. Acad. Sci. Paris*, t. 2, série II c (1999), p. 181.
- 11- Figueiras C. A. L. - Entre a batuta e o tubo de ensaio : a carreira admiravel de Alexandre Borodin. *Quim. Nova*, 25 (2002), p 1040.

25 OCTOBRE 2005

Communication de notre confrère Michel ROBATEL
LES 10 000 CERFS-VOLANTS DE GABRIEL VOISIN

Gabriel Voisin, dont je vais devant vous évoquer la vie et l'œuvre, fut l'un des pionniers français de l'aéronautique.

En lui rendant hommage, je souhaite mettre en lumière la place occupée par notre pays dans la conquête de l'air, à la fin du 19^{ème} et au début de 20^{ème} siècle, puis dans les applications militaires de l'aviation, pendant la guerre 1914-1918, auxquelles Gabriel Voisin apporta une contribution décisive.

A la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 Voisin abandonne l'aéronautique et se consacre à l'industrie automobile. Je ne dirai que quelques mots de cette seconde partie de son existence.

Les Voisin, débuts d'une vocation

Gabriel Voisin vient au monde le 5 février 1880, à Belleville, au bord de la Saône, où habitent ses parents. Son père, Georges Guillaume, ingénieur des arts et métiers, appartient à une famille de fondeurs de bronze originaires de Longwy. Sa mère, Amélie Cécile Forestier est fille de Charles Forestier, également ingénieur, qui dirige l'usine à gaz de Neuville-sur-Saône. Le couple Voisin aura quatre enfants : Gabriel, Charles né à Lyon en 1882, Carmen, née en 1884 et enfin Aimée, née en 1886. Georges, le père de Gabriel, alcoolique, ruiné, se suicide en 1886.

La famille, qui habite Lyon, est prise en charge par le grand-père Forestier, homme bourru, irascible mais bon, intelligent, cultivé, ami de Lamartine. Jusqu'à sa mort, en 1893, Charles Forestier veille sur l'intendance, l'éducation et les études au lycée Ampère de ses deux petits-fils, et leur donne, dans l'usine de Neuville, les moyens d'exercer leurs talents précoces de bricoleurs et d'opérateurs de cerfs-volants.

En 1894, Gabriel fugue avec un camarade pour s'enrôler dans la marine espagnole. Il rentre deux jours plus tard, mais le proviseur du lycée Ampère, inflexible, le met à la porte.

En 1896, Amélie Voisin inscrit Gabriel, qui a seize ans, à l'école des Beaux-Arts, pour y apprendre le métier d'architecte, en même temps que le dessin industriel dans le bureau d'études de M. Péguin, rue de Constantine. Tout se passe bien jusqu'au jour où Gabriel, qui n'en est pas à sa première conquête, séduit la propre maîtresse de son patron, Mme Irma.

Puis la famille Voisin quitte Lyon pour s'installer à Villevert-Neuville, sur la rive droite de la Saône, dans une propriété où les deux frères disposent d'un petit atelier.

Charles est doué d'une vue et d'une habileté manuelle peu communes. Gabriel possède un don naturel pour la dynamique et la cinématique. Il conçoit ce que Charles réalise : bateau à moteur, cerfs-volants et planeurs.

En effet, à la fin de 1898, les frères Voisin prennent connaissance des travaux du britannique Lawrence **Hargrave** (1850-1915) sur les cerfs-volants cellulaires connus des chinois et des japonais depuis 500 ans et d'une remarquable stabilité. Ils construisent des modèles de taille croissante, en sapin puis en bambou, sur lesquels ils effectuent de multiples essais de vol et de sustentation, lorsque les vents sont favorables.

Le hasard veut alors que Gabriel rencontre à Lyon un dentiste nommé Pompéien **Piraud**, féru d'aéronautique, auteur d'une machine volante à ailes battantes, actionnée par une machine à vapeur. Pompéien Piraud initie Gabriel aux travaux du poméranien Otto **Lilienthal** (1848-1896). Fasciné par l'observation du vol des oiseaux, Lilienthal avait rassemblé ses études et observations dans un livre publié en 1889 sous le titre *Le vol des oiseaux considéré comme la base de l'art du vol*. Puis il avait effectué, entre 1891 et sa mort accidentelle en 1896, sur des appareils à ailes fixes ou battantes, plus de deux mille essais de vols à voile dont il fut le pionnier incontesté. Parmi ses disciples figure Octave **Chanute** dont nous reparlerons.

Au cours de l'année 1899, Gabriel et Charles perfectionnent leur planeur Hargrave et tentent, en vain, des vols planés, à la manière de Lilienthal : le planeur se soulève mais refuse d'avancer !

C'est alors qu'ils héritent chacun, fin 1899, à la suite du décès de leur grand-père **Forestier**, d'une somme appréciable de 70 000 francs, environ 230 000 de nos Euros. Ils construisent leur première voiture automobile. Charles entre à l'école d'Hydrographie de Boulogne-sur-Mer. Gabriel s'installe à Paris pour y suivre les cours d'architecture de l'école des Beaux-Arts. Il travaille, s'amuse beaucoup, collectionne les conquêtes féminines, se fait des amis mais cherche encore sa voie : Branly et Pasteur l'avaient tous deux impressionné.

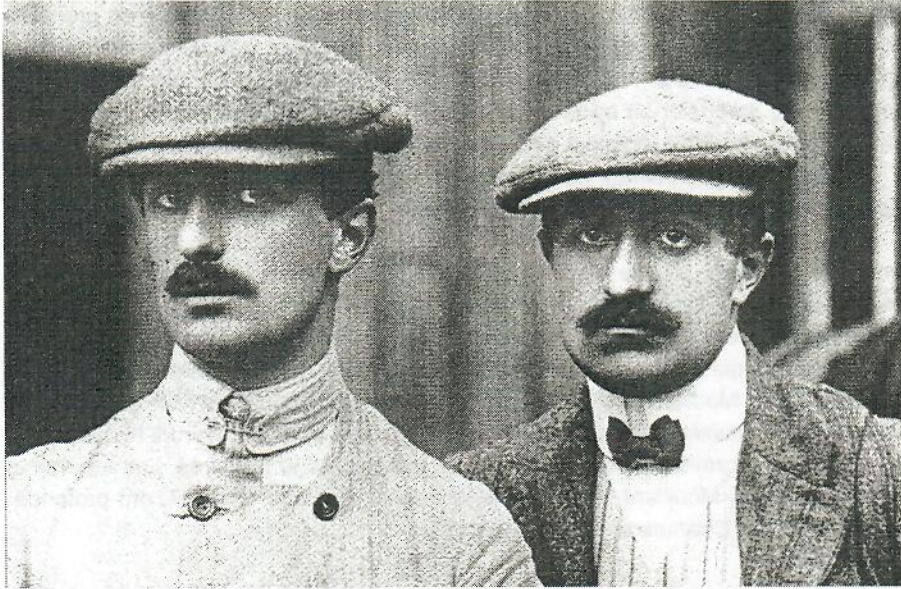
Sa vocation se révèle en mai 1900, lorsque, sur le chantier de l'exposition universelle, il découvre l'avion d'Ader. Il écrit dans ses souvenirs « *J'avais très souvent senti les battements de mon cœur, mais, ce jour-là, j'éprouvai une défaillance enthousiasmée que j'ignorais* ».

Ader, Chanute, Farman, Blériot et l'essor des Voisin

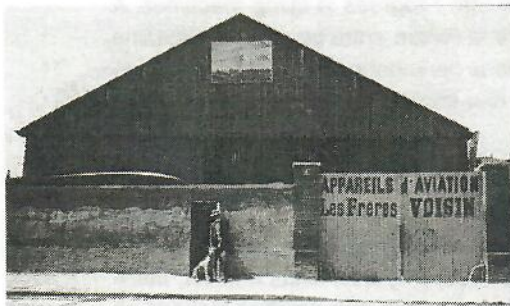
Il me faut dire quelques mots de Clément **Ader** et de son « avion ». Né à Muret, près de Toulouse en 1841, Ader, après des études d'ingénieur, construit en 1873 un planeur expérimental aux ailes recouvertes de plumes d'oie, puis entre 1882 et 1890 une machine volante qu'il appelle « avion » et baptise *Éole* : sa voilure de 14 mètres de diamètre est calquée sur l'aile d'une chauve-souris ; elle est mue par un moteur à vapeur de 10 CV entraînant une hélice quadripale.

Le 9 octobre 1890, à Armonvilliers, dans le parc du château de Mme Isaac **Pereire**, l'*Éole* s'élève de 15 cm au-dessus du sol, sur une distance de 50 m. Mais cet exploit, réalisé sans la présence de témoins officiels, reste secret. Ader, ardent patriote, veut en effet réserver son invention au ministère de la Guerre.

Celui-ci charge Ader en 1892 de développer, en secret, un appareil capable de porter deux personnes pendant 6 heures à 54 km/heure. Ce sera l'*avion 3*, muni de 2 moteurs à vapeur de 40 CV, dont les essais au champ de manœuvre de Satory, en octobre 1897, contrariés par un violent vent latéral, s'achèvent par un échec. Ader consacra sa vie, à partir de 1898, à la promotion de l'aviation militaire.

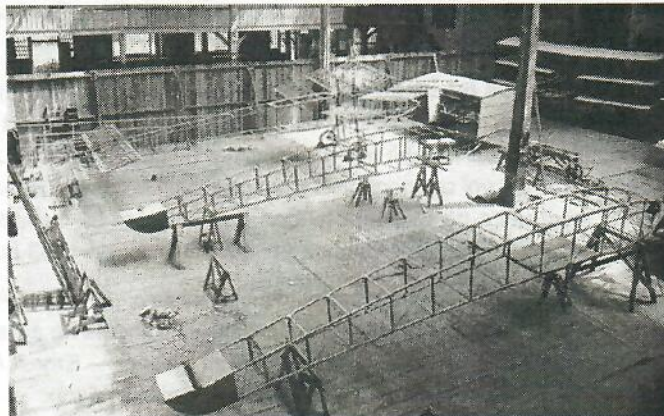


Charles et Gabriel VOISIN en 1908.



La première usine VOISIN à Billancourt, créée en juillet 1905.

La deuxième usine VOISIN, toujours à Billancourt, créée en 1909.



Sous le choc de la révélation Ader, Gabriel Voisin, en mai 1900, dessine sa première véritable machine volante : c'est une sorte de planeur Hargrave, cellulaire muni de deux moteurs indépendants. Mais il faudra attendre 1903, après que Gabriel se soit fourvoyé dans une tournée théâtrale, ait construit sa deuxième voiture, séduit une nouvelle jeune fille et servi 9 mois au 99^{ème} régiment d'infanterie de Lyon, pour qu'il se décide à construire avec Charles un nouveau planeur comportant une cellule Hargrave à l'arrière et une cellule Chanute à l'avant, montage qui s'avèrera génial.

Le nom de Chanute m'incite à faire un rapide retour en arrière et à évoquer celui de Louis **Mouillard** né à Lyon en 1834. Élève de l'école des Beaux-Arts, ornithologue, Mouillard se consacre à l'étude du vol des oiseaux ; il découvre le phénomène de gauchissement de l'aile qui leur permet de changer de direction, dont il brevète un mode de réalisation en 1901. Mouillard publie en 1881 un livre-clé, *l'Empire de l'air- Essai d'ornithologie appliqué à l'aviation*, dans lequel il expose les principes que devront respecter les vols humains dont il prévoit les conséquences économiques et militaires. Les travaux et découvertes de Louis Mouillard, mort accidentellement au Caire en 1897, ont profondément marqué Octave Chanute et les frères Wright.

Quant à Octave **Chanute**, né à Paris en 1832, il est le fils de Joseph Chanute, professeur au Collège de France, qui s'expatrie en Louisiane en 1839. Après une brillante carrière d'ingénieur dans les chemins de fer, aux États-Unis, Chanute se voue à l'aéronautique ; il étudie les travaux de Lilienthal, de Hargrave et surtout ceux de Mouillard qu'il diffuse et résume dans un livre publié en 1894 sous le titre *Progress in flying machines*. A partir de 1900, il conseille les frères Wright, et assure la liaison entre ceux-ci, le capitaine **Ferber** et le mécène français Ernest **Archdeacon**, deux personnages que nous découvrirons bientôt. Les Voisin ne prendront connaissance des travaux de Chanute qu'en 1902, c'est à dire deux ans après les frères Wright.

Mais revenons à Gabriel. En décembre 1903, M. **Boulade**, président de la section lyonnaise de l'Aéro-club de France, invite le capitaine Ferber à prononcer une conférence au Palais de la Bourse. Sujet : « Les progrès de l'aviation par le vol plané depuis 1891 ». Ferdinand **Ferber** est également un Lyonnais. Né en 1862, polytechnicien, artilleur, fasciné, lui aussi, par les expériences de Lilienthal, il avait fabriqué son premier planeur en 1901 et construira son premier biplan motorisé en 1905. Partisan de la diffusion des connaissances, il entretient une correspondance suivie avec Chanute et les frères Wright. Gabriel fait, à cette conférence, la connaissance de Ferber et une amitié profonde va naître entre les deux hommes séparés par une génération. Ferdinand Ferber trouvera la mort aux commandes d'un biplan Voisin en 1909.

À Paris, autre rencontre fructueuse, Gabriel est introduit auprès du colonel **Renard**. Né en 1847, polytechnicien, officier du génie, Charles Renard est l'incontestable « père » de l'aérostation militaire, celui qui, aux commandes du dirigeable *Le France*, effectue le 9 août 1894 le premier vol au monde en circuit fermé. Le colonel Renard ouvre à Gabriel les portes du laboratoire de Chalais-Meudon qu'il dirige et où il conduit des études sur les centrages, les hélices et les empennages qui serviront en 1903 aux frères Wright.

Gabriel fait également la connaissance de l'avocat Ernest Archdeacon, l'un des quatre fondateurs de l'Aéro-club de France en 1899. Français né à Paris en 1863, d'origine irlandaise — « riche, original et intelligent » écrit Gabriel — Ernest Archdeacon, s'emballa successivement pour l'aérostation, l'automobile puis l'aviation.

Grâce aux documents que lui ont procuré Ferber et Chanute il fait construire un planeur biplan analogue à celui des Wright. Il en confie les commandes à Gabriel qui réussit le jour de Pâques 1904, sur les dunes de Berck-plage, plusieurs vols planés de 10 à 25 secondes, en présence du capitaine Ferber et d'Archdeacon.

Ce dernier, enthousiasmé, fonde un « Syndicat d'aviation » pour financer les recherches et engage Gabriel comme « ingénieur » aux appointements de 190 F par mois, environ 600 €. Il double la somme de 250 000 F offerte par Henry **Deutsch** de la Meurthe pour doter le grand prix d'aviation qui récompensera le premier aviateur ayant bouclé un kilomètre en circuit fermé.

En 1905, Gabriel construit pour ce syndicat un hydro-planeur, remorqué par un canot à moteur, afin de mesurer la puissance de traction nécessaire à son envol. L'essai a lieu le 15 juin 1905 sur la Seine, entre le pont de Billancourt et le pont de Sèvres. C'est un succès auquel assiste le tout Paris, dont Louis **Blériot**, qui commande sur le champ un planeur semblable. Malgré l'échec de l'essai de ce second planeur, qui se termine pour Gabriel par un bain dans la Seine, Blériot lui propose de s'associer pour construire des machines volantes. C'est ainsi qu'est fondée la **société Blériot-Voisin**, première firme mondiale de construction aéronautique, située rue de la Ferme à Billancourt.

Louis **Blériot**, né à Cambrai en 1872, ingénieur de l'École centrale des Arts et Manufactures, entrera dans l'histoire en franchissant la Manche le 25 juillet 1909. C'est le capitaine Ferber qui lui avait fait connaître Gabriel. Mais l'association Blériot-Voisin ne dure que 16 mois ; elle ne résiste pas à l'échec du *Blériot-Voisin III*, ni aux divergences techniques entre les deux hommes qui se séparent à la fin de 1906, sans que leur amitié en soit altérée.

Charles Voisin rentre de son service militaire. Gabriel rachète les parts de Louis Blériot et la société porte désormais le nom de **Les frères Voisin - appareils d'aviation**. Elle emploie deux ouvriers. Les débuts sont difficiles, jusqu'au jour où le sculpteur Léon **Delagrangé** commande aux Voisin, en décembre 1906, un biplan de leur conception équipé d'un moteur Levavasseur-Antoinette de 50 CV. Piloté par Charles Voisin, cet appareil effectue le 30 mars 1907, à Bagatelle, un vol de 80 m en ligne droite. C'est le premier vol de l'histoire à avoir été filmé, par un opérateur de la société Gaumont. Le contrôle de l'altitude semble désormais assuré, il reste à résoudre celui de la direction.

La vérité historique m'oblige à préciser que ce succès a été précédé, entre septembre et novembre 1906, par des vols exécutés par Alberto **Santos-Dumont**, brésilien de Paris, ami de Gabriel, sur un biplan à six cellules Hargrave, inspiré du planeur Voisin de la Seine. Le 12 novembre 1906, grâce à un vol contrôlé en ligne droite de 220 m, à Bagatelle, Santos-Dumont remporte la coupe Archdeacon qui récompense le premier vol motorisé supérieur à 25 m, mais il brise son appareil à l'atterrissage.

En 1907, la compétition se trouve ouverte, pour le prix Deutsch-Archdeacon, entre **Santos-Dumont, Ferber, Esnault-Pelterie, Blériot, Bréguet, Vuia, de Pischoff, Delagrangé et Farman**. En effet, en juin 1907, Henri Farman, citoyen britannique, né à Paris en 1874, qui sera naturalisé français en 1937, cycliste et coureur automobile en vue, commande un avion Voisin équipé d'un moteur Antoinette de 50 CV, payable 12 000 F s'il réussit un vol de 1 km. En octobre cet appareil, piloté par Farman, établit à Issy-les-Moulineaux le record de distance homologué de 771 m, à 6 m d'altitude en 52 secondes.

Le 13 janvier 1908, devant les contrôleurs officiels de l'Aéro-club de France, ce même avion, toujours piloté par Henri Farman, décolle en quelques mètres, vire 544 m plus loin à une balise et revient atterrir à son emplacement de départ, 1 minute 28 plus tard. (Photo 3)

C'est un exploit. Farman remporte le prix Deutsch-Archdeacon et la nouvelle se répand comme une traînée de poudre. Mais c'est Farman, le pilote dont le nom avait été peint sur l'appareil - décision prise par les Voisin à titre de geste commercial - qui reçoit le prix et recueille la gloire.

Par contre les commandes affluent chez les frères Voisin qui doivent s'installer dans des locaux plus vastes, quai du Point-du-Jour, à Boulogne-sur-Seine, où grâce à l'aide d'Auguste Rateau, Gabriel monte la première soufflerie aérodynamique. Les biplans Voisin d'un volume et d'une envergure accrus sortent à une cadence de deux par semaine.

Des démonstrations sont organisées à New York par Henri Farman, en Italie par Delagrange, en Russie par Van der Schrouff, en Suède, à Constantinople, en Afrique du Sud. Les avions Voisin participent à de nombreuses courses et meetings.

Les cinq académies décernent à Gabriel ainsi qu'à Blériot le prix Osiris de 100 000 F. Gabriel reçoit la grande médaille d'or de l'Académie des Sciences. Il est fait chevalier de la Légion d'Honneur le 21 juillet 1909. Ce sera le plus jeune chevalier de France lorsqu'il épousera, le 7 décembre 1909, peu de temps après le meeting de Reims, Adrienne (dite Lola) Bernet dont deux sœurs Adèle et Jeanne avaient respectivement épousé Paul et Victor Marguerite.

Ces succès ne freinent en rien l'ardeur inventive de Gabriel qui, soucieux de résoudre le problème du décrochage par perte de sustentation, conçoit et construit un appareil, très vite dénommé « canard », à empennage porteur monoplane situé à l'avant et quelques autres engins monstrueux dont un triplan métallique à l'épreuve des balles et, en 1912, un énorme hydravion biplan monomoteur de 200 CV.

Mais ces études d'appareils hybrides font peu à peu perdre aux frères Voisin l'avance qu'ils avaient sur leurs concurrents et notamment sur leur client et élève Henri Farman. Celui-ci, brouillé avec Gabriel à la fin de 1908, commence à construire des appareils inspirés des *Voisin*, mais plus maniables, dès 1909.

Les inondations catastrophiques de l'hiver 1909-1910 obligent les Voisin à quitter leur usine de Billancourt. Ils s'installent boulevard Gambetta, en bordure du champ de manœuvre d'Issy-les-Moulineaux. Les avions n'auront désormais qu'à traverser la rue pour effectuer leurs essais. C'est dans cette usine que les Voisin vont construire leurs premiers appareils entièrement métalliques et notamment le *Voisin militaire 1910* de 16,20 m d'envergure à ailerons débordants.

En octobre 1911, sur un *Voisin militaire 1911*, le pilote Mathieu s'élèvera à 2 250 m d'altitude battant le record du monde avec un passager.

Le *Voisin militaire 1912*, d'une envergure de 13,5 m, bénéficie de multiples améliorations, dont un train d'atterrissage de quatre roues. Au mois de décembre 1912 l'armée française signe une commande de 35 de ces appareils, avec mission de former leurs pilotes.

Hélas, le 26 septembre 1912, Charles Voisin, qui avait abandonné son frère fin 1910 pour suivre, dans une tournée aux États-Unis et en Amérique Latine, son égérie Élise

Deroche, dite « la Baronne de la Roche » titulaire du 36^{ème} brevet de pilote, trouve la mort dans un accident d'automobile, près de Belleville-sur-Saône à l'âge de 30 ans. Ce drame plonge Gabriel dans « un désespoir irrésistible » ; la présence à l'enterrement de Charles de M. **Gaussin**, qui fut leur professeur de 9^{ème} au lycée Ampère, lui arrache des larmes.

Le match France-Amérique et les frères Wright

Avant d'aborder le deuxième chapitre de notre histoire, celui de l'aviation militaire, je vous propose de faire un retour en arrière, de franchir l'Atlantique, et de parler des frères **Wright**, ou plutôt de « l'affaire Wright » et du « match France-Amérique ».

Pour de nombreux historiens et pour une large fraction de l'opinion publique, ce sont les frères Wilbur et Orville Wright qui ont effectué le premier vol motorisé et piloté de l'homme.

C'est ce qu'affirmait Hervé Morin, dans le journal le Monde du 17 décembre 2003, jour du 100^{ème} anniversaire du premier vol des Wright à Kitty Hawk, en Caroline du Nord, après avoir traité de « saut de puce » l'exploit d'Ader treize ans plus tôt.

Affirmation réitérée par ce même journal le 26 août dernier, sous la plume de Michel **Braudeau** : après avoir évoqué Freud et le « caractère érotique des rêves où le dormeur croit voler tel un oiseau », après avoir mentionné l'*Éole* d'Ader, rappelé des travaux de l'« américain » Chanute, de Lilienthal et de Ferber, le journaliste décrit par le menu les vols des frères Wright de 1903 à 1905. Il affirme qu'à partir du vol du 5 octobre 1905, l'avion, désormais « dompté » par les Wright, devient un « outil révolutionnaire », ce qu'il illustre par une photographie d'un vol en date du ...24 octobre 1911.

Gabriel Voisin s'inscrit en faux contre cette prétention américaine, n'hésitant pas à la qualifier de « l'un des plus grands bobards de l'histoire de l'aviation », et ne concédant aux frères Wright qu'un rôle de précurseurs du vol à voile. En France, les spécialistes sont divisés. Essayons d'y voir clair.

Tout d'abord, qui étaient les frères **Wright** ?

Wilbur, né en 1867 à Mileville, dans l'Indiana, mourra d'une typhoïde en 1912.

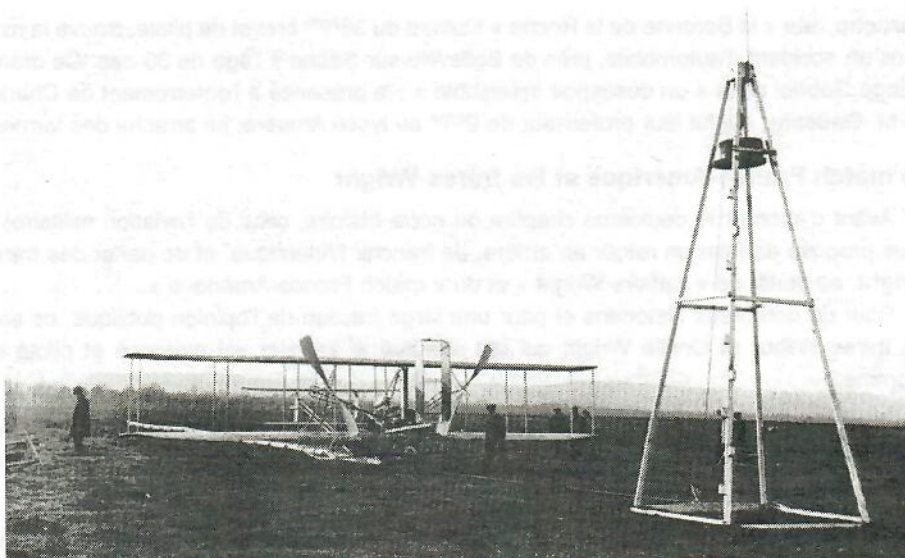
Orville, né en 1871 à Dayton, dans l'Ohio, décèdera en 1948.

Ils sont fils de pasteur, élevés dans une austérité qui les érige en de véritables « anti-Voisin ».

Ils ne sont pas mariés. Wilbur déclare en 1905 « nous ne pourrions pas nous permettre en même temps les frais d'une famille et d'une machine volante ». Successivement imprimeurs, hommes de presse, fabricants de bicyclettes, ils lisent **Langley**, physicien américain constructeur de modèles réduits motorisés puis d'aéroplanes à vapeur catapultés, mais aussi Chanute et Mouillard et se consacrent à l'aviation dès 1896.

Ils construisent leur premier planeur biplan à gauchissement d'aile par dièdre en 1900, puis un second en 1901, un 3^{ème} en 1902, effectuent en Caroline du Nord, sur les dunes de la côte atlantique où soufflent des courants ascendants, plus de 700 vols planés ne dépassant pas 200 m, mais qu'ils estiment suffisants pour la mise au point des gouvernes et le passage à la motorisation. Au printemps 1903, ils déposent une demande de brevets.

Aidés par leur mécanicien Charles **Taylor**, ils fabriquent un moteur à pétrole de 12 CV entraînant 2 hélices, dont ils équipent leur planeur. Leur premier appareil motorisé, baptisé *Flyer*, de 12,34 m d'envergure, est achevé l'été 1903.



Biplan Wright sur son rail de lancement : le poids qui tombe du haut de la tour propulse l'avion.
Les Hunaudières près Le Mans, 12 août 1908.



13 janvier 1908 à Issy-les-Moulineaux : Henry FARMAN, sur avion VOISIN, boucle le premier kilomètre en vol et remporte la coupe Deutsch-Archdeacon.

Le 17 décembre 1903, à Kill Devill Hills, près de Kitty Hawk, piloté par Orville Wright, en présence de cinq témoins, le *Flyer* décolle et vole sur 36 m pendant 12 secondes, face à un vent de 40 km/heure. C'est le vol entré dans l'histoire. Le même jour, Wilbur vole sur 53 m, puis Orville sur 61 m et enfin Wilbur sur 260 m.

Le décollage s'effectue grâce à une rampe inclinée de 18 m de long sur laquelle roule un chariot portant l'appareil.

Le 20 septembre 1904, neuf mois plus tard, le *Flyer II* vole 1 minute 35 et parcourt 1 505 m, mais il décolle par catapultage au moyen d'un pylône en bois de 6 m de haut portant 600 kg de disques de fonte reliés par un câble au chariot. Enfin le 5 octobre 1905, le *Flyer III* équipé d'un nouveau moteur de 21 CV vole 39 mn et parcourt 39 km.

Jugeant leur invention suffisamment au point, les frères Wright cherchent à la vendre ; ils s'adressent tout d'abord au ministère de la guerre américain qui refuse de l'acheter, puis au ministère de la défense britannique qui refuse également, faute d'obtenir une démonstration de vol.

En octobre 1905, Wilbur prend contact avec le gouvernement français via le capitaine Ferber. Il se dit prêt à céder la licence du *Flyer* à la France pour une somme de 200 000 \$ (environ 3,3 millions d'euros), payables après un vol de 50 km en une heure. Mais les frères Wright laissent sans réponse, au mois de décembre de cette année, l'invitation d'**Archdeacon** de participer au prix Deutsch-Archdeacon du kilomètre en circuit fermé.

En 1906 des brevets protègent désormais le *Flyer* aux Etats-Unis et en Europe. Les négociations des Wright avec la France reprennent, échouent, reprennent en mai 1907 pour finalement échouer en août. Wilbur s'envole alors pour Berlin et va proposer son *Flyer* au ministère de la Guerre allemand.

Nous sommes maintenant en 1908. En janvier les Wright signent leur premier contrat avec l'armée des États-Unis, d'un montant de 25 000 \$, et portant sur l'étude d'un appareil capable de transporter 2 hommes à 40 mph sur 200 km. En mars ils concèdent à un syndicat français présidé par l'industriel sidérurgiste Lazare **Weiller** la licence de vente en France du *Flyer*.

Le 8 août, au champ de courses des Hunaudières près du Mans, Wilbur fait une démonstration du *Flyer biplan* ; catapulté sur un rail de 24 m de long il effectue un vol de 1 mn 45 s avec deux virages grâce au gauchissement des ailes. Le public et la presse lui font un triomphe, mais Archdeacon, lucide, rappelle que les appareils français décollent sans catapultage.

Au camp d'artillerie d'Auvours, près du Mans, Wilbur effectue de nombreuses démonstrations, bat le 10 octobre le record du monde de durée de vol avec 1 h 9 mn, grâce au moteur construit par la firme française Barriquand et Marre, de Paris, sur plan Wright, d'une puissance de 40 CV, qui équipe désormais le *Flyer*.

Wilbur bat le 31 décembre le record de distance, 123 km, et de durée, 2 h 18 mn et remporte le prix Michelin de 20 000 F.

En 1909 une école de pilotage du *Flyer* est créée à Pau, où Wilbur forme trois pilotes et poursuit ses démonstrations avant de partir, en avril, livrer des appareils à Berlin, puis définitivement aux États-Unis fin juillet. Wilbur et Orville reçoivent la Légion d'Honneur le 26 juillet 1909.

- 1909, année décisive dans le « match France-Amérique », au cours de laquelle :
- Louis **Blériot**, le 25 juillet franchit la Manche, parcourant 40 km en 38 minutes, sur son modèle XI, muni d'un moteur italien Anzani de 25 CV ;
 - Henri **Farman** équipe son appareil n°3 du nouveau moteur rotatif Gnôme, à 7 cylindres, conçu par Louis et Laurent **Seguin**, d'une puissance de 50 CV dont 20 000 exemplaires seront construits en 5 types de 50 à 160 CV. Le 3 septembre, il bat le record du monde de distance et de durée : 232 km en 4h17 minutes et devient détenteur de la coupe Michelin.
 - À la fin de 1909, tous les records du monde : distance, vitesse, altitude sont français.

Entre 1909 et 1912, les Wright tenteront de longs et coûteux procès à leurs concurrents français et à leur compatriote **Curtiss** pour contrefaçon de leurs brevets de 1906.

Alors que dit Gabriel Voisin ? Tout d'abord que lors du vol historique du 17 décembre 1903 le *Flyer* n'a pas quitté le sol par ses propres moyens mais grâce à une rampe inclinée de 18 m de long et à un vent portant de 40 km/h : « Ce ne fut, écrit-il, qu'une glissade de vol à voile de 59 secondes ». Les échecs d'envols antérieurs et postérieurs sans vent le démontrent. Les Wright ne disposaient pas d'un moteur suffisamment puissant et léger. C'est ce que confirme l'utilisation, jusqu'en 1908, d'un système de catapultage, puis à partir d'octobre 1908 d'un moteur plus puissant de construction française. Le *Flyer* n'était donc pas autonome. C'est aussi ce que déclarera au *New York Times*, le 16 décembre 1951, le télégraphiste de *Kitty Hawk Alphens Drinkwater*, qui a observé de sa cabine vitrée tous les essais des Wright et qui date du 6 mai 1908 le premier « vol réel » des frères Wright.

Ensuite, Gabriel affirme que si les Wright ont pu bénéficier des travaux, informations et conseils de leurs contemporains français, Chanute, Ferber, Renard, ils n'ont, en aucune manière, en raison du secret dont ils se sont entourés, contribué au progrès de l'aéronautique. Gabriel les qualifiait de « rapaces silencieux ». Il en donne également pour preuve l'absence d'aviation américaine en 1914. Wilbur était mort d'une typhoïde en 1912. Entre 1908 et 1914, 24 appareils Wright seulement ont été livrés à l'armée américaine et Orville avait vendu l'entreprise en 1915.

Un autre argument me semble tout aussi probant : comment se fait-il qu'au pays des mécènes, aucun ne se soit intéressé à une découverte qui devait, comme l'écrit Bill **Gates** dans le journal *Time* du 29 mars 1999, « élever le monde à de nouvelles hauteurs de liberté » ? (« *That 12 seconds flight changed the world, lifting it to new heights of freedom* »).

Parmi les pionniers mondiaux de l'aéronautique, les frères Voisin qui furent les premiers au monde, en 1908, à construire un appareil capable de quitter le sol par ses propres moyens, emmenant à son bord l'homme qui le pilotait, d'évoluer en altitude et en direction et de revenir à son point de départ, ne méritent-ils pas de figurer dans les livres d'histoire à un rang comparable à celui des frères Wright

L'aviation militaire de la première Guerre Mondiale

J'aborde la deuxième partie de cette communication, consacrée au rôle joué par Gabriel Voisin dans l'aéronautique militaire, pendant la première Guerre mondiale.

C'est en 1909 que naît l'aviation militaire française, portée par les progrès de la tech-

nique, par la prise de conscience des responsables politiques et militaires et par la réflexion de « penseurs aériens », dont Clément Ader. Pressentant la révolution qu'apportera l'usage de la 3^{ème} dimension dans l'art de la guerre, **Ader** écrit « sera maître du monde qui sera maître de l'air ».

Deux services d'aviation indépendants sont organisés, l'un dans l'artillerie, l'autre dans le génie, qui commandent respectivement leurs sept et cinq premiers appareils. L'École supérieure d'aéronautique et de construction mécanique est créée à Paris, ainsi qu'une chaire d'aviation en Sorbonne, le 29 novembre 1909.

Aux manœuvres de Picardie de septembre 1910, participent, pour la première fois, six aéroplanes dans chaque camp, chargés de missions de reconnaissance. Tous les officiers généraux ne sont pas encore convaincus : dans son livre *La France et son armée*, de **Gaulle** rapporte la réflexion célèbre du commandant de l'école de Guerre : « *Tout ça, c'est du sport ! Pour l'armée, l'avion c'est zéro* » ; le général s'appelait Ferdinand **Foch**. Il changera rapidement d'avis.

Les premières études d'armement des avions, tant pour abattre les appareils ennemis que pour le bombardement, sont confiées au colonel **Estienne**, le futur « père » des chars d'assaut. Le premier concours d'avions militaires, en 1911, est remporté par **Nieuport**, **Bréguet** et **Déperdussin**, grâce au moteur Gnôme rotatif de 100 CV qui équipe leurs appareils.

Mais nos voisins européens, allemands, italiens et britanniques prodiguent les mêmes efforts et grignotent peu à peu notre avance. Des officiers allemands viennent apprendre le pilotage dans nos écoles.

En février 1912, devant les tergiversations des responsables politiques et militaires, les frères André et Édouard **Michelin** lancent, par une brochure éditée à un million d'exemplaires, un appel qui conclut : « *Il faut à la France 5 000 aéroplanes, 5 000 pilotes, 50 millions par an, l'avenir de la France est dans l'air* ».

La 5^{ème} arme de l'armée de Terre, « l'aéronautique militaire », est enfin créée le 5 mars 1912. Il faudra attendre 1928 pour que voie le jour le ministère de l'Air et 1933 une armée de l'Air autonome.

En décembre 1912, nous l'avons dit, Gabriel Voisin reçoit commande de l'armée pour 35 appareils *Voisin militaires 1912* de type 13,5 m. Ces appareils, livrés en mai 1913, forment la 1^{ère} escadrille Voisin, la V14, basée au camp de Châlons. Leurs excellentes performances, lors des grandes manœuvres de 1913, valent à Gabriel de nombreuses commandes de l'armée française.

A la suite des essais réussis par le croiseur *La Foudre*, aménagé pour porter, mettre à flot et récupérer un « aéroplane marin », la marine s'équipe également de *Voisin à flotteurs* qui forment, en février 1914, le premier groupe aéronaval.

Mais, en juillet 1914, notre aéronautique militaire victime d'incessantes réformes (douze présidents du Conseil, treize ministres de la Guerre, sept ministres de la Marine se sont succédés entre 1906 et 1914) inspire de vives inquiétudes. Alors qu'elle disposait d'une éclatante supériorité technique sur ses adversaires potentiels à partir de 1909, la France n'aligne en juillet 1914 que 23 escadrilles de 6 avions chacune, dont 2 équipées d'avions Voisin, la V14 et la V21, soit 138 appareils.

Les Allemands, après avoir concentré leurs efforts sur les grands dirigeables de Ferdinand von **Zeppelin**, avaient très vite comblé leur retard dans le domaine des avions, grâce aux excellents moteurs Mercedes de 100 CV qui équipaient les *Albatros* et les *Aviatiks*. En août 1914 ils en alignent entre 174 et 258 selon les sources, et les britanniques 66 seulement.

Cependant la situation va rapidement évoluer à partir du déclenchement des hostilités. Dès les premières semaines du conflit, les observateurs aériens permettent d'anticiper la marche vers Paris de l'armée allemande et jouent ainsi dans la victoire de la Marne, un rôle moins connu mais tout aussi décisif que les célèbres taxis.

Gabriel, dès la fin août et à l'insu des directives du ministère de la Guerre, arme ses avions de mitrailleuses légères Hotchkiss de 8 mm et, le 5 octobre 1914, le sergent Joseph **Frantz** et son mitrailleur le sapeur Louis **Quenault**, à bord du *Voisin* n°89 de l'escadrille 24, abattent un biplace allemand *Aviatik* : c'est le premier combat aérien de l'histoire : il se déroule entre Lhéry et Metz, à une altitude d'environ 1500 m. Il dure 8 minutes, sous le regard ébahi de milliers de fantassins des deux camps sortis de leurs tranchées. Les victimes allemandes s'appellent Wilhelm **Schlienting** et Fritz von **Zangen**. Une lettre du premier adressée à sa mère, retrouvée dans ses vêtements, est portée le lendemain par un aviateur français sur un aérodrome allemand.

Mais c'est afin de remplir une tout autre mission, celle du bombardement, que le *Voisin III*, en raison de sa robustesse (grâce à son armature métallique), de sa motricité (il est doté d'un moteur Salmson Canton-Unné à 9 cylindres en étoile développant 130 CV) et de sa conception, est choisi par le ministère de la Guerre pour équiper les futures escadrilles françaises. Le ministère en impose la construction sous licence aux firmes concurrentes, Bréguet, Esnault-Peleterie et Nieuport.

Le président de la République Raymond **Poincaré** qui préside, en octobre 1914, la réunion au cours de laquelle cette décision est prise demande à Gabriel quelles sont ses « conditions de licence ». Sans prendre le temps de la réflexion, Gabriel répond qu'il ne demande aucune rémunération. Deux ans plus tard, Louis Bréguet lui adresse une « somme considérable » qu'il estime correspondre à la valeur de la licence. Le surlendemain, Gabriel, avec le chèque, achète un bijou qu'il offre à Mme Bréguet. Autres temps...

L'armement des appareils Voisin se perfectionne rapidement : il passe de l'obus de 90 à celui de 155 puis à la véritable bombe munie d'un empennage en 1916. En 1915 les Voisin-canon sont équipés de canons de marine de 37 mm puis, en 1917, de canons de 47 mm, pour les attaques d'objectifs terrestres.

Les grands raids de bombardement commencent dès 1915. Le 27 mai, une escadre de 18 appareils *Voisin III*, partie de Nancy, sous la direction du commandant de Goys de **Mezeyrac**, attaque les usines chimiques de la BASF à Ludwigshafen et à Oppau qui fournissent les deux tiers des explosifs nitrés utilisés par l'armée allemande, perdant un de ses avions en retour.

Mais les allemands réagissent : les bombardiers Voisin ne volent qu'à 120 km/h, et les chasseurs, plus rapides, qui commencent à être équipés d'une mitrailleuse synchronisée tirant dans l'axe de l'hélice, leur causent de lourdes pertes.

A partir de 1916, il faudra limiter les bombardements à des opérations de nuit et attendre la sortie à la fin de 1917 du *Bréguet 14*, — qui vole à plus de 180 km/h grâce à un

moteur Renault de 300 CV — pour reprendre les bombardements de jour. Néanmoins l'efficacité militaire, économique et morale du bombardement aérien, peu connue et moins médiatisée que les exploits des « as » de la chasse, fut redoutable comme elle le sera 25 ans plus tard lors du second conflit mondial.

Au début des hostilités, plusieurs pays alliés, se portent acquéreurs des avions Voisin type III, IV et V : la Belgique, le Royaume-Uni et l'Italie qui en construisent sous licence. Mais le principal client étranger demeure la Russie, dont deux usines, à Moscou et à Odessa, construisent plus de 1 100 Voisin dont on retrouvera quelques exemplaires dans l'armée bolchevique, munis de skis.

Dès 1915, le ministère de la Guerre demande à Gabriel d'étudier un bombardier quadrimoteur. Construit en cinq semaines, l'appareil triplan prototype propulsé par quatre moteurs Salmson de 250 CV, muni de 2 canons de 37 mm, véritable forteresse volante, prend son vol, aux mains de Joseph **Frantz** devenu pilote d'essai des avions Voisin, mais sa construction en série n'est pas lancée. Il en sera de même pour un appareil bimoteur, à grand rayon d'action, capable d'emporter plus de 3 tonnes de bombes, en novembre 1918.

On comprend alors pourquoi, écrasé par la production de masse des bombardiers, à laquelle se consacrent 2 000 employés, à la cadence de 5 appareils par jour dès la fin de 1915, mais aussi par les études nouvelles et les incessantes modifications que lui réclame le ministère de la Guerre, Gabriel n'ait pu prendre part au développement de l'aviation de chasse.

Portée par le talent des constructeurs Morane-Saulnier, Nieuport, SPAD (Société pour l'aviation et ses dérivés, anciennement Déperdussin reprise par Bréguet), — les 2 derniers équipent l'escadrille Lafayette, composée de volontaires américains, à partir de 1916 —, l'aviation de chasse bénéficie de deux avancées techniques majeures :

- le moteur Hispano de 200 CV apparu fin 1915, que Gabriel est contraint de construire sous licence, mais qu'il n'est pas autorisé à utiliser pour ses propres avions,
- le tir à travers l'hélice du Morane-Saulnier, premier véritable chasseur. Ce dispositif est copié par les avions Fokker, après que Roland **Garros**, le 1^{er} avril 1915, ait été abattu et fait prisonnier, livrant ce secret aux allemands. Roland Garros qui avait le premier, en septembre 1913, traversé la Méditerranée à bord d'un avion Morane-Saulnier et qui trouvera la mort en combat aérien en octobre 1918. Perfectionné par la synchronisation, le tir à travers l'hélice donnera pendant quelques mois la maîtrise de l'air à nos ennemis, jusqu'à ce qu'elle leur soit reprise grâce aux avions Nieuport.

Après les échecs subis à Verdun au début de 1916, la priorité donnée à la chasse s'affirme en 1917. Le nombre d'escadrilles de chasse est porté à 60 contre 30 pour le bombardement. On regroupe les escadrilles en escadres puis en groupements pouvant rassembler plus de 300 appareils et enfin en une véritable division aérienne de plus de 1 000 avions. Cette division aérienne prend une part déterminante au succès des offensives de **Foch** de la Picardie à la Lorraine, entre juillet et novembre 1918.

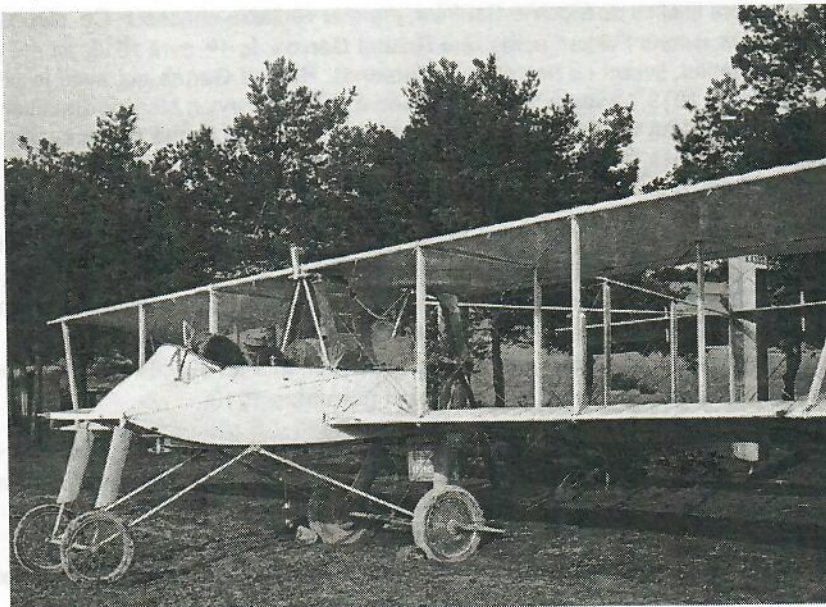
En quatre ans l'arme aérienne française s'est construite, organisée, elle s'est dotée d'une doctrine d'emploi tactique et stratégique, et dans ses trois missions d'observation, de bombardement et de combat, domine son adversaire.

En janvier 1918, 70 tonnes de bombes tombent sur les rassemblements de troupes,



↑ Georges ROBATEL et Henri PLANTEAU avec leur avion *Voisin-canon* en février 1918.

↓ Biplan Voisin à hélice propulsive, utilisé au début de la guerre 1914-1918.



gares ou dépôts allemands ; en mai 1918, ce chiffre est porté à 542 tonnes. Dans les cinq premiers mois de 1918, l'aviation française perd 194 appareils au combat mais abat 835 avions allemands.

Quelques chiffres enfin pour terminer ce chapitre :

Pendant la guerre 1914-1918, la France a construit 51 000 avions dont 10 000 fournis aux alliés (4 000 aux américains), 95 000 moteurs dont 25 000 livrés aux alliés.

En 1918 nous alignons 3 600 avions servis par 50 000 hommes, les britanniques 1 800, les américains 700. L'industrie aéronautique française emploie 186 000 personnes dont 65% de femmes. Ce chiffre tombera à 3 700 en 1921. La seule usine Farman à Billancourt, la plus importante fabrique d'avions d'Europe, occupe 5 000 personnes.

Les pertes matérielles des deux côtés sont lourdes :

3 000 appareils pour la France

4 000 appareils pour le Royaume-Uni

3 100 appareils pour l'Allemagne et plus lourdes encore sont les pertes en hommes :

3 406 tués ou disparus dans l'armée de l'Air française

6 378 dans l'armée allemande dont 1 800 par accident.

Avec ses « 10 000 cerfs-volants », observateurs ou bombardiers, on mesure la place occupée par Gabriel Voisin dans cette héroïque aventure.

Et cependant, le 12 novembre 1918, Gabriel abandonne l'aviation. Dans ses souvenirs, il en donne deux raisons :

- son désir de faire échec à la guerre, à laquelle il avait, contre son gré, avec ses bombardiers, apporté une arme meurtrière de destruction des populations civiles,
- son découragement devant les tracasseries et les exigences de l'administration militaire qui l'avaient empêché de faire progresser les performances de ses appareils et une « conjuration » de concurrents jaloux de ses premiers succès.

Gabriel Voisin et l'automobile

A 38 ans, il débute une deuxième carrière, celle de constructeur automobile, qui justifierait, à elle seule, une communication académique.

Quelques mots seulement pour la résumer : entre 1918 et 1938, Gabriel Voisin construit 27 000 voitures de luxe ou de rallye, toutes équipées de moteurs sans soupapes, de 4 à 12 cylindres, dont l'originalité et les performances les font apprécier par les artistes, les écrivains, les hommes politiques et de nombreuses cours européennes tels qu'Alexandre Millerand, le roi Alexandre 1^{er} de Yougoslavie, le maréchal Lyautey, Joséphine Baker, Maurice Chevalier, Rudolph Valentino ou Le Corbusier, avec lequel il avait dessiné, en 1925, un plan d'aménagement révolutionnaire de la ville de Paris, le « plan Voisin ».

Vendues sous la marque « *Avions Voisin* », les automobiles Voisin accumulent les records du monde : 49 sur 61 entre 1925 et 1931. En 1931 une Voisin bat à Montlhéry le record du monde de vitesse sur 24 h, soit 182 km/h ; elle conservera ce record pendant 7 ans.

En 1934, grâce au talent de l'ingénieur André **Lefèvre**, qu'il avait engagé en 1916 et

qui deviendra le « père » de la « traction avant » Citroën, de la 2CV et de la DS19, Gabriel construit sa première « traction avant ».

Mais en 1938, en proie à d'insolubles difficultés financières, il perd le contrôle de son entreprise au profit de Paul Louis **Weyler**, administrateur-délégué de Gnôme et Rhône, qui en confie la direction à un homme jeune, gendre de Paul Claudel. Gabriel conserve un bureau d'études-laboratoire, boulevard Exelmans, sous le nom de « Compagnie aéromécanique ».

En 1953, il cède à la société espagnole *Autonacional* la licence de fabrication d'un petit véhicule biplace dénommé *Biscooter*, muni d'un moteur de 200 cm³, qu'il avait sans succès présenté au salon de l'automobile de Paris en 1950. Plus de 22 000 *Biscooter* seront construits. Cet épisode lui fait rencontrer une jeune musicienne française, Henriette Grallier, qu'il épouse à Barcelone en 1955.

Jusqu'en 1960, Gabriel conduit des études diverses pour la défense nationale : estafette parachutable, affûts pour canons sans recul, avion canon et avion de transport lourd quadriréacteur, etc.

Le 12 août 1959 il est élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur. En 1960 il se retire au Villars, près de Tournus, où il rédige trois livres de souvenirs, puis, en 1967, au moulin à eau d'Ozenay où il décède le 25 décembre 1973. Il repose dans le cimetière du Villars, près de la Saône, « sa » rivière tant aimée.

J'espère que notre compagnie voudra bien accueillir dans ses mémoires ce pionnier de l'aéronautique — certes parmi quelques autres — ce patriote, chef d'entreprise non-conformiste, mais aussi peintre, musicien, chasseur, séducteur, notre voisin. (Photo 12)

OUVRAGES ET TEXTES CONSULTÉS

- Bernard H. - *Curriculum vitae de Gabriel Voisin*. Paris, juin 1994
- Carlier C. - Le match France-Amérique. *Economica* 2003, Paris
 - « Sera maître du monde qui sera maître de l'air » la création de l'aviation militaire française.
Economica 2004, Paris
- Cowin H. W. - *Allied aviation of world war I*. Osprey publishing, Oxford, UK, 2000
 - *German and austrian aviation of world war I*. Osprey publ., Oxford, UK, 2000
- Dumelle I. - *1914-1918 au-dessus des lignes*. Éditions Airlles, 2003
- Galland H. - *Discours de réception à l'Académie de Mâcon*. 6 décembre 2001
- L'illustration. 1914-1918. Collection de Tobie Robatel
- Mère E. - *Gabriel Voisin ou le pionnier magnifique*. Éditions Hérode, Nanton, 2002
- Opdycke L. E. - *French aeroplanes before the great war*. Schiffer Publ., Atglen, Pa, 1999
- Pionniers de l'aviation*. Hachette livre - Hachette collections, 2004
- Voisin G. - *Mes 10 000 cerfs-volants*. La Table ronde, 1960
 - *Mes mille et une voitures*. La Table ronde, 1962
 - *Nos merveilleuses chasses*. La Table ronde, 1963

11 OCTOBRE 2005

Résumé de la conférence de M. Christian BOIRON

Directeur des Laboratoires Boiron

L'HOMÉOPATHIE

M. Boiron exprime tout d'abord sa satisfaction d'être parmi nous, son trac et nous prévient que son exposé ne sera ni structuré, ni fait à partir d'un texte et encore moins dans un esprit académique...

Il rappelle sa triple formation : titulaire des diplômes de pharmacien et de pharmacien industriel et également de l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) où il a d'ailleurs suivi en partie les cours d'un certain professeur Denis-Clair Lambert !

Il a, dit-il, le sentiment d'être « le renégat » de la famille scientifique lyonnaise, d'être le franc-tireur vis à vis des institutions. Il cite Hippocrate et Pythagore pour expliquer ses liens avec la médecine en tant qu'homéopathe, et aussi gestionnaire d'entreprise, féru de philosophie et de politique. Pour lui, la médecine n'est pas seulement une technique monolithique tandis qu'il déclare que la gestion n'est pas non plus un métier. Il raconte tout cela dans un livre intitulé *L'avenir de l'homéopathie*. Il évoque l'histoire de l'entreprise familiale depuis sa fondation par son père Jean Boiron.

Le conférencier cite d'abord Hippocrate pour qui la maladie est suivie naturellement par la guérison si la nature n'est pas empêchée de le faire. Christian Boiron fait naturellement sien le principe de ne pas nuire en quelque circonstance médicale que ce soit, il souligne aussi la nécessité de restituer la maladie dans son contexte et rappelle le grand principe que les semblables guérissent les semblables et inversement. Puis M. Boiron nous indique que Samuel Christian Frédéric **Hahnemann** était un médecin, né en 1755 en Saxe, et qu'en 1796 il a écrit un essai sur un nouveau principe médical qui sera la base de l'homéopathie, laquelle est d'abord une méthode thérapeutique qui utilise différemment les substances médicinales de son époque. Hahnemann dit que l'on ne connaîtra vraiment les médicaments que lorsqu'on les aura expérimentés chez l'homme sain. Après cette période, l'homéopathie se caractérise par un mode de prescription des substances médicinales en doses « infinitésimales ». En effet il a constaté qu'en certains cas à la suite de la prescription d'une substance en dose pondérable selon la loi des semblables, il y a aggravation de la maladie d'où l'idée de la diluer et effectivement il remarque alors une rémanence positive associée à la disparition de l'aggravation. C'est la naissance de l'homéopathie et au passage M. Boiron en profite pour rappeler que par exemple une dose 9 CH signifie qu'il s'agit de la 9ème dilution centésimale hahnemannienne. Le fondateur de l'homéopathie meurt à Paris en 1843 et repose au Père Lachaise.

Lyon devient le berceau de l'homéopathie alors désignée sous le nom de nouvelle médecine. On dénombre un siècle plus tard, une centaine d'hôpitaux homéopathiques aux États-Unis. L'expansion de cette médecine est imputable aux guerres qui ont été à l'origine d'échanges très nombreux entre les médecins militaires.

C'est le comte Sébastien **Des Guidi**, un napolitain, qui passe dans sa cinquantième année son doctorat en médecine à l'Université de Strasbourg, puis qui s'installe et intro-

duit cette nouvelle médecine à Lyon. C'est parce que son épouse, malade et qui a dû retourner en Italie pour y être soignée par un médecin militaire qui pratiquait l'homéopathie, que **Des Guidi** devient médecin-homéopathe. Il crée d'ailleurs la Société Rhodanienne d'Homéopathie.

Un certain Benoît **Mure** (1809-1858) né dans une famille de soyeux de Lyon, malade qui est soigné par un autre médecin italien qui le guérit, rencontre Des Guidi et s'enthousiasme pour cette nouvelle médecine, voyage notamment au Brésil et meurt en Égypte. Plus tard Gandhi deviendra lui aussi un fervent adepte des méthodes homéopathiques.

En 1870 l'hôpital Saint-Luc à Lyon est un hôpital homéopathique fondé par trois médecins lyonnais célèbres Gallavardin, Servan et Émery.

La recherche en homéopathie est faite à Lyon par André Cier, Georges Nétien et Jean Boiron qui, en particulier, empoisonnent des cultures de petits pois par du sulfate de cuivre à doses massives puis les traitent ensuite par des doses de plus en plus diluées de ce même sulfate.

Des archives, nombreuses, se trouvent à la Bibliothèque municipale de Lyon et à la Fondation Bosch en Allemagne.

Un Diplôme Universitaire de pharmacie et de médecine homéopathiques est dispensé à Lyon tandis qu'une consultation en homéopathie est mise à disposition à l'Hôtel-Dieu par le professeur Christian Trépo dont les activités dans la lutte contre le SIDA par le Bactrim sont bien connues.

Il y a environ cent mille médecins homéopathes de par le monde répartis en Europe, Russie, Brésil, Argentine, Inde et Chili. Par contre il y en a peu en Amérique du Nord.

Au plan économique, l'homéopathie représente 0,3% du chiffre d'affaires mondial de l'ensemble des médicaments mais 2 % en France. Les Laboratoires Boiron représentent environ 15% des 0,3%.

La recherche scientifique s'est développée vers 1920 par la création de laboratoires de type industriel, il y avait trois laboratoires en France pilotés puis réunis par les frères Boiron. Vers les années 1930-40 et 1950, une polémique voit le jour à propos de l'efficacité et de la preuve de l'action médicamenteuse homéopathique. Quelques modèles expérimentaux sont mis au point et, à partir de 1980, la recherche fondamentale s'accompagne de la recherche clinique.

Pour le conférencier, l'avenir doit confirmer que l'homéopathie est une autre pharmacologie elle-même branche de la thérapeutique et non une autre médecine. Le médecin homéopathe doit exercer un regard global. Enfin l'orateur souhaite pouvoir montrer l'efficacité de cette pharmacologie dans des maladies lourdes comme récemment dans les bronchiolites ou dans les aides à supporter les radiothérapies.

Résumé rédigé par G. M. PAJONK

18 OCTOBRE 2005

Résumé de la conférence de Madame CHAINE-CHARVET

Docteur en Droit

2004 : LE BICENTENAIRE DU CODE CIVIL

Tout à été dit sur le Code Civil, ses avatars, son histoire, son obsolescence, sa modernité, sa sclérose, son adaptabilité, sa supériorité ou son infériorité par rapport à la *Common Law* ...

Cependant un aspect un peu particulier de cette évolution mérite d'être médité : la tentation d'unification politique, donc juridique (... ou juridique, donc politique) de 1789 est-elle de la même nature que la tentation européenne ? L'Europe n'est elle pas devant ce même dilemme : l'unité juridique est-elle un facteur d'unité politique ? L'unité politique peut-elle être indépendante et devancer l'unité juridique ?

LE BESOIN D'UNIFICATION EN 1789

En 1804, l'**ancrage du code civil dans l'histoire** impose un retour aux étapes de l'élaboration du droit français dans l'Ancien Régime, avec la formation des coutumes régionales, la pénétration du droit savant issu du droit romain et finalement une symbiose progressive, née de la pratique, du droit romain et des usages locaux.

Au XVIII^e siècle, le temps des Lumières accélère le mouvement des idées et éclaire la vision de la société et de la famille d'une philosophie nouvelle qui va s'exprimer avec la proclamation des Droits de l'Homme ... qui seront allègrement bafoués par la Révolution et la Terreur.

Quinze années séparent la Révolution de 1789 du Code Civil de 1804 : ici la volonté générale de Napoléon a été de sortir du chaos révolutionnaire par l'ordre du droit nouveau, codifié par les meilleurs juristes de l'époque (on peut citer notamment Cambacérès et Portalis).

LE BESOIN D'UNIFICATION EN 2004

Y-a-t-il encore un avenir pour le Code Civil ? Celui-ci doit affronter un double défi, interne et externe :

- La **menace interne** s'induit d'abord de l'évolution de la société : les réformes juridiques se succèdent, les re-codifications à droit constant sont réalisées par ordonnances sous le contrôle du Conseil d'État .

- La **menace externe** est multiforme :

- . Dans l'*ordre international*, la mondialisation des échanges s'effectue sous la bannière de la *Common Law*, droit essentiellement commercial dont la philosophie s'exprime notamment par le rapport 2004, « *Doing business* », de la Banque Mondiale, qui heurte l'esprit du droit français.

. Dans l'ordre européen, le droit écrit de source romaine affronte non seulement le droit anglais, mais aussi les autres droits nationaux, tels que le droit allemand ou encore le droit espagnol ou italien. Ces droits nationaux ne doivent-ils pas être maintenus, sans céder à la tentation d'un droit européen ?

En conclusion, il faut espérer que l'adaptabilité du droit civil français lui permette de demeurer le modèle des Codes qu'il fût au XIX^e siècle.

Rédigé par Yvonne LAMBERT-FAIVRE

Texte intégral déposé dans la série des Manuscrits de l'Académie.

1^{er} MARS 2005

Résumé de la communication de notre confrère
Louis-Paul FISCHER

ABRAHAM DANS L'HISTOIRE DE L'ART

Abraham est considéré comme le père des trois religions monothéistes. Les trois patriarches Abraham, Isaac et Jacob sont toujours d'actualité et leur tombeau d'Hébron est un lieu de prières. La vie d'Abraham, selon le récit de la Genèse, est de nos jours évoquée dans des films, des bandes dessinées ou des affiches d'instruction religieuses.

Les principaux épisodes de sa vie ont inspiré de manière constante les artistes depuis des sculptures de sarcophages à Rome (*Junius Bassus*) et en Sardaigne du IV^e siècle (que nous avons étudiés dans un mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art en 1960) jusqu'à un foisonnement de représentations au Moyen-Âge et à la Renaissance.

Le sacrifice d'Abraham est la scène la plus représentée : il a même été l'objet du concours de 1401 pour les meilleurs sculpteurs à Florence, concours où le jury délibéra longtemps entre Ghiberti et Baignelleschi ; le jury fut aidé par Brunelleschi qui élégamment déclara « plus remarquable la sculpture de Ghiberti » (Ghiberti ne le remercia jamais...).

Des cycles de « l'histoire » d'Abraham existent, assez rares : mosaïques du V^e siècle de Sainte-Marie-Majeure à Rome, du XII^e siècle dont celles de Monréale et de la chapelle Palatine à Palerme et d'une des coupoles de Saint-Marc à Venise, tapisseries de Bruxelles pour des châteaux de Van Orley, fresques du XII^e siècle du baptistère de Parme et de Saint-Savin-sur-Gartempe, etc.

Sur vingt-neuf thèmes iconographiques différents, nous cherchons à comprendre pourquoi quatre ont été privilégiés : en dehors du « sein d'Abraham » (du XI^e siècle), ce sont *Le sacrifice d'Abraham*, *Abraham recevant les trois Anges* et *le sacrifice de Melchisedech*. Ils annoncent la vie de Jésus et l'hospitalité.

A partir de la Renaissance les plus grands peintres se sont passionnés pour l'histoire d'Abraham : Dürer, le Tintoret, Véronèse, le Caravage, Rembrandt, Claude Le Lorrain, Poussin, Tiepolo, etc. De grands artistes juifs actuellement, après Chagall, créent des œuvres étonnantes ; ils sont tous passionnés par le patriarche dont la foi en Dieu ne faiblit jamais et qui inaugura la croyance en un Dieu unique.

Un des grands intérêts de cette étude est de voir la recherche inouïe des artistes dans les expressions des visages et les attitudes des personnages face à un Dieu invisible ou présent seulement sous la forme de la « main de Dieu » dans le firmament ou les nuages. Le Caravage, Rembrandt, Poussin, renouent avec les chefs d'œuvre des premiers temps du Christianisme.

Texte intégral déposé dans la série des Manuscrits de l'Académie

29 MARS 2005

Résumé de la conférence de M. Paul HENRY
Docteur en Médecine
**UNE RÉVOLUTION SILENCIEUSE - 1985-2005 -
DE L'INFORMATISATION DES DOSSIERS MÉDICAUX
À LA CARTE VITALE**

Passée presque sous silence pendant un quart de siècle, l'informatisation du cabinet médical n'a pratiquement pas encore d'histoire. C'est pourtant un phénomène qui change considérablement la médecine et le traitement des patients.

Ayant exercé pendant une quarantaine d'années dont trente avant l'informatisation et dix en informatisation complète, le conférencier vous propose de partager son expérience et de réfléchir avec lui aux formidables développements possibles de cet outil qui n'en est encore qu'au début de ses possibilités malgré les énormes progrès des dix dernières années.

Loin de se limiter à l'intimité de la relation patient-médecin, l'informatique médicale débouche automatiquement sur la sphère publique par la télétransmission des données de la feuille de soins électronique, la mise en réseaux des informations codées, la télémédecine et le diagnostic assisté par ordinateur sans oublier l'accès facile par Internet ou Intranet aux multiples banques de données scientifiques, médicales et médico-sociales.

La problématique du Dossier Médical Informatisé du Patient et les questions que pose la confidentialité et la protection du secret professionnel sont eux aussi au cœur du débat dont il convient de connaître les données de base.

À côté des questions d'éthique et de protection des droits individuels se profilent les épineuses questions du partage des informations et leur utilisation par les institutions chargées de l'organisation de la Santé Publique c'est-à-dire l'État et les Collectivités Publiques démocratiques et les organismes payeurs ou garants financiers de l'Assurance Maladie.

C'est dans un esprit pratique et non passionnel que cette conférence s'efforce de présenter le vécu d'un praticien et les réalités du terrain sans oublier d'interpeller chacun d'entre nous sur le futur proche ou lointain de cette extraordinaire mutation médicale et technologique.

Texte intégral déposé dans la série des Manuscrits de l'Académie.

29 NOVEMBRE 2005

Résumé de la conférence de M. Jean-Pierre LACROIX

Préfet de la région Rhône-Alpes, préfet du Rhône

LA DÉCONCENTRATION ET LE PRÉFET

La conférence du préfet Jean-Pierre Lacroix, très analytique, était centrée sur deux notions fondamentales du droit administratif : la **déconcentration** et la **décentralisation** ; cependant leur caractère antithétique est souvent mal perçu par les citoyens.

On sait que, notamment depuis Colbert, la France est un pays fortement centralisé, où l'autorité et le pouvoir ont leur siège à Paris, et où les organes centraux réunissent tous les moyens d'action et de contrôle de la vie politique, économique et sociale. En 1800, le Préfet était le pilier de la centralisation.

La **déconcentration** constitue un mode d'exercice de la centralisation : l'État central a toujours le pouvoir de décision, mais la mise en œuvre de la politique économique et sociale est effectuée par des agents et des organismes d'État résidant sur place. Le Préfet est le « pivot » de la déconcentration : il représente l'État et le Gouvernement dans les régions et les départements et il dirige effectivement les services déconcentrés, pour lesquels il dispose de moyens financiers.

La **décentralisation**, dont les États fédéraux sont les plus représentatifs, se caractérise par le transfert de pouvoirs au profit des collectivités locales, qui ne sont plus seulement des organes d'exécution, mais des organes de décision. Dans le contexte d'une volonté de décentralisation, exprimée par la loi constitutionnelle de 2003 et le décret du 29 avril 2004, le préfet est confirmé dans son rôle de « pivot » de la déconcentration, mais ce rôle doit être concilié avec les nouveaux pouvoirs décentralisés.

Résumé rédigé par Denis-Clair LAMBERT

18 JANVIER 2005

Résumé de la communication
de notre confrère Jean-Pierre LANDRY
BOURDALOUE,
LE ROI DES PRÉDICATEURS ET LE PRÉDICATEUR DES ROIS

« *Il prêcha, il confessa, il consola, il mourut* » : Alexandre **Vinet** résumait ainsi la vie de Bourdaloue. Il fut en effet un modèle de discrétion et c'est presque malgré lui que ce prédicateur jésuite connut une immense célébrité. Il fut surnommé de son vivant « le roi des prédicateurs et le prédicateur des rois ».

Il naquit dans une famille de juristes et il fut baptisé le 29 août 1632 à Bourges, où il fit d'excellentes études au collège des Jésuites. Il décida, à seize ans, d'entrer dans la Société de Jésus et, après avoir exercé diverses charges d'enseignement dans des collèges de province, il révéla ses talents de prédicateur. En 1669, il fut appelé à prêcher à Paris. Désormais, il y résidera presque sans discontinuer et jusqu'à sa mort son succès ne se démentira pas. Dès 1670, il prononce son premier avent à la cour ; il y reviendra douze fois, jusqu'en 1697.

Il faut insister sur le succès que connut ce prédicateur pendant plus de trente ans, et dont témoigne Mme de Sévigné. Un Vendredi saint, elle veut entendre Bourdaloue : « *J'avais grande envie de me jeter dans le Bourdaloue, mais l'impossibilité m'en a ôté le goût : les laquais y étaient dès le mercredi, et la presse était à mourir* ». Le XVII^e siècle était bien « *le temps des beaux sermons* » (F. **Bluche**).

Quelques légendes doivent être corrigées : Bourdaloue ne prêchait pas les yeux fermés, et il ne fut jamais considéré comme le rival de Bossuet. En effet, il est monté en chaire à Paris au moment précis où Bossuet, nommé précepteur du Dauphin, abandonnait la prédication. Par ailleurs, Bourdaloue sera exclusivement un orateur, un confesseur et un directeur spirituel.

Il reste que la vogue de ce prédicateur a été exceptionnelle ; il a su faire l'unanimité autour de sa spiritualité. **Sainte-Beuve** en a fourni une explication en le définissant comme « *le plus janséniste des jésuites* ». Certes, sa théologie ne doit rien à Port-Royal, mais l'austérité de son enseignement moral est aussi rude que celle des augustiniens. Son œuvre et sa vie ont été considérées à juste titre comme la meilleure réponse aux Provinciales. On peut d'ailleurs penser que sa prédication est un des meilleurs exemples de la pastorale de la peur au XVII^e siècle. Il prêche en effet un Dieu juste mais sévère, qui châtie durement le pécheur. Le devoir essentiel du Chrétien est donc de fuir l'impureté et d'être moralement impeccable.

Il faut redécouvrir Bourdaloue, dont l'œuvre témoigne de ce qu'était l'éloquence du Grand Siècle : éloquence logique, précise, qui entraîne irrésistiblement vers son but. Elle nous renseigne aussi sur la vie spirituelle des Chrétiens du temps, faite de gravité, de sérieux, tendue entre l'espérance du salut et l'angoisse de l'enfer.

Cette œuvre, d'une beauté sévère, est un exemple parfait de cet « héroïsme de la foi » qui caractérise les temps classiques.

Texte intégral déposé dans la série des Manuscrits de l'Académie.

20 SEPTEMBRE 2005

Résumé de la communication de
notre confrère Hanno NEIDHARDT
LES ALSACIENS EN ALGÉRIE

Quitter l'Alsace, terre d'opulence et de joie de vivre ? Terre d'immigration, comme le montrait sa repopulation massive au XVII^e siècle, après le désastre de la guerre de Trente ans qui avait détruit les deux tiers de la population indigène.

L'émigration alsacienne en Algérie reflète des vicissitudes souvent mal connues. Elle nous parle de l'Algérie, bien entendu, et des politiques incertaines des gouvernements successifs de la France, mais aussi de problèmes propres à la province « réputée étrangère » selon le mot de Louis XIV.

Il y eut en fait trois émigrations alsaciennes :

La première, à partir de 1831, est dite « économique » (Mme Fischer). Un excès de natalité, des catastrophes naturelles, la maladie de la pomme de terre, mettaient l'Alsace à l'heure de l'Europe centrale. Cette émigration était mêlée d'Allemands et de Suisses, très souvent des candidats à l'émigration aux USA, « détournés » par des informations fallacieuses.

La deuxième, consécutive au changement de nationalité de 1871, est la mieux connue, sinon la plus importante. On l'a qualifiée de patriotique. Elle se fit au décours de la grande révolte de Mokrani, qui fut surtout kabyle...

La troisième eut lieu entre 1940 et 1945. On peut l'appeler politique, constituée de ceux qui avaient une incompatibilité d'humeur totale avec les nouveaux maîtres de l'Alsace, à nouveau annexée.

Les Alsaciens furent donc les premiers et les derniers « colons ». Ils furent une composante non négligeable d'un peuple « piednoir » dispersé. De leur labeur, il ne reste rien. À la différence des cousins texans, ils n'ont pas fait le bon choix !

Texte intégral déposé dans la série des Manuscrits de l'Académie.

8 MARS 2005

Résumé de la conférence de M. Bernard PLESSY
Professeur à l'université
BAUDELAIRE À LYON

Baudelaire écrit que « tous ceux qui ont réfléchi sur leur propre vie savent quelle part immense l'adolescence tient dans le génie définitif d'un homme. C'est alors que les objets enfoncent profondément leurs empreintes dans l'esprit tendre et facile ; c'est alors que les couleurs sont voyantes et que les sons parlent une langue mystérieuse. Le caractère, le génie, le style d'un homme est formé par les circonstances en apparence vulgaires de sa première jeunesse ».

Or Baudelaire a passé quatre ans de son adolescence, de janvier 1832 à février 1836, à Lyon. Quelle place la ville tient-elle dans son œuvre poétique ? Doit-il à ce séjour ses premiers émois amoureux, à l'origine de quelques-uns de ses plus beaux vers ?

31 MAI 2005

Résumé de la conférence de M. Maurice ROCHAIX
Directeur honoraire des Hospices civils de Lyon
LE PATRIMOINE HOSPITALIER INSOLITE

Monsieur Maurice Rochaix, directeur honoraire des Hospices civils de Lyon, et dont la carrière administrative l'a conduit à la tête de nombreux établissements hospitaliers, était particulièrement compétent pour nous parler du « patrimoine insolite des hôpitaux ». Son ouvrage sur *Les questions hospitalières, de la fin de l'Ancien Régime à nos jours* souligne l'ancrage historique du patrimoine hospitalier.

On estime qu'à l'époque du concile de Trente (1545), les hôpitaux possédaient le tiers de la richesse du pays. En effet les hôpitaux sont nés de l'exigence de charité chrétienne, qui suscitait dons et legs. Les fondations et dotations importantes enrichissaient facilement ce patrimoine ; ensuite il était beaucoup plus difficile de le conserver en le gérant correctement. La Révolution, confondant les biens des hôpitaux et les biens de l'Eglise a tout vendu ... Plus tard, vers 1830, beaucoup de biens furent restitués en très mauvais état.

Hier, comme aujourd'hui (après Vatican II), il y eut beaucoup de vente de mobilier d'Eglise à des brocanteurs ; quant aux biens immobiliers, ils ont fait l'objet d'une gestion très laxiste et rapportaient peu.

Que reste-t-il aujourd'hui ? Un patrimoine assez hétéroclite, et dans une liste à la Prévert, Maurice Rochaix a évoqué :

- les biens mobiliers : des archives et documents anciens de grande valeur (chartes de mariage), des tapisseries (à Lyon, tapisseries d'Aubusson et des Flandres, classés monuments historiques), des tableaux, des horloges, des statues, des instruments de musique... et même un cirque (le cirque Mogador appartenant aux Hôpitaux de Paris) !
- des biens immobiliers : terres et forêts, immeubles (on connaît à Lyon la richesse immobilière des HCL, il est de même à Paris), vignobles... Et de nombreux bâtiments divers : théâtres (le Grand Théâtre de Bordeaux), casinos, hôtels particuliers, tombeaux, ensembles architecturaux, sources thermales et même des studios de cinéma... et les Folies Bergères (qui appartiennent à l'hôpital des Quinze-Vingts).

Il importe aujourd'hui de faire un recensement et un inventaire de tous ces biens, pour en assurer la survie et la meilleure conservation possible.

Résumé rédigé par Denis-Clair LAMBERT

3 MAI 2005

Résumé de la conférence de M. Jean-Louis ROUSSIN PÉTRARQUE, UN POÈTE EUROPÉEN

Francesco **Petrarca**, né à Arezzo (Toscane) en 1304, mort à Arquà près de Padoue (Vénétie) en 1374, est avec **Dante Alighieri** (1265-1321), l'auteur de la *Divine Comédie*, et avec Giovanni **Boccaccio** (1313-1375), l'auteur du *Décameron*, une des trois «couronnes» littéraires du XIV^e siècle italien.

Profil biographique

Le père de Pétrarque, le notaire Ser Petracco, va - comme Dante - subir l'exil en tant que guelfe blanc : en 1302 il est banni de Florence et il se réfugiera d'abord à Arezzo, puis à Incisa et à Pise, avant de quitter l'Italie en 1312 pour rejoindre la cour pontificale à Avignon. La personnalité du jeune Francesco sera marquée par son contact avec la culture française. De 1316 à 1320, Pétrarque étudie le droit civil à Montpellier, puis, de 1320 à 1326, le droit romain à Bologne. De retour à Avignon, il fera la rencontre (avril 1327), en l'église de Sainte-Claire, de celle qui occupera son cœur et une partie de son œuvre jusqu'à sa mort : Laure. En 1330, Pétrarque embrasse la carrière ecclésiastique en recevant les ordres mineurs et grâce aux nombreuses nominations de chanoines dont il bénéficiera, il jouira toute sa vie d'une aisance financière certaine.

En 1333, il accomplit un premier voyage en Europe du Nord. En 1337, ulcéré par la politique pontificale qui s'enlise à Avignon, il s'installe à Fontaine-de-Vaucluse où il résidera (avec de longues absences dues à ses fréquents voyages en Europe) jusqu'en 1353. Une date importante sera celle de 1341 où il est couronné poète à Rome, sur le Capitole. De 1353 à 1368, Pétrarque sera un voyageur infatigable : Milan, Pavie, Mantoue, Bâle, Prague, Paris, Padoue, Venise, Arquà où il commence la construction de sa maison en 1369. C'est là qu'il mourra en 1374.

L'œuvre

Considérable par sa quantité et sa qualité, l'œuvre de Pétrarque balaie tous les genres : épistolaire, polémique, philosophique, spirituel, encyclopédique, poétique... Pour plus de soixante dix pour cent, sa production est écrite en latin. Il ne composera en italien que le *Canzoniere* et les *Trionfi*. D'où une grande difficulté pour établir une classification. Au cours de la conférence, ne seront évoqués que quelques-uns des ouvrages de Pétrarque :

- en latin : le *De Africa*, le *De ignorantia*, le *De viris illustribus*, le *Secretum* et la correspondance
- en italien : les Triomphes, et bien sûr, le Chansonnier.

La postérité

Ce qu'on appelle le pétrarquisme en poésie a envahi l'Europe pendant plus de trois siècles : Italie, Espagne, Portugal, Angleterre, Allemagne, sans parler de la France pour laquelle on s'intéressera aux deux grands courants poétiques du XVI^e siècle, influencés par Pétrarque : l'école lyonnaise et la Pléiade.

3^{ème} partie
**PATRIMOINE
DE
L'ACADÉMIE**

3ème partie

PATRIMOINE
DE
L'ACADÉMIE

GUILLAUME MARIE DELORME (1700-1782), ACADÉMICIEN LYONNAIS

Communication de notre confrère Jean BURDY, présentée le 5 avril 2005,
d'après les manuscrits de la bibliothèque de l'Académie
et les dessins des aqueducs romains conservés aux Archives municipales
de Lyon

Guillaume Marie **Delorme** est un pur lyonnais. Resté toute sa vie foncièrement attaché à sa ville natale, il ne s'en est éloigné qu'à deux brèves reprises. Il y est né le 26 mars 1700, dans le quartier Saint-Paul, il y est mort le 26 avril 1782. Très actif dans son métier d'architecte, il l'a aussi été à l'Académie de Lyon. S'il a connu de son vivant une certaine renommée, il est aujourd'hui tombé, en dehors d'un cercle restreint d'érudits, dans un oubli dont il mérite d'être tiré.

Après l'évocation de ses premières années, nous développerons essentiellement son activité académique, puis nous rappellerons rapidement ses travaux professionnels, tout en insistant quelque peu, bien sûr, sur les principaux aspects de son œuvre.

Ses premières années

Les premières années de G. M. Delorme ont été évoquées par M. Deschamps, président de l'Académie, dans son éloge prononcé le 5 décembre 1787.

Son père, plieur en soie, le destinait au commerce. Il l'envoya, tout jeune, à Amiens chez un négociant où il fut chargé de la tenue des livres, ce qu'il fit par une méthode personnelle qui interdisait toute erreur. Il aida ainsi au succès d'un procès mal engagé en démontrant qu'il reposait sur des calculs faux.

« Attiré par tout ce qui était mesure, proportion et calcul, il était de ces esprits qui ne goûtent de vérités que celles qui peuvent être rigoureusement démontrées, les vérités de sentiment leur paraissant toujours un peu illusoire. »

« Il avait alors environ vingt ans. Soit excès d'application, soit faiblesse de tempérament, il tomba dans une de ces maladies de langueur telle que son imagination, sans cesse frappée de la crainte d'une fin prochaine, ne lui laissait pas même l'espérance du lendemain. Cette situation déplorable dura dix années, pendant lesquelles il se livra entièrement aux mathématiques qui le passionnaient, et aux idées religieuses qui à la fois l'effrayaient et le consolèrent, mais lui donnèrent une fermeté de principe qui le dirigea tout le reste de sa vie. »

Vers sa trentième année, sa santé s'étant un peu rétablie, il fit un voyage à Paris, où Fontenelle, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, l'engagea à se fixer. Mais préférant une vie simple il revint à Lyon où, célibataire, il s'installa définitivement chez son frère, rue Juiverie.

« Son esprit était juste, a dit son ami et héritier Catherin François Boulard, et ses discours pleins de sens et d'érudition ; dans la conversation il aimait à moraliser, mais de ce ton qui n'offense jamais parce qu'il ne prend sa source ni dans la vanité, ni dans une âpreté de caractère : c'était le désir d'instruire. La bienfaisance était un besoin de son cœur. »

Econome, il se privait de toute aisance pour lui-même, et son revenu était abandonné tout entier pour faire du bien à sa famille, ou pour soulager les pauvres

« Ses mœurs étaient pures, sa foi profonde, sa piété vraie, sa simplicité et sa modestie conformes à la religion dont il remplissait les devoirs avec ferveur. Quoique sa santé fût faible, sa sobriété et surtout le calme de son âme lui ménagèrent une longue carrière. Il s'éteignit le 26 avril 1782 : sa mort fut douce et tranquille, comme l'avait été sa vie ».

Une vie bien remplie, aussi bien professionnellement qu'en tant qu'académicien. Commençons par ce second aspect.

L'académicien

Guillaume Marie Delorme a été admis en 1736 à l'Académie des Beaux-Arts, au neuvième rang de ses douze membres classés par ordre d'ancienneté. L'année suivante il est affecté à la section Mécanique de la classe des Mathématiques. Il a été d'une assiduité exemplaire : on ne relève que 3 absences aux 204 séances des années 1736 à 1741 ! Et ce sera presque aussi bien par la suite. Directeur en 1748, il répond aux remerciements des nouveaux élus, Montucla et Goiffon. Il en fera fonction l'année suivante, présidant vingt-cinq séances, rédigeant la réponse à la réception de Perneti. Il prononce les discours à l'ouverture des assemblées publiques, le 1er mai 1748 sur l'émulation, le 4 décembre où il annonce que l'Académie des Beaux-Arts, par Lettres Patentes du 1er juin, prendra dorénavant le titre de Société Royale. Il dirige aussi les séances publiques des 23 avril et 3 décembre 1749. En 1758 il passe automatiquement, à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, au cinquième rang. Il sera au troisième rang en 1769. Son successeur, en 1782, sera Ch. Admiral, professeur de géométrie à l'école de Dessin.

Dans l'une comme dans l'autre, Guillaume Marie Delorme présente de nombreux mémoires et rapports qui illustrent l'éclectisme et l'universalité de son esprit, l'étendue de ses intérêts et de ses compétences dans les domaines les plus variés, le révélant tout à la fois mathématicien, mécanicien, ingénieur, architecte, hydraulicien, paysagiste, compétences qui toutes seront mises en œuvre dans sa vie professionnelle.

Ses interventions sont mentionnées dans les procès-verbaux du *Journal des Conférences de l'Académie des Beaux Arts* et du *Registre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*. Les manuscrits de la plupart de ses communications sont conservés à la bibliothèque de l'Académie. La présentation d'instruments et de machines était souvent accompagnée de maquettes (aujourd'hui disparues).

Venons-en à son activité académique dans le détail :

1. A l'Académie des Beaux-Arts, 1736-1758

Le 25 avril 1736, après son remerciement dans lequel il dit : « *Vous venez de ranimer un membre qui était comme mort depuis plusieurs années* », il prononce son discours de réception sur la « *Construction des tables des sinus, tangentes et sécantes, suivant une méthode simple partant de la corde de l'arc de 60 degrés [...] en six théorèmes, accompagnés de quelques corollaires, le tout fondé sur la seule 47^e proposition du premier livre d'Euclide* ».

De 1736 à 1753 les communications se succèdent régulièrement d'année en année, sauf en 1748-1749 où il est occupé par sa fonction de directeur. Nous en avons compté vingt-cinq.

Leur objet peut être théorique. Ainsi lorsqu'il s'adresse à un physicien qui, pensant aux métaux plus ou moins pesants, estime que de deux capacités égales et semblables remplies l'une de 8 grosses billes, l'autre de 216 petites arrangées dans le même ordre, c'est la première qui sera la plus pesante ; il juge, quant à lui, qu'elles contiennent autant de matière et autant de vide, et pèsent également, et il l'énonce sous forme d'un théorème, conclusion fort controversée, ce qui ne le surprend pas, dit-il, essayant cependant de réfuter les objections tout en avouant *n'avoir ni les lumières ni la pénétration nécessaire* pour disputer contre son contradicteur. Il propose aussi à l'Académie *cinq questions à résoudre*, de géométrie, de mécanique, d'agriculture, pouvant intéresser vigneron, menuisiers et ouvriers quelconques ; et *des exercices de pratique dans les sciences et les arts qui font l'objet de l'Académie et qui occuperaient pendant quelque temps la fin des séances*.

Il présente des instruments : deux compas à verge sans appui, avec applications aux rames d'une galère ou à des pompes sans frottement des pistons ; un *graphomètre-niveau à perpendiculaire régulateur*. Et nombre de mécaniques de son invention, aux systèmes les plus divers : un *mécanisme pour tirer les rideaux d'un lit et en élever et abaisser l'impériale*, minutieusement décrit et accompagné d'un modèle, où tringles, cordons et poulies commandent les déplacements pour faciliter le nettoyage, chasser les insectes et diminuer l'usure des rideaux, surtout s'ils sont de soie. De multiples cabestans aux applications variées, par exemple pour *une batterie à enfoncer les pilotis* par le moyen d'un câble passant sur une poulie, assujéti par un bout à une roue mobile et par l'autre au mouton, permettant une grande économie : « *quatorze hommes suffisant à en remplacer vingt-et-un* » ; un autre pour *une nouvelle manœuvre de marine, amarrer la tournevire sur le câble pendant qu'on tire l'ancre* ; un autre encore, *appliqué à des rames et destiné à l'usage des galères*, avec des calculs prétendant à « *la suppression des trois cinquièmes de la chiourme ou de cent vingt forçats lorsqu'elle est composée de deux cents, pour produire une épargne annuelle de huit mille livres au moins par galère à raison de soixante livres par forçat. La galère étant déchargée du poids de cent vingt rameurs et des provisions d'eau et de biscuit nécessaires pour leur nourriture - pendant un voyage de deux mois - se trouve allégée de cinquante quatre mille livres* » — calculs que son confrère De Valernod a considérés comme totalement surestimés ! -.

Les cabestans, très étudiés à l'époque, ont occupé de multiples inventeurs. Le concours de l'année 1741 de l'Académie des Sciences portait sur les cabestans les plus propres à lever et jeter l'ancre des vaisseaux. Delorme a envoyé à Paris un mémoire proposant deux modèles, l'un composé « *d'un artifice formé de trois assemblages en fer appelé écrevisse* », l'autre « *ayant deux cordes appelées bras qui lui tiennent lieu de tournevire* ». Sa contribution, sous la devise « *Plus il me résiste, mieux je le saisis* » a mérité un accessit.

Un autre cabestan, inventé en 1719, et inséré dans le *Journal de Trévoux* seulement en 1742, a offert à Delorme l'occasion d'énoncer une vérité valable dans tous les domaines de la recherche et de tous temps :

« *Il serait à souhaiter pour le progrès des Sciences et des Arts que les inventeurs eussent le soin de communiquer au public toutes leurs productions [...]. Telle invention n'est que curieuse qui peut avoir d'heureuses applications, telle autre est seulement ingénieuse mais propre à donner des vues nouvelles...* »

Il s'intéresse aux ponts : *le pont de Xerxès*, qui est un pont de bateaux décrit par

Hérodote pour passer d'Asie en Europe ; un *pont roulant pour le passage d'un fossé au-devant des portes militaires et pour d'autres lieux*, conçu par lui dans une étude technique poussée avec dessins en plan et en profil, et présenté comme préférable aux différents ponts-levis et ponts tournants ; un *bac à traîlle à tortue, ou pont volant, proposé à l'administration de l'Hôtel Dieu* pour remplacer la traîlle à flèches qui embarrasse la navigation et enlaidit les rives avec ses tours, inconvénients qu'évite la « tortue », grosse pierre placée au milieu du lit de la rivière.

Les moulins l'ont aussi beaucoup occupé : les moulins à farine en premier lieu, entre autres ceux de *La Quarantaine*, dans un mémoire demandé par le Consulat ; et d'autres sortes, par exemple pour *piler et tamiser les drogues à l'usage de la pharmacie de l'Hôtel Dieu de Lyon*, en deux machines mues par un tympan à roue dentée s'engrenant sur un pignon.

Les sujets les plus divers sont aussi abordés : *les thermomètres à mercure, exactement correspondants qu'ils soient capillaires et à gros tubes*, dont il détaille propriétés et avantages, donnant la préférence à celui de Lyon *qui prouve que la chaleur naturelle du corps humain est égale dans toutes les saisons et uniforme pour tout le corps*, excepté les jours d'indispositions et de fièvre ; *sur les causes de la mauvaise qualité des eaux des puits de la ville et sur le moyen de les avoir pures et saines* ; *sur une ventouse propre à donner de l'air aux tuyaux de conduite des eaux* ; *sur les moyens pour procurer au boulet de canon avec les trois cinquièmes de poudre de la charge ordinaire un effet égal à celui qu'il reçoit de la charge entière* ; *sur l'effet du feu et de l'eau sur les rochers*, utile pour les travaux publics.

En architecture il plaide pour *la construction des murs de terre*, solides, économiques et simples à construire ; et *pour les plafonds de briques supportés par des poutres recouvertes aussi de briques*, qui ont les mêmes avantages et garantissent de l'incendie. Il s'élève contre l'usage de *la séveronde, ou forget*, cet avant-toit dont l'excessive saillie s'oppose à la décoration, ne garantit de la pluie ni le mur ni les passants, obscurcit les rues, nuit à la santé en gênant la circulation de l'air, et favorise la communication des incendies d'une maison à l'autre.

Il démontre qu'un *modèle en petit* (une maquette) donne, bien mieux que le dessin en plan et élévation, *la vraie apparence de l'édifice en grand* si l'on regarde sous le même angle suivant les principes de la perspective.

Il s'est naturellement intéressé à l'urbanisme. En septembre 1737 il propose *un canal du Rhône à la Saône à la hauteur des Terreaux, au long de la rue Laffont ou de celle du Puits Gaillot, avec des moulins à farine à demeure pour rendre la navigation du Rhône libre* ; et un autre, lui aussi pour l'installation de moulins, le long du fleuve depuis Saint-Clair jusqu'au pont de la Guillotière, proposition qu'il critiquera et rejettera lui-même l'année suivante.

Cette année-là, il présente un projet d'agrandissement de la ville en la prolongeant au sud d'Ainay, projet dont la date est à souligner — il est de trente ans en avance sur les réalisations de Perrache — et qui mérite d'être développé.

DELORME précurseur de Perrache

Delorme a exposé son *Projet pour la Jonction de l'Isle Mogniat à la Ville de Lyon* le 11 décembre 1738 à l'Académie, et déposé son mémoire accompagné d'un magnifique plan aquarellé titré :

PLAN MERIDIONAL / DE LA VILLE DE LION / AVEC DES AUGMENTATIONS ET / DES CHANGEMENS PROPOSÉS / Tracés en Rouge

et portant ce descriptif :

« Ce plan prétend donner un agrandissement à la Ville par les nouveaux emplacements tracés et colorés en rouge sur le rempart, les jardins et les graviers d'Enay et sur les deux larges chaussées à construire à travers le Rhône jusqu'à l'Isle Mogniat. Ces deux chaussées servent à la communication du nouveau quartier avec l'isle et à former le vaste bassin qui les sépare. L'on fait un usage important de la chaussée qui est à l'orient; elle détourne le cours du Rhône qu'elle dirige vers la partie méridionale de l'isle où doit se faire la nouvelle jonction avec la Saône. Et par les pertuis pratiqués au travers de cette chaussée, l'eau du Rhône qui est toujours élevé sur le niveau de la Saône avant sa jonction, forme dans ces pertuis des chutes propres à donner le mouvement à toutes sortes d'artifices placés à demeure sur la chaussée et particulièrement à un nombre suffisant de moulins à bled. Par le moien d'une écluse on passe du Rhône dans le nouveau bassin et réciproquement. Le port qui est dans le bassin sert à procurer l'abondance dans ce quartier. L'isle Mogniat par son étendue et par sa situation devient le lieu des jardins, des cours et des promenades délicieuses auxquelles on l'a destiné. L'on voit encore dans ce plan plusieurs quais et un nouveau pont sur la Saône avec diverses rues percées jusques à la place de Louis le Grand pour la commodité publique. Le tout suivant le projet fait par le Sr Delorme en 1738. Présenté à Monsieur Perrichon, Prévot des marchands et ensuite à l'Académie des Beaux Arts ».

Signé G M Delorme

Paraphé le 11^e- X^{bre}- 1738 J.P. Christin, Secrétaire perp. de l'Acad^e des Beaux Arts de Lyon

Le bassin occupe le lit abandonné du Rhône avec lequel il communique par une écluse, évitant ainsi le long et pénible contour de l'île. Le port, dit Delorme, sera propre à recevoir bois, pierres et toutes sortes d'autres denrées et marchandises. Charpentiers, tailleurs de pierre, commerçants et autres métiers y trouveront place sur les quais pour leurs ateliers et entrepôts. La différence de niveau avec le Rhône, estimée à quatre pieds, permettra l'installations de diverses machines, principalement de moulins à poste fixe qui remplaceront avantageusement ceux établis sur des bateaux le long du fleuve et dont on connaît les multiples inconvénients, aussi bien en temps de crues que de basses eaux.

Les espaces propres à bâtir sur trois côtés du bassin sont considérables ; le mémoire en donne les dimensions. DELORME, se lançant dans des calculs où l'on retrouve le féru d'arithmétique, estime à 107 le nombre de maisons à construire, aux façades identiques à celles de Bellecour, permettant l'installation de 10 700 personnes, et jusqu'à 15 500 avec les rues voisines et l'arsenal qui pourrait être déplacé. On pourrait ainsi reloger les 6600 personnes venant des bords de la Saône si l'on construisait des quais de chaque côté en amont du Pont de Pierre, et il resterait encore bien de la place pour les accroissements de la population. Première manifestation de son goût pour les jardins, Delorme insiste sur les agréments que l'île Mogniat apporterait aux Lyonnais. Par son cours spacieux la traversant du nord au sud, ses allées croisées, ses plantations, ses arbres, ses bosquets, ses prairies et ses jardins — dont les utiles productions feraient un revenu — elle offrirait une des plus magnifiques promenades qu'eût encore aucune ville du royaume.

« Quel spectacle ne découvre-t-on pas dans ce lieu décoré par des édifices d'une architecture noble et simple. Si l'on se trouve placé au milieu du quai du côté d'Ainay la face tournée vers le midi [on voit] un port aussi beau que régulier bordé de bateaux [avec] un bord agréablement couvert d'arbres. Une allée découverte laisse voir au loin d'autres eaux et encore au-delà un autre rivage.

« Sur la gauche, au dessus d'un quai qui par plusieurs ouvertures forme de belles nappes d'eau [on voit] entre deux édifices le Rhône et la plaine du Dauphiné [...]. A droite un quai qui par des ouvertures différentes engloutit les eaux que l'autre vomit [et] au-delà de la Saône une colline au lieu d'une plaine [...]. Je ne sais s'il y a un plus beau lieu au monde [...]. Si l'on se plaçait dans l'Isle et encore mieux à Pierre Bénite ou plus loin, que de beautés à la fois ! »

Le 27 avril suivant, faisant suite aux approbations élogieuses reçues, Delorme revient sur le sujet, sous la forme d'*Objections et Réponses* :

- Sur l'exécution du projet il estime qu'on ne peut douter de la solidité des ouvrages à construire sur les rives et dans le lit des fleuves, au vu du séculaire pont du Rhône, du boulevard Saint-Clair, ainsi que des remparts. La chaussée du Rhône, fondée sur de profonds pilotis et protégée par de grosses pierres contre d'éventuels dégravolements, résistera d'autant mieux aux assauts violents du fleuve que son nouveau cours creusé à l'emplacement de la petite île qui précède l'île Mogniat sera rectiligne : les bords de rivière parallèles au courant ne changent pas pendant des siècles. Et si le quai de Villeroy, situé obliquement, soutient le choc des grandes eaux de la Saône, c'est parce que ses fondations sont protégées par devant par un fond de pierres : on peut prendre les mêmes précautions pour la chaussée. L'île Mogniat sera mise à couvert des assauts du Rhône par son quai et par le creusement du canal dans la petite île avant le prolongement et l'achèvement de la grande chaussée.

- Sur la possibilité d'avoir toujours une chute d'eau suffisante pour les artifices à placer sur la chaussée, il répond que le nivellement du Rhône et de la Saône par hautes et basses eaux montre, à l'exception de 4 à 5 jours par an, une chute de 3 ou 4 pieds ordinairement, et parfois plus, de sorte que 18 ou 20 moulins peuvent y être placés, mais encore quantités d'autres artifices à toutes sortes d'usages ainsi que des pompes pour donner de l'eau dans ce quartier et dans l'île. Si le Rhône, on le sait, charrie continuellement sables et graviers, les dépôts et atterrissements ne risqueront pas de combler et boucher les pertuis si son lit est redressé et resserré en face d'eux par une digue sur sa rive gauche. Enfin l'ensablement du bassin ne saura être considérable, l'eau s'écoulant sans cesse dans la Saône, et ce sable excellent pour le mortier pouvant d'ailleurs être retiré régulièrement et sans frais. L'eau du Rhône ne pourra s'infiltrer dans l'écluse si les maçonneries sont étanches, et le fond du bassin ne pourra élever son niveau plus haut que celui de la Saône.

La conclusion fait appel à l'Académie :

« Je sais que les préjugés seront plus difficiles à vaincre que les impétuosité du Rhône, les préjugés de ceux à qui la raison n'est pas une digue suffisante à leur opposer et dans l'esprit desquels ce fleuve passe pour un monstre indomptable... Un passage étroit selon eux ne se bouchera que plus tôt et s'il faut les en croire il ferait remonter le fleuve à sa source. La prévention ne se rend pas à la solidité des raisons, ce serait donc une entreprise au dessus de mes forces que de vouloir tenter à ramener des esprits ainsi disposés. Cela doit être réservé à l'Académie dont l'autorité fondée sur des principes incontestables doit soumettre les opinions les plus contraires et les réunir au point de vérité ».

En 1738 l'idée d'extension de la ville au sud d'Ainay était dans l'air puisque l'île Mogniat avait été achetée trois ans plus tôt par le Consulat. Mais le projet de Delorme, venu avant l'heure, ne pouvait être mis en œuvre faute de financement. Il faudra attendre les propositions de Perrache en 1766, qui prendront corps en 1771. Sans être très différentes, mais plus étendues, elles repousseront le confluent jusqu'à La Mulatière, la chaussée du Rhône aboutissant à un pont sur la Saône mettant Lyon à la charnière des routes royales de Paris et du Languedoc — préfiguration de notre axe Nord-Sud.

Il n'empêche, le quartier Perrache aurait pu porter le nom de Delorme !

Signalons qu'à l'emplacement des remparts et des jardins d'Ainay, Hardouin-Mansart, en 1677 déjà, avait imaginé une cité administrative dans un parc. Et qu'en 1737, un an avant Delorme, l'architecte parisien Delamair y avait figuré sur un beau plan aquarellé une place triangulaire en vue de l'embellissement de la ville.

*

Revenons à l'activité académique de Delorme. De 1754 à 1758 elle est plus réduite et se ramène, lorsqu'il est désigné comme commissaire à cette fin, à l'examen des sujets reçus par la Compagnie pour avis, et à en préparer et lire les rapports, ce qu'il avait d'ailleurs déjà coutume de faire. Les thèmes de ses principaux rapports portent : *Sur une machine à zigzag pour enfoncer les pilotis. Sur des moulins à blé* (moulins à vent ; moulins sur le Rhône). *Sur la construction d'un pont de bois d'une seule arche sur la Saône à Saint-Vincent. Sur un rouet à quatre guindres employé dans la fabrication des étoffes de soie. Sur la hauteur des eaux du Rhône et de la Saône, qui presque de mémoire d'homme n'ont jamais été si basses. Sur un métier pour la fabrication des étoffes de soie ou en argent façonnées et brochées sans tireuses. Sur les legs de Christin à la Société Royale. Sur le dessin d'une nouvelle batterie pour enfoncer les pilotis.*

2. A l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, 1758-1782

En 1758, donc, Delorme passe à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, classe des Sciences. Il en sera Directeur pour le deuxième semestre 1766, fonction qu'il n'assurera que deux mois pour une raison que nous ignorons. Pendant ses vingt-trois années dans la nouvelle Compagnie, bien qu'extrêmement occupé professionnellement, son activité académique sera soutenue.

Commençons par celle que nous qualifierons d'ordinaire, Delorme étant, comme précédemment, maintes fois nommé commissaire à l'examen des propositions parvenues à l'Académie. Celles-ci, fort variées, font appel à ses compétences en mécanique, à propos de tissage (foulons, rouets, métiers à tisser ou à velours, moulin à organsin, mais aussi teinture de la soie) ou d'agriculture (semoir, battoir) ; plusieurs des mémoires examinés provenant de M. Gacon, curé de Neuville. Il a eu à faire aux moulins à blé, si nécessaires à l'alimentation de la ville et pour elle un problème récurrent. En 1766 les moulins établis sur le Rhône étaient peu productifs du fait du très bas niveau du fleuve et quatre moulins à chevaux étaient proposés pour y suppléer. En 1767 l'Académie a lancé un concours, réitéré en 1769 compte tenu de son importance et de son succès, sur le sujet : *Déterminer les moiens les plus convenables de moudre les bleds nécessaires à la subsistance de la Ville de Lyon.* Trente-trois mémoires sont envoyés (certains accompagnés de fort beaux dessins), qui ont donné lieu à un long rapport où l'historique des multiples recherches sur les moulins précède l'examen critique des solutions proposées. Trente ans plus tard Delorme aura encore à se pencher sur un moulin, un moulin à vent cette fois.

Il intervient en hydraulique pour le concours académique de 1772, réédité en 1775, sur l'alimentation en eau de la Ville de Lyon, un autre sujet de première importance. Son rapport, qui donne la préférence à l'eau du Rhône, particulièrement à un projet d'aqueduc depuis Montluel, est signé le 8 août 1775 à Givors où il réside pour s'occuper du canal.

En 1768 il participe à un rapport sur un projet de bains dans des bateaux sur le Rhône et la Saône, établissement regardé comme salubre, utile et agréable mais dont les plans seraient à modifier pour supprimer toute communication entre les bains des femmes et ceux des hommes, pour ajouter des douches, et pour alimenter séparément chaque baignoire.

Son avis est aussi demandé sur des questions archéologiques, après qu'il eut signalé la mise en vente de pièces antiques précieuses trouvées à Mâcon, et à propos de la jambe de cheval en bronze trouvée dans la Saône à la suite d'une baisse *immémoriale* des eaux provoquée par de fortes et longues gelées, découverte qui a provoqué d'innombrables discussions et plusieurs vaines tentatives pour trouver d'autres fragments de la statue. Et encore sur la méridienne du Collège, ou sur le nécrologe des académiciens de Lyon dressé par Pernetti.

A ce qui vient d'être signalé il faut ajouter ses *Recherches sur les aqueducs de Lyon*, construits par les Romains, qui l'ont énormément occupé de 1759 à 1765, et de nouveau dans ses dernières années, et dont l'Académie est régulièrement tenue au courant. Un travail d'une telle importance qu'il mériterait de grands développements et à lui seul une communication. Nous ne l'évoquerons qu'à grands traits.

Recherches sur les aqueducs de Lyon construits par les Romains, 1759-1765.

Les mardis 29 mai et 5 juin 1759 Delorme lit à l'Académie ses *Recherches sur les aqueducs*. Il distingue trois ouvrages différents, un issu du Mont d'Or, un autre prenant à Feurs les eaux de la Loire, le troisième amenant les eaux du Pilat à Fourvière. Il s'arrête au dernier, qu'il décrit sur 15 lieues (ca. 60 km), avec quatorze ponts et trois siphons. Son travail, publié en 1760 avec l'aval de l'Académie, est connu à Paris d'où il reçoit les félicitations du comte de Caylus, de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, qui lui propose de l'associer à son monumental Recueil d'Antiquités en lui offrant de couvrir ses frais de levé des plans et de gravure. Delorme accepte aussitôt et informe ses confrères qu'il sera absent au moins six mois. Les dessins de Saint-Irénée, communiqués aux académies parisiennes par de Caylus et Soufflot, lui valent les rapports les plus élogieux :

« Ils sont tracés avec tant d'exactitude et tant de vérité qu'il n'est guère possible de rien faire de mieux. Une exactitude si scrupuleuse que les pierres qui forment les mailles du réseau sont comptées, et exprimées même avec leurs fractures, précisera le Président de l'Académie de Lyon en 1787, ajoutant que leur auteur éprouva dans ses recherches un genre de difficultés auquel il ne s'attendait pas : les habitants de la campagne ne voient presque jamais arpenter leurs possessions sans alarmes fondées, tout homme armé d'une chaînette et d'un niveau est pour eux un feudiste qui cherche à déterminer les confins d'une propriété asservie, ou un ingénieur qui médite une route à ouvrir sur leurs fonds, ou un expert qui vient au nom de la justice reconnaître ou diviser des propriétés en litige, ou enfin un homme à espérances qui croit trouver des mines ou des carrières ; ils ne pouvaient se persuader qu'un simple intérêt de curiosité pût engager à d'aussi longs travaux que ceux entrepris par M. Delorme. Chaque fouille le rendait suspect, le concours des

autorités fut à peine suffisant pour le garantir des insultes ; et si M. l'Archevêque ne l'eût recommandé aux curés des paroisses dans lesquelles il allait opérer, et Mr l'Intendant à ses subdélégués, il eût couru de véritables risques. »

Pour la séance publique de l'Académie le 26 août 1760 M. Delorme a fait étaler dans la grande salle de l'Hôtel de Ville les plans des aqueducs construits par les Romains depuis le Mont Pila jusqu'aux portes de St Irénée. Ils couvraient une longueur de 140 pieds (45,5 m), exactement la moitié des 91 m de l'ensemble complet que nous connaissons aujourd'hui. Le travail de dessin est donc déjà à demi achevé.

Le Directeur de l'Académie en parle longuement à la séance publique du 1^{er} décembre 1761 :

« Les plans que Mr Delorme a exposés l'année dernière ont donné une idée de l'immensité de son travail. Des instruments nouveaux inventés pour faciliter les observations, des voyages pénibles et multipliés, sept mois de séjour dans les pays que parcouraient les aqueducs, n'ont pas encore suffi pour remplir son vaste projet, mais ils l'ont conduit à rectifier ses premières idées. Il en résulte que l'aqueduc du mont Pila parcourait au moins trente lieues de Paris, que ses ponts et chaussées et ses massifs à siphon occupaient plus de deux lieues, et que l'on retrouve encore les vestiges de trente et un ponts ».

Delorme, en effet, poursuit ses recherches en 1763 et 1764, et rend compte en détail de ses découvertes sur un premier ouvrage qu'il nomme *Aqueduc d'Yzeron*, qui commence à la source de ce ruisseau et passe à Vaugneray, Grézieu-la-Varenne, Craponne, Tassin, pour se terminer à Lyon. Et sur un second, qui partant d'Aveize, parcourt tout le revers occidental des Monts du Lyonnais jusqu'à Lentilly, puis La Tour-de-Salvagny, Dardilly, Ecully et Lyon, des Massues à Saint-Irénée. Delorme a fait énormément avancer la connaissance des aqueducs lyonnais.

La mort de Caylus en 1765 interrompt les projets, et Delorme abandonne. Il les reprendra cependant quinze ans plus tard, à plus de quatre-vingts ans, associé à Boulard. Il rédigeait le texte qu'il espérait voir publié par souscription avec les dessins, lorsqu'il meurt en 1782.

On connaît la suite : Boulard, son héritier, est guillotiné en 1794. Les papiers de Delorme sont détruits, ayant servi, dit-on, à la fabrication de gargousses pendant le siège de Lyon. Pas les dessins toutefois, qui seront vus par Artaud en 1817 avant une mystérieuse disparition pendant presque deux siècles. Jusqu'à leur réapparition en octobre 2003 dans le commerce parisien, en un ensemble complet et intact que la Ville a, cette fois, heureusement acheté, avec le parrainage de la Compagnie Générale des Eaux et une subvention des Archives nationales. Mais c'est une autre histoire que celle de ces dessins, déposés aujourd'hui aux Archives Municipales

Sa vie professionnelle

Nous passerons très vite sur sa vie professionnelle, vouée à l'architecture, à la conception et la décoration de jardins, et à des travaux d'hydraulique. Nous ne savons rien sur sa formation, et ne connaissons son activité que par les *Cahiers de ses travaux journaliers* qui ne couvrent que ses trente dernières années, de 1751 à 1781. Ils révèlent une activité débordante qui n'a pas été arrêtée, ni même ralentie, par ses recherches sur les aqueducs, non plus que par ses interventions sur le canal de Givors.

Delorme travaille le plus souvent pour des maisons bourgeoises et des châteaux, pour quelques édifices publics aussi. Ses plans et devis, qui peuvent être très détaillés, sont établis pour la maçonnerie, la charpenterie, la ferronnerie, la peinture. Parfois il dresse les inventaires des bâtiments et des terres. Ses premiers travaux connus ont lieu à Soucieu et à Chaponost. Puis il intervient dans la vallée de la Saône, autour de Neuville et de Villefranche, à l'église de Salles-en-Beaujolais et jusqu'au palais abbatial de Cluny. Dans l'Ain on le rencontre aux châteaux de Saint-Maurice-de-Rémens, Poncin, Beynost, Civrieux, à Pérouges pour le clocher de l'église. Peu demandé à Lyon (Cordeliers, Chazeaux), il l'est aux alentours, à Sainte-Foy, à La Mulatière, à Caluire. En même temps qu'il s'occupe des bâtiments, il travaille pour les jardins et les parcs. Il est l'auteur d'au moins quarante projets, dont une vingtaine d'importance, dans nombre des lieux mentionnés plus haut. Les jardins sont parés de plates-bandes fleuries, de parterres de gazon, d'allées entre charmilles et bosquets. Plans et dessins sont assortis de conseils pour les plantations. Il établit un rapport sur l'état des arbres du parc d'Ombreval, à Neuville-sur-Saône, qu'il signe *Guillaume Marie Delorme de l'Académie de Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, Directeur de Jardins*. Il passe seize jours à Beynost pour dresser plans, levés et vuë d'oiseau de jardins en parterres, potagers et buissonniers. Pour l'anecdote, citons Bellevue, à La Mulatière, pour un jardin en terrasses qui ne lui valut que des déboires, l'obligeant à réclamer ses honoraires aux propriétaires insatisfaits prétendant qu'il n'avait su *qu'aller se promener et rester à table pendant quatre heures* ! En 1781, à la veille de sa mort, il trace encore une esquisse pour un jardin privé à Nîmes.

La réputation de Delorme dans ce domaine vient de son travail pour la maison de campagne des archevêques de Lyon, à Oullins, dont le 2 juin 1761 il a présenté le plan à l'Académie, dont l'Archevêque a sollicité l'avis. Nivelant le terrain et adoucissant les pentes, aménageant terrasses et escaliers, bassins et jeux d'eau, allées et bosquets, il dégage de magnifiques perspectives. Ce fut son chef d'œuvre. L'abbé Duret l'a décrit ainsi :

« A Oullins, dessin enluminé des jardins, bosquets, bassins et cascades par M. Delorme. Endroit appelé le Trône avec un banc fort élevé, autre appelé le Cloître dans le bosquet d'en-bas, parterre à compartiments de plusieurs couleurs avec la représentation des armes de M. de Montazet entourée de diverses plates-bandes garnies de fleurs et une grande corbeille à la tête ; le tout fermé d'une barrière peinte en vert de la hauteur d'un pied et demi ou deux pieds terminés par un grand fer à cheval en terre sablée faisant le talus avec gazon sur la face et bordée de petits ifs de deux pieds pour descendre dans un bosquet à dessin avec buissonniers de rosiers et autres arbustes odoriférants ; un grand bassin oblong dans le milieu ; orangerie en allée par les côtés des bosquets, laquelle aboutit à une autre orangerie, en demi-rond qui termine au fond du dit bosquet ; lanterne carrée de verre avec dorure sur les angles et, en dedans, un chandelier à quatre branches pour autant de bougies ; autre chandelier avec un cylindre de verre ouvert par en haut pour mettre une bougie à l'abri des vents ; pot d'orangers en terre peint à l'huile ou vernissé en gris blanc avec bords et bordure de couleur bleue ».

Souvent Delorme, pour agrémenter les parcs de fontaines et de bassins, ainsi que pour l'alimentation en eau des habitations, s'est occupé d'hydraulique. Outre dans nombre des lieux déjà cités, ajoutons qu'il a été demandé par la ville d'Avallon pour en étudier l'adduction d'eau. Il y a recensé les sources, mesuré leurs débits, les niveaux et les pentes, et envisagé un *siphon renversé sur 6 à 700 pieds de longueur*. A Trévoux il propose une pompe mue par un cheval pour tirer l'eau d'un puits. A Reyrieux, en Dombes, il conçoit une digue, un canal et deux écluses ; à Chaponnay une écluse sur l'Ozon.

Connu comme hydraulicien, on fait appel à lui en 1771 pour la rectification et la terminaison du canal de Givors dont l'entreprise est au seuil de la faillite. Il s'adjoint Boulard pour l'exécution de plans et dessins détaillés d'écluses, de charpentes et de murs, travaux semblables à ceux qu'il lui avait souvent demandés en architecture. Rappelons que Catherin François Boulard (1713-1794), d'abord considéré par Delorme comme son élève, deviendra son ami et, nous l'avons dit, son héritier. Élu à son tour à l'Académie de Lyon en 1790, Boulard s'y montrera le digne successeur de son maître.

Au canal de Givors Delorme, revoit le tracé de ses prédécesseurs et en propose un moins coûteux, au grand dam de ceux-ci dont il rejette les propositions. Dépit et rancœurs conduisent rapidement à de méchantes querelles. En 1779 Delorme sera qualifié de *calculateur, de vieillard [qui] n'a jamais rien fait ni comme ingénieur, ni comme architecte, [qui a] dépensé pour ses commis et lui plus de 30 000 livres sans avoir fait beaucoup d'ouvrage*. Et que, *âgé de près de 80 ans, [c'est un] homme lent, absolument sans expérience dans ce genre et qui n'avait jamais fait employer deux pierres l'une sur l'autre avant de s'introduire dans ces ouvrages*. La mauvaise foi est éclatante ! D'autant qu'on connaît de lui un *Devis des façons de taille de pierres [...] pour les montants et buscs des portes des treize écluses actuelles*, accompagné d'un plan, qui atteste la qualité de son travail, précis dans les moindres détails. Rien d'étonnant donc à ce que Delorme, à la fin des années 1770, ait disparu de l'entreprise du canal.

*

Concluons. Si par ses *Recherches sur les aqueducs romains*, publiées sous l'égide de l'Académie en 1760, Guillaume Marie Delorme a mérité, d'emblée et pour longtemps, estime et considération, il est tombé aujourd'hui dans un oubli d'où il méritait d'être tiré. C'était notre intention, en lui rendant ici hommage.

Bibliographie sommaire

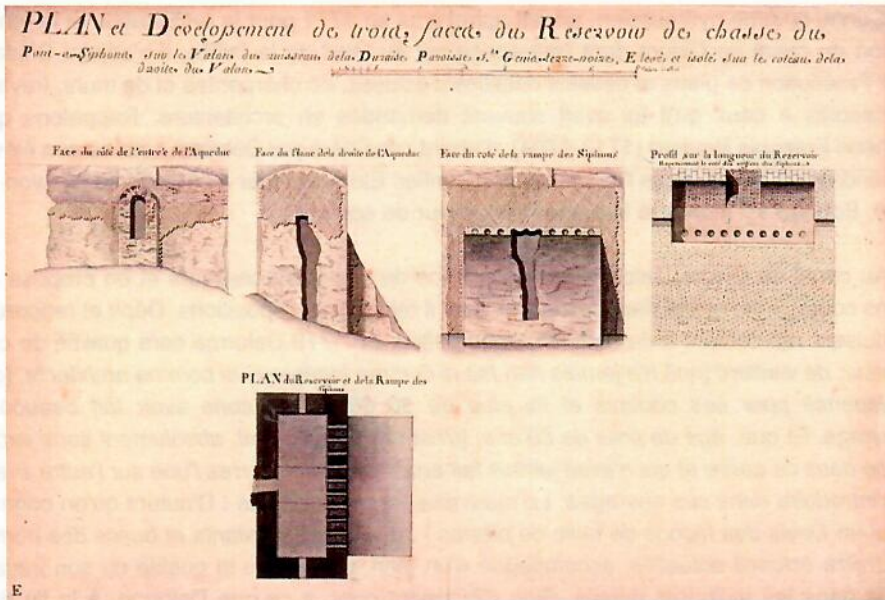
Bibliothèque de l'Académie, manuscrits : Ms. 265 et 266-XXII-XXIV pour le *Journal des Conférences de l'Académie des Beaux Arts*. Ms. 266 -VIII-XIX pour le *Registre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*. Ms. 266 -XVII pour le remplacement de Delorme. Ms. 124 pour son éloge. Ms. divers (cf. le fichier de la bibliothèque) pour ses mémoires et rapports.

Delorme G.M. - *Cahiers de ses travaux journaliers*, Bibl. mun. Lyon, Ms. 2 281.

Duret - Journal de l'abbé Duret, *Nouvelles générales, et en particulier de Lyon*, 1761-1776, Bibl. mun. Lyon, Ms. 5423 (transcription communiquée par Paul Feuga).

Benetière M. H. - *Les jardins de Guillaume Marie Delorme*, mémoire Univ. ??

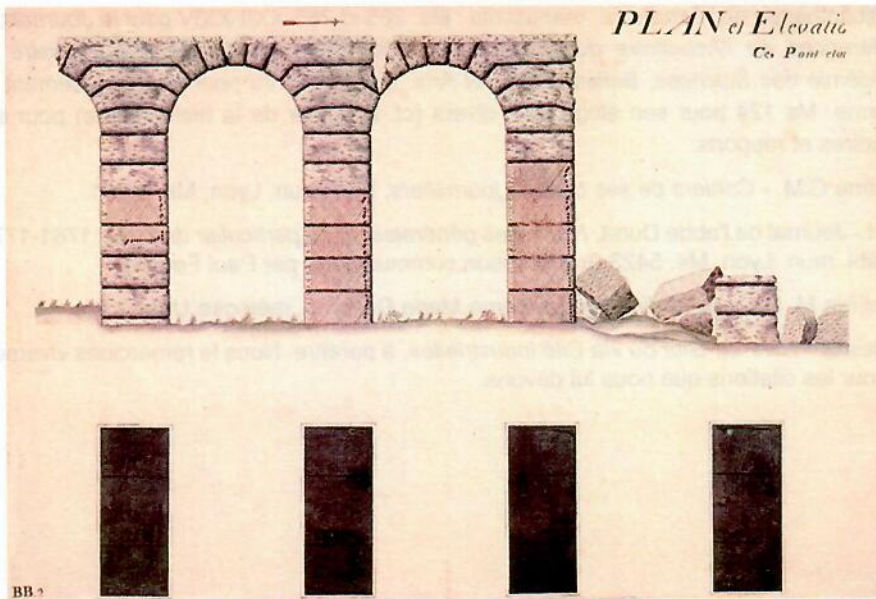
Gardes G. - *Rive-de-Gier ou «la Cité industrielle»*, à paraître. Nous le remercions vivement pour les citations que nous lui devons.

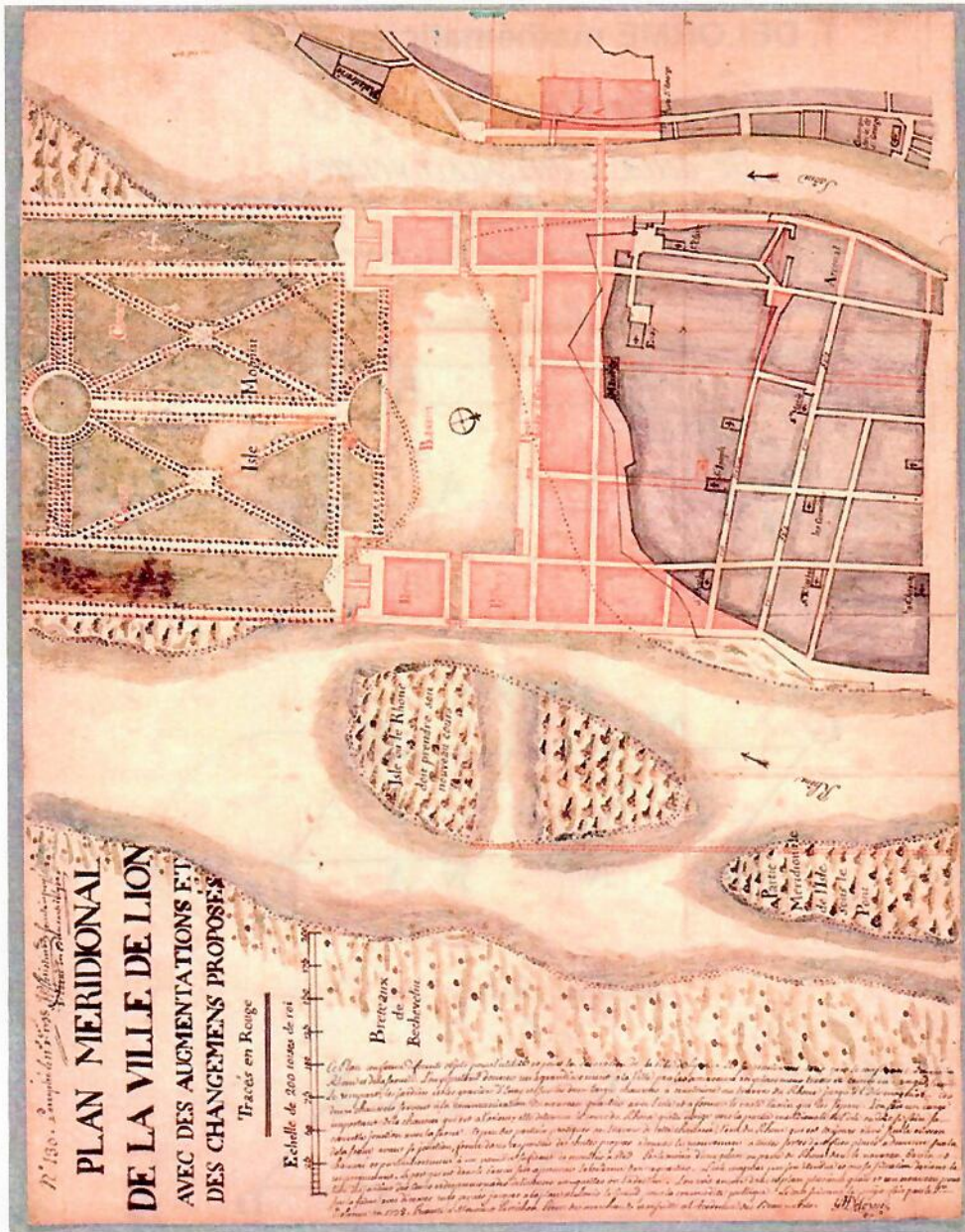


Ci-dessus : Chaponost, Plat de l'Air, rampant du siphon de l'Yzeron.

Plans des aqueducs romains exposés à l'Hôtel de ville. Archives municipales ;
clichés J. Gastineau

Ci-dessous : Brignais, pont-siphon du Garon.





Plan de Sérancourt. 1740

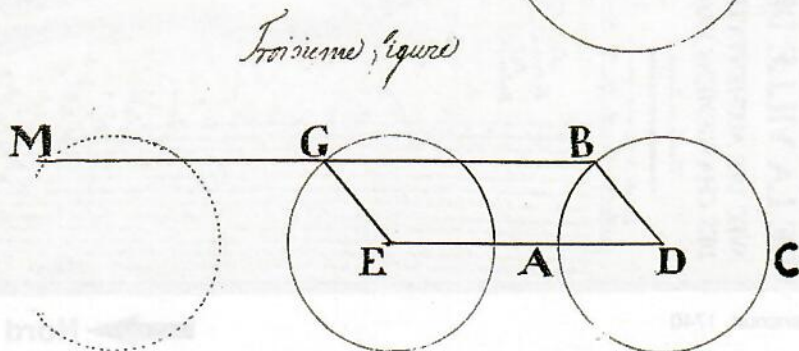
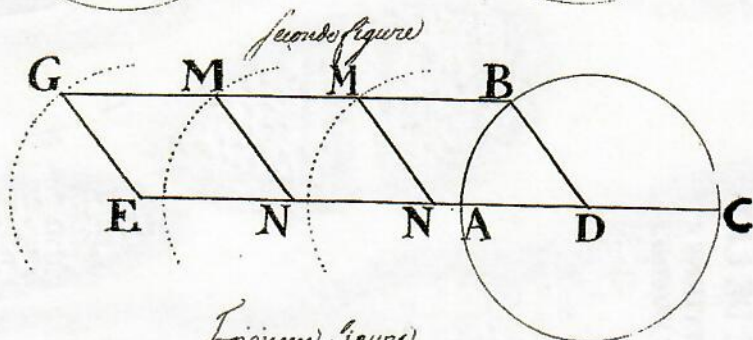
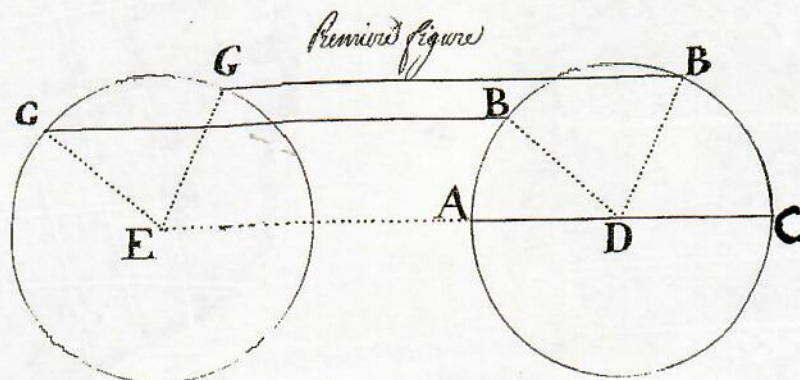


DELORME urbaniste, 1738 : projet d'extension de la ville de Lyon au sud d'Ainay. Bibl. Acad., Ms.307.
Cliché J. Gastineau, Arch. mun. Lyon

1. DELORME mathématicien, 1737 :

*Constructions et usages
de deux Compas à verge*

*Pour tracer les cercles
Sans appui de l'instrument dans l'air*



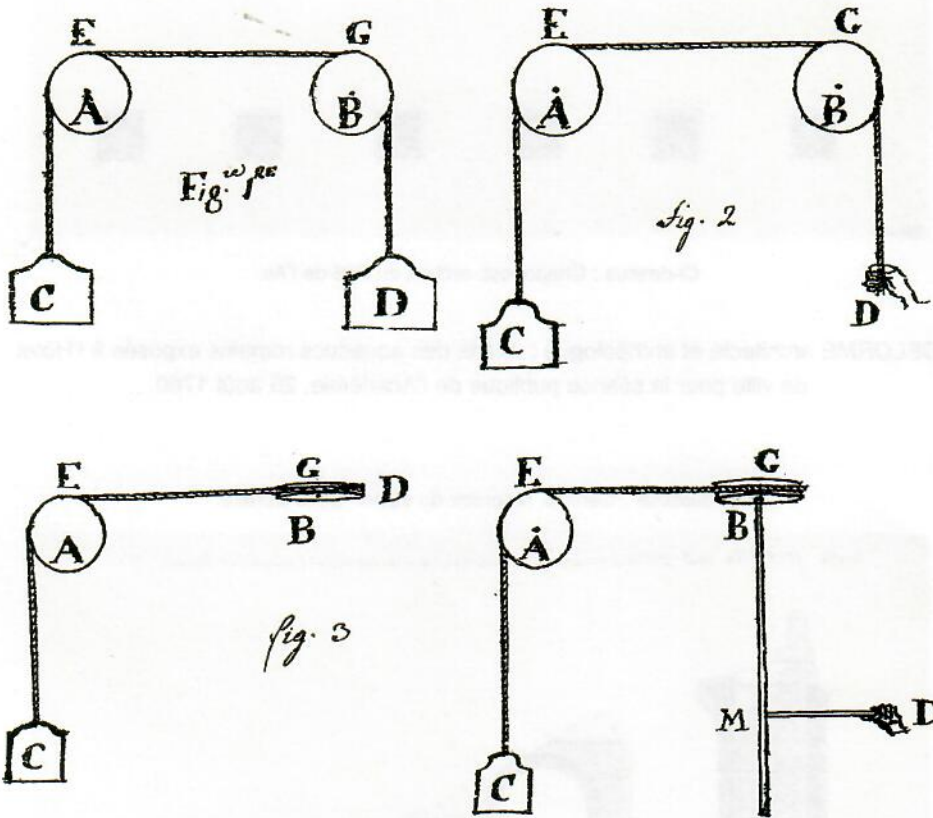
*Lue à l'Académie des Beaux-Arts le 29 avril 1737.
et délivré au secrétaire.*

Delorme

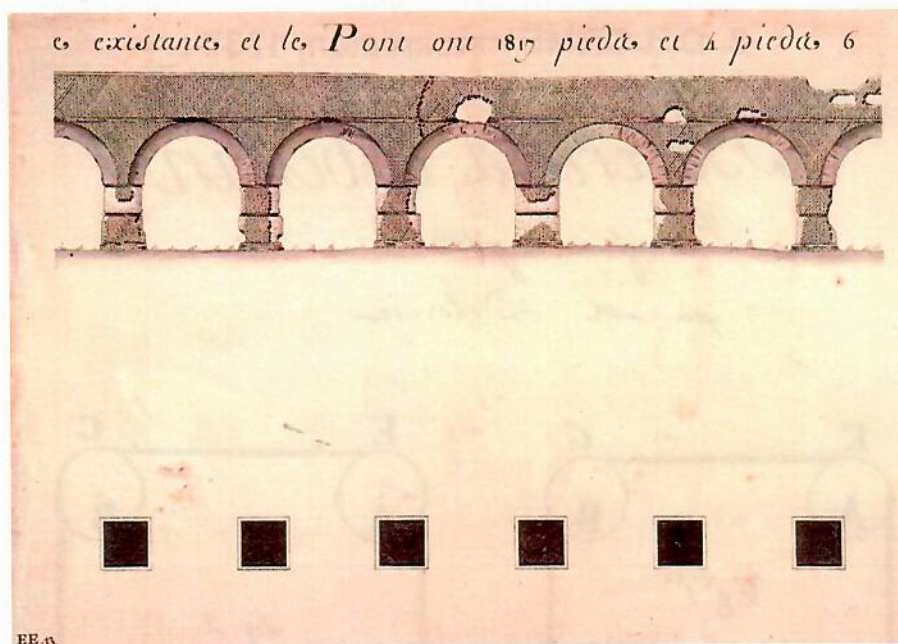
2. DELORME mécanicien, 1737 :

Baterie a Cabestan

Pour enfoncer les pilotis
par M. Delorme



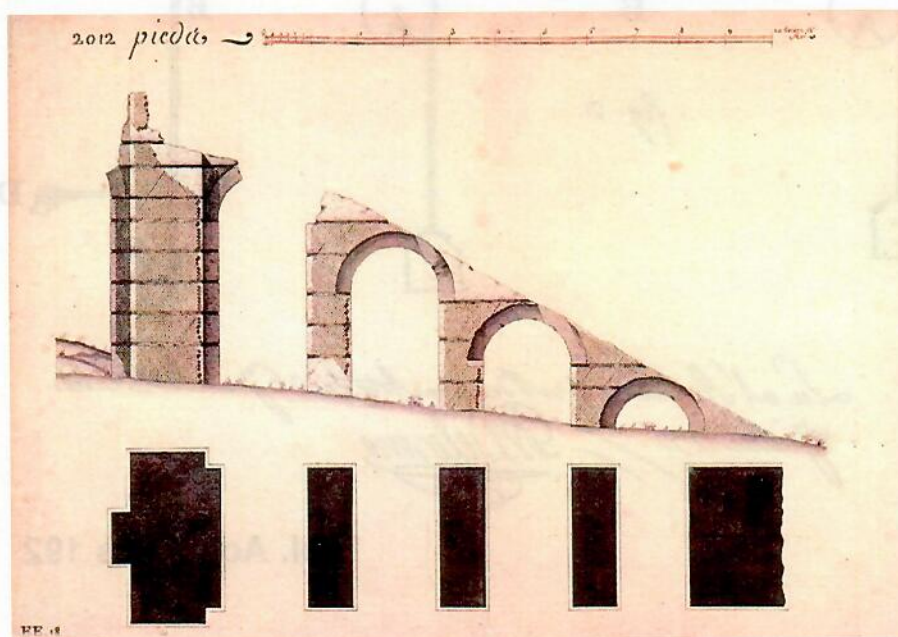
Lu à l'Académie des Beaux Arts le 26^{me} Juin le Lundi
8 Juillet 1737. *MDelorme*



Ci-dessus : Chaponost, arches du Plat de l'Air.

DELORME architecte et archéologue : plans des aqueducs romains exposés à l'Hôtel de ville pour la séance publique de l'Académie, 26 août 1760.

Ci-dessous : Genilac, réservoir du siphon de la Durèze.



1^{ère} partie - LA VIE DE L'ACADÉMIE

I. LES ACADÉMICIENS	7
- Les académiciens décédés en 2005	7
- Etat de l'Académie au 31 décembre 2005	8
- Bureau de l'Académie	14
- Présidents de l'Académie depuis 1945	15
- Distinctions, publications des académiciens	16
- Célébration du centième anniversaire de Félix Rollet	17
- Eloges funèbres :	
B. Drevon	23
J. Rougier	27
C. Rosso	30
F. Charvet	31
J. Gaillard	34
L. Romagnesi	36
M. Vernay	38
II. LES ACTIVITÉS	
- Les séances privées	39
- Les visites de l'Académie	41
- Les prix de l'Académie	45
- Les travaux de l'Académie	57

2^{ème} PARTIE - COMMUNICATIONS ET CONFÉRENCES

ANTAKI Myriam - Syrie d'Orient, Syrie d'Occident	65
AUBERT Jacques - De la traduction littéraire	79
BICHOT Jacques - Les retraites et le Minotaure	87
BOUCHET Alain - Histoire des hôpitaux lyonnais	97
CRÉPEL Pierre - L'engagement de d'Alembert et de Condorcet dans les Académies (DR)	113
DAILLY Denise - Des champignons et des hommes	119
DOCKÈS Nicole - L'utopie	125
DOCKÈS Pierre - Les fonctions de l'État dans l'histoire longue	137
DUMAS Christian - Le langage des fleurs : mythe ou réalité (DR)	145
DÜRR Michel - La fondation de l'électrodynamique, une création romantique ?	157
FEUGA Paul - La recherche historique : amateurs et professionnels (DR)	169
LAMBERT Denis-Clair - Vikings, Normands et Anglo-normands	179
LAPRAS Claude - L'Alejadinho	195

LEBRETON Philippe - La généalogie, source de documentation démographique et socio-historique	205
LE GUERN Michel - Les trois conversions de Pascal (DR)	223
LEONHARDT Renaud - Sur les sentiers de la peinture (DR)	229
MIKAELOFF Philippe - Les relations étranges entre l'Église et Aristote du 1 ^{er} au XVII ^e siècles	235
MORTAMET Jean-Gabriel - La rénovation du quartier Perrache	247
NEYRET Régis - La culture à Lyon, des années 1950 aux années 2000 : du " tout privé " au " tout public " (DR)	257
PAJONK Gérard - Un chimiste nommé Alexandre Porfire'evich Borodine ou... du laboratoire aux steppes de l'Asie centrale	269
ROBATEL Michel - Les 10 000 cerfs-volants de Gabriel Voisin	275

Résumés :

BOIRON Christian - L'homéopathie	291
CHAINE-CHARVET Sophie - 2004 : le bicentenaire du Code civil	293
FISCHER Louis-Paul - Abraham dans l'histoire de l'art	295
HENRY Paul - Une révolution silencieuse - 1985-2005 - de l'informatisation des dossiers médicaux à la carte Vitale	296
LACROIX Jean-Pierre - La déconcentration et le préfet	297
LANDRY Jean-Pierre - Bourdaloue, le roi des prédicateurs et le prédicateur des rois	298
NEIDHARDT Hanno - Les Alsaciens en Algérie	299
PLESSY Bernard - Baudelaire à Lyon	300
ROCHAIX Maurice - Le patrimoine hospitalier insolite	301
ROUSSIN Jean-Louis - Pétrarque, un poète européen	302

3^{ème} partie - PATRIMOINE DE L'ACADÉMIE

BURDY Jean - Guillaume Marie Delorme (1700-1782), académicien lyonnais	305
--	-----

LEBARTON François - La grande... de documents...
 322

LE GUYON... - Les... de France (171)
 321

LEONARDI... - Les... de France (171)
 320

LEONARDI... - Les... de France (171)
 319

LEONARDI... - Les... de France (171)
 318

LEONARDI... - Les... de France (171)
 317

LEONARDI... - Les... de France (171)
 316

LEONARDI... - Les... de France (171)
 315

LEONARDI... - Les... de France (171)
 314

LEONARDI... - Les... de France (171)
 313

LEONARDI... - Les... de France (171)
 312

LEONARDI... - Les... de France (171)
 311

LEONARDI... - Les... de France (171)
 310

LEONARDI... - Les... de France (171)
 309

LEONARDI... - Les... de France (171)
 308

LEONARDI... - Les... de France (171)
 307

LEONARDI... - Les... de France (171)
 306

LEONARDI... - Les... de France (171)
 305

LEONARDI... - Les... de France (171)
 304

LEONARDI... - Les... de France (171)
 303

3^{ème} partie - PATRIMOINE DE L'ACADÉMIE

LEONARDI... - Les... de France (171)
 302